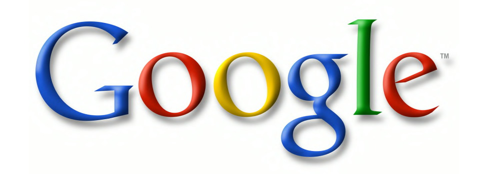


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

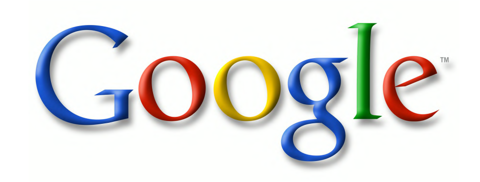
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

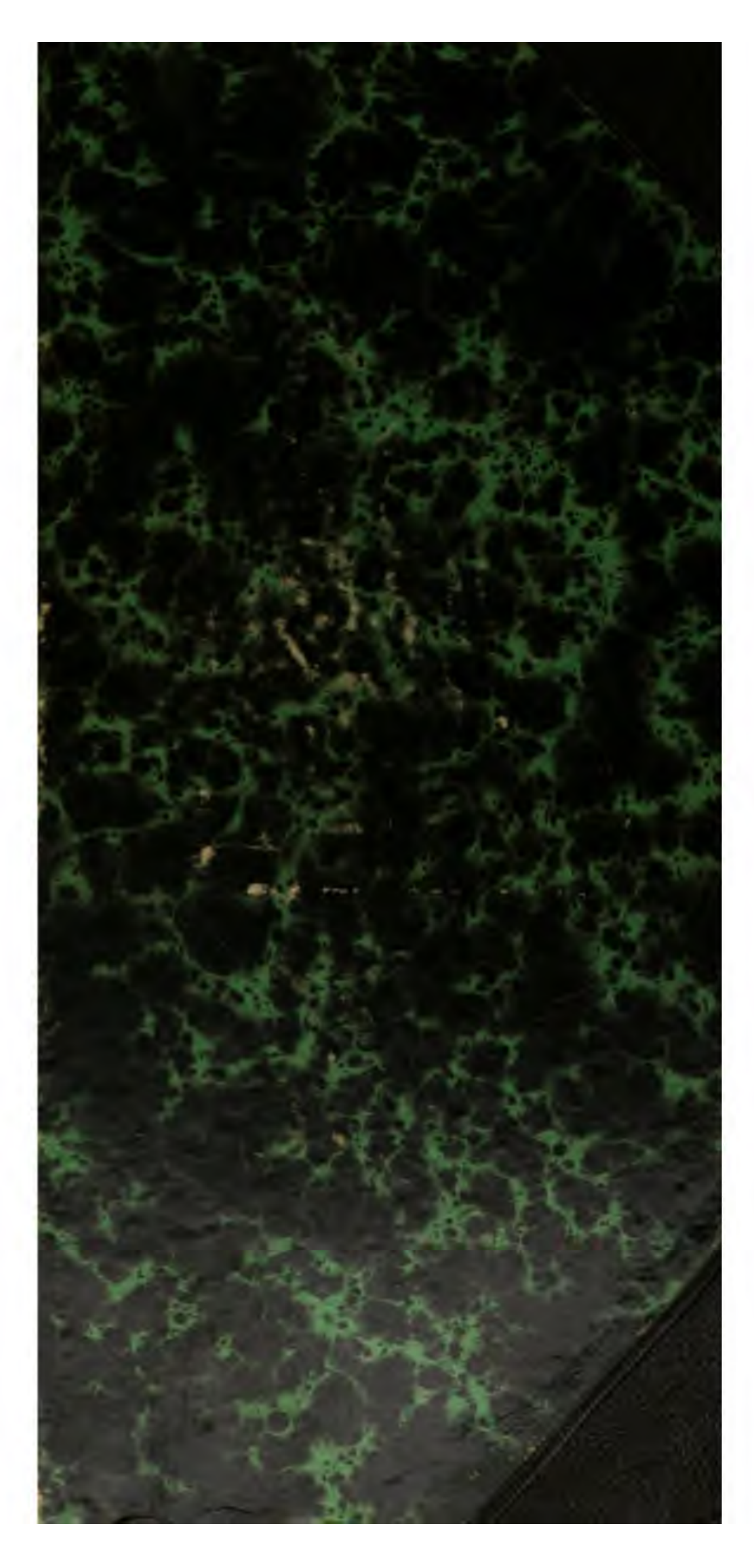
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



~~2918~~

BP 123.1

Bd. March, 1879.

SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.

CHRISTO ET ECCLESIAE

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
JAMES WALKER, D.D., LL.D.,
(Class of 1814,)
FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;
"PREFERENCE BEING GIVEN TO WORKS
IN THE INTELLECTUAL AND
MORAL SCIENCES"
RECEIVED 12 Dec, 1878.



2
6

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. CHARLES ASSELINEAU, de la bibliothèque Mazarine; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; ÉD. DE BARTHÉLEMY; BAUDRILLART, de l'Institut; PH. BEAUNE; PROSPER BLANCHEMAIN; JULES BONNASSIES; J. BOULMIER; AP. BRIQUET; GUST. BRUNET, de Bordeaux; J. CARNANDET, bibliothécaire de Chaumont; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. COLINCAMP, professeur à la Faculté des lettres de Douai; PIERRE CLÉMENT, de l'Institut; comte CLÉMENT DE RIS, de la Société des Bibliophiles; CUVILLIER-FLEURY, de l'Académie française; docteur DESBARREAUX-BERNARD, de Toulouse; ÉMILE DESCHAMPS; A. DESTOUCHES; FIRMIN DIDOT, de la Société des Bibliophiles; baron A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; ALFRED FRANKLIN, de la bibliothèque Mazarine; marquis DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN, de la Société des Bibliophiles; J.-ED. GARDET; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, de l'Institut; ALF. GIRAUD, de Blois; JULES JANIN, de l'Académie française; PAUL LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; LE ROUX DE LINCY, de la Société des Bibliophiles; P. MARGRY; FR. MORAND, de Boulogne-sur-Mer; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; GASTON PARIS; baron J. PICHON, président de la Société des Bibliophiles français; RATHERY, conservateur à la Bibliothèque *nationale*; ROUARD, bibliothécaire d'Aix; SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française; SAINTE-BEUVE, de l'Académie française; ÉD. TRICOTEL; VALLET DE VIRIVILLE; FRANCIS WEY; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE.

PARIS
LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
M DCCC LXXVI

BP 123.1

1878, Dec. 12
Walker fund.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

CHOIX DE LETTRES INÉDITES

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS

HISTORIQUES LITTÉRAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES.

Nous allons continuer notre recueil de lettres autographes curieuses. Nous répéterons que nous les avons toutes copiées nous-mêmes sur les originaux.

Cette fois, nous nous présentons avec deux séries : lettres d'hommes et lettres de femmes; or, en galant éditeur, nous commencerons naturellement par ces dernières.

E. de B.

I

La reine Anne d'Autriche aura les honneurs de la première place. Elle s'adresse au duc de Longueville pour le consulter sur les ouvertures qui lui étaient faites par le roi Charles d'Angleterre pour tâcher de rétablir la paix intérieure, au moment où Condé semblait à la veille d'assurer le triomphe de la fronde.

« De Saint-Germain, ce 25 avril 1652.

« Mon cousin, j'ay tant de satisfaction de la manière dont vous vous conduisez dans ces affaires cy pour le bien du

service du roy monsieur mon fils et pour mon intérêt particulier que je n'ay pas voulu différer davantage à vous le témoigner par ces lignes de ma main.... (*déchirure*) par l'entremise du roy de la Grande Bretagne qui vint trouver le roy mon fils à Corbeil pour luy faire et à moy quelques ouvertures d'accomodement comme il a fait depuis à mon frére le duc d'Orléans et à mon cousin le prince de Condé. On est convenu d'un pourparler en ce lieu pour chercher les moyens de restablir la paix dans le Royaume et l'union et la confiance dans la maison royale. J'ay voulu vous en donner advis et vous demander vos sentiments sur cette négociation, sçachant bien que je ne seaurois consulter là-dessus une personne qui ait plus de connoissance et d'expérience que vous des affaires de cest estat, ny plus de passion pour la pacification des troubles, dont il est présentement agité. J'ay aussi beaucoup de satisfaction de ce qui se passe à Gien. Mais comme j'ay donné charge à Prioleau de vous escrire amplement sur ce sujet, je m'en remets à luy pour vous asseurer que je suis toujours avec l'affection la plus cordiale possible votre bonne cousine

« Anne. »

Le billet suivant est adressé par la duchesse de Bourgogne à sa grand'mère la duchesse de Savoie :

« Je suis ravies ma chère grand maman, qu'il vous paroisse que je profitte i'en ay grande envie mais quelquefois les plaisirs me dissipent un peu sur tout depuis que ie suis à Fontainebleau allant à touttes les chasses où je prens beaucoup de plaisir ie ne crois pas me tromper, ma chère grand maman, en me flatant de vostre amitié ce qui me donne une grande ioie soiez persuadée que ie suis pour vous telle que ie dois estre.

« De Fontainebleau ce 30e septembre 1698. »

Nous passons la plume à l'une des plus galantes grandes dames du XVIIe siècle; Isabelle-Angélique de Montmorency,

femme du duc de Châtillon, écrivait de Paris, le 19 septembre 1659, à la marquise de Vardes (1). — La duchesse, veuve de son mari, tué à la bataille de Charenton le 9 février 1648, avait perdu son fils unique au commencement de 1657.

« Je suis dans un estat si propre à plindre le vostre que je ne croy pas, Madame, qu'il y est personne qui est pris autant de part que moy à la perte que vous veunez de faire de Mme la mareshalle de Guaibrian. Je vous assure que je l'ay sentie come sy s'etoit pour moy mesme et qua près avoir songes tres lhontams au sirconstances de ce maleur et come quoy il arive a contre tams je me suis representé sant fois lefroy et l'afflicsion que vous aurois eu de vous estre treuvé présante dans un maumant sy funeste et sy affreux, car il est sertin que la mort est orible et surtout lors que l'on la voit emporter ce que l'on ayme. Je ne croy pas qu'il y est rien de sy sansyble ny de si cruele ; sela m'est arrivé sy souvant que j'an puis parler come sçavante, et depuis que vous estes partie je n'ay pas eu d'autre obiet devant les ieux: je soitte que celuy que vous avez eu n'est pas de suitte s'y facheuses que celle que je resans, car anfin je suis abatue et malade au point que vous ne me recognoitriez pas tant je suis chagrine et découragée. Je prie Dieu qu'il vous exsante toutes ces misères et qu'il vous envoye tout ce qui vous est nésessaire. Je voudray bien que vous usiez quelques comisions à me donner dans le peu de tant que je resteray icy, car je les feray de tout mon cœur quoyque je ne sorte point des bains d'où je vous écris : je feray cette efort pour l'amour de vous. »

La lettre suivante est de la duchesse de Choiseul; elle est des plus touchantes : elle est datée de Chanteloup, le 21 septembre 1771 :

(1) Catherine Nicolaï de Goussainville, femme du marquis de Vardes, gouverneur d'Aigues-Mortes, frère de Renée de Bec-Crespin, veuve alors du maréchal comte de Guébriant, morte à Périgueux le 2 septembre 1659.

« Écoutez-moi, malheureux père, malheureuse mére, écoutez-moi : je plains et partage votre douleur et je suis peut-être plus malheureuse que vous : il ne s'est pas encore passé un jour où je n'ai pleuré votre enfant, et je le pleurerai peut-être longtemps encore. Je me reproche sa mort dont cependant on m'assure que je suis innocente : je crois sans cesse entendre une voix qui me l'a reprochée et vous n'avez que de simples regrets.

« J'ai apris qu'en partant de Paris vous aviez regretté de ne m'avoir point laissé votre fils Louis jusqu'à l'arrivée de M. le comte de Chabot. J'ai cru devoir la légère consolation de vous donner cette petite satisfaction : je l'ai envoyé chercher, il est icy, il s'y plait, il désire d'y rester et je desire de le garder. Je l'ai demandé à M. le comte de Chabot : s'il me l'accorde et que vous y consentiez je le garderai. On m'avait proposé pour remplacer mon pauvre Van Esele un jeune allemand qui est dans les gardes françaises, excellent sujet à ce qu'on dit, grand claveciniste et grand compositeur : il est tout formé : j'en aurai joui tout de suite; il ne m'en aurait couté que la peine de le (*sic*) demander son congé et le gage dont je serai convenu avec lui : avec Louis, s'il me reste, il me faudra perdre le tems ou je l'enverrai à Paris étudier sous quelque grand compositeur et former son goût chez Balbâtre (1) : j'ai à risquer tous les dangers de son enfance et ceux de sa jeunesse : qui pourra me répondre de ce qu'il deviendra à 15 ou 16 ans ? alors au mépris de tous les soins que je lui aurai donné, il me quittera peut-être, ou me forcera à le renvoyer. Eh bien, j'aime mieux courir tous ces risques, éprouver tous ces inconvénients et avoir votre fils, le frère de mon pauvre Van Esel (*sic*) : un allemand qu'on me propose est de son âge ; il me déchirerait le cœur dans tous ces raports avec lui et me déplairait dans tout ce en quoi il ne lui resemblerait pas. D'ailleurs il ne

(1) Célèbre organiste, né à Dijon en 1729, mort à Paris le 9 avril 1799 : il était organiste de Notre-Dame.

s'accorderait peut-être pas avec Nanzy et votre fille, et je ne les sacrifierai à personne, quoiqu'ils me soient devenus inutiles depuis la mort de leur ami qui seul pouvait me les former. Cependant pour tirer parti de Nanzy je l'envoie à Paris étudier sous les plus grands artistes pour apprendre à accorder et à racommoder mes instruments, dont deux sons très-dérangés ; pendant le tems qu'il y sera, je lui donnerai un maître de violoncelle et un de basson ; d'après cela s'il veut travailler il pourra se fortifier ici dans ces deux instruments et j'exercerai M. Van-Esele à sa harpe. Si tous ces arrangements vous conviennent, monsieur, engagez vos enfants à faire leurs efforts pour réparer la perte que j'ai faite; ils seraient biens cruels s'ils ne tachaient pas, ils doivent avoir pitié de moi, de ma douleur ; ils doivent être contens de mes procédés pour eux. Je suis bien malheureuse, oui bien malheureuse. Tous mes plaisirs se sont changés en tourments, la musique que j'aimais tant et que je ne veux ni ne doit abandonner fait aujourd'hui mon supplice ; tout me la rapelle et rien ne la remplace ; ah! mon Dieu.... comptez à jamais, monsieur, sur ma sincère affection. »

Nous avons raconté la vie de Catherine-Charlotte de la Trémoille, princesse de Condé, en la justifiant, espérons-nous, de l'odieuse accusation formulée contre elle, d'après une correspondance conservée dans les riches archives de M. le duc de la Trémoille (1) : voici une lettre d'elle adressée à son cousin, le vicomte de Turenne ; elle n'est pas datée :

« Mon cousin, vous m'avez infiniment obligé de m'avoir mandé de vos nouvelles par M. du Plesis (2) et de l'assurance que vous me donnez de confiance que je dois prendre en luy : je m'assure que me faisant ce bien de m'aimer comme vous faites que vous ne me donneriez autre avy que ceulx que jugez m'estre les plus propres. Je les suivray

(1) Un volume in-18, Paris, Didier, 1872.
(2) M. du Plessis-Mornay.

toujours soit en cela ou an aultre occasion. Je lay veu aujourd'huy et je l'ay antretenu une bonne heure, se n'a pas esté sans parler de vous et il m'a fort édiffié en tous les discours que j'ay eu avee luy; j'essayray de laquery et le conserver comme il le mérite ; ce n'est pas peu d'estre asseuré de la bonne voluté d'ung si honneste homme qu'est celuy-là. Je me réjouissois infiniment de vostre venue en vos cartiers, mais je crains extrêmement de n'avoir ce bon heur; quelque chose que ce soit vous pouvez toujours disposer de mon service auttant que de ce qui vous est le mieulx acquis. Votre obéissante et plus fidelle cousine à vous servir. »

C'est encore une princesse de Condé qui va nous entretenir ; celle-ci est Fortunée d'Este, petite-fille du Régent : elle est datée du 15 novembre 1778.

« Madame de Lamballe étant venue chez moy hyer au soir, je n'ai pas perdu un moment pour l'informer, Monsieur, de la conversation que je venais d'avoir avec vous, et du désir que vous aviez d'obtenir au moins la promesse formelle du cordon bleu, puisque vous ne pouviez pas espérer le commandement d'une légion, le roi ne voulant point en créer de nouvelles. Ma nièce m'a promis de solliciter vivement la protection de la reine pour vous procurer cette grâce, et je lui ai remis en conséquence tous les papiers que vous m'aviez laissés entre les mains pour qu'elle puisse mettre sous les yeux de S. M. tout ce qui prouve les droits que vous avez aux grâces et aux bontés de S. M. : ayant vu ensuite par la lettre que vous m'avez écritte ce matin les demandes que vous formez dans le cas où celle du Cordon Bleu n'aurait pas de succès, j'ai pensé comme vous qu'il sera à propos que vous adressiez un mémoire à la reine dans lequel vous lui exposerez directement vos services militaires, les promesse du feu roi, les dégouts que vous avez éprouvés jusqu'ici, enfin tout ce que vous jugerez capable d'engager S. M. à s'intéresser à vous. Me de Lamballe que je viens d'en prévenir est du même avis que moi. Elle se

charge de la présenter à la reine et ne fera aucune démarche avant de l'avoir reçu. Je me flatte, Monsieur, que vous êtes bien persuadé de l'intérêt avec lequel je suivrai cette affaire, trop heureuse de pouvoir dans cette occasion vous donner une preuve convaincante de la parfaite estime que j'ai pour vous. »

Place ensuite à la Grande Mademoiselle :

« Come je croy, Monsieur, que vous aurez fait une partie de vos afaire depuis le temps que vous este partie d'issy et que c'est ce qui vous a empesché de vous souvenir de vos amis, j'espère que vous orez presentement le temps de leur escripre, cela vous delassera des afaires où vous estes employé et vous ne serez pas fasché de savoir des nouvelles d'un païs où vous avez desja beaucoup d'amis et beaucoup de monde qui vous estime. Je commenceray par vous dire que Me la duchesse de Lesdiguières vostre parente est dans une très-grande dévotion : son fils croit beaucoup et est fort joly. Je crois que dans quelques années vous le pouray voir en vostre païs. Ny par sa naissance, ny par son grand bien, il ne vous fera pas honte. Le roy a fait des merveilles pour la destruction des huguenots et il y a fort bien réussi, come vous le vairay par toutes les gazettes. Il prend aussy un grand soing de resjouir la cour par des choses magnifiques. Il fit la semaine dernière deux loteries magnifiques : il y donna cinq lots qui valoient 20 000 francs. La segonde l'estoit davantage. Il y avoit 13 000 billets que chacun tiroit pour son argent à 20 sols le billet. Mais par dessus les 13 000 francs de ardes qu'on avoit acheté des marchans le roy donna sing lots qui valoit vint mil francs. C'estoit des pendans d'oreilles de perles et de diamans : une table d'emeraude et de diamans et une montre de diamans ; le 5e lot, je ne m'en souviens plus : il y avoit beaucoup d'argenterie : jé gagné une très-belle aiguière bien pesante et bien travailliée. La presse estoit si grande que l'on ne s'y pouvoit torner. Il y en ora, à ce qu'on dit, encore deux, se sera de l'argent : il y ora un lot de 50,000 livres. Voila toutes mes

nouvelles. Mme de Guise est en retraite chez Mme de Miramion. Je lalay voir hier, gi retourne demain, elle en sortira dans deux jours. Je suis avec ma sœur ainée dans la dernière perfection : il n'y a point d'amitiés qu'elle ne me fasse. Si je la croyois je serois toujours avec elle. Ma sœur de Guise y est asé mal et c'est moy qui mest la pais : elles sont fort brouillées pour quelque jalousie ; on dit qu'elle a fort envie de se raccomodé. A dieu, Monsieur l'abé, croyez-moy toujours votre amie.

Montmartre, 16 février (1686).

« A M. l'abbé de Gondy à Florence. »

Voici une jolie lettre d'une des femmes les plus spirituelles du XVII[e] siècle, Mademoiselle de la Vigne, adressée le 17 mai 1665 à Huet, l'ami, tout docte prélat qu'il était, de toutes les précieuses du temps :

« Je veux bien, Monsieur, vous faire le plaisir de vous advertir que je viens d'écrire une lettre fort grondeuse à M. du Mesnil, mais de peur que vous ne vous laissiez transporter à un excès de joye qui seroit indigne d'un sage comme vous, je suis bien aise de vous aprendre en mesme temps que ma colère n'est qu'une feinte, et que je suis aussi peu faschée des douceurs qu'il me dit que de la nouvelle amitié qu'il s'est faite. Et pour marque de cela vous m'obligerez fort de lui dire que je lui permets de m'envoyer douze autres lettres aussi galantes que celle qu'il m'a escripte et d'aimer vingt-cinq jeunes et belles personnes à la fois, si le cœur luy en dit. Pour vous, Monsieur, je n'ay point d'advis à vous donner là-dessus. Je say que vous en faite parfaitement bien vostre devoir et j'ay appris de bonne part que vous n'usez pas vos petits rabats à Caen. Vous pouvez bien penser que je n'ay garde de blamer vostre conduite, moy qui n'ay pas le cœur de condamner celle de M. du Mesnil : faites donc en province tant de malheurs qu'il vous plaira ; j'en seray ravie pourveu que vous me fassiez la

grâce de croire que je suis vostre très-humble servante.

DE LA VIGNE.

Ce 17e de mars 1665.

« A M. Huet. »

Voici une lettre très-intéressante par les détails qu'elle renferme, adressée par l'incomparable Julie d'Angennes, duchesse de Montausier :

« Monseigneur,

« Quand je ne serois pas obligée de vous escrire pour vous rendre très-humbles graces de l'honneur de votre souvenir, j'en orez pris la liberté pour dire les nouvelles de nostre voyage quy a esté le plus agréable du monde. L'on a resu Me vostre espouse par tous les lieux où elle a passé avec des témoignages d'estime et d'affection incroyable. Monsieur vint à Blois exprès : nous avons veu sa metresse à Toúrs, quy ne vous depleroit pas sy vous la voiés par une porte, car dans un cabinet, je croy s'il m'en souvient que vous y avez veu autre fois d'aussy jolies filles qu'elle. J'ay aussy eu une grande conversation avec Me de Chevreuse : elle est bien plus sérieuse que vous ne l'avez veue. Je pense que l'étude de la théologie où elle s'occupe maintenant, en est peut-être cause. Pour se peïs je ne vous en puis aprendre de nouvelles que je n'ay veu les possédés de Loudun : il n'y a rien de si beau que cette maison ; nous n'avons pas seu nous empêcher de vous y souheter déjà catre ou six fois, et d'avoir plus d'égart à nostre plaisir qu'au bien public. Conservez-moy, Monseigneur, l'honneur de vos bonnes graces comme à la plus affectionnée : vostre très-humble et très-obéissante servante

duchesse de MONTAUSIERS.

Ce 2e sentembre (1657). »

Lettre écrite par Mme de Montespan et sa sœur, la spirituelle abbesse de Fontevrault, à Huet : elle est datée de

l'abbaye, le 24 octobre 1693 : le commencement est de la marquise :

« Sy nous pouvons parvenir à ce que vous souetez, je me m'etre dans des grande colère contre vous de tous les doutes que vous me faitte paretre, mais tant que lafaire sera in de sise je ne puis que soueter et travailler pour la conduire à bonne fin, soiez donc persuadée que........ tant que j'ay déja fait tout ce que j'ay pu croire de mieux et que mes souhaits sont tels qu'il ni a rien dont je ne voudrois achepter le plésir de vous avoir pour voisin. »

Puis le *post-scriptum* de l'abbesse :

« Je ne vous écris point pour ne vous pas fatiguer de deux lettres d'ici en mesme temps, de plus on n'ose s'expliquer ; je vois que les désirs ne sont point réfroidis depuis un an et qu'on fait sincèrement tout ce que l'on croit utile par la connoissance qu'on a du monde à laquelle il me semble que l'on doit se fier. Mon solliciteur continue ses soins et à de bonnes espérances : il me l'écrivoit encore hier. Croyez, Monsieurs, que personne ne vous honore plus que je fais. »

Les lettres de Mme de Motteville sont très-rares ; en voici une fort curieuse adressée à M. de Pomponne à l'occasion de sa disgrâce :

« Je courus chez vous, Monsieur, aussitôt après que mon laquais me dit vous avoir veu à l'hotel de Nevers, mais je ne vous trouvois plus et vous veniez de partir. Je pense que vous avez assez bonne opinion de moi pour croire qu'ayant l'honneur de vous congnoistre, je sens comme je dois l'estat ou vous estes, car il est impossible de vous estimer autant que je fais sans m'intéresser à tout ce qui vous touche. Le malheur suit ordinairement la vertu, et je pense que Dieu veut cela pour faire voir que qui le possède est si riche et doit estre si content qu'il ne doit pas se soucier de tout le reste. Si vous pouviez avoir Madame votre femme auprès de vous je ne vous plaindrois pas tant : je la trouve fort affligée et la pauvre Mlle Lavocat est dans un estat pitoyable : elle vous ayme plus que tous ses enfants ensemble et

elle a besoin que vous la consoliez vous-mesme de vostre exil. Je n'oublieray rien selon mes petites forces pour travailler à l'acourcir et m'estimeray fort heureuse de vous pouvoir faire congnoistre qu'en fesant profession de renoncer à la tendresse, j'en ai pourtant autant que je dois pour mes amis, et pour les personnes d'un aussi grand mérite que vous.

« Je suis vostre très-humble servante

« F. B. de Mauteville.

« A M. de Pomponne. »

(Février 1662.)

Marie-Louise de Gonzagne, fille du duc de Nevers, reine de Pologne (1612-1667), envoie au duc de Gramont, de Dantzick, le 9 avril 1660, une lettre remplie de détails historiques bons à recueillir :

« Je resu la lettre que vous m'avez escrite de Pau : je crois que selle-sy vous trouvera au retour de toute vos cérémonie et résouisance ; jan atant avec impatiance les relations pour voir sy cela me divertira. Ce n'est pas la mort du roy de Suède qui cose nos chagrins, mes lenportunité de ses coumisere qui se sont relachés de leur facheuse demande, mes chicane sur toutes les paroles tellement que nos traités sont encore sans conclusion. Desnoier ne l'avoit-il pas bien prédit que set inconmode personnage ne viveroit guerre ? les Suédois qui sont isi confese qu'il estoit insuportable, capable de ruiner leur païs : beaucoup de vice et ses vertus n'aloit qu'à la destruction : la mesme nuit de sa mort, il se fit une clarté et un bruit en ler entièremant extraordinaire, je pancé qu'il voulut en passant dire adieu à la Prusse qui luy avoit este sy chere : enfin Dieu nous donne la paix partout.

« L'on me mende de Paris que Me de Langeron estoit gouvernante des petits d'Orléans ; sy set affaire réusit sela la consolera de ses autres affere. Ses parans veule qu'elle fasse aveuglement ce qu'ils dessire sans s'informer sy la posibilité i est et sy sa satisfaction sy trouve : elle me paroit bien ré-

solue à ne se pas enbarquer plus avant sans de bonnes cotions : la desclaration que vous me mandez que l'on a faitte à sa sœur ne la touche pas beaucoup : elle ne met pas sa satisfaction dans les autres et enfin el voit fort bien que sy le parlement s'oppose, comme vous dites, elle trouvera une autre juridiction et soies asuré que le seul amour du bien laffera agir, que les menace de quelque nature qu'elle soit n'auront aucune forse ; soies encore asuré que le tams passe plus que l'on ne panse et sy vous vous souvenez d'une partie de se que je vous ay escrit vous y trouverez de coi ieustifier ce qui arrive. La conduitte de nostre bonne amie la mer a esté peu favorable au fantoni (*sic*) : japrand qu'il n'est pas encore à Lubec et il i a 4 semennes qu'il est parti : jé impatiance qu'il vous voie pour vous instruire des nouvelles de se païs isi. Je vous prie de ne me point oublier. »

II

Nous commencerons la série des lettres d'hommes par une suite de lettres de haut intérêt : elles émanent de M. d'Argenson, marquis de Paulmy, célèbre bibliophile, académicien et alors ambassadeur en Pologne. Elles sont adressées au président Hénault et renferment une foule de détails inédits et précieux pour l'histoire anecdotique de cette époque.

« Varsovie, 2 novembre 1760.

« S. M. Prussienne a trop d'affaires à présent, mon cher confrère ; il garde vos lettres trop longtemps ; il n'y a que huit jours qu'il m'a renvoyé avec son contreseing celle du 28 aout : ainsi je vous prie pour que je reçoive plutot de vos nouvelles de me les adresser dorénavant par la poste sous première enveloppe à M. le comte de Choiseul, ambassadeur à Vienne.

« Vous parler de tout ce que vous me mandiez au mois d'aout pour que vous le lisiez au mois de décembre, cela

serait trop ridicule et ressemblerait à cet homme silencieux à qui son compagnon de voyage voulait faire remarquer en sortant de Paris que les bleds étaient beaux et qui ne s'avisa qu'en entrant à Lyon de répondre qu'ils étaient bien verds.

« Vous parler d'ici et du tripotage républicain de la Pologne, ce serait vous parler une langue aussi inconnue que bonbons pour vous. Je vous dirai donc en deux mots que je me porte bien et Mme de Paulmy aussi : que comme nous nous intéressons fort à votre santé, nous vous prions fort de nous en donner des nouvelles et d'ajouter tout ce que le païs que vous habitez fournit de nouvelles intéressantes pour un Français expatrié. En revanche nous ne vous rendrons rien de la Pologne qui ne fournit pas matière à répliquer.

« Mme du Deffand vous aura sans doute communiqué ma dernière réponse : elle me fait une proposition folle et je l'ay prise au mot aussi follement et peut-être plattement, vous en jugerez. Mon oncle m'écrit, le 4 octobre, qu'il se porte assez bien, mais qu'il se trouve pesant : je n'aime pas cela. Ses enfants et la nièce qu'il attend ne l'allejeront pas : heureusement il a ses livres. Nous nous réjouissons ici du succès de M. de Castries : cela remontera-t-il le duc de Broglie ?

« Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse de tout mon cœur et je vous exhorte à continuer et à perfectionner sans moi le manuscrit que vous m'avez lu autrefois et qui roule sur le meilleur de mes amis après mon oncle et le meilleur des siens après moi. Cela sera important à lire pour tout le monde et touchant pour moi. »

« A Varsovie ce 16 novembre 1760.

« Vos lettres m'arrivent si tard et si inégalement, mon cher confrère, que je ne peux plus compter quand je les reçois, et que j'ay honte de dire quand elles ont été écrites : celles auxquelles je vais répondre sont du 17 septembre et du 18

octobre, et cependant je les ay reçues presqu'en même temps. Ne me plaignez pas trop de la Diette, elle a été assez courte pour ne me ruiner qu'à moitié, mais plaignez la Pologne qui ne peut pas en voir finir une et qui la voit toujours se rompre de meilleure heure : celle-ci n'a vécu en santé que trois jours et elle en a encore été quatre à l'agonie et puis le jour qu'elle a été enterrée tout le monde s'est avisé de s'apercevoir que c'était un grand malheur et ceux qui l'ont fait rompre en ont été au désespoir douze heures après qu'il n'était plus possible d'y remédier. Mais je romps le serment que j'avais fait de ne vous point parler d'affaires : rentrons dans les balivernes et ne disons mot surtout de l'affaire de Torgau.

« Que dittes-vous des petits couplets que Mme de Deffant m'a fait faire d'ici pour Mme de Beauvau ? Cela n'est-il pas admirable qu'on ait un chansonnier à Varsovie ? Aussi si l'on n'y faisait pas des chansons sur Paris, qu'y chanterait-on ?

« J'attends Tancrède et le czar Pierre, mais, hélas, quand les belles choses arrivent-elles ici ? quand elles sont sues par cœur à Paris et déjà traduites à Londres ! Je suis faché que le prince de Noisy n'ait pas réussi. Il m'avait fait plaisir à Versailles et à Bellevue, mais je sens bien que cela a paru mince. Nous nous italianisons tant en musique, nous nous anglaisons tant en religion, nous nous (*sic*) tant en politique, nous nous subtilisons tant en finances et en commerce, nous philosophons tant sur toutes sortes de matière que je ne sais ce que nous deviendrons à la fin. J'ai des nouvelles des Ormes : il parait que mon oncle se porte bien et qu'il est toujours aux Ormes en famille. Heureusement il y a des livres à arranger. Je voudrais bien qu'il nous y eust de plus vous et moi. Je suis très-faché de ce que vous me mandez de l'indisposition de Mme de Castelmoron, mais elle sera guérie il y a longtemps lorsque vous recevrez cette lettre et pourrez l'assurer de mes respects : n'y manquez pas, je vous en supplie.

« J'ai pris enfin la liberté d'écrire a la reine pour lui annoncer le succès d'une sollicitation que j'ai faite en faveur d'un neveu de Mme de Talmont. Je vous prie de me marquer si S. M. a reçu ma lettre avec sa bonté ordinaire et de me ménager toujours pour ses bontés en me mettant aux pieds de S. M. tant que vous en trouverez l'occasion.

« Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse : je ne suis pas trop gay aujourd'hui : j'ai mal dormi, je suis enrhumé : il commence à faire bien froid et j'ai bien aussi quelquefois quelques petites choses en tête qui la chiffonnent ! »

« Varsovie, 6 décembre 1760.

« J'ay reçu, mon cher confrère, votre lettre du premier du mois dernier : la conversation que vous avez eue avec Mme de Pompadour sur le chapitre de mon oncle est le duplicata de plusieurs conversations que j'ay eue sur le même objet avec elle-même : vous pouvez même vous souvenir que je vous ay conté tout cela dans le tems : il serait question de la désabuser de ce qu'elle croit que l'on intrigue toujours ou de la persuader que l'on n'intriguera plus. Mais vous savez combien les preuves négatives sont difficiles surtout quand on ne communique pas toutes les accusations en originales. Cette malheureuse prévention où l'on est qu'il intrigue, vous fera faire encore bien des voyages aux Ormes. Quant à l'embarras où vous êtes sur ce que vous devez rendre à mon oncle de cette conversation, je ne peux que vous donner pour conseil mon exemple, j'ay eu même conversation et je n'en ai rendu à mon oncle que ce qui pouvait lui être utile sans le mettre au désespoir. Je lui ai toujours promis de revenir à la charge tant que je serais à portée et je l'ai fait tant que j'y ai été, quoique j'aye vu dès le premier moment toutes les difficultés du succès, je l'ay soutenu honnêtement et sans le tromper d'un peu d'espérance parceque il ne faut jamais l'oter aux hommes qu'on ne veut pas accabler. Voila ce que j'ay fait et ce que je peux conseiller en gémissant sur le peu d'espérance que j'avais et

c'est d'après ce peu d'espérance que je me suis résolu à m'expatrier, car si j'avais espéré d'être utile à mon oncle, jamais je n'aurai perdu Versailles de vue, dussé-je y être traité comme un page après y avoir joué le rôle principal.

« Quant à moy je suis charmé que Mme de P. et M. de Choiseul en dise et en pense du bien. Le dernier m'a envoyé ici faire un fichu role et il ne se met pas beaucoup en peine pour me le rendre moins désagréable, mais j'ai, graces à Dieu, provision de sang froid, de courage et de patience. Veillez toujours, je vous en prie, à savoir si l'on continue à être content de moy. Je me flatte de faire tout ce qu'il faut pour cela, mais ce n'est pas tout de bien faire. Cette lettre-ci ne passe pas par la poste, aussi je vous y parle assez clair.

« Ne m'oubliez pas auprès de mesdames de Sechelles, de Castelmoron, du Deffant, et de Mirepoix. Auriez-vous moyen de pénétrer si M. le Dauphin et Mme la Dauphine sont contents de moi. »

« Varsovie, 15 avril 1761.

« Mon cher confrère, il va s'assembler ici une Diette extraordinaire qui sera peut-être fort tumultueuse, peut-être heureuse, peut-être infructueuse, mais en attendant on parle, on fronde, on menace, on critique, on chamaille, on dine à crever, on boit à mourir, on s'adresse à l'ambassadeur, on le prie de faire entendre raison aux uns et aux autres et puis quelquefois on est faché quand il dit qu'on ne sait ce qu'on fait : on lui fait cent rapports et cent autres : au milieu de tout cela pourtant il joue un rôle et même assez beau. Je voudrais que vous vissiez ce train-là, mais je voudrais bien qu'il fut fini, car il me fatigue et m'empêche de vous écrire comme je voudrais. J'ai pensé sauter en l'air moy 20e et Mme de Paulmy aussi : au moins c'était une petite conspiration des poudres qui aurait fait des vacances en Pologne et une ambassade à donner en France, mais la poudre a pris feu trop tôt et il n'y a eu que deux hommes

blessés. Nous sommes arrivés le coup étant parti et nous en avons été pour diner fort tard et fort mal. Le jour et lendemain cela a fait une grande nouvelle, et puis on n'en parle plus et j'ai diné hier au même endroit : la chambre qui a sauté est racomodée tant bien que mal et c'est partie remise, si non pour moi, au moins pour ceux à qui on en voulait.

« Le ministère de la guerre de M. de Choiseul commence bien glorieusement, Dieu en soit loué ! Je suis témoin que celui des Affaires Étrangères se soutient de même. Je n'ai lu ni roman de Rousseau, ni Mœurs du temps, ni Sobieski : je ne lis que la Diette prochaine et les institutions de Pologne jusqu'au moment où j'irai lire avec vous vos mémoires et vous consulter sur les miens. »

« Du 16 janvier 1762.

« ..... Il est sûr que M. le Duc de Choiseul opère des miracles pour la marine : l'affaire d'Espagne en est un autre pour la politique, et si lui et Monsieur son cousin font la paix en Allemagne, ce sera le troisième et le plus beau. Après cela nous empêcherons bien les Anglois d'avoir l'empire universel sur mer.... »

« Du 29 mai 1762.

« .... Vous avez raison, le czar pourrait se rendre l'arbitre de l'Europe, c'est peut-être même ce qu'il voudrait être, mais il s'y prend mal.

« Pour nos pauvres jésuites, on dira bientôt d'eux en France *Fuere ;* mais est-il étonnant qu'ils succombent sous les jansénistes qui ont perdu Pascal et Arnaud, puisque les jésuites ont aussi perdu leurs grands hommes. Quand il y en avait de part et d'autre la victoire se balançait : à présent qu'il n'y en a plus d'aucun coté, c'est à qui tombera le premier, et le jansénisme expirant entraine dans les enfers la compagnie sans crédit, sans force et sans conduite.... »

« 14 juillet 1762.

« Je suis aussi sensible que vous à la perte des jésuites, et j'en sens également toutes les conséquences : c'est l'effet et

la suite d'un système dont il y a long temps que je sens le danger, mais taisons-nous.... »

« Varsovie 18 décembre 1762.

« Trouvez bon, mon cher confrère, que ce soit vous que je prie encore pour l'année prochaine de présenter à la reine mes hommages. J'espère qu'elle les recevra toujours avec bonté, et qu'elle vous chargera de me le mander, si elle ne me fait pas l'honneur de m'en assurer moi-même.

« Je n'ai pas pu résister à une tentation dont je vous priray aussi de demander pardon à la reine, quand vous aurez reçu deux petits tableaux, que je vous envoyeray par la première occasion, mais qui quoique de taille médiocre ne peuvent pas entrer dans une lettre. Ce sont deux hermites qui m'ont paru de si bonne main et si dévots que les ayant trouvés ici à vendre à bon marché, je n'ai pu m'empêcher de les acheter pour vous les envoyer afin de les présenter à la reine. Ils sont dignes de figurer avec ceux que S. M. copie. Ne vous imaginez pas du reste que c'est là un trait de politique ministérielle pour faire souvenir la reine qu'il y a plus de deux ans qu'elle m'a fait espérer un Père du désert copié de sa royale main. Je sais bien que je lui offrirai toute une Thébaïde, où même les saints seraient de chair et d'os, et les arbres et les rochers en nature, que cela ne serait pas digne de la copie qui m'a été promise. Non et ce présent est très-désintéressé, mais si il faisait son effet, je serais plus content que ne l'étaient ces bons saints quand ils mouraient sur la paille et sur la cendre, car je crois que pour les croire bien aises il faut les prendre dans ces moments-là. Enfin vous présenterez mes saints, s'il vous plait, et ils m'obtiendront par leurs bonnes prières tout ce qu'il plaira à Dieu et à la reine.

« Quant aux affaires de ce pays, elles me font bien autant de mal, je crois, cet hiver que la saison. J'entrevois par tout des abymes se creuser sous la Pologne. Heureusement qu'une partie des environs est bien minée aussi, et que la

Russie est dans une furieuse agitation intérieure. Après avoir fait ma cour à la reine, voulez-vous bien la faire à Mme la duchesse de Luynes, à Mme la maréchale de Mirepoix, à Mme de Sechelles et à Mme du Deffand en attendant que je lui écrive moi-même.

« Je vous embrasse tendrement. »

Nous passerons ensuite à une lettre de Henri II de Montmorency, maréchal de France, décapité en 1632. Cette lettre, datée de Luçon le 18 janvier 1626, paraît évidemment adressée au cardinal de Richelieu, et elle montre en termes assez clairs les velléités de rébellion, pour ne pas dire plus, qui germaient dans l'esprit de ce vaillant homme de guerre :

« Monsieur,

« Je fais profession d'obéissance au pouvoir. C'est pourquoy la moindre connaissance de la volonté du roy m'a fait oublier mes indispositions et toute autre chose pour ne m'esloigner pas davantage de ceste armée. Je vous supplie très-humblement de vouloir tenir la main aux ordres que j'ay sy souvent demandé pour y faire subsister son service. Mes lettres jusques icy ayant esté sy peu considérées que j'ay esté obligé d'envoyer le sieur de Mirmont pour représenter de vive voix ce que l'on a escript et dont il est plenement informé. Sy vous prenez la peine de l'ouir vous trouverez à mon avis tout ce que je demande aussi juste pour moy qu'important pour les affaires de S. M. qui ne m'ayant rien fait sçavoir de l'ordre qu'elle a donné pour le Lenguedoc, je renvoie le remersiment à l'onneur de vostre amy et vous auray une obligation très-certaine sy vous favorisez la vive supplication que je luy ay réiterée par ledit sieur de Mirmont. Jatens ce témoignage de la bonne volonté que vous m'avez promise, laquelle je crois avoir méritée sy la passion que j'ay pour vostre service et pour en estre digne et si vous me croies autant que je le suis vostre très-humble serviteur. »

Le cardinal de Tencin adresse le 22 mai 1744 au maréchal de Richelieu une lettre qui contient des détails très-curieux au sujet de la difficulté que causait sa présence au conseil en qualité de cardinal. Il y parle aussi de négociations entamées pour amener la paix avec la Prusse. Le comte de Rottembourg, ancien ambassadeur de Prusse en Espagne, gendre de Mme de Parabère, après s'être ruiné au jeu, avait reparu à Versailles à ce moment en qualité d'agent secret du roi Frédéric, et n'avait pas tardé à présenter des conditions acceptables. Richelieu fut l'intermédiaire. Un post-scriptum très-piquant révèle l'excessive animosité de Mme de Tencin contre Maurepas.

« Voissi une petite addition pour vous dire que M. de Gesvre montre une lettre de l'armée où l'on luy dit que tout est en conclussion, que M. le maréchal (1) et vous n'êtes point d'accord, et que le duc d'Ayen déclare qu'il ne sait plus comment s'y prendre pour vous mettre d'accord. Vous sentez bien, mon cher duc, que ce sont des discours dont on vous rend comte et rien de plus.

« J'avois écrit au roy sur ce qui s'est passé par raport aux conseils : j'ay reçu ce matin une réponse très-satisfaisante; il approuve ma conduite et avoue qu'on auroit bien voulu que j'eusse pris le party de ne point assister au conseil, et qu'il avoit dit à Maurepas qu'il falloit me laisser mon libre arbitre, parce qu'il craignoit qu'ayant la préséance comme cardinal, je ne fusse faché de n'avoir pas la présidence : il ajoute qu'il est persuadé que je ne ferai jamais de fausse démarche.

« Je fais partir un courrier pour porter au Maréchal de Noailles une lettre de Rottembourg qui a receu son courrier et qui demande les ordres du roi pour se rendre auprès de S. M. et signer le traité conformément au projet que nous lui avons remis, à très-peu de choses près qui ne doivent pas arrester. Le roi de Prusse écrit au roy, au maréchal de

(1) De Noailles.

Noailles et à Mme de Chateauroux qu'il ira voir demain et qu'il consultera par mon conseil sur la façon dont il parlera au roi. Je lui ai déjà dit que je ne voulois en aucune façon qu'il parlât de moi et je sçay déjà que Mme de Chateauroux m'approuve et qu'elle pense qu'il ne falloit pas non plus qu'il parlât du maréchal de Bellisle quoiqu'il en eût l'ordre. Je connois la jalousie du maréchal de Bellisle et je n'ay point d'envie à l'exciter. Rottenbourg aura l'honneur de vous voir et comte que vous l'aiderez de vos conseils. »

P. s. (de la main de Mme de Tencin) :

« La marine de Brest est dans un état déplorable, Maurepas y gète le chat au jambes du chevalier de Camille (*sic*) qui n'en peut pas davantage. Il semble que s'est sa faute de ce que les vesseaux font eau et ne peuvent soutenir la mer. Faites donc chasser cet homme-là ! »

Nous terminerons par une lettre de Benserade, adressée à Huet, de Paris, le 30 août 1690, c'est-à-dire peu de mois avant sa mort : les autographes de ce poëte précieux sont très-rares.

« Monseigneur, je n'ay pas manqué de parler à Mme d'Armagnac (1) de votre affaire avec un peu plus d'empressement que je n'aurois fait pour la mienne propre et elle a mesme voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour s'en souvenir et pour y avoir plus d'attention, et tout à l'heure elle vient de m'envoyer un de ses gens d'affaires qui m'a dit mille choses là-dessus que je n'entens point et que je n'entendray de ma vie dans mes plus pressants intérests : il suffit qu'elle m'assure qu'elle aura tous les égards à ce qui vous touche en cette occasion par la seule estime de vostre personne, mais c'est un point qui est remis jusqu'à la saint Martin, et cependant il sera bon de voir s'il n'y a point moyen de l'acomoder. Pour moy quoique normand et passablement gueux, je n'entens ni chicane

(1) Catherine de Neuville de Villeroy, femme de Charles de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, morte en 1707

ni procédure et je laisse aller mes affaires comme il plaît à Dieu, et me contente de sentir ce que mon ignorance me coute là-dessus. Croyez bien que mon zèle ne s'endormira pas sur vostre affaire et que je suis tout à vous avec autant de respect que de vérité, c'est-à-dire infiniment. »

CORRESPONDANCE

DE MADAME DE KRUDENER ET DE JEAN-PAUL RICHTER.

Cette curieuse correspondance a été imprimée pour la première fois à Munich en 1863, dans un recueil en quatre volumes, publié à l'occasion du centenaire de Jean-Paul Richter (1). Jusque-là, les rapports de cet écrivain célèbre avec l'auteur de *Valérie*, avaient échappé à tous leurs biographes. Quelques-uns avaient bien remarqué le nom d'une Mme de Krüdner sur la liste des amantes poétiques de l'auteur d'*Hespérus*, mais ils s'imaginèrent que ce n'était pas la même. (V. notamment Parisot, article *Richter*, dans le supplément de la Biographie Michaud.) Cette opinion ne peut plus se soutenir en présence des lettres adressées par Julie de Krüdner à Jean-Paul, et *vice versâ*, qui se trouvent dans le troisième volume du recueil de 1863, et dans lesquelles il est longuement question de *Valérie*. Ces lettres, au nombre de onze, se réfèrent à beaucoup d'autres qui n'ont pas été retrouvées, ou qu'on n'a pas jugé convenable de publier. Elles prouvent que vers la fin du siècle dernier, Julie de Krüdner, comme bien d'autres Allemandes sentimentales et incomprises, faisait sa lecture favorite des œuvres de Jean-Paul, et que pendant huit ans au moins, de 1796 à 1804, il a existé entre eux une liaison d'amitié, qui même aurait pu s'appeler d'abord d'un autre nom.

Ils se virent pour la première fois à Baireuth, dans l'été de

(1) *Denkwürdigkeiten*, etc. (Particularités remarquables de la vie de J. P. Richter, 4 vol. pet. in-12, publiés par E. Förster. Munich, 1863.)

1796. Déjà séparée de son mari depuis plusieurs années, Julie de Krüdner faisait alors sur les bords du Rhin une excursion qu'elle comptait prolonger jusqu'en Suisse, pour se remettre des fatigues du précédent hiver parisien. Née dès 1766, bien qu'elle ne s'en vantât pas, elle n'avait encore rien perdu de ses charmes. La légèreté aérienne de sa taille et de sa danse, ses magnifiques cheveux d'un blond cendré, surtout ce charme pénétrant du regard qui devait chez elle survivre à la jeunesse, lui avaient valu des conquêtes nombreuses, mais éphémères, parmi les *Incroyables* du Directoire. Beaucoup étaient frappés, mais aucun ne mourait, et la plupart avaient même l'indignité de guérir assez vite! Ses relations avec Jean-Paul concordent précisément avec cette nouvelle phase de son existence, où les déceptions réitérées de l'a mour, et le pressentiment du prochain déclin de ses charmes, l'entraînaient à chercher, dans des régions plus éthérées, de nouvelles émotions et d'autres moyens de faire des heureux.

Ces lettres nous ont paru dignes d'être traduites, parce qu'elles se rapportent à l'époque la plus curieuse et la moins connue de la vie de cette femme singulière, celle où s'accomplissait, non sans regrets et sans rechutes, la transition de la galanterie au mysticisme.

Il faut dire encore que, malgré le ton d'exaltation passionnée qui règne dans cette correspondance entre un poëte de trente-trois ans et une *poëtesse* de trente, il ne faut y voir rien de grossier, de matériel; trois fois honni soit qui mal y pense! Ce ne sont là que des feux follets qui illuminent sans brûler, ou, si l'on veut, un de ces amours platoniques dont le P. Lemoyne dit sérieusement, dans son poëme de *Saint-Louis :*

Que, moins ils ont de corps, et plus ils ont de force.

C'était dans ce style que les lectrices enthousiastes de Jean Paul lui écrivaient d'ordinaire et qu'il leur répondait, et les vulgaires humains qui tenaient à ces dames par des liens moins immatériels, n'avait pas à s'inquiéter de ces flirtations dans l'éther. Ceci peut nous paraître étrange aujourd'hui, et n'en est pas moins exact. Pendant plus d'un quart de siècle, Jean-Paul a exercé sur les Allemandes le même prestige que Jean-Jacques sur les Françaises avant la Révolution. Sa plume infatigable faisait tout marcher de front; ses effusions avec Julie de Krüdner sont contem-

poraines d'autres lettres du même genre, adressées à des admiratrices non moins ferventes, notamment à la jeune et charmante femme d'un stoïque magistrat de Weimar, qui n'en prit jamais le moindre souci.

La première rencontre de Jean-Paul avec Julie, rencontre trop courte à leur gré, avait eu lieu à Baireuth au commencement d'août. A peine de retour à Hof, sa résidence habituelle, Jean-Paul implorait une lettre de sa nouvelle amie, qui l'avait absolument fasciné. La femme qui, à cinquante ans, put subjuguer encore l'empereur Alexandre par la magie de sa parole et de son regard, pouvait bien *à fortiori*, plus jeune de vingt ans, produire le même effet sur une nature aussi impressionnable que celle de Richter. Il lui écrivait : « Cette heure, pendant laquelle je vous ai entendue, descend à l'horizon, pareille à un beau coucher du soleil; votre lettre en ravivera les couleurs! Vous avez paru et disparu comme un rêve; et, depuis ce temps, je suis moi-même comme dans un rêve. Vous êtes du petit nombre des créatures privilégiées qui ont reçu l'étincelle divine en partage; votre regard pénétrant embrasse à la fois le ciel et la terre. » Julie de Krüdner s'était plainte sans doute d'être trop rarement comprise. Jean-Paul lui disait, pour la consoler : « Les grandes vertus semblent des défauts aux yeux du vulgaire. C'est ainsi que les mers lunaires nous semblent des taches à travers l'immensité. » (Hof, 22 août.)

Voici la réponse de Mme de Krüdner; nous n'en supprimons que quelques redites et quelques phrases franchement inintelligibles :

« Leipzig, 27 août.

« Moi aussi, je garde de vous un souvenir ineffaçable. Vos ouvrages m'avaient délicieusement émue, mais qu'est-ce que de vous lire auprès de vous voir ? Jamais je n'oublierai cette heure où l'expression de vos yeux, le son de votre voix... me représentaient la plus magnifique des harmonies : l'union de la science et du sentiment. Je sais assez mal la langue allemande, et j'ignore si je m'explique bien clairement. Mais vous me devinerez, car je vois avec un bonheur ineffable, qu'il vous a suffi d'un moment pour pénétrer dans les profondeurs les plus intimes de mon être.

« Qu'elle est douce, l'espérance de vous revoir ici, de vous ou-

vrir mon cœur, de vous en dévoiler, sans orgueil et sans fausse honte, les qualités aussi bien que les défauts ! Ce besoin impérieux d'entendre la vérité, de devenir meilleure, cet ardent désir de travailler au bonheur des autres, cet amour immense de l'humanité que je ressens en moi, que je retrouve dans vos ouvrages et qui m'en rend la lecture si chère, tout cela me prouve que, par vous, je deviendrai meilleure et plus heureuse... Et n'est-ce pas aussi quelque chose pour un philanthrope et un penseur tel que vous, de rencontrer un cœur aussi sincère que le mien, aussi dédaigneux des voluptés grossières, aussi sympathique au vôtre !

« Mes fautes même ont contribué à former mon caractère. *Mes faux pas m'ont appris à marcher droit ;* le malheur m'a initiée aux nobles jouissances. Je n'ai été trompée que rarement, du moins par des êtres doués de quelque sensibilité. Mais j'ai eu souvent des piqûres d'insectes, et de bien douloureuses ! Elles ont eu du moins cet avantage de me retirer le mauvais sang, celui que surexcite la moindre offense, qui engendre le découragement et le dégoût de l'humanité !

« J'ai atteint le sommet de cette montagne, dont les esprits vulgaires n'osent pas même rêver l'escalade. A cette hauteur, votre voix ne m'arrive plus que comme une vague harmonie, et même je cesse de l'entendre (1). Je vous dis cela sans orgueil. Ah ! je n'ai pas le droit d'être orgueilleuse, je suis encore trop imparfaite.... Mais je rends grâce à la Providence de m'avoir donné un cœur dans lequel le souvenir de tout ce qui est grand et beau se conserve vivant ; qui a tant plané dans les hautes régions de l'amour, de la vertu, de l'amitié, qu'il ne lui est plus possible de végéter dans un monde inférieur. C'est ainsi que dans un petit jardin sans horizon, j'avais toujours devant moi les Pyrénées, et je joignais les mains et je pleurais, croyant revoir leur cimes embrasées des feux du soir (2).

« Combien je regrette de ne pouvoir exprimer, décrire dignement tout ce qui est dans mon cœur ! Je suis comme une mine d'or ayant le sentiment de sa valeur, mais impuissante à se révéler. Je porte avec moi un trésor, et j'en vis ! Mais un philosophe, un homme de génie pourrait seul pénétrer jusqu'à ce trésor, reti-

(1) Qu'est-ce que cela veut dire ?

(2) Elle avait fait un voyage dans les Pyrénées au commencement de la Révolution.

rer mes pensées du berceau où elles sommeillent. C'est le privilége du génie de savoir ainsi comprendre et faire ressortir toutes les nuances morales, ressaisir dans l'ombre et faire resplendir tous les nobles sentiments. Aussi, je suis sûre que vous me comprenez, malgré mon langage défectueux. Je remercie la Providence de notre rencontre.... En m'écoutant, vous étiez ému jusqu'aux larmes; celle qui a pu toucher ainsi un homme tel que vous, doit valoir quelque chose.... Venez, venez dès que vous le pourrez, j'ai hâte de vous montrer toute mon âme, de vous raconter toute ma vie. *Surtout ne me jugez pas d'après ce que d'autres pourront vous dire de moi !...* (précaution caractéristique).

« Merci de cœur pour votre lettre. Elle charmerait quiconque a le sentiment du beau, mais moi, elle me transporte ! Puissent mes souhaits, mon amitié et les douces sensations que je vous dois, vous porter bonheur ! Souvenez-vous quelquefois que je ne vous oublierai jamais. »

Il y a là dedans bien de l'affectation et de pathos, mais aussi de la grâce et du sentiment. La comparaison de la *mine d'or* est ingénieuse, et tout à fait dans la manière de Jean-Paul. Mais Julie n'eût peut-être pas fait tant de frais d'éloquence, si elle avait su qu'au même moment son poëte écrivait assez lestement à Charlotte de Kalb, la dame de Weimar dont nous parlions tout à l'heure : « Je viens de voir Mme de K. à Baireuth. Elle va en Suisse *se réchauffer dans les glaciers.* » Qui trompait-on ici ? Ou le poëte était moins ému qu'il n'affectait de l'être, ou il voulait dissimuler ses sentiments à Charlotte. Cette deuxième hypothèse est plus vraisemblable, car Jean-Paul s'empressa de solliciter de Julie une seconde et surtout une plus longue entrevue. Mais pourquoi se voir à Leipzig, prosaïque séjour, où des visites d'importuns, et autres incidents vulgaires troubleraient à chaque instant les effusions des âmes, « fractionneraient en astres minuscules le soleil de l'enthousiasme ! » Pour éviter ces inconvénients, et peut-être aussi celui de se déranger, il proposait à sa belle correspondante de venir passer un jour dans la petite ville de Hof qu'il habitait. Ils auraient ainsi l'occasion de poétiser à loisir ; « elle pourrait, au gré de ses vœux, lui dévoiler sa vie entière, semblable à un paysage, tantôt assombri par des nuées d'orages, tantôt illuminé du soleil. » Il lui disait encore, faisant allusion à leur première entrevue : « Dans le fleuve de ma vie, vous avez fait surgir une île heu-

reuse, ne la laissez pas s'engloutir sans retour, faites comme Milton, qui, après le *Paradis perdu*, donna le *Paradis reconquis.* » (Hof, 3 septembre.)

Par une lettre du 9, encore datée de Leipzig, Julie acceptait ce rendez-vous philosophique et poétique. « Obsédée d'affaires désagréables, je n'ai qu'un moment pour m'entretenir avec vous, quand il me faudrait des heures, rien que pour vous peindre les sensations délicieuses que m'a fait éprouver votre dernière lettre. Mon enthousiasme pour toutes les choses nobles ou grandes que vous dépeignez avec tant de charme, les sentiments d'affection et d'admiration que vous m'inspirez justifient peut-être le désir que vous éprouvez de me revoir, désir que je partage. Oui, j'espère bien aller à Hof!... En attendant, vivez heureux, au milieu des créations du génie le plus riche, le plus fécond et le plus sensible ; et puissé-je être digne d'être quelque jour *naturalisée dans ce paradis !* »

Ces derniers mots semblent indiquer que cette aimable personne, poseuse autant que sensible, et n'ignorant pas l'habitude qu'avait Jean-Paul de mettre dans ses romans ses amis et amies, nourrissait secrètement l'espoir de figurer dans un prochain ouvrage.

L'entrevue projetée eut lieu, et fut des plus chaleureuses, si l'on en juge par les lettres suivantes. On voit par celle de Jean-Paul, écrite quelques heures après le départ de la belle visiteuse, qu'il avait obtenu la promesse d'un portrait, et même quelque chose de plus, une boucle de cheveux, qu'il aurait voulu « placer dans les constellations comme la chevelure de Bérénice ! » Il se déclare jaloux de la Suisse, qui va lui accaparer son amie pendant deux longs mois. « Et moi, disait-il, pendant tout ce temps, je n'aurai rien de votre âme, absorbée par ces magnificences alpestres; rien, si ce n'est peut-être un vague reflet de vos impressions... et je demeure tristement dans l'ombre projetée par une figure céleste qui s'envole !.... » Il paraît même, par la réponse de Julie, que cette première lettre avait été aussitôt suivie d'une seconde, dans laquelle Richter réclamait instamment une dernière entrevue avant ce cruel départ. Il était prêt à partir pour Baireuth, où Julie devait se trouver encore. Le charme avait pleinement opéré !

Dans sa réponse, Julie proteste contre la jalousie de son ami.

« Baireuth, 22 octobre.

« Je reçois à l'instant votre dernière lettre, cher ami, et j'ai à peine le temps de vous écrire présentement quelques lignes. Je pars d'ici demain matin.... J'eusse été bien heureuse de vous y voir encore une fois, mais *toutes les raisons possibles m'en empêchent* (1).

« Je devrais être sérieusement fâchée contre vous. Comment pouvez-vous croire que les beautés alpestres me feront oublier celui qui a si puissamment fasciné mon âme, celui que j'aime comme j'aime la vertu ! Vous êtes pour mon âme, cher Richter, ce que sera pour ma poitrine l'air si pur des hautes montagnes. Dans votre atmosphère, mon âme se sent allégée, rassérénée ; les plus nobles désirs m'enflamment, les plus grands efforts de vertu me semblent faciles. Et je pourrais vous oublier ? Ah ! rassurez-vous ! La nature elle-même, dont vous êtes jaloux, ne fera que me réfléchir votre image. En contemplant ses tableaux les plus imposants comme les plus enchanteurs, les fraîches et mystérieuses vallées, comme les glaciers colorés des feux du soir, vos descriptions se représenteront à ma pensée. Je me dirai : en le lisant, je pressentais déjà cette magnificence et ces charmes de la nature ; et cet écrivain de tant de cœur et de génie est maintenant mon ami !...

« Adieu donc ! je pense vous écrire de Zurich. Si vous recevez mon portrait, vous retrouverez peut-être sur ma physionomie un reflet de votre belle âme, comme dans une eau limpide, le soleil retrouve son image.

« Adieu encore, mes yeux se remplissent de larmes. O mon cher Richter, Ne pourriez-vous donc pas venir en Suisse ? Quelle céleste joie ce serait pour moi de vous y recevoir ! Présentement je m'éloigne de vous, mais la main de l'amitié s'étend d'un pôle à l'autre. »

Ce début promettait, mais ce n'était de part et d'autre qu'un beau feu de paille ; et comme souvent il arrive, ce ne fut pas du côté de la femme que le refroidissement commença. Une première lettre de Julie (perdue ou supprimée) ne reçut pas de réponse ; elle s'en plaignait doucement dans la suivante (Lausanne, 17 décembre) :

(1) Elle n'était pas seule....

« Quoi! pas un mot de vous, cher Richter, en réponse à ma lettre écrite de Constance! Que faites-vous donc? Ne pensez-vous pas quelquefois à votre amie? Mais je serais indigne des heureux moments que nous avons *vécus* à Hof, si je pouvais croire, seulement une minute, que vous m'ayez oubliée. Et vous? Pourriez-vous douter de moi?.... Oh! comment pourrais-je être coupable d'un pareil oubli, cher Richter; ici surtout, ici, où mille fois j'aurais voulu vous voir partager mon bonheur; où je me dis si souvent : comme il sentirait profondément, *lui*, et comme il saurait décrire ce qui te rend si heureuse, mais que tu n'es pas capable d'exprimer?

« J'ai trouvé ici la solitude que je cherchais. Je n'oublie pas pour cela l'humanité, mais seulement le labyrinthe du grand monde, cette mécanique impitoyable, que font mouvoir tant de vices grands ou petits. Je vis ici paisible, satisfaite, en présence de mon cœur. Hélas! les passions l'ont cruellement bouleversé ce pauvre cœur, et l'orage n'est pas fini. Mais il n'a rien perdu de sa sensibilité pour les plus exquises beautés de la nature, de l'art, de la vertu, etc.; et j'en remercie la Providence. *Mais ce cœur, s'en tiendra-t-il toujours à des rêves inutiles? Où est son énergie? Où sont les actes qui me relèveront enfin vis-à-vis de moi-même?....* »

On croit démêler dans ce curieux passage, le pressentiment de la tentative d'apostolat religieux et social, qui devait occuper la dernière partie de sa vie.

Elle priait aussi Richter de « l'aimer toujours comme sa meilleure amie », de lui écrire plus souvent, de lui indiquer l'époque où il viendrait admirer la Suisse avec elle. (On était alors à la fin de décembre!) Enfin elle lui demandait « s'il était vrai qu'Herder, dont elle lisait alors les ouvrages, fût devenu matérialiste. »

Mais les absents ont toujours tort, et les absentes aussi. La réponse de Jean-Paul, plus emphatique que chaleureuse, se fit attendre pendant plus de trois mois. « Je suis pour moi-même l'énigme la plus indéchiffrable, écrivait-il enfin pour s'excuser le 3 avril suivant (1797). Je serais moins stupéfait qu'une statue de madone parlât, que je ne le suis de mon long silence. » Après quelques autres excuses embarrassées, il s'empressait de « se jeter à côté », comme le Simonide de La Fontaine, se mettant sur le propos de son grand ami Herder, qu'il disculpait énergiquement

du soupçon de matérialisme. « Son cœur, disait-il, est un soleil; ses voies sont des voies lactées. Comment un tel esprit pourrait-il transformer le temple de la création en chapelle mortuaire de l'âme?... » Il protestait que le souvenir des entrevues de Baireuth restait gravé dans son cœur en traits de feu, mais déclinait positivement le rendez-vous en Suisse, « ne sachant quand son travail forcé d'écrivain lui permettrait d'admirer, autrement qu'en imagination, ces scènes sublimes de la nature. »

Il est probable que Julie fut médiocrement satisfaite de cette réponse de son poëte, car leur correspondance demeura interrompue pendant près de quatre ans. Ce fut pourtant elle encore, qui, se trouvant de passage à Berlin au commencement de 1801, reprit cette correspondance. Elle revenait à cette époque d'un voyage d'affaires en Livonie, et n'avait garde de séjourner longtemps à Berlin qu'habitait alors son mari, ministre de Russie près la cour de Prusse. D'ailleurs, malgré ses aspirations contemplatives et mystiques, Julie ne se croyait pas encore à l'âge où il n'y a plus de fautes à commettre, et Paris exerçait toujours sur elle, pour des raisons fort diverses, une fascination qui devait se prolonger encore pendant plus de trois ans.

Mme de Krüdner avait plus d'un motif pour se rappeler au souvenir de Jean-Paul. Depuis 1796, la réputation du poëte avait singulièrement grandi. La première partie de son nouveau roman, *Titan*, venait de paraître; il obtenait à Berlin un succès d'autant plus grand, que l'ouvrage était dédié aux quatre filles du duc de Mecklembourg-Strélitz, dont l'aînée n'était autre que la reine Louise de Prusse, si célèbre par ses charmes, et plus tard par des malheurs trop bien vengés aujourd'hui (1). Louise était une des grandes admirations de notre poëte; tout récemment encore, pendant un long séjour qu'il avait fait à Berlin dans les derniers mois de l'année 1800, il avait figuré parmi les convives intimes de Sans-Souci, dont la reine avait voulu lui montrer elle-même les appartements. Les gazettes des principales villes allemandes avaient signalé sa présence dans la capitale de la Prusse; les réclames de ce genre étaient alors bien plus rares, et avaient une bien autre portée qu'aujourd'hui. Tout le monde s'é-

(1) On sait que l'empereur d'Allemagne actuel est un des fils de Frédéric-Guillaume III et de Louise.

tait empressé de faire fête à l'auteur favori de la reine, et cette circonstance avait exercé une influence décisive sur la destinée de Jean-Paul, en rendant possible son union avec la belle et sensible Caroline Mayer, dont le père occupait un poste important dans la magistrature berlinoise (1).

Mme de Krüdner, qui avait habité Berlin dans sa jeunesse et y avait conservé des amis, ne pouvait ignorer les succès de Jean-Paul dans cette ville, les progrès de sa renommée. L'amitié d'un tel écrivain ne pouvait que lui faire honneur, et même lui être fort utile, s'il lui prenait quelque jour fantaisie d'essayer du roman écrit, après tant de romans en action. D'ailleurs, l'une de ses prétentions favorites était de produire, sur tout homme et en tout lieu, des impressions ineffaçables, qu'il ne tenait qu'à elle de raviver. Elle se décida donc à renouer cette liaison épistolaire, et écrivit à Jean-Paul, le 8 janvier 1801 :

« Jean-Paul ne peut m'avoir tout à fait oubliée. Il y a entre nous un lien que ne sauraient détruire ni le temps, ni l'éloignement. Le charme de ces heureux souvenirs ne saurait être tout à fait évanoui. Vous m'aviez fait tant de bien !... Ni la Suisse et ses merveilles, ni les orages intérieurs, ni les jours plus tranquilles d'un bonheur caché, n'ont pu bannir de mon âme votre souvenir. Votre image est toujours pour moi une harmonie ; elle m'apparaît semblable à la bienfaisante nature, s'adaptant comme elle à toutes les dispositions du cœur, à toutes les situations de la vie, parce que, comme la nature, votre génie est inépuisable. J'ai admiré en vous l'union du génie et de la vertu, travaillant de concert au bonheur de l'humanité ; c'est ce qu'on peut voir de plus beau dans

(1) Cette union n'eut lieu qu'au mois de mai 1801, mais elle était arrêtée dès le mois de novembre précédent. Jean-Paul avait alors trente-sept ans. Outre que sa future était une jeune personne fort agréable et grande admiratrice de son talent, le succès de cette négociation matrimoniale lui offrait une vive satisfaction d'amour-propre. On sait que l'auteur de *Titan* était le fils d'un pauvre organiste de campagne ; jusque-là ses avantages physiques, et le prestige de son talent, avaient fait oublier son humble naissance à plus d'une fille noble, mais non aux parents, avec lesquels il fallait bien s'expliquer à la fin, quand il s'agissait de mariage. Tout récemment encore, un projet d'hymen avec une jeune dame d'honneur de la duchesse d'Hilburghausen, Caroline de Fauschtersleben, avait manqué par suite des répugnances aristocratiques de la famille.

ce monde! M'auriez-vous oubliée? Je ne puis le croire. Je suis une de ces âmes silencieuses et cachées auxquelles vous apparaissez comme un astre lumineux et bienfaisant.... »

Nous n'avons pas la réponse de Jean-Paul; mais une dernière lettre de Mme de Krüdner, du 10 mars 1804, prouve que dans cet intervalle de trois années ils s'écrivirent à diverses reprises, que même ils se virent plusieurs fois, et que Julie fit connaissance avec la jeune femme de Jean-Paul. Celle-ci, déjà mère de deux enfants, sûre de l'affection de son mari, ne se préoccupait guère de ses anciennes *flirtations;* elle aurait eu trop à faire.

La dernière lettre de Julie de Krüdner, curieuse à plus d'un titre, est datée de *Kützow près Berlin*, 10 *mars* 1804. Elle avait quitté Paris au plus tard vers la fin de février. Elle a prétendu depuis, et tous ses biographes ont répété d'après elle, que c'était l'exécution du duc d'Enghien qui l'avait fait fuir de France. Or, nous la voyons installée en Prusse dès le 10 mars, et ce fut seulement, on le sait, dans la nuit du 15 au 16 de ce mois qu'eut lieu l'enlèvement du duc d'Enghien. Il est donc bien évident que la fugue de Mme de Krüdner, antérieure de plusieurs jours à cet événement tout à fait imprévu, était déterminée par d'autres motifs. Mais, la catastrophe du duc d'Enghien ayant suivi de près, la baronne, pour donner du relief à son départ, imagina de dire que ce meurtre en avait été la cause, et finit peut-être par le croire elle-même.

Voici cette dernière lettre à Richter; cette pièce, éminemment caractéristique, est le complément indispensable de *Valérie.*

« C'est en vain, cher ami, que je vous ai dernièrement écrit de Suisse, et ensuite de France. Je n'ai pas de réponse; j'ignore si vous avez reçu mes lettres, si vous et votre chère Caroline m'aimez toujours. Mais j'ai foi dans votre cœur; tous deux vous m'aimez encore, puisque je vous aime. O chers amis, vous qui souvent avez jonché de fleurs sous mes pas l'aride et sablonneux chemin de la vie mondaine, vous avec lesquels j'ai vécu plus d'une heureuse matinée de printemps, votre souvenir me revient au cœur avec celui des fleurs, des rossignols, et de tout ce qu'il y a de beau dans la nature, et de tout ce qu'il y a de bon dans l'humanité.

« Depuis notre dernière entrevue, j'ai essuyé bien des cha-

grins ; mais la Providence, toujours plus clémente que nous ne le méritons, m'a fait aussi bien des grâces.

« Je ne sais si je vous ai parlé de ma *Valérie*. Mais vous savez peut-être déjà que ce livre a obtenu un grand succès à Paris. Vous verrez avec plaisir qu'un ouvrage religieux, moral et philosophique comme celui-là ait pu être si goûté en France; les écrivains les plus distingués en ont parlé avec éloge dans les journaux. Les mères donnent à leurs enfants le nom de Gustave ; on voit, jusque dans les boutiques, des femmes lire *Valérie* en pleurant; je reçois de tous les côtés des vers, des félicitations. Mon livre est décidément à la mode; mais *ne croyez pas que je sois vaine de ce succès* (!).

« Écoutez l'histoire de mon roman. J'habitais alors sur les bords du lac de Genève; j'y menais une vie tranquille, enchantée, au sein de la nature. En face de moi j'avais le mont Blanc, sur lequel le soleil couchant jetait chaque soir un voile rose en signe d'adieu; autour de moi j'avais les rives délicieuses du lac, des futaies majestueuses, et l'air pur des Alpes. J'errais, perdue dans la contemplation de ces scènes magiques, demandant à Dieu le bonheur de lui plaire, de pouvoir être utile à mes semblables, d'aimer, comme vous l'avez dit si bien, l'infini dans le fini! C'est dans cette disposition d'esprit que fut conçue ma *Valérie*, fille du recueillement et de la prière. Elle ne peut pas être une étrangère pour vous! Votre âme, vos écrits, votre amour de la nature m'inspiraient, alors que j'écrivais ces pages; *Valérie* a jailli de mon âme, et je ne sais plus si c'est un livre ou un souffle (1).

« Et maintenant, cher Jean-Paul, j'ai une demande à vous faire. Je pars pour la Russie; un devoir sacré m'y appelle : j'y vais affranchir mes serfs. Pour avoir là-bas quelque crédit, il faut être honorablement connu. J'ai besoin surtout, pour pouvoir faire quelque bien, d'être appréciée de notre excellent Empereur; vous pouvez m'y aider, cher Richter! Soyez donc assez bon pour faire

(1) On remarque que dans ce récit de la composition de *Valérie*, il n'est nullement question de l'histoire si souvent racontée à d'autres, d'un dernier amoureux, mort d'un excès de discrétion compliqué d'une affection de poitrine. Il y avait dans tout cela, comme dans tout ce qu'elle disait d'elle-même, quelques parcelles de vérité, perdues dans bien des détails absolument imaginaires. Bien que Julie ait prétendu fonder une religion, tout ce qu'elle disait n'était pas parole d'Évangile.

un petit article (*Recension*) sur *Valérie*. Avec votre réputation, votre originalité exquise et votre style enchanteur, vous ferez sûrement la fortune de mon livre en Allemagne. Je vous embrasse tous deux cordialement. »

C'est quelque chose toujours d'assez comique, bien que de fort ordinaire aujourd'hui, que ce débordement de phrases sentimentales, d'éloges emphatiques, aboutissant à une demande de réclame.

Dans sa réponse du 7 juin suivant, Jean-Paul fait de *Valérie* un éloge légèrement ironique, mais sans promettre d'article. Il reproche gracieusement à Julie de ne pas s'être arrêtée pour le voir la dernière fois qu'elle a repassé le Rhin.

« Vous avez passé tout à côté de moi, comme ferait un rossignol auprès d'un homme endormi ; mais cette fois c'est le rossignol qui était en faute. *Valérie* est une source limpide et bienfaisante (*Gesundbrunner*), dont les eaux guériront les Français, moralement si malades. Votre héroïne, que vos amis ont bien reconnue, ne s'étonnera pas d'apprendre qu'elle a gagné mon cœur. La mort de Gustave est un superbe coucher de soleil ; personne n'était encore si bien mort en français !

« Alexandre de Russie se distingue de son homonyme le Macédonien, en ce qu'il donne la liberté au lieu de la prendre (1), tandis que la France, avec toutes ses conquêtes, est aujourd'hui conquise elle-même par un Corse...

« Puissent les nuages de votre vie disparaître aussi rapidement que font ceux du ciel ! »

Ici se termine brusquement cette correspondance. Il serait téméraire d'affirmer que toute relation ait cessé à partir de cette époque, entre Jean-Paul et Mme de Krüdner, mais leurs rapports n'eurent plus sûrement le même caractère de chaleureuse intimité. A des facultés poétiques éminentes, Richter joignait un bon sens, qui faisait absolument défaut à l'auteur de *Valérie*. Il n'était pas d'humeur à devenir jamais le disciple de son ancienne admiratrice, quand celle-ci, passant de la rêverie à l'action, s'improvisa prophétesse et pontife d'une religion nouvelle. Toutefois, il demeure certain que la lecture assidue, passionnée, des écrits de

(1) Cet éloge anticipé ne devait être mérité que soixante ans plus tard, par un autre Alexandre.

Jean-Paul avait exercé sur Mme de Krüdner une influence profonde. Ce qu'elle lui dit dans sa dernière lettre à propos de *Valérie* n'est pas un vain compliment. Il y a entre cette œuvre et celles de Richter, une similitude frappante qui n'aurait pas échappé à la sagacité de Sainte-Beuve, s'il avait connu les ouvrages de Richter. Elle en reproduit, dans un cadre plus restreint et avec des couleurs moins vives, les qualités et les défauts. Le style même a plus d'analogie avec la manière de Richter que celui d'aucun autre écrivain français. Il lui ressemble, un peu, il est vrai, comme une cascade de jardin anglais, artistement agencée, peut ressembler à la chute du Rhin.

Baron Ernouf.

MADAME LA COMTESSE D'ORIVAL DE CRIEL

Madame la comtesse Lise Églé d'Orival de Criel, chanoinesse de l'ordre de Sainte-Anne, vient de mourir. Tante bien-aimée et si regrettée d'un de nos meilleurs bibliophiles, qu'elle aida de ses conseils, de ses encouragements, et toujours prête à tous les sacrifices pour les soutenir; son érudition, son goût pour les arts, pour les lettres où elle excellait, lui font trouver une place toute naturelle dans ce Bulletin.

Son âge, son caractère d'un autre siècle, conservèrent au milieu des traverses et des rudes épreuves de la vie, et jusqu'au terme d'une longue carrière, la sérénité, l'amabilité, la simplicité, la chaleur de la jeunesse, et on peut dire que par un privilége de Dieu, elle ne connut ni les infirmités du corps, ni celles de l'esprit. Résignée, dévouée, d'une bienveillance ineffable, la Providence aura voulu peut-être lui tenir déjà compte des qualités de son cœur. Qui la voyait, la connaissait, voulait la revoir et l'aimait. Sa charité envers les pauvres et envers le prochain était égale. Toujours gé-

néreuse, toujours indulgente, toujours d'une grâce exquise, toujours d'une douceur angélique.

La peinture, la musique, la poésie, avec une immense amitié pour les siens, se partagèrent son existence; et comme les vraies amitiés entraînent toujours d'immenses douleurs, elle marchait à travers la vie, cherchant à se reposer dans l'étude et dans ces arts qu'elle chérissait aussi, des blessures dont les événements la frappaient.

Ferme dans sa foi religieuse, ferme dans sa foi politique, elle est morte son *Credo* dans le cœur : DIEU, LE ROI.

La comtesse d'Orival de Criel était sœur de madame de Lignerolles dont nous déplorions la perte il y a quelques années. En elle s'éteint la famille d'Orival de Criel, une des plus anciennes de Normandie.

Elle est citée parmi les grands seigneurs normands qui prirent part aux expéditions de Naples et de Sicile (1003),

Passèrent avec le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre (1066),

Et de la Terre-Sainte, avec Godefroi de Bouillon (1095).

D'Orival, seigneur de Drosey, de Criel, porte : de gueules, à la fasce d'or accompagnée de trois molettes d'éperons d'argent.

LISE ÉGLÉ, ces deux noms, frais comme le printemps,
Couronne de jeunesse à ses quatre-vingts ans,
Semblent sur son tombeau comme un dernier sourire;
Ils disent Grâce, Esprit.... tout ce que l'on admire,
Tout ce qui sait charmer, dans ces noms est tracé,
Et tout ce qui n'est plus !... la mode en a passé.

La comtesse L. de l'E.

Paris, 8 janvier 1876.

ACHILLE JUBINAL

La fin de l'année 1875 a été meurtrière pour le monde des lettres. Dans l'espace de quelques heures, à la perte de la Guéronnière, sympathique et éloquent publiciste, à celle de Saint-Gorges, librettiste ingénieux et fécond, est venue s'ajouter celle d'Achille Jubinal, qui mérite une mention particulière dans ce recueil, comme érudit et comme curieux. C'était un des derniers survivants de la phalange romantique de 1830, un de ceux qui, par leurs travaux, ont donné la plus vive impulsion à l'étude du moyen âge. Tous nos lecteurs connaissent son beau recueil des anciennes tapisseries, dont l'éloge n'est plus à faire; son travail sur Rutebeuf, poëte lyrique et satirique des plus remarquables, dont on soupçonnait à peine l'existence avant la première édition qu'en donna Jubinal en 1834. Nous citerons encore ses deux volumes de *Contes et fabliaux* du xve siècle; les *Mystères inédits* en 2 volumes et ses recherches sur Montaigne, sa curieuse brochure sur les relations de Sismondi avec Napoléon pendant les Cent jours, un intéressant récit d'excursions dans ses chères Pyrénées, dont personne ne parla jamais avec une émotion plus chaleureuse, plus communicative.

Les préoccupations politiques, et surtout le labeur incessant et dévorant de la presse quotidienne, n'ont pas laissé le temps à Jubinal de tenir tout ce qu'il promettait comme littérateur et comme érudit. Nous n'avons pas à juger en lui le journaliste, ni le député; qu'il nous soit seulement permis de rappeler la sincérité d'un dévouement qui avait resisté à l'une des grandes catastrophes de ce siècle.... Atteint pendant l'*Année terrible* d'une attaque de paralysie qui toutefois n'avait rien diminué de son activité d'esprit, il s'était occupé, dans ces derniers temps, d'une nouvelle et définitive édition de son Rutebeuf, que nous avons signalée aux lecteurs du *Bulletin*.

Jubinal était aussi un collectionneur passionné, intelligent, infatigable. Admirablement secondé par la compagne dévouée de sa vie, il avait formé non pas un simple cabinet, mais un véritable musée de curiosités, armes, meubles et bijoux des meilleures épo-

ques de l'art, dont on retrouve de beaux spécimens dans les trois derniers volumes de M. P. Lacroix, publiés par M. F. Didot. Disons encore que peu d'hommes ont été plus obligeants, plus serviables, en toute occasion et de toute manière. Aussi comptait-il de nombreux amis dans tous les camps; on l'a bien vu à ses obsèques!

B. E.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES.

VENTE DE LA LIBRAIRIE TROSS.
(1re partie) (du 15 au 23 décembre).

363. Bonificacius. Liber sextus decretalium. *Venetiis impressus* (1476); gr. in-fol. goth. d.-rel. non rog. imprimé sur PEAU DE VÉLIN, quelques feuillets manquaient. — 600 fr.

484. Valturii de Re militari libri XII ad Sigism. Pandulfum Malatestam. *Joannes de Verona oriendus, Nicolais impressit*, 1472; in-fol. caractères ronds, cuir de Russie, tr. dor. — 520 fr.

Première édition remarquable par son exécution et les 82 figures gravées sur bois dont elle est ornée. — L'exempl. avait quelques piqûres de vers.

648. Maximilian II Begræbniss (zu Wien), des Kaisers Maximilian II (enterrement de l'empereur Maximilien II); 9 grandes planches gravées en bois, coloriées à l'époque, 1577; gr. in-fol. obl. cart. — 205 fr.

La planche sixième était plus courte que les autres.

734. Piranesi (J.-B. et C.-F.), édition originale; 18 vol. in-fol. maxo. — 550 fr.

697. Amman (J.). Insignia sacræ cæsaræ Majestatis, principum electorum. *Impressum Francofurti ad Mænum*, 1579; in-4, fig. mar. Lavall., tr. dor. (*Hardy-Mennil*). — 179 fr.

746. Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la musique, par F. Marin Mersenne. *Pariis*, 1636-37; 2 tomes en 1 vol. in-fol., figures, v. — 300 fr.

Plusieurs imperfections étaient signalées au catalogue.

752. Tritonius P. Harmonie super odis Horatii Flacci. *Impræsse Augustæ*, 1507; in-4, cart. — 205 fr.

772. Vecellio. Corona delle nobili et virtuose donne. Libro primo, secondo, terzo. *In Venitia, appresso Cesare Vecellio*, 1600; 4 part. en 1 vol. pet. in-4. obl. cart. — 520 fr.

Recueil fort rare ainsi complet. L'exempl. seulement cartonné peut devenir un très-beau livre *arrangé avec goût*.

862. Manilii Astronomicon. Ex officina Joannis de Regiomonte habitantis in Nuremberga oppido Germaniæ. *S. d.* (1471), in-4, caract. ronds, maroq. r., tr. dor. (*Lortic*). — 220 fr.

Ce rare volume en aussi belle condition vaut davantage.

1177. Plinii Secundi Epistolarum libri VIII (*Venitiis Valdarfer*), 1471; gr. in-4, caract. ronds, maroq. r., tr. dor. (*Lortic*). — 210 fr.

Ce beau volume a été acheté pour l'Allemagne. Le mérite de ces livres du quinzième siècle est en ce moment tout à fait méconnu et délaissé des amateurs; lorsque plus tard les bibliophiles mieux avisés ou mieux éclairés les rechercheront, on n'en trouvera plus d'aucune manière.

1214. Portulan de la plus grande beauté, de la première moitie du XVIe siècle, 10 feuillets de vélin contre-collés dos à dos; maroq. rouge à comp., tr. dor. — 755 fr.

Ces magnifiques cartes marines sont d'une conservation parfaite. On les estimait davantage autrefois en France.

1215. Perlinghieri. Geographia in terza rima et lingua toscana distincta. *Firenze*; gr. in-fol. mar. vert. tr. dor. (*Gruel*). — 560 fr.

Précieux volume et dans une superbe condition; une curiosité de premier ordre.

1216. Bartolomeo de li Sonnetti (*Zamberto*), Isolario. *S. l. n. d.* in-4, goth. vélin. — 200 fr.

1246. Duplan Jean. Opera dilettevole da intendere, nella qual se contiene doi itinerarii in Tartaria. *Vigenia*, 1537; in-8, mar. r. tr. dor. — 150 fr.

1253. Suchen. De Terra Sancta et itinere Iherosolimitano. *S. l.* (*Argentorati*, *Eggesteyn*, *circa* 1473); in-fol. goth. cart. — 150 fr.

Depuis la remarquable collection du comte Charles de l'Escalopier, léguée, comme on sait, à une bibliothèque de province, il n'y a plus de collection spéciale des *Voyages en Terre Sainte;* collection vraiment française et intéressante. Nous devons toutefois signaler celle de M. Charles Schefer, mais il n'y en a pas d'autre.

1256. Pechwarodino (Gabriel de). Compendiosa quidam; nec minus lectu iocunda descriptio urbis. Hierusalem (vers 1500); in-4 goth. peau de tr. — 480 fr.

1299. Cronica. Registrum huius operis libri cronicarum cum figuris et imaginibus ab inicio mundi. Auctore Hartmanno Schedel. *Anthonius Koberger Nuremberge impressit*, 1493; gr. in-fol. goth. parchem. — 320 fr.

1315. T. Livii historiarum romanorum decades, cum epistola Andreæ episcopi Aleriensis (*Venitiis*), 1470; gr. in-fol. mar. brun, fil. tr. dor. (*Belz-Niedrée*). — 251 fr.

1319. Historiæ Augustæ Scriptores. *Mediolani*, *Philippus de Lavagna*, 1475; 3 part. en 1 vol. in-fol. caract. ronds, mar. brun, tr. dor. (*Gruel*). — 200 fr.

1438. Beda. Historia ecclesiastica gentis Anglorum. (*Argentorati*, *Eggestein*, *circa*, 1472). Eusebii Cæsariensis historiæ ecclesiasticæ. (*Argentorati*, *Eggestein* circa 1472); 2 tonnes en 1 vol. in-fol. rel. en bois. — 259 fr.

1507. B. Varchi. Storia fiorentina. *Colonia*, *P. Martello*, 1721; in-fol. vélin. — 678 fr.

Il faut consulter le *Manuel* de Brunet sur les particularités qui distinguent les exempl. de ce livre.

1517. Leges et statuta reipublicæ Veronensis. *Impressio facta est in urbe Vicentie*, 1475; in-fol. caract. ronds, d.-rel. — 235 fr.

1555. Cronica, die, van der hilliger stat Coellen (1499); in-fol. goth. fig. coloriées à l'époque, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Boyet*). — 350 fr.

Aux armes du prince Eugène, de Savoie.

Vente de la bibliothèque de M. L. de M. (du 27 janvier et jours suivants 1876).

6. Les œuvres de P. De Ronsard. *Paris, G. Buon*, 1584; in-fol. mar. r. fil. à comp. tr. dor. (*Hardy*). — (Première édition). — 120 fr.

7. Les œuvres françoises de Joachim Du Bellay. *Paris, F. Morel*, 1569; in-8, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — (Première édition collective des poésies de Du Bellay). — 280 fr.

Ce même exempl. avait été adjugé à 205 francs à la vente Léopold Double.

17. Essais de Michel de Montaigne. *Paris, Richer*, 1587; in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Hardy*). — (Troisième édition). — 600 fr.

18. Essais de Montaigne, *Paris, l'Angelier*, 1588; in-4, titre gravé, v. m. — (Cinquième édition. Exemplaire aux armes de Mme de Pompadour). — 1055 fr.

19. Les essais de Montaigne. *Amst.* (*Bruxelles, Foppens*), 1659; 3 vol. in-12, part. mar. r. fil. tr. dor. — (*Anc. reliure*). — 365 fr.

H. 152 millim.; vendu 135 francs à la vente du prince Radzivill.

35. Les satyres du sieur Regnier. *Paris, Du Bray*, 1613; in-8, vélin. — 175 fr.

62. Le théâtre de P. Corneille. *Rouen* et *Paris, A. Courbé* et *G. de Luyne*, 1660-1666; 4 vol. Poëmes dramatiques de Th. Corneille. *Rouen* et *Paris, G. de Luyne*, 1665; 2 vol.; ens. 6 vol. in-8, fig. mar. r. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 499 fr.

63. Le théâtre de P. Corneille. *Imprimé à Rouen, Paris, Guill. de Luyne*, 1664; 2 vol. in-fol. maroq. r. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 375 fr.

74. L'imitation de Jésus-Christ, traduite en vers français, par P. Corneille. *Rouen, L. Maury*, 1656; in-4, fig. de Chauveau, maroq. r. fil. tr. dor. (*Hardy*). — (Première édition). — 150 fr.

79. Œuvres de Scarron. *Amsterdam*, 1752; 7 vol. pet. in-12, part. figures, maroq. citr. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 250 fr.

104. Les amours de Psiché et de Cupidon (de la Fontaine). *Paris, Barbin*, 1669; in-8, maroq. or. doublé de mar. vert, mosaique, dor. à pet. fers, tr. dor. (*Hardy*). — (*Édition originale*). — 551 fr.

107. Fables choisies, mises en vers, par de la Fontaine. *Paris, Denys Thierry* et *Cl. Barbin*, 1678, 1679 et 1694; 5 vol. in-12, fig. à mi-page, mar. citr. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 520 fr.

113. Les œuvres de Molière. *Paris, Ch. de Sercy*, 1666; 2 vol. in-12, front. gr. mar. fil. dent. tr. dor. (*Duru*). — (Première édition collective des œuvres de Molière). — 2700 fr.

114. Les œuvres de M. de Molière (publiées par Vinot et La Grange). *Paris, Denis Thierry, Cl. Barbin* et *P. Trabouillet*, 1682; 8 vol. in-12, fig. maroq. citr. fil. tr. dor. (*Hardy*). — (Première édition complète. — 590 fr.

116. Le Misanthrope, comédie de Molière. *Paris, J. Ribou*, 1667; in-12, front gr, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 1020 fr.

Ce bel exempl. de l'édition originale, a été acheté par M. E. Paillet.

117. Le Médecin malgré lui, comédie. *Paris, J. Ribou*, 1667; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 490 fr.

Édition originale. Le frontispice gravé manque.

118. Le Sicilien, ou l'amour peintre, comédie. *Paris, Ribou*, 1668; in-12, maroq. or. doublé de maroq. vert. (*Chambolle-Duru*). — 1500 fr.

Édition originale. Exemplaire non rogné.

119. Le Tartuffe, ou l'imposteur, comédie. *Paris, J. Ribou*, 1669; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru*). 1350 fr.

Édition originale. Bel exemplaire; d'abord acheté par M. Fontaine, libraire, et ensuite acheté à ce dernier par M. Paillet.

124. Les Provinciales. *Cologne, P. de la Vallée*, 1657; in-4,

mar. r. tr. dor. (*Duru-Chambolle*). — (Édition originale). — 215 fr.

134. Lettres de Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à la comtesse de Grignan, sa fille. *S. l.*, 1726 ; 2 vol. in-12, v. f. — (*Anc. reliure*). — 260 fr.

143. Sermon prêché par Bossuet, à l'ouverture de l'Assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681. *Paris, F. Léonard*, 1682 ; in-4, maroq. r. fil. tr. dor. — (*Anc. reliure*.) — 305 fr.

Édition originale. Précieux exemplaire aux armes de Harlay-Chanvallon, archevêque de Paris.

171. Perrault. Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle. *Paris, Ant. Dezallier*, 1696-1700 ; 2 tom. en 1 vol. in-fol., front. et portraits gravés par Edelinck, mar. r. fil. tr. dor. (*David*). — 480 fr.

178. Les œuvres de Champmeslé. *Paris, Guillain*, 1692 ; in-12, maroq. r. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 225 fr.

185. Zayde, histoire espagnole, par de Segrais (Mme de Lafayette), avec un traité de l'origine des romans, par Huet. *Paris, Barbin*, 1670-71 ; 2 vol. in-8, maroq. brun, tr. dor. (*Hardy*). — (Édition originale). — 300 fr.

186. La princesse de Clèves. *Paris, Barbin*, 1678 ; 4 vol. in-12, maroq. brun, fil. tr. dor. (*Hardy*). — (Édition originale). — 445 fr.

210. Œuvres de Racine. *Paris, Thierry*, 1687 ; 2 vol. in-12, figures, maroq. violet, tr. dor. (*Hardy*). — 420 fr.

211. Œuvres de Racine. *Paris, Thierry*, 1697 ; 2 vol. in-12, figures, mar. or. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 500 fr.

212. La Thébayde ou les frères ennemis, tragédie. *Paris, Barbin*, 1664 ; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru* et *Chambolle*). — 640 fr.

Édition originale. Léger raccommodage au titre.

213. Andromaque, tragédie. *Paris, Barbin*, 1668 ; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru* et *Chambolle*). — 645 fr.

Édition originale. H. 149 millim.

214. Britannicus, tragédie. *Paris*, *Barbin*, 1670 ; in-12, mar r. tr. dor. (*Duru*). — 415 fr.

Édition originale.

215. Bérénice, tragédie. *Paris*, *Barbin*, 1671 ; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 455 fr.

216. Bajazet, tragédie. *Paris*, *P. Le Monnier*, 1672 ; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 400 fr.

Édition originale.

218. Phèdre et Hippolyte, tragédie. *Paris*, *Barbin*, 1677 ; in-12, fig. maroq. r. tr. dor. (*Duru*). — 740 fr.

234. Les caractères de Théophraste, traduit du grec, par la Bruyère, avec les mœurs de ce siècle. *Paris*, *E. Michallet*, 1688 ; in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. reliure*). — (Édition originale). — 925 fr.

L'exemplaire, très-beau, a été vivement disputé à l'acquéreur par M. Paillet.

246. Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par Fénelon. *Paris*, *Delaulne*, 1717 ; 2 vol. in-12, figures, maroq. violet, tr. dor. (*Duru*). — 350 fr.

278. La vie de Marianne, par Marivaux. *Paris*, 1734-1746 ; 3 vol. in-12, maroq. brun, tr. dor. (*Hardy*). — 220 fr.

303. Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, par l'abbé Prevost. *Amsterdam*, 1731 ; 7 vol. pet. in-12, maroq. vert, tr. dor. (*Hardy*). — 730 fr.

319. De l'esprit, par Helvétius. *Paris*, 1758 ; in-4, maroq. citr. tr. dor. (*Anc. reliure*). — (Édition originale). — 140 fr.

330. Les tourterelles de Zelmis, poëme en trois chants, par Dorat. — Zélés au bain, poëme en quatre chants, par le marquis de Pezay. *Genève* (1763) ; 1 vol. in-8, figures et vign. d'Eisen, mar. r. dent. tr. dor. (*Anc. reliure*). — 306 fr.

331. Découvertes de M. Marat, docteur en médecine, sur le feu, l'électricité et la lumière, 1779 ; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. — 160 fr.

Curieux volume aux armes de la reine Marie-Antoinette. — Il était

porté au Catalogue par erreur comme ayant appartenu au comte d'Artois.

352. Méditations poétiques, par A. de Lamartine. *Paris*, *Didot*, 1820; in-8, mar. r. tr. dor. (*Duru* et *Chambolle*). — 251 fr.

Adjugé pour M. E. Crépet.

367. Odes et poésies diverses, par Victor Hugo. *Paris*, 1822; in-18, br. (Édition originale). — 69 fr.

371. Les orientales, par Victor Hugo. *Paris*, 1829; in-8, d. rel. dos et coins de maroq. r. (Édition originale). — 90 fr.

374. Notre-Dame de Paris, par Victor Hugo. *Paris*, 1831 ; 2 vol. in-8, vignettes de Tony Johannot, br. (Édition originale). — 341 fr.

L'acquéreur est M. Crépet.

405. La confession d'un enfant du siècle, par Alfred de Musset. *Paris*, 1836; 2 vol. in-8, d. rel. dos et coins de mar. brun (*Raparlier*). — (*Édition originale*). — 100 fr.

409. Poésies de Théophile Gautier. *Paris*, 1830; in-12, br. (Édition originale). — 104 fr.

410. Les jeunes France, romans goguenards, par Th. Gautier. *Paris*, 1833; in-8, d. rel. dos et coins de mar. r. (*Raparlier*). — (Édition originale). — 121 fr.

411. Albertus ou l'âme et le péché, légende théologique, par Th. Gautier. *Paris*, 1833; in-12, d. rel. dos et coins de mar. n. (Édition originale). — 185 fr.

430. Clarisse Harlowe, traduction complète, par le Tourneur. *Genève* et *Paris*, 1785; 10 vol. gr. in-8, figures, maroq. vert doublé de tabis, tr. dor. (Exemplaire en papier de Hollande). — 280 fr.

Acheté 141 francs à la vente Radziwill.

437. Les homélies du bréviaire, avec les leçons des fêtes des saints, mises en français. *Paris*, *P. Rocolet*, 1640; 2 vol. in-8, mar. r. tr. dor. (*Reliure de le Gascon*). — 2059 fr.

Ces deux magnifiques, qui portent sur les plats les armes du chancelier Séguier, au milieu d'une dorure à petits fers de la plus grande fraîcheur, ont été achetés pour M. le comte de Lignerolles.

Vente de la librairie Tross.
(2e partie) (du 24 au 28 janvier).

506. Paësi novamente ritrovati per la navigatione di Spagna in Calicut. Et da Albertutio Vesputio Fiorentino intitulato Mondo. *Venetia*, 1521 ; in-8, caract. ronds à 2 col., vélin bl. — 505 fr.

525. Ptolemus. Liber geographiæ (cum annotat. Sylvani Ebolensis). *Venetiis*, 1511 ; gr. in-fol. maroq. vert, tr. dor. (*Petit*). — 205 fr.

526. Ptolemæus. Auctus, restitutus, emaculatus, Græce et latine Joannes Scotus Argentorati literis excepit, anno 1520 ; gr. in-fol. grav. coloriées, bas. gaufr. — 150 fr.

527. Ptolemæus. Claudii Ptolemæi géographicæ enarrationis libri octo, Bilibaldo Pirckheymero interprete. *Argentorati*, *Jo. Grieninger*, 1525 ; in-fol. fig. d. rel. — 120 fr.

534. Ramusio. Delle Navigationi et Viaggi. *Venetiæ*, 1583, 1606 et 1613 ; 3 vol. in-fol. fig. parch. — 185 fr.

565. Thevet. Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Inde Amérique, par F. André Thevet, natif d'Angoulesme. *Paris*, 1558 ; pet. in-4, fig. vélin bl. — 259 fr.

594. Androuet du Cerceau. Le premier volume des plus excellents bâtiments de France. *Paris*, 1576. — Le second volume. *Paris*, 1579 ; 2 tom. en 1 vol. in-fol. carré, fig. vélin. — 873 fr.

595. Androuet du Cerceau. La ville cité et université de Paris ; in-fol. — 3000 fr.

C'est le célèbre plan de Paris, gravé par Androuet du Cerceau, d'une insigne rareté. L'exemplaire de M. Gilbert, payé plus de 2000 francs il y a environ dix ans, a été brûlé dans l'incendie qui a détruit la magnifique et inappréciable collection formée depuis tant d'années à l'Hôtel de ville. — Celui-ci a été acheté pour la nouvelle bibliothèque de la ville de Paris, en 1871.

602. Atlas manuscrit, composé de quatorze cartes en vélin dressées sur carton, formant avec le frontispice un vol. de 29 feuillets ; gr. in-4, d. rel. mar. r. — 399 fr.

607. Les avertissemens es trois estatz du monde selon la signification de ung monstre de l'an 1512, par lesquels on pourra prendre avis à soy regir à toujours mais. *Valence* (1513) ; in-4 goth. à 2 col. non rel. — 300 fr.

617. Biblia sacra, latine; pet. in-fol. goth. à 2 col. maroq. brun, gaufr. tr. dor. (*Gruel*). Manuscrit du XIV[e] siècle, sur papier de vélin. — 1250 fr.

618. Biblia satra, latine. *S. l.* et *a.* (*Sed Coloniæ circa* 1465); 2 vol. pet. in-fol. goth. peau de tr. gaufr. — 605.

627. Borgo (Lucas Patiolus a). Divina proportione. *Venetiis*, 1509; 4 part. en 1 vol. in-fol. fig. parchemin. — 155 fr.

L'exemplaire mouillé a besoin de quelques réparations.

649. Ducale. Incipit repertorium commissionis Domini Marci Antoni Grimani, procuratoris Sancti Marci; in-fol. rel. en bois, recouvert de veau découpé à compartiments en or et couleurs, tr. dor. (Manuscrit sur vélin). — 225 fr.

661. Franco. Teatro delle piu moderne imprese de guerra, fatte si nell' Ungheria, disegnate et intagliate in rame da Giacomo Franco. *Venetia*, 1597; in-4 obl. parch. — 149 fr.

Suite de 20 planches; quelques taches.

662. Furmerius. De rerum usu et abusu auctore Bernardo Furmero. *Antverpiæ Plantini*, 1575; in-4, maroq. r. tr. dor. (*Lortic*). — 255 fr.

669. Gravelot et Cochin. Iconologie en figures, ou traité complet des allégories, emblèmes, etc. *Paris*, *s. d.*; 4 vol. in-8, fig. vélin. — 243 fr.

679. Hans Holbein. Historiarum veteris instrumenti icones. *Antverpiæ*, 1540; pet. in-4, fig. cart. — 285 fr.

690. La Fontaine. Contes et nouvelles en vers. *Amsterdam*, 1762; 2 vol. in-8, fig. et vign., part. mar. r. fil. tr. dor. (*Lortic*). — Édition des fermiers généraux. — 565 fr.

698. M. Luther. Deudsch catechismus. *Wittenberg*, 1530; in-4, gravures, vélin blanc. — 299 fr.

740. Udalr. Pinder. Speculum passionis domini nostri Ihesu Christi. *Nurenbergen*, 1507; in-fol. caract. ronds, maroq. Lavall. tr. dor. (*Lortic*). — 551 fr.

Orné de 40 gravures sur bois de Hans Schæfelein.

767. Tacitus. Annalium et historiarum libri. (*Venetiis*), circa, 1470; in-fol. maroq. rouge tr. dor. (*Lortic*). — 1400 fr.

Beau livre.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Bien que parmi les décès que nous allons signaler, quelques-uns remontent déjà à l'année expirée, le *Bulletin* croit de son devoir d'enregistrer ici les noms des dernières victimes que la mort est venue faire dans les rangs de la littérature. Ce sont MM. Francis Monnier, auteur de plusieurs ouvrages historiques et le premier précepteur du Prince Impérial; Filon, inspecteur honoraire de l'Académie; Varier, sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève; Azevedo, critique musical; le marquis de Saint-Georges, librettiste et romancier; Jules de Mohl, orientaliste; le marquis de La Grange (1) et E. de Coussemaker, connus tous deux par des travaux d'érudition; le vicomte Arthur de la Guéronnière, homme d'État et journaliste, journaliste surtout. L'œuvre de M. de la Guéronnière étant intimement lié à la politique, depuis l'année 1840, époque de ses débuts dans l'*Avenir national* de Limoges, jusqu'à ses articles signés *Probus* dans le *Figaro* de 1875, nous nous abstiendrons d'appréciations qui seraient autant d'incursions sur un terrain interdit au *Bulletin*, et nous passerons de suite à Achille Jubinal, que sa qualité d'élève de l'École des Chartes et de brochurier bibliographique désignait plus particulièrement à la curiosité de nos lecteurs. On trouvera dans la *Biographie Didot* un catalogue étendu des travaux publiés par cet érudit qui a défrayé, dans une large part, la verve satirique de ses contemporains de la petite presse. Il faut dire, pour expliquer sinon pour justifier ce déchaînement, que la carrière littéraire de Jubinal paraît avoir été inspirée moins par le goût des études désintéressées que par le désir de se créer une situation, et qu'on l'a vu quitter, dès qu'il l'a pu, les travaux d'érudition pour se faire homme politique. Un autre *impair*, pour parler le langage moderne, a été son entrée en campagne à la rescousse de Libri, et enfin, dans un genre moins compromettant, le bruit qu'il a mené, il y a quelques années, autour d'une tapisserie qu'il pré-

(1) Voir la publication récente des *Nouvelles Lettres de Mme Swetchine*, dont M. Paulin Paris a parlé, n° de décembre 1875, page 501.

tendait avoir appartenu à Molière, par la raison qu'elle représentait, comme celle inventoriée dans l'*Avare*, les amours de Gombaud et de Macé. Que restera-t-il du bagage littéraire de Jubinal? Uniquement ses publications sur la littérature du moyen âge, dont il a été un des premiers vulgarisateurs. D'autre part, comme homme privé, l'on est unanime à reconnaître la bienveillance qu'il apportait dans les relations sociales et son esprit de serviabilité. C'est bien quelque chose.

Le dernier nom que nous citerons sera celui du prince A. Galitzin, mort le 17 décembre 1875, à l'âge de 52 ans; mais ce grand homme de bien que nous avons eu l'honneur de compter parmi nos collaborateurs et nos amis, appelle une notice particulière, que l'on trouvera dans notre prochain numéro.

Périodiques. — Deux journaux hebdomadaires *à images*, *l'Illustration* et le *Monde illustré*, ont pris la louable habitude, à chaque morceau qui s'en va du vieux Paris, d'en fixer la mémoire par une gravure accompagnée d'une notice. C'est au mieux; mais encore faudrait-il que leurs renseignements fussent puisés à bonne source, ce qui n'est pas le cas des numéros de ces deux journaux du 11 décembre dernier.

Il s'agit des massacres de l'Abbaye, aux 2 et 3 septembre 1792, et de la salle où se serait tenu le sinistre tribunal présidé par l'huissier Maillard. Les deux journaux que nous citons ont cru découvrir cette salle dans les anciennes dépendances de l'Abbaye, que l'on est en train d'abattre entre l'église Saint-Germain des Prés, la rue d'Erfurth, la place Gozlin (ancienne place de l'Abbaye) et la rue Gozlin (ancienne rue Sainte-Marguerite). D'après les gravures que donnent ces journaux, cette salle est ou était, car elle a peut-être déjà disparu, un vaste quadrilatère ayant servi, dans le principe, de magasin à fourrages, et garni intérieurement de galeries en bois disposées à la hauteur des étages d'une maison. Là se seraient tenues, nous dit-on, les sanglantes assises, en présence d'une foule nombreuse entassée dans ces tribunes improvisées.

Il y a là une erreur. Bon nombre de nos lecteurs ont sans doute vu la prison militaire de l'Abbaye, démolie vers 1853, et qui avait sa façade flanquée de deux poivrières sur la petite place appelée maintenant place Gozlin. S'ils l'ont oubliée, ils en trou-

veront la représentation fidèle en tête de la brochure de M. de Viel-Castel : *les Travailleurs de septembre* 1792. *Documents sur la Terreur* (Paris, 1862, gr. in-18). Or, c'est dans la salle faisant immédiatement suite à la porte d'entrée, dans le *guichet* (en style de geôlier), qu'a siégé le tribunal. Les témoignages abondent. D'abord Jourgniac-Saint-Méard (*Mon agonie de trente-huit heures*, etc. Paris, 1793). Il dit positivement que les accusés extraits de la prison étaient amenés dans le « second guichet placé à côté de celui où était le tribunal », puis introduits, un à un, dans le premier guichet où se tenait le président à une table entourée de dix personnes. Pas d'autre public que quelques *tueurs* fatigués, ronflant étendus sur des bancs, deux gardes au guichet, le guichetier « la main sur les verrous », et, contre la fenêtre grillée placée à côté de la porte (Jourgniac-Saint-Méard dit le *soupirail*), plusieurs têtes qui suivaient de l'extérieur les opérations du dedans, en faisant entendre un bruit sourd qui déconcerta, dans le principe, l'auteur de *Mon agonie*, etc. Restif de la Bretonne raconte également dans ses *Nuits de Paris* (seizième partie), qu'il pénétra jusqu'à la porte de la prison. « Là était, dit-il, un groupe de spectateurs en cercle. Les tueurs étaient à la porte, en dehors comme en dedans. Les juges étaient dans la *salle du geôlier.* » Les gravures du temps ne laissent pas davantage de doute. Le frontispice de *Mon agonie*, etc. (édition citée), représente dans un médaillon les victimes sortant de la salle du tribunal par la porte du milieu et assaillies par les massacreurs, entre deux haies de curieux. De même, dans la figure de l'*Almanach des honnêtes gens... contenant des anecdotes peu connues sur les journées des* 10 *août*, 2 *et* 3 *septembre* 1792 (Paris, 1793). Nous trouverions sans doute bien d'autres témoignages, mais nous nous en tiendrons à ceux-là qui nous paraissent suffisants. Nous n'avions en vue qu'une rectification topographique, et la voilà faite.

Dans une de nos dernières causeries nous avons parlé assez longuement de la laborieuse *Revue de France*. Nous y revenons aujourd'hui dans le but, non pas d'établir une controverse, mais de présenter quelques objections au sujet d'un article inséré dans le numéro de novembre 1875. Sous ce titre : *la Vérité sur la mort de J.-J. Rousseau*, M. d'Ideville, qui est décidément, avec M. Tissot, la plus vivante plume de ce recueil, analyse un travail du Dr Chéreau, consacré aux derniers moments du philoso-

phe génevois. Tous deux plaident, comme diraient les Anglais, *non suicide*. Ils nous donnent le choix entre un coup de sang, une colique néphrétique et une chute sur la tête, qui serait sans doute la conséquence du coup de sang.

Ce n'est pas, croyons-nous, faire œuvre de parti que d'accepter sous bénéfice d'inventaire seulement, les conclusions de MM. Chéreau et d'Ideville. Les témoignages contemporains qui affirment le suicide, bien qu'ils ne se soient produits que vingt jours après la mort de Rousseau, ce qui représente un temps assez court, étant donnée l'insuffisance des moyens de publicité d'alors, ces témoignages nous paraissent, il faut bien le dire, des plus concluants. Nous engagerons les écrivains de la *Revue* à relire les articles publiés par un ami de Rousseau, le littérateur Corancez, dans le *Journal de Paris* de l'an VI, articles réunis depuis dans une brochure devenue assez rare. Ils y verront que peu de temps avant sa mort, volontaire ou non, l'humeur chagrine de Rousseau, son aversion pour l'espèce humaine et ses éternelles préoccupations du pain de chaque jour étaient arrivées à leur paroxysme, comme en témoigne une lettre citée dans cette brochure. Lorsque arriva la nouvelle de sa mort, officiellement mise sur le compte d'une apoplexie séreuse, Corancez se mit en route pour veiller à l'inhumation, et, dès la dernière poste, avant d'arriver à Ermenonville, il put s'assurer que cette mort était attribuée par les gens du pays à un coup de pistolet. M. de Girardin, tout en protestant contre ce bruit, convint que Rousseau s'était fait en tombant « un trou au front ». Il y avait un moyen bien simple, dira-t-on, de se former une conviction : c'était l'inspection du cadavre; mais Corancez s'y déroba, *par égard pour sa sensibilité*. Ainsi procédaient les *reporters* de ce temps-là, temps d'exquise sensibilité, comme l'ont bien prouvé les événements. Ce qui ressort de l'espèce d'enquête ouverte par Corancez, c'est que les paroles célèbres popularisées par la gravure et qui semblaient un adieu à la vie : « Thérèse, ouvrez cette fenêtre... (et le reste), » ont été réellement prononcées comme si Rousseau avait eu (chose impossible!) le pressentiment de l'apoplexie qui allait l'emporter. Il est, en outre, constant que quelques minutes auparavant il avait abrégé une visite que lui faisait Mme de Girardin et lui avait parlé en propres termes de la catastrophe qui allait arriver. Toutes ces circonstances écartent, à notre sens, la pensée d'une mort autre

que volontaire, et Grimm a pu, sans forfaire, se faire l'écho d'une opinion contre laquelle ne prévalent pas les molles dénégations de l'*Année littéraire* de Fréron.

Un autre rêveur du même temps, mais celui-là lancé dans l'action pour son malheur et le nôtre, est Bailly (Jean-Sylvain), le maire de Paris, auquel le numéro de décembre de la même *Revue* a consacré un substantiel article dû à M. Nourrisson (de l'Institut). L'auteur de ce travail a heureusement échappé à la fascination de son sujet et caractérisé le rôle politiquement désastreux de cet honnête homme de savant. Dans l'œuvre de la dissolution sociale, Bailly épaule Lafayette. Pour celui-ci encore, M. Nourrisson a eu des paroles de justice, c'est-à-dire de sévérité. Limité à une appréciation purement littéraire, nous ne nous étendrons pas sur les funestes conséquences de la niaiserie dans l'ordre politique, mais avant de sortir de ce sujet nous remettrons sous les yeux de nos lecteurs un morceau presque achevé dans lequel M. de Falloux a dépeint le *héros des deux mondes*. « Il avait, dit-il (1), le tempérament paisible, le cœur faible et l'esprit faux. Ses premières campagnes d'Amérique, aventures de jeunesse, avaient grandi aux yeux de la France, par l'éloignement, par la nouveauté du théâtre et par d'heureux exploits. Revenu à Versailles, Lafayette avait trouvé l'art de marier avec son assiduité de courtisan et la bienveillance particulière de la reine, le patronage de Washington et l'ordre de Cincinnatus. Lancé presque à la tête d'une révolution, il la suivait tout ébahi en ayant l'air de la guider. Il tenait moins du cardinal de Retz que du bonhomme Broussel, acceptait naïvement le fait du jour, séparé de la veille et surtout du lendemain, prenait dans les événements le côté le plus matériel et dans les délibérations le côté le plus théorique, sans s'apercevoir de cette contradiction, sans se mettre en peine de la portée de ses actions ou de la pratique de ses idées. Il contemplait l'émeute ou l'escortait en uniforme, sans avoir trempé dans aucun complot, pleurait sur les victimes et croyait à sa générosité comme s'il les eût sauvées. Incapable précisément de sauver rien ni personne, Lafayette eut encore le malheur d'être complété par Bailly en même temps nommé maire de Paris. »

Dans son étude, M. Nourrisson s'est dû naturellement aider des

(1) Louis XVI, *Paris*, 1840, gr. in-8°.

témoignages contemporains. Sur ce terrain, qui est un peu celui du *Bulletin*, nous n'avons pas été médiocrement surpris de voir intervenir « un nommé Palmézeaux », un peu plus loin « le sieur Palmézeaux » qui, au point de vue littéraire et bibliographique, n'est autre que le poëte très-médiocre et très-connu, Michel de Cubières. Possédé de la manie d'accoler un nom au sien, après s'être appelé successivement Dorat-Cubières, puis Marat-Cubières, il était devenu Cubières-Palmezeaux. L'oubli, on le voit, a commencé pour lui et il ne laissera sans doute d'autre trace dans la postérité que l'inconvenante charade que lui a consacrée Champcenetz :

Avant qu'en mon second mon tout se laisse choir,
Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

Nous demandons grâce pour cette chicane bibliographique et surtout pour la digression qui s'en est suivie. Si nous étions sûr que cela fût bien venu de nos lecteurs, nous ouvririons dans chacune de nos chroniques un paragraphe spécial sous ce titre : les ignorances et les bévues littéraires, et il est douteux que la matière nous fît défaut. Dans cet ordre d'idées, nous citerions à notre barre la *Revue des Deux-Mondes*, qui, dans son numéro du 1er février 1876 (*le Fiancé de Mlle Saint-Maur*), dit d'un étudiant en droit : « Il avait *pris* pour sujet de sa thèse... » alors qu'on *reçoit* seulement le sujet que vous donne un tirage au sort. Du moins cela était ainsi de notre temps. Nous mettrions également en cause le *Bulletin historique et littéraire de la société du protestantisme français*, qui cite (numéro du 15 décembre 1875, p. 560) le « *Donjon* infernal, etc. », de Louis de la Bellaudière, au lieu du *Don-don* (*id est* le son de la cloche de la prison). Tout cela matière non pas de bréviaire, comme dit Rabelais, mais de bibliographie !

Tribunaux. — Sans manquer au respect dû à la chose jugée, nous voudrions dire un mot d'un récent procès qui est fait pour intéresser au plus haut point le monde des libraires et des bibliophiles. M. Bachelin-Deflorenne s'est rendu acquéreur en 1874, à Londres, dans une vente Perkins, d'un superbe manuscrit de la *Concordance des canons antinomiques de Gratien*, exécuté sur vélin dans le XIVe siècle et orné de précieuses miniatures. Ce manu-

scrit, relié en cuir de Russie, ne portait aucune estampille de bibliothèque publique ou particulière, et M. Bachelin, une fois le prix payé, pouvait s'en croire légitime possesseur, lorsque la Bibliothèque nationale est intervenue pour en revendiquer la propriété. Les débats ont établi que le volume en litige provenait de la bibliothèque du président Bouhier, chez lequel il était alors relié en velours noir, et après avoir passé dans les collections Bourbonne et d'Avaux, avec les autres livres du savant magistrat, avait été cédé en 1784 à l'abbaye de Clairvaux dont les biens ont été absorbés par l'État lors de la Révolution. Depuis cette époque, la présence du manuscrit de Gratien est constatée à Troyes, en 1801. En cette année, deux érudits, Chardon de la Rochette et Prunelle, chargés d'une mission littéraire ayant pour but de centraliser dans le grand dépôt de Paris les livres et manuscrits d'un intérêt de premier ordre, donnent décharge à la bibliothèque de Troyes de 173 manuscrits provenant du président Bouhier et dans lesquels figure le Gratien. A partir de ce moment sa trace se perd. Sur les 173 manuscrits de 1801, 115 seulement étaient constatés présents à la Bibliothèque impériale, dans un inventaire de 1805, et parmi eux ne se trouvait pas le Gratien. A la mort de Chardon de la Rochette et de Prunelle, quelques-uns des manuscrits manquant à l'appel furent réintégrés par les héritiers, mais toujours sans le Gratien. Entre temps, la Bibliothèque ne perdait pas de vue ses *desiderata* et signalait, cela en 1856, trente-neuf manuscrits de la collection Bouhier, non encore rentrés. Ils ne sont plus que trente-huit depuis que la Bibliothèque ayant eu avis de la vente Perkins a revendiqué le manuscrit de Gratien acheté par M. Bachelin-Deflorenne, et a fait établir judiciairement son droit de propriété.

Ainsi donc voilà un honnête libraire qui a dépensé une grosse somme d'argent pour conquérir sur nos voisins un manuscrit précieux au point de vue de l'histoire de l'art. Il s'est assuré que rien n'indiquait que ce manuscrit eût appartenu à un dépôt public et il peut s'en croire propriétaire jusqu'au jour où l'État intervient armé du principe de l'inaliénabilité du domaine public, et étend sa main, et dit : ceci est à moi. *Lex, sed dura lex.* Traduction en français moderne : c'est raide!

Théâtres. — Sera-t-il interdit au *Bulletin* de s'occuper d'art



dramatique ? Non, sans doute, pour peu qu'il sache ne pas sortir de la modestie de son rôle. Donc, nous entre-bâillerons, de ce jour, la porte du Théâtre-Français, décidé à y pénétrer de loin en loin, les soirs du vieux répertoire : au moins si nos lecteurs l'agréent. Et pourquoi non ? L'appréciation d'une édition nouvelle de tel ou tel de nos grands et petits classiques de la scène serait ici à sa place incontestable, et n'est-ce pas une nouvelle édition que la réapparition au grand jour de la rampe d'un de leurs chefs-d'œuvre ? Il se pourrait (qui sait?) qu'il y eût moins de profit intellectuel à relire Molière ou Racine dans les réimpressions de M. Lemerre, successeur de Percepied, que dans l'édition donnée, les soirs de reprises, par les artistes non moins consciencieux du théâtre littéraire par excellence, MM. les comédiens ordinaires de *ou* du... (la suite après la révision).

Nous inaugurerons donc aujourd'hui cette nouvelle partie de notre chronique par un vieux conte dramatique dont les reprises périodiques ne sont pas encore parvenues à lasser l'émotion du public. Le chef-d'œuvre de Sedaine, *le Philosophe sans le savoir*, a reparu avec ses qualités et ses défauts d'esquisse, et, comme toujours, il a trouvé un auditoire bienveillant dont la sympathie est acquise même à ses défaillances. Une appréciation minutieuse serait ici hors de sa place, et le public, qui a un sentiment très-vif du procédé de critique qu'il convient d'appliquer à chaque œuvre d'art, nous désavouerait. Quant à lui, il ne s'est jamais trompé dans son jugement sur ce drame. Il s'est vu en présence d'un canevas de pièce où tout est à l'état d'indications : sentiments, situations, caractères, et il lui a suffi que ces indications eussent été posées avec un goût qui est peut-être le génie, pour crier, depuis plus d'un siècle, au chef-d'œuvre. Et c'est justice.

Nous n'entreprendrons pas de raconter une pièce qui est connue de tous. Nous rappellerons seulement qu'elle est bâtie sur cette éternelle question du duel (*Detestabilis duellorum usus...* comme disent les Actes du concile de Trente, au chapitre *De monomaquid*), et que toutes les scènes gravitent autour de l'émouvante situation d'un père qui, sur la foi d'un serviteur plus zélé qu'intelligent, peut croire un moment à la mort de son fils. Comme Jacob à qui l'on apporte la tunique de Joseph trempée dans le sang d'un chevreau, le gentilhomme marchand qui s'est affublé du nom hollandais de Vanderk, représente une des plus vives douleurs que

puisse ressentir l'humanité ; mais comme le patriarche, il aura, au dernier moment, la joie de presser son fils entre ses bras. Tout l'intérêt du drame est là : dans le développement de cet héroïsme bourgeois que caractérise imparfaitement encore le titre de la pièce. Un autre attrait est le milieu dans lequel se passe l'action. L'honnête entourage du *philosophe* repose le spectateur des émotions véreuses qui constituent aujourd'hui son régime le plus habituel. Cette famille respectueuse et respectée, depuis le chef, Agamemnon de comptoir, jusqu'au vieux serviteur chez lequel le dévouement rachète l'étourderie, toute cette *smala*, comme on disait l'an passé, est un pur rafraîchissement pour l'esprit. Évoquerons-nous cette aimable figure de jeune fille que l'auteur a esquissée avec une si merveilleuse et savante discrétion? L'homme qui a créé le type de Victorine a eu, ce jour-là, le génie. Et il ne fallait pas moins pour sauver les imperfections du reste, car, dans le bagage de Sedaine, l'outil n'est pas, il s'en faut, à la hauteur de l'inspiration. Les déclamations abondent, déclamations sur le commerce, déclamations sur la naissance, déclamations sur le duel. « Oh vous! lois sages, mais insuffisantes, etc. » Et quel style! mais il faut savoir se contenter d'une impression générale et elle est excellente : pour un peu nous dirions (Victorine aidant) exquise.

Le *Bulletin* serait mal venu, pour un début, à exagérer les critiques auxquelles peut donner lieu l'interprétation de la pièce. Elles se réduisent d'ailleurs à peu de chose. Quelques situations, quelques caractères et surtout quelques discours gagneraient à être moins soulignés à la scène. La dignité du père, les ridicules de la marquise, la rondeur du militaire, tout cela nous semble devoir être présenté, comme l'a fait Sedaine, à l'état d'esquisse légèrement touchée. C'est grâce à cette légèreté de touche que l'auteur a évité de verser, comme son contemporain Diderot, dans les lourdes emphases du *Père de famille*. Que ses interprètes s'inspirent de son procédé rendu surtout nécessaire par l'insuffisance du style. Le vers du poëte Roy : « glissez mortels, n'appuyez pas », est proprement le vers du dix-huitième siècle, et il convient de l'avoir présent à la pensée toutes les fois que l'on touche, en façon quelconque, à cette époque. W. O.

LE PRINCE AUGUSTIN GALITZIN

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

> Je voudrais faire partager à quelques-uns le charme particulier qu'on éprouve à s'occuper des serviteurs de Dieu.
>
> (*Légende du bienheureux Raoul de la Roche-Aymon.*)
>
> AUG. GALITZIN.

Ces lignes, rencontrées en parcourant les œuvres du prince Augustin Galitzin, expriment parfaitement la pensée qui m'anime en parlant de lui. Je désire moins ici analyser ses œuvres, dont plusieurs dépassent mes lumières, que rechercher le sentiment dans lequel elles furent écrites.

Un catholicisme fervent présidait à toutes les actions du prince Augustin. Son goût pour la littérature, héritage de famille, était mis au service de sa foi ! une foi conquise au prix de tant de sacrifices !

Malgré la rigueur des lois de la Russie envers ceux de ses enfants rangés sous l'obéissance du pontife romain, le prince aimait du fond du cœur sa sévère patrie ; il l'aimait avec une sollicitude tendre, que son cœur ne pouvait contenir. « Personne, — écrivait-il, — n'a le droit de me censurer pour cet amour qui discourt en mon âme. »

« Amor che nella mente mi ragiona. »

Dans sa douleur d'être séparé par sa foi de son cher pays, il remonte à l'origine du schisme, démontre la faiblesse des différences qui le constituent, et s'efforce de prouver à ses « frères séparés » que l'erreur serait facile à répudier par un seul acte : la soumission au vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il cite cette prière que l'Église russe chante elle-même dans ses temples : « Prions d'une seule voix et d'un

seul cœur pour la paix universelle, pour le bien-être et la réunion de toutes les Églises. »

Cette réunion est le vœu passionné du prince, sa tendresse filiale pour la Russie n'étant surpassée que par celle qu'il doit à l'Église catholique. Ces deux amours sont en lui inséparables; il le témoigne dans un écrit où il donne les derniers conseils, dit les derniers adieux: page touchante où sa famille a bien voulu permettre à ma vieille amitié de rechercher quelques traits pour essayer de peindre « cette pure et douce figure », comme le désigne un des articles à sa louange.

Dès la première ligne il affirme sa foi, sa nationalité, sa sollicitude de chrétien et de père.

« Je supplie mes enfants de demeurer courageusement fidèles à l'Église catholique et à la Russie. »

Il dit: *courageusement*, car lui-même en a donné l'exemple, et il *supplie* ses enfants, car c'est ici œuvre divine, à laquelle la volonté paternelle ne suffirait pas: il y faut la grâce.

Supplier ses enfants d'être fidèles à la Russie n'est-ce pas une sorte de prière à la Russie d'*être maternelle* pour ses enfants?

Il semble que le prince ait voulu forcer à se réunir, au moins dans son cœur, par un vœu suprême, tous les objets de ses plus grandes affections: sa religion, son pays, sa famille.

Fier des exploits de ses ancêtres (1), le prince, néan-

(1) La maison des princes Galitzin est issue des anciens grands-ducs de Lithuanie, appelés Jagellons. Écrire l'histoire des Galitzin ce serait presque écrire l'histoire de la Russie, tant ils sont mêlés dès l'origine à tous les grands événements. Conquérants avec les czars, les aidant à pacifier leurs conquêtes, grands administrateurs, vaillants soldats, un certain esprit de liberté par lequel ils devançaient leur temps, les précipita quelquefois du faîte de la puissance; mais toujours les souverains éclairés revenaient à eux et utilisaient leurs grands talents et leur ardent patriotisme. L'un d'eux, Basile, surnommé le Grand, faisait décréter en 1676, par une puissante Assemblée, l'abolition de tous les priviléges

moins, considérait la sainteté comme la première de toutes les gloires. « Quel plus beau titre de noblesse, écrivait-il, que de compter dans sa famille des saints et des martyrs ! »

Cette première de toutes les illustrations ne fait pas défaut dans la famille des Galitzin.

A certaines époques de crise, la Russie, comme plusieurs autres grandes nations, eut ses martyrs politiques et religieux ; la famille Galitzin ne fut pas épargnée. Plusieurs subirent des exils et même des tortures pour avoir lutté contre les excès de la puissance impériale. Michel Galitzin, petit-fils de Galitzin le Grand, fut martyrisé pour sa foi (1). On

fondés sur le rang. Il ne songeait qu'à rendre tous les nobles égaux sous la puissance du czar, afin que la subordination rendît le gouvernement plus facile. Lorsqu'un siècle plus tard la noblesse française abjurait ses priviléges et ses titres, c'était pour flatter un souverain d'un nouveau genre : le peuple. Galitzin s'éclairant du passé de l'histoire imitait Richelieu ; Montmorency en précipitant les soutiens du trône dans le gouffre de l'égalité se faisait inconsciemment le précurseur de la hache révolutionnaire. En Russie, le peuple n'est plus serf ; en France, il est roi : pourrait-on dire lequel est le plus près de la servitude ?

Les derniers souverains de la Russie ont marché dans une voie progressive d'affranchissement du peuple. Déjà, au commencement du siècle, un écrivain fameux en Allemagne écrivait à Mme de Krudner : « Alexandre de Russie se distingue de son homonyme de Macédoine en ce qu'il donne la liberté au lieu de la prendre ; tandis que la France avec toutes ses conquêtes est aujourd'hui conquise elle-même par un homme..., » Soixante ans plus tard, un autre Alexandre méritait entièrement l'éloge fait au premier en abolissant l'esclavage. Puisse la religion catholique avoir aussi son Alexandre qui l'affranchisse.

(1) Il était un de ces jeunes gens que le czar Pierre Ier avait envoyés se former à l'étranger. Il y avait embrassé la religion catholique. Lorsque arriva le règne de l'impératrice Anne Iwanowna, cette princesse, à l'instigation du cruel favori Biren, voulut punir le prince Michel Galitzin de professer ouvertement le catholicisme. On l'obligea, quoique âgé de plus de cinquante ans, à remplir l'office de page de la cour, et comme il se refusait aux *devoirs* de sa charge, Biren imagina un genre de supplice tout nouveau et qui devait servir en même temps à faire paraître la grande puissance de l'impératrice. Une immense fête fut organisée à laquelle devaient concourir les provinces les plus reculées, les gouverneurs ayant reçu l'ordre d'envoyer à Saint-Pétersbourg un couple de chaque différente race. On fit construire sur la Neva une maison tout en glace. A cet effet, on fendit une glace choisie en forme

raconte qu'il s'écriait pendant son supplice : « O Jésus, faites que les conversions au catholicisme ne cessent jamais dans la famille Galitzin. Ce vœu était entendu. Une autre conversion éclatante venait au siècle suivant continuer cette sainte généalogie, non fictive, car, dit saint Augustin, « naguère, si Étienne n'avait pas prié, l'Église n'aurait pas eu Paul. » (*De festâ S. Stephani.*)

La conversion du prince Dimitri Galitzin fut accordée aux prières de sa mère (1), qui, chaque jour, s'écriait comme sainte Monique : « O mon Dieu, je vous le présente comme un mort dans son cercueil afin qu'il vous plaise de dire à ce cher fils : « Lève-toi, je te le commande. » (*Confessions de S. Augustin.*) Bientôt le jeune converti voulant étudier pour

d'immenses pierres de taille qu'on cimentait en les aspergeant d'eau chaude qui gelait instantanément : les ornements étaient travaillés comme dans le cristal de roche. Cette merveille, disent les historiens, fut construite pour les noces d'un seigneur illustre par sa naissance. Veuf d'une Nariskin, l'impératrice l'obligea de prendre parmi le peuple une seconde épouse; on enferma les mariés dans une cage sur un éléphan et on les conduisit avec un cortége pompeux et dérisoire jusqu'à leur palais de glace où ils furent enfermés jusqu'au jour. Cette curieuse et émouvante histoire a été traduite par le prince Augustin dans son livre intitulé : *Un Missionnaire russe en Amérique* (*Paris*, Techener, 1856), d'après des historiens connus : Général comte de Manstein, (Mém.). *Lyon*, 1772. (Weydemer, St-Péters., 1835.)

(1) Amélie de Schmettau, princesse Galitzin, était une des femmes les plus remarquables du siècle dernier. « On ne pouvait s'en faire une idée, dit Gœthe, avant de l'avoir connue et on ne pouvait la connaître sans l'aimer. » Le centre d'attraction catholique était alors en Westphalie, à Munster. Le salon de la princesse devint le point de réunion de toutes les gloires de l'époque. L'auteur de Werther déclare que c'est auprès d'elle qu'il passa les meilleurs moments de sa vie. C'est à cette fervente chrétienne que l'Allemagne catholique fut redevable de la conquête du comte de Stolberg. Voici, en abrégé, le ravissant portrait qu'il en a laissé dans son histoire de N. S. J. C.

« Une des âmes les plus riches, les plus élevées, les plus saintes que j'ai connues.... elle fut un guide, une consolation pour beaucoup de personnes.... des philosophes ont admiré ses manières et sa vie.... l'innocente jeunesse qu'elle avait réunie autour d'elle pour la diriger vers l'*Ami suprême* de l'enfance a répandu des fleurs sur sa tombe. Sa dépouille mortelle repose au cimetière du petit village d'Angel-Modi contre le mur de l'église, sous l'image du Dieu crucifié. »

devenir prêtre entra au séminaire de Baltimore ; cela fit un grand éclat à la cour de Russie. On lit dans la correspondance de Joseph de Maistre : « Il ne dépend pas de vous de mépriser le prince-abbé Galitzin, des gens pourront le blâmer, parce que l'on ne peut empêcher personne de dire *oui* ou *non ;* mais j'en appelle de bon cœur à leur conscience. »

Le courroux paternel, la disgrâce impériale n'arrêtèrent pas Dimitri dans sa vocation ; il se souvenait de cette parole de l'évêque d'Hippone, que la conversion des grands est une conquête d'autant plus considérable sur l'ennemi que c'est lui enlever ceux qu'il tient le mieux et par qui il en tient un plus grand nombre (*Conf.*, VIII, IV). Sa vie fut un acte continuel de dévouement et il convertit des milliers d'âmes en Amérique par sa prédication et par ses écrits (1).

« Ce saint abbé, nous dit le prince Augustin, avait un petit faible ; mais celui-là révèle à lui seul une foule de nobles instincts : il aimait les livres, il ne pouvait s'en passer, il en avait rassemblé un grand nombre, cherchait à opérer du bien en les prêtant et ne commettait pas de mensonge en inscrivant sur ces chers compagnons de sa solitude la formule consacrée : *Galitzini et amicorum.* »

Je ne pense pas que ce petit faible du prince-abbé trouve parmi les lecteurs du *Bulletin du bibliophile* une bien sévère condamnation.

Au moment où Dimitri Galitzin mourait en apôtre aux monts Alleghaniens, une sainte du même nom venait consoler les catholiques d'Amérique d'une si grande perte.

(1) Le prince Augustin a traduit celle de ses œuvres qui peut faire le plus grand bien, non-seulement parmi les protestants auxquels est adressée *la Défense des principes catholiques*, mais aussi parmi ceux des catholiques qui ont à lutter sur des objections contre la doctrine de l'Église ; ils trouveront dans ces pages les réponses les plus lumineuses, dans ce style simple et clair qui porte la conviction dans les esprits. (*Un Missionnaire russe en Amérique*, traduit par Augustin Galitzin. Techener, 1856.)

Elle aussi s'était convertie à l'exemple d'une tendre mère qui n'était autre que la grand'mère d'Augustin.

La société de Saint-Pétersbourg avait à cette époque un aspect remarquable. Animée par les événements politiques de la révolution française, retrempée par le spectacle des hautes infortunes auxquelles elle donnait une large hospitalité, un mouvement sérieux se produisait dans les esprits, dû à l'influence et au commerce d'intelligences supérieures. Le salon de la princesse Alexis Galitzin réunissait toutes les sommités de la colonie française, que dominait de sa haute renommée le comte de Maistre.

« Ma grand'mère, — dit le prince Augustin, — passionnément Russe, avait un jugement très-droit en même temps qu'un besoin d'analyse qui doit précéder l'énergie pour la justifier. Elle voulait se rendre compte des vertus dont la providence avait placé sous ses yeux de rares exemples. Elle en découvrit la source dans une doctrine plus intégralement pure que celle qu'elle professait, et dès qu'elle reconnut la vérité elle n'hésita pas un instant, la première de son cercle, à l'embrasser, au moment, l'an 1800, où elle restait veuve avec cinq enfants et une fortune qui réclamait une extrême surveillance. »

Parmi ces enfants se trouvait une fille, Élisabeth, celle dont nous parlions tout à l'heure. Un des plus charmants livres d'Augustin est la vie de sa tante racontée à l'aide des mémoires qu'elle a laissés, et entreprise par le prince sous l'inspiration d'une amie de sa grand'mère, et presque une mère pour lui. « En traçant cette histoire, dit Augustin, il me semble accomplir un vœu de Mme Swetchine. »

« Le jour où j'atteignis ma quinzième année, raconte Élisabeth, ma mère me dit : Je vais vous confier un secret bien important, prenez garde de ne le révéler à qui que ce soit, vous m'exposeriez à l'exil, à la mort peut-être.... » En apprenant que sa mère était catholique, Élisabeth fondit en larmes et conçut une haine implacable contre la religion catholique et ses ministres ; elle alla jusqu'à formuler par

écrit le plus terrible serment de ne jamais changer de religion. Quelque temps après, assistant par déférence à l'enterrement d'un prêtre qui lui avait donné des leçons d'italien, elle entendit une voix intérieure qui lui disait : « Tu hais cette religion, tu en feras partie toi-même. » Et comme elle s'excitait de nouveau à l'horreur du catholicisme, elle sentit un grand trouble et se dit : « La haine est un péché : je dois prier, même pour les jésuites ! » Elle le fit loyalement chaque jour ; la haine cessant d'habiter ce cœur qui n'était pas fait pour haïr, la grâce ne trouva plus d'obstacle, et bientôt Élisabeth vint se jeter dans les bras de sa mère en lui disant qu'elle aussi était catholique. « Nous pleurions toutes deux à fendre les pierres, » écrit la jeune princesse. Larmes douces et bénies cette fois ! Onze ans plus tard Élisabeth se faisait religieuse du Sacré-Cœur.

« Ma tante, dit le prince Augustin, a été la première Russe qui ait pris le voile à l'étranger. »

Il nous trace le tableau de son arrivée en Amérique au moment où venait de s'éteindre le prince-abbé Dimitri.

« Le 6 mai, dans une cabane située sur un versant de la chaîne des monts qui partage du nord au sud les États d'Amérique, expirait un vieillard qui avait consacré sa vie à rendre témoignage dans ces lointains parages à celui qui est la lumière. Une foule en pleurs entourait sa couche funèbre, car, durant un demi-siècle, les malheurs publics, les chagrins des familles, les angoisses des âmes, tout avait abouti à son cœur de prêtre. Connu sous l'humble pseudonyme de père Smith, cet apôtre n'était pas né cependant sur la terre qu'il avait transformée et qui allait recevoir sa dépouille ; il était Russe, et avait nom Galitzin. »

Le 1[er] septembre de la même année débarquaient à New-York huit femmes vêtues de noir, ne portant pour tout ornement qu'une croix sur leurs poitrines. Elles venaient former de nouvelles générations dans le nouveau monde. La plus âgée d'entre elles n'était pas, comme ses sœurs, Française ; le même sang que celui du missionnaire à peine

décédé coulait dans ses veines, le même amour de Dieu et du prochain battait dans son cœur : elle aussi était Russe, et se nommait Mme Élisabeth Galitzin (1).

Comment s'étonner qu'avec de tels précédents, avec de si précieux exemples, Augustin Galitzin ait senti dès sa jeunesse cet enthousiasme religieux qui lui fait dire dans une de ses préfaces : « Nous voudrions faire partager notre bonheur (d'être catholique) à tous nos frères, car pour le chrétien, le bonheur n'existe qu'à la condition d'être partagé, et cela doit être, car la loi du chrétien est amour ! »

Forcé d'énumérer dans son histoire de l'Église gréco-russe les terribles lois contre les catholiques, il se hâte d'ajouter que ces lois ne sont déjà qu'une lettre morte : qu'il serait facile en les abolissant tout à fait de s'attirer les applaudissements du monde civilisé, — et ce qui vaut mieux — la bénédiction du ciel. « Un Russe, s'écrie-t-il, ne saurait former de vœu plus patriotique que celui de voir la liberté de conscience noblement proclamée en Russie. »

Bien des tristesses secrètes résultaient pour le prince Augustin de l'antagonisme entre ses affections les plus pro-

(1) Mme Élisabeth représentait en Amérique la supérieure générale de l'ordre ; remplie de talents, elle ne quittait la plume que pour prendre le pinceau, dans les intervalles de ses voyages pour la fondation de plusieurs maisons de l'ordre et la surveillance de celles qui étaient déjà établies. Sa correspondance avec sa mère était d'une gaieté pieuse, toute charmante. Elle se plaint du climat de New-York, où elle ne peut se réchauffer et où le jour est sombre. « Vive les pays froids, écrit-elle, pour y avoir chaud et y voir clair. » Elle établit une institution chez les sauvages, y fonde une école de cinquante filles. Il lui a fallu peindre trois grands tableaux pour une chapelle, et les faire en six semaines ! — « Notre chapelle est vraiment charmante ; quel dommage, chère maman, que vous ne puissiez venir y assister à la sainte messe ! » — Quelque temps avant sa mort, elle vit en rêve trois cercueils symétriquement rangés : dans l'un était couché son frère aîné, dans le second sa mère, dans le troisième elle se vit elle-même. Deux ans après, ces trois cercueils n'étaient plus un songe ! Sa mémoire est restée en vénération dans le pays où elle a fait tant de bien avec une amabilité qu'elle conserva jusque devant la mort, l'accueillant avec joie. Elle succomba aux fatigues des soins prodigués par elle aux malades atteints de l'épidémie de la fièvre aune. (*Vie d'une religieuse du Sacré-Cœur*. Techener 1869.)

fondes. On en peut juger par le cri de regrèt qui lui échappe de n'avoir pas au moins une tombe dans sa patrie, dans un de ces villages qui auraient dû lui appartenir, dans cette chère Russie, qu'il a, dit-il, « toujours brûlé du désir de servir ».

Son cœur avait cependant bien épousé la France, lorsqu'il s'était marié dans une famille dont le nom est cher à notre histoire, fameuse dans notre ancienne chevalerie. C'est avec bonheur qu'il y découvrait et y mettait en lumière un titre plus glorieux selon lui que tous les autres : le titre à la *sainteté*, et il écrivait la légende du bienheureux Raoul de la Roche-Aymon (1).

L'union des Galitzin avec la noblesse française a été cimentée encore l'année dernière par le mariage de la fille du prince Augustin avec le duc de Chaulnes, frère du duc de Luynes, tué si glorieusement à Patay.

Une particularité à l'occasion de ce mariage est à noter, parce qu'elle semble une prédestination.

Mme Swetchine, qui devait être la marraine de l'enfant attendu par la princesse Galitzin, mourut peu de temps avant la naissance de la princesse Sophie. Par son testament, elle léguait aux de Luynes une chapelle que l'arche-

(1) « S'il est une gloire dans ce monde, assurément, c'est celle d'appartenir à une race qui est toujours demeurée pure dans la foi, c'est celle de servir soi-même toujours fidèlement ce Dieu auquel on a été dédié par ses ancêtres.... on a chanté les exploits des quatre fils Aymon; pour moi, derrière les chevaliers de cette considérable maison, étincelants d'or sur leurs armures, couverts de blessures sur leurs corps, j'ai découvert un pauvre moine, n'ayant pour toute parure que la grossière robe blanche de Saint-Bernard, ne tenant en main, au lieu d'une longue épée, qu'une simple croix de bois, la croix qui a sauvé le monde, et c'est la poussière que le temps a amassée sur le portrait délaissé de cet humble aïeul que je désirerais secouer aujourd'hui. Je voudrais faire partager à quelques-uns le charme particulier qu'on éprouve à s'occuper des serviteurs de Dieu, en les entretenant quelques instants de Raoul de la Roche-Aymon, quinzième abbé de Clairvaux, primat des Gaules. » (*Légende du bienheureux Raoul de la Roche-Aymon*. Aug. Galitzin.)

Une sœur d'Augustin, la princesse Marie Galitzin, a épousé un Français, le comte de Bertier de Sauvigny, dont le grand-père a été une des premières victimes de la Révolution.

vêque de Paris lui avait permis d'avoir dans son hôtel. Cette chapelle fut transportée à l'hôtel de Luynes. Par un sentiment de tendresse presque filiale envers celle qui avait été l'ange tutélaire de sa jeunesse, le prince Augustin désira et obtint que le baptême de sa fille fût fait sous les auspices de Mme Swetchine, dans la chapelle où elle avait élevé à Dieu tant de saintes prières. Mgr Morlot accomplit lui-même la cérémonie, où le duc de Chaulnes, âgé de six ans, assista en joyeux bébé. Il s'en est souvenu le jour de son mariage et le prince Augustin Galitzin put croire que du haut du ciel la sainte amie qu'il avait tant pleurée avait préparé dès le jour de ce baptême, où son souvenir était si vivant, l'union de ces deux enfants. La chapelle de Mme Swetchine devra être toujours chère aux jeunes époux. C'est là qu'ils apprendront à leurs enfants à joindre leurs petites mains et à prier en union avec l'amie qu'ils ont au ciel. Déjà leur mariage est béni, une petite fille va être baptisée ayant l'honneur d'avoir pour parrain et pour marraine le COMTE ET LA COMTESSE DE CHAMBORD, représentés par le comte Stanislas de Blacas et la duchesse de Chevreuse.

Dans le cœur du prince Augustin, prenait place tout ce qui y avait droit. La France devait avoir une part dans ses laborieuses recherches. Il forma un recueil précieux de beaucoup de lettres inédites de Henri IV, qu'il dédia à l'héritier de son trône. Il rassembla des documents intéressants sur une reine de France, *Louise de Lorraine*, femme de Henri III, princesse dont les grâces poétiques, les vertus modestes n'ont pas brillé de tout leur éclat, éteintes trop vite dans les larmes qu'elle versa en si grande abondance lorsque son époux fut assassiné, et « qui ne tarirent qu'avec sa vie ».

Retirée au château de Chenonceaux (1), elle y vécut comme

(1) Le château de Chenonceaux appartenait au comte et à la comtesse de Villeneuve, grand-père et grand'mère de la princesse Augustin Galitzin. « Il est un beau lieu, dit le prince, où le souvenir de la reine Louise est demeuré vivant, où l'on conserve précieusement quelques vestiges de son extraordinaire douleur, comme de sa suave piété. Ce lieu est le château de Chenonceaux. Grâce aux soins de Mme la comtesse de Ville-

une sainte, dans une extraordinaire douleur. Ensuite, elle se rendit en son château de Moulins, « où, dit Mezeray, elle s'adonnait avec une incroyable ferveur à tous les exercices de piété et menait une vie qui pouvait servir d'exemple aux religieuses les plus réformées. »

Sa correspondance avec le cardinal d'Ossat, auquel elle avait confié le soin de prouver à Rome que son époux était décédé « repentant, confessé et absous », révèle parfaitement son âme et en communique l'émotion.

« La mémoire de cette bonne reine, — dit le prince Galitzin, en terminant le précis historique de sa vie, — dont les vertus forment un contraste si frappant avec les iniquités qu'elle a traversées sans en être souillée, mériterait d'inspirer une plume plus élégante et plus nationale que la mienne, mais qui ne saurait, en tout cas, être plus sensible aux vieux souvenirs de la monarchie française. »

On le voit, ce cœur « passionnément russe », comme celui de sa grand'mère, avait aussi des cordes qui vibraient pour son pays d'adoption.

Ce serait m'étendre trop que d'énumérer les études si nombreuses, si consciencieuses du prince Augustin, tant d'excellentes œuvres entreprises pour la gloire de Dieu, et toujours animées de ce brûlant désir de réunion et de paix universelle dont l'idéal était en lui et dont l'universalité catholique lui semblait le type. Sans appartenir à aucune fraction d'opinion comme celles qui tendent aujourd'hui à diviser les catholiques, il avait des amis dans toutes, allait d'une allure libre et avec une indépendance naturelle vers les sommets où se réalise l'unité ; prenant pour les atteindre

neuve, la chapelle et les cellules des religieuses capucines que la reine avait installées à Chenonceaux en attendant leur érection canonique, sont encore intactes ; la Révolution, qui avait détruit toutes les richesses de cette demeure, ne lui en a laissé que l'inventaire. Les bibliophiles parcourront avec charme le catalogue de la *librayrie de la reyne :* ils remarqueront que si les œuvres ascétiques y abondent, les classiques, « *couverts de maroquin bleu*, *dorez par la tranche*, » y ont également bonne place » (*Inventaire de Chenonceau en* 1603.)

toutes les routes offertes à son esprit, depuis les larges chemins ouverts par Bossuet jusqu'aux plus sinueux détours des labyrinthes de l'ascétisme. Le surnaturel lui semblait de l'essence de la foi. « Nous ne voyons rien de plus *naturel*, — écrit-il dans la préface de la vie de saint François, — et de plus conforme à la miséricorde divine, que ces éclatants prodiges qui viennent à de fréquents intervalles récompenser une foi vive, ou ramener dans des cœurs bons et naïfs, mais faibles, la foi ébranlée. Dieu se montre à tous selon qu'ils le peuvent voir, et ne se cache qu'à l'orgueil, le père de toutes les impiétés. Le simple voit de ses yeux, touche de ses doigts, sent au contact de son cœur le maître qu'il veut servir et glorifier. »

Malgré sa vie concentrée et laborieuse le prince Augustin avait une grande affabilité envers tous ceux qui se rapprochaient de sa manière de sentir et même envers ceux qui en différaient absolument, gardant toujours ce point de vue si charitable et si chrétien du bien qu'on peut opérer par un affectueux prosélytisme lorsqu'il vient seconder la grâce divine. Ainsi essaye-t-il, dans plusieurs conférences avec un trop célèbre renégat du sacerdoce, de le ramener aux sentiments si beaux des prémices de sa carrière. Voir se perdre une belle âme était une vraie douleur pour lui. Quelle joie, au contraire, il ressentait à constater les dons supérieurs de la faveur divine en de certaines âmes ! Une visite qu'il eut le bonheur de faire à l'abbaye de Solesmes était un de ses plus précieux souvenirs ; dom Guéranger était resté son ami. Si le prince Augustin avait appartenu à la génération précédente, il aurait peut-être fait partie de cette phalange de jeunes esprits d'élite que Lamennais entraîna si près de l'abîme où il finit par tomber seul ! Le prince Augustin aurait certainement imité alors ceux qui furent plus tard ses amis, Lacordaire, Montalembert..... la soumission étant de l'essence de l'humilité, et l'humilité étant une vertu favorite d'Augustin. Il en donne bien une preuve dans l'écrit que j'ai cité.

« J'ordonne, dit-il, — qu'on ne fasse aucuns frais pour mon enterrement, qu'il n'y ait que deux cierges auprès de mon cercueil. » Gardons-nous de croire qu'aucun sentiment moins parfait se soit glissé sous cette modestie, et que le prince ait cherché un contraste entre ce simple convoi sur la terre d'exil et les honneurs auxquels il aurait pu prétendre dans sa patrie. Non, cet ordre de simplicité, c'est pure piété; c'est aussi un calcul de dévotion. « Aucuns frais, dit-il, pour mon enterrement ; mais, en revanche, je désire qu'on fasse dire beaucoup de messes pour moi. » Et comme il sait où il faut aller pour avoir les bonnes prières, il veut qu'on informe de son décès les monastères qu'il a aimés. Les ordres religieux devaient être chers à une âme si au-dessus des voies communes. En cela, il prenait haut ses modèles : « Saint Louis, — nous raconte-t-il dans sa vie de saint François, — aimait tant les ordres de Saint-François et de Saint-Dominique qu'il avait coutume de dire que s'il pouvait se partager en deux, il serait moitié à l'un, moitié à l'autre. Il leur légua ce à quoi il tenait le plus en ce monde : ses livres, seuls objets de prix qui furent inventoriés à sa mort. »

Une âme mélancolique et croyante comme celle du prince Augustin devait aimer ces maisons de pénitence et de retraite où se cachent tant d'éminentes vertus et d'où rayonnent de si hautes intelligences. Aussi leur demande-t-il des prières. Il en demande à la grande Chartreuse, où il a un ami qui oublie sous la bure ses grandeurs passées, mais qui n'oubliera pas de prier pour son ami Augustin (1). Il en demande à l'abbaye du Port-du-Salut, aux trapistes, à ces lieux de douleur où trône vraiment le sacrifice, dans le « royaume des expiations », a dit Chateaubriand en nous racontant la vie de Rancé, ce célèbre converti, non du dogme, mais des passions, ce grand pénitent qui s'entrete-

(1) Comte de Nicolaï, ancien général aide de camp de l'empereur Nicolas.

naît sous les arcades des cloîtres avec un autre pénitent illustre, le roi Jacques II. Combien d'âmes blessées et inquiètes se sont réfugiées dans cette Maison-Dieu ! Bien des gloires sont venues s'y faire humbles quelques instants. Là, Bossuet a préparé son catéchisme de Meaux ; là, Santeuil a composé ses belles hymnes ; là, ont pleuré et prié la sainte reine d'Angleterre, Marie d'Este, et la pieuse duchesse de Guise.

Ce n'est pas seulement aux religieux que le prince Galitzin demande des prières, c'est aussi à tous ses parents et amis, leur demandant pardon, comme tout chrétien doit le faire, qui dit son Pater au moins deux fois par jour. Puis il recommande ses enfants à son cousin le prince Paul Galitzin.

Parmi les amis du prince Augustin, beaucoup l'ont précédé ; son cœur est comme suspendu entre ceux qu'il va quitter et ceux qu'il va rejoindre. Que de noms aimés dans ce long mémento ! Citons-en quelques-uns : Mgr de Quélen, ce prélat dont le souvenir ne saurait s'effacer, même ne l'ayant vu que dans la petite enfance ; Mgr Surat, à qui l'adolescence d'Augustin fut confiée, martyr des atrocités de mai 1871 ! Mme Swetchine, la marquise de Ségur (princesse Rostopchine), deux amies de sa mère ; Berryer, Montalembert, Cochin, le père Lacordaire, le père Gratry, l'abbé Cazalès, dom Guéranger, Mgr Morlot, et tant d'autres. Parmi ceux qui vivent, je ne citerai qu'un nom, cher entre tous au prince Augustin, celui de l'historien de Mme Swetchine, le comte de Falloux. C'est à lui que le prince Galitzin confie la tutelle de ses enfants mineurs ; il le prie de les aimer comme il a aimé leur père.

Puis son cœur déborde en un suprême adieu. Il recommande à ses enfants d'*écouter* leur mère. N'est-ce pas dire en un seul mot la place qu'elle tient dans la famille ? Ses effusions plus intimes sont écrites de longue date pour la chère compagne de sa vie. Ne touchons pas à cette douleur sainte, toute saignante encore. — Il adjure ses fils d'être

supérieurement honnêtes, courageux, confiants en Dieu. « Qu'ils se souviennent, dit-il, qu'il n'est qu'un seul véritable malheur en ce monde, c'est d'offenser Dieu. »

N'omettons pas une ligne qui semble tracée avec ses larmes : « Je voudrais être enterré auprès de mon Serge. »

Serge est un fils que Dieu lui a repris dans sa onzième année. A défaut de la tombe natale, il sera doux au prince Augustin de reposer sous la pierre où il a tant pleuré. La foi la plus forte n'ôte à la douleur ni les plaintes ni les larmes. L'histoire de l'humanité est un long gémissement depuis Abel jusqu'à la croix, et de la croix jusqu'à nous. Aussi le symbole chéri de l'Église et des fidèles est-il un *cœur* percé d'un glaive : cette chose humaine et divine qui souffre et qui aime.

Pour le prince Augustin, toutes les peines aboutissaient au cercueil de son enfant. C'est le jour anniversaire de la mort de Serge que ce tendre père est tombé malade. Le danger s'accrut tous les jours. Il lutta quelque temps, car il était encore dans la force de l'âge ; mais résigné depuis longtemps et ayant appris dès sa jeunesse à bien mourir, plus ses souffrances devenaient intolérables, plus il devenait saint. Le révérend père Gagarin, son compatriote et ami, le voyant mordre ses doigts jusqu'au sang pour étouffer ses cris, le plaignait tendrement : « Je ne souffre pas encore assez pour mes péchés, » répondait le prince.

Lorsqu'il habitait son château dans la Creuse, il édifiait toute la paroisse par son assiduité aux offices. Tous ceux qui l'approchaient le respectaient et l'aimaient.

Pendant un voyage à Plombières, il reçut la visite du duc d'Aumale, qui appréciait en lui un collègue des plus distingués à la *Société des Bibliophiles*, et l'honorait comme un courageux athlète de la foi. C'est à ce dernier titre plus encore qu'à son rang que le prince Galitzin dut la dernière et précieuse consolation de la bénédiction papale à l'heure de sa mort.

Il la méritait bien. Ayant combattu pour la foi, ayant

vécu dans la charité, il est mort dans l'espérance. Son dernier mot l'atteste; après avoir béni tous les siens: « Adieu! dit-il; j'espère n'être séparé de vous, que j'aime tant, qu'à demi et qu'en apparence! »

Ce ne sont pas seulement les personnes qui ont connu le prince Galitzin que j'espère toucher par un aperçu de cette belle vie; mais toutes celles qui aiment à s'arrêter devant ce qui offre l'image du bien, pour se consoler de tout ce que le monde présente de désolant à nos regards.

La comtesse L. de L'E.

LE CARDINAL DE BÉRULLE
ET
LE CARDINAL DE RICHELIEU

1625-1629.

Par M. l'abbé Houssaye. — *Paris*, E. Plon et Ce, 1875.
Un vol. in-8.

En terminant l'examen du second volume de M. l'abbé Houssaye j'exprimais l'espoir que le troisième confirmerait ses conclusions sur le fondateur des oratoriens, et permettrait de partager son avis définitif. Ce troisième volume vient de paraître. Je l'ai lu avec un intérêt qui, — j'en demande pardon à l'auteur, — tient autant aux faits exposés qu'à la façon dont ils sont exposés. En le fermant, je m'aperçois avec tristesse que mes prévisions m'ont trompé. Loin de confirmer ses conclusions, je juge au contraire son personnage d'une façon directement opposée à la sienne. Le livre

de M. l'abbé Houssaye à la main, je suis certain que Bérulle était un pauvre homme d'État, et je me demande en outre si un prêtre qui a fait autant de politique et d'aussi mauvaise, a été en somme un bon prêtre. Entraîné par une décevante apparence et jugeant mal des faits que M. l'abbé Houssaye fait toucher du doigt, j'ai mis sur le même rang le cardinal de Bérulle et ses confrères d'Ossat et Duperron. Je leur en demande pardon. Il n'est jamais trop tard pour confesser ses erreurs.

Le cardinal de Bérulle était absolument dépourvu de sens politique; et, quand on passe quinze ans de sa vie à toucher à la politique, c'est un tort. Chaque page, chaque ligne de ce volume le démontrent clairement; le second l'avait fait pressentir. Des velléités, des prétentions politiques, il en a eu toute sa vie. Il n'a jamais manqué une occasion de s'immiscer dans les affaires de l'État; il y est entré avec joie toutes les fois qu'il l'a pu. Mais la résolution froide et nette pour les conduire à leur fin, la clairvoyance pour les diriger, la tension incessante de l'esprit, la souplesse pour éviter les échecs, le moral pour les supporter, la pénétration dans le choix des moyens, la promptitude de décision dans les circonstances difficiles, l'audace qui livre beaucoup pour obtenir davantage, il en a absolument manqué. En m'exprimant ainsi, je fais l'éloge de Bérulle homme privé. Tant mieux pour lui. C'était, je crois, un honnête homme. Dans ce cas, on mesure ses forces, on interroge sa conscience avant de se lancer dans la fournaise; et si les forces vacillent, si la conscience hésite, le devoir est de reculer et de conserver pour le demi-jour de la vie privée des vertus destinées à fondre comme cire et à devenir des faiblesses, pour ne pas dire plus, au feu des affaires publiques. Que Dieu nous préserve de pareils honnêtes gens pour la direction des empires!

La tâche de l'auteur, il faut le reconnaître, devenait bien délicate. Après avoir étudié le fondateur d'ordres, il était amené, par la suite même du récit, à raconter l'homme

politique et à le trouver en opposition avec un autre prêtre, que l'on peut abandonner comme homme privé, mais qui restera le plus grand homme d'État de la France : Richelieu. La comparaison n'est pas possible entre les deux personnages. La question, qui jusque-là restait circonscrite aux intérêts religieux, change brusquement d'aspect, et il n'est pas étonnant que M. l'abbé Houssaye y ait échoué. Son ort consiste à ne pas avoir franchement avoué ses répugnances à suivre Bérulle sur un terrain qui n'est pas le sien. Plaidant une mauvaise cause, il s'est servi de subterfuges qui nuisent à l'avocat sans servir au client.

Il pouvait se placer sur un terrain, je ne dis pas meilleur, mais moins mauvais. Dans la triple mission que Richelieu s'est imposée et qu'il a poursuivie avec la ténacité qui constitue sa grandeur, il a sacrifié bien des intérêts secondaires, froissé bien des sympathies, dérouté bien des croyances. Les mémoires du temps fourmillent de confidences de toutes les répulsions qu'inspirait son impitoyable clairvoyance. M. l'abbé Houssaye pouvait se faire l'écho de ces douleurs; et sans nier la grandeur du but, discuter l'opportunité des moyens. Il pouvait continuer les plaintes des victimes de Richelieu, soulever un coin de la robe rouge. Ainsi présentée, la cause eût apitoyé tout le monde. Les larmes désarment comme le rire. Il a préféré élever autel contre autel et poser Bérulle en rival de Richelieu. Paradoxe difficile à soutenir! Le titre même du volume indique cet antagonisme dans l'esprit de l'auteur : *le Cardinal de Bérulle et le Cardinal de Richelieu.* N'est-ce pas dès le début résoudre une question de fond par une question de forme, et forcer le lecteur à opposer personnage à personnage? Et pourtant n'est-il pas notoire que si Richelieu a eu des ennemis, il n'a jamais eu de rivaux, Bérulle pas plus que d'autres? L'éloquence de l'abbé Houssaye — il en a — n'y fera rien. La question est jugée. Bérulle a pu taquiner Richelieu; mais de là à de l'antagonisme il y a loin, et c'est en ce sens que je trouve au

titre du volume une prétention que les faits ne justifient pas. J'arrive à leur examen.

Le mariage de Charles Ier avec Henriette de France est conclu, et Bérulle est désigné pour accompagner la jeune reine dans sa nouvelle patrie et lui continuer en pays protestant les consolations de la foi catholique (1625). Le choix était tout indiqué : un des instigateurs les plus actifs de ce mariage devait naturellement rester auprès d'Henriette de France. Mais Bérulle n'était pas depuis trois mois en Angleterre, que sa conduite faisait regretter ce choix. En conseillant maladroitement la reine, en exerçant sur elle une influence qu'il avait sans doute reprochée souvent à ses ennemis les jésuites, il n'avait abouti qu'à lui aliéner le cœur de son mari, à lui donner Buckingham comme ennemi déclaré et le peuple anglais tout entier comme ennemi secret. Ici la foi du prêtre trouble l'impartialité du juge; et, si les motifs pour lesquels M. Houssaye se trompe sont respectables, il ne s'en trompe pas moins absolument. L'Angleterre est protestante par essence, protestante jusqu'aux moelles. Les manifestations extérieures du culte catholique que Bérulle et ses compagnons prenaient plaisir à exagérer, devaient lui inspirer une invincible répulsion, et répétés fréquemment, prendre le caractère de la provocation. Charles Ier était un triste mari, cela paraît certain. La jeune reine de seize ans, que l'auteur nous représente comme ayant un caractère assez difficile et assez peu sympathique, dut essuyer bien des larmes, faire de bien douloureuses confidences à son directeur : j'en suis convaincu. Mais n'est-il pas évident également que Bérulle conçut l'espoir de profiter du rôle de confident, et qu'il entrevit la possibilité de gouverner par la reine le faible et astucieux Charles Ier ? Le plan était ingénieux, l'exécution fut maladroite. Richelieu, dans ses *Mémoires*, se plaint que l'antipathie du roi d'Angleterre pour sa femme ait été entretenue par Bérulle. L'honnête Mme de Motteville est du même avis; et les dénégations de l'auteur sont trop

gênées pour convaincre du contraire. Lorsque Buckingham se plaignait au roi de France que le supérieur de l'Oratoire conspirait contre sa fortune et sa vie, il ne se trompait que de moitié : la vie, non; la fortune, oui.

Dès le début, la visée de Bérulle se manifeste clairement. Il voulut faire servir l'influence féminine à la réussite de ses projets et au succès de sa fortune. La chose n'était pas nouvelle dans les ordres sacrés. Richelieu, auprès de lui, lui en fournissait l'exemple; et trente ans plus tard, Mazarin ne devait pas avoir d'autre appui. Connaissant son action sur les femmes et trouvant autour de lui une légion de dévouements discrets et absolus, il est tout simple qu'il ait songé à employer cette faculté et cette force au gouvernement des choses humaines. Sa conception n'était pas téméraire; elle a péché, je le répète, par l'exécution. Bérulle a manqué d'audace; les scrupules l'ont arrêté. Encore une fois, tant mieux pour lui. Un an après son séjour en Angleterre, Charles Ier congédiait avec ces mots les Oratoriens qui entouraient la reine : « Je vous donne votre congé parce que je n'ai cru pouvoir posséder absolument ma femme tant que vous seriez auprès d'elle. » En regagnant la France, Bérulle laissait le roi plus aigri contre la reine, Buckingham plus puissant que lors de son arrivée, l'Angleterre frémissant contre les entreprises du papisme, et le Parlement résolu à revendiquer par la force les libertés de l'Angleterre. Sa conduite n'avait abouti qu'à compromettre sa fortune et desservir son pays. Richelieu est excusable de s'être souvenu de ce résultat dans ses *Mémoires*. Ce ne sont pas de pareils auxiliaires qui pouvaient cimenter son alliance avec l'Angleterre dans sa lutte contre la maison d'Autriche.

Cette lutte contre Richelieu se sent, et se découvre parfois, dans toute la vie de Bérulle. Les amis de l'un sont toujours les ennemis de l'autre : Michel de Marillac, Marie de Médicis, Gaston d'Orléans sont ses intimes; ses préférences sont là. Il échafaude sur eux ses espérances à la succession

éventuelle du premier ministre ; ne se rendant pas compte qu'en s'appuyant sur le roi Richelieu s'appuyait sur la France ; tandis qu'en se faisant le client de Gaston et de Marie de Médicis, lui, Bérulle, le devenait de l'étranger.

Richelieu entreprend le siége de la Rochelle (1627), menaçant à la fois le protestantisme et les derniers vestiges de la féodalité. Il manque d'argent, et pour en obtenir convoque une assemblée du clergé et sollicite auprès d'elle ce que l'on appelait le *don gratuit*. C'était la part contributive du clergé dans les charges communes. Immédiatement se manifeste une opposition dont Bérulle est l'âme. M. l'abbé Houssaye la nie et affirme qu'elle n'a jamais existé que dans l'esprit de Henry de Sourdis, le célèbre archevêque de Bordeaux, le grand homme de mer du temps, jaloux de Bérulle et le calomniant auprès de Richelieu. Comment ! Richelieu aurait été si facile à influencer ? Et c'est sur les propos d'un tiers qu'il avait l'habitude de juger les hommes ? M. l'abbé Houssaye doit renoncer à faire accepter cette argumentation. Quant au langage de Sourdis, il était peut-être soldatesque, mais il appelait les choses par leur nom. C'est un tort, je le sais.

Et puisque je parle de langage, je voudrais pouvoir citer *in extenso* l'admirable et patriotique objurgation adressée par Louis XIII à ces prélats qui, pour sauvegarder leurs richesses, lui refusaient les moyens de chasser les Huguenots de la Rochelle et de consolider l'unité de la France. On y sent vibrer à chaque mot l'âme de la patrie. En voici la péroraison : « Ce sera une grande honte du clergé qu'on dise par toute la France qu'il n'y aura eu que lui et les huguenots qui n'aient pas contribué au siége de la Rochelle. Vous me remontrez votre nécessité. Et n'êtes-vous pas tant de prélats et autres ecclésiastiques qui avez des cent, des vingt-cinq, des trente mille livres de rente ? C'est sur ceux-là qu'il faudrait lever les décimes et non sur les pauvres curés. »

D'aussi graves sujets ne prêtent pas à rire. Mais l'on se

demande si le respectable auteur de ce livre parle sérieusement quand il assure (page 237) que la fille de Mme Acarie, la mère Marguerite du Saint-Sacrement, avait prédit la prise de la Rochelle et que « le cardinal-ministre prêtait l'oreille à ces voix du cloître et y prenait confiance ». Un peu plus loin, il cite sans sourciller une lettre de Richelieu à Bérulle, dans laquelle l'homme pratique expose son dessein de prendre la ville « en la pétardant par le canal et le port ». Bérulle répond sérieusement qu'il faut surtout « prier, attendre et espérer ». Que penserait M. l'abbé Houssaye de Richelieu s'il avait suivi le conseil? Le père Joseph en donnait d'autres. Mais devant un pareil affaissement l'on est en droit de se demander si les communications de Richelieu à Bérulle n'étaient pas une raillerie. Toujours est-il que la prière fut remplacée par des travaux d'approche, l'espérance par des bombardes, et qu'au bout de quelques mois, la prise du dernier boulevard de l'insurrection venait confirmer la supériorité des moyens de Richelieu.

Il serait facile de multiplier les citations où la faiblesse du plaidoyer devient gênante. Je ne citerai que le passage qui a trait à l'élévation de Bérulle au cardinalat, et à la façon dont il en reçut la nouvelle. Tous les artifices littéraires, toutes les ressources de la rhétorique sont employés pour démontrer qu'il ne souhaitait pas cet honneur; et qu'il l'accepta par humilité et tout en le regrettant. « Toutes les dignités, même ecclésiastiques, ont quelque chose de vain, mais de malfaisant, et il faut s'en garder comme l'on se garde des ennemis, » répond-il à des félicitations amicales. Et à force d'insister sur cette humilité, à force de vouloir en convaincre le lecteur, l'auteur dépasse le but et fait sourire d'assertions trop soulignées. « Eh! pourquoi acceptait-il ces fonctions? a-t-on envie de s'écrier. Qui l'y contraignait? Il est si simple de les refuser. » Combien est préférable la réponse de la mère de Bérulle, qui vivait encore sous le voile d'une carmélite. C'est le langage des vrais désabusés. « J'aurais bien peu profité de la religion si

je me réjouissais des grandeurs de la terre. » Voilà la note simple et juste.

Veut-on, par un détail, juger de cette modestie? Consultons le budget de Bérulle établi par l'abbé Houssaye. « Afin de faire face aux dépenses les plus urgentes, depuis « un présent de 1000 écus au sieur Piccolimini, jusqu'à « l'achat d'un service de vaisselle plate du prix de 10 000 li- « vres, il avait dû puiser dans la bourse de son frère, le- « quel marié et père de famille, commençait à trouver que « le cardinalat lui coûtait cher. *Si modeste d'ailleurs que « fût le train du nouveau prince de l'Église*, il s'élevait en- « core à une somme ruineuse. En moins de deux ans, « M. de Bérulle avait dépensé plus de 80 000 livres : où « les prendre? Le Roi lui avait bien accordé pour frais « d'installation 18 000 livres une fois payées, puis une « pension annuelle du même chiffre. C'était absolument « insuffisant. Pressé par ses amis et par la nécessité, M. de « Bérulle avait consulté le pape, qui, après l'avoir relevé « de son vœu de refuser tous les bénéfices, lui enjoignit « d'accepter ceux qu'on lui offrirait. (Le pauvre homme!) « Le grand prieur de Vendôme étant mort sur ces entre- « faites, Louis XIII donna à M. de Bérulle les deux plus « riches abbayes de cette succession, celle de Marmoutier « et celle de Saint-Lucien de Beauvais.... Avant d'écrire au « Roi, il avait voulu témoigner toute sa gratitude à Riche- « lieu. « Monseigneur, vous continuez à m'obliger avec « tant d'excès, lui disait-il, que j'en reçois plus de confu- « sion que de contentement. » Tant de reconnaissance et de « modestie ne désarma pas Richelieu. (Je le crois sans « peine.) Il trouva le moyen d'insérer dans le brevet une « clause tout à fait insolite et véritablement injurieuse, à « savoir : que ces deux bénéfices ne pourraient jamais être « unis à la congrégation de l'Oratoire. » Tout ce que je veux retenir de ce passage, c'est que Bérulle avait dépensé plus de 80 000 livres en deux ans. Or, 80 000 livres en 1628 équivalent à près de 1 000 000 en 1876. C'est donc

500 000 livres par an que lui avaient coûté ces fonctions qu'il n'avait acceptées que par devoir. Bérulle faisait bien les choses, il agissait certainement en gentilhomme ; mais je comprends que son frère trouvât que la barrette lui coûtait cher.

Je m'en voudrais de terminer sur ces critiques et de laisser une fâcheuse impression sur un livre où tout n'est pas à blâmer, tant s'en faut. Il redevient intéressant quand il retourne à l'étude de Bérulle, homme d'église et fondateur d'ordres, quand il nous le montre, employant une remarquable fécondité de ressources et une activité prodigieuse à organiser des succursales à Saint-Denis, à Angers, à Màcon, à Tours, Bordeaux, Saintes, le Mans, Saumur, Nantes, Toulon. Là, ces facultés se développent et brillent d'un éclat sans tache et sans éclipse. C'est peut-être, je le répète, ce qui l'a perdu. Reconnaissant sa supériorité à subjuguer des imaginations aussi fantasques et des volontés aussi insaisissables que celles des femmes, il se sera dit que la société civile ne devait pas être plus difficile à dominer, et que quand on avait dirigé les Carmélites et les Oratoriens on était suffisamment préparé à gouverner la France. Le diable, qui est bien malin, attendait là Bérulle et lui a fait payer un peu cher ce mouvement de vanité.

L'intérêt se développe et s'accroît dans le chapitre consacré aux *Études de l'Oratoire*. Je l'ai relu deux fois. Personnage et historien sont là sur leur terrain, et l'intérêt découle naturellement de la narration. Je l'ai déjà dit : en formant le projet d'élever des prêtres destinés à l'éducation des enfants, Bérulle devait compter sur l'hostilité des deux corporations dont ç'avait été jusque-là le monopole, qui jouissaient d'une possession d'état et n'étaient nullement disposées à se la laisser enlever sans une lutte acharnée : l'Université et les Jésuites. Pour lutter contre elles, il y avait un moyen bien simple et dont l'effet est immanquable ; c'était de faire absolument le contraire. Le public français se laisse toujours prendre aux oppositions. Bérulle était

trop adroit pour manquer à cette règle. Il faut, d'ailleurs, lui rendre cette justice qu'en fait de systèmes pédagogiques il a précédé Port-Royal dans ce que les réformes ont présenté de plus légitime et de plus rationnel. L'usage du français remplaça celui du latin, la terminologie barbare et pédantesque des anciens grammairiens disparut au bénéfice du langage familier. Au lieu de mettre de l'absinthe sur les bords de la coupe, on y versa du miel. Les jésuites, excellents latinistes et hellénisants remarquables, étaient confondus. La réforme n'était pas moins radicale dans les hautes études que dans l'instruction primaire. Le dogmatisme d'Aristote était abandonné au profit de la méthode expérimentale et du scepticisme audacieux qu'un obscur capitaine tourangeau, Descartes, allait préconiser dans un livre immortel. Du coup, la vieille Sorbonne trembla sur ses bases, les révérends pères s'associèrent à elle ; et bien en prit à Bérulle d'être en faveur à la cour, pour ne pas sentir les coups du bras séculier. On vous pendait haut et court pour moins que cela. Chose singulière, mais indubitable, si, lorsque le *Traité de la Méthode* parut en 1637, Descartes n'eut pas à supporter de poursuites de la part de la Sorbonne, si son livre rencontra un accueil aussi favorable, il faut en chercher la cause dans les progrès que l'enseignement de l'Oratoire avait fait faire de ce côté. L'éducation publique était complète, les esprits préparés, Pascal et Descartes pouvaient marcher droit devant eux. La gloire en revient à Bérulle.

Bérulle a eu un dernier bonheur qui a manqué aux plus grands génies et que la Providence, apparamment, ne réserve qu'à ses élus. Il est bien mort et il est mort à temps. Le 2 octobre 1629, il célébrait la messe à l'Oratoire, lorsqu'en prononçant la formule d'oblation de l'hostie, il s'affaissa dans les bras des assistants. On voulut le rappeler à lui, il était mort. Il avait cinquante-quatre ans. Pour l'homme politique le moment était des plus opportuns. Une année plus tard, la *Journée des Dupes* (11 novembre

1630) allait débarrasser Richelieu de ses ennemis, envoyer Marie de Médicis en exil, Marillac à l'échafaud, Gaston d'Orléans à l'étranger, ses amis à la Bastille, et lui donner une omnipotence que Louis XIV a seul égalée. Que fût devenu Bérulle au milieu de cette étrange bagarre? Aurait-il suivi ses amis et joué le rôle d'un rebelle? Il risquait sa tête, et Richelieu, quand il avait gagné, n'hésitait pas à prendre les enjeux. Aurait-il plié sous l'ascendant du premier ministre? Il se déshonorait et s'annulait. Il n'a pas eu à choisir, la mort l'a délivré de cette alternative.

Pour le prêtre catholique il est impossible de souhaiter une plus belle fin. Au point de vue du dogme, mourir avant la communion, c'est disparaître au moment où l'âme est rachetée [de toutes les souillures du péché et prête à paraître dans sa robe d'innocence sous les yeux du souverain juge. Bérulle a dû se croire un élu de Dieu, et qui sait s'il ne l'était pas? Je le répète, il est bien mort.

Je me résume. L'allure de ce dernier volume est gênée et contrainte. L'auteur est mal à l'aise avec son personnage. Il devient manifeste qu'en entreprenant de raconter la vie de Bérulle, il ne songeait qu'au directeur de couvent et au réformateur du Carmel, et n'était pas préparé à la rencontre de l'agent politique de l'opposition. De là le défaut de ce volume. Il manque de perspective et d'ensemble. L'auteur est exact dans la narration des faits, mais il les isole de leur milieu, il laisse ignorer comment et pourquoi ils arrivent. C'est un tableau où il n'y a ni accessoires ni fond pour faire valoir la figure principale. On ne peut invoquer pour la défense de l'abbé Houssaye son ignorance des conditions de l'histoire. Chaque page de son livre protesterait contre cette argumentation D'où vient donc cette démarche embarrassée, hésitante? Je le répète : c'est que tout en reconnaissant les lacunes et les faiblesses de son héros, l'auteur s'est efforcé de donner le change au lecteur en passant sous silence l'origine ou la cause de ces faiblesses. Que celui qui n'a

jamais eu à rougir de ses affections lui jette la première pierre.

L. Clément de Ris.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

La vie au temps des cours d'amour, d'après les chroniques, fabliaux, etc., par A. Meray, *Paris*, *Claudin*, 1876; 1 vol. in-8° de 376 pages. Prix : 7 fr. 50 c.; grand papier, 12 fr.

Dans un précédent et très-curieux volume, M. Antony Meray a raconté et décrit la vie de nos pères au temps des Trouvères. Aujourd'hui, il nous introduit dans les cours d'amour. M. Meray s'est proposé avec un vrai succès de tracer une suite de tableaux variés où sont retracées les habitudes sociales de nos aïeux, et a particulièrement étudié l'influence civilisatrice de nos mères dans ces temps reculés de notre histoire. C'est surtout l'histoire des femmes à l'époque des croisades que nous trouvons dans cet intéressant volume : la meilleure part, comme l'auteur a soin de le faire remarquer, a été employée à mettre en relief la piquante physionomie et ces vaillantes femmes de France, parvenues à reconquérir l'influence légitime que le droit du plus fort semble avoir voulu leur enlever. M. Meray a eu fort à faire pour arriver à composer un récit sérieux et complet sur un sujet dont chacun parle, mais qu'on n'avait pas jusqu'à lui étudié véritablement : c'est en dépouillant les chroniques, les chansons de geste, les jeux-partis, les fabliaux, avec une énergique persévérance, qu'il est parvenu à donner un corps à ces souvenirs qui retracent sous un jour vrai la société féodale dans son intimité. M. Meray a été

amené à reconnaître que les cours d'amour ont été le seul remède efficace pour tempérer l'abus des professions errantes de nos turbulents ancêtres, toujours à la recherche des aventures périlleuses ou romanesques : « Chevaliers, écuyers, servants d'armes, ribauds soudoyés, jusqu'aux simples manants (1), parvenus à se faire enrôler à la suite de quelque seigneur, tous cherchaient l'occasion de vagabonder, afin d'acquérir l'or et butin. Et certes les occasions ne manquaient pas : les croisades contre les hérétiques du Midi, contre les Sarrasins d'Espagne et d'Orient, les lointains pèlerinages, les vœux à accomplir, les caprices personnels, les torts imaginaires à redresser, les passes d'armes en tournois, tout contribuait à solliciter l'humeur nomade de nos fantasques aïeux. »

Pendant ce temps les femmes demeuraient aux logis, privées de leurs soutiens naturels, obligées de garder elles-mêmes leurs foyers, souvent sérieusement menacés. C'est ainsi, suivant M. Meray, qu'elles ont été amenées à « donner un but de défense à leurs sourires » et à « graduer leurs menues faveurs pour faire patienter les appétits des prétendants ». Elles tentèrent avec succès d'amollir la rudesse de ces trop vaillants compagnons et d'enterrer leurs importunités, souvent sauvages, dans les procédures d'un code d'amour dont elles s'étaient constituées les gardiennes et les interprètes. Elles atteignirent leur but, et leur attitude fut si bien comprise, que Blanche de Castille, abandonnée à elle-même, ne sut mieux faire qu'imiter l'exemple courtois de ses vassales.

M. Meray a composé un travail vraiment neuf et complet. Il s'est initié aux divertissements de nos aïeux : chasses au bois, pêche, « fauconnerie, jeux d'adresse, dés et échecs, déduits joyeux, jeux sur l'ormel, jeux-partis » ; il nous conduit dans les cours d'amour qui n'ont aucun secret pour lui, en analyse le code, en étudie les arrêts en ayant soin, comme nous l'avons dit, d'insister sur les sérieuses raisons d'être de ces divertissements ; il nous décrit avec une profonde érudition la vie dans les châteaux, la vie

(1) Nous sommes surpris qu'un érudit comme M. Meray emploie le terme *manant* dans un sens dédaigneux : ce mot, au moyen âge, désignait uniquement l'homme qui demeurait, du verbe *manere*, dans tel endroit, et toutes les lettres royales portaient la suscription « bourgeois et manants », sans aucune pensée méprisante pour ceux-ci ; cette signification est relativement toute moderne.

commerçante des villes ; nous décrit « les ruses du commerce au temps féodal », en ouvrant un chapitre très-curieux au rôle de la femme au milieu de cette société si différente de la nôtre. Ce livre, nous le répétons, est neuf, original et très-bien fait.

E. de Barthélemy.

OEuvres d'Alfred de Musset, édition Lemerre. — *Poésies*, 2 vol. de 404 et 334 pages.

On connaît le mot d'un Spartiate à ce sophiste qui entamait un panégyrique d'Hercule ; à quoi bon ? qui donc s'avise de le blâmer ? Tout éloge du talent d'Alfred de Musset semble pareillement superflu. Nous connaissons, nous n'avons que trop goûté, tous, tant que nous sommes, le charme exquis et pénétrant de cette poésie, reflet embelli des souffrances morales, des doutes de l'humanité au dix-neuvième siècle. L'auteur de *Rolla* est aujourd'hui proclamé entre les plus grands de l'ère romantique, supérieur à des écrivains auxquels ses contemporains n'eussent jamais osé le comparer, même à ce « Lamartine vieilli qui le traitait en enfant ». Prudhon aussi était considéré comme peu de chose, de son vivant, auprès de Gérard et de Girodet !

La nouvelle et très-jolie édition de M. Lemerre formera dix volumes petit in-douze, dont deux ont déjà paru. Il y a quelques années, un autre éditeur voulut aussi élever un monument typographique à la mémoire de Musset. Mais il eut la malheureuse idée d'adopter un format pas trop monumental ; très-grand in-octavo, presque in-quarto, comme pour un Père de l'Église ! Dans ce cadre trop vaste, les mignonnes créations du poëte flottent éparpillées, dépaysées. *Le Chandelier* se fait candélabre (agrandissement peu convenable) ; le *Spectacle dans un fauteuil* semble transféré en plein cirque. Vous figurez-vous ces fines miniatures, Barberine, Bernerette, Fortunio, regardées au microscope ?

Si jamais poëte fut, au contraire, prédestiné aux honneurs de l'impression *elzévirienne*, c'est bien celui-là ! L'édition de Lemerre mérite cette qualification dont on avait fort abusé, dans ces derniers temps, pour des produits qui feraient reculer d'horreur les célèbres typographes du dix-septième siècle. Les caractères adoptés pour ce Musset font honneur à la maison Claye ; ils rappellent

ceux du charmant *Tacite* de 1634. A l'élégance, cette édition joint le mérite de la correction. Nous nous permettrons toutefois d'y signaler une petite faute, qui semble avoir été laissée exprès, comme le fameux *Pars secundus* dans le Digeste de 1661, pour distinguer la bonne édition des contrefaçons futures. Cette faute se trouve dans la deuxième strophe de *Mimi Pinson* (t. II, 304); chanson publiée pour la première fois, avec la musique de Bérat, dans le *Diable à Paris :*

Mimi Pinson porte une rose,
Une rose blanche au côté.
Cette fleur dans son cœur éclose
Landerirette!
C'est la gaîté :

Musset a écrit : *est* la gaîté, et ne pouvait faire autrement. Pourquoi, dans cette chanson à mettre en musique, aurait-il été rechercher à plaisir cette altération de rhythme, ce choc de consonne, qu'il a eu soin d'éviter dans toutes les autres strophes?

C'est en 1845 que l'aimable et dangerereux poëte ébauchait, d'une main déjà affaiblie, ce joli profil de grisette. Depuis, on a été vite et loin dans les voies de la décadence. De Mimi Pinson, guerroyant en casaquin, et montant la garde avec son poinçon pendant les journées de Juillet, on a dégringolé aux abominables pies-grièches de la Commune! Chez Musset, le scepticisme est intermittent et comme honteux de lui-même. Le poëte a des retours passionnés de foi, d'espoir en Dieu; ce sont ses plus beaux moments. Il a surtout, et toujours, le regret amer et profond des croyances perdues. Ses successeurs, *progenies vitiosior*, ont enchéri sur ses pires tendances : chez eux, le doute a fait place à la négation furieuse, effrontée. L'un de ces enfants dégénérés de Musset parlait dernièrement de s'en aller arracher à la voûte du ciel cette plante parasite, l'idée de Dieu, pour en faire la litière de son Pégase, — un Pégase aux longues oreilles.

Nous recommandons spécialement aux bibliophiles les exemplaires de l'éditeur Lemerre, tirés sur papier vergé.

Baron Ernouf.

Hincmar de Reims, Étude sur le neuvième siècle, par M. l'abbé Vidieu. *Paris, Larose,* 1874; 1 vol. in-8° de 356 pages.

L'auteur de cette Étude est de ceux qui aiment à s'écarter des sentiers battus, des époques lumineuses de l'histoire, pour s'enfoncer dans l'obscurité des siècles injustement dédaignés. Ils procèdent comme ces touristes originaux, qui se plaisent à tourner le dos aux localités à la mode, aux excursions *recommandées*, pour s'en aller explorer des recoins perdus, omis dans tous les *Guides*, et qui souvent n'en sont que plus intéressants.

Parmi ces « recoins perdus » de l'histoire, il n'en est peut-être pas de plus obscur que cet âge de la décadence carlovingienne, de l'élaboration du système féodal, qui comprend la majeure partie des neuvième et dixième siècles. Et pourtant l'étude de ces temps où, suivant la belle expression de Michelet, — du Michelet d'autrefois, — tout n'apparaissait que comme à travers de sombres vitraux, — offre plus d'un genre d'intérêt. Dans cette pénombre, on retrouve, comme de nos jours, le bien mêlé au mal; parmi d'affreuses calamités, des actes de vertu et de dévouement héroïques. On y apprend à ne pas désespérer de l'humanité dans les plus mauvais jours. C'est aussi dans ces parages écartés que s'est réfugié l'attrait si rare aujourd'hui de l'inexploré, de l'inédit. Certains épisodes de l'histoire des successeurs de Charlemagne en France, en Gaule, en Italie, sont encore bien moins connus de nous que les souvenirs de l'antiquité classique. Aussi nous comprenons à merveille la fascination exercée par cette époque sur quelques patients et ingénieux investigateurs, comme M. Mouren, auteur d'un livre remarquable sur les *Comtes de Paris* (1), comme M. l'abbé Vidieu, dont l'Étude sur Hincmar et son œuvre est la monographie la plus complète de cet homme célèbre qui ait paru jusqu'ici. Nous comprenons d'autant mieux cette attraction, que nous y avons cédé nous-même naguère, en essayant de raconter, dans un ouvrage spécial, l'un des incidents les plus dramatiques du neuvième siècle, l'histoire des amours sacriléges de Lother II, et de Waldrade, et en suivant jusque dans le siècle suivant et

(1) Paris, Didier.

même au delà, la destinée funeste de leurs descendants (1). Nous avions cru retrouver là un de ces exemples saisissants d'expiation providentielle qui, suivant l'expression d'un historien de ce temps-là, émeuvent les plus indifférents : *quod etiam qui stertit animadvertit.* Mais les théories des nouvelles écoles matérialistes ont dissipé ces chimères mystiques et mythologiques. Nous savons aujourd'hui que les événements historiques ne sont, comme les crises de la nature, que des phénomèmes purement physiques et physiologiques, des problèmes que l'observation scientifique peut seule résoudre. C'est l'application de la méthode Lavoisier dans l'ordre moral; l'analyse chimique remplaçant les dogmes surannés. Aussi il faut voir avec quelle commisération dédaigneuse les partisans de ce système parlent de Bossuet, de M. Guizot et autres esprits rétrogrades, infatués du *préjugé* providentiel. Pauvres gens ! (Pas Bossuet ni Guizot.)

Hincmar, l'un des ancêtres du gallicanisme, est une des physionomies les plus importantes, les plus caractéristiques de son temps. M. l'abbé Vidieu fait ressortir ses qualités, sans dissimuler ses défauts. Il nous le montre toujours sur la brèche dans ces temps si profondément troublés, retenant de toutes ses forces l'État sur le penchant de sa ruine, défendant encore le pouvoir royal alors que celui-ci s'abandonnait déjà lui-même. De nombreux passages, empruntés aux écrits d'Hincmar, mettent en relief son érudition, son zèle infatigable pour la foi et la discipline. Il est vrai que, dans plus d'une circonstance, il se montra passionné, vindicatif. Il protestait toujours de son dévouement, de son obéissance aux pontifes de Rome, mais plus d'une fois ses actes furent en désaccord avec ses paroles. Néanmoins son insubordination, dans les pires occasions, n'alla jamais jusqu'à la révolte ouverte. Comme le fait observer avec raison son nouveau biographe, « il finit toujours par se soumettre. » C'est donc à tort que quelques historiens protestants lui ont fait le triste honneur de le compter parmi les précurseurs de la Réforme. Sa vieillesse fut soumise aux mêmes épreuves que celle de saint Augustin. On sait que celui-ci succomba, pendant que les Vandales

(1) Histoire de Waldrade, de Lother II et de leurs descendants. *Paris*, *Techener*, un vol. in-8°, dont il a été tiré quelques exemplaires sur grand papier vergé.

assiégeaient Hippone. Forcé d'abandonner Reims à l'approche des pirates du Nord, Hincmar mourut de fatigue et de douleur, et il est permis de croire que l'amertume d'une telle mort aura été une expiation suffisante des fautes de sa vie. Ce ne fut pas un saint, mais ce fut un homme, et, à certains égards, un grand homme.

L'œuvre savante et intelligente de M. Vidieu rectifie et complète sur plusieurs points importants ce que les meilleurs écrivains ecclésiastiques ont dit du célèbre archevêque de Reims, qui fut, pendant plus de trente ans, le plus grand personnage de l'Église et du royaume de France.

B. E.

Les Chroniques parisiennes de la Revue suisse. — SAINTE-BEUVE et NODIER. — *Chroniques parisiennes*, par C.-A. SAINTE-BEUVE. *Paris*, *M. Lévy*, in-12 de 348 pages.

On a longtemps ignoré que Sainte-Beuve avait fourni à la *Revue suisse*, de 1843 à 1845, des chroniques politiques et littéraires anonymes. C'est le recueil de ces *Chroniques parisiennes*, complément indispensable de l'œuvre du grand critique, que M. Troubat, son fidèle Achate, publie aujourd'hui, d'après les manuscrits originaux conservés par l'ancien directeur de cette *Revue*, M. Juste Olivier.

Ces chroniques, curieuses à plus d'un titre, font plus d'honneur au talent de Sainte-Beuve qu'à son caractère. Il y parle à cœur ouvert sous le voile de l'anonyme, et y dit souvent le contraire de ce qu'il imprimait ailleurs sous son nom. C'était ce qu'il appelait dans l'intimité « sa critique parlée, par opposition à celle écrite et la seule vraie », axiome spirituel, mais d'une justesse contestable. Bien des gens, de ceux surtout du tempérament de Sainte-Beuve, ressentent le besoin de se dédommager d'éloges forcés par l'exagération contraire ; et la vérité reste souvent, assez maltraitée, entre les deux extrêmes. Sainte-Beuve s'en donnait à cœur joie de ce dédommagement, dans ces chroniques expédiées en Suisse sous le sceau du secret. « Un critique, disait-il, est toujours tenu à de certaines réserves, quand il parle de gens qu'il connaît, avec lesquels il peut se rencontrer.... » Ajoutons : dont il peut avoir besoin, ou dont il y aurait lieu de craindre

le ressentiment. Il se donnait ainsi le plaisir de fustiger impunément, sous le masque, des confrères dont les succès trop retentissants ou les gains trop considérables offusquaient son amour-propre ou excitaient son envie, comme Chateaubriand, Balzac, Lamartine, qu'il se serait bien gardé d'attaquer en face. Il appelait cela se soustraire à la tyrannie des journaux et des coteries. Ajoutons-y le plaisir de pouvoir parler de lui-même et en dire tout le bien qu'il en pense : d'annoncer par exemple, en mars 1845, que le grand événement de la quinzaine a été la réception de M. Sainte-Beuve à l'Académie, d'insinuer que le discours du récipiendaire était fort supérieur à la réponse de M. Hugo. Il n'ose pourtant pas s'abstenir tout à fait de louer cette réponse ; mais il mêle adroitement la critique à l'éloge, et l'on sent bien que celui-ci n'est que du bout des lèvres, tandis que celle-là part du cœur. Il dira, par exemple : « M. V. H. a eu de très-belles paroles dans son discours, *qu'il a débité trop pompeusement....* Il a eu du charme et de la délicatesse : *ce qui ne lui arrive pas toujours....* Le morceau sur Port-Royal a réussi, *quoique un peu fastueux....* Au lieu de la reliure janséniste noire et sombre, nous avons ici un *Port-Royal* en maroquin rouge splendide et doré sur toutes les tranches.... » (Après tout, l'image est jolie, et faite pour plaire aux lecteurs du *Bulletin....*) Puis encore : « Le morceau final, sur les *Messéniennes*, a été applaudi, *tout en paraissant un peu exagéré.* » Exagéré, soit ! jamais l'auteur élégant, fin et sceptique de *Volupté*, n'a été coupable ni capable d'exagérations de ce genre.

Ces réserves faites, nous reconnaissons volontiers qu'il y a beaucoup de choses intéressantes et charmantes dans ces pages. Les mots heureux, les aperçus fins et malicieux y abondent. Ainsi, il dit en parlant de Lamartine : « C'est une comète ; il a certes une queue brillante et immense ; *mais a-t-il un noyau ?* » Dans le grand débat sur la question de l'enseignement, contemporain de ces chroniques, Sainte-Beuve est naturellement du parti des universitaires, sans négliger toutefois de dauber sur eux à l'occasion. Exemple : « Michelet et Quinet se sont empressés de relever le gant. Au fait, ils ne haïssent pas la popularité, et *cela ravitaille les cours.* » Puis il raille agréablement son ami Michelet, « le fondateur de l'école *illuminée.* Jamais le *je* et le *moi* ne s'est guindé à ce degré. C'est menaçant ! »

Un peu plus loin, nous rencontrons, à propos de Guizot, Cou-

sin et Villemain, une page qui mériterait d'être citée en entier. Nous nous bornons à en reproduire la conclusion sous toutes réserves : « Cousin n'est pas un vrai philosophe, pas plus que Guizot n'est un grand historien. Ce sont deux très-grands *professeurs*.... Et de plus encore, si l'on ôte le vernis et le prestige du génie moderne, Cousin pourrait sembler proprement un *sophiste*, dans le sens antique et favorable du mot, comme Villemain serait le plus éloquent *rhéteur*, dans le sens antique et favorable aussi.... »

Voici maintenant une critique très-mordante, avec toutes sortes de protestations de respect, de Chateaubriand, à propos de sa *Vie de Rancé*. « Ce livre est un véritable bric-à-brac : l'auteur jette tout, brouille tout, vide toutes ses armoires.... Mais le respect nous interdit d'en dire davantage. » En conséquence, il continue : « Jamais les poëtes n'ont mené un tel deuil de leur jeunesse enfuie. L'auteur de *Rancé* est allé sur ce point au delà de tout ce qu'on peut imaginer; et on peut dire que, s'il est suivi par la foule des jeunes poëtes déjà vieillissants, il mène le deuil avec des pleurs et des plaintes qui sont d'un roi d'Asie, etc. » Ceci a été écrit en juin 1844, trois mois après l'élection de Sainte-Beuve à l'Académie, élection à laquelle l'influence du salon de l'Abbaye-aux-Bois avait puissamment contribué. Sainte-Beuve espérait que les fidèles de Chateaubriand ne soupçonneraient pas cette petite trahison; et, au pis aller, l'élection était faite....

Il y a pourtant un confrère dont Sainte-Beuve ne dit que du bien, dont il ne parle qu'avec une émotion sincère, sinon tout à fait désintéressée. Ce confrère fut aussi un des nôtres, c'est Nodier, le *bon* Nodier, comme il l'appelle toujours. Tout ce qui se rapporte à la mémoire de Nodier nous va au cœur : aussi nous nous faisons un devoir de transcrire ce qu'on lit sur sa dernière maladie, et sur sa mort, dans les *Chroniques parisiennes*.

(3 juin 1844). « Charles Nodier, l'aimable et charmant écrivain, est, assure-t-on, gravement malade. Toute la littérature de Paris en est émue : on court à l'extrémité de Paris, à l'Arsenal, pour le voir, pour s'informer. Les témoignages d'intérêt sont continuels et universels, de tous les côtés, de tous les rangs. Aimable pays, après tout, que celui de France, où un simple homme de lettres, qui ne peut rien, qui n'est rien, tient tant de place, et où se déclare si spontanément l'hommage de tous pour l'esprit, pour le talent et la grâce! » — (8 janvier). « Nous apprenons avec plaisir

que les nouvelles de la santé du *bon Nodier* (car c'est là son nom) sont meilleures, et que ses nombreux amis espèrent posséder encore longtemps en lui un talent et un cœur qui leur seront plus chers que jamais. »

Malheureusement ce n'était là qu'une trompeuse espérance ; et nous lisons quelques pages plus loin, dans la *Chronique* du 1er février : « A l'enterrement de Nodier, il y avait foule et des regrets universels. Il laisse une mémoire charmante et douce ; il n'a trouvé dans ses nombreux amis ni un ingrat, ni un indifférent. » Enfin, le 5 mars suivant, Saint-Beuve annonçait en ces termes la publication de *Franciscus Columna*, chez J. Techener : « Sous le titre de *Dernier Roman de Ch. Nodier*, on a fait un tout petit volume d'une dernière nouvelle qu'il avait écrite récemment.... Le talent et l'originalité de Nodier s'y retrouvent tout à fait ; c'est un coin de délicieux roman encadré dans de la bibliographie, et qui n'en ressort que mieux. »

La vérité historique nous contraint d'ajouter que ces appréhensions, ces regrets n'étaient pas sans quelque alliage de préoccupations personnelles. Sainte-Beuve préparait dans ce temps-là sa candidature à l'Académie, et la mort de Nodier lui enlevait un des suffrages sur lesquels il comptait le plus.

L'un des morceaux les plus achevés de ce recueil est un article sur l'avortement de l'idéal romantique (1845). Sainte-Beuve s'y justifie habilement du reproche de défection : il s'efforce de démontrer que le romantisme n'a pas tenu ce qu'il promettait, si bien que les critiques, qui d'abord s'étaient ralliés comme lui à cette phalange, « ont été honteux de voir pour qui ils avaient travaillé ». Tout cela est fort ingénieux et bien dit ; mais si Sainte-Beuve avait eu la capacité de produire des œuvres telles qu'*Hernani* ou *Kean*, aurait-il trouvé que le mouvement de 1829 avait si complétement avorté ?

B^on^ E.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES.

VENTE G*** (du 3 au 5 février 1875).

184. Les œuvres de feu M. Alain Chartier. *Paris*, 1529; in-12, v. ant. — 599 fr.

196. Les plaisirs des champs, selon les quatre saisons de l'année, par Claude Gauchet. *Paris*, 1604; in-4, vélin. — 145 fr.

235. Fables nouvelles (par Dorat). *La Haye* et *Paris*, 1773; in-8, grand papier, veau parph. — 505 fr.

VENTE D'UN CHOIX DE BEAUX LIVRES (les 7, 8 et 9 février).

3. Bibliorum sacrorum vulgatæ versionis editio; ad institutionem Delphini. *Parisiis*, *Didot*, 1875; 8 vol. in-8, mar. r. dent., tr. dor. — 158 fr.

4. Le nouveau testament, en françois. *Paris*, 1705; 4 vol. pet. in-4, maroq. r. doublé de maroq. r. tr. dor. (*Du Seuil*). — 255 fr.

La reliure laissait à désirer.

14. Livre de la confrérie et société de la passion de N.-S. J.-C., trad. de latin en françois, par J. Sachet, etc, *Dijon*, 1561; in-4, fig. maroq. bleu, tr. dor. — 235 fr.

23. Histoire de la papesse Jeanne, par de Spanheim. *La Haye*, 1736; 2 vol. in-12, mar. vert., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 205 fr.

24. Histoire de la Mappemonde papistique, composée par Frangidelphe Escorche-messes (Pierre Viret). Luce nouvelle (*Genève*), 1566; in-4, maroq. vert., tr. dor. (*Derome*). — 300 fr.

C'est l'exemplaire de Pixerécourt.

41. Les éthiques d'Aristote, Stagirite, son fils Nicomache. *Paris, Vacosan*, 1553. — Aristotelis ad Nicomachum filium de moribus, quæ ethica nominantur, libri decem. *Parisiis*; in-4, vélin, tr. dor. — 360 fr.

Exemplaire de Henri III; quelques taches.

46. Les caractères de Théophraste, trad. du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle. *Paris*, 1687, 1688; in-12, v. ant. fil., tr. dor. (*Simier*). — 345 fr.

Édition originale.

51. Excellent et très-utile opuscule de plusieurs exquises receptes, composé par Michel Nostradamus. *Lyon*, 1572; in-16, mar. vert. fil. — 216 fr.

Court de marges, mais très-rare et d'une jolie reliure du seizième siècle.

52. Règlement donné par une dame de haute qualité à M*** sa petite-fille, pour sa conduite et celle de sa maison. *Paris*, 1698; in-12, mar. vert., tr. dor. (*Du Seuil*). — 226 fr.

53. La maison réglée (par Audigier). *Amsterdam*, 1700; in-12, front. et pl. maroq. r. dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 295 fr.

67. Les peintures de Charles Le Brun et d'Eustache Le Sueur, qui sont dans l'hôtel du Chastelet, ci-devant la maison du président Lambert. *Amsterdam*, 1740; in-plano, gravures et plans de Bernard Picart, d. rel. mar. n. — 200 fr.

70. Pourtraicts divers. *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1557; in-12, maroq. orange, tr. dor. — 179 fr.

86. Musée de sculpture antique et moderne ou description historique et graphique du Louvre, par le comte F. de Clarac. *Paris*, 1841 à 1853; 6 tomes en 7 vol. in-8 de texte et de 6 vol. de planches in-4, obl. d.-rel. — 195 fr.

95. Monuments anciens et modernes, par Jules Gailhabaud. *Paris*, *Didot*, 1850; 4 t. en 8 vol. in-4, planches, d.-rel. — 151 fr.

149. Modelles artifices de feu et divers instrumens de guerre

par Jos. Boillot, Langrois. *Chaumont*, 1598; gr. in-8, fig. vélin. — 101 fr.

157. Thresor de la langue françoise, par Aymar de Ranconnet, revue et augmentée en cette dernière impression, par Jean Nicot. *Paris*, 1606; in-fol. mar. r. tr. dor. (*Capé*, *Masson* et *Debonnelle*). — 300 fr.

158. Dictionnaire français, par P. Richelet. *Genève*, 1680; 2 tomes en 1 vol. in-4, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 195 fr.

160. Le dictionnaire de l'Académie françoise. *Paris*, 1694; 2 vol. in-fol. maroq. r. fil. tr. dor. (*Du Seuil*). — 315 fr.

Exemplaire en gr. papier dans une belle reliure aux armes de Louis XIV.

213. Les triomphes excellents et magnifiques du très-élégant poëte François Pétrarcque. *Lyon*, 1532; in-12, maroq. brun, tr. dor. (*Lortic*). — 135 fr.

224. Œuvres de Molière. *Paris*, 1734, 6 vol. in-4, maroq. bleu, tr. dor. (*Anc. reliure*). — 700 fr.

Second tirage de l'édition ornée des figures de Boucher. Les figures de Moreau ont été ajoutées; médiocre.

234. La description de l'isle d'Utopie, où est compris le miroir des républiques du monde, par Thomas Morus. *Paris*, 1550; in-8, mar. r. tr. dor. (*Lortic*). — 230.

Adjugé à M. le comte de Brissac.

251. Les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou, par Marmontel. *Paris*, 1777; 2 vol. in-8, fig. de Moreau, mar. r. tr. dor. — 150 fr.

255. L'amie des amies, imitation d'Arioste, par Bérenger de la Tour d'Albenas en Vivarez. *Lyon*, 1558; in-12, mar. brun, tr. dor. (*Cuzin*). — 166 fr.

260. Werther (de Gœthe), traduit de l'allemand. *Maestricht*, 1784; 2 parties en 1 vol. in-8, maroq. brun, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). 90 fr.

Première édition française, suivant le catalogue, mais en réalité la troisième.

261. Les mille et une nuits, trad. par Galland, avec une préface par Silvestre de Sacy. *Paris*, *s. d.*; 3 vol. gr. in-8, gravures. — 1900 fr.

Exemplaire orné des 166 dessins originaux composés par le peintre Wattier.

265. Le colporteur, histoire morale et critique, par de Chévrier. *Londres*, *s. d.* — La vie du fameux P. Norbert, par le même. *Londres*, 1762. — Almanach des gens d'esprit, par le même. *Londres*, 1762; 3 part. en 1 vol. in-12, maroq. tr. dor. — 135 fr.

Assez bonne reliure ancienne.

271. Cinquante jeux divers d'honnête entretien, industrieusement inventés par M. Innocent Rhingier, gentilhomme Boloignoys, et fais françoys par Hubert Philippe de Villiers. *Lyon*, 1555; in-4, maroq. r. tr. dor. — 340 fr.

Relié par Derome.

275. Lettres de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à Mme la comtesse de Grignan, sa fille. *S. l.*, 1736; 2 vol. in-12, mar. r. tr. dor. (*Thouvenin*). — 250 fr.

277. Lettres de Mme la marquise de Pompadour de 1753 à 1762. *Londres*, 1772; 3 tomes en 1 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). — 215 fr.

279. Bibliothèque latine-française publiée par C. L. F. Panckoucke. *Paris*, 1826 à 1839; 211 tomes en 210 vol. in-8 et 3 atlas in-4, d.-rel. v. f. (*Papier vélin*). — 1390 fr.

295. L'art de vérifier les dates *avant l'ère chrétienne*, par un religieux de la Congrégation de Saint-Maur (D. Clément, mis en ordre par Saint-Allais). *Paris*, 1820; in-fol. maroq. r. tr. dor. (*Capé*). — 160 fr.

296. L'art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C. *Paris*, 1783 à 1787; 3 vol. in-fol. maroq. r. tr. dor. — 360 fr.

297. Histoire des Juifs, escrite par Flavius Josephe, traduite par Arnauld d'Andilly. *Bruxelles*, 1701-1703; 5 vol. in-8, figures, mar. r. tr. dor. (*Anc. rel.*). — *Grand papier*. — 275 fr.

316. Histoire de l'ancien gouvernement de la France, par feu le comte de Boulainvilliers. *La Haye*, 1727; 3 vol. — Mémoires présentés à Mgr le duc d'Orléans, par le même. *La Haye*, 1727; 2 t. en 1 vol., ens. 5 t. ou 4 vol. in-8, mar. bleu. tr. dor. (*Padeloup.*) — 141 fr.

320 Histoire de la milice françoise, par le R. P. G. Daniel. *Paris*, 1721; 2 vol. in-4, gravures, mar. r. tr. dor. (*Reliure anc.*). — 196 fr.

331. La somptueuse et magnifique entrée de Henry III, roy de France et de Pologne, en la cité de Mantoue, par Blaise de Vigenère. *Paris*, 1576; in-4, mar. rouge (*anc. reliure*), aux armes de Colbert. — 150 fr.

333. La vie et faits notables de Henri de Valois. (*Paris*), 1589; pet. in-8, figures, maroq. bleu, tr. dor. — 80 fr.

336. Journal de Henri III (et de Henri IV), par Pierre de l'Estoile; 9 vol. in-8, port. et gravures, mar. r. t. dor. (*Petit*). — 240 fr.

354. Mémoires de Saint-Simon. *Paris*, *Hachette*, 1856-58; 20 vol. in-8, d.-rel. non rogn. (*Capé*). — *Papier vélin.* — 620 fr.

355. Les historiettes de Tallemant des Réaux, publiées par Paulin Paris et de Monmerqué. *Paris*, *Techener*, 1854; 9 vol. gr. in-8, *grand papier de Hollande*, d.-rel. maroq. rouge. — 340 fr.

356. Vie privée de Louis XV (par Moufle d'Angerville). *Londres*, 1784; 4 vol. in-12, fig. mar. r. tr. dor. (*Derome*). — 236 fr.

358. L'état de la France (par Bar, Jalabert et Pradier, religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur). *Paris*, 1749; 6 vol. in-12, blasons, mar. r. tr. dor. — (*Anc. rel.*). — 300 fr.

359. Mémoire de madame de Pompadour. *Liége*, 1766; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. vert, tr. dor. (*Derome*). — 140 fr.

360. Le gazetier cuirassé, ou anecdotes scandaleuses de la cour de France (par Théveneau de Morande). *Paris*, 1771; in-8, mar. vert, tr. dor. (*Derome*). — 110 fr.

361. Almanach historique de la révolution française pour l'année 1792, rédigé par J. P. Rabaut; in-12, figures de Moreau, mar. r. tr. dor. — (*Anc. rel.*). — 100 fr.

363. La guide des chemins de France. *Paris*, *Ch. Estienne*, 1552, in-8, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 281 fr.

364 *bis*. La Guide de Paris, contenant le nom et l'adresse de toutes les rues de la dite ville et faux-bourgs, ensemble les places, ponts, portes, églises, etc., par le sieur Dechvyes. *Paris* (1647); in-8, mar. r. tr. dor. (*Masson-Debonnelle*). — 102 fr.

374. Les adresses de la ville de Paris, par Abraham du Pradel. *Paris*, 1691; pet. in-8, mar. r. tr. dor. (*Masson-Debonnelle*). — 455 fr.

375. Statuts et règlemens des petites écoles de grammaire de la ville de Paris, imprimé par ordre de Cl. Joly, par les soins de Martin Sonnet. *Paris*, 1672; pet. in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 161 fr.

379. Le palais Mazarin et les grandes habitations de ville et de campagne au dix-septième siècle, par le comte de Laborde. *Paris*, 1846; gr. in-8, fig. d.-rel. mar. vert. — 199 fr.

405. Histoire généalogique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne du roy, par le Père Anselme. *Paris*, 1726-1733; 9 vol. in-fol. v. m. — 505 fr.

406. Armorial des principales maisons et familles du royaume, par Dubuisson. *Paris*, 1757; 2 vol. in-12, illustrés d'écussons, mar. r. tr. dor. (*Lortic*). — 200 fr.

Vente de livres provenant d'une bibliothèque de Bourgogne (8 et 9 février).

114. Œuvres de Corneille. Première partie. *Rouen* et *Paris*, 1644; in-12, front. et portr. rel. en veau, tr. dor. — 1500 fr.

État médiocre.

117. Les premières œuvres de Philippes Desportes. *Rouen*, 1594; in-12, vélin blanc, tr. dor. — 325 fr.

Très-joli volume dans une charmante reliure du seizième siècle.

139. Contes et nouvelles en vers, par la Fontaine. *Amsterdam*, 1762; 2 vol. in-8, v. m. tr. dor. — 460 fr.

147. Les œuvres de Clément Marot, de Cahors. *La Haye*, 1700; 2 vol. pet. in-12, veau fauve. — 99 fr.

293. Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, par Dom Calmet. *Nancy*, 1745; 9 vol. in-fol. v. — 205 fr.

Cet exemplaire a été revendu beaucoup plus cher aussitôt après la vente.

Vente A. Colin (10 février 1876).

54. Le triomphe de Maximilien; in-fol. obl. avec 107 planches, d.-rel. — 260 fr.

56. L'antiquité expliquée et représentée en figures par Dom Bernard de Montfaucon, religieux de la Congrégation de Saint-Maur. *Paris*, 1719-1757; 10 tomes en 15 vol. in-fol. v. m. — 300 fr.

57. Les œuvres de François Rabelais (*A la sphère*), 1663; 2 vol. in-12, mar. vert doublé de mar. r. tr. dor. — 250 fr.

CHRONIQUE

Nécrologie. — La mort frappe sans relâche. Depuis notre dernière chronique elle s'est abattue sur l'Institut et l'on a vu disparaître successivement MM. Patin, L. de Carné, A. F. Didot et Guignaut. Les titres de ces savants et hommes de lettres sont assez connus pour se passer d'une notice dont les éléments se trouvent partout. Autant en dirons-nous du vénérable directeur de l'*Union*, M. Laurentie, dont la main octogénaire (il était né le jour fatal du 21 janvier 1793) vient de laisser échapper sa plume fermement royaliste et chrétienne. La mort qui se plaît à ces contrastes visitait en même temps deux femmes qui ont tenu un certain rang dans la littérature irrégulière. Nous voulons parler de la comtesse d'Agoult et de Mme Louise Colet. La comtesse d'Agoult, la première des deux, par ordre de date et de mérite, laisse un stock de romans et d'essais philosophiques où la perfection de la forme n'est pas telle qu'elle rachète suffisamment les déviations de la pensée. Au moins avait-elle su, dans cette entreprise hasardeuse de remplacer le foyer par un salon, conserver une dignité d'attitude qu'elle devait peut-être à sa naissance. A Dieu ne plaise que nous soyons de ces demi-savants dont parle Pascal, qui font table rase de la *qualité!*

La comtesse d'Agoult était née vers 1805, à Aix-la-Chapelle. Mme L. Colet, dont nous allons dire un mot, avait vu le jour dix ans après, dans un autre Aix, à Aix en Provence. Venue de bonne heure à Paris avec une valise bourrée d'essais poétiques, elle y obtint, d'entrée de jeu, quelques distinctions académiques auxquelles ses agréments personnels ne furent pas, dit-on, étrangers. Il y eut succès de femme plus encore que succès de muse. Beaucoup de myrtes pour quelques lauriers, à ce qu'affirment des contemporains. En somme, son bagage littéraire n'était pas pour échapper à l'arrêt porté par La Bruyère contre les poëtes atteints de cette médiocrité « que ne pardonnent ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes ».

Sentant le terrain poétique se dérober sous ses pas, Mme L. Colet s'était rejetée vers d'autres genres de compositions. A quarante

ans, âge, à n'en pas douter, de la prose, elle était entrée dans la voie du roman-feuilleton et publia *une Histoire de soldat*, où elle s'est dépeinte, comme il suit, dans le premier chapitre, sous le nom de Mme de Lerme :

« Mme de Lerme était toujours uniformément vêtue en noir par les temps froids, en blanc par les jours chauds ; mais soit que son cou flexible et ses bras de la forme la plus pure jaillissent du velours ou de la mousseline, ils étaient comme une attestation de la beauté parfaite que le temps avait à peine ternie. L'éclat du visage était moins vif qu'autrefois, mais son expression plus attachante ; l'ancien enjouement s'était voilé, les joues avaient pâli, l'œil un peu creusé brillait plus triste et plus doux, gardant ses flammes pour les rapides moments où la passion enfouie se trahissait. L'ensemble de la physionomie était devenu morne par l'absence du sourire qui ne s'y montrait guère que contraint et amer : le charme de cette femme était, pour ainsi dire, intérieur ; il venait d'une souffrance cachée qu'on soupçonnait à peine et qui n'éclatait jamais dans ses paroles, pas même dans son accent. Seulement, dans les questions générales d'art, de philosophie ou de sentiment, les seules dont on s'occupât habituellement chez elle, chaque mot qui lui échappait prouvait une cruelle et profonde expérience de la vie, un scepticisme très-arrêté quoique placide et attendri. »

Et ne trouvant sans doute pas cette description suffisante, l'auteur ajoutait plus loin : « Moi !... moi aimée, dit-elle, comme si son âme eût fait explosion, et en levant au-dessus de sa tête ses deux bras nus, ces bras qu'on serait tenté d'imiter pour compléter la Vénus de Milo. »

L'âge des souvenirs avait commencé déjà, comme on le voit, pour Mme L. Colet, mais pas au point qu'elle ne s'écriât encore, en parlant d'elle et de sa fille, dans des vers qu'elle adressait à cette dernière :

L'amour nous regarde indécis.

L'indécision de l'amour eut sans doute un terme, tel qu'on pouvait le pressentir, et Mme L. Colet, de plus en plus réfugiée dans ses souvenirs, eut la malheureuse inspiration d'ajouter aux romans *Elle et Lui* de George Sand, et *Lui et Elle* de Paul de

Musset, le volume intitulé *Lui*. L'on trouvera dans la *Revue anecdotique* de 1859 une clef des personnages de ce roman. *Albert de Lincel* (*Lui*) c'est Alfred de Musset ; *la marquise de Rostan* c'est Mme L. Colet elle-même. Puis viennent *Antonia Back :* George Sand ; *Duchemin :* Villemain ; *Léonce*, « ce Léonce que j'aimais tant » : M. Gust. Flaubert, etc., etc. L'auteur a fait entrer dans cette triste composition la plus grande partie de ses relations littéraires et des habitués de son salon, où se rencontraient, pêle-mêle avec *quelques princesses Valaques* (comme parle la *Revue anecdotique*), MM. Champfleury, Préault, Pécontal et d'autres, morts depuis, tels que Antony Deschamps, Babinet, Patin, Alfred de Vigny et Cousin.

En dernier lieu, Mme L. Colet, passée au plus pur radicalisme « bas-bleu devenu rouge », voyageait et écrivait ses voyages, à la diable. Elle a fait suer à l'Italie, qui n'en pouvait mais, une demi-douzaine de volumes. Le plus curieux incident de cette période de sa vie a été son séjour à Ischia, où il a failli lui arriver les mêmes mésaventures qu'à une autre femme de lettres, chez les Majorquains. Ces populations primitives ont le tort de ne pas aimer les *révoltées* et de croire, non sans raison peut-être, que leur présence n'est pas faite pour appeler les bénédictions du ciel sur les moissons. De là quelques insinuations d'avoir à déguerpir, insinuations faites sous forme de charivaris, où une imagination échauffée croit aisément entendre des cris de mort.

Pour rentrer dans la question littéraire, nous croyons le bagage de Mme L. Colet peu ou point appelé à lui survivre. Nous en excepterons pourtant un volume où elle ne figure que comme éditeur, mais ce volume est un chef-d'œuvre, rien de moins. Ce sont les *Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier*, imprimées (nous ne disons pas publiées) chez Dentu, en 1864, in-octavo. En 1846, à une époque où Mme L. Colet ne s'était pas encore mis à dos les charivariseurs d'Ischia, Mme Récamier lui avait fait don de ces lettres, en l'autorisant à les publier après sa mort. Ce volume fut en effet imprimé en 1864, mais l'édition entière (cinq cents exemplaires) est restée dans les caves de la librairie Dentu, par suite d'une opposition à sa mise en vente, émanée de la famille de Benjamin Constant, d'un de ses frères, croyons-nous. Si un jour l'*exeat* est donné à l'édition, le nom de Mme L. Colet, qui a écrit l'introduction et les notes de ce volume, lui devra d'échapper à

l'oubli ; car c'est, répétons-le, un chef-d'œuvre. Jamais la passion la plus ardente n'a parlé un plus pur et plus pénétrant langage. C'est, avec moins d'apprêt littéraire, le digne pendant des lettres de Chateaubriand à Mme Récamier, que l'on trouve dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Comment le savons-nous, puisque la publication n'a pas eu lieu ? Ceci est notre secret jusqu'au jour où nous en ferons celui des lecteurs du *Bulletin*.

W. O.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— L'Académie des inscriptions propose pour le prix Bordin (concours de 1878) le sujet suivant :

Étude historique sur les grandes chroniques de France. — A quelle époque, sous quelles influences, et par qui les grandes chroniques de France ont-elles été commencées ? A quelles sources les éléments en ont-ils été puisés ? Quelles en ont été les rédactions successives ?

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1877. Ce prix est de la valeur de *trois mille francs*.

— On vient de publier à Londres le catalogue des collections léguées au musée de South-Kensington par le Rév. Alexandre Dyce. Ce collecteur, mort en 1869, âgé de soixante-onze ans, est le type le plus pur du chercheur intelligent et passionné : en un mot, une rare figure d'amateur. *Clergyman* comme il aurait été bénédictin, sa vie entière s'est employée à la recherche des manuscrits, des livres et des œuvres d'art, entremêlée de travaux d'érudition, mais d'une érudition des plus variées, puisqu'il savait passer de la traduction de Quintus de Smyrne à la publication du *Dictionnaire* de Jarvis sur la langue de Shakespeare, et préparait, en dernier lieu, une édition définitive de son *Théâtre*. Le

nombre des objets légués par Dyce au musée de South-Kensington s'élève, tant en documents manuscrits et imprimés, qu'en curiosités de tout genre, au chiffre énorme de 14 365 articles, parmi lesquels figure (c'est le *Moniteur des Arts*, dirigé par M. E. Fillonneau, qui nous l'apprend) *un morceau du Mûrier de Shakespeare*, et ce ne sera sans doute pas l'article le moins apprécié des légataires.

— Il n'y a pas de donateurs qu'en Angleterre. L'importante collection champenoise, formée par le docteur Carteron, de Troyes, mort en 1866, vient d'être en partie cédée à bas prix, en partie gratuitement offerte à la bibliothèque de cette ville par ses héritiers. Au lendemain des mésaventures survenues à cette bibliothèque, il fallait un courage qui double le prix de la libéralité. Une particularité à noter, c'est que cette collection arrive à sa destination définitive tout inventoriée, le catalogue en ayant été publié en 1875 par le gendre du docteur Carteron, M. Léon Pigeotte. Nous reviendrons un jour ou l'autre sur cette publication qui se rattache à un projet dès longtemps déjà étudié par nous, celui d'une Bibliographie de la Champagne. Dussent nos recherches n'aboutir qu'à une simple *Bibliothèque champenoise*, nous espérons pouvoir publier bientôt un catalogue qui, rapproché de celui de M. Pigeotte, permettra de reconstituer aussi fidèlement que possible l'actif bibliographique de cette intelligente province de Champagne, l'une des plus patiemment littéraires de l'ancienne France.

— Nous signalons également la publication à Saint-Pétersbourg du *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de feu M. Giustiniani, improvisateur et lecteur de la langue italienne*; in-8°. Cette importante collection (14 333 numéros), où se coudoient les écrivains français, italiens et allemands, paraît être le fruit des laborieuses recherches d'un curieux plutôt que d'un érudit : l'on y signale toutefois quelques raretés en fait de vieux poëtes italiens; mais pourquoi faut-il que l'éditeur ait cru devoir adopter pour chacune des grandes sections de ce catalogue l'ordre, ou pour mieux dire le désordre alphabétique? La vente, si vente il y a, y gagnera peut-être, mais c'est, à moins de bonnes tables, un livre perdu pour la bibliographie.

UN

CHAPITRE DE L'HISTOIRE

DE

L'ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE DANS LA PROVINCE DE LANGUEDOC

par

LE Dr DESBARREAUX-BERNARD (1)

LODÈVE,

SEIZIÈME VILLE DES ESTATS.

L'établissement de l'imprimerie à Lodève présente quelques obscurités que nous allons essayer d'éclaircir.

Nous connaissons plusieurs ouvrages qui portent inscrit au bas de leur titre le nom de Lodève, *Lodova*.

Les plus remarquables ont été très-sommairement décrits par les bibliographes et sont devenus rares aujourd'hui; aussi allons-nous en donner une description exacte, minutieuse même. On nous pardonnera, nous l'espérons, d'être en cette circonstance un peu prolixe, mais l'importance de l'œuvre et le nom du typographe nous imposaient en quelque sorte l'ennui de ce travail. Nous ne le regrettons pas cependant, car Arnaud Colomiès fut fort habile en son temps, et l'on pourrait, sans être taxé d'hyperbole, dire de lui ce que M. Boulmier a dit quelque part de Dolet : « Comme bon imprimeur, ce fut un savant doublé d'un artiste. »

Ces ouvrages sont :

1° Le *Thesaurus synonymicus;*

(1) Extrait du tome VII de l'*Histoire générale de Languedoc*, éditée par M. Édouard Privat, libraire et imprimeur, à Toulouse.

2° Le *Florilegium biblicum ;*

3° La *Chronologia præsulum Lodovensium.*

Le faux titre du premier porte : *Thesaurus synonymicus hebraïco-chaldaïco-rabbinicus.* Il est suivi d'un titre gravé par J. Baronius, sur les dessins de F. Fredeau, qui représente un énorme cep de vigne surchargé de grappes de raisins que des enfants pressent de chaque côté dans des urnes. A la branche gauche est suspendu un écusson portant ces mots hébreux : כמטע הַגֶּפֶן (1). A la branche droite, et faisant pendant à celui-ci, s'en trouve un autre sur lequel on lit : Planta Vitis, commencement du titre qui, sur un troisième écusson placé au pied de l'arbre, continue ainsi : *Sev thesaurus synonymicus hebraïco-chaldaïco-rabbinicus autore Joanne de Plantevit* (sic) *de la Pause Lodouensium in Gallia Narbonensi episcopo*, *etc. Domino montisbruni*, *comite magno Reginæ Catholica in Hispania elemosynario et Sancti Martini Ruricurtani. Bellovacensi abbate.*

A droite de cet écusson se voient les armoiries de Plantavit de la Pause, avec couronne comtale et chapeau d'évêque : écartelé au premier et quatrième d'azur à l'arche d'or supportant une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau de sinople ; au deuxième et troisième d'argent aux trois fleurs de lys d'or (*sic*).

De l'autre côté, à gauche, un petit écusson porte : *Lodovæ typis Arnaldi Colomerii typographi Regii Tolosani cum privilegio.*

Le deuxième titre est imprimé. Il est encadré d'un double filet, comme le sont toutes les pages du volume, et commence par les deux mots hébreux inscrits déjà sur le titre gravé, puis il continue ainsi : « Planta Vitis seu thesaurus synonymicus hebraïco-chaldaïco-rabbinicus in quo omnes totius hebraicæ linguæ voces una plerisque rabbinicis talmudicis, chaldaicis, earumque significationes, etymon, synonymia, usus, elegantiæ, paraphrases, idiotismi, ex

(1) *Planta vitis.*

hæbraicorum bibliorum contextu. Horum caldaicis paraphrasibus ex immenso codicum Babylonii et Hierosolymitani Talmudico farragine ex rabbinorum commentatoribus Medockdikim meturgemanim meckabbelim, souerim et chachannim, hoc est, grammaticis, expositoribus, cabbalistis, philosophis et theologis, aliisque reconditis hebraeorum monumentis, nova et exacta methodo per hæxapla παραλλήλως demonstrantur, ac una cum auctoritatibus è sacrarum litterarum corpore depromptis energiam et emphasim vocum perhibentibus amplè ac dilucidè explicantur : nonnullorum quoque vocabulorum graecorum, latinorum, gallicorum, italicorum, hispanicorum, germanicorum, anglicorum, belgicorum, polonicorum, etc., etymmologia ab haebreo sev caldaïco idiomati petita passim vbique indicatur. Quibus accessit duplex index completissimus, qui justi lexici hebraico-latini loco, sacræ linguae studiosis inservire possit.

« Collectus, concinnatus ac summo labore, seria alphabetica, ubique servata, digestus. Auctore Jo. Plantavitio pausano Lodovensium episcopo et Domino. Montisbruni comite ex magno Reginae catolicae in Hispania Eleemosynario, et S. Martini Ruricurtani Bellovacensis abbate. *Lodovae, typis Colomerii, Regis et Tolosanae Academia typographi APUD QUEM PROSTANT EXEMPLARIA. M. D. C. XL. IV.* (1644). *Cum privilegio Regis.* »

Gr. in-fol. à 2 col. encadrées d'un double filet. La justification, à la hauteur des filets, est de 32 centimètres. La hauteur des pages extérieures en a 39. 8 ff. limin. pour la dédicace aux Cardinaux, Évêques, etc., l'éloge du Clergé français, en vers latins, la préface, les épigrammes et poésies diverses en hébreu, en syriaque, en arabe, en grec, en latin et en français ; le privilége, daté du 30 mai 1639, termine ces liminaires. 1426 pp. de texte qui finit au f. signé AAaaaaa. Le volume est orné du portrait de l'auteur, gravé par I. Baronius (1). Il remplit toute la page. L'évêque

(1) Jean Baron ou Baronius était de Toulouse et avait pris le surnom de *Tolosanus*. Les biographes ne sont pas d'accord sur l'époque de sa

en camail et en rochet est représenté assis dans un fauteuil, ou plutôt dans une chaire. Il est coiffé d'un bonnet carré.

Le papier est mince, grisâtre, il a pour filigrane un raisin de petite dimension.

Voici maintenant la description du *Florilegium :*

« Florilegium biblicum complectens omnes utriusque Testamenti sentencias hebraicè et Græcè, cum versione latina, et brevi juxta literalem sensum commentario illustratas. Auctore Joanne Plantevit (*sic*) de la Pause. *Lodovae typis Arnaldi Colomerii, typographi Regij Tolosani.* 1645. *Sans privilége.* » Deux part. en 1 vol. gr. in-fol. Titre et portrait gravés par I. Baronius, sur les dessins de F. Fredeau. Le titre gravé, qui occupe toute la page, représente, d'un côté, les grands personnages de l'Ancien Testament, et de l'autre, Jésus assis et prêchant aux apôtres qui l'entourent son sermon sur la montagne. Sur un grand tapis étalé, soutenu par un personnage placé au premier plan, se lit le titre que nous avons donné plus haut. Dans le bas se trouve, à droite, le blason du prince de Condé, auquel le livre est dédié; à gauche, celui de Plantavit, décrit ci-dessus.

Le livre contient 6 ff. limin. pour le faux titre, le titre gravé — il n'existe pas de titre imprimé — la dédicace, les vers adressés par l'auteur au prince de Condé, l'avis au lecteur, et le portrait de Plantavit de la Pause en tout semblable à celui du *Thesaurus synonymicus*. 963 pp. à 2 col., encadrées d'un double filet et 28 fl., non chiffrés, pour les tables. Le dernier feuillet est blanc. La grandeur des pages et la justification sont les mêmes que celles du volume précédent.

Nous ferons, à propos de ces deux volumes, une remarque

naissance. Les uns le font naître en 1631, les autres en 1614. La date de 1631 n'est pas acceptable, puisque Baron n'aurait eu que treize ans lorsque, en 1644, il grava le portrait de Plantavit de la Pause. On le croit élève de Bloemaert. Selon le *Dictionnaire des Artistes* (Leipzig, 1788), « il s'étoit établi à Rome où il vivoit vers la fin du dix-septième siècle. »

fort singulière : c'est que MM. Brunet, Ternaux-Compans et P. Deschamps n'ont pas connu ou n'ont pas signalé du moins le nom du typographe dont Plantavit de la Pause s'est servi pour faire imprimer son livre. En présence de ce fait, nous avions d'abord admis en faveur des accusés des circonstances atténuantes : la rareté de ces livres, constatée par l'épithète de *rarissimus*, accolée à la description de l'un d'entre eux, la croyance où nous étions, que certains exemplaires ne portaient pas de nom d'imprimeur, etc. Pourtant, la facilité avec laquelle nous avons pu, soit à Paris, à la Bibliothèque nationale (1), soit à Toulouse, dans la bibliothèque de la ville, nous procurer, ou relever nous-même les titres des ouvrages de l'évêque de Lodève, cette facilité, disons-nous, a fermé notre cœur à la clémence. Toutefois nous ne demanderons pas la punition des coupables. Deux d'entre eux, d'ailleurs, ne sont plus hélas! sur la brèche, et le troisième, fort heureusement pour la science bibliographique, a devant lui tout le temps nécessaire pour venir à résipiscence.

Nous nous permettrons cependant de relever ici les erreurs commises par quelques écrivains au sujet de ces deux volumes.

Dans la *Nouvelle Biographie générale* l'auteur de l'article : « Pause (Jean Plantavit de la) » considère le *Thesaurus* et le *Florilegium* comme un seul et même ouvrage ; il le date de Lodève, 1644-1645, et lui donne trois volumes. Il s'est trompé : ce sont deux ouvrages différents et ils n'ont chacun qu'un volume. M. P. Deschamps a donc eu raison de dire : « Nous croyons devoir distinguer ces deux ouvrages : le premier, le *Thesaurus*, formant un lexique de vocables hébreux ; le second, *Florilegium*, comprenant les adages des livres saints. »

(1) M. Eugène d'Auriac a bien voulu prendre la peine de relever, pour nous, le titre du *Thesaurus synonymicus* sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Nous le prions d'agréer, de nouveau, l'expression de notre vive gratitude.

Relativement au *Florilegium*, après avoir parcouru ce beau et fort volume, après avoir considéré avec attention tous les caractères hébreux (1), grecs et latins, dont le symétrique arrangement atteste l'habileté de l'ouvrier, nous nous sommes demandé s'il était possible de croire à l'existence de deux éditions d'un pareil livre, imprimées à quatre années de distance seulement l'une de l'autre et dans une petite ville de la province de Languedoc?

Mais, nous dira-t-on, comment expliquer alors le millésime de 1641 formulé par Ternaux-Compans, et celui de 1641-1645 donné par Brunet? La chose est heureusement très-facile à éclaircir, et voici la clef de ce tout petit mystère :

Le millésime 1645 est en chiffres arabes, mais les courbes du chiffre 5 sont si peu accusées qu'il ressemble a un 1, et qu'un coup d'œil rapide jeté sur lui a trompé Ternaux-Compans, comme il nous avait d'abord trompé nous-même quand nous avons inscrit ce livre dans notre catalogue.

La description de Brunet (*Manuel*, t. IV, col. 689) est entachée de deux erreurs. On nous permettra de les rectifier.

Il a disposé le millésime ainsi : 1641-1645. Qu'a-t-il voulu exprimer par là? Qu'il existait deux éditions du *Florilegium biblicum?* Nous ne le pensons pas, car probablement il se serait expliqué plus clairement.

Nous croyons que cette première erreur en a produit une seconde.

Brunet donne à l'ouvrage deux volumes et il n'en a qu'un; mais il est divisé en deux parties, qui, reliées séparément, l'ont trompé. La première finit à la page 481 dont le verso est blanc; la seconde qui suit, sans faux titre, recommence à la page 483; les signatures Ooo Oooij se suivent, et au bas de ce dernier feuillet, à gauche, on lit : « Pars II ».

Quant à la *Chronologie des Évêques de Lodève*, que nous

(1) Saint-Augustin carré, ponctué et sans pointe.

croyons, ainsi que les autres ouvrages de Plantavit de la Pause, le produit d'une presse toulousaine, nous allons en donner une description exacte, d'après l'exemplaire de Secousse que possède la Bibliothèque de Toulouse : « Chronologia praesulum Lodovensivm. Authore Plantavitis de la Pavse Episcopo et domino Lodouensi Montis-bruni comite. Ad Eminentissimum Cardinalem Ducem de Richeliev potentissimum totius Imperii Gallici Administrum. *Aramontii* (sic) *Sumptibus authoris in vsvm Cleri Lodouensis.* 1634. In-4° de 10 ff. limin., 442 pp. suivies d'un f. blanc, et de 52 pp. pour l'*Index chronol.* Sans privilége.

Les pages sont encadrées d'un double filet — il est simple dans la marge du dos — et les notes sont placées entre les filets de la marge extérieure plus espacées que les autres. Le papier n'est pas de belle qualité, il est mince, soyeux et un peu gris. Il se rapproche beaucoup de celui du *Thesaurus* et du *Florilegium*.

Nous avons fait pressentir, quelques lignes plus haut, notre opinion sur l'impression de la *Chronologia*, et nous croyons fermement qu'Arnaud Colomiès se transporta à Aramons ou Aramond, *Aramontium*, où il la mit sous presse; et, comme nous sommes certain qu'Arnaud Colomiès imprimait à Toulouse dès l'année 1631, il a donc pu imprimer, en 1634, la *Chronologie des Évêques de Lodève*.

Plus curieux, plus tenace peut-être que nos confrères en bibliographie, nous nous sommes demandé quel motif avait pu pousser Plantavit de la Pause à faire imprimer à Aramons sa *Chronologie des Évêques de Lodève?*

Quelques recherches faciles nous ont permis de répondre à cette question.

Plantavit de la Pause fut au nombre de prélats de Languedoc qui se fourvoyèrent dans la révolte de Gaston d'Orléans et du maréchal de Montmorenci. Richelieu, qui ne l'ignorait pas, avait fait excepter l'évêque de Lodève de l'amnistie. Celui-ci, en homme prudent, s'éloigna, se cacha

même tout proche de la frontière, prêt à fuir si l'orage devenait menaçant.

Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* (t. V, p. 604) nous apprennent « que l'évêque de Lodève ayant aussi prouvé son innocence, fut renvoyé absous par sentence des commisaires apostoliques du 10 juillet 1634. »

C'est d'Aramons et du fond de la retraite qu'il y avait choisie qu'il adressa au terrible cardinal ses suppliques et ses soumissions. C'est aussi là qu'il termina et qu'il fit imprimer sous ses yeux sa *Chronologia*, plaçant en tête de son livre la dédicace obséquieuse dont nous avons donné le titre.

Le choix d'un imprimeur toulousain s'expliquerait assez par la réputation dont les typographes de Toulouse jouissaient à cette époque dans le Languedoc. Toutefois, certaines circonstances que nous allons indiquer tendraient à donner à cette présomption le cachet de la certitude.

Le fonds H. n° 45, des *Dominicains*, aux Archives de la Haute-Garonne, renferme une liasse concernant Plantavit de la Pause et quelques membres de sa famille.

Ces pièces nous apprennent qu'en 1631 son neveu était novice au couvent des jacobins. Une lettre de l'évêque à son neveu, datée de 1636, porte ces mots : « L'espérance que j'avais d'aller à Toulouse pour mes affaires particulières.... »

Il allait donc souvent à Toulouse; et c'est indubitablement durant son séjour dans cette ville qu'il traita de nouveau avec Arnaud Colomiès — l'imprimeur de la *Chronologia* — pour mettre au jour son *Thesaurus*, auquel il travaillait, dit-on, depuis vingt ans.

Mais si nous sommes certain qu'Arnaud Colomiès transporta ses presses à Aramons pour y imprimer la *Chronologia*, nous sommes loin d'avoir, à cette heure, la même conviction relativement à l'impression, à Lodève, des deux grands ouvrages de Plantavit de la Pause.

La question de dépense, nous devons le dire, n'entre

pour rien dans le doute que nous émettons ici, car l'évêque de Lodève était puissamment riche, et, sans parler de toutes les prérogatives avantageuses dont il jouissait, il avait encore dans son diocèse la mouvance de huit cents fiefs. (*Dictionnaire universel, géogr. et histor.* de Th. Corneille; Paris, 1708.)

Nous avons cru fort longtemps, et nous aurions volontiers gardé cette opinion, à savoir : qu'Arnaud Colomiès avait transporté ses presses à Lodève en 1644 et 1645; mais une phrase imprimée sur le titre du *Thesaurus* et qui, aux premières lectures, ne nous avait pas frappé, a tout à coup dessillé nos yeux. Cette phrase la voici : « .... *Typis Colomerii....* APUD QUEM PROSTANT EXEMPLARIA ! » Les exemplaires se vendent chez Colomiès !

Cette phrase ne se trouve pas, à la vérité, sur le titre du *Florilegium;* mais ce n'est pas là une objection, et si le *Thesaurus* a été réellement imprimé à Toulouse, le *Florilegium*, qui le suivit de près, y a été imprimé aussi.

Nous espérions trouver dans le *Privilége du Roy*, placé à la fin des liminaires du *Thesaurus synonymicus*, quelques indications concernant le lieu d'impression de ce volume, mais ce privilége ne renferme, à cet égard, rien de précis; cependant s'il ne confirme pas notre opinion, du moins il ne la contredit pas.

Plantavit de la Pause, selon l'usage établi à cette époque, a cédé et transporté à Arnaud Colomiès, dans les termes suivants, le privilége qu'il avait obtenu :

« Nous Jehan évesque de Lodève, en conséquence du privilége qu'il a plu à Sa Majesté nous octroyer, avons permis au sieur Arnaud Colomiès, imprimeur du Roy et de l'Université de Tolose, de jouyr seul du bénéfice du susdict privilége, suivant les clauses et conditions y contenues, faict à Lodève, ce dixiesme juin mil six cents trente neuf. »

Ce privilége étant daté de 1639 et les deux grands ouvrages de Plantavit de la Pause n'ayant paru qu'en 1644 et 1645, nous trouverions peut-être dans ce fait un argument

en faveur de notre thèse. Comment admettre, en effet, que Colomiès se soit absenté de Toulouse durant six années, ou qu'il ait pu diriger à distance et pendant une aussi longue période les ouvriers de tout genre, protes, graveurs, metteurs en pages, etc., nécessaires à l'impression de livres polyglottes aussi compliqués que ceux dont nous avons donné la description?

Si l'on ne connaissait pas les affinités réciproques qu'ont entre elles la bibliographie et la biographie, on serait quelquefois étonné des découvertes dont elles s'enrichissent l'une l'autre assez communément. Le dossier des dominicains, dont nous avons déjà parlé, va nous en offrir une nouvelle preuve.

Ce dossier renferme différentes pièces fort intéressantes concernant la famille de l'évêque de Lodève, entre autres l'acte de mariage de son frère.

L'examen attentif de ces pièces établit la filiation suivante :

Christophe Plantavit de la Pause, marié à *Isabeau Dassier*.

De ce mariage :

Gaspard-David (1) — *Samuel* — *Jean*, évêque de Lodève.

Samuel, d'abord avocat, devint conseiller au présidial de Béziers. Marié, en 1631, à *Jeanne Reilles*, fille d'un procureur au présidial de Béziers.

De ce mariage :

Marie,

Samuel avait eu antérieurement, d'une première femme, *Louis*, novice au couvent des jacobins de Toulouse.

Cette courte généalogie, fondée sur des actes authentiques, permettra aux d'Hoziers futurs de corriger les erreurs commises par quelques biographes modernes.

Que Jean Plantavit ou Plantevit de la Pause descende

(1) Épousa *Louise Dortoman*, dont il eut un fils qui porta le nom de *François*.

d'un *Decius Strozzi* (1) et d'une *Porcio Plantaviti*, cela n'a pas pour nous une grande importance, et nous ne nous inscrirons pas en faux contre cette origine plus ou moins illustre, mais nous engagerons les historiens, au nom de la vérité, à n'accepter qu'à titre de légende les fables à l'aide desquelles on a voulu amoindrir la portée de l'abjuration du savant évêque de Lodève (2).

Nous les engagerons aussi à nous donner le véritable nom de sa mère. M. Poitevin Peitavi, dans sa *Notice*, la nomme d'Assac, et un biographe plus aventureux, après l'avoir désignée comme l'aïeule de l'évêque, ajoute : « qu'elle portait le nom, depuis si glorieux, d'Assas ! » Dassier changé en d'Assac, holà ! Mais Dassier changé en d'Assas, hélas !

Voici, à cet égard, la note que nous avons relevée dans la *France protestante* de MM. Haag frères, art. *Assas* : « A quelle branche de la famille d'Assas appartenait le célèbre chevalier d'Assas, natif du Vigan, dont la conduite héroïque est connue de tout le monde ? Nos recherches ne nous ont conduit à aucun résultat certain. »

Nous ne terminerons pas cet article sans faire remarquer que M. P. Deschamps a un peu deviné ce qui s'était passé

(1) Les Strozzi n'abandonnèrent pas tout à fait leur nom, mais ceux qui le portèrent le joignirent toujours à celui de *Plantavit* qu'on avait francisé en retranchant l'*i* final et que, quelquefois, on chercha à franciser davantage en écrivant *Plantevit.*

(2) Voici, à ce sujet, ce que raconte son panégyriste : « Ayant pris le grade de docteur en théologie, il fut choisi pour occuper à Béziers la place de ministre du Saint-Évangile.

« Il est prétendu qu'étant monté en chaire, son sermon, qu'il avait composé et étudié avec soin, échappa à sa mémoire (c'était le 8 septembre 1604, fête de la Nativité de la Vierge) ; que, réduit à improviser, il se livra à l'inspiration du moment, et qu'au lieu des observations critiques auxquelles on s'attendait, il emprunta, pour célébrer les grandeurs de la mère de Dieu, la doctrine et le langage de l'Église romaine. Les premiers mouvements de surprise et les murmures qui en furent la suite ne le découragèrent point.... L'indignation de son auditoire l'obligea de descendre de chaire, de sortir du temple et de s'enfuir du lieu de sa résidence.... Sa famille.... lui refusa un asile.... il fut recherché par tout ce qu'il y avait de plus considérable parmi les catholiques.... » — (Poitevin Peitavi. Notice sur *Jean Plantavit de la Pause.* Béziers, 1817, p. 8.)

à Lodève. Voici comment il s'exprime : « .... Jean Plantavit de la Pause mourut en 1651, et très-probablement il avait fait venir d'une ville voisine un imprimeur et un matériel typographique à son usage, car on ne trouve plus trace d'imprimerie à Lodève après sa mort. »

8 octobre 1875.

NOTICE

SUR QUELQUES BIBLIOTHÈQUES DE HOLLANDE.

Dans le second volume, récemment publié, de son voyage en Hollande (1), M. Havard donne sur les bibliothèques publiques de quelques petites villes de ce pays, si voisin de nous et si peu connu, des détails qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

L'une des plus curieuses est celle de l'Athénée de Deventer (Gueldre). Elle possède plus de six mille volumes, parmi lesquels on remarque un nombre assez considérable de véritables raretés : ouvrages orientaux, manuscrits, cent trente volumes incunables, contenant ensemble près de cinq cents pièces ou ouvrages différents, dont deux curiosités de premier ordre, un *Donat* xylographique, l'exemplaire unique d'un *Reynardus vulpes* (roman du Renard), traduit de l'allemand en latin dans la seconde moitié du treizième siècle par un nommé Baldwin ou Baudouin.

Le *Donat* de Deventer a eu les honneurs d'une reproduction fac-similaire. Dans ses *Monuments typographiques*, M. Holtrop l'a comparé à un autre exemplaire conservé à la bibliothèque royale de la Haye. Celui de Deventer est, dit-on, le plus complet qui existe. Quant au *Reynardus*, ce serait une œuvre longtemps ignorée de l'imprimerie d'U-

(1) La Hollande pittoresque.... 2 vol. in-12, fig. 1874-76, Paris, Plon.

trecht. C'est du moins ce qu'affirme un savant bibliophile, M. Campbell, qui a publié en 1859 une réimpression de ce livre curieux (1).

Le conservateur de cette bibliothèque, M. van Eyck, porte dignement un nom qui oblige. Il est auteur d'une savante dissertation sur les origines de l'imprimerie à Deventer, écrite en hollandais pour la commodité des amateurs. Le premier imprimeur de cette ville aurait été un nommé Rykert ou Richard Paffroed, qui vint s'y établir vers 1470.

Zutphen, autre petite ville de la même province, à laquelle les habitations entaillées dans ses vieux remparts donnent un aspect singulièrement pittoresque, possède des archives municipales intéressantes. On y trouve de nombreux autographes de personnages illustres, notamment de Charles-Quint, d'Egmont, du prince d'Orange, de Marguerite de Parme.... Parmi les plus curieux, on remarque : 1° une lettre de Charles de Gueldre, accordant à un brave militaire, pour prix de ses services, une place de *bourreau;* 2° la « lettre de pardon » octroyée généreusement par Philippe II à sa bonne ville de Zutphen, qui venait d'être effroyablement saccagée par le duc d'Albi (1585). Cette lettre, qui aurait bien dû arriver un peu plus tôt, a conservé son grand sceau de cire noire, d'un aspect sinistre. Tout, même la clémence, était lugubre chez Philippe. Il faut citer encore une réponse de Louvois, en date du 10 août 1672, en réponse à une supplique du *magistrat* de Zutphen, demandant l'exemption de la contribution de guerre de dix mille écus, à laquelle la ville avait été taxée pour le rachat de ses cloches, après sa prise d'assaut par les troupes françaises, le 26 juin précédent. La réponse de Louvois est plus courtoise et plus bénigne qu'on ne supposerait, d'après la réputation du personnage. Il annonce aux gens de Zutphen que S. M., à laquelle il a rendu compte, a bien voulu modérer

(1) *Reynardus vulpes, poema ante annum* 1280 *à quodem Baldwino e linguâ teutonicâ translatum recudi curavit* M. F. A. G. *Campbell* (à la Haye, chez Martinus Nijhof, 1859).

la somme à moitié ; « mais qu'il faut, après cela, qu'ils sortent promptement de cette affaire. »

A l'église Sainte-Walburge de Zutphen, bel édifice gothique, on conserve, malheureusement assez mal, une curiosité peut-être unique dans son genre. C'est une bibliothèque, non point comme celles de nos jours, avec de vulgaires rayons, des armoires et des tables, mais dans l'état où les bibliothèques publiques étaient il y a trois siècles. Elle est reléguée dans une salle basse, étroite, mal éclairée, dont la voûte est soutenue par quatre vieux piliers ornés de chapiteaux curieux et de bas-reliefs d'animaux. Perpendiculairement à la muraille, s'allongent vingt doubles pupitres, chargés d'énormes volumes *in-folio*, tous retenus par des chaînes. Il n'y a guère plus de trois cents volumes et pas très-variés, comme le faisait déjà remarquer Blaeu, il y a plus de deux siècles, dans son *Theatrum*. Mais ces trois cents volumes constituent un trésor véritable. Plus de la moitié sont ou des manuscrits curieux, ou de précieux incunables, provenant des officines primitives de Venise et de Cologne ; œuvres de Baptiste de Lortis, d'Andreus Thoresanus, de Johannes Alemannus et de vingt autres, entre lesquels brille le nom d'un des membres de l'immortelle triade des inventeurs de l'imprimerie, Petrus Schœffer, dont la fameuse bible de 1469 figure dans cette bibliothèque archaïque. Parmi les ouvrages relativement plus récents, il s'en trouve encore de bien précieux : par exemple, l'*Homère* de Jean Froben, la *Logique* d'Aristote d'Henri Estienne, et le *Prodigiorum ac ostentorum chronicas*, avec ses illustrations étranges, qui semble tout dépaysé dans ce milieu édifiant.

Malheureusement, toutes les richesses enfouies dans cette crypte sont remises à la garde d'un sacristain qui ne semble guère se douter de l'importance de sa mission. L'air pénètre rarement dans ce réduit ; l'humidité y accomplit son œuvre sans obstacle. Les volumes pourrissent insensiblement, feuilletés de loin en loin par quelques indifférents,

parfois même hélas! lacérés ou souillés par des mains sacriléges. M. Havard tenta vainement de faire comprendre au sacristain-bibliothécaire l'importance de sa mission. Il est vrai que le moment était mal choisi : le brave homme avait dans ce moment-là son déjeuner sur le feu, et, suivant l'expression de Térence, *animus erat in patinis.*

Toutes ces richesses typographiques courent donc un danger que l'avertissement de M. Havard conjurera peut-être, car son ouvrage a fait sensation dans le pays qu'il décrit, et l'on s'occupe en ce moment de le traduire en hollandais. Il aura rendu un véritable service aux habitants de cette partie reculée des Pays-Bas en signalant à l'attention du gouvernement néerlandais bien des objets intéressants, monuments, objets d'art, archives, bibliothèques, oubliés et menacés de destruction.

Baron E.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

La vie de Jacques Pierlot, prêtre et marguillier de la paroisse de Vervier, ville de la principauté de Liége; avec tous les détails de son crime, de sa dégradation et de son supplice. Nouvelle édition augmentée de la confession trouvée dans la poche de ce scélérat, et ornée de son portrait, dessiné d'après nature par J. Beirens, peintre à Vervier, ornée de cinq figures, avec cette épigraphe : « Rien ne peut corriger le naturel pervers. » *A Vervier, et se trouve à Bruxelles, chez B. le Francq, imprimeur-libraire, rue de la Magdelaine.* 1786. *Avec permission.* Pet. in-8° (38 pp.).

Jacques Pierlot était né à Vervier, le 20 juin 1750. Son père, garçon meunier, originaire du Luxembourg, et sa mère de Stavelot,

étaient des honnêtes gens qui moururent à temps pour ne pas voir la fin tragique de leur indigne descendant; mais ils y eussent été, au besoin, préparés par son enfance fâcheuse où se trahissaient déjà les plus mauvais penchants. Joignez-y une hypocrisie naissante constatée par son biographe anonyme. « Il avait, dit-il, un regard *d'une volubilité étonnante*, quoiqu'il affectât de baisser les yeux et de ne regarder fixement personne. »

Quand il eut été *fait d'Église*, grâce aux soins pris pour son instruction par quelques bonnes âmes, Jacques Pierlot ouvrit une école à Vervier. Les compositions qu'il donnait à ses élèves révélaient déjà l'objet constant de ses préoccupations, l'amour de l'or et le vœu fait de s'en procurer *per fas et nefas*. Un thème dicté par lui à cette époque, retrouvé et mis en lumière lorsqu'il fut devenu tristement célèbre, dévoile cette direction malsaine de son esprit : « Mon père et moi, y est-il dit, qui menons une vie pauvre et misérable, commençons à nous ennuyer de notre sort et à le détester.... Il est terrible de voir que dans une ville dans laquelle est un grand nombre de riches, dont les coffres sont remplis, nous ne pouvons trouver de soulagement à nos maux, » etc.

Cette profession d'instituteur et « quelque dextérité dont il était doué pour les ouvrages d'horlogerie » firent admettre Pierlot dans de bonnes maisons de la ville, « dont on aurait cru que sa mauvaise mine et sa morgue pédantesque devaient l'exclure. » Il eut plus de peine à obtenir définitivement la prêtrise, et un peu plus tard, les fonctions de marguillier. De ce côté, ses mauvais instincts avaient été, dans une certaine mesure, pénétrés. Clairvoyance ou pressentiment, ses supérieurs ecclésiastiques ne l'envisageaient pas sans une crainte vague, et de même « bien des dames ne pouvaient supporter sa figure et le regarder sans effroi; il y en a qui retournaient frappées de terreur en sortant de l'avoir vu à l'église. » Cette répulsion n'avait du reste rien que de naturel, à en juger par le portrait qui nous est tracé de Pierlot. Constamment agité de pensées noires, on ne l'aurait vu, dit son biographe, rire qu'une seule fois : « ce fut après qu'il eut demandé à un chirurgien si l'on tuerait bien un homme avec l'enclume qui lui servait à travailler l'horlogerie, et sur la réponse *qu'on tuerait même un bœuf*. » L'on verra plus loin l'usage terrible qu'il devait faire de cet instrument.

Nous voici arrivé au moment où Pierlot, de plus en plus pos-

sédé de la soif de l'or, songea à demander la réalisation de son rêve aux loteries qui florissaient alors dans le pays de Liége. Il y eut bientôt épuisé ses faibles ressourses, ainsi qu'une somme d'argent dont on l'avait fait dépositaire et qu'il prétendit lui avoir été volée dans un incendie qui consuma un beau jour une partie de son logis, incendie que l'on tint depuis pour certain avoir été allumé de ses propres mains.

Le premier pas était fait. Pierlot continua de jouer avec l'argent qu'il empruntait à droite et à gauche. Un jour vint où il se trouva débiteur de six mille florins et où, mis en demeure d'en payer au moins une partie, il entra résolûment dans la voie du crime.

Il avait conçu la pensée de pratiquer un emprunt forcé dans la caisse d'un vieillard *de ses amis* nommé Delmotte, homme de fortune et ancien conseiller du prince-abbé de Stavelot. A cet effet, il avait fait fabriquer une fausse clef de sa maison au moyen d'une empreinte levée à la cire, et fait faire par des religieuses six gaufres dans lesquelles devait entrer une substance mystérieuse qu'il avait mise entre leurs mains et qui n'était autre chose que de l'opium. Son dessein était d'endormir, à l'aide de ces gaufres, les deux sœurs qui étaient les servantes de Delmotte, afin de pouvoir puiser plus librement dans sa caisse; mais les bonnes religieuses ayant refusé de se prêter à ce qu'elles considéraient simplement comme devant servir à un badinage, Pierlot, pressé par ses créanciers, sortit de toute mesure. *Introivit in eum Satanas.* Le seizième jour de décembre 1785, à quatre heures du matin, il s'en va frapper à la porte de Delmotte : il éveille les servantes, leur annonce que leur mère est à toute extrémité et qu'elle demande à les voir. Il part avec l'une d'elles, laissant l'autre à la garde du logis et quitte, lui dit-il, à revenir la chercher bientôt si leur mère va plus mal. Il portait caché sous ses vêtements son enclume d'horloger, et en chemin il en assène sur la tête de la fille qu'il conduisait plusieurs coups facilement mortels; puis il retourne chercher l'autre servante, lui fait prendre un chemin différent et s'en défait de la même manière. Ce double meurtre accompli, il retourne une troisième fois au logis de Delmotte. Sa première pensée avait été d'épargner ce vieillard que ses infirmités tenaient à peu près cloué dans une chambre éloignée de son trésor ; mais ayant su de la seconde de ses victimes que leur

maître avait été mis au courant de leur sortie matinale, Pierlot prend le parti de supprimer ce témoin compromettant. Il en vient facilement à bout et touche à son détestable but, lorsqu'un léger bruit entendu dans la maison lui rappelle que, depuis longtemps, l'on y tient hébergé un prêtre ami de sa victime. Il monte à la chambre que ce prêtre occupe à l'étage supérieur et tente de lui faire partager le sort des autres habitants de la maison; mais la Providence ne permet pas l'accomplissement de ce dernier forfait. Les coups de l'enclume sont amortis par les rideaux du lit sous lesquels se concentre la lutte : finalement, Pierlot est terrassé par ce prêtre, qui, bien que grièvement sinon mortellement blessé, le jette hors de sa chambre où il se barricade, croyant la maison remplie de brigands.

Pierlot n'attendit pas qu'il se décidât à en sortir pour ameuter le voisinage. Après l'échec de son infernale combinaison, il ne lui restait d'autre parti que la fuite. Pendant plusieurs jours, il erra autour de Vervier, recevant l'hospitalité dans quelques censes isolées, et finit par trouver un refuge momentané dans un couvent de récollets, situé dans le Luxembourg, au lieu dit les Trois-Vierges; mais malgré l'insuffisance des moyens de publicité de ce temps-là, le bruit de son quadruple assassinat s'était répandu. Sa tête avait été mise à prix. L'appât de vingt louis offerts par le mayeur de Vervier et d'une somme double promise par les héritiers de M. Delmotte, détermina un garçon de ferme, qui avait conduit Pierlot aux Trois-Vierges, à le livrer à la justice. Cet homme, nommé Valentin, se rendit à Vervier pour faire part au mayeur de son dessein et lui demander des moyens d'exécution. Trois hommes lui furent adjoints avec lesquels il repartit pour se rendre au couvent où était caché Pierlot. Ils y arrivèrent le 8 janvier 1786 après avoir franchi les passages marécageux des Ardennes appelés *les fanges*, et présentèrent leur commission au mayeur du lieu, qui prit le commandement de l'expédition.

Valentin, tout en s'engageant à livrer le criminel, avait stipulé qu'il ne mettrait pas la main sur lui, par respect sans doute pour son caractère sacerdotal. Il se chargea de l'attirer hors du couvent et de le faire tomber entre les mains de ses acolytes. Il réussit en effet à pénétrer dans la cellule de Pierlot et à l'en faire sortir en lui promettant de le conduire dans une retraite encore plus sûre. Il l'amena ainsi jusque dans une embuscade où, malgré

sa résistance, on put se rendre maître de lui. De là, Pierlot fut mené dans un château des environs où il tint prison jusqu'au 26 janvier qu'un piquet de soldats du prince-évêque de Liége vint le prendre pour le conduire dans cette ville. Il y fit son entrée le 29, « au milieu d'un peuple immense », et fut écroué dans les prisons de l'officialité.

L'instruction du procès ne fut pas longue. Le tribunal ecclésiastique, qui avait reçu l'accusé des mains de « messieurs les échevins », rendit une sentence de dégradation, « ensuite de laquelle le dégradé devait être livré au bras séculier ». La cérémonie de cette dégradation eut lieu le 20 février, sur la grande place de Liége, au bas des escaliers de la cathédrale. C'est la partie importante et curieuse du livret que nous analysons. Nous nous y arrêterons donc quelques instants, tout en exprimant le regret que l'anonyme qui nous a conservé ces précieux détails ait cru devoir omettre, à l'exception de la sentence elle-même, le texte latin des formules employées dans cette circonstance.

Avant d'entamer le récit de cette scène, donnons, d'après notre auteur, un crayon du lieu où elle va se passer. Sauf le côté occupé par la cathédrale, la place est entourée d'un cordon de soldats qui contient la foule que n'ont pu arrêter les chaînes tendues dans les rues avoisinantes. Aux fenêtres et jusque sur les toits de l'hôtel de ville et des autres maisons des milliers de curieux. Devant les degrés de la cathédrale, l'on a disposé une table d'autel couverte d'une nappe, sur laquelle on a placé (l'on verra pour quel usage) des burettes, un calice avec la patène et l'hostie, deux vases, l'un de vin, l'autre d'eau, le livre des Évangiles, celui des Épîtres, le bassin, le purificatoire et l'essuie-main, un chandelier avec un cierge éteint, le livre des exorcismes et celui des Leçons, l'antiphonaire, des clefs, des ciseaux, un couteau et enfin les habits sacerdotaux, l'amict, l'aube et la ceinture, le manipule et le surplis, l'étole, la dalmatique et la chasuble.

Pierlot, en habit noir avec rabat, est amené sous escorte par « l'archifisc de la cour épiscopale ». Les officiants n'ont pas encore paru. En les attendant, on fait revêtir au condamné les habits sacerdotaux qui ont été placés sur l'autel, jusques et y compris la chasuble. Puis, il s'assied sur un banc, « dans une attitude assez décente ». Il convient du reste de noter que devant le tribunal ecclésiastique, Pierlot avait fait des aveux complets et détesté

hautement ses crimes. De ce moment jusqu'au dernier il donna les marques du plus vif repentir ainsi que d'une grande fermeté d'âme, celle d'un homme qui accepte un supplice qu'il reconnaît avoir mérité. A un seul moment il se départit de cette attitude de détachement : ce fut lorsqu'en se rendant au lieu de sa dégradation, il demanda.... quoi?... une prise de tabac; « mais le goût pour cette poudre, dit son biographe, dégénérant en passion chez ceux qui l'adoptent, on peut croire que ce fut dans Pierlot l'effet d'un désir irrésistible. »

Revenons à la grande place. Les officiants paraissent enfin. Ce sont « Mgr le comte de Méan, évêque d'Hippone et suffragant de Liége, accompagné des seigneurs-abbés de Saint-Gilles et de Saint-Jacques, tous trois en habits pontificaux de couleur rouge, mitre en tête et crosse à la main; les doyens de Saint-Pierre et de Saint-Paul, Mgr l'official et ses fiscaux ». Ils se rangent d'un côté de l'autel, et de l'autre sont les huit échevins de la cour souveraine et « le mayeur en féauté ».

Pierlot, toujours couvert des ornements sacerdotaux et le calice à la main, s'agenouille devant l'évêque, tandis que l'official donne lecture de la sentence de dégradation.

« Vu, y est-il dit, les actes de l'archifisc N.... contre Jacques Pierlot, vu qu'il est prouvé non-seulement par plusieurs indices, dépositions de témoins, confrontations, bruit public, mais encore par ses aveux (*sed etiam propria confessione sæpius reiterata*) que ledit Pierlot a, le 16 décembre 1785, avant l'aube (*in tenebris et ante diluculum*), perpétré trois meurtres notoires et des plus atroces (*tria notoria atque atrocissima homicidia*), traîtreusement et par ruse (*proditorie et per insidias*), l'un dans la personne d'Élizabeth Sante, servante de Philippe Delmotte, bourgeois de Vervier, en son vivant conseiller du prince de Stavelot (*unum nempe in personam Elizabethæ Sante penès Philippum Delmotte, civem Verviensem, dum viveret principis Stabulensis consiliarium famulantis*), l'autre dans la personne de Barbe Sante, sœur de ladite Élizabeth, le troisième dans la personne même dudit conseiller Delmotte; attendu qu'il est également prouvé qu'il a tenté d'accomplir un quatrième homicide dans la personne du prêtre Mathieu-François Sougnez, par plusieurs coups portés à la tête au moyen d'un instrument de fer propre à donner la mort et qui avait servi aux autres meurtres (*per varias plagas*, *eodem*, *quo*

personas mox nominatas crudeliter mactavit, instrumento ferreo suapte natura ad occidendum apto in caput ejus illatas); attendu que par ces crimes le sieur Pierlot a mérité, selon les dispositions des saints canons et des constitutions papales, d'être privé de tout office et de tout grade, nous prononçons sa dégradation actuelle (*actualiter degradandum dicimus*), et le livrons au bras séculier (*et bracchio sæculari tradimus puniendum*), tout en requérant néanmoins les juges et ministres de la justice séculière de vouloir bien, autant que le droit le permet, s'abstenir de l'effusion du sang (*rogantes nihilominus justitiæ sæcularis judices et ministros, ut quantum jus permittit a sanguinis effusione abstinere velint*). »

Après cette lecture et Pierlot étant toujours à genoux, l'on procède aux cérémonies de la dégradation en passant par tous les degrés des ordres majeurs et mineurs.

D'abord, la prêtrise. L'évêque retire des mains du condamné le calice avec le vin et l'eau, la patène et l'hostie : « Nous t'ôtons, ou, pour mieux dire, nous montrons qu'il t'est déjà ôté le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice.... » Puis l'évêque *racle* avec le couteau les pouces et les index de Pierlot, *mais sans aller jusqu'au sang:* « C'est ainsi que nous te retirons le pouvoir de sacrifier, de consacrer et de bénir que tu avais reçu par l'onction de tes mains. » Il lui enlève la chasuble « signe de la charité » et l'étole « qui figure le signe du Seigneur » et lui interdit toutes fonctions sacerdotales.

Le diaconat. L'on ôte au condamné, avec des formules analogues, le livre des Évangiles, la dalmatique, l'étole transversale que l'on fait passer par-dessus sa tête, en la rejetant derrière lui.

Le sous-diaconat. L'on ôte de ses mains le livre des Épîtres; on lui retire le manipule et l'amict; puis, après lui avoir fait tenir les burettes avec du vin et de l'eau, le bassin avec l'essuie-main, le calice vide et la patène, on lui enlève ces objets en lui interdisant toutes fonctions du sous-diaconat.

Toujours descendant d'un degré, l'on est arrivé à l'acolytat. Pour en dégrader le condamné, on lui retire la ceinture et l'aube, et l'on met entre ses mains, pour les en ôter, une burette vide et un cierge éteint.

Les pouvoirs d'exorciste lui sont retirés par l'enlèvement de ses mains du livre de cet ordre.

Le retranchement du condamné du nombre des lecteurs a lieu également par le retrait d'entre ses mains du livre des Leçons.

L'ostiariat (office de portier) lui est retiré de la même manière. Les clefs de l'église mises entre ses mains lui sont enlevées.

Il ne reste plus que la tonsure. On retire la dernière pièce du vêtement sacerdotal, le surplis, et l'on met le condamné entre les mains d'un barbier chargé de lui raser complétement la tête : « Nous te privons de l'habit clérical et nous t'ôtons l'accoutrement de la religion ; nous te déposons, dégradons et dépouillons de tout ordre, de tout bénéfice et de tout privilége clérical, et, pour t'être rendu indigne de l'état de clerc, nous te livrons à la servitude et à l'ignominie de l'habit et de l'état séculier ». Puis, lorsque le barbier a accompli son office : « Nous te prononçons déchu comme un fils ingrat de la part du Seigneur, à laquelle tu avais été appelé, et, pour le déréglement de ta conduite, nous enlevons de ta tête la couronne, signe vraiment royal du sacerdoce. »

Enfin, le condamné, dépouillé de son habit et de son rabat, est fait endosser un sarrau de paysan, et, dit l'évêque officiant : « Nous prononçons et livrons à la justice séculière Jacques Pierlot comme étant déchu et dégradé de tout ordre et privilége clérical. »

Après quoi, le dégradé est conduit dans la prison du « souverain officier », et le tribunal des « seigneurs échevins » porte la sentence qui suit :

« Le vingt-un février 1786, vus les actes par nous les échevins de la justice souveraine de la cité et pays de Liége, condamnons Jacques Pierlot, prisonnier, à être traîné sur une claie, au lieu du supplice, à Saint-Gilles, et être tenaillé avec des pincettes ardentes, pendant le chemin, huit fois différentes, savoir : en sortant de prison, deux fois aux seins droit et gauche ; la deuxième fois, sur le marché, aux épaules droite et gauche ; la troisième fois, à la porte du pont d'Avroy, au bras droit deux fois ; et la quatrième fois, au lieu du supplice, deux fois au bras gauche ; et ensuite, avoir les bras, jambes et cuisses rompus et brisés avec une barre de fer ; puis son corps être exposé sur une roue pendant quatre heures, et si alors il est encore en vie, il sera étranglé tant que la mort s'ensuive, *pour l'exemple des autres.* »

La fermeté dont Pierlot avait fait preuve depuis son arrestation

ne l'abandonna pas dans les tourments. Son repentir éclata en de tels accents de religieuse émotion que l'on put voir se renouveler ce qui s'était passé lors du supplice de la marquise de Brinvilliers, quand le peuple, enivré par l'éloquence de ses remords, se baissait pour recueillir les cendres de cette *sainte*. Le biographe anonyme de Pierlot paraît ne pas avoir échappé à cette sympathie *in extremis*. Comparant son héros à celui qui entra LE PREMIER, à la suite du Sauveur, dans l'éternelle gloire (*Hodie mecum eris in Paradiso*), il ne met pas en doute que la roue n'ait été pour Pierlot, comme la croix pour le bon larron, le marchepied de la bienheureuse éternité. Il a peut-être raison. Les législations du temps passé, en ne marchandant pas le châtiment, prenaient à leur compte une grande partie (sinon tout) de l'expiation qui est la souveraine loi de l'existence d'outre-tombe. Donc, loin de nous la pensée de contredire à ses conclusions, et paix à Jacques Pierlot, à ses victimes et à ses juges!

Un dernier mot, et celui-là de bibliographie. Comme tous ceux destinés à une classe populaire de lecteurs, le livret que nous venons d'analyser est devenu assez rare, malgré sa date relativement récente. Le catalogue Leber est le seul qui en ait fait, à notre connaissance, mention (*Supplém.* n° 59) en l'accompagnant de cette note :

« Livret curieux, en ce qui touche le récit authentique de la dégradation d'un prêtre meurtrier (ce qui ne prouve rien contre le sacerdoce), les formes qu'on y observa et les figures qui en représentent les principales circonstances. Les planches appartiennent à la deuxième édition qui est celle-ci et dont les exemplaires passent rarement dans les ventes. »

L'existence d'une première édition nous étant déjà signalée par le titre de celle que nous avons eue sous les yeux, cette note apprend donc peu de chose. Quant à la parenthèse ouverte par Leber en faveur du sacerdoce, elle témoigne d'une impartialité de bon goût chez un bibliographe de l'école voltairienne et ne serait pas déplacée dans le catalogue de M. Joseph Prudhomme « avec notes du collecteur ». W. O.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE.

Aux Mânes de Louis XV, et des grands hommes qui ont vécu sous son règne, ou essai sur le progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV. ***Aux Deux-Ponts**, à l'**Imprimerie ducale***, **1776; 2 vol. in-8°.**

Ce livre mériterait mieux qu'une notice de catalogue, car il reflète assez fidèlement la physionomie de son temps. Nous n'osons affirmer qu'il contienne beaucoup de choses nouvelles, mais il se fait lire, vaille que vaille, et il n'est pas trop indigne de figurer à côté du *Précis du siècle de Louis XV* de Voltaire, ouvrage d'ailleurs de beaucoup inférieur à son aîné, *le Siècle de Louis XIV*.

Un mot sur l'auteur, Gudin de la Brenellerie, plus connu par des poésies érotiques et une édition de Beaumarchais (1809). Gudin a commis aussi quelques tentatives de littérature politique, qui nous font nous demander si en publiant ses poésies sous le pseudonyme de «Frère-Paul» il n'a pas eu l'intention de s'approprier, en le francisant, le prénom d'un écrivain politique célèbre, du moine *Fra-Paolo* Sarpi. Cela serait bien possible. Aux approches de la Révolution, tout le monde avait en poche un système de *Contrat social*. Cela s'appelait *avoir des vues*. Ajoutez-y un peu de chaleur et de libéralisme à la Turgot, et l'on se trouvait tout porté pour être enregistré dans « cette charretée de charlatans célèbres qui ont fait tant de bruit sur le pavé du dix-huitième siècle (1) ».

Le livre *Aux Mânes*, etc. se tient à égale distance des hautes aspirations politiques et des considérations purement littéraires. L'auteur a voulu seulement présenter, comme l'indique le titre, un tableau du règne de Louis XV, au point de vue des lettres, des arts et même des sciences. Y a-t-il réussi? En partie, oui. Rien de bien neuf, certes, ni de bien approfondi dans ce vaste panorama qui comprend tout, depuis l'astronomie jusqu'à la danse noble, depuis Herschell jusqu'à Vestris, mais quelques documents qui ne sont pas à dédaigner pour ceux qui écriront l'histoire de

(1) V. Hugo, *Littérature et Philosophie mêlées*.

cette époque, entre autres la partie consacrée aux explorations scientifiques qui ont été entreprises sous ce règne. L'expédition de la Condamine à Quito, le voyage de l'abbé Chappe en Sibérie, celui d'Anquetil-Duperron dans l'Inde *à la recherche des livres de Zoroastre* (est-ce assez une idée du dix-huitième siècle ?), ont trouvé dans Gudin un annaliste consciencieux et quelquefois attachant. Son livre est à conserver à cause de cela. Il a, enfin, un dernier intérêt, c'est qu'il donne bien (trop bien !) la note de l'époque au point de vue moral. Gudin, conteur érotique avant toutes choses et non pas conteur inconscient, comme les maîtres du genre, s'épanche, à propos des mœurs de son temps comparées à celles des siècles précédents, en des théories dont il convient de lui laisser la responsabilité. Il est curieux à entendre avec son style dégagé. « Je sais, dit-il, que l'adultère, tant proscrit par les lois et par la religion, n'est pas plus un crime dans nos mœurs qu'il ne l'était à Sparte, qu'il ne l'était à Rome, sous l'empire de César, qu'il ne l'est aujourd'hui dans plus d'une grande ville de l'Europe; car les lois, la religion et les mœurs sont presque toujours en contradiction....

« Dans l'impossibilité de rendre chastes les hommes aussi bien que les femmes, il a fallu étouffer la jalousie et lui arracher le poignard de la main, en rendant ridicule tout mari et tout amant trompé qui s'emporte.... » etc. Et plus loin : « La jalousie est l'ouvrage de l'amour-propre et non celui de la nature.... » Voilà où l'on était, moralement (ou immoralement parlant), au début du dernier quart du dix-huitième siècle. Qu'il y ait eu amélioration dans les mœurs, nous n'en voudrions pas jurer, mais au moins de semblables théories hésiteraient maintenant à se produire aussi crûment, et c'est un progrès.

W. O.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Le Registre de La Grange (*Archives de la Comédie-Française*, 1658-1685), précédé d'une notice biographique, par Édouard Thierry. *Paris*, un in-4°, 1876. — Dossier de La Grange, par Édouard Thierry. *Paris*, un in-4°, 1876. — Bibliographie Cornélienne, par Émile Picot. *Paris*, *Fontaine*, 1876. Un in-8°. — Iconographie Moliéresque, par Paul Lacroix (2e édition). *Paris*, *Fontaine*, 1876. Un in-8°. — Contemporains de Molière (tome III), par Victor Fournel. *Paris*, *Didot*, 1876. Un in-8°. — Molière (*Collection des Grands écrivains*), tome III, par Eugène Despois. *Paris*, *Hachette*, 1876. Un in-8°.

Nous sommes bien en retard avec les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Ceux d'entre eux qui parcourent le *Journal de la Librairie* nous pardonneront d'avoir passé quelques semaines sans leur annoncer, comme nous en avons l'habitude, les publications théâtrales qui peuvent les intéresser, et nous excuseront de leur en parler brièvement aujourd'hui.

La première à signaler, du moins pour l'importance, est sans contredit ce *Registre de la Grange*, tenu si minutieusement et pendant tant d'années par le camarade chéri de Molière. Inutile d'expliquer à nos lecteurs ce qu'est ce précieux document, dont ils connaissent tous la valeur, et qu'ils ont vu citer presque à chaque page dans les livres écrits sur Molière et sur le théâtre du XVIIe siècle. L'original est aujourd'hui dans leurs mains, au moyen de cette publication faite page pour page, ligne pour ligne. On en a tiré bien des choses, on en tirera beaucoup encore. MM. Moland, Taschereau, Fournel, Fournier, Despois, etc. (j'en passe et des meilleurs), n'ont guère pu le consulter qu'au pied levé : maintenant, eux et d'autres, surtout les patients, auront tout loisir de

s'escrimer sur cet inappréciable *compendium* des faits et gestes de notre illustre comique et de ses collègues. La remarque du plus petit détail pouvant conduire à d'importantes découvertes, et la plus petite découverte devenant de la dernière importance à propos de personnages tels que Molière, on conçoit l'intérêt qu'ont tous les dévots du grand homme à fouiller le *Registre de la Grange*. Une voie dans laquelle nous conseillons fort ceux-ci de s'engager, c'est la statistique. Avec les éléments sûrs qui abondent dans ce livre, il y a là un travail curieux et intéressant à entreprendre.

C'est même le seul qui reste à faire ou, du moins, qui restera lorsque aura paru la vaste histoire de Molière que M. Édouard Thierry écrivait en guise de préface au *Registre*, et dont l'impatience, d'ailleurs légitime, de la Comédie a fait ajourner la publication. Cette œuvre, dont notre ami M. Thierry a bien voulu nous communiquer quelques parties, et dont nous connaissons l'esprit, sera certainement l'œuvre de critique la plus remarquable qui aura paru depuis un quart de siècle. Pour avoir pu l'écrire, il aura même fallu se trouver dans les conditions spéciales où M. Thierry est le seul qui se soit trouvé à notre époque; il aura fallu tout à la fois être un homme d'un goût exquis, un esprit impartial, un véritable croyant littéraire, un chercheur capable de passer huit jours à établir un fait et, en même temps, avoir été directeur de la Comédie-Française, et l'avoir été pendant de longues années. C'est le concours de toutes ces qualités, la réunion de ces circonstances qui feront, la question de talent mise à part, la grande originalité de l'œuvre de M. Thierry. Ses prédécesseurs n'ont été que des hommes de talent : lui est un homme de talent et l'homme de la Comédie-Française. Or, comme dans ce milieu rien n'a changé depuis deux siècles, des milliers de faits concernant Molière et sa troupe, qui ont passé inaperçus aux yeux des écrivains, recevront de l'expérience de l'ancien administrateur de la Comédie-Française une lumière inattendue. Que M. Thierry soit de beaucoup le premier critique théâtral de l'époque, cela ne gâtera rien à l'affaire.

C'est de ce grand travail qu'il a tiré les cent pages qui forment la préface du *Registre*. Ces pages sont une biographie, la plus complète qui se puisse tracer, du second père de la Comédie-Française. Ceux qui savent ce qu'a été l'administration de

M. Thierry devinent combien elles doivent être réussies : M. Thierry n'a-t-il pas été le second la Grange de la Comédie?

Nous parlions tout à l'heure de situations particulières auxquelles on doit certains écrits qui, sans elles, seraient incomplets. Voici encore trois exemples de ce cas : c'est d'abord cette *Bibliographie Cornélienne* qui, pour n'être signée que d'un nom, n'en est pas moins attribuable à une autre personnalité si puissante en d'autres sphères, et dont la science accepte avec joie le coup d'épaule. On a tout dit sur un pareil ouvrage, quand on l'a appelé une encyclopédie spéciale, et tout autre compte rendu n'aboutirait qu'à en diminuer la signification. Mais, pour arriver à élever un édifice aussi complet, que de recherches infinies et diverses, inaccessibles à d'autres qu'à M. Picot et à son ami! Il faut encore que, à des titres différents, toutes les portes s'ouvrent devant vous, pour entreprendre cette autre encyclopédie qui a nom *Iconographie Moliéresque;* il faut être dans son milieu ce que Voltaire a été dans le sien; il faut être ce qu'est notre illustre ami M. Paul Lacroix, le Roi-Bibliophile; de même que, pour rassembler une douzaine de documents enfouis dans l'hôtel Soubise, il est indispensable d'avoir, comme M. Campardon, à feuilleter, par profession, quelques millions de pièces manuscrites. Ceci, bien entendu, est indépendant de la sagacité des commentateurs; mais les noms de MM. Campardon, Lacroix et Picot dispensent de s'étendre sur ce point.

Les deux autres volumes dont il nous reste à parler sont des œuvres à la fois littéraires et historiques. Après une longue interruption, M. Victor Fournel vient de donner aux amateurs du XVIIe siècle le troisième tome des *Contemporains de Molière*, qui nous présente les satellites, aux théâtres du Marais et du Palais-Royal, de l'astre lumineux qui domine notre littérature dramatique et qui, pour la troisième fois, prouve combien, dans ce grand XVIIe siècle, les écrivains, même inférieurs, avaient de talent; mais qui prouve bien aussi que, bien que vivant à une époque où le génie littéraire était dans le sang des Français, et où le théâtre a trouvé une des trois ou quatre grandes périodes nationales de son existence, Molière n'en est pas moins absolument le seul qui ait écrit une comédie depuis le commencement du monde. Quelle langue, forte et naturelle et gracieuse! que d'esprit! quel ravissant badinage! quelles intrigues amusantes chez Tristan l'Her-

mite, Chevalier, Chapuzeau, Rosimond, Cyrano, de Visé, etc.; quels petits chefs-d'œuvre, si Molière était mort après avoir donné *l'Étourdi!* Chacune de ces pièces est accompagnée d'une notice savante et sobre, comme M. Fournel sait les faire. Les deux divisions du livre comprennent également deux gros morceaux historiques : l'histoire du Marais et celle du Palais-Royal. Quant au premier, c'est évidemment le dernier état de la science actuelle sur ce point, mais ce n'est pas le dernier qui se pourrait établir. Je l'ai dit à M. Fournel lui-même, et je le répète : il ne peut y avoir d'histoire définitive du théâtre du Marais, qu'après un minutieux dépouillement des actes concernant l'Hôtel de Bourgogne, qui se trouvent dans l'étude de Me Schelcher, notaire. Espérons que M. de Marescot, qui prépare une histoire du Marais, et à qui j'ai donné le même conseil, ne laissera pas cette lacune dans son livre.

Quant au tome III du *Molière* de la collection des grands écrivains, il contient *les Fâcheux*, *l'École des femmes*, *la Critique* et *l'Impromptu*. Nous avons expliqué ici même dans quel esprit est faite cette publication. Nous n'avons à modifier en rien notre première opinion : c'est toujours le même soin dans l'établissement du texte, la même science dans la rédaction des commentaires, par M. Eugène Despois; c'est toujours la prudente et intelligente direction de M. Adolphe Regnier.

JULES BONNASSIES.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LEBEUF DE MONTGERMONT

(27 mars — 1er avril)

La vente est faite — nous pouvons donc dire toute notre pensée sans craindre de causer le moindre préjudice. Était-ce une bibliothèque?... était-ce la réunion de très-beaux livres?... Les prix qu'ils ont obtenus prouvent-ils le goût des amateurs?... Est-ce là le *diapason* du bibliophile?...

A toutes ces questions on pourrait dire *non*. — Bien peu de livres curieux. Bien peu de livres véritablement beaux. Bien peu de livres précieux. — Bien peu de livres très-rares. — Presque pas de reliures d'un intérêt historique ou bibliophilique.

Le grand succès de cette vente a été la variété et surtout la vogue attachée depuis quelques années à un certain nombre de volumes illustrés du XVIIIe siècle et qui tiennent dans une toute petite armoire. Le public était essentiellement français et parisien. Pas un représentant de l'étranger, pas une grande bibliothèque n'a pu trouver un seul élément d'intérêt dans cette vente de six jours qui a produit 308 626 francs !!!

Certes les bibliophiles les plus distingués actuellement à Paris y ont passé leur temps ou quelques instants. Mais leur moisson a été mince et tout à fait nulle pour la plupart. — Les livres changent de main ; — c'est le mouvement financier qui s'accentue de plus en plus ; les ventes d'estampes des XVIIe et XVIIIe siècles ont suivi cette progression.

Voici le compte rendu des adjudications principales :

1. LA SAINTE BIBLE, traduite en françois par le Maistre de Sacy, 1789-1804, 12 vol. gr. in-4, papier vél., fig., mar. r., dos ornés, fil. tr. dor. (*Capé.*) — 24 500 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, avec les figures avant la lettre. On y a joint la précieuse suite des TROIS CENTS DESSINS à l'encre de Chine, DESSINS ORIGINAUX de MARILLIER et Monsiau.

Adjugé à M. Fontaine, libraire, contre M. Olry.

3. LES CL PSEAUMES DE DAVID, traduits en vers françois par Michel de Marillac, 1625 ; in-8, titre gravé par L. Gautier, réglé, mar. r. plats semés de fleurs de lis, tr. dor. — 1180 fr.

Exemplaire aux armes de la reine MARIE DE MÉDICIS, provenant de la biblioth. de M. le baron J. P***.

4. Psaumes de David, traduction nouvelle (par Le Maistre de Sacy). *Paris*, *Pierre le Petit*, 1671, in-12, fig. d'après Ph. de Champagne, gr. par Pitau, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Boyet*). — 610 fr.

Exemplaire aux armes du comte D'HOYM.

5. Le Pseautier de David, traduit en francois (par le Maistre de Sacy). *Paris*, 1685, in-12, frontisp. par Ph. de Champagne,

mar. r. fil. doublé de mar. r. à compart. tr. dor. et peinte. (*Rel. du temps.*) — 550 fr.

La reliure porte sur les plats intérieurs des doubles croix de Lorraine, et des B sans nombre. On suppose que ce volume a appartenu à un personnage de la maison de Lorraine.

6. Le Nouveau Testament de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois (par MM. de Port-Royal). *Mons* (*Amsterd.*, *D. Elzevier*), 1667, 2 vol. pet. in-8 réglés, front. gr., mar. r. dos ornés, doublé de mar. r. dent. tr. dor. —1780 fr. à M. le Baron J. de Rothschild.

Excellente reliure de Boyet. Édition originale et la plus recherchée des nombreuses éditions de cette célèbre traduction, qui excita dans son temps une vive polémique.

8. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée avec des figures par le sieur de Royaumont (Nic. Fontaine et L.-I. de Sacy). *Paris*, 1670; in-4, fig., mar. bleu, dent. int. tr. dor. (*Duru et Chambolle*). — 485 fr.

Édition originale. Exemplaire bien complet, mais court de marges.

9. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, par le sieur de Royaumont (Nic. Fontaine et Le Maistre de Sacy). *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterd.*), 1680, in-12, frontisp. gr., nombr. fig. à mi-page, mar. br. jans. dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 385 fr.

Jolie édition, très-recherchée; la première avec ces figures copiées sur celles de l'édition originale de Paris, in-4.

10. Histoire sacrée en tableaux, par M. de Brianville, abbé de S. Benoist de Quinçay-lès-Poitiers. *Paris*, *Ch. de Sercy*, 1670, 1671 et 75, 3 vol. in-12, fig. de Sébast. Le Clerc, mar. bleu, dent. tr. dor. (*Bozérian*). — 180. fr.

Première édition et premier tirage des figures de Sébastien Le Clerc. Exemplaire de la bibliothèque de M. Yemeniz.

11. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament (par David Martin). *Anvers* (*Amsterdam*), *P. Mortier*, 1700, 2 vol. in-fol. régl., mar. v. large dent. tr. dor. (*Padeloup*). — 1980 fr.

Magnifique exemplaire en grand papier et avant la marque des clous; il provient de la bibliothèque de M. d'Ourches.

Il a figuré à la première et à la seconde vente La Bédoyère.

12. Histoire de la Vie de Jésus-Christ, par le P. de Ligny, 1804, 2 vol. in-4, fig. avant la lettre, mar. r. dos orné, fil. int. tr. dor. (*Capé*). — 670 fr.

Exemplaire du peintre et dessinateur LEBARBIER, avec ces mots de sa main : « Mon exemplaire, épreuve de graveur. »

Exemplaire de M. de la Bédoyère, vente de novembre 1862, n° 7.

14. BIBLICÆ historiæ artificiosissimis picturis effigiatæ (*Francfort*, vers 1536), in-4, fig. s. b., mar. v. tr. dor. (*Thompson*). — 130 fr.

Quatre-vingt-deux jolies figures sur bois de Hans Sebald de Beham. Bon état, mauvaise reliure.

15. HISTORARUM VETERIS INSTRUMENTI icones ad vivum expressæ. *Lugduni*, *sub scuto coloniensi*, 1538; in-4, fig. sur bois, mar. brun, tr. dor. (*Hardy*). — 790 fr.

Édition ORIGINALE, qui contient les 92 gravures de Hans Holbein. Le titre fatigué au lavage.

16. ICONES HISTORIARIUM VETERIS TESTAMENTI ad vivum expressæ (avec les quatrains en français de Gilles Corrozet). *Lugduni*, *apud Joannem Frellonium*, 1547, pet. in-4, fig. sur bois d'Holbein, mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 610 fr.

Cette édition contient 98 gravures sur bois, c'est-à-dire 6 de plus que la précédente. Premier tirage sous cette date.

18. QUADRINS HISTORIQUES DE LA BIBLE (la Genèse seulement, par Cl. Paradin). *Lyon, par Jean de Tournes*. M. D. LIII. — Quadrins historiques d'Exode (et des autres parties de la Bible, par le même). *Lyon, par Jean de Tournes*, M. D. LIII. — Les figures du Nouveau Testament (avec des sixains par Ch. Fontaine). *Lyon*, *par Jean de Tournes*, M. D. LIIII; ensemble 3 vol. pet. in-8, fig. sur bois, mar. r. tr. dor. (*Hardy*). — 1000 fr.

ÉDITIONS ORIGINALES des diverses parties des célèbres FIGURES DE LA BIBLE, le chef-d'œuvre de Bernard Salomon, dit le *Petit Bernard*. La *Génèse* contient 74 planches, et non 50, comme dit M. Brunet; l'*Exode*, 125 pl., et le *Nouveau Testament* (Évangiles, Actes des apôtres et Apocalypse), 95 pl.

19. BIBLISCHE FIGUREN... (Figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, gravées par VIRGILE SOLIS). *Gedr. zu Franckfurt am Mayn*, *durch D. Zephelium*, *J. Raschen und S. Feyrabend*,

1562; 2 part. en 1 vol. in-4 obl., fig. sur bois, mar. vert, compart. à froid, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 450 fr.

Recueil de gravures sur bois d'une bonne exécution dans des encadrements très-variés. L'Ancien Testament contient 102 figures et le Nouveau 116. Ce recueil est fort rare. Très-belle reliure de Trautz-Bauzonnet.
Très-beau livre adjugé à M. Léon Techener.

20. Neuwe Biblische Figuren... *Franckfurt*, 1571, petit in-8, fig. sur bois, mar. bleu jans. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr. Adjugé à M. Gonze.

Recueil de 200 jolies figures, de Jost Amman, pour l'Ancien et le Nouveau Testament, et l'Apocalypse.

22. Icones biblicæ Veteris et Novi Testamenti *Aug. Vindel.*, 1679; 3 part. en in-4, mar. n., fil tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 260 fr.

Le volume contient 244 planches remarquablement gravées en taille-douce, par Melchior Kysel ou Kusel, avec une explication gravée au bas en latin et en allemand.
Exemplaire provenant de la biblioth. Solar.

23. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée en tailles-douces, dessinées et faites par Romain de Hoogue, avec une explication par Basnage. *Amsterdam*, *J. Lindenberg*, 1704; in-fol. mar. bl. fil. tr. dor. (*Padeloup*). 800 fr., adjugé pour M. le comte de Béhague.

Exemplaire de d'Hangard et du prince Radziwill.

24. Histoires les plus remarquables de l'Ancien et du Nouveau Testament, gravées en cuivre par le célèbre Jean Luyken. *Amsterdam*, *Mortier*, 1732, gr. in-fol. mar. v., fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 300 fr. pour M. le comte de Béhague.

67 grandes planches et 29 vignettes. Exemplaire du prince Radziwill.

25. Doctrina, Vita et Passio Jesu Christi, juxta Novi Testamenti fidem et ordinem, artificiosissime effigiata. *Francof.*, *apud Christ. Egenolphum*, 1537, in-4, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 330 fr.

Volume composé de soixante-treize belles estampes gravées sur bois, dont quarante-sept portent le monogramme de Hans Schauffelein. Médiocre exemplaire.

26. FIGURES DE LA VIE ET DE LA PASSION de Jésus-Christ. Pet. in-8, mar. vert, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 330 fr.

Suite très-rare, composée de 38 jolies petites pièces gravées sur bois par Albert Altdorfer; ÉPREUVES DE PREMIER TIRAGE, et avec leurs marges.

Ces 88 planches ont été publiées de nouveau en 1604 sous le nom d'Albert Dürer et sous ce titre : *Alberti Dureri Icones sacræ, in historiam salutis humanæ per Redemptorem nostrum J. Ch. Dei et Mariæ filium instauratæ.*

Très-joli volume adjugé à M. Léon Techener.

27. HARMONIÆ EVANGELICÆ libri quatuor... (authore Andr. Osiandro). *Parisiis, apud Galeotum a Prato*, 1544; in-8, fig. sur bois, mar. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 220 fr.

Volume curieux qui contient 97 figures sur bois très-finement gravées, dont le dessin est attribué à JEAN COUSIN.

28. KUNSTLICHE UND WOLGERISSENE FIGUREN der Fürnembsten Evangelien, durch Iost Amman Bürgern zu Nurenberg. (Recueil de 79 figures pour le Nouveau Testament, gravées sur bois.) *Francfort*, 1587, in-4, mar. r. tr. dor. (*Niedrée*). — 210 fr.

Cet exemplaire de cette suite extrêmement rare, de JOST AMMAN, provenait de la biblioth. de M. Yemeniz.

29. RECUEIL DE FIGURES DU NOUVEAU TESTAMENT, par Léonard Gaultier. Pet. in-8, mar. ol., dos orné, riches compart. tr. dor. (*Capé*). — 800 fr.

Suite très-rare et peu connue, composée de 109 pièces, très-finement gravées; belles épreuves. M. Leblanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*) n'indique que 14 pièces.

Charmante reliure avec dorure pleine, à petits fers, dans le goût de la fin du XVI[e] siècle. De la bibliothèque de M. Capé.

31. RATIONARIUM EVANGELISTARUM omnia in se evangelia, prosa, versu imaginibusque quam mirifice complectens. (In fine:) *Peroratio... Ista tibi Thomas Badensis cognomento Anshelmi tradidit...* (*Phorcæ*), 1507, in-4, 18 ff., mar. r. tr. dor. (*Lortic*). — 200 fr. à M. E. Crépet.

Livre fort rare, reproduisant les figures bizarres des éditions xylographiques de l'*Ars memorandi.*

32. PASSIO DOMINI NOSTRI JESU (cum figuris ALBERTI DURERI, 1504-1511); Gr. in-fol. mar. r. tr. dor. (*Capé*). — 600 fr.

Douze estampes gravées sur bois par ALBERT DURER. Premières épreu-

ves tirées sans texte, avec marges et montées sur papier vélin fort, c'est-à-dire remontées.

33. La Passion de Jésus-Christ, gravée sur cuivre par Albert Dürer. 1507-1513; 16 pièces in-8 montées sur papier vélin fort in-4, mar. r. tr. dor. (*Capé*). — 550 fr.

Belles épreuves des seize planches qui composent cette suite rare et précieuse. Sans aucune marge.

34. PASSIO DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI, secundum Johannem. Pet. in-4, mar. r. doublé de vel. blanc, larges dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 7510 fr. adjugé pour M. le baron Edmond de Rothschild.

« Délicieux manuscrit sur vélin exécuté en Italie dans le xvi[e] siècle. Il se compose de 26 pages dont 12 pour les miniatures et 14 pour le texte très-bien écrit en caractères romains. Dix des miniatures sont des copies de dix planches de la Passion d'Albert Durer indiquée ci-dessus; mais ces copies, faites par un habile artiste, ne sont pas restées inférieures à leur modele, soit pour la pureté du dessin, soit pour la vérité de l'expression, et elles ont en plus le mérite d'un coloris aussi vrai que brillant. »

C'est un volume d'un grand attrait au premier coup d'œil, mais quand on réfléchit que ce sont des peintures italiennes faites *d'après des peintures allemandes*, on est plus froid. Si c'était de vraies peintures italiennes exécutées ainsi, que seraient-elles? Tout ce qui est art italien aux xv[e] et xvi[e] siècles est si beau!....

35. Passio Christi ab Alberto Durer Nurenbergensi effigiata. 1509 et 1510; pet. in-4, mar. noir, dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. angl.*). — 260 fr.

37 figures sur bois. Très-belles épreuves de la *Petite Passion* d'Albert Dürer, montées sur papier vélin fort (sans marges).

36. Speculum passionis Domini Nostri Ihesu Christi... (In fine :) *per doctorem Uldaricum Pinder connexum, et in civitate imperiali Nurembergen impressum* M. CCCCC. VII; in-fol. mar. br. dos et plats ornés. (*Trautz-Bauzonnet*). — 800 fr.

Orné de 40 grandes et belles planches gravées sur bois et de 37 petites. Celle qui se trouve au verso du 73[e] feuillet porte la marque de Hans Schauffelein.

37. Passio Domini Nostri Jésu Christi (A la fin :) *Argentorati, Joannes Knoblouchus*, M. D. VIII, in-fol. mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 320 fr.

Avec 25 curieuses planches de la grandeur des pages, gravées sur bois

et portant le monogramme V. G., qui est celui, dit M. A. Didot, d'un artiste strasbourgeois, élève de Martin Schön.

38. Vie de la Sainte Vierge, par Albert Dürer (*Nuremberg*, 1511). In-fol. mar. r. tr. dor. (*Capé*). — 400 fr.

Suite de vingt estampes gravées sur bois par Albert Durer, premier état, sans texte, montées sur papier vélin fort. Sans marges.

39. Apocalypsis cum figuris. *Impressa denuo Nurnberge per Albertum Dürer* (1511), gr. in-fol. goth. à 2 col. mar. r. tr. dor. (*Capé*). — 580 fr.

Suite de seize pièces gravées sur bois par Albert Durer, montées sur papier vélin fort.

40. Les Figures de l'Apocalypse de saint Jean. Dix Histoires du Nouveau Testament exposées tant en latin que rithme françoyse, par le petit Angevin. *Imprimé à Paris, par Est. Groulleau*, 1551; 2 part. en 1 vol. pet. in-8, mar. bl. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 510 fr.

Petit volume orné de 36 figures sur bois : 26 pour l'Apocalypse et 10 pour les *Dix Histoires.*

L'exemplaire provient de la bibliothèque de M. L. Double.

41. Ymag. Figura. seu Representatio Anti-Christi : pessimi. Apoca. xiii. cap. (*Paris, Michel Lenoir, vers* 1500); In-4, goth. fig. sur bois, mar. brun, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 430 fr.

Livre fort rare, fort curieux et très-peu connu.

43. Les Confessions de saint Augustin, traduites en françois par M. Du Bois. *Paris, de l'Imprimerie royale*, 1758; 3 vol. in-12, dos ornés, fil. tr. dor. — 550 fr.

Exemplaire aux armes de Mme de Pompadour.

46. Heures latines, avec calendrier en français. In-8, mar. br. dent. tr. dor. doublé de vélin (*Trautz-Bauzonnet*). — 1450 fr.

Très-beau manuscrit, sur vélin, du xve siècle, avec initiales et bordures, composées de fleurs, d'oiseaux et d'arabesques en or et en couleur. Il est en outre orné de 31 miniatures.

47. HEURES LATINES. Pet. in-8 réglé, mar. bl. compart. doublé de vélin, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,050 fr.

Très-beau manuscrit du quinzième siècle, sur vélin. Ces heures sont ornées de treize grandes miniatures.

48. **PRECES PIÆ.** In-16, mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1600 fr.

Petit manuscrit, écrit sur vélin, vers la fin du quinzième siècle, dans les Flandres. Les pièces contenues dans les derniers feuillets sont en flamand. Ce livre d'heures est orné de 26 miniatures.

49. Heures latines avec calendrier en français, pet. in-16, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc*). — 450 fr.

Manuscrit sur vélin, du XV[e] siècle, orné d'initiales en or et en couleurs, et de 28 petites miniatures.

50. Heures a lusaige de Romme. *Imprimées à Paris par Nicolas Hygman, imprimeur, pour Jehan de Brie.* (Almanach de 1521 à 1536), In-4, goth. de 92 ff., encadrements à chaque page, mar. br. tr. dor. et cis. (*Trautz-Bauzonnet*). — 730 fr.

14 grandes figures; encadrements composés de médaillons avec des scènes de l'Écriture sainte, ou de sujets de fantaisie disposés dans les entrelacements.

51. Ces Présentes Heures a lusage de Rome furent achevées le xvii jour de septembre lan mil ccciiii.xx et xvi, pour Simon Vostre libraire... (*Marque de Ph. Pigouchet sur le titre*); Pet. in-4, goth., fig. et encadr., mar. vert, orn. sur les plats, tr. dor. (*Duru*). — 615 fr.

14 grandes figures et des bordures à compartiments.

52. Heures a lusage de Chartres lan mil cinq cent et ung pour Simon Vostre libraire; In-8, mar. vert, compart. tr. dor. fermoirs. (*Rel. du* XVI[e] *siècle*). — 1600 fr.

Heures, imprimées sur vélin, ornées de 18 grandes figures.

53 Le Livre d'heures de la reine Anne de Bretagne. *L. Curmer* 1859-61, 2 vol. gr. in-4, mar. amarante, compart., armoiries d'Anne de Bretagne en couleurs, doublé de moire, dent. tr. dor. (*Capé*). — 630 fr.

Livre donnant une reproduction exacte, en chromolithographie, des 59 miniatures du célèbre livre d'heures manuscrit de la reine Anne de Bretagne.

54. Hore beate Marie Virginis secundum usum Romanum. *Imprimées à Paris par Germain Hardouyn.* (Calendrier de 1528 à 1541); tr. pet. in-8, mar. r. dent. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 400 fr.

Imprimé sur vélin, avec figures peintes en or et en couleur.

55. HORE IN LAUDEM BEATISSIME VIRGINIS MARIE secundum consuetudinem ecclesie Parisiensis. *Parrhisiis apud magistrum Gotofredum Torinum sub insigni vasis effracti : achevées d'imprimer le vingt deuxiesme jour d'octobre mil cinq cens vingt sept par maistre Simon du Bois pour maistre Geoffroy Tory*, de Bourges; In-4, goth. fig. et encadr. sur bois, réglé, mar. vert, compart. tr. dor. (*Reliure du* XVIe *siècle*). — 2,700 fr.

Exemplaire dans une belle reliure de la fin du seizième siècle. Le dos est fleurdelisé et les plats ornés de deux compositions représentant l'*Annonciation* et le *Crucifiement*, sujets qu'on remarque sur les livres reliés pour Henri III.

56. OFFICIUM CONCEPTIONIS B. MARIÆ. Pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). 1400 fr.

MANUSCRIT DE JARRY SUR VÉLIN, de 80 pages, encadrées d'un filet d'or. Les initiales peintes en or et azur. On lit au bas de la dernière page : *N. Jarry, Paris. scripsit anno* 1645.

57. LE BRÉVIAIRE DE NOSTRE-DAME, auquel tout le Pseautier est distribué pour les sept jours de la semaine. *Paris, Jamet Mettayer*, 1587, pet. in-8, 8 fig. grav. par Th. de Leeu, mar. v. compart. dos fleurdelisé, tr. dor. — 940 fr., à M. Crepet.

Très-bel exemplaire de HENRI III, portant sur le dos de la reliure ses armes, sa devise *Spes mea Deus* et la tête de mort.

63. LES PROVINCIALES, ou les Lettres escrites par Louis de Montalte (Bl. Pascal). *Cologne P. de la Vallée* (*Paris*). 1657; in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 445 fr.

Exemplaire de l'ÉDITION ORIGINALE; grand de marges.

64. LES PROVINCIALES, *Cologne*, (*Amsterd., L. et D. Elzevier*), 1657, pet. in-12, mar. bl. fil., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 410 fr.

Première édition sous cette date.

70. SERMONS DU PÈRE BOURDALOUE (publ. par le P. Bretonneau). *Paris, Rigaud*, 1707-1734, 16 vol. in-8, portr. ajoutés, mar. r. dent. tr. dor. (*Bozérian jeune*). — 580 fr.

71. SERMON presché à l'ouverture de l'Assemblée générale du clergé de France le 9 novembre 1681, par Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris, Fréd. Léonard*, 1682; in-4, mar. r. compart. à la du Seuil, tr. dor. (*Rel. du temps*). — 460 fr.

Édition originale du célèbre discours sur l'unité de l'Église et sur les libertés de l'Église gallicane.

73. Th. a Kempis de Imitatione Christi libri IV. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana*, 1679, pet. in-12, front. gr., mar. r. fil. dos orné, tr. dor. (*Du Seuil*). — 370 fr.

75. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers françois par P. Corneille. *Leyde, Jean Sambix* (*J. et Dan. Elsevier*), 1652, pet. in-12, mar. r. compart. dos orné, tr. dor. (*Capé*). — 365 fr.

Cette édition, qui reproduit la première partie de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de P. Corneille, imprimée à Rouen en 1651, est un des volumes les plus rares de la collection des Elzeviers.

76. Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, traduits en vers, par P. Corneille. *Imprimé à Rouen par L. Maurry, pour Rob. Ballard, à Paris*, 1656; in-4, front. gravé et fig. de Chauveau, mar. r. compart. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 265 fr.

Édition originale des quatre livres réunis. Exempl. médiocre.

77. L'Imitation de Jésus-Christ, texte latin, suivi de la traduction de P. Corneille (publ. par Victor Le Clerc). *Paris, Imprimerie impériale*, 1855, in-fol., mar. vert foncé, fil., sur les plats, doublé de mar. r., large dent. gardes moirées (*Capé*). — 2000 fr.

Magnifique édition créée pour l'exposition de 1857.

78. De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par l'abbé de Choisy. *Paris, Ant. Dezallier*, 1692, in-12, fig. par Mariette, mar. vert, tr. dor. (*Capé*). — 500 fr.

Édition rare, surtout avec la figure du second livre représentant Mme de Maintenon dans la chapelle de Versailles.

79. Le Livre intitulé Internelle Consolation. (Au recto du 85e feuillet) : *Cy finist le livre... Imprimé par Michel Le Noir demeurant à Paris sur le pont Saint-Michel.* (Au recto du dernier feuillet) : *Cy finist la table de ce présent livre, lequel fut achevé et parfaict le* x *jour de decembre lan mil cinq cens*; pet. in-4 de 88 ff. (marque de Mich. Le Noir au verso du dernier), fig. sur bois, mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1350 fr.

Ouvrage précieux qui est vraisemblablement l'original des trois premiers livres de l'Imitation de Jésus-Christ.

82. ŒUVRES SPIRITUELLES DE HENRI SUSO, traduittes en françois par F. N. Le Cerf, prieur de la Chartreuse de N.-D.

de Bonne-Espérance, près le chasteau de Gaillon. *Paris*, 1586; in-8, réglé, mar. r. à riches compart. tr. dor. — 2050 fr.

Exemplaire de HENRI III, roi de France, avec ses armes, sa devise et la tête de mort sur le dos, et le crucifiement au milieu des plats.

87. INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE, du bienheureux François de Sales, évesque de Genève. *Paris*, *de l'Imprimerie royale*, 1651; in-8, fig., réglé, mar. r. dos et plats ornés, tr. dor. — 1820 fr. pour M. Ed. Bocher.

Belle édition, dédiée à la reine ANNE D'AUTRICHE. Ses armes mi-parties de France et d'Espagne se trouvent sur le titre et dans d'autres endroits du volume. Cet EXEMPLAIRE est celui de DÉDICACE.

88. TRAICTÉ DE L'AMOUR DE DIEU, par François de Sales, évesque de Genève, *Lyon*, *P. Rigaud*, 1617; in-8, réglé, mar. vert, dos et coins ornés, fil. tr. dor. — 505 fr.

Edition originale. Exemplaire dans la reliure du temps, bien conservée.

96. RÉFLEXIONS SUR LA MISÉRICORDE DE DIEU, par une dame pénitente (L.-Fr. de la Baume-Leblanc, duchesse de la Vallière). *Paris*, *Ant. Dezallier*, 1680; pet. in-12, 8 ff. limin. et 139 pages, mar. br. tr. dor. (*Duru-Chambolle*). — 367 fr.

Édition originale, très-rare. Bel exemplaire de M. J. d'Ortigue.

101. PENSÉES DE M. PASCAL *Paris*, *Guill. Desprez*, 1670; in-12, mar. brun, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 480 fr.

ÉDITION ORIGINALE. Elle se compose de 365 pages, de 41 ff. prél. et de 10 ff. de table.

112. CORPUS JURIS CIVILIS. *Amstelædami*, *apud Lud. et Dan. Elzevirios*, 1663; 2 vol. in-8, à 2 col. réglés, mar. r. dos ornés, fil. doublés de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet*). 560 fr.

119. ESSAIS DE MESSIRE MICHEL SEIGNEUR DE MONTAIGNE (deux livres). *Bourdeaus. par S. Millanges*, 1580, 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). — 1910 fr.

Edition originale, rare et précieuse. Bel exemplaire provenant de la bibliothèque de d'HANGARD, et en dernier lieu de la vente Radziwill.

Six feuillets qui étaient plus courts ont été remmargés.

120. ESSAIS DE MESSIRE MICHEL SEIGNEUR DE MONTAIGNE (deux li-

vres). Édition seconde, reveue et augmentée. *Bourdeaux, par S. Millanges*, 1582 ; in-8, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 710 fr.

Cette seconde édition, qui contient quelques légères augmentations, est aussi rare que la première. Courte de marges.

121. Essais de Michel de Montaigne, cinquiesme édition, augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers. *Paris, Abel l'Angelier*, 1588, in-4, mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1690 fr.

Précieuse édition, la dernière donnée du vivant de l'auteur, et la première où se trouve le troisième livre.

122. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, édition nouvelle, trouvée après le deceds de l'auteur et augmentée par lui d'un tiers. *Paris, Michel Sonnius*, 1595 ; in-fol. mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1010 fr.

Première édition complète, donnée par mademoiselle de Gournay, avec les augmentations laissées par Montaigne sur un exemplaire de 1588.

123. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. *Amsterdam, Anthoine Michiels* (*Bruxelles, Fr. Foppens*), 1659 ; 3 vol. in-12, front. gr., mar. r. dos ornés, riches compart. tr. dor. (*Capé*). — 465 fr.

Riche et élégante reliure de Capé, avec compartiments à petits fers et au pointillé, dans le genre de Le Gascon. H. 150 mill.

125. De la Sagesse, livres trois, par Pierre Le Charron. *Bourdeaux, Simon Millanges*, 1601 ; in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 301 fr.

Édition originale. Exemplaire relié par Mouillié, avec dos et dentelles à la Derome.

133. Réflexions, ou Sentences et maximes morales (par Fr. duc de la Rochefoucauld). *Paris, Claude Barbin*, 1665 ; pet. in-12, front. gr. mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 680 fr.

Édition originale.

135. Maximes et Pensées diverses (par madame de Sablé). *Paris, Séb. Mabre-Cramoisy*, 1678 ; in-12, mar. br. tr. dor. janséniste (*Trautz-Bauzonnet*). 280 fr.

Édition originale.

136. Les Caractères de Théophraste, avec les caractères ou les

mœurs de ce siècle (par la Bruyère). *Paris, Est. Michallet*, 1688; in-12, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 705 fr.

Édition originale.

144. La Description de l'isle d'Utopie où est comprins le miroer des republicqnes du monde, rédigé par Thomas Morus, chancelier d'Angleterre (trad. du latin, par Jehan Le Blond sieur de Branville, d'Evreux). *Paris, Ch. l'Angelier*, 1550; in-8, fig. sur bois, mar. br. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 425 fr.

Traduction rare.

147. Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roi, par le Clerc de Buffon, Daubenton et de Lacépède. *Paris, Imp. royale*, 1749 et années suiv. 56 vol. in-4, mar. r. dent. doubl. de moire, tr. dor. (*Bozérian*). — 3250 fr.

Exemplaire de première édition, satiné et relié sur brochure par Bozérian aîné.

Exemplaire de M. de la Bédoyère.

149. Traité de la peinture, par Léonard de Vinci (trad. par Roland Fréard, sieur de Chambray). *Paris, Giffart*, 1716; in-12, fig., mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). 245 fr.

158. (Œuvre de Watteau.) Figures de différents caractères de paysages et d'études, dessinées d'après nature par Antoine Wat teau, peintre du roy, *Paris, chez Audran et F. Chereau, graveurs;* 2 vol. in-fol. vél. blanc, tr. dor. — 800 fr.

Recueil de 219 planches, costumes, modes, mascarades, paysages, etc., contenant 350 sujets gravés par Fr. Boucher et autres; avant les numéros.

159. Icones principium, virorum doctorum, pictorum, chalcographorum, etc., ab Ant. Van Dyck ad vivum expressæ. *Antuerpiæ, Gillis Hendricx excudit. S. a.*, in-fol. front., mar. rouge, jans. dent. int. tr. dor. (*Capé*). — 590 fr.

Ce recueil contient 97 portraits gravés d'après Van Dyck, par Bolswert, Pierre de Jode, Jean Meyssens, Paul Pontius, Vorsterman et autres, et 11 autres gravés à l'eau-forte par Van Dyck lui-même.

161. Galerie des peintres flamands, hollandais et allemands; ouvrage enrichi de 201 planches gravées d'après les meilleurs

tableaux de ces maîtres, par Le Brun. *Paris*, 1792; 3 vol. in-fol. demi-rel. dos et coins de v. non rog. — 4650 fr.

On lit sur la garde du premier volume la note manuscrite suivante : « exemplaire précieux et unique de la galerie Le Brun, digne du cabinet d'un souverain, collationné, complet de ses 201 planches, *épreuves avant la lettre;* exemplaire d'un choix pur, et celui de prédilection de l'auteur, qui y avait ajouté 70 planches tirées d'autres recueils. »

162. **LE MUSÉE FRANÇAIS**, recueil complet des tableaux, statues et bas-reliefs qui composent la collection nationale, avec l'explication des sujets et des discours historiques sur la peinture, la sculpture et la gravure (par E.-Q. Visconti et T.-B.-Eméric David), publié par Robillard-Péronville et Laurent. *Paris, de l'imprimerie Mame frères*, 1803-1809, 4 vol. 344 planches. — Le Musée royal, publié par Henri Laurent, graveur du cabinet du Roi (avec des descriptions, par MM. Visconti, Guizot et le comte de Clarac). *Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1816-22, 2 vol. 161 planches; ens. 6 vol. gr. in-fol. pap. vél. demi-rel. veau rouge, non rog. 1650 fr.

163. Galerie du Musée Napoléon, publiée par Filhol, graveur, et rédigée par Joseph Lavallée. *Paris*, 1804-1815, 10 vol. — Galerie du Musée de France, publiée par Filhol et continuée par A. Jal. *Paris*, 1828; 1 vol. Ens. 11 vol. gr. in-8, demi-rel. avec coins mar. vert foncé, fil. tête dor. non rog. — 1300 fr.

164. La Galerie du Luxembourg, peinte par Rubens, dessinée par les sieurs Nattier, *Paris*, 1710, gr. in-fol. mar. bl. foncé, fleurons, plats à comp. tr. dor. — 300 fr. pour M. Delicourt.

Recueil composé de 27 planches remontées grand in-folio, avec encadrements en noir; savoir : 2 frontispices, 3 portraits et 22 tableaux. Belles épreuves, avant les numéros.

165. Galerie du Palais-Royal, gravée par Couché, *Paris*, 1786-1808, 3. vol. gr. in-fol. fig. demi-rel. mar. r. non rog. — 3000 fr.

Bel exemplaire. Épreuves avant la lettre. De la bibliothèque de M. de la Bédoyère (1862).

166. Cabinet Crozat, recueil d'estampes d'après les plus beaux tableaux qui sont en France. *Paris, de l'Imprimerie royale*,

1729-42, 2 vol. in fol. max. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 799 fr.

Exemplaire de la première édition, publiée sans le texte explicatif. Acquis à la vente Solar.

179. Les Simulachres et historiees faces de la mort, autant elegamment pourtraictes que artificiellement imaginées. *Excudebant Lugduni Melch. et Gasp. Trechsel fratres*, 1538, pet. in-4, fig. sur bois, mar. citr. dos et plats ornés, doublé de mar. noir, dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2150 fr.

Edition originale de la Danse des morts d'Holbein, composée de 41 admirables figures gravées sur bois, ayant chacune au bas un quatrain en français attribué à Gilles Corrozet.

180. Pourtraitz divers. *Lion, Jan de Tournes*, 1557, pet. in-8, fig. sur bois, mar. r. dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Recueil de soixante-trois jolies figures, y compris le titre, gravées par le Petit Bernard, et qui avaient d'abord servi à orner diverses publications de J. de Tournes.

181. Jacobus Androuetius Du Cerceau. Liber de eo picturæ genere quod Grottesche vocant Itali. *Aureliæ*, 1550; in-4. mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 880 fr.

Ce recueil incomplet fort rare se compose de 40 planches d'arabesques, de 12 planches de dessins de serrurerie, clefs, serrures, entrées, marteaux de portes, consoles, etc.

191. Les Images de tous les saincts et sainctes, faictes par Jacques Calot (*sic*), et mises en lumière par Israel Henriet, *Paris*, 1636, pet. in-fol. mar. r. dos orné, large dent. à petits fers tr. dor. (*Riche rel. de Capé*). 299 fr.

Suite de cent vingt-quatre planches contenant quatre cent quatre-vingt-dix estampes, plus douze pour les fêtes mobiles.

205. Tapisseries du roy, où sont représentés les quatre éléments et les quatre saisons. *Paris, de l'Imprimerie royale*, 1670, gr. in-fol. fig., mar. r. dent. tr. dor. (*Aux armes du roi*). — 435 fr.

206. Le Temple des Muses, gravé par Bernard Picart. *Amst.*, 1733, gr. in-fol. fig., mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 695 fr.

Exemplaire, relié par Derome. De la bibliothèque de M. de la Bédoyère.

208. Caprichos inventados y grabados al agua forte, por Francisco Goya. *Madrid*, *vers* 1799. Gr. in-4, mar, rouge, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 500 fr.

Quatre-vingts estampes allégorico-satiriques, gravées à l'eau-forte mélangée d'aqua-tinta. C'est un recueil de caricatures et de scènes de mœurs d'une composition empreinte d'une véritable originalité et d'une force d'expression singulière. Très médiocre état.

210. Omnivm fere Gentivm, nostræque ætatis Nationum, habitus et effigies. In eosdem Ioannis Sluperij Herzelensis Epigrammata. *Antverpiæ*, 1572, in-8, figures sur bois, mar. rouge, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr.

211. Degli Habiti antichi e moderni di diverse parti del mondo, libri due, fatti da Cesare Vecellio. *Venetia*, 1590, in-8, 420 pl. gr. sur bois, mar. orange, dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 750 fr.

Première édition de ce recueil recherché.

214. Gynæceum, sive Theatrum mulierum, figuris expressos à Jodoco Amano. MDLxxxvi, *Francoforti*, *Sigism. Feryabendius*, in-4, figures sur bois, mar. bl. tr. dor. (*Thibaron*). 499 fr.

Recueil de 122 jolies gravures sur bois, de costumes de femmes, par Jost Amman. Très-bel exempl. de M. Yemeniz, avec une nouvelle reliure.

215. Monuments du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie (par Rétif de la Bretonne), ornés de figures dessinées par Moreau le jeune. *A Neuwied sur le Rhin*, 1789; in-fol. demi-rel. dos et coins de mar. br. tête dor. non rog. (*Belz-Niedrée*). — 575 fr.

Ouvrage composé de 26 planches.

217. LE PASTISSIER FRANÇOIS. *Amsterdam*, *chez Louys et Daniel Elzevier*, 1655; pet. in-12, front. gr., mar. bleu, large dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 4550 fr.

« Charmant petit livre que son exécution typographique et le nom de ses imprimeurs ont sauvé de l'oubli où est restée l'édition originale du même ouvrage publiée à Paris en 1653. Depuis longtemps il est regardé à tort ou à raison comme le volume le plus rare de la collection des Elzeviers, et à ce titre il a atteint, dans les ventes publiques et surtout à l'amiable, les prix les plus élevés. Quoiqu'on en ait retrouvé quelques exemplaires dans ces dernières années, au lieu de diminuer, le prix n'en

a fait qu'augmenter. Le dernier exemplaire qui ait passé en vente, celui de M. de MONTESSON, adjugé en mars 1870 à 2910 fr., a été revendu chez M. Benzon, en avril 1875, 3255 fr. sans les frais. Il mesurait 128 mill.; la taille du nôtre est de 130 mill. 1/2. »

225. LES ORIGINES de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales (par Moisant de Brieux). Avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets. *Caen, Jean Cavelier*, 1672, pet. in-12, mar. bleu, dos orné, compart. de fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 230 fr.

Volume rare et curieux.

227. THRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇOISE, par Jean Nicot... *Paris*, 1606, in-fol. mar. rouge, fil. à froid, tr. dor. (*Thibaron*). — 415 fr.

Livre rare dont l'usage est indispensable pour la lecture et l'étude des auteurs français antérieurs au XVIIe siècle.

232. RECUEIL D'ORAISONS FUNÈBRES, composées par Messire J.-B. Bossuet. *Paris, veuve de Sébastien Cramoisy*, 1689; in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 505 fr.

Édition originale du recueil complet. Exemplaire très-grand de marges.

233. ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, prononcée dans l'église N.-D. de Paris, le 10 mars 1687, par Bossuet. 1687; in-4, vign., mar. r. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 300 fr.

Edition originale. Exemplaire court de marges.

234-35. RECUEIL COMPLET DES ORAISONS FUNÈBRES de Fléchier publiées de 1672 à 1690; en 1 vol. in-4, mar. v. fil. à fr. tr. dor. (*Duru*). — 335 fr.

ÉDITIONS ORIGINALES.

239. L'ILIADE D'HOMÈRE, traduite en françois, avec des remarques, par madame Dacier, 1719, 3 vol. — L'Odyssée d'Homère, traduite en françois, avec des remarques, par madame Dacier. *Paris, Rigaud*. 1716; 3 vol. Ensemble 6 vol. in-12, 2 frontisp. et fig. de B. Picard, mar. r. fil. dos ornés, tr. dor. (*Jolie rel. anc.*), 500 fr.

L'*Odyssée* est de la première édition. On a ajouté à l'*Iliade* les figures de B. Picart, faites pour l'Édition de Hollande.

240. Speculum heroicum.., Les XXIIII livres d'Homère (de l'Iliade), réduicts en tables démonstratives figurées, par Crespin de Passe, excellent graveur : *Trajecti Batavorum*, 1613 ; in-4, portr. et fig., mar. vert d'eau, compart. à la du Seuil, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 355 fr.

Bel exemplaire en très-bonnes épreuves de ces 24 jolies figures de Crispin de Pas. De la biblioth. de M. Huillard.

244. CATULLI, Tibulli, Propertii Jos. Scaliger recensuit. *Lutetiæ Mamertum Patissonium*, 1577, 2 part. en 1 vol. in-8, mar. v. riches compart., tr. dor. — 1800 fr.

Exemplaire aux premières armes de J.-A. de Thou.

Riche et élégante reliure du temps, entièrement couverte d'ornements à petits fers. Les armes de de Thou se trouvent dans un petit médaillon placé au centre des plats.

247. Compendium operum Virgilianorum ære ac studio Chrispiani Passæi chalcographi. Miroer des œuvres de le (*sic*) excellent poete Virgile taillez en rame. *Ultrajecti Batavorum*, 1611, 2 part. en 1 vol. pet. in-4, mar. r. tr. dor. (*Hardy*). — 185 fr.

Le titre 24 planches parfaitement gravées en taille-douce. Très-belles épreuves.

249. Quinti Horatii Flacci Opera. *Londini, æneis tabulis incidit Johannes Pine*, 1733-37, 2 vol. in-8, texte gravé, 2 front., 2 fleurons et 225 grandes figures, vignettes, culs-de-lampe à sujets, mar. bl. dos orné, fil. tr. dor. (*Anguerran*). — 370 fr.

Exemplaire du premier tirage.

250. Publ. Ovidii Opera. *Antuerpiæ, ex officina Christ. Plantini*, 1561, 3 vol. in-16 réglés, mar. v. riches compart. — 450 fr.

Charmante reliure du commencement du xviie siècle, dont les dos et les plats sont entièrement dorés à petits fers et au pointillé.

252. Johan. Posthii Germershemii Tetrasticha in Ovidii Metam. lib. XV quibus accesserunt Vergilii Solis figuræ elegantiss. *Impressum Francofurti, apud G. Corvinum, Sig. Feyrabent*... 1563; pet. in-4 oblong, mar. bleu tr. dor. (*Duru et Chambolle*). 255 fr.

356 belles gravures sur bois de Virgile Solis, avec de riches encadrements.

253. La Métamorphose d'Ovide figurée. *A Lyon, par Ian de Tournes*, MDLVII, in-8, figures et encadrements sur bois, mar.

orange, dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 385 fr.

Édition originale de ce chef-d'œuvre de Bernard Salomon. 178 délicieuses gravures sur bois.

Exemplaire de Pixerécourt, acquis à la vente Ymeniz et recouvert depuis d'une charmante reliure de *Trautz-Bauzonnet*.

254. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, de la traduction de l'abbé Banier, *Paris*, *Delalain*, 1767-1771; 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Boucher, Moreau, etc., grav. par Lemire et Basan, mar. r. dos ornés, doublé de tabis, fil. tr. dor. (*Derome*). — 2975 fr. pour M. George Danyau.

Superbe exemplaire du premier tirage.

255. Phædri, Augusti Cæsaris liberti, fabularum Æsopiarum libri quinque, *Amstelodami*, 1667, in-8, front. gr., mar. rouge, doublé de mar. rouge, tr. dor. (*Boyet*). — 1300 fr. à M. le baron de Portalis.

Très-bel exemplaire de cette édition recherchée pour les figures dont elle est ornée, et qui toutes sont intactes.

256. Phædri, Aug. liberti, fabularum Æsopiarum libri V, notis illustravit in usum seren. principis Nassavii David Hoogstratanus. *Amstelædami*. 1701, in-4, front., port., mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 355 fr.

Belle édition, ornée de dix-huit planches, donnant chacune les sujets de six fables, et d'un grand nombre de jolies vignettes gravées dans le texte, par Vianen. Relié par Derome.

277. Le Rommant de la Rose, nouvellement reveu et corrigé (par Cl. Marot). *Paris, par Galliot du Pré*, 1529, lettres rondes, pet. in-8, fig. sur bois, mar. rouge, dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 500 fr.

Édition rare. Exemplaire aux armes du duc de Montemart, acheté à la vente du docteur Mitford, à Londres.

279. Le Champion des Dames, composé par Martin Franc, *On les vend à Paris, en la boutique de Galiot du Pré* (*impr. par P. Vidoue*), 1530, pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. r. fil. tr. dor. — 475 fr.

Livre fort rare. Exemplaire en reliure ancienne.

280. Œuvres de feu maistre Alain Chartier, nouvellement im-

primées, reveues et corrigées. *A Paris, Galliot du Pré.* 1529, petit in-8, lettres rondes, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Niedrée*). — 610 fr.

Bel exemplaire d'une édition rare et recherchée.

282. Poésies de Marguerite-Éléonore-Clotilde de Vallon-Chalys, depuis madame de Surville, poëte françois du xv[e] siècle, publiées par Ch. Vanderbourg. *Paris*, 1803, in-8, fig., mar. bl. dent. compart., doublure et gardes de mar. viol. et bleu à riches compart. non rogné. (*Thouvenin*). — 410 fr.

Un des deux exemplaires imprimés sur vélin. On y a joint 4 suites des figures de l'édition et de celle de Nepveu.

284. Collection des poëtes françois, imprimés par Coustelier. *Paris*, 1722-24, 10 vol. in-12, mar. bl. dos ornés, fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 320 fr.

285. Recueil des plus belles pièces des poëtes françois, tant anciens que modernes (par Fontenelle), *Amsterd.*, 1692, 5 vol. pet. in-12, frontispices gravés, réglés, mar. rouge, rel. jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 490 fr.

Exemplaire non rogné, de la biblioth. de M. A. Veinant.

286. Les Œuvres (*sic*) Maistre François Villon. *On les vend à Paris à la rue neufve Nostre Dame a lenseigne de lescu de France* (*chez Alain Lotrian*). (A la fin) : M.D.XXXIII, pet. in-8, mar. bl. dos orné, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 1780 fr.

290. Les Œuvres de maistre Guillaume Coquillart, en son vivant official de Reims, 1532. *On les vend à Paris pour Galiot du Pré, en la grant salle du Palays*, pet. in-8, mar. rouge, doublé de mar. bleu, riches compartiments, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2600 fr. à M. Bancel.

Édition très-rare et très-recherchée.

Exemplaire très-grand de marges. Hauteur, 130 millim. Charmante reliure de Trautz-Bauzonnet.

291. Les Lunettes des princes par Jehan Meschinot, escuyer, *On les vend à Lyon... cheulx Olivier Arnoullet.* (A la fin :) *s. d.*, pet. in-8, goth. mar. br. orn. à froid, tr. dor. (*Duru*). — 720 fr.

Édition fort rare.

292. Notables Enseignemens, adages et proverbes, faitz et composez par Pierre Gringore dit Vauldemont, *On les vend à Lyon, Olivier Arnoullet :* (A la fin :) *Imprimez a Lyon par Olivier Arnoullet le xviij de mars. Lan mil ccccc.xxxviij ;* pet. in-8, goth., mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 760 fr.

Exemplaire très-bien conservé, provenant de la bibl. de M. Double.

293. Contredits de Songecreux par Pierre Gringore. *Paris, par Nicolas Couteau, pour Galliot du Pré, libraire,* (1530); pet. in-8 goth., avec une fig. sur bois, mar. v. fil. à froid, doublé de mar. r. dent. à l'oiseau, tr. dor. (*Bauzonnet*). — 1450 fr.

Première édition de ce livre, un des plus rares de Gringore.

294. Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jehan Le Maire de Belges, œuvres de luy, non jamais encore imprimées; *Lyon, par Jean de Tournes,* 1549, in-fol. mar. r. fil. dos orné, tr. dor. (*Duru*). — 450 fr.

Magnifique exemplaire de l'édition la plus complète et la plus belle de ce recueil.

295. Jan Marot de Caen sur les deux heureux voyages de Genes et Venise, victorieusement mys à fin par le tres chrestien roy Loys douziesme de ce nom... *Paris, devant lesglise Saincte Genevíefve des Ardens.* 1532, *pour Pierre Rouf et dit le Faulcheur, par maistre Geufroy Tory de Bourges,* pet. in-8, lettres rondes, mar. br. fil. dos orné, tr. dor. — 500 fr.

298. Œuvres de Clément Marot, plus amples et en meilleur ordre que paravant. *A Lyon, à l'enseigne du Rocher* (*chez S. Sabon*), 1545; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. bl. doublé de mar. r. large et riche dent. tr. dor. (*Très-belle reliure de Duru*). — 1550 fr.

Édition aussi belle qu'elle est estimée.

299. Les Œuvres de Cl. Marot, reveues, augmentées, et disposées en meilleur ordre que ci-devant. *Niort, Th. Portau,* 1596, in-16, mar. bleu, dos orné, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). 410 fr.

Edition estimée, publiée par le médecin Mizière.

300. Les Œuvres de Clément Marot de Cahors. *La Haye, Adrian Moetjens,* 1700, 2 vol. pet. in-12, régl., mar. r. fil. dos ornés, tr. dor. (*Padeloup*). — 330 fr.

Joli exemplaire. H. 129 mill.

303. Lesperon de discipline, par noble homme fraire Antoine du Saix, commendeur de Sainct-Antoine de Bourg-en-Bresse. *S. l.*, 1532; 2 part. en 1 vol. in-4, goth., mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 1100 fr.

304. Petitz Fatras d'ung apprentis surnommé lesperonnier de discipline (Antoine du Saix). *Paris, Simon de Colines*, 1537, in-4, titre encadré, mar. bl. rich. compart. (*Trautz-Bauzonnet*). — 920 fr.

Recueil de petites pièces de vers, épigrammes, épitaphes, sentences, etc.

305. Delie, object de plus haulte vertu, par Maurice Sceve. *Lyon, Sulpice Sabon, pour Ant. Constantin*, 1544; pet. in-8, portr. et vign. sur bois, mar. r. dent. dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 690 fr.

Volume rare, orné du portrait de l'auteur et de 50 figures finement gravées sur bois.

306. Savlsaye, Eglogve de la vie solitaire, par Maurice Sceve, Lyonnois. *A Lyon, par Iean de Tournes*, 1547, in-8, fig. sur bois, 32 pages, mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. (*Koehler*). — 610 fr.

Opuscule fort rare.
Bel exemplaire de Ch. Nodier et de Yemeniz.

307. Recveil des Œvvres de fev Bonaventvre des Périers, vallet de chambre de Marguerite de France, Royne de Navarre (publ. par Ant. du Moulin). *Lyon, Jean de Tournes*, 1544, in-8, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Niedrée*). — 700 fr.

Volume fort rare.

308. Opvscvles d'Amour, par Heroet, La Borderie et autres divins poëtes. *Lyon, Iean de Tournes*, 1547, in-8, mar. rouge, compartiments ornés, tr. dor. (*Kœhler*). — 680 fr.

309. MARGUERITES de la Margueritte des princesses, très-illustre royne de Navarre (publ. par S. Sylvius, dit de la Haye). *Lyon, Jean de Tournes*, 1547, 2 tom. en 1 vol. in-8, fig. sur bois, mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2100 fr.

Bel exemplaire. Superbe reliure parsemée à l'infini sur le dos et les plats de marguerites alternant avec des fleurs de lis.

310. Le Tombeav de Margverite de Valois, Royne de Navarre. *Paris, Michel Fezandat*, 1551, in-8, réglé, portr. de Margue-

rite, mar. bl. tr. dor. doublé de mar. r. tr. dor. (*Capé*). — 775 fr.

Volume rare.

311. Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais. *Lyon, par Ant. de Harsy*, 1574, in-8, réglé, mar. r. dos et plats ornés, doublé de mar. large dent. composée de fleurs, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1000 fr.

Exemplaire très-grand de marges (165 millim.), orné d'une élégante reliure de Trautz.

314. Les Œvvres de Hvgves Salel. *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1573, *de l'imprimerie de François Durelle*, in-16, mar. r. compart. doublé de mar. vert, dent. tr. dor. (*Niedrée*). — 1210 fr. à M. Bancel.

Charmante reliure, ornée de compartiments à petits fers et au pointillé, petit chef-d'œuvre de dorure de feu E. Niedrée.

315. La Recréation, devis et mignardise amoureuse, contenant plusieurs blasons, menues pensées, verger, ventes et demandes de l'amant à l'amye, et autres propos amoureux. *Paris, pour la vefve Jean Bonfons. S. d.*, pet. in-16, fig. sur bois, mar. v. dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet*). — 530 fr.

316. Les Fables d'Ésope, Phrygien, mises en rime françoise (par Gilles Corrozet) avec la vie dudit Ésope, extraite de plusieurs autheurs, par M. Antoine du Moulin, Masconnois. *Lyon, par Jean de Tournes, et Guill. Gazeau*. 1549, in-16, titre encadré, fig. sur bois, mar. v. compart. tr. dor. (*Très jolie rel. de Duru*). — 1220 fr.

Charmante édition, ornée de cent figures sur bois très-délicatement gravées, et que M. A. Didot attribue à J. Cousin.

317. Le Parnasse des Poëtes françois modernes, par feu Gilles Corrozet. *Paris, Galiot Corrozet*, 1571, pet. in-8, mar. bl. fil. à fr. tr. dor. (*Niedrée*). — 360 fr.

Bel exemplaire provenant de la vente Solar.

318. Decades de la Description, forme et vertu naturelle des Animaulx, tant raisonnables que brutz (en vers, par Barthelemy Anneau). *A Lyon, par Balthazar Arnoullet*, MDxlix; in-8, fig. sur bois, mar. bleu, dos orné, couvert de riches compart. à petits fers, tr. dor. (*Niedrée*). — 735 fr.

Livre rare, orné de jolies gravures sur bois.

319. Le Premier Livre des Emblemes. Composé par Guillaume Gueroult. *A Lyon, chez Balthazar Arnoullet*, MDxxxxx, 72 pp. — Second Liure de la Description des Animaux, contenant le Blason des Oyseaux, composé par Guillaume Gueroult. *A Lyon, par Balthazar Arnoullet*, MDxxxxx; 72 pp. in-8 réglé, fig. sur bois, mar. bleu, compart. à la Grolier, tr. dor. (*Niedrée*). — 615 fr.

320. Œuvres poétiques de Estienne Forcadel (de Béziers); *Paris, Guill. Chaudière*, 1579, in-8, mar. bl. dos orné, dent. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 820 fr.

Bel exemplaire de Ch. Nodier.

321. Les Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans. *Paris, Michel de Vascosan*, 1647, pet. in-8, mar. vert, tr. dor. (*Duru*). — 720 fr.

Bel exemplaire de Ch. Nodier.

322. Evvres poétiques de Jaques Peletier, du Mans, intitulez Louanges, *Paris, Rob. Coulombel, à l'enseigne d'Alde*, 1581, in-4, mar. r. tr. dor, (*Duru*). — 720 fr.

Volume rare, imprimé avec l'orthographe inventée par l'auteur.

323. Amoureux repos de Guillaume des Autelz, gentilhomme charolois. *Lyon, Jean Temporal*, 1553, pet. in-8, portr. gr. sur bois, mar. bl. ornem. sur les plats. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 900 fr.

Volume rare. Les portraits de G. des Autelz et de sa maitresse, placés vis-à-vis l'un de l'autre, occupent le verso du premier feuillet et le recto du second.

Le volume se termine par une *Élégie à la toute divine de Pontus de Tyard*, et des épigrammes *à sa sainte* (sa maitresse).

324. Repos de plvs grand travail (par Guillaume des Autelz) *A Lyon, par Iean de Tournes et Guil. Gazeau*, MDxxxxx, in-8, mar. r. filets à comp. tr. dor. (*Thouvenin*). — 920 fr.

Très-bel exemplaire de Ch. Nodier, avec l'*Ex musæo* sur les plats.

325. EVVRES DE LOVIZE LABÉ LIONNOIZE. *A Lion, par Ian de Tournes*, MDLvi, in-8, mar vert clair, compart. doublé de mar, rouge, couvert de riches ornements, tr. dor. (*Thouvenin*). — 2700 fr.

Cet exemplaire a appartenu en 1647 à un Charles Labé, dont la signa-

ture se trouve sur le titre, puis à Charles NODIER, dont il porte l'*Ex museo* sur les plats. Belle reliure de Thouvenin.

329. ÉLÉGIES (ET ÉPIGRAMMES) DE JEAN DOUBLET, Dieppoys. *Paris, pour Charles Langelier*, 1559, in-4, 55 ff. chiffrés et 1 n. chiff. pour la marque de Langelier, réglé, mar. r. ornements sur les plats, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1500 fr.

Ces poésies sont d'une insigne rareté.

330. MARGUERITES POÉTIQUES recueillies par Esprit Aubert. *Lyon, Barth. Ancelin*, 1613, in-4, titre gr., 4 ff. lim. 14 ff. de table et 1215 pp. chiffrées, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 325 fr.

Exemplaire grand de marges.

331. LES ŒUVRES DE PIERRE DE RONSARD... (avec les commentaires d'Ant. Muret. et de Nic. Richelet sur les Amours et les Odes). *Paris, Nicolas Buon*, 1610. — Recueil des sonnets, odes, hymnes, élégies et autres pièces retranchées aux éditions précédentes. *Paris, Nic. Buon*, 1610; — Ensemble 11 tom. en 5 vol. in-12, titre gr. et portr., mar. r. fil. tr dor. (*Jolie reliure du temps*). — 500 fr.

332. LES QUATRE PREMIERS LIVRES des Odes de Pierre de Ronsard, Vandomois. Ensemble son Boccage. *Paris, chez Guillaume Cavellat*, 1550, in-8, réglé, mar. r. dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr.

Édition originale.

333. LES ŒVVRES FRANÇOISES DE JOACHIM DV BELLAY. *Paris, Federic Morel*, 1569, in-8, mar. r. dos orné, compart. tr. dor. (*Duru*). — 285 fr.

Première édition collective des poésies de Joachim du Bellay. Elle se compose de neuf parties, toutes ayant une pagination à part, et des titres particuliers avec la date de 1568.

334. LES ŒVVRES FRANÇOISES DE JOACHIM DU BELLAY, reveues et de nouveau augmentées. *Rouen, Raphael du Petit-Val*, 1597, in-12, mar. bl. dos orné, compart. doubl. de mar. r. dent. tr. dor. (*Thouvenin*). — 365 fr.

Bel exemplaire de Ch. Nodier, avec les écussons sur les plats.

335. BAIF (JAN ANTOINE DE). EVVRES EN RIME. *Paris, Lucas Breyer*, 1573. — Les Amours, à Monseigneur le duc d'Anjou. *Paris, Lucas Breyer*, 1572. — Les Jeux, à M. le duc d'Alençon. *Paris*,

Lucas Breyer, 1572. — Les Passetemps, *Paris*, *L. Breyer*, 1573. Ensemble 4 vol. in-8, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 1640 fr.

Superbe exemplaire de ces quatre volumes, qu'il est très-difficile de réunir.

338. La Bergerie de R. Belleau, divisée en une première et seconde journée. *Paris*, *Gilles Gilles*, 1572, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 315 fr.

Première édition.

340. Les Odes d'Olivier de Magny, de Cahors en Quercy. *Paris*, *André Wechel*, 1559, in-8, mar. bl. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1500 fr.

Très-bel exemplaire, grand de marges et bien conservé.

Olivier de Magny, un des meilleurs poëtes de son temps, surtout dans ses odes, est aussi un de ceux dont les ouvrages se rencontrent le plus difficilement.

341. Les Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn. Au Roy de France et de Pologne. *Paris*, *de l'imprimerie de Robert Estienne*, *par Mamert Patisson*, 1575, in-4, réglé, mar. r. fil. tr. dor. dos à la rose. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1700 fr.

Première édition. Exemplaire de la plus belle conservation.

342. Les Œuvres poétiques d'Amadis. *Paris*, *Mamert Patisson*, 1579. — Le second volume des œuvres d'Amadis Jamin. *Paris*, *Robert Mangnier*, 1584, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 625 fr.

Il est très-difficile de trouver réunis les deux volumes de ces poésies. Le second, qui n'a été imprimé que cette fois, est fort rare.

343. Les Poésies de Jacques Tahureau, du Mans, mises toutes ensemble. *Paris*, *pour Jean Ruelle*, 1574, in-8, mar. bl. dos orné, riches dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 880 fr.

Très-joli exemplaire de ce poëte, l'un des meilleurs et l'un des plus gracieux de l'école de Ronsard.

345. Les Œuvres poétiques de Claude Turrin, Dijonnois, *Paris*, 1572, in-8, portr., mar. vert, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 620 fr.

347. Les Œuvres poétiques de Pontus de Tyard, seigneur de

Bissy, *Paris, Galiot du Pré*, 1573; 2 part. en 1 vol. in-4. mar. br. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 900 fr.

348. Les Premières Œuvres de Philippe Desportes. *Paris, Mamert Patisson*, 1600, in-8, mar. r. fil. (*Reliure du temps*). — 1620 fr.

Exemplaire très-grand de marges et bien conservé, dans sa première et belle reliure, toute parsemée de marguerites en or, tant sur le dos que sur les plats ; ce qui fait supposer que cet exemplaire a appartenu à la reine Marguerite, première femme d'Henri IV.

De la bibliothèque de M. Double.

352. Les Poëmes de Pierre de Brach, Bourdelois, divisés en trois livres. *Bourdeaux, Simon Millanges*, 1576, in-4, mar. r. fil. tr. dor. dos à la Padeloup. (*Kœhler*). — 360 fr.

Volume rare. Le premier livre contient les amours d'Aimée (odes, élégies et sonnets). Dans le second livre se trouve un *Hymne de Bourdeaux*, de près de 600 vers, et dans le troisième une *Masquarade du triomphe de Diane*, représentée en faveur de mademoiselle Diane de Foix de Candale.

354. Les OEuvres poétiques de Clovis Hesteau, sieur de Nuysement, dédiées à Monsieur (duc d'Anjou, frère de Henri III). *Paris, A l'Angelier*, 1578, pet. in-4, mar. r. dent. intér. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 610 fr.

Les *OEuvres poétiques de Clovis Hesteau*, natif de Blois, doivent se placer parmi les poésies les plus rares du seizième siècle.

356. Les OEuvres de Mesdames des Roches de Poictiers, mère et fille, seconde édition augmentée de la tragi-comédie de Tobie et autres œuvres poétiques. *Paris, pour Abel l'Angelier*, 1579, in-4, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 255 fr.

357. La Puce de Madame des Roches (publ. par J. de Sourdrai Poitevin). *Paris, A. l'Angelier*, 1582; in-4, mar. br. tr. dor. (*Duru*). — 270 fr.

358. La Muse chrestienne de G. de Saluste, seigneur du Bartas. *Bourdeaux, par Simon Millanges*, 1584, in-4, mar. bleu, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 405 fr.

Première édition.

362. Les OEuvres poétiques de Pierre de Cornu, Dauphinois, *Lyon, Jean Huguetan* (*imp. de Th. Ancelin*), 1583, pet. in-8, mar. bleu clair, dos et plats ornés. (*Trautz-Bauzonnet*). — 850 fr.

Poëte fort rare et recherché. Court de marges.

« P. Cornu se distingue des poëtes pétrarquisants de son temps, ses amours sont positifs jusqu'à la grossièreté.... mais il ne manque pas d'une sorte de verve préférable aux plaintes langoureuses de ses rivaux. » (Viollet-le-Duc.)

365. Les OEuvres poétiques de Jacques de Courtin de Cissé, gentilhomme percheron (Sonnets et odes). *Paris*, *Gilles Beys*, 1591, in-12, mar. citr. dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 345 fr.

Très-bel exemplaire du comte Alfr. d'Auffay.

366. Les Essais poétiques de Guill. du Peyrat, gentilhomme lyonnois. *Tours*, *Jamet Mettayer*, 1593, in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Kœhler*). — 295 fr.

Bel exemplaire de Ch. Nodier, de M. de Chaponay et de M. Turquety.

367. Les OEuvres poétiques du sieur de Trellon. *Lyon*, *Claude Michel*, 1594; pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 220 fr.

368. LES DIVERSES POÉSIES du sieur de la Fresnaie Vauquelin. *A Caen, chez Charles Macé*, 1612, in-8 mar. bleu, dos orné, fil. dent. int. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 2300 fr.

Poésies estimées et dont la rareté est bien connue.

369. Recueil des œuvres poétiques de Jan Passerat, *Paris*, *Abel l'Angelier*, 1606. — Joannis Passeratii Kalendæ Januariæ et varia quædam poemata; quibus accesserunt ejusdem authoris miscellanea... *Parisiis*, *apud Abel. Angelierum*, 1606, in-8, mar. bleu, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 720 fr.

Exemplaire, très-grand de marges, avec le beau portrait de Passerat gravé par Thomas de Leu, en tête de la partie française.

373. Les Premières OEuvres poétiques et soupirs amoureux de Guy de Tours, *Paris*, 1598, in-12, mar. bl. dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Poëte rare.

374. Les Premières OEuvres poétiques de Jehan Grisel, Rouennois. A très chrestien roy de France et de Navarre, Henri IIII. *Rouen*, *Raphael du Petit-Val*, 1599, in-12, mar. fil. br. dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Volume rare.

375. Les OEuvres latines et françoises de Nicolas Rapin, Poictevin. *A Paris, Pierre Chevalier*, 1610, in-4, mar. v. dos orné, fil. tr. dor. (*Capé*). — 380 fr.

377. Recueil des œuvres poétiques de J. Bertaut, abbé d'Aunay... Seconde édition, augmentée de plus de moitié. *Paris, Lucas Breyel*, 1605. — Recueil de quelques vers amoureux. Édition dernière, reveue et augmentée. *Paris, Ph. Patisson*, 1606; 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. bleu, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 700 fr.

Ce sont les meilleures et les plus belles éditions des deux recueils de poésies de Bertaut.

378. Les Tragiques donnez au public par le larcin de Prométhée (par le sieur d'Aubigné). *Au désert*, 1616, in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Édition originale, très-rare.

379. Les Poëmes divers du sieur de Lortigue, Provençal. *Paris, Gosselin*, 1617, in-12, réglé, mar. vert fleurdelisé, fil. tr. dor. (*Aux armes de Marie de Médicis*). — 1750 fr.

Volume très-rare.

380. Les OEuvres poétiques du sieur Bernier de la Brousse. *Poicties, par Julian Thoreau*, 1618, in-12, front. grav., mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Niedrée*). — 400 fr.

388. Ouvrage poétique du sieur (Pierre de Cotignon de la Charnays), gentilhomme nivervois. *Paris*, 1626, in-12, front. gr., titre impr., mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 440 fr.

Recueil rare et curieux.

399. OEuvres du sieur Gaillard. *Paris, Dugast.*, 1634, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, titre gravé, fig. mar. r. dos orné. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 290 fr.

Livre fort rare et singulier. L'auteur était laquais de Mgr de Vic, archevêque d'Auch. Court de marges.

408. Poésies françoises, par M. de Ménage. *Paris, A. Courbé*, 1656; pet. in-12, 40 pag., lettres italiques, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 600 fr.

« C'est sans contredit, dit M. Brunet, l'une des pièces les plus rares de la collection elzevirienne.

413. Les OEuvres de M. Bensserade. *Suivant la copie à Paris, chez Ch. de Sercy (Hollande)*, 1698, 2 vol. pet in-8, front. gr., mar. rouge, dent. intér. (*Trautz-Bauzonnet*). — 399 fr.

Bel exemplaire non rogné de la bibliothèque de M. de la Bédoyère.

419. OEuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux. *Paris, Denys Thierry*, 1701 ; 2 vol. in-12, réglés, frontisp. et fig., mar. citr. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 3920 fr. à M. le baron J. de Rothschild.

Dernière édition, publiée du vivant de Boileau. Précieux exemplaire aux armes et au chiffre de Mme de Chamillart.

420. Les OEuvres de Nicolas Boileau-Despréaux (publ. par Brossette). *La Haye*, 1722; 4 vol. in-12, fig., mar. r. fil. et vignettes de Bernard Picart, tr. dor. (*Padeloup*). — 1020 fr.

Édition estimée. Bel exemplaire de Renouard.

421. OEuvres de Boileau-Despréaux, avec des éclaircissements par de Saint-Marc. *Paris*, 1747 ; 5 vol. in-8, portr., vignettes d'Eisen et fig. de Cochin, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 1400 fr.

Bel exemplaire en papier fin de Hollande. De la biblioth. de d'Hangard, et provenant de la vente Radziwill.

422. OEuvres de Boileau, édition dédiée au Roi. *A Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné*, 1819; 2 tomes en 1 vol. in-fol. vignettes par Fortin gravées par Girardet, mar. rouge, doublé de mar. vert foncé, large dent. int. à petits fers (*Capé*). — 910 fr.

Magnifique édition, tirée à 125 exemplaires seulement.

426. OEuvres choisies de madame Deshoulières. *Paris, impr. de P. Didot l'aîné*, 1795, in-18, gr. pap. vélin, fig. de Marillier, mar. vert, fil. dos orné, tr. dor. (*Capé*). — 1100 fr.

Charmant exemplaire, orné des trois dessins originaux de Mariller, avec leurs gravures avant la lettre, d'un joli dessin de Monsiau qui n'a pas été gravé, d'un dessin de Chasselat avec la gravure, et de 2 portraits de Mme Deshoulières et de 4 autres figures ajoutées.

De la bibliothèque de M. de la Bédoyère.

429. OEuvres diverses de (J.-B.) Rousseau. *Amsterdam, Changuion*, 1728, 4 vol. in-12, front. et fig. de Debrie, mar. bl. dos ornés, fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 1000 fr.

Exemplaire aux armes du duc d'Aumont.

433. Œuvres de Gresset (avec le Parrain magnifique). *Paris*, *Renouard*, 1810-11, 3 part. en 2 vol. in-8, pap. vél., fig. de Moreau avant la lettre, mar. r. dos à la du Seuil, fil. tr. dor (*Trautz-Bauzonnet*). — 700 fr.

Ce bel exemplaire en papier vélin contient, outre une triple suite, des vignettes de l'édition avant la lettre sur papier blanc, papier de Chine et eaux-fortes.

De la bibliothèque de M. de la Bédoyère.

443. La Henriade de M. de Voltaire, *Londres*, 1728, in-8, fig., réglé. mar. r. comp. doublé de pap. doré, tr. dor. (*Padeloup*). — 3000 fr.

Seconde édition, avouée par l'auteur.

La reliure, un des chefs-d'œuvre de Padeloup, est ornée de riches compartiments à mosaïque de maroquin vert, citron et rouge, avec dorures, à petits fers et au pointillé, couvrant entièrement le dos et les plats du volume.

Ce magnifique exemplaire, parfaitement conservé, a fait partie de la bibliothèque de d'Hengard. Acquis à la vente de Radziwill au prix de 1500 francs.

445. La Pucelle d'Oléans, poëme divisé en quinze livres, par M. de V... (Voltaire). *Louvain*, 1755; pet. in-8, mar. citr. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 275 fr.

Édition originale.

448. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine, et par lui revues, corrigées et augmentées. *Paris*, *Denys Thierry et Cl. Barbin*, 1678-1679, 4 vol. — Cinquième partie. *Paris*, *Cl. Barbin*, 1694, 1 vol. — Fables nouvelles et autres poésies de M. de la Fontaine. *Paris*, *D. Thierry*, 1671; 1 vol. En tout 6 vol. in-12, fig., mar. r. fil. tr. dor. — 3450 fr. à M. de Lacarelle.

Très-bel exemplaire relié par Boyet, provenant de la bibliothèque de M. J.-J. de Bure, et de celle de M. Brunet.

Cette édition est la seule complète qui ait été donnée du vivant de la Fontaine.

449. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine. *La Haye*, *Henry van Bulderen*, 1688-94, 5 part. en 2 vol. pet. in-8, fig. de H. Cause, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). — 2000 fr.

Exemplaire de la bibliothèque du prince Radziwill.

450. FABLES CHOISIES, mises en vers par J. de la Fontaine. *Paris, chez Desaint et Saillant et Durand*, 1755-59, 4 vol. in-fol., frontisp. et figures de J.-B. Oudry, mar. rouge, large dent. à comp. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 2000 fr.

Bel exemplaire en grand papier de Hollande. Très-bonnes épreuves des figures d'Oudry.

451. Fables choisies mises en vers par J. de la Fontaine. Édition gravée en taille-douce, les figures par le sieur Fessard, le texte par le sieur Montulay. *Paris*, 1765, 6 vol. in-8, mar. v. fil. dos ornés, tr. dor. (*Derome*). — 720 fr.

Les figures, les vignettes et les culs-de-lampe qui ornent toutes les fables, ont été gravées d'après les dessins de Loutherbourg, Monnet et autres.

Bel exemplaire.

452. FABLES DE LA FONTAINE. *A Paris, de l'Imprimerie de Pierre Didot l'aîné*, 1802, 2 tomes en un vol. in-fol. papier vélin, vignettes en tête des livres par Percier, grav. par Girardet, mar. rouge, doublé de mar. vert foncé, large dent. (*Capé*). — 820 fr.

Un des 100 exemplaires avec les vignettes avant la lettre.

459. RECUEIL DES MEILLEURS CONTES en vers (par la Fontaine, Voltaire, Vergier, Senecé, Perrault, Grécourt, Piron, Autreau, etc.). *Londres* (*Paris, Cazin*), 1778, 4 vol. in-18, fig. de Duplessi-Bertaux, mar. rouge, dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1020 fr.

Très-bel exemplaire, relié sur brochure.

460. CONTES ET NOUVELLES en vers de M. de la Fontaine. *Paris, Louis Billaine*, 1667, 2 part. en 1 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1200 fr.

Édition fort rare, la première des deux parties réunies, qui avaient paru d'abord séparément, la première en 1665, la seconde en 1666.

461. Recueil des Contes du sieur de la Fontaine, les Satyres de Boileau, et autres pièces curieuses. *Amsterdam, J. Verhoeven* (*à la Sphère*), 1669, pet. in-12, mar. or. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 380 fr.

Joli exemplaire, 129 millim. Cette édition, imprimée à Bruxelles, chez Foppens, se joint à la collection des Elzeviers.

462. Contes et Nouvelles en vers de M. de la Fontaine. *Amsterdam*, *H. Desbordes*, 1685, 2 tom. en 1 vol. in-12, fig. de Romain de Hooge, mar. bleu, fil. dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 510 fr.

Exemplaire de premier tirage et très-grand de marges.

464. Contes et Nouvelles en vers, par M. de la Fontaine. *Amsterdam* (*Paris*, *impr. de Barbou*), 1762, 2 vol. in-8, fig. d'Eisen et de Choffard, mar. rouge, dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 970 fr.

Exemplaire de l'édition des fermiers généraux, avec le *Cas de conscience* et le *Diable de Papefiguière*, non voilés.

471. Les Satyres de M. Du Lorens, président de Chasteau-Neuf. *Paris*, *Ant. de Sommaville*, 1646, in-4, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 380 fr., à M. Léon Techener.

Très-bel exemplaire, aux armes et aux chiffres du marquis de Coislin.

Du Lorens est considéré comme un des meilleurs poëtes satiriques qui ont précédé Boileau. Cette édition est la dernière et la meilleure.

472. Satires du Sieur D*** (Boileau-Despréaux). *Paris*, *L. Billaine*, 1666, in-12, front. gravé, mar. r. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 380 fr.

Édition originale des sept premières satires de Boileau et du *Discours au Roy*.

477. Le Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert. *Cologne*, *P. Marteau* (*Holl.*), 1693; pet. in-8, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Exemplaire non rogné.

C'est la première et la plus belle édition de ce recueil satirique.

480. Diverses petites Poésies du chevalier d'Aceilly (de Cailly). *Paris*, *imprimées chez André Cramoisy*, 1667, *et se donnent au Palais*, pet. in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 320 fr.

Édition originale, rare surtout avec ce titre qui a été remplacé dans la plupart des exemplaires par un nouveau où les mots *se donnent au Palais* furent supprimés.

481. Madrigaux de M. D. L. S. (Antoine Rambouillet de la Sa-

blière). *Suivant la copie imprimée à Paris, chez Cl. Barbin* (*Holl., à la Sphère*), 1680, pet. in-12, mar. bl. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 135 fr.

Jolie et rare édition.

482. LES BAISERS, précédés du Mois de mai, poëme (par Dorat). *La Haye et Paris, Lambert*, 1770, gr. in-8, pap. de Holl., titre rouge et noir, portr. de Dorat grav. par Dupin, frontisp., 23 vignettes et 22 culs-de-lampe d'Eisen, mar. vert, riches compart. à petits fers, dos orné, tr. dor. (*Capé*). — 1050 fr.

Superbe exemplaire, remarquable pour la beauté des épreuves. Reliure élégante avec dos et plats à la Derome, et attributs de l'amour à chaque coin.

484. L'Escholе de Salerne en vers burlesques (par Martin) et *duo Poemata macaronica, de bello Huguenotico* (par Remy Belleau). *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1651, pet. in-12, mar. citr. compart. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 980 fr.

Jolie et rare édition, imprimée à Leyde par les Elzeviers.

485. L'Ovide en belle humeur, de M. d'Assoucy. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Leyde, les Elsevier*), 1651. pet. in-12, mar. orange, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 650 fr.

Très-jolie édition, une des plus rares de la collection des Elzeviers.

486. Les Odes d'Horace en vers burlesques (par H. Picou). *Leyde, Jean Sambix* (*J. et D. Elsev.*), 1653, pet. in-12, mar. bl. fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 820 fr.

Exemplaire, grand de marges, d'un volume fort rare. Hauteur : 131 millim.

487. La chronique scandaleuse, ou Paris ridicule, de C. le Petit. *Cologne, P. de la Place* (*Holl.*), 1668, pet. in-12, mar. or. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Édition rare qui se joint à la collection des Elzeviers. Exemplaire, grand de marges. H.: 127 mill. et demi.

C'est la seule édition de ce petit poëme plein de verve, qu'on connaisse, imprimée séparément.

492. La Muse folastre (le premier, le second et le troisième livre de), *Lyon, Barth. Ancelin*, 1611, 3 part. en 1 vol. in-12, mar. orange, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 480 fr.

Recueil rare, qui contient beaucoup de pièces du genre de celles du

Parnasse satirique. Dans le premier livre, on trouve *les Folastries de P. de Ronsard non imprimées dans ses œuvres.*

493. LES MUSES GAILLARDES, recueillies des plus beaux esprits de ce temps. par A. D. B. (Ant. Du Breuil), Parisien, *Paris*, *Ant. du Breuil*, 1609, in-12, titre gravé, mar. br. compart. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 430 fr.

Recueil fort rare. Très-bel exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Cigongne.

494. Le Cabinet satyrique, ou Recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps. *S. l.* (*Hollande*, *Elzevier*), 1666, 2 vol. pet. in-12, mar. citr. dos ornés, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 880 fr.

Bel exemplaire. H.: 125 mill.

495. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile. *S. l.* (*Hollande*, *Elzevier*), 1660, pet. in-12, mar. r. dos orné, compart. tr. dor. (*Duru*). — 280 fr.

Exemplaire, orné d'une belle reliure de Duru à riches compartiments. H.: 123 millim.

498. L'Origine des puces. *Londres* (*Paris*), 1749, pet. in-12, texte gravé, 36 pages, vignettes, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. — 1150 fr. à M. Quentin Bauchard.

Joli exemplaire aux armes de madame DE POMPADOUR, provenant de la bibliothèque du prince RADZIWILL.

501. CHOIX DE CHANSONS, mises en musique par M. de la Borde, dédiées à madame la Dauphine. *Paris*, *de Lourmel*, 1773, 4 tom. en 2 vol. gr. in-8, texte gravé, mar. vert, dos ornés, dent. doublé de tabis, tr. dor. (*Derome*). — 4250 fr. à M. Georges Danyau.

Superbe exemplaire et très-belles épreuves des figures de Moreau, Le Boueux et Le Barbier. La reliure, de Derome, est excellente et d'une grande fraicheur.

Le portrait de Laborde, d'après Denon, gravé par Masquelier, se trouve en tête du tome III ; celui de Mme de Laborde, en pied, dessiné par Denon en 1776 et gravé par Née et Masquelier, a été ajouté au tome I. C'est une pièce très-rare.

502. TOVTES LES EVVRES de François Pétrarque, contenans quatre livres de M. D. Laure d'Avignon, sa maîtresse ; mis en françoys par Vasquin Philieul de Carpentras. *En Avignon*, *Barthé-*

lemy Bonhomme, 1555, in-8, mar. bleu, dos et plats ornés, tr. dorée. (*Trautz-Bauzonnet*). — 399 fr.

Bel exemplaire d'un volume rare.

503. Les Trivmphes Petrarqve. *Paris*, *Estienne Groulleau*, 1554, in-16, lettres ital., réglé, fig. sur bois, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 245 fr.

Très-jolies figures sur bois au nombre de 148, dont plusieurs se répètent.

505. Jérusalem délivrée, poëme du Tasse. Nouvelle traduction (par Le Brun). *Paris*, *Musier fils*, 1774, 2 vol. gr. in-8, pap. fort, mar. r. fil. dos ornés. tr. dor. (*Derome*). — 550 fr.

507. Idylles et poëmes champêtres de M. Gessner, *Lyon*, 1762, pet. in-8, papier de Holl., figures, vignette et culs-de-lampe grav. par Watelet et Mlle Leconte, mar. r. tr. dor. (*Padeloup*). — 640 fr.

Exemplaire en grand papier. Belle reliure ornée sur les plats d'une large et riche dentelle.

510. Les Comédies de Térence, avec la traduction et les remarques de madame Dacier. *Rotterdam*, *Gaspar Fritsch*, 1717, 3 vol. pet. in-8, régl., fig. de B. Picart, mar. v. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 350 fr.

Exemplaire en grand papier de l'édition la plus recherchée de cette traduction. Très-rare.

515. Les OEuvres et meslanges d'Estienne Jodelle, sieur du Lymodin, *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1597, in-12, mar. bleu, dos et plats ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 420 fr.

Bel exemplaire.

516. La Médée, tragédie, et autres diverses poésies, par Jean de la Péruse. *Rouen*, *Raph. du Petit-Val*, *s. d.* (1598), 2 part. de 48 et 96 pages, en 1 vol. pet. in-12, mar. bl. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 480 fr.

La première partie est sans date; mais la seconde, intitulée : *Diverses poésies de feu J. de la Péruse*, porte la date de 1598. Cette seconde partie manque souvent.

517. Le Théâtre de Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis.

Paris, 1562, in-8, mar. r. dos orné, compart. tr. dor. (*Thouvenin*). — 580 fr.

Exemplaire, provenant de la bibliothèque de Ch. Nodier, avec les écussons sur les plats.

518. La Tragédie d'Agamemnon, avec deux livres de chants de Philosophie et d'Amour, par Charles Toutain (sieur de la Mazurie, de Falaise). *Paris*, *Martin*, *le Jeune*, 1557, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 290 fr.

Volume très-rare.

521. Œuvres poétiques de Jean et Jacques de la Taille. *Paris*, *Fed. Morel*, 1572-1574, 5 part. en 1 vol. in-8, mar. br. fil. dos et milieux ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 880 fr.

Très-bel exemplaire d'une réunion précieuse et fort rare des pièces originales des deux de la Taille.

522. Les Six Premières Comédies facécieuses de Pierre de Larivey, Champenois. *Paris*, 1579. — Trois Comédies des six dernières de Pierre de Larivey, à sçavoir: la Constance, le fidèle et les Tromperies. *Troyes*, *P. Chevillot*, 1611; ens. 2 vol. in-12, mar. vert, compart. tr. dor. (*Niedrée*). — 1100 fr.

Bel exemplaire de Viollet-le-Duc. On sait combien est rare le deuxième volume de Larivey, qui n'a été imprimé qu'une fois. Le tome I a eu au moins cinq éditions; c'est ici la première.

528. Les Tragédies de N. Chretien, sieur des Croix, Argentenois, *Rouen*, 1608, 6 pièces (datées de 1603 à 1613) en 2 vol. pet. in-12, mar. vert, dos ornés, dent. tr. dor. (*Mouillié*). — 280 fr.

532. Les Tragédies et autres œuvres poétiques de Jean Prevost. *Poictiers*, *Julian Thoreau*, 1613-1614, 3 part, en 1 vol. in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 580 fr.

Exemplaire (qui laissait à désirer sous le rapport de la conservation) d'un livre qu'on trouve rarement aussi complet.

537. Le Théâtre françois (par Samuel Chapuzeau). *Lyon*, 1674, in-12, mar. citr. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 270 fr.

Livre rare, donnant de curieux renseignements sur l'histoire et l'organisation des théâtres de Paris à cette époque, la composition des troupes, etc.

538. Le Théâtre de P. Corneille, *A Rouen, et se vend à Paris, chez Thomas Jolly*, 1664, 3 vol. in-8, front. gravés, fig. de Chauveau, mar. r. dos ornés, comp. à la du Seuil, tr. dor. (*Hardy*). — 550 fr.

Cette édition a été donnée sur l'édition de 1664 en 2 vol. in-folio. Comme celle-ci, elle contient les discours sur le poëme dramatique et les examens des pièces. Le nouveau système orthographique employé par Corneille y a été également suivi.

539. LE THÉATRE DE P. CORNEILLE, revu et corrigé. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterd. Abr. Wolfgank*), 1664 (à 1676), 4 vol. — Les Tragédies et comédies de Th. Corneille. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterd., Abr. Wolfgank*), 1665 (à 1978), 5 vol.; ensemble 9 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 4100 fr. pour M. Ed. Bocher.

Exemplaire bien complet et composé entièrement de pièces de bonne date, très-grand de marges. Hauteur : 132 mill.

540. Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *Paris, Guillaume de Luyne*, 1682, 4 vol. in-12, front. gr. et portr., mar. r. dos ornés, tr. dor. (*Duru et Chambolle*). — 390 fr.

Dernière édition et la seule complète publiée du vivant de Corneille.

543. Horace, tragédie (par P. Corneille). *Paris, Aug. Courbé*, 1641, in-4, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 570.

Édition originale. Avec le frontisp. gravé par Daret, d'après Le Brun, qui manque souvent.

544. Polyeucte martyr, tragédie (par P. Corneille). *Paris*, 1643, in-4, frontisp. gr., mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 380 fr.

Édition originale.

545. Sertorius, tragédie (par P. Corneille). *à Rouen*, 1662, in-12, vélin. — 220 fr.

Edition ORIGINALE.

571. LES OEUVRES DE MONSIEUR DE MOLIÈRE, *Paris, Jean Guignard fils*, 1666, 2 vol. in-12, 2 front. grav. par Chau-

veau, mar. bl. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 5700 fr.

Édition PRÉCIEUSE, la première du Théâtre de Molière avec une pagination suivie.

572. OEUVRES DE M. DE MOLIÈRE. *Paris, D. Thierry et Cl. Barbin*, 1674-75, 7 vol. in-12, mar. r. dos ornés, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 3350 fr.

Édition fort rare, publiée presque immédiatement après la mort de Molière, et la première où toutes les pièces publiées de son vivant aient été recueillies en corps d'ouvrage et avec une pagination suivie.

573. LES OEUVRES DE M. MOLIÈRE. *Amsterdam, chez Jaques le Jeune (Daniel Elzevier)*, 1675. 5 vol. —OEuvres posthumes, *Amsterdam, Guill. le Jeune*, 1689, 1 vol.; ensemble 6 vol. pet. in-12, mar. bl. dos ornés, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2505 fr.

Bel exemplaire, grand de marges et parfaitement conservé. Hauteur : 131 mill.

574. Les OEuvres de M. Molière (publ. par Vinot et La Grange). *Paris, D. Thierry, Cl. Barbin et P. Trabouillet*, 1682, 8 vol. in-12, fig. de Brissart, mar. r. dos ornés, fil. tr. dor. (*Duru et Chambolle*). — 500 fr.

Première édition complète des œuvres de Molière.

575. Les OEuvres de M. de Molière. *Amsterdam*, 1750; 4 vol. pet. in-12, portr. et fig., mar. r. dos ornés, fil. tr. dor. — 510 fr.

Jolie édition, ornée des figures gravées par Punt, d'après Boucher, en belles épreuves. Bel exemplaire en ancienne reliure à la Padeloup.

576. OEUVRES DE MOLIÈRE, avec des remarques, par M. Bret. 1773, 6 vol. in-8, portr. d'après Mignard, fig. de Moreau, mar. rouge, dent. fil. tr. dor. (*Thibaron*). — 700 fr.

Reliure avec une large dentelle à la Derome.

577. L'ESTOURDY, 1663; in-12, réglé, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*) 1000 fr.

Édition originale.

578. LE DÉPIT AMOUREUX, 1663, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1555 fr.

Édition originale.

579. Les Facheux, 1662, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1400 fr.

Édition originale.

580. L'Escole des femmes, 1663, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1255 fr.

Édition originale.

581. La Critique de l'École des femmes (par Molière). 1663, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1480 fr.

Édition originale.

582. Le Festin de Pierre. *Amsterdam*, 1683, pet. in-12, fig., mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 750 fr.

Édition précieuse, qui contient la scène du pauvre et celle qui précède (scènes 1re et 2e du troisième acte) dans toute leur intégrité. Ces deux scènes renferment, dans cette édition, des passages qui ne se trouvent même pas dans les exemplaires non cartonnés de l'edition de *Paris*, 1682. Hauteur : 130 mill. et demi.

584. Le Misantrope, 1667, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1700 fr.

Édition originale. Bel exemplaire.

585. Le Tartuffe, *ou l'Imposteur*, 1669, in-12, mar. vert, fil tr. dor. (*Duru*). — 2250 fr.

Édition originale, très-rare. A la fin du privilége, on lit : Achevé d'imprimer pour la première fois le 23 mars 1669.

587. Le Sicilien, 1668, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 1300 fr.

Édition originale.

588. Amphitryon, 1668, in-12, mar. r. dos et coins ornés, dent. intér. tr. dor. (*Capé*). — 1400 fr.

Édition originale. Très-rare.

592. Élomire, c'est-à-dire Molière hypocondre, ou les Médecins vengez, comédie (par le Boulanger de Chalussay). *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterdam*, *D. Elzevier*), 1671, pet. in-12, fig. mar. citr. dos. orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 390 fr.

Pièce rare. Hauteur : 126 mill. La figure représente *Scaramouche enseignant, Élomire estudiant.*

604. OEUVRES DE RACINE. *Paris, Jean Ribou*, 1675-76, 2 vol. in-12, front. et fig. de Chauveau, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2080 fr.

Première édition collective du théâtre de Racine, contenant ses neuf premières pièces, c'est-à-dire depuis la *Thébaïde* jusqu'à *Iphigénie*.

Comme dans quelques autres exemplaires, le tome Ier porte la date de 1675.

605. OEuvres de Racine. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterdam, Abr. Wolfgank*), 1678. — Esther, tragédie tirée de l'Escriture sainte. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterd., A. Wolfgank*), 1689. — Athalie, tragédie tirée de l'Écriture sainte. *Suivant la copie impr. à Paris* (*Amsterd., Abr. Wolfgank*), 1691; ensemble 2 vol. pet. in-12, front et fig., mar. vert, fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 575 fr.

Exemplaire entièrement composé de pièces en première date. Hauteur : 127 mill.

606. OEUVRES DE RACINE. *Paris, Pierre Trabouillet*, 1687, 2 vol. in-12, frontisp. et fig. de Chauveau, mar. bl. jansén, tr. dor. (*Thibaron*). — 410 fr.

Édition recherchée, qui est en réalité la seconde de Racine, l'édition de 1679 n'étant qu'une réimpression pure et simple de celle de 1676. C'est la première qui renferme *Phèdre*.

607. OEuvres de Racine. *Paris*, 1697, 2 vol. in-12, frontisp. et fig. de Chauveau, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 900 fr.

Édition rare et estimée, la dernière donnée du vivant de Racine, et la première contenant *Esther* et *Athalie*.

608. OEUVRES DE RACINE. *A Paris, de l'impr. de Pierre Didot l'aîné*, 1801, 3 vol. in-fol. papier vélin, cinquante-sept gravures de Prud'hon, Girodet, Gérard et Chaudet, mar. rouge, doublé de mar. vert, avec large dent. (*Capé*). — 2150 fr.

Un des livres les plus magnifiques que la typographie d'aucun pays ait produits, dit M. Brunet. (*Man. du libr.*, IV, col. 1079.)

609. LA THÉBAYDE, 1664, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1410 fr.

Édition originale, avec le privilége qui manque quelquefois.

610. Britannicus, *Paris*, *Cl. Barbin*, 1670, in-12, mar. r., plats à la Du Seuil, tr. dor. (*Capé*). — 1160 fr.

Édition originale.

611. Bérénice, 1671, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1100 fr.

Édition originale.

612. Bajazet, 1672, in-12, réglé, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 980 fr.

Édition originale.

613. Mithridate, 1673, in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1100 fr.

Édition originale.

615. Phèdre et Hippolyte, 1677, in-12, frontisp. d'après Le Brun, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 900 fr.

Édition originale.

616. Esther, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par J. Racine). *Paris*, *Denys Thierry*, 1689, in-4, fig. — Athalie, tragédie (par le même). *Paris*, *Denys Thierry*, 1691, in-4, fig.; en 1 vol. mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 805 fr. à M. Meaume.

Éditions originales des deux pièces.

617. Esther, *Paris*, 1689, in-12, fig., réglé, mar. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr.

Première édition in-12, publ. en même temps que l'édition in-4.

618. Athalie, *Paris*, 1692, in-12, fig. mar. r. tr. (*Trautz-Bauzonnet*). — 520 fr.

Édition originale in-12.

625. Les OEuvres de M. Regnard. *Paris*, 1708, 2 vol. in-12, fig. mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 850 fr.

Édition originale, rare.

628. Les OEuvres de M. de Palaprat. *Paris*, *Pierre Ribou*, 1712, 2 vol. in-12, frontisp., mar. r. fil. dos ornés, tr. dor. — 355 fr.

Bel exemplaire, aux armes de la comtesse de Verrue, provenant des ventes Giraud et Solar.

629. Les OEuvres de M. de la Fosse. *Paris*, *P. Ribou*, 1700, in-12, front. gr., mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 210. fr.

632. Turcaret, comédie (avec la Critique par le Diable boiteux), par Le Sage. *Paris*, *P. Ribou*, 1709, in-12, mar. r. fil. dor. (*Chambolle*). — 200 f..

Edition originale. Très-rare.

639. OEuvres de J.-F. Ducis. *Paris*, 1826, 3 vol. — OEuvres posthumes. *Paris*, 1826, en tout 4 vol. in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1485 fr.

Exemplaire unique, contenant, outre les gravures avant la lettre sur papier de Chine et les eaux-fortes :

1° Le dessin original du portrait de Ducis à la sépia, par Gérard (dessin de toute beauté) ; 2° Sept dessins originaux à la sépia, par Desenne ; 3° Quatre dessins originaux par Colin ; 4° Quatre dessins originaux par Calmé ; 5° Etc.

Exemplaire de M. de la Bédoyère (vente 1862).

640. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé (traduites du grec de Longus, par J. Amyot). *S. l.* (*Paris*), 1718, pet. in-8, front. et fig. gr. par Audran d'après les dessins de Philippe duc d'Orléans, mar. vert, doublé de mar. orang. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2600 fr.

Édition dite du régent.

Exemplaire, très-grand de marges, provenant de la bibliothèque de M. de la Bédoyère. Il était alors relié par Bozérian. La reliure de M. Trautz-Bauzonnet ajoutée depuis est de toute beauté.

644. ŒUVRES de maitre FRANÇOIS RABELAIS, avec des remarques critiques de Le Duchat, *Amsterdam*, 1741, 3 vol. gr. in-4, mar. r. fil. dos ornés, tr. dor. (*Padeloup*). — 6000 fr.

Superbe exemplaire en grand papier. C'est le premier et le plus beau des deux exemplaires sur ce papier qui se trouvaient à la vente dn prince Radziwill. Le second, relié en maroquin citron, a été depuis veudu à la vente Benzon, en avril 1875, 5,500 francs

646. LES SONGES DROLATIQVES de Pantagruel, *Paris*, *par Richard Breton*, MDLxv, in-8, figures sur bois, mar. vert. fil. tr. (*Rel. anc.*). — 2135 fr.

Recueil de 120 figures des plus grotesques, sans autre texte qu'un avis au lecteur en 3 pages dans lequel il est dit que Rabelais en est l'auteur.

Ce livre précieux de la plus grande rareté provenait de la biblioth. Yemeniz.

650. Le Roman bourgeois (par Furetière). *Paris*, 1666, in-8, front. gr., mar. bl. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 600 fr.

Édition originale.

652. Les Amours de Psiché et de Cupidon, par de la Fontaine. *Paris*, 1669, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 390 fr.

Éditions originales.

654. La princesse de Montpensier (par madame de la Fayette). *Paris, Ch. de Sercy*, 1662, pet. in-8, réglé, mar. citron, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 570 fr.

Édition originale.

655. Zayde, histoire espagnole, par M. de Segrais (madame de la Fayette), avec un traité de l'Origine des romans, par M. Huet. *Paris, Cl. Barbin*, 1670-71, 2 vol. pet. in-8, mar. bl. comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 980 fr.

Édition originale.

656. La Princesse de Clèves (par madame de la Fayette). *Paris*, 1678, 4 tom. en 2 vol. in-12, mar. citron, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1325 fr.

Édition originale.

657. Les Avantures, ou Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière (par d'Alègre). (*Amst., Abr. Wolfgank*), 1672-74; 6 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 285 fr.

661. Mémoires de Hollande. *Suiv. la copie imprimée à Paris, chez Est. Michallet* (*Holl.*), 1678, pet. in-12, mar. bl. (*Capé*). — 255 fr.

Joli exemplaire, non rogné. Ce roman a été attribué à Mme de la Fayette par M. A.-T. Barbier, qui en a publié une nouvelle édition en 1856.

663. Le Zombi du grand Pérou, ou la Comtesse de Cocagne. *Nouvellement imprimé le* 15 *février* 1697, pet. in-12, mar. r. comp. tr. dor. (*Duru*). — 315 fr.

Ce petit roman a été attribué à Corneille Blessebois, par Ch. Nodier

et par l'éditeur de la nouvelle édition du *Zombi*, publiée en 1862. (Voir les *Mélanges d'une petite bibliothèque.*)

Joli exemplaire de Ch. Nodier.

664. Les Aventures de Télémaque fils d'Ulysse, par François de Salignac de la Motte-Fénelon. *Paris*, 1717, 2 vol. in-8, portr. et fig. de Bonnart, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 475 fr.

Première édition, conforme au manuscrit original, et publiée par le marquis de Fénelon, neveu de Fénelon.

665. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par Fénelon. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1783, 2 vol. gr. in-4, mar. r. dos ornés, dent. à comp. avec dent. tr. dor. (*Derome*). — 1410 fr.

On a ajouté à ce bel exemplaire la suite des figures gravées d'après les dessins de Ch. Monnet, par J.-B. Tilliard.

666. Mémoires de la vie du comte de Grammont (par Ant. Hamilton). *Cologne*, *P. Marteau* (*Holl.*), 1713, in-12, mar. citron, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 320 fr.

Édition originale.

667. Mémoires du comte de Grammont, par Hamilton, édition ornée de 72 portr. *Londres* (1792), in-4 mar. r. tr. dor. (*Rel. angl.*). — 850 fr.

Exemplaire en grand papier, contenant les notes et les éclaircissements (77 pages).

668. Œuvres du comte Antoine Hamilton. *Paris*, *A. Renouard*, 1812, 3 vol. in-8, portr. et fig. de Moreau, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1000 fr.

Exemplaire en papier vélin, avec les portraits et les figures avant la lettre et eaux-fortes. Rare sur ce papier.

669. Le Diable boiteux (par Le Sage). *Paris*, 1707, in-12, frontisp., mar. bl. fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 545 fr.

Édition originale, très-rare.

670. Le Diable boiteux, par M. Le Sage. *Paris*, 1756, 3 vol. pet. in-12, fig. mar. r. fil. tr. dor. — 400 fr.

Bonne édition. Joli exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

671. Le Diable boiteux, *Paris*, 1765, 3 vol. pet. in-12, fig., mar. r. fil. tr. dor. — 700 fr.

Exemplaire aux armes de la comtesse du Barry, provenant de la bibliothèque de M. Double.

672. Histoire de Gil Blas de Santillane, par M. Le Sage. *Paris*, 1747. 4 vol. in-12, fig., mar. r. dos ornés, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1120 fr.

Dernière édition revue par Le Sage et la bonne sous cette date.

674. Le Bachelier de Salamanque, ou Mémoires de D. Chérubin de la Ronda, par M. Le Sage. *Paris*. 1736 (*Paris*), 1738, 2 vol. in-12, fig., mar. r. fil. dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 500.

Éditions originales des deux volumes.

676. Le Temple de Gnide, par Montesquieu. *Paris, P. Didot*, 1796, in-4, pap. vél. 7 fig. de Peyron mises en couleurs, rel. en vélin, doublé de moire, tr. dor. — 1501 fr.

Édition tirée à 100 exemplaires. On a ajouté à celui-ci dix dessins originaux du peintre J.-B. Regnault.

677. Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Amsterdam* (*Paris, Didot*), 1753, 2 vol. in-12, pap. de Holl., vignettes et fig. de Pasquier et Gravelot, mar. bl., dos ornés, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1260 fr.

Édition la plus recherchée de ce roman.

678. Histoire de Manon Lescaut. *Paris, Didot*, 1797, 2 vol. gr. in-18, fig. mar. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 850 fr.

Bel exemplaire en grand papier vélin, relié sur brochure et avec les figures avant la lettre.

679. Lettres d'une Péruvienne, par madame de Graffigny, *Paris*, 1797, in-8, gr. pap. vél. fig., rel. en vél. blanc. (*Courteval*). — 2300 fr.

Exemplaire unique, avec le dessin du portrait, gravé par Gaucher d'après Delatour, et les sept dessins originaux à la sépia des vignettes, par Le Barbier, les eaux-fortes, et les figures avant et avec la lettre.

683. Paul et Virginie, J.-H. Bernardin de Saint-Pierre. *Paris, Didot*, 1789; in-18, pap. vél., fig. de Moreau avant la lettre, mar. bl. dos orné, dent. tr. dor. doublé de tabis (*Bozérian*). — 400 fr.

Première édition publiée séparément des *Études de la nature*.

687. Les Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec

le cardinal de Richelieu, le véritable père de Louis XIV, roi de France (*Holl.*, *à la Sphère*), 1738, pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). — 345 fr.

688. Histoire amoureuse des Gaules (par Bussy-Rabutin). *A Liége* (*à la Croix de Malte*), *s. d.*, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 245 fr.

695. Le Tombeau des amours de Louis le Grand (*Hollande*, *à la Sphère*), 1695, pet. in-12, front. gr., mar. r. fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 290 fr.

Exemplaire NON ROGNÉ.

698. Les Cent Nouvelles nouvelles... *Cologne*, *P. Gaillard* (*Holl.*), 1701, 2 vol. petit in-8, fig., mar. citron, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 480 fr.

Figures tirées avec le texte, c'est-à-dire de premier tirage.

700. LE PARAGON DE NOUVELLES honnestes. *Imprimez à Lyon par Denys de Harsy*, *pour Romain Morin* (1531), pet. in-8, lettres rondes, vign. sur bois, mar. br. compart., doublé de mar. r., large dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1060 fr.

Volume des plus rares, orné d'un grand nombre de curieuses vignettes sur bois. C'est un recueil de quarante-sept nouvelles tirées de Boccace, du Pogge et autres auteurs du temps.

701. LES NOUVELLES RÉCRÉATIONS et joyeux devis de feu Bonaventure des Periers. *Lyon*, 1558, pet. in-4, mar. v. tr. dor (*Duru*). — 900 fr.

Édition originale, imprimée en caractères de civilité. C'est un livre fort rare et l'un des premiers imprimés avec ces caractères.

702. Les Contes, ou les Nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers, avec des notes critiques par M. de la Monnoie. *Amsterdam*, 1735, 3 vol. pet. in-12, mar. rouge, (*Derome*). — 1000 fr..

Charmant exemplaire de PIXERÉCOURT et de CH. NODIER.

703. L'Heptaméron, ou Histoire des amans fortunez, des nouvelles de très-illustre princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, *Paris*, 1574; in-16, mar. bleu, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 250 fr.

Édition rare.

704. Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre. *Amsterdam*, 1698, 2 vol. pet. in-8, fig., mar. citr. (*Trautz-Bauzonnet*). — 510 fr.

Première édition, avec les figures attribuées à Romain de Hooge.

705. Heptaméron françois. Les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre. *Berne*, 1780-81, 3 vol. in 8, fig. de Freudenberg, front. gravés, vignettes et culs-de-lampe par Duncker, mar. or. (*Capé*). — 720 fr.

707. Les Facétieuses Journées, par G. C. D. T. (Gabriel Chappuis de Tours.) *Paris*, *Houzé*, 1584, pet. in-8, mar. or. (*Trautz-Bauzonnet*). — 660 fr.

708. Les Contes et Discours d'Eutrapel. *Rennes*, 1585, in-8, mar. citron, tr dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 410 fr.

Édition originale.

713. Serées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt. *Paris*, *Jérémie Périer*, 1608, 3 vol. in-12, mar. bl, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 800 fr.

Édition, la première complète, la plus belle et la plus estimée des *Serées*.

715. Histoires, ou Contes du temps passé, avec des moralités, par M. Perrault. *La Haye*, 1742, in-12, front. gr. et 8 vign., mar. r. (*Capé*). — 380 fr.

Édition imprimée à Paris par Coustelier, et ornée de vignettes par de Sève.

716. Contes des Fées, par Ch. Perrault (en prose) : Griselidis, Peau d'âne, les Souhaits ridicules (en vers, et Peau d'âne en prose). *Paris*, *chez Lamy*, 1781, 2 tom. en 1 vol. in-12, frontisp., vign. de Martinet, mar. r. tr. dor. (*Derome*). — 2400 fr.

La plus complète et la plus belle des anciennes éditions des Contes de Perrault.

Ce bel exemplaire, en grand papier de Hollande, provient de la première bibliothèque de M. A. de la Bédoyère (1837).

717. Nouveaux Contes à rire. *Cologne* (*Holl.*), 1722, 2 vol. pet. in-8, frontisp. gr. et fig., mar. citr. (*Trautz-Bauzonnet*). — 460 fr.

719. Contes et Nouvelles de Bocace. *Amsterdam*, 1697, 2 vol. pet. in-8, mar. r. (*Duru*). — 345 fr.

Première édition avec ces figures.

721. Histoire de l'admirable Don Quixotte de la Manche, trad. par Filleau de Saint-Martin (*Holl.*), 1681, 4 vol. pet. in-12, frontisp. et fig., mar. bl. (*Thibaron*). — 300 fr.

Jolie édition que l'on joint à la collection des Elzeviers.

722. Histoire de Don Quichotte de la Manche, traduite (par Fillau de Saint-Martin), et enrichie de belles figures, dessinées par Coypel et gravées par Folkéma. *Amsterdam*, 1768, 6 vol. Nouvelles, 2 vol. : en tout, 8 vol. in-12, mar. bl. dos ornés, riche dent., doubl. de tabis, tr. dor. (*Bozérian jeune*). — 1500 fr., à M. Gonzalès.

Bel exemplaire, formé par les soins du bibliophile Caillard. Des bibliothèques de MM. de Pixerécourt et de la Bédoyère.

725. Voyages de Gulliver (trad. de l'angl. de Swift, par l'abbé Desfontaines). 1727, 2 tom. en 1 vol. in-12, fig., mar. vert. (*Trautz-Bauzonnet*).

Édition originale de cette traduction.

— Le Nouveau Gulliver, ou Voyage du capitaine Gulliver, par M. L. D. F. (par l'abbé Des Fontaines). *Paris*, 1730, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. vert. (*Trautz-Bauzonnet*). — 680 fr.

Première édition de cette suite.

727. Le Liure des Quenoilles. *Cy finist le Liure des Quenoilles, le quel traicte de plusieurs choses joyeuses* (*sans lieu ni date*), très-pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 230 fr.

Édition très-rare. Exemplaire R. Heber, Ch. Nodier et Yemeniz.

736. Recueil des Caquets de l'accouchée (*Paris*, 1622), 12 pièces en 1 vol. in-8, mar. bl. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 670 fr.

Exemplaire de M. Armand Bertin et de M. de Chaponay.

741. L'Enfant sans soucy, divertissant son père Roger Bontemps et sa mère Boute-tout-cuire. *A Villefranche*, 1682 (*Hollande*), pet. in-12, mar. r. (*Hardy*). — 215 fr.

748. L'Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, par Henri Estienne. *S. l.* (*Genève*, *H. Estienne*), 1566, in-8, mar. bl. fil. dos orné, tr. dor. (*Duru*). — 415 fr.

Édition originale. Cet exemplaire ne contient pas le carton de la

page 280 ; mais il s'y trouve l'*Avertissement de Henri Estienne pour son livre intitulé l'Introduction au Traité, etc.*, « *touchant ceux qui, sans prendre garde à l'argument, en jugent et parlent à la volée : pareillement touchant ceux qui l'ont corrompu et falcifié (sic) depuis l'impression faite par luy-mesme. Avec deux tables sur icelui* (24 ff.).). »

757. Proscenium vitæ humanæ, sive Emblematum sæcularium,... decades septem.... sculptore J.-Th. de Bry. *Francofurti, imprensis Guil. Fitzeri, anno* 1627, in-4, fig., mar. bleu clair, comp. à la Du Seuil (*Trautz-Bauzonnet*). — 560 fr., à Léon Techener.

Ce volume tres-rare contient 102 planches finement gravées, savoir : un frontisp., une planche intitulée : *Typus amicitiæ*, 72 emblèmes numérotés, représentant des scènes de la vie ; une planche non numérotée et 28 autres planches non numérotées contenant des écussons ou cartouches destinés à mettre des armoiries ou des noms, dont 14 avec sujets.

759. Le Théatre des bons engins (1539), in-8, réglé, fig. sur bois, mar. r., fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Cent jolies figures sur bois, avec encadrements. Première édition avec ces figures.

Exemplaire, grand de marges, mais avec plusieurs raccommodages, de la bibliothèque de M. Yemeniz.

760. La Morosophie de Guillaume de la Perrière, Tolosain. *Lyon, par Macé Bonhomme,* 1553; in-8, mar. v. compart. — 470 fr.

Le volume contient cent gravures sur bois dans des encadrements variés.

Exemplaire dans une belle reliure du xvie siècle, à riches compartiments, et bien conservée, mais dont le dos a été refait, et la tranche ciselée.

764. DIOGENIS, Bruti, Ippocritis medici, epistolæ. *Florentiæ,* 1487, in-4, v. f. à compart. tr. dor. — 2050 fr.

Exemplaire de Grolier, avec titre, nom en abrégé : Jo. Gr. et amicorum, et la devise : *Portio mea, Domine, sit in terra viventium.*

Ce volume, dont les plats sont ornés en plein de dessins élégants, est dans un très-bon état de conservation, il figure parmi les planches de l'*Histoire de la Bibliophilie.*

770. Les Œuvres de M. de Voiture. *Paris,* 1650, in-4, front. gr. et portr. d'après Philippe de Champagne, gr. par Nanteuil, mar. citron. (*Rel. anc.*) — 356 fr.

Exemplaire aux armes du marquis de la Vieuville.

Cette deuxième édition contient 21 lettres de plus que la première et 3 de moins.

782. LETTRES DE MME RABUTIN-CHANTAL, MARQUISE DE SÉVIGNÉ, à Mme la comtesse de Grignan, sa fille. *La Haye, P. Gosse, J. Neaulme*, 1726, 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 400 fr.

Édition rare et recherchée, offrant un meilleur texte et contenant 43 lettres de plus que les précédentes.

787. LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, GRECS ET ROMAINS,... par Plutarque, translatées en françois par Jacques Amyot. *Paris, Vascosan*, 1567, 7 vol. — Les OEuvres morales et meslées, en françois (par J. Amyot). *Paris, Vascosan*, 1574, 6 vol. — Table de tous les opuscules de Plutarque, 1 vol.; ensemble 14 vol. in-8, réglés, mar. r. d. ornés, fil. tr. dor. (*Derome*). — 4100 fr.

Superbe exemplaire, grand de marges et bien conservé, de ce livre qu'on trouve rarement en bon état.

Reliure de DEROME jeune, et de son premier temps, avec les dos à nerfs.

788. Lucien, de la traduction de N. Perrot, sieur d'Ablancourt. *Amsterdam*, 1709, 2 vol. pet. in-8, fig., mar. bl. fil. tr. dor. (*Anguerrand*). — 370 fr.

789. M. TULLII CICERONIS Opera. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1642, 10 vol. pet. in 12, mar. vert, fil. doublé de mar. r. dent. (*Du Seuil*). — 4910 fr.

EXEMPLAIRE, dans une reliure parfaitement conservée, aux armes du comte D'HOYM. Hauteur : 126 mill.

Le comte d'Hoym possédaitd eux exemplaires du Cicéron des Elzeviers : celui-ci, qui a été acheté 60 livres (1500 fr.) à la vente Libri, faite à Londres en 1859, et un autre exemplaire plus beau en maroquin rouge, relié par Padeloup, qui a été payé à la vente des livres de M. le baron J. Pichon, en 1869, 5008 fr.

799. Les OEuvres de Mme Helisenne de Crenne, à sçavoir, les Angoisses douloureuses qui procèdent d'amours, les Épistres familières et invectives, le Songe de la dicte dame. *Paris, par Estienne Grouleau*, 1551, in-16, fig. sur bois, mar. bl. (*Trautz-Bauzonnet*). — 299 fr.

Première édition de la révision qui a été faite de ces œuvres par Cl. Collet, de Rumilly en Champagne, à la prière de plusieurs dames,

ainsi qu'il le dit dans une épître placée à la fin du volume. Cette révision consistait à rendre plus intelligible le texte de l'auteur écrit dans un style amphigourique et ressemblant au jargon de l'écolier limousin de Rabelais.

793. Les OEuvres de (Charles de) Lespine, à Madame chrestienne de France, princesse de Piémont, sœur du Roy (Louis XIII). *In Torino*, 1627, in-4 de 271 p., mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Volume fort rare. C'est un recueil d'ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels on remarque la *Descente d'Orphée aux enfers*, tragédie qui avait déjà été imprimée (voir le n° 533), et une *Description de plusieurs royaumes et provinces étrangères*. L'auteur, qui avait parcouru une grande partie de l'Europe, donne des détails curieux sur les pays où il a séjourné, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Écosse, l'Autriche, la Pologne, etc.

794. OEuvres de Balzac (J.-Louis Guez). *Amsterdam et Leyde, les Elzevier*, 1652-1664, 7 vol. pet. in-12, front. gr., mar. r., fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1030 fr.

795. Les OEuvres de M. (J.-L. Guez) de Balzac (publiées par Guill. Girard et Valentin Conrart). 1665; 2 vol. in-folio, portrait, mar. rouge (*Capé*). — 325 fr.

Belle édition, la seule que l'on ait des œuvres complètes de cet écrivain.

796. OEuvres de M. Scarron. *Amsterdam*, 1752, 7 v. pet. in-12, port., fig. gr. par Folkema, mar. r., fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1100 fr.

Exemplaire relié sur brochure.

799. Les OEuvres de M. Sarasin. *Paris*, 1696; in-12, fig., mar. r. (*Trautz-Bauzonnet*). — 250 fr.

Exemplaire non rogné.

805. OEuvres de Houdart de la Motte. *Paris*, 1753-54, 10 tomes en 11 vol. in-12, mar. v. (*Bozérian*). — 260 fr.

Exemplaire en grand papier. De la bibliothèque de M. de la Bédoyère.

806. OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE, avec des notes, par M. Beuchot. *Paris*, *Lefèvre*, 1829-1834, 70 vol. — Table analytique, rédigée par Miger. *Paris*, 1841, 2 vol.; ensemble 72 vol. gr. in-8, demi-rel. dos et coins de mar. rouge, non rogné (*Capé*). — 3150 fr.

Superbe exemplaire en très-grand papier vélin, auquel on a ajouté la suite des figures de Moreau, publiée par Renouard, épreuves avant la

lettre sur papier de Chine, et avec la lettre sur papier blanc, et, outre les portraits gravés par Saint-Aubin, qui appartiennent à cette suite, divers portraits de Voltaire, dont celui gravé par Ficquet, et un grand nombre de portraits d'autres personnages.

807. OEUVRES COMPLÈTES DE BERQUIN. *Paris*, *Renouard*, 1803, 17 tom. en 19 vol. (in-18, gr. pap. vélin, fig. de Borel et autres, cuir de Russie, n. rog. (*Purgold*). — 6999 fr.

Exemplaire de RENOUARD. Il est orné d'un très-grand nombre de DESSINS ORIGINAUX, tant ceux de l'édition par BOREL que ceux des autres éditions, par MONNET, MARILLIER et LE BARBIER, en tout près de TROIS CENTS. Les seules *Idylles* et *Romances* en contiennent TRENTE-SIX par Borel, Marillier et Le Barbier. On a ajouté également beaucoup de gravures de l'édition d'après Marillier, Moreau, etc., avant et avec la lettre.

811. Collection des classiques français imprimés pour l'éducation du Dauphin. *Paris*, *Ambr.-F. Didot et P. Didot l'aîné*, 1783-1788, 18 vol. in-18, pap. vél., mar. r. fil. dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1300 fr.

812. COLLECTION DES CLASSSIQUES FRANÇAIS, avec les notes de tous les commentateurs. *Paris*, *Lefèvre* (*impr. de Jules Didot*), 1821-28, 73 vol. gr. in-8, demi-rel. dos et coins de mar. rouge, non rogné (*Rel. Capé*). — 7600 fr.

EXEMPLAIRE EN TRÈS-GRAND PAPIER VÉLIN, provenant de la bibliothèque de RENOUARD. Relié depuis la vente.

824. DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, par Bossuet. *Paris*, *Séb. Mabre-Cramoisy*, 1681, in-4, mar. r., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 1300 fr.

Édition ORIGINALE. Exemplaire en grand papier, aux armes de la duchesse d'ORLÉANS (Charlotte-Élisabeth de Bavière, dite la princesse Palatine).

825. HISTOIRE des inaugurations des rois, empereurs et autres souverains de l'univers, par dom C.-J. Bévy, bénédictin. *Paris*, *Moutard*, 1776, in-8, nombreuses figures, curieuses pour les costumes, mar. r. riches compart. (*Rel. anc.*). — 425 fr.

EXEMPLAIRE DE DÉDICACE, aux armes de Mme de FITZ-JAMES, princesse de CHIMAY.

825 *bis*. Sulpitii Severi Opera omnia. *Lugduni Batavorum*, *ex officina Elzeviriana*, 1643, pet. in-12, mar. bl. dos orné, doublé de tabis. — 310 fr.

Exemplaire très-grand de marges (137 mill. 1/2), provenant de la bibliothèque de RENOUARD. Très-jolie reliure de DEROME.

826. Histoire ecclésiastique, par M. Fleury (jusqu'en 1414, avec la continuation jusqu'en 1595, par le P.-J. Cl. Favre et l'abbé Goujet). *Paris, J. Mariette*, 1695-1737, 36 vol. in-4. — Table générale des matières, par Rondet. *Paris*, 1758, in-4, ensemble 37 vol. in-4, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Boyet*). — 660 fr.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de M. E. Quatremère.

830. Histoire des Ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, auec les figures de leurs habits, gravez par Adrien Schoonebeek. *A Amsterdam*, 1695, 2 tomes en 1 vol. in-8, fig. mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 370 fr.

Exemplaire de la Vallière, puis de Renouard. Acheté à la vente Yemeniz et relié depuis.

831. Courte Description des Ordres des femmes et filles religieuses, avec les fig. de leurs habits, gravez par Adrien Schoonebeek. *A Amsterdam*, in-8, mar. vert. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 800 fr.

Exemplaire en grand papier, de la bibliothèque de Renouard. Acquis à la vente Yemeniz.

832. Histoire du Clergé séculier et régulier, des ordres religieux de l'un et l'autre sexe, etc., tirée de Bonanni, de Schoonebeek, du P. Helyot, etc. *Amsterd.*, 1716, 4 vol. in-8, figures, grand papier, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Relié par Derome jeune en* 1763). 3000 fr., à. M. Ed. Bocher.

Superbe exemplaire de Bonnemet, de la Vallière et depuis de Renouard.

833. Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe (par le P. Helyot). *Paris*, 1721 ; 8 vol. in-4, mar. rouge, fil. dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 880 fr.

Bel exemplaire dont les figures ont été coloriées avec soin.

837. Vita beati P. Ignatii Loiolæ, societati Jesu fundatoris. *Romæ*, 1609, in-4, mar. brun, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Recueil de 81 figures, y compris le frontispice et le portrait, parfaitement gravées par C. Galle d'après les dessins de Rubens.

841. Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appelés depuis les chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui

les chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1726; 4 vol. in-4, port., mar. bl. — 1920 fr.

Exemplaire en grand papier, avec les portraits, relié par J.-A. Derome père.

De la bibliothèque de M. A.-A. Renouard et de celle de M. Brunet.

842. Les Vies des SS. Pères des déserts, et des Saintes Solitaires d'Orient et d'Occident, par Bourgoin de Villefore. *Amsterdam*, 1714, 4 vol. in-8, fig., mar. br. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 930 fr.

Exemplaire en grand papier de la bibliothèque de Renouard. Relié depuis.

845. Les Vrais Pourtraits des hommes illustres en pitié et doctrine, traduictz du latin de Théod. de Besze (par Simon Goulart), *S. l.* (*Genève*). *Jean de Laon*, M.D.LXXXI; in-4, fig. sur bois, mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. (*Hardy*). — 275 fr.

Cette traduction contient 11 portraits de plus que l'édition latine.

Exemplaire court de marges.

846. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri cum notis Is. Vossii. *Lugd. Batav.*, *ex officina Elzeviriana*, 1640; pet. in-12, mar. rouge, doublé de mar. r. dent. (*Boyet*). — 1450 fr.

Précieux exemplaire de la bibliothèque de Longepierre, avec les insignes de la Toison-d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur; acquis à la vente Double.

848. LES MOEURS DES ISRAÉLITES, par Cl. Fleury, abbé du Loc-Dieu. *Paris*, 1690. — Les Mœurs des chrétiens, par le même. *Paris*, 1694; ensemble 2 vol. in-12, réglés, mar. r. fil. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Du Seuil*). — 4900 fr., à M. le baron J. de Rothschild.

Précieux et très-bel exemplaire aux armes de la duchesse de Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie).

L'abbé Fleury était, comme on sait, sous-précepteur du duc de Bourgogne. Son portrait, gravé par Delvaux, a été ajouté au premier volume.

Les dos des volumes sont ornés de fleurs de lis et de la croix de Savoie.

Acquis à la vente Brunet.

851. Titi Livii Historiarum Libri. *Venetiis*, *in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, 1518-19-20-21, *et in ædibus heredum Aldi*, 1533, 5 vol. in-8, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 600 fr.

Superbe exemplaire de cette première édition aldine, dont il est difficile de trouver les cinq volumes réunis.

Cet exemplaire a appartenu à Grolier, qui a écrit son nom, *Grolierii et amicorum*, à la fin des décades I, III et IV. Les nombreuses capitales des trois premiers volumes sont peintes avec soin en or et couleur.

852. TITI LIVII HISTORIARUM LIBRI ex recensione Heinsiana. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1634, 3 tom. en 6 vol. pet. in-12, front. gr., mar. r. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet*). — 3800 fr.

Charmant exemplaire de LONGEPIERRE, avec les insignes de la Toison-d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

859. JOANNIS CUSPINIANI DE CÆSARIBUS atque imperatoribus romanis opus insigne. *S. l.* (*Argentorati*), 1540, in-fol. portr. gravés sur bois dans des médaillons, mar. br. comp. à mosaïque, tr. dor. — 1675 fr.

Exemplaire de Demetrio CANEVARI (dit Canevarius), médecin du pape Urbain VII, avec sa marque ordinaire (Appollon gravissant le Parnasse sur son char), en relief, et peinte en or et en couleur, dans un grand médaillon au milieu des plats de la reliure, avec cette devise autour: ΟΡΘΩΣ. ΚΔΙ. ΜΗ. ΛΟΞΙΩΣ.

861. NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'histoire de France, par le président Hénault. *Paris*, 1768, 2 vol. in-4, front., vignet. et fleurons, réglé, mar. bl. fil. tr. dor. (*Hardy*). — 445 fr.

Belle édition, contenant entre autres illustrations un portrait de la reine Marie Leczinska, gravé d'après Nattier par Gaucher, dans la vignette en tête de la dédicace; 3 vignettes par Cochin, gravées par Moreau; 30 culs-de-lampe par Moreau, etc.

C'est un des rares exemplaires tirés sur papier de Hollande. On y a ajouté un beau portrait du président Hénault, gravé par Gaucher, et la suite des 35 figures sur l'histoire de France gravées d'après Cochin par Aliamet. Delaunay, etc.

872. HISTOIRE DE FRANCE sous les règnes de François Ier, de Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, par feu M. Pierre Matthieu. *Paris*, 1631, 2 vol. in-fol., mar. r. (*Rel. du temps.*) — 720 fr.

Exemplaire en grand papier, provenant de la biblioth. DE THOU et de celle de Soubise.

873. TORTOREL ET PERISSIN. Premier volume. Contenant quarante tableaux ou histoires diverses qui sont mémorables touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France en ces dernières années (1559-1570). In-fol. mar. r. dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 1420 fr.

Précieuse suite d'estampes historiques, gravées sur bois et sur cuivre

par Tortorel et Périssin. « Premier et seul volume qui ait paru de cette suite si curieuse sous le triple rapport de l'histoire, des costumes et de l'art.... » (Brunet, *Manuel du libraire*, V, 892). Les planches étaient publiées et vendues pièce à pièce à mesure qu'elles étaient gravées : c'est ce qui explique la rareté de ces estampes populaires qui, tombant ainsi dans des mains peu conservatrices, ont fini par être entièrement détruites.

874. La Vie de messire Gaspar de Colligny, seigneur de Chastillon, admiral de France, à laquelle sont adjustés ses mémoires sur ce qui se passa au siége de Saint-Quentin. *Leyde*, *Bonav. et Abr. Elzevier*, 1643, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. r. comp. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 770 fr.

Un des plus recherchés de la collection des Elzeviers. H. 134 mill. 1/2.

878. Mémoires d'Estat, par de Villeroy, conseiller d'État, secrétaire des commandemens des rois Charles IX, Henry III, Henry IV et Louis XIII. *Paris*, 1665, 4 vol. in-12, mar. v. fil. tr. dor. (*Derome*). — 1120 fr., à M. Ed. Bocher.

Joli exemplaire de la bibliothèque de M. Brunet.

882. Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon, prince de Béarn, à Saint-Denys en France, le dimanche 25 juillet 1593.... prononcez en l'église S. Merry à Paris.... par Me Jean Boucher, 1594, in-8, mar. r. (*Du Seuil*). — 799 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale.

883. Cinq sermons du R. P. F.-J. Porthaise, de l'ordre de Saint-François, théologal de l'église de Poictiers, par luy prononcez en icelle. *Paris*, 1594, 2 part. en 1 vol. in-8, v. fauve (*Trautz-Bauzonnet*). — 470 fr.

Volume très-rare.

885. Les Avantures du baron de Fœneste, par Théod. Agr. d'Aubigné. *S. l.*, 1630, in-8, mar. bl. (*Trautz-Bauzonnet*). — 365 fr.

Première édition où les quatre livres aient été réunis. Il y a au moins deux éditions sous la date de 1630, l'une mentionnée par M. Brunet sous la rubrique : *Au Désert, imprimé aux dépens de l'autheur*, 1630, et celle-ci, qui ne porte aucune indication de lieu ni de date. Toutes les deux ont 6 ff. prél. et 308 pages.

894. Mémoires du maréchal de Bassompierre. *Cologne*, 1666 (*Holl.*, *Elzev.*), 2 vol. pet. in-12, portr., mar. r. dos ornés, fil. tr. dor. (*Boyet*). — 1200 fr., à M. Ed. Bocher.

Exemplaire de la bibliothèque de M. Brunet.

901. Recueil de lettres (CXX) qui peuvent servir à l'histoire (écrites de 1631 à 1656), et diverses poésies. *Rouen, aux dépens de l'auteur, par L. Maurry*, 1657, in-8 de 4 ff. prél. et 302 pp. mar. v. (*Duru*). — 395 fr.

« Ce livre est de la plus grande rareté, n'ayant été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. L'auteur est Alexandre de Campion, frère de Henri de Campion, dont on a des mémoires. Il avait été attaché, en qualité de gentilhomme, au comte de Soissons, tué à la bataille de la Marfée, et ensuite à M. le duc de Longueville. Comme il s'est trouvé mêlé à toutes les affaires du temps (de 1631 à 1656), ses lettres sont d'un grand intérêt. Elles sont adressées à de Thou (il refuse de se jeter dans la conspiration de Cinq-Mars), aux ducs de Vendôme, de Bouillon, de la Valette, de Retz; à MM. de Harlay, de Saint-Ybalt, aux duchesses de Chevreuse, de Montbazon, de Longueville, etc. »

906. Mémoires du comte de Brienne. *Amsterdam*, 1719, 3 vol. petit in-8, mar. v. fil. tr. dor. (*Derome*). 500 fr., à M. Ed. Bocher.

909. Mémoires du cardinal de Retz, 1731. Mémoires de Guy Joly, 1738. — Mémoires de Mme la duchesse de Nemours. *Amsterdam*, 1738; ensemble 7 vol. pet. in-8, mar. b. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1535 fr.

Exemplaire relié sur brochure. C'est, comme on sait, la plus belle édition de ces Mémoires.

915. Recueil de portraits et éloges en vers et en prose (par Mlle de Montpensier et autres), dédié à S. A. R. Mademoiselle. *Paris*, 1659; 2 part. en 2 vol. in-8; ens. de 912 pages, mar. v. compart. dos à petits fers, tr. dor. (*Capé*). — 600 fr.

« C'est le même ouvrage que le célèbre recueil de Mademoiselle, intitulé: *Divers portraits* (1659), mais avec des différences, quelques portraits de moins et un très-grand nombre de plus. Cette édition, quoique faite pour le public, n'est guère moins rare aujourd'hui que l'édition originale dont Mademoiselle ne fit tirer que 30 exemplaires pour ses amis. »

920. Courses de testes et de bagues faittes par le Roy et par les princes et seigneurs de la cour, l'année 1662 (texte par Ch. Perrault, avec une relation en vers latins par Fléchier). 1670, gr. in-fol., mar. r. tr. dor. (*Aux armes de Louis XIV*.) — 430 fr.

Ce volume est orné de 96 planches gravées par Rousselet, Chauveau et Israël Silvestre, représentant le fameux carrousel de 1662, les cinq

quadrilles commandés par le Roy, le prince de Condé, etc., les costumes des chevaliers qui y figuraient, les devises, etc.

921. Les Plaisirs de l'isle enchantée ; courses de bague ; faites par le Roy à Versailles, le 7 mai 1664. *Paris*, 1673, gr. in-fol. avec 9 planches d'Isr. Silvestre, mar. r. (*Armes de Louis XIV.*) — 440 fr.

La comédie de la *Princesse d'Élide*, de Molière, qui fut faite pour les fêtes de Versailles, 1664, se trouve dans ce volume.

925. Mémoires pour servir a l'histoire de Mme de Maintenon, par La Beaumelle. *Amsterdam*, 1755-56, 6 tom. en 3 vol. — Lettres de Mme de Maintenon à diverses personnes. *Amsterdam*, 1755, 9 tom. en 5 vol. ; ensemble 15 tomes en 8 vol. in-12, mar. v. fil. tr. dor. — 480 fr.

Exemplaire relié par Derome. Portrait de Mme de Maintenon gravé par Ficquet, ajouté au premier volume.

929. Les Héros de la Ligue, ou la Procession monacale conduitte par Louis XIV, pour la conversion des protestants de son royaume. *A Paris, à l'enseigne de Louis le Grand*, 1601 ; in-4, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 430 fr.

Recueil curieux se composant de 26 planches, 2 pour le titre et un sonnet gravé placé à la fin du volume, et 24 figures gravées en manière noire, donnant en caricature les portraits des personnes de la cour, laïques et ecclésiastiques, qui jouèrent les premiers rôles dans l'affaire de la révocation de l'édit de Nantes.

950. Combat a la barrière, faict en cour de Lorraine, le 14 febvrier, en l'année présente 1627. Représenté par les discours et poésies du sieur H. Humbert, accompagné des figures du sieur Jacques Callot. *Nancy*, 1627, in-4, fig., mar. vert. (*Duru*). — 400 fr.

Ce volume rare contient un frontispice gravé, 9 grandes planches pliées en deux et une gravure tirée dans le texte, représentant un bras armé.

965. Cornelii Nepotis Vitæ excellentium imperatorum, cum notis variorum.... accurante Rob. Keuchenio. *Lugduni Batav.*, *ex officina Hackiana*, 1667, in-8, front. gr., mar. r. compart. tr. dor. (*Rel. du* XVIIe *siècle*). — 2000 fr.

Superbe exemplaire de du Fresnoy, amateur distingué, qui vivait vers le milieu du dix-septième siècle, et qui mérite d'être mis à côté de Longepierre et du comte d'Hoym. Ce volume, relié avec la plus grande perfection, porte sur les plats au milieu de riches et élégants comparti-

ments les armes de Du Fresnoy, accompagnées de son chiffre composé de toutes les lettres de son nom. Ce chiffre décore également le dos du volume. Acquis à la vente Potier, en 1870, au prix de 700 francs.

968. Œuvres du seigneur de Brantôme, édition considérablement augmentée et accompagnée de remarques historiques et critiques (par Le Duchat). *La Haye*, 1740, 15 vol. pet. in-12, fig. tr. dor. (*Aux armes du marquis de Coislin.*) — 780 fr.

971. Les Intrigues amoureuses de M. de M. (Molière) et de son épouse. *Dombes*, 1690, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. Mme*** (*Capé*). 230 fr.

Rare. Avec le passage relatif à Baron, pages 38-39, qui ne se trouve pas dans toutes les éditions.

CHRONIQUE

Nécrologie. Le 17 janvier dernier est mort, à Paris, le marquis de la Grange, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous laisserons de côté le rôle politique de cet érudit et les services qu'il a rendus au pays comme député et comme sénateur, pour rappeler plus spécialement les nombreuses et intéressantes publications auxquelles il a attaché son nom. Outre des traductions et des extraits d'ouvrages allemands, on lui doit des travaux de numismatique et d'archéologie. Il s'est occupé également de politique et d'économie sociale dans des écrits dont l'actualité n'était pas le seul mérite. Pour nous et peut-être aussi pour nos lecteurs, son meilleur titre restera d'avoir été l'éditeur des *Mémoires du duc de la Force* (1843, 4 vol.), du *Voyaige d'oultremer du Seigneur de Caumont* (1858), et de la *Prophétie du Roy Charles VIII, de Guilloche, Bordelois* (1869). Comme beaucoup d'esprits éminents (nous ne citerons que Cousin et Sainte-Beuve), le marquis de la Grange s'était senti attiré vers la littérature féminine, la plus exquise des littératures quand elle n'en est pas la pire, et il a publié *les Jeux d'esprit ou la promenade de la princesse de Conti*, de Mademoiselle de la Force (*Aubry*, 1854), de *Nouvelles Lettres de Mme Swetchine*, et peut-être un peu aussi les *Lettres de Laurette de Malboissière*, dont Mme la marquise de la Grange a signé l'introduction. Il est peu de publications qui aient fait moins de bruit que ces

lettres, malgré leur charme incontestable. Qui dira les causes de la faveur d'un livre ou de sa défaveur?

Nous donnerons également un souvenir à l'ancien conservateur de la bibliothèque de la rue de Richelieu, Pillon, décédé à Clermont (Oise), âgé de quatre-vingt-quatre ans. M. Pillon jouissait, comme helléniste, d'une grande notoriété; il ne dédaignait cependant pas d'aborder entre temps la littérature légère et nous avons souvenir d'une épître en vers classiques, intitulée : *Plaintes de la Bibliothèque nationale au peuple français*, qui fut publiée par lui, vers 1849, sans nom d'auteur, et qui mit en liesse l'inoffensive population dont il contrôlait, en ce temps-là, les bulletins de demande de livres. Le temps n'est plus de ces joyeusetés. Nous mentionnerons enfin Arthur Ponroy, poëte tragique, en dernier lieu journaliste voué à la défense des véritables intérêts sociaux; Xavier Eyma, littérateur d'une nuance difficile à classer, qui a abordé tour à tour, sans grand retentissement, le roman, la politique, l'industrie, etc., etc.; Émile Péhan, qui fut poëte et est mort bibliothécaire de la ville de Nantes. Sa principale publication et la seule probablement de nature à intéresser nos lecteurs est le *Catalogue*, en 6 vol. gr. in-8 (1860-1872), de la bibliothèque qu'il dirigeait et qu'il a laissée, dit-on, augmentée de plus du double. C'est le plus bel éloge qui puisse être fait d'un bibliothécaire.

Bien que le *Bulletin* s'adresse à un public principalement recruté parmi les bibliophiles français, nous ne saurions passer sous silence deux autres décès de bibliothécaires. M. Ad. Wolf, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne, est mort le 16 octobre 1875, à l'âge de 50 ans, et, dans le mois de janvier dernier, est décédé, âgé de 75 ans, l'éminent directeur de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, le baron de Korff (Modeste). Un oubli de notre part serait d'autant moins excusable que nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié d'intéressantes communications dont cet érudit n'a pas dédaigné d'honorer nos recherches bibliographiques (nous citerons, entre autres, une lettre sur le pamphlétaire Moreau de Brasey, qui figure dans l'année 1861 de notre collection). Le baron de Korff s'était créé, comme bibliothécaire, une spécialité qui dénotait, de sa part, une science des langues étrangères presque égale à celle qui a rendu illustre le nom du cardinal Mezzofanti. Tout ce qui était publié, en quelque pays que ce fût, sur la Russie, il le faisait entrer dans la

collection qu'il a fondée sous le titre de *Russica*, et qui forme maintenant une importante section de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. C'est à cette recherche de tous les jours que nous devons la communication dont nous avons parlé. Il y a loin de cette ouverture de caractère et d'esprit à ce que l'on raconte habituellement du vieil esprit d'exclusivisme moscovite. Le baron de Korff s'est occupé également de jurisprudence et il a pris part, à ce titre aux réformes qui ont été introduites, depuis peu, dans la législation russe. Il laisse enfin quelques écrits historiques (*Avénement de l'empereur Nicolas* (1857), *Vie du comte Spéranski* (1861), etc., etc.), qui lui assurent une place de choix dans la bibliothèque qu'il dirigeait.

Publications nouvelles. Nous n'avons guère coutume de parler des publications qui s'adressent à d'autres qu'aux bibliophiles, et les *livres d'étrennes* nous trouvent et nous laissent particulièrement froid. Nous dirons cependant un mot de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée par la librairie Glady à grand renfort d'illustrations et à non moins grand renfort de réclames ; un mot aussi de la traduction choisie pour cette réimpression, et qui est celle de Michel de Marillac. Dût le *Bulletin* être accusé de plaider *pro domo suâ*, nous remarquerons sans amertume que parmi les journaux et les revues qui ont parlé de la nouvelle édition, bien peu ont consenti à se souvenir que la faveur maintenant acquise au texte de Michel de Marillac date de la publication faite par M. S. de Sacy, en 1854, dans la *Bibliothèque spirituelle*, éditée par la librairie Techener. Depuis cette époque, plusieurs éditeurs ont *découvert* et publié cette traduction jusque-là restée à peu près inconnue. Littérairement, nous ne pouvons que nous réjouir de voir le courant de l'opinion se porter de ce côté, mais il ne nous semble pas nécessaire, pour faire valoir la nouvelle réimpression, de déprécier injustement celle de la *Bibliothèque spirituelle*. On a été (voy. le *Polybiblion* d'avril 1876) jusqu'à signaler cette édition comme *trop souvent fautive*. Or, sait-on le nombre des fautes d'impression qui existent dans les deux volumes de 1854 ? Il en est jusqu'à quatre. Au point de vue typographique, cela peut passer pour un assez beau résultat, surtout si l'on fait attention que ces *quatre* fautes ont disparu de la réimpression donnée en 1860.

Ce qui appartient en propre à l'édition Glady, c'est l'admirable

préface de M. L. Veuillot; ce sont les savantes recherches de M. A. Loth, deux choses dont personne ne songera à contester le mérite. Pourquoi faut-il que ces merveilles d'éloquence et d'érudition s'étalent sur un papier de chiffons qui rappelle les plus mauvais jours de notre histoire... industrielle ? Beaucoup de choses seraient également à dire sur (ou contre) l'*illustration* de ce volume, laquelle manque absolument d'unité. Trop d'inspirations diverses s'y coudoyent et trop d'écoles y sont représentées. Nous ne cesserons de protester contre la tendance moderne, qui consiste à confier l'ornement artistique d'un texte à des crayons trop diversement taillés. C'est ce qui fait l'infériorité des éditions actuelles comparées aux anciennes, à celles des dix-septième et dix-huitième siècles, où l'on n'admettait, à côté de l'écrivain, qu'un seul maître chargé de l'interpréter, que ce maître fût Vierx ou Gravelot.

La dédicace de cette nouvelle édition de l'*Imitation* nous a donné l'explication d'un mystère bibliographique, la clef des mots : *Collection Galaup de Chasteuil*, inscrits sur le titre de la *Manon Lescaut* de la même librairie. Ce nom appartient, paraît-il, à l'ascendance maternelle des éditeurs. On trouvera un peu partout des renseignements sur cette famille de Provence qui a donné au Liban un solitaire illustre, aux Jeux floraux des poëtes et au parlement d'Aix des magistrats comme en savait produire le dix-septième siècle, mais dont le nom aurait été malheureusement compromis un peu plus tard dans l'affaire des *Poisons*, à en croire les *Archives de la Bastille* de M. Ravaisson. Nous souhaitons vivement que cette collection réussisse et s'accroisse en s'épurant. Sous ce rapport, il faut constater dans la publication nouvelle un progrès réel sur celle qui l'avait précédée, tant pour le choix du livre que pour celui des écrivains chargés de le présenter au public. Autant en dirons-nous des artistes chargés de l'illustrer, réserve faite de leur trop grand nombre — *ut supra*.

Entre les autres publications récentes ou récemment venues à notre connaissance, nous signalerons encore les *Divers jeux rustiques de Joachim de Bellay*, Paris, Liseux, 1875, in-18. Rapprochée de l'édition fragmentaire de la collection Charpentier, cette publication nous fait espérer que J. de Bellay ne tardera pas enfin à prendre dans notre histoire poétique le rang qu'il mérite et qui lui a été jusqu'ici tant soit peu marchandé. Nous citerons aussi

une curieuse brochure de M. L. Jarry : *Pierre Daniel, avocat au parlement de Paris, et les érudits de son temps, d'après les documents inédits de la bibliothèque de Berne*, Orléans, Herluison, 1876, gr. in-8°; enfin, *les Contemporains de Molière, recueil de comédies rares ou peu connues, jouées de* 1650 *à* 1680, etc., par M. V. Fournel, Didot, 1863-1875, 3 vol. in-8°. C'est un bon recueil dont le succès eût été plus vif s'il avait été présenté au public sous le patronage d'un éditeur spécialement voué à la mise en lumière des travaux d'érudition. Malheureusement pour ce livre, le pavillon qui le recouvre a abrité bien des marchandises douteuses : de là une certaine hésitation dans le public. Et pourtant, que de découvertes à faire dans ces trois volumes, même pour ceux qui se croyaient en quelque familiarité avec le dix-septième siècle ! Il faut avoir le courage de l'avouer et ne pas se montrer plus fier que le *Journal des Débats*, qui, en annonçant récemment le 3e volume du *Molière* de la collection Hachette, confessait avec une bonne grâce charmante que les comédies contenues dans ce volume lui étaient à peu près inconnues ; les *Fâcheux*, par exemple. Ces *Débats !*

Nous terminerons cette revue par une publication de la librairie Baur : *la Querelle des bouffons*, 1875, in-8° (tir. à 100 exempl.). C'est la réimpression d'un recueil de divers opuscules publiés vers 1750, tant par les partisans de la musique française que par ceux de la musique italienne. Ce qui fait le principal intérêt de ce recueil, c'est qu'il a été formé par J.-J. Rousseau et annoté par lui en quelques endroits. L'éditeur de la réimpression, M. Poulet-Malassis, constate dans sa préface la rareté des livres ayant appartenu au philosophe genevois et l'explique par ce fait que sa bibliothèque, composée d'un millier de volumes sans grande valeur, aurait été cédée de son vivant à Louis Dutens, qui habitait l'Angleterre et l'y aurait transportée. Les seuls exemplaires de cette provenance connus en France seraient, d'après M. Poulet-Malassis, au nombre de quatre, dont un *traité de trigonométrie* et l'édition latine de l'*Imitation* que M. Tenant de Latour a citée dans ses *Lettres d'un bibliophile.* Il faudrait ajouter à cette liste, d'après le *Polybiblion* (numéro d'avril 1876), un volume : *Dissertation sur la musique moderne*, qui figurait à la vente Aimé Martin.

Tous les manuscrits de J.-J. Rousseau n'ont pas absolument

disparu. Celui de la *Nouvelle Héloïse* a été découvert, il y a une vingtaine d'années, par M. Techener père, et est entré depuis dans la collection Boutron-Charlart. Un recueil de musique, de la main de Rousseau, figurait également dans le catalogue de la vente Aimé Martin ; enfin MM. Dubrunfaut et L. Techener possèdent plusieurs lettres autographes. Reste la bibliothèque, et doit-on renoncer à en poursuivre les épaves ? En tout cas et sauf vérification, nous proposons d'ajouter aux quatre volumes mentionnés par M. Poulet-Malassis un cinquième qui est ouvert devant nous. C'est un recueil de onze pièces in-12, publiées de 1734 à 1740 (*Épître de Clio à M. de B****, etc., Paris, 1734 ; *Minet, poëme*, Amsterd., 1736 ; *Lettre critique sur la comédie intitulée l'Enfant prodigue*, Paris, 1737 ; *le Code des amants*, *poëme*, 1739 ; *la Nouvelle Astronomie de Parnasse*, etc., 1740 ; *l'Astrologue dans le puits*, etc., 1740 ; *Lettre d'un pâtissier anglois au cuisinier françois*, s. l. n. d., etc., etc.), qui contient une table et diverses annotations manuscrites. Deux possesseurs de ce volume, dont l'un signe *Verdet* (nous voudrions pouvoir lire *Verdière* qui, comme éditeur de Rousseau, savait sans doute à quoi s'en tenir sur son écriture), ont cru devoir attester sur les feuillets de garde que cette table et ces annotations sont de la main même de Rousseau. Voilà toutes nos autorités. Ces annotations offrent du reste peu d'intérêt ; quelques anonymes y sont dévoilés ; quelques dates absentes suppléées. Après Rousseau, ce volume a appartenu à M. Leconte (de Bièvre), dont les armes figurent sur un feuillet relié au commencement du volume. De ce côté, du moins, la provenance est incontestable.

Périodiques. *Evangelizo vobis gaudium magnum....* Une nouvelle revue bi-mensuelle, destinée aux amateurs de livres, a fait son entrée dans le monde le 1er avril dernier. Cela s'appelle *le Conseiller du Bibliophile* et a pour directeur M. C. Grellet (?), *bibliophile* (??). Cette date du 1er avril, qui sent d'une lieue la mystification, sera, nous l'espérons, sans influence fâcheuse sur les destinées de la publication nouvelle dont l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer, en fait d'élégance. Quant au contenu, nous n'entreprendrons pas de l'apprécier sur la foi d'un seul numéro. Il faut tenir compte d'ailleurs des tâtonnements et des bégayements inséparables de tout début de ce genre. Les adhésions ne tarderont pas sans doute à arriver et, avec elles, les communications qui sont

l'âme de ces sortes de publications. Il sera possible alors d'émettre un jugement. Disons seulement, pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, que le premier numéro du *Conseiller* contient une bibliographie du 101ᵉ *régiment*, de J. Noriac, les noms des auteurs des diverses pièces anonymes du *Parnassiculet contemporain* et un fragment de portrait de M. J. Barbey d'Aurevilly extrait du journal l'*Art français*. Le choix de ces sujets indique les tendances de la nouvelle revue, tendances toutes modernes; mais, même dans cet ordre d'idées, nous espérons d'elle des révélations d'un intérêt plus vif. La *Clé du Parnassiculet* a figuré, si nous avons bonne mémoire, dans la *Petite Revue*, et le portrait de M. Barbey d'Aurevilly qui est, croyons-nous, de M. Th. Silvestre, n'a cessé de circuler, depuis dix ans, dans la presse légère. Il faut que le *Conseiller du Bibliophile* se mette en quête de choses plus inédites que celles-là. Il y va de son existence...., et de nos encouragements.

Varia. Nous avons eu plusieurs fois occasion de parler de la *Société des Bibliophiles françois;* nous avons aussi, à son temps, annoncé la formation de la *Nouvelle Société des Bibliophiles — Dii minores*, et voici que l'on nous annonce une nouvelle agglomération d'amateurs protestants qui se réuniraient sous le titre de *Société des Bibliophiles réformés*. Quelque piquante que puisse paraître cette appellation, nous doutons que l'on s'y arrête définitivement, le mot de *réformés* accolé à celui de *Bibliophiles* n'ayant pas, comme on semblerait le croire, une signification confessionnelle, mais exprimant seulement l'idée de réforme dans le goût des livres. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette grosse affaire et nous leur ferons part, le cas échéant, de la formation de cette Société, de ses agissements et vagissements. Il nous a plu, en présence de ces créations de nouveaux centres d'amateurs, de nous reporter en arrière et d'examiner où en était le goût des livres, principalement des beaux livres, il y a une centaine d'années. Faut-il l'avouer! L'apparente supériorité de notre époque ne résiste guère à cet examen. Prenons, par exemple, l'année 1764, en laquelle a été publié le *Théâtre* de P. Corneille, avec les commentaires de Voltaire et les figures de Gravelot. Le douzième volume de cette édition, faite, comme on sait, pour venir en aide à d'obscurs descendants du grand poëte, se termine par la liste des souscripteurs, et l'inspection de cette liste n'est pas sans cau-

ser quelque éblouissement. Le Roi y figure pour 200 exemplaires; l'Impératrice de Russie pour 250; l'Empereur d'Allemagne pour 200. Viennent ensuite Mme de Pompadour (50 exemplaires), le duc de Parme (30), le margrave de Bareith (15), le prince de Saxe-Gotha (12), enfin le Roi de Prusse (6 seulement). La compagnie des fermiers généraux est portée pour 60 souscriptions, sans préjudice du concours individuel de chacun de ses membres; ainsi, le fastueux Bouret s'adjuge 24 exemplaires, 12 de plus que le banquier de la cour, de la Borde. Tout le dix-huitième siècle gît dans cette liste : le cardinal de Bernis et le marquis de Brunoy pour 12 exemplaires chacun; l'intendant des finances, de Boulogne, pour 10 exemplaires; le prince de Beaufremont pour 10 également; le duc de Lauraguais pour 15. Nous omettons les souscriptions de libraires, tels que Cazin, de Reims (18 exempl.), celle de Voltaire (100), de Mme Denis (12), pour donner une place d'honneur aux étrangers. Plusieurs Danois et beaucoup d'Anglais; entre autres *le* Lord vicomte de Palmerston, le chevalier Jean Calcraft, un nom depuis très-mal porté à Londres, et « Mme la veuve Hérold, d'Hambourg ». Le chiffre de sa souscription (30 exempl.) nous donne à penser qu'il s'agit ici d'une commande de librairie.

Pour revenir aux souscripteurs français, que de vieilles connaissances qui défilent sous nos yeux! Nous citerons à l'aventure : toute ou presque toute l'Académie; l'intendant Foulon, de tragique mémoire; les encyclopédistes Helvétius et d'Holbach; le comte de Hoym, nom cher aux bibliophiles; le suicidé Pidansat de Mairobert (pour 5 ex.); le chevalier Folard; Mlle Quinaut-Dufresne; etc., etc. L'on nous excusera de puiser au hasard, sans marquer les catégories, dans ce livre d'or qui se résume en un total de trois mille souscriptions environ, réparties entre un peu plus de mille souscripteurs. Et remarquez qu'il s'agissait d'un ouvrage considérable, de douze volumes in-8°, publiés avec luxe, partant d'un prix élevé. Il est douteux que cette souscription, ouverte de notre temps, eût atteint d'aussi beaux résultats, même en y employant la *Société des Bibliophiles françois*, la *Nouvelle Société des Bibliophiles* et celle des *Bibliophiles réformés*.

LETTRE A M. SCHELER,

ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Sur le livre qu'il a publié : *Les Trouvères belges du douzième au quatorzième siècle. Bruxelles*, 1876.

Monsieur et cher confrère,

Je ne voudrais pas être des derniers à reconnaître l'importance et la valeur du volume que vous venez de publier : le travail de comparaison auquel vous vous êtes livré, en rapprochant des éditions précédentes la plupart des textes conservés dans les anciens manuscrits ; les observations grammaticales dont ces petits poëmes vous ont fourni l'occasion ; le soin minutieux que vous avez mis à indiquer les sources auxquelles vous aviez puisé, tout ici justifie ce qu'on pouvait attendre du savant romaniste qui nous avait donné les *OEuvres de Baudoin de Condé* et le Glossaire de Froissart. Vos publications méritent assurément de partager la haute estime qu'on accorde aux travaux de MM. Littré, G. Paris, P. Meyer et Darmestetter. Mais ce n'est pas qu'on ne puisse trouver matière à critiquer dans votre nouveau volume, et qu'on perde le droit de faire aux éloges qu'on aime à lui décerner des réserves assez nombreuses.

Ainsi, pour commencer, votre titre ne promet-il pas plus qu'il n'a tenu? Les *Trouvères belges*, si nombreux au douzième siècle et au treizième, ne sont-ils pas ici en trop petit nombre? Quenes de Béthune, Gillebert de Berneville, Jacques de Baisieux, Mathieu de Gand et Gauthier le Long : je laisse de côté cinq ou six médiocres auteurs d'une ou deux fades chansons. Puis, ne serait-il pas permis de contester la nationalité de vos trois meilleurs auteurs, Quenes, Gillebert et Jacques de Baisieux ? Gillebert était Artésien; on n'en peut douter d'après une chanson satirique publiée dans

l'*Histoire littéraire de la France :* on y fait arriver du ciel Dieu le père, pour entendre les beaux trouvères d'Arras, et Dieu s'y pâme d'admiration quand

Gilebers canta
De sa dame chiere.

Quenes de Béthune pourrait être aussi justement réclamé par notre province d'Artois. La ville dont il gardait le nom appartient à notre Pas-de-Calais, et, dans une chanson sur laquelle nous aurons à revenir, il dit :

Ne cil ne sont bien apris ne cortois
Qui m'ont repris *se j'ai dit mot d'Artois ;*
Car je ne fui pas norris à *Pontoise.*

Vous ne pensez pas, Monsieur, que l'Artois soit mis ici pour la rime, comme vous l'avez supposé de Pontoise.

Ainsi vous avez reproduit les trouvères belges en trop petit nombre, et les morceaux les plus intéressants que vous ayez admis avaient été souvent imprimés et réimprimés avant vous. Si les autres comptaient de plus rares éditeurs, c'est parce qu'ils avaient paru ne renfermer que des lieux communs de versification amoureuse. Mais enfin, sous le point de vue philologique, ils avaient encore une valeur que vous ne pouviez méconnaître. Vous en avez donné un bon texte et vous l'avez éclairé pour la première fois d'un commentaire pour ainsi dire perpétuel. Grâce à vous, nous sommes aujourd'hui assurés contre le danger d'attribuer à ces galants trouvères des défauts de mesure et de prosodie dont doivent être presque toujours responsables les anciens copistes ou les précédents éditeurs.

Je vois aussi sur votre titre : *publiés d'après les manuscrits*. Permettez-moi de le dire : cela n'est pas complétement exact ; car, pour les manuscrits du Vatican et de Berne, et vous en avertissez dans votre Introduction, il a fallu vous en rapporter aux extraits d'Emmanuel Keller et du docteur Jules Brakelmann. Bien plus : comme le texte

de Berne était écrit en dialecte bourguignon (ou plutôt franco-lorrain), vous avez pensé, et je le regrette, que « c'eût été un excès de fidélité *que* de propager les pro- « duits de vos chansonniers dans une langue qui n'était pas « la leur.... » Dans ce travail de transposition du texte bourguignon en langage proprement français, vous confessez « n'avoir pas procédé avec toute la rigueur systéma- « tique que comporterait un monument littéraire d'une « valeur supérieure.... » Le confesserai-je à mon tour, cette explication ne me paraît pas des plus satisfaisantes. Dans tous les cas, elle nous éloigne un peu de *publiés d'après les manuscrits*.

Maintenant, mon cher confrère, en travaillant pour vos trouvères belges, avez-vous rendu complétement justice à tous les précédents éditeurs des mêmes poésies ? Avez-vous suffisamment exprimé le gré que vous deviez leur savoir, d'avoir les premiers attiré l'attention du public lettré sur cette mine féconde de la Chanson « légère à entendre » ? Il m'est avis que vous vous êtes plus volontiers préoccupé du soin de compter les faux pas que ces pionniers, comme on aime à les appeler, ont pu faire en frayant la voie dans laquelle vous deviez après eux plus sûrement marcher. Ils étaient parvenus, entre autres Arthur Dinaux dont le souvenir doit être cher à nos provinces du Nord, à réunir les premiers éléments de la biographie de ces charmants trouvères, et ils avaient porté de ces œuvres nombreuses un premier jugement littéraire que vous n'avez pas essayé de compléter. Était-ce vous acquitter suffisamment envers eux, de leur accorder une seule phrase dont l'élégance est d'ailleurs assez douteuse? La voici : « Un grand nombre des *éléments* « qui *composent* ce volume ont été déjà imprimés. Mais *à* « *part qu'ils* se trouvent disséminés dans les recueils divers « et *spéciaux*, la plupart d'entre eux ont été livrés à la pu- « blicité d'une manière si peu conforme aux conditions que « la *science d'aujourd'hui* impose aux éditeurs d'anciens « textes, qu'il y avait utilité à en faire une édition nouvelle

« et critique, fondée sur les manuscrits originaux. » Comme vous, Monsieur, nous avions suivi les manuscrits originaux; et permettez-moi d'ajouter ceci : la *science d'aujourd'hui* diffère peut-être un peu de la *science d'hier :* mais on ne doit pas confondre les importantes études récemment faites sur la formation des mots, sur leur accentuation et la phonétique des langues romanes (études inaugurées par l'illustre Raynouart, et poursuivies par les Diez, les Littré, G. Paris, Paul Meyer, Darmestetter et vous-même), avec la connaissance de la syntaxe et des formes régulières de ces langues romanes. Or cette connaissance n'avait pas attendu l'avénement de la science d'aujourd'hui : elle était déjà assez répandue avant 1833, quand fut publié le *Romancero françois*, et un peu plus tard, quand parurent l'excellente édition de la Chronique de Benoît de Sainte-Maure, les Chansons de Rollant, d'Antioche et de Guillaume d'Orange. Est-il nécessaire, dans les premières éditions d'un texte ancien, de faire l'histoire de tous les mots qui le composent, d'en préciser l'origine, d'en noter les variétés de forme, enfin de ne reculer devant aucune application de ce que vous appelez avec assez de raison la *science d'aujourd'hui?* Je ne le pense pas. L'éditeur peut se contenter de reproduire exactement l'original, et de distinguer, signaler et redresser les fautes de copistes. C'est là ce qu'*hier* nous nous contentions généralement de faire, du mieux que nous pouvions. Vous faites plus aujourd'hui, je me plais à le reconnaître : mais ce que vous avez fait ne s'impose pas à tout littérateur consciencieux. Un premier éditeur a sans cela trop à faire, pour avoir encore le temps d'éplucher toutes les locutions employées dans l'œuvre qu'il met en lumière : cette peine, il la réserve aux savants critiques dont il espère éveiller la curiosité. Ainsi, pour ne parler que de mes modestes publications, si la *Berte aux grans pieds*, le *Garin le Loherain*, le *Romancero*, le nouveau texte de *Villehardouin*, les *Chroniques de Saint-Denis* et la *Chanson d'Antioche* contiennent des méprises grammaticales, il faut

les attribuer à mon inattention, non à mon ignorance de la science d'aujourd'hui. Mais pourquoi ne l'avouerai-je pas? J'ai toujours ressenti moins d'attrait pour ce qui appartenait au domaine exclusif de la philologie que pour ce qui me semblait intéresser l'histoire, les mœurs et la littérature. *Trahit sua quemque voluptas.* Sans chercher à grossir le nombre des grammairiens, je n'ai voulu que reproduire mes auteurs dans la forme la plus régulière et la plus exacte. L'effet n'a pas toujours répondu à l'intention, j'en conviens; mais j'aurais pu mieux faire, même avant d'avoir suivi les progrès obtenus récemment dans l'analyse philologique des langues romanes.

J'avais besoin, mon cher confrère, de vous dire tout cela, avant de passer en revue les reproches que vous m'avez adressés avec une sévérité qui m'a semblé particulière. Vous n'avez pas toujours eu raison dans vos redressements, au moins ai-je l'espoir de vous en faire convenir. Quoi qu'il en soit, j'entends me borner à présenter ma défense personnelle, laissant aux autres le soin de se dégager comme ils pourront « de vos serres cruelles ». Je commence. J'avais ainsi donné la première chanson de messire Quenes de Béthune :

Ahi, amors, com dure départie
Me convenra faire de la meillour
Qui onques fu amée ne servie!
Dieus me ramaine à li par sa douçour
Si voirement, que m'en pars à dolour.
Las! qu'ai-je dit? Jà ne m'en pars-je mie :
Se li cors va servir nostre Signour,
Li cuers remaint del tout en sa baillie.

Au lieu de mon second vers justifié par les cinq meilleurs manuscrits, vous avez préféré :

Com dure départie,
Me *covient* faire *à perdre* la millor....

C'est-à-dire : *Comme il me convient faire dure départie à perdre la meilleure.* Laissez-moi conjecturer que vous

auriez donné la préférence à la première leçon, si je n'avais pris les devants. — Au quatrième vers j'avais choisi : *Dieu me ramaine à li*, et j'avais naturellement entendu : Dieu me ramène (bien que j'eusse mieux fait de préférer *ramaint*, que donnait un manuscrit; *ramaint* étant la meilleure forme de la 3e personne indicative). Vous avez préféré la forme subjonctive *ramainst*, et vous avez en conséquence ainsi rendu ce vers et le suivant : « Que Dieu par sa bonté me ramène auprès d'elle aussi sûrement que je m'en sépare avec douleur ! » Je n'admets pas cette interprétation; mais en la préférant, vous deviez reconnaître qu'elle n'était pas possible avec mon présent *ramène* ou *ramaint*. Au lieu de cela, « M. P. P. (dites-vous) a mal saisi le sens de ce passage « en l'interprétant : *Dieu m'attire si bien à lui par sa bonté « que j'ai résolu de partir, tout en pleurant*. Il a méconnu « le subjonctif *ramainst* ou *ramaint*. » Qui peut vous avoir dit, Monsieur, que je l'avais méconnu, puisque j'avais choisi *ramène*? Et, comment vous, un des coryphées de la *science d'aujourd'hui*, avez-vous pu regarder *ramaint* et *ramainst* comme synonymes ? La méprise est ici d'autant plus singulière que vous retrouviez l'indicatif présent *remaint* dans le dernier vers du même couplet :

Tous li miens cuers *remaint* en sa baillie,

sans parler du mauvais choix de ce *Tous li miens cuers* que vous substituez à ma leçon, bien autrement élégante :

Se *li cors* va servir nostre Signour
Li cuers remâint del tout en sa baillie.

II. En revanche, vous avez bien fait de rendre à la prison *Ombrage* (dernier couplet de la même chanson) son acception exacte. *Ombrage* est ici adjectif et signifie *obscure*, *ombragée*, ténébreuse. Je l'avais *méconnu* et j'avais moins exactement serré le sens, en traduisant « la prison des ombres ».

III. Vous me retrouvez à la cinquième chanson du même

Quenes (que vous auriez dû placer, comme j'avais fait, à la suite de la première); et vous ne manquez pas de me le faire sentir, dès le premier couplet :

Bien me déusse targier
De chanson faire et de dis et de chans,
Quant il m'estuet alongier
De la millour de toutes les vaillans.
Et si puis bien faire voire ventance
Que je fais plus por Dieu que nus amans.
Si en sui moult, endroit l'ame, joians,
Mais el cors ai et pitiés et pesance.

« P. P. (dites-vous) remarque que ce début prouve que le « poëte composait seul les paroles et la musique. Cette « preuve ne me paraît pas péremptoire. *Chançon*, *mot*, « *chant* ne sont que synonymes. » Quoi ! Monsieur, ces trois mots auraient une égale valeur et devraient se dire l'un pour l'autre ? par conséquent, le poëte aurait entendu faire *chansons*, de *chansons* et de *chansons*. Voilà ce qui vraiment ne me semble pas *péremptoire*. Auriez-vous également pensé que *vers* et *note* étaient synonymes, dans ce début d'un lai de Marie de France :

Dous en sont li ver à oir,
Et les notes à retenir ?

Mais pourquoi insister ? La cause est entendue. — Je veux bien passer condamnation, au second couplet, sur le verbe *plagier*, auquel vous avez préféré *plaissier*, venant, dites-vous, de *plexare*, fréquentatif de *plectere*. Cependant *plagier*, qui répond à *plagiare* enregistré par Du Cange, est pour le moins aussi régulièrement formé que *plaissier* de votre *plexare*, qu'à mon tour je n'ai trouvé nulle part. Il est assurément commode de supposer gratuitement l'usage d'un mot latin qui répondrait exactement au mot roman ; mieux vaudrait cependant commencer par prouver la réalité de cet usage, et c'est là ce dont, à l'exemple de Ménage, les philo-

logues d'aujourd'hui ne se préoccupent pas assez. Voici les vers où se trouve le mot en litige :

Chascun se doit efforcier
De Dieu servir, jà n'i soit li talens,
Et la char vaincre et *plagier*....

IV. Puis vient le troisième couplet, où vous me faites une nouvelle querelle :

Vous qui *dismez* les croisiés,
Ne despendés mie l'avoir ainsi.
Anemis Dieu en seriés.
Et que porront faire si anemi,
Quant tout li saint trembleront de doutance
Devant celui qui onques ne menti ?

« Le poëte, dit ici M. Paris, apostrophe les gens d'armes « enrôlés par les chevaliers bannerets, parce qu'ils deman- « daient rigoureusement le prix de leur engagement, com- « me si la flotte eût mis à la voile, sans retard. Je doute « que cette manière de voir réponde à la pensée de l'auteur. « A la vérité, elle se fonde sur une autre leçon, son texte « portant *robez* au lieu de *dismez*, qui se trouve dans le nu- « méro 7222. Je suis porté à croire que ces vers ont plutôt « en vue des grands seigneurs qui continuaient à frapper « d'impôts même les croisés, en diminuant ainsi les ressour- « ces de ceux-ci au préjudice de leur sainte mission. »

Si vous m'en croyez, Monsieur, nous nous exécuterons volontairement tous deux ; mon explication et la vôtre se valent ou plutôt sont également mauvaises. Il doit s'agir ici, comme dans les couplets suivants, des hauts barons, à commencer par le roi, qui, aussitôt après avoir pris la croix, consacraient, disaient-ils, une partie du produit de la *dixme saladine* à soudoyer de nouveaux hommes d'armes et à faciliter leur voyage. On était à la fin de 1189, et cependant ils ne parlaient pas encore de partir. C'est pour stimuler leur indolence et accuser les motifs intéressés de leur prise de croix que notre Quenes faisait cette vigou-

reuse sortie. Suivant toutes les apparences, il voulait surtout gourmander Hue, le châtelain d'Oisy, peut-être l'un des derniers à partir, mais aussi l'un des derniers à revenir. Hue d'Oisy dut composer en Syrie la réplique qu'on peut lire dans le *Romancero*, au moment où Philippe-Auguste donnait le signal du retour et ramenait avec lui Quenes de Béthune.

V. Nous avions ainsi donné le sixième et dernier couplet :

Qui ces barons empiriés
Sert sans aeur, jà tant n'ara servi
Que leur en prenge pitiés.
Pour ce fait bien Dieu servir, je vos di ;
Qu'en lui servir n'a aeur ne caance :
Qui bien le sert et bien li est meri.
Pléust à Dieu qu'Amors féist ainsi
Envers tos ceaus qui en li ont fiance.

« L'auteur (dites-vous) veut dire qu'en servant de tels « mauvais barons sans *succès*, il ne faut pas s'attendre à la « moindre indulgence de leur part, tandis que Dieu ne fait « pas dépendre sa récompense de *la bonne ou mauvaise* « *chance*. Les manuscrits portent les uns *aeur*, les autres « *eur*. L'éditeur du *Romancero* s'est mépris en le traduisant « par *gage*, *arrhes*. »

J'y consens, je me suis mépris ; mais, de votre côté, reconnaissez que votre *succès* n'est pas moins éloigné de la vraisemblance. Je crois aujourd'hui que *aeur*, bien préférable à *eür*, répond exactement à *adjutor*, protecteur, et qu'il faudrait entendre ainsi le passage : « Qui sert « sans protecteur ces barons pervertis, n'aura jamais assez « bien servi pour attirer leur pitié. Vaut mieux donc servir « Dieu, car on n'a besoin auprès de lui ni de patrons ni « de chevance : qui bien le sert est sûr d'être bien récom- « pensé, etc. » Je voudrais bien, mon cher confrère, que cette dernière explication eût votre assentiment.

Dans la septième chanson de Quenes, *les dames* du vingt-deuxième vers peuvent être à l'accusatif, comme je l'ai

pensé, ou au nominatif, comme vous aimez mieux le croire; mais quand elles

Ont tot laissié por apenre à *borser*,

je pense qu'au lieu de ce dernier mot nous ne dirions pas aujourd'hui, même *populairement*, « boursicoter »; car cette vilaine locution répond à : former sou à sou un petit pécule; et ces dames avaient de plus hautes aspirations.

VI. Je vais citer le cinquième couplet de la huitième chanson, d'abord pour le plaisir de le reproduire, puis pour me défendre encore :

Par Dieu, vassal, mar vos vint en pensé,
Quant vos m'avés reprové mon éaige;
Se j'avoie mon jouvent tot usé,
Si sui-je riche et de mout haut parage
Qu'on m'ameroit à petit de biauté;
Certes encor n'a pas deux mois passé
Ke li Marchis m'envoia son message,
Et li Barrois a por m'amor josté.

» D'après Paris (dites-vous), le marquis serait le marquis « de Montferrat, et le Barrois Thibaut Ier, comte de Bar. Ces « interprétations sont faites dans l'hypothèse que notre « tançon s'applique à la comtesse de Champagne, ce qui « n'est nullement assuré. Je remarque toutefois que l'édi- « teur du *Romancero*, dans l'*Histoire littéraire de France*, « tome XXIII, p. 567, interprète le *Barrois* par Guil- « laume des Barres. »

Puisque vous vouliez me contredire, cher confrère, vous pouviez ne tenir compte que de ma dernière attribution, exprimée plus de dix ans après la première. En tout cas, la comtesse de Champagne n'avait rien à faire ici, je n'y avais pas pensé. Mais le marquis de Montferrat avait été du premier voyage d'outre-mer; il avait été également du second; son importance avait été constamment des plus grandes en Grèce et en Syrie, si bien qu'on avait même parlé de le marier à la reine Sibile, héritière du roi Amaury; enfin

c'était assez l'usage de le désigner par excellence sous le seul nom de Marquis ; je pensais donc être autorisé à *conjecturer* que c'est lui dont la grande dame voulait parler. Je persiste dans cette conjecture. Mieux encore, pour ce qui touche au *Barrois*. En effet, on désignait ainsi le preux chevalier Guillaume de Barres dont on célébrait tant les prouesses en Syrie, où, suivant toutes les apparences, cette chanson dut être composée. Vous avez lu dans la Chronique de Reims, publiée en 1837 par mon frère Louis Paris : « Si avint un « jour que messire Guillaume de Barres chevauçoit parmi « Acre, et li rois Ricars ausi, et s'entrerencontrèrent. Li « rois Ricars tenoit en sa main un tronchon d'une lance, « et meut au *Barrois*, et le cuida porter fors des arçons. « Li *Barrois* se tint bien, car il estoit chevaliers esmerés ; et « au passer que li rois engleis cuida faire, li *Barrois* le sai- « sit par le col et feri cheval des esperons et le traist, par « force de bras, des archons. Puis laska le bras et li rois chéi « sous le pavement si rudement que à poi li cuers ne li par- « tist, et jut ensi une grant pieche pasmés que on n'i senti « pous ne aleine. » L'historien anglais Jean Bromton a fait à peu près le même récit, tout en plaçant la rencontre à Messine. J'ai donc pu, quoi que vous en pensiez, Monsieur, conjecturer que le Barrois, qui avait jouté pour l'amour de cette grande dame, était le *strenuus miles* de Bromton, le chevalier esméré Guillaume de Barres.

VII. Je n'avais pas donné le quatrième couplet de la dixième chanson de Quenes, dans la conviction où je suis encore qu'il ne lui appartenait pas. J'avais pour penser ainsi plusieurs raisons : le couplet est mal versifié ; il contredit précisément ce qu'on venait de lire dans le précédent; enfin il n'est pas dans les mêmes rimes que les trois qui précèdent. L'usage de Quenes varie, il est vrai. Le plus souvent, ses chansons ont six couplets, et les rimes alternent de deux en deux couplets : 1, 3, 5. Ou bien les rimes changent à chaque couplet ; ou bien enfin les six couplets sont faits sur les deux mêmes rimes. Ici, nous avons les

trois premiers couplets rimés de même, puis le quatrième et dernier qui n'a pas de rimes correspondantes. C'est donc une octave ajoutée par un scribe négligent; elle manque dans plusieurs manuscrits. Cela posé, je suis en droit de soutenir, contre votre sentiment, Monsieur, que notre poëte a voulu déclarer, dans son troisième et dernier couplet, qu'il renonçait aux amours mondaines pour ne plus adresser ses vœux qu'à la reine du ciel.

Dame, lonc tens ai fait vostre servise;
La merci Dieu, or n'en ai mais talent.
Si m'est au cuer une autre amor emprise,
Ke tous li cors m'en alume et esprent;
Et me semont d'amer si hautement
K'en li ne truis ne orgueil ne faintise;
Et j'amerai, ne peut estre autrement,
Si me metrai del tout en sa franchise.

Voyez un peu comme le couplet suivant concorderait avec celui qu'on vient de lire :

Mais ce me fait sovent estre en doutance
Ke sa valor ne me tiegne en viuté,
Car tant redout l'*orgueillouse* biauté, etc.

VIII. La dixième chanson, qu'à mon exemple vous auriez dû placer en tête des œuvres de Quenes, puisqu'elle avait assurément été composée dans sa jeunesse, vous a suggéré d'autres critiques. En voici les deux premiers couplets, souvent cités depuis que je les ai publiés :

Mout me semont Amours que je m'envoise,
Quant je plus doi de chanter estre cois.
Mais j'ai plus grant talent que je me coise,
Por çou j'ai mis mon chanter en défois.
Que mon langaige ont blasmé li François,
Et mes chançons, oyant les Champenois,
Et la contesse encoir, dout plus me poise.

La roïne ne fit pas que courtoise
Qui m'en reprist, elle et ses fieus li rois ;
Encoir ne soit ma parole françoise,
Si la puet-on bien entendre en françois.
Ne cil ne sont bien apris ne cortois
Qui m'ont repris, se j'ai dit mot d'Artois ;
Car je ne fui pas norris à Pontoise.

D'abord, Monsieur, vous me reprochez d'avoir donné, en 1833, au mot *s'envoisier* un sens que je ne maintiendrais pas en 1876. Vous avez trop compté sur le progrès de mon instruction grammaticale. Je connaissais en 1833 aussi bien qu'aujourd'hui la signification la plus ordinaire du verbe réciproque *s'envoisier*, c'est-à-dire se mettre en joie ; mais le sens ici m'avait semblé plutôt réclamer l'acception primitive. Rien n'empêche, en effet, d'admettre que le verbe *s'envoisier* dérive de *vois*, se mettre en voix, rompre le silence. On aura plus tard un peu détourné la première acception, en supposant que se *mettre en voix* pouvait répondre à *se mettre en train, en bonne humeur*. J'espère d'autant mieux vous convertir à mon sentiment, que tout en renvoyant les philologues au dictionnaire de Diez pour l'étymologie de ce mot, vous avouez que cette étymologie est encore « un peu nuageuse ».

De plus ici, vous ne voulez pas que l'ancien proverbe *venir de Pontoise* ou les *ânes de Pontoise* ait le moindre lien avec le dernier vers de cette chanson. « Selon moi (dites-vous), « *Pontoise* ne doit sa mention qu'à la rime. » Selon moi, répondrai-je, Pontoise a d'autres titres au rapprochement que j'avais proposé.

IX. Enfin, mon cher confrère, votre sens critique vous a entraîné une dernière fois trop loin, dans une note de la chanson de Jean de la Fontaine de Tournai : « M. Paulin « Paris, dans l'article consacré à notre auteur dans l'*Histoire littéraire de France*, tome XXIII, p. 642, reproduit « le dernier couplet comme ayant été incorrectement publié par M. Keller. Cependant je n'ai pas remarqué qu'il

« ait redressé autre chose que les mauvaises divisions *sain* « *si*, *con viegne*, *en si* (pour *s'ainsi*, *conviegne*, *ensi*), à des- « sein imitées par le premier éditeur. *Par contre*, il y a « commis, de son côté, une erreur *étrangère au manuscrit* « et au texte de la Romvart, savoir au vers 37 : *doit* pour « *doi*. »

J'ai du moins remarqué, Monsieur, que cette chanson, vous l'aviez « trouvée dans la *Romvart* de Keller », et que dans votre Introduction, parlant du manuscrit du Vatican que Keller avait transcrit, « nous ne l'avons (dites-vous) utilisé « que *d'après les extraits donnés dans la Romvart*. » Ainsi, rien de mieux établi, vous n'avez pas vu le manuscrit du Vatican. Comment donc avez-vous pu dire que le mot *doit*, au lieu du *doi* de Keller, était *étranger au manuscrit* comme au texte de la *Romvart*? Je ne veux pas appuyer sur ce point; mais vous aussi, plus d'une fois, avez été forcé de corriger les copies de Keller : je devais donc être, à vos yeux, assez excusable en présumant avec justice qu'il fallait ajouter une lettre au mot *doi* de ce couplet maussade :

En merci voel souffrir et resgarder;
Del departir ne mi doinst Dieus loisir;
Car s'ainsi est que jusqu'au definer
Ne mi fait mius fors del douc souvenir
Que j'ai de li, si ne mi *doit* merir, etc.

Grâce à Dieu, je ne vous ai pas donné d'autres sujets de dissentiment. Mais si j'ai relevé scrupuleusement ceux que vous avez exprimés, croyez-le bien, cher confrère, c'est en considération de la haute estime que m'ont inspirée tous vos travaux de critique et de véritable érudition. Je n'ai pas oublié que la sévérité dont vous êtes armé dans vos *Trouvères belges* aurait eu pour le moins autant d'occasions de s'exercer, dans l'édition que vous avez donnée de la *Berte aus grans piés*, quarante ans après la première. C'est avec la *Berte* que j'avais inauguré la série des *Chansons de geste* dont on connaissait alors à peine le nom, et dont on

ignorait complétement le caractère. Depuis ce temps, la critique, appliquée aux œuvres du douzième siècle et du treizième, a fait de grands progrès; l'histoire littéraire a découvert de nouveaux horizons qu'on ne soupçonnait guère auparavant; et c'est à la génération à laquelle vous appartenez qu'il convient de suivre la même voie d'un pas mieux assuré, sans méconnaître pourtant ceux qui les premiers s'y sont aventurés, tels que le vieux Méon, le regrettable Arthur Dinaux, l'infatigable Francisque Michel. Ceux-ci n'avaient pas attendu plus que moi, pour faire de bonnes éditions de nos trouvères, l'avénement de la *science d'aujourd'hui*.

Mais au lieu d'appuyer sur ce point, permettez-moi, cher confrère, de prendre congé en vous soumettant, à vous dont j'aime à reconnaître l'autorité en matière de grammaire, une conjecture que je voudrais voir prendre désormais en considération. Dans les manuscrits du treizième siècle, il me semble que la lettre finale *x*, qui nous fait encore aujourd'hui prononcer en *ex* et en *ax* la syllabe qu'elle termine, était la forme abrégée des deux lettres *us*. J'ai lu peut-être autant d'anciens textes que personne, en raison des fonctions que j'ai remplies durant quarante ans dans le cabinet des manuscrits de notre Bibliothèque nationale, et j'ai constamment trouvé la justification de ma conjecture dans tous les mots où cet *x* final était employé. Il en résulterait qu'il faudrait lire *Dieus*, *travaus*, *biaus*, *maus*, *fieus*, *ieus*, *liqueus*, etc., partout où le scribe aura écrit *Diex*, *travax*, *biax*, *max*, *fiex*, *iex*, *liquex*, etc. Je soupçonne même que vous n'êtes pas fort éloigné de le penser, en retrouvant un très-petit nombre de ces *x* dans vos *Trouvères belges*. Au moins aurez-vous remarqué comme moi l'antipathie de notre ancienne langue pour l'*x* des Grecs et des Latins. D'*Alexandre*, d'*exemple*, d'*exitus*, *maxilla*, *nexus*, *rex*, etc., ils ont fait *Alessandre*, *essample*, *eissue*, *maisselle*, *neus*, *reis*, etc. Se peut-il qu'ils aient laissé à l'*x* le droit de prendre sa revanche à la fin des mots? Je ne le pense pas.

Mais dans quel gouffre me suis-je jeté ? Ou bien les récents philologues ont déjà fait cette observation, qui serait aujourd'hui surannée ; ou, si vous ne l'avez pas faite, tout doit me donner à craindre qu'elle ne repose sur un fondement chimérique. Lisez toutefois, jugez, et conservez-moi, cher confrère, quelque chose des sentiments de haute estime que je vous ai voués.

P. PARIS, *de l'Académie de Belgique.*

Avenay, 22 juin 1876.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR MATHURIN REGNIER

La biographie de Mathurin Regnier présente de grandes lacunes auxquelles les éditeurs du poëte se sont efforcés de suppléer par des hypothèses plus ou moins fondées. Nous n'entreprendrons point de faire ici la part des vérités et des conjectures récemment exposées; il nous paraît préférable de grossir le contingent des informations exactes qui devront quelque jour être consultées pour une histoire de la vie de Regnier. Les diverses indications qui vont être offertes aux lecteurs ont été tirées de documents d'une irrécusable authenticité. Elles sont dues, en outre, à l'obligeance de M. Ad. Lecocq, érudit chartrain, honorablement connu pour ses travaux archéologiques.

Ces communications jettent quelque lumière sur la jeunesse et sur les dernières années de Regnier. Elles révèlent d'abord en lui un ami, sinon un disciple de l'helléniste Jean Sursin. Plus tard, elles nous montrent le poëte malade chez

sa mère, qui se refuse à recevoir l'archidiacre de Poissy. Enfin, en précisant le moment de l'installation du chanoine, successeur de Regnier à Notre-Dame de Chartres, elles viennent confirmer une date que les archives de Rouen ne permettent pas d'établir, celle de la mort de notre premier satirique.

Jean Sursin, de Nogent-le-Rotrou, principal du collége de la Formagerie d'Angers, a publié en 1595 une grammaire grecque dont on trouve trois exemplaires à la Bibliothèque nationale (1). En tête de cet ouvrage figurent une trentaine de pièces de vers tant latines que grecques, à la louange du livre et de son auteur. Parmi les savants professeurs royaux et les simples amis des lettres qui ont ainsi donné la bienvenue à Jean Sursin, on remarque Mathurin Regnier, qui avait alors vingt-deux ans. Voici en quels termes est conçu le salut du jeune poëte :

Movanti lapides gaudent Amphione Thebæ :
Francia Sursino Græca trahente suo.
Amphion traxit Thebanus Carmine saxa :
Græcia Sursino mota canente venit.

M. Regnier Carnutis.

Ce minuscule poëme n'ajoutera rien à la gloire de Regnier; mais par les relations qu'il atteste entre son auteur et le principal du collége d'Angers, il fournit un indice extrêmement précieux, et il s'impose aux futurs biographes de Regnier, comme point de départ de leurs recherches sur les humanités du poëte.

(1) X, 317. In-4° de 8 ff. liminaires non chiffrées et de 338 pp., plus 44 pp. pour le lexique terminant le volume. Voici du reste le titre de cet ouvrage : « Joannis Sursini Carnutis nogentini grammaticæ græcæ libri sex, ad serenissimum principem Carolum Borbonium suenonum comitem, magnum Franciæ magistrum. Accessit breve lexicon primitivarum omnium totius græcæ Linguæ dictionum. Andegavi, apud Anthoninum Hernault typographum regium M.D.XCV. Cum gratia et privilegio regis. »

Le lexique est dédié à Henri d'Angenne.

Les informations qui vont suivre ont été recueillies sur les registres capitulaires de l'Église de Chartres, à la date des 25 et 27 juin 1612. Quatre ans auparavant, Regnier avait été reçu chanoine, et dans ce long espace de temps il n'avait pu trouver le loisir de faire le stage (1) auquel était astreint tout chanoine entrant en fonctions, pour être admis aux bénéfices de son nouveau titre. L'humeur vagabonde et la mauvaise santé de Regnier contribuèrent, selon toute probabilité, à l'inaccomplissement d'une règle profitable, puisqu'elle donnait un droit aux revenus capitulaires.

Quoi qu'il en soit, dans la matinée du 25 juin 1612, tout un petit drame se passa au chapitre général de Chartres, « M. l'archidiacre de Poissy vint faire rapport qu'il avait été pour visiter M. Renier malade, et que sa mère *en* a refusé de le permettre. »

La résistance de Simone Desportes, trop rigide gardienne du chevet de son fils, émut l'assemblée, qui résolut d'avoir immédiatement raison de l'impolitesse grave commise à l'égard de M. l'archidiacre. Séance tenante, le chevecier du chapitre (*dominus capiceratus*) et M. Robert furent commis pour visiter Regnier le jour même, et dans l'après-midi, à une nouvelle réunion, les deux délégués rendirent compte de leur mission. Ils avaient trouvé le poëte fort malade, et celui-ci les avait priés d'obtenir du chapitre qu'il lui fût promis « de rendre son stage par procuration, attendu ses infirmités. »

Le chapitre, adouci par le rapport de ses deux membres, prit immédiatement en considération la demande de Regnier, et sa décision, consignée sur les registres capitulaires, est ainsi brièvement libellée : « Permis de grâces et apporter attestation des médecins. »

Deux jours plus tard, le 27 juin 1612, « M. Tullone (2),

(1) Le stage consistait en six mois de résidence à Chartres. Il ne paraît pas que l'assiduité aux réunions du chapitre fût imposée.

(2) Jean Tullone, neveu de Desportes, était devenu chanoine de Chartres, sur résignation de son oncle, le 11 janvier 1595. V. Souchet,

comme fondé de procuration de M. Regnier, malade, déclara son stage estre faict et parfaict, et vu l'attestation des médecins accordée sans déroger par la coustume de l'Église. »

Après nous avoir appris comment Regnier accomplit son stage, les registres capitulaires vont nous faire connaître quels profits en nature assurait une prébende au cœur de la Beauce. Nos renseignements ne sont pas variés. Ils ne portent que sur une part de blé ; mais de ce cas particulier on peut préjuger l'ensemble des contributions.

Voici donc ce qu'on lit sur les registres du chapitre, à la date du 15 juin 1613 :

« M. Tullone soy faisant fort de M. Renier, chanoine, a accepté les trois muys (1) portés par les partaiges attendant colloction, attendu qu'il n'y en a à présent de vacquantes. »

Dans la même année, Regnier mourut à Rouen, le 16 octobre. Cette date ne peut être déterminée, comme celle de la naissance du poëte, à l'aide d'un acte authentique, puisque les archives de l'état civil conservées au greffe du tribunal de Rouen présentent une lacune de 1603 à 1619. Néanmoins, à défaut de documents certains, on a quelque raison de s'en déférer au registre de réception des chanoines de Chartres. En marge de l'acte relatif à Mathurin Regnier est écrite cette mention : *Obiit* 16 *octobre* 1613. Enfin, comme complément de preuves, il convient d'invoquer cette dernière déclaration : « 14 novembre 1613. Charles Bondot Lecen, chanoine, au lieu et par décès de Mathurin Renier, vacquant par mort. »

Tels sont les résultats des recherches nouvellement entreprises au sujet de notre premier satirique. Ils ne constituent assurément point de grandes conquêtes sur l'inconnu ; mais par leur indiscutable valeur, et par les éclaircissements

Histoire de Chartres, t. II, dans les Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

(1) Le muid de blé était de douze setiers, et dans chaque setier on comptait cent vingt-sept litres.

qu'ils apportent dans une existence obscure, ils méritent d'être communiqués aux bibliophiles.

Ernest Courbet.

INVENTAIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES NATIONALES.

Paris, 1863-1875, 13 vol. in-4°.

I. Inventaire sommaire. — M. le marquis de Laborde avait fait commencer, en 1867, un inventaire général des documents conservés aux Archives de l'Empire. Ce travail fournissait, suivant l'ordre des trente-neuf série sdont se composent les Archives, l'indication de chaque matière, en observant la succession des numéros et des cotes; il était donc d'une grande utilité pour les fonctionnaires attachés à l'établissement, mais ne pouvait guère rendre de services au public. M. Alfred Maury, successeur de M. le marquis de Laborde, entreprit de refaire cette œuvre, en adoptant non plus l'ordre des séries spéciales aux Archives, mais l'ordre logique des matières. C'est de cette pensée qu'est né l'*Inventaire sommaire* rédigé par MM. Edgar Boutaric et Jules Tardif.

M. H. Lot y a ajouté le catalogue de la riche collection d'imprimés conservée aux Archives, collection composée en majeure partie de pièces qui n'ont pas été mises dans le commerce.

Ce volume est la préface naturelle des publications faites par l'administration des Archives, mais elle n'est pas la première en date.

II. Layettes du trésor des chartes. — Pendant la période mérovingienne, les actes qu'il importait au souverain de conserver étaient déposés dans son trésor, parmi les objets les plus précieux. De nombreux capitulaires attestent les soins que les rois de la seconde race prenaient de leurs archives, dont la garde

était confiée aux chanceliers. Ces soins, que continuèrent sans doute les premiers rois capétiens, n'ont pu préserver de la destruction nos archives politiques antérieures au règne de Philippe-Auguste. Des témoignages contemporains permettent d'attribuer à ce prince la formation du trésor des chartes, qui, depuis la fin du douzième siècle, a constitué les archives de l'État. On y déposait non-seulement les actes qui intéressaient la personne du souverain, mais encore toutes les pièces qui constataient ses rapports avec les puissances étrangères, l'Église, les villes et les grands feudataires, ainsi que les archives des provinces successivement réunies à la couronne.

Dès le principe, les archives royales se composèrent de deux séries très-distinctes : 1° les *Registres*, dont M. Douët-d'Arcq prépare l'inventaire; 2° les pièces originales et autres, qui sont depuis longtemps désignées sous le nom de *Layettes du trésor*, parce qu'elles étaient conservées dans des coffres ou layettes; celles-ci renferment aujourd'hui dix-sept mille pièces, dont quatre mille six cent soixante-trois sont publiées ou analysées dans les trois volumes de MM. Alexandre Teulet et Joseph de Laborde.

III. Monuments historiques. Cartons des rois. — La seconde série de la section historique des Archives, appelée *Série des monuments historiques*, est un autre *Trésor des chartes* qu'on s'est abstenu de fondre dans le premier. Elle se compose de pièces enlevées aux archives de plusieurs établissements supprimés par la Révolution. Classées en 1796 par le *Bureau du triage des titres*, une division arbitraire les répartit en dix sections dont la première, qui comprend les actes émanés de l'autorité royale, fut désignée sous le nom de *Cartons des rois*. Le bénédictin dom Joubert fit l'analyse de toutes les pièces qu'elle renferme, et ce travail a servi de base à l'inventaire publié par M. Jules Tardif.

Ce volume embrasse toute la première section des *Monuments historiques*, et fait connaître environ quatre mille cinq cents pièces, dont la plus ancienne remonte à l'année 528, et dont la plus récente est datée du 27 novembre 1789. En tête de l'ouvrage on trouve une longue préface de M. de Laborde sur la situation des Archives pendant la Révolution, étude qui a été l'objet d'un tirage à part.

IV. Collection de sceaux. — Quelque considérable que paraisse cet inventaire, où l'on trouve décrits onze mille huit cent

quarante sceaux, il ne comprend encore qu'une faible partie de la riche collection rassemblée aux Archives nationales, où elle est depuis trente ans l'objet de soins spéciaux. Outre les sceaux extraits des pièces conservées dans l'établissement, elle doit réunir les empreintes de tous les spécimens possédés par les autres dépôts de Paris et de la province. Or les Archives nationales possèdent plus de cinquante mille sceaux de cire encore plaqués sur les actes ou appendus par des attaches, et M. le marquis de Laborde évaluait à quatre cent mille environ ceux qui existent en province. M. Demay a déjà exploré les archives de la Flandre et de la Picardie, et en a rapporté près de quinze mille empreintes, dont l'inventaire a été publié.

Dans celui de M. Douët-d'Arcq on trouve la description de chaque sceau, ses dimensions, la reproduction figurée de la légende, et la cote du document d'où il a été tiré. La préface est du marquis de Laborde, et contient une intéressante histoire du moulage des sceaux et un exposé des résultats obtenus aux Archives nationales. Elle est suivie d'un savant traité de sillographie rédigé par M. Douët-d'Arcq avec les éléments que lui a fournis la riche collection inventoriée par lui.

V. Actes du parlement de Paris. — L'histoire de notre droit national, de notre constitution politique, de nos mœurs et de nos usages, écrite jour par jour par les greffiers chargés d'enregistrer les actes du Parlement, se trouve enfouie dans la riche collection des décisions rendues depuis l'année 1254 jusqu'au 14 octobre 1790. Cette collection, déposée aux Archives en 1847, se compose de dix mille cent quatre-vingts registres, qui peuvent être portés au chiffre de dix mille cinq cents environ, si l'on y ajoute des liasses de minutes et plus de vingt-cinq mille rouleaux. Chaque volume renferme en moyenne cinq cents actes, ce qui donne un ensemble d'environ cinq millions deux cent cinquante mille actes à analyser. On comprend donc quel dut être l'embarras de M. Boutaric au moment de préparer une publication qui promettait d'exiger cinq cent vingt-cinq volumes in-quarto à deux colonnes et de durer plus de six cents ans.

Cependant, loin de la réduire, il a encore trouvé le moyen d'y ajouter. En effet, les *Olim*, les plus anciens registres du Parlement, ne commencent qu'à l'année 1254, et de patientes recherches ont permis à M. Boutaric de retrouver quarante actes anté-

rieurs à cette date. Enfin, M. Delisle a joint au premier volume neuf cent trente-cinq actes, essai de reconstitution d'une lacune depuis longtemps constatée dans les *Olim*.

Malgré tout, la préface insérée en tête de l'ouvrage nous promet la publication complète des registres du Parlement, au moins pour tout ce qui concerne la période du moyen âge.

VI. Titres de la maison de Bourbon. — C'est l'inventaire du trésor des chartes des ducs de Bourbon, provenant de la Chambre des comptes de Moulins, d'où les titres furent transférés à la Chambre des comptes de Paris après la célèbre trahison du connétable. Ces actes font aujourd'hui partie de la section administrative des Archives nationales.

Le premier volume renferme l'analyse détaillée de trois mille cinq cent huit actes, et, comme les autres inventaires, la copie intégrale d'un certain nombre de pièces importantes et inédites. Il s'arrête à la prise de possession du Forez par les ducs de Bourbon en 1382.

Le second volume, resté imparfait par suite de la mort de M. Huillard-Breholles, a été achevé par M. Lecoy de la Marche. Il comprend environ neuf mille pièces et finit quelques années après la confiscation des biens du connétable de Bourbon. Ce second volume devait être suivi d'une table générale alphabétique, qui n'a point encore paru.

VII. Musée des Archives. — On doit à M. le marquis de Laborde la création du Musée des Archives, qui a été ouvert le 19 juillet 1867. Le choix des pièces qu'on y a exposées fut arrêté par une commission d'archivistes, après un examen attentif des diverses catégories de pièces conservées à l'hôtel Soubise. Une double considération a dicté ce choix : faire connaître au public les documents historiques les plus intéressants, et mettre sous ses yeux un ensemble d'actes propres à indiquer les différentes phases de l'écriture. Ainsi, d'une part, une série de pièces curieuses à raison des grands événements qu'elles relatent, tels que fondations d'abbayes, traités de paix, contrats de mariage apportant à la couronne des provinces nouvelles, correspondances diplomatiques, édits célèbres, autographes des derniers siècles, etc.; de l'autre, diplômes, chartes, rôles, registres, parfois ornés de miniatures ou de dessins à la plume, lettres historiées, papyrus, tablettes de cire, papier de coton, etc., par conséquent une suite

de documents chirographiques indiquant les transformations successives qu'a subies l'écriture et les formes jadis imposées aux arts.

Pour que le public appréciât et comprît la valeur du Musée, un simple livret énonçant la nature de chaque pièce et renvoyant à son numéro d'ordre ne pouvait suffire; une description détaillée était indispensable. Il fallait analyser le contenu de chacun des actes placés dans les vitrines, en faire ressortir l'importance et le caractère, donner dès lors des renseignements sur les faits historiques auxquels ils se rattachent, sur les personnages dont ils émanent, et compléter par des indications sommaires les enseignements paléographiques qui ressortent des pièces mêmes.

C'est le plan qui a été adopté. Les mille quatre cent quarante-quatre documents exposés sont distribués en sept sections, correspondant aux sept grandes périodes de nos annales, et en tête de chacune on a placé une introduction qui résume le caractère de la paléographie durant l'époque qu'elle représente. De nombreux fac-simile mettent sous les yeux du lecteur des spécimens d'écritures et des passages curieux extraits des actes cités.

La rédaction de ces notices est l'œuvre des archivistes qui ont présidé à la constitution du Musée.

Alfred Franklin.

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

L'Empereur Claude, par Lucien Double. *Paris, Sandoz et Fischbacher*, 1876; in-12.

En s'efforçant de réhabiliter la mémoire de l'empereur Claude, le successeur de Caligula et le prédécesseur de Néron, je crain

que M. Double n'ait entrepris une tâche plus généreuse qu'opportune. Il se fera traiter d'esprit paradoxal par tous ceux qui, en fait d'histoire romaine, en sont restés aux études du collége, et qui préfèrent les opinions toutes faites aux jugements personnels. C'est l'immense majorité.

En vain l'auteur s'appuyant sur des textes précis et des documents irrécusables fait-il valoir en faveur de son client l'abandon et les douleurs de son enfance, en vain invoque-t-il la dureté de Tibère contre celui qu'Auguste appelait « le pauvre petit », ses efforts pour s'élever lui-même, et plus tard, quand il fut empereur, ses admirables édits contre l'esclavage qui semblent dictés par l'esprit du christianisme, ou sa générosité en faveur de Charactachus si étonnante chez un païen, « deux faits qui suffiraient à immortaliser un règne »; rien ne saurait prévaloir contre des traditions séculaires ou l'éloquence de Tacite.

Chose singulière et qui démontre la puissance et le danger du talent ! Voici un écrivain qui, aveuglé par l'esprit de parti poussé jusqu'à la haine, ramasse contre les institutions de son pays les assertions les plus hasardées, les contes les plus improbables, les cancans les plus absurdes, qui les couvre d'un style incomparable, et qui grâce à cet art donne depuis dix-huit cents ans à sa haine la postérité pour complice. Niez donc après cela la puissance du talent. Brid'oison a bien raison : la forme ! la forme ! ! !

Eh bien, malgré le talent de Tacite, malgré l'opinion de dix-huit siècles, il est un fait acquis et que je défie à qui que ce soit de contester : c'est que les Césars, je dis ceux dont la réputation est la plus mauvaise : Tibère, Claude, Néron, Caligula, jouissaient dans le monde romain d'une immense popularité. Donnera-t-on pour motif à cette popularité le *Panem et circences ?* Persuadera-t-on que l'on captive des générations pendant plusieurs siècles par de pareils moyens ? Allons donc ! Cette popularité avait des causes autrement profondes et bien plus sérieuses. Les Césars étaient les représentants légitimes de la démocratie latine ; ils personnifiaient son triomphe sur le patriciat sabin, contre lequel elle luttait depuis huit cents ans. Le cœur de la race romaine battait dans leur poitrine. Elle ne s'y trompa pas et se couronna elle-même en leur décernant la dignité impériale. Le génie de Romulus avait triomphé avec eux de celui de Numa Pompilius.

M. Ampère, qui n'était pas tendre pour les Césars, a écrit sur

Claude une phrase qui donne à rêver et que M. Double a eu raison de prendre pour épigraphe : « La tête de Claude est noble, intelligente et triste. » Je doute que le panégyrique de M. Double eût modifié son mauvais vouloir, mais je suis certain que tout en réservant ses antipathies politiques il eût applaudi à l'originale tentative de l'historien. Je ne puis mieux faire que de l'imiter.

C. R.

CHAMPFLEURY. — *Balzac propriéraire*, 1er fascicule, Paris, Baur, in-18 de 32 pages, pap. vergé, tiré à 150 exemplaires. — *Histoire de la caricature au moyen âge et sous la renaissance*, 2e édition augmentée. Paris, Dentu, in-12 de 351 pages.

Balzac propriétaire inaugure une série de notes et récits sur Balzac, tirés à petit nombre, avec vignettes, portraits et *facsimile* d'autographes, et qui paraîtront par intervalles irréguliers.

Ce premier fascicule contient des renseignements curieux et inédits sur l'acquisition faite en 1838, de ce terrain légendaire des Jardies, où allait s'élever ce que Champfleury nomme si justement la *Folie-Balzac*. Ces détails sont authentiques dans la plus stricte acception du mot, car ils viennent de l'officier ministériel qui rédigea l'acte de la vente faite par le sieur Varlet, tisserand, au sieur Honoré de Balzac. Il y eut, lors de la signature, une scène du plus haut comique. Au dernier moment, l'acquéreur déclara qu'il ne voulait plus acheter qu'une parcelle du terrain désigné dans l'acte, tout en payant intégralement le prix stipulé pour la totalité. Par cette restriction, Balzac s'imaginait économiser pour l'avenir, en s'abstenant de créer un jardin trop vaste et d'un entretien ruineux. De son côté, Varlet s'obstinait à vendre tout ou rien. Balzac lui-même prit la peine de lui démontrer que ce changement était tout à son avantage; *qu'il tenait* son acheteur, ayant la chance de lui revendre plus tard ce surplus du terrain. C'est ce qui arriva en effet moins d'un an après, ainsi que tout le monde, sauf Balzac, aurait pu le prévoir. Abjurant ses beaux projets d'économie, non-seulement il reprit, moyennant finance, l'excédant de terrain dont il avait fait cadeau à son

vendeur, mais il y joignit successivement cinq autres parcelles limitrophes, dont on lui fit payer la convenance.... d'une façon inconvenante.

Il y a des gens qu'on a interdits pour moins que cela, comme le remarque avec raison Champfleury. Il prétend, il est vrai, en disciple dévoué, que cette conduite de Balzac, absurde au point de vue pratique et bourgeois, était une rouerie d'artiste; que, loin d'être *tenu*, c'était lui qui *tenait* son vendeur, dont les finasseries pour arriver à la seconde vente devaient fournir un ample sujet d'études à celui qu'il croyait sa dupe. En d'autres termes, Balzac « se serait payé un modèle ». L'explication est ingénieuse, mais par trop subtile. Entraîné par son admiration pour Balzac, Champfleury s'éloigne de la réalité, qui lui est si chère. Nous admettons volontiers que Balzac aura trouvé dans l'étude de ce manége de paysan madré une distraction, une consolation de ses folies de propriétaire, mais non pas que le tout fût prémédité.

Il paraît que Balzac était rayonnant le jour de cette acquisition. Il passait propriétaire avec le même enthousiasme que son Mercadet passe créancier au dénoûment de la fameuse comédie. « Sa signature au bas de l'acte est une fanfare, dit Champfleury qui en parle *de visu*. Je lis *Hosannah* aussi bien que *H*. de Balzac dans ce paraphe triomphant. » Celles qui figurent au bas des autres actes d'acquisition de parcelles, et dont l'une est reproduite dans ce fascicule, sont tracées avec moins d'élan. On devine que Balzac est déjà blasé sur ses jouissances de propriétaire. Peut-être commençait-il à trouver que ses modèles de paysan lui revenaient un peu cher. Grâce à ce que son ingénieux biographe nomme sa *logique d'artiste*, Balzac avait payé vingt et un ares de terrain plus de huit mille francs!!

La nouvelle édition de l'*Histoire de la caricature au moyen âge et sous la renaissance*, du même et infatigable Champfleury, se recommande par plusieurs additions importantes. Dans le chapitre relatif aux célèbres *Thienbilder* de la cathédrale de Strasbourg, il a inséré les curieux détails que nous avions donnés dans notre étude sur Fischart, d'après les textes originaux, sur la dispute qui s'éleva au treizième siècle entre ce poëte satirique de la Réforme et le franciscain Nas, l'un de ses plus ardents adversaires. Dans ces bas-reliefs du treizième siècle, représentant des cérémonies religieuses célébrées par des animaux, l'un voyait une mo-

querie anticipée de la messe et des offices catholiques; l'autre, une parodie prophétique du prêche luthérien. En nous empruntant les principaux traits de cette controverse, Champfleury s'est empressé de nous citer. Nous connaissons plus d'un écrivain moins scrupuleux, et ce ne sont pas toujours les plus éminents qui donnent le meilleur exemple sous ce rapport. Ainsi M. Thiers, dans le dernier volume du *Consulat et de l'Empire*, nous a fait l'honneur de nous emprunter textuellement un long passage de notre *Histoire de la dernière capitulation de Paris*, sans dire où il l'avait pris. Règle générale : l'illustre historien ne nomme jamais ses contemporains quand il les copie, ce qui lui arrive encore assez souvent, mais seulement quand il les prend en faute.

Nous recommandons encore, dans cette nouvelle édition de l'ouvrage de Champfleury, un très-intéressant chapitre, tout à fait nouveau, sur *Rabelais caricaturiste*. On sait que, suivant des témoignages contemporains, Rabelais aurait été non-seulement écrivain, mais dessinateur et architecte. Cette opinion a été maintenue de nos jours par deux hommes éminents : par M. Ch. Lenormant, dans son curieux opuscule sur l'abbaye de Thélème; puis, par M. Paul Lacroix, dans sa notice bien connue sur Rabelais.

L'argument le plus fort en faveur de cette opinion c'est l'intitulé de l'édition originale des *Songes drôlatiques* : LES SONGES DRÔLATIQUES DE PANTAGRUEL, *où sont contenues plusieurs figures de l'invention de maistre François Rabelais; et dernière œuvre d'iceluy pour la récréation des bons esprits*. Paris, Richard Breton. M. D. LXV. Reimprimés d'abord en 1823 pour le Rabelais de Dalibon, où ils furent l'objet de commentaires des plus fantaisistes, les *Songes* ont eu tout récemment les honneurs de quatre nouvelles éditions, l'une à Genève et trois à Paris.

L'attribution de ces figures par l'éditeur de 1565 à Rabelais, mort depuis douze ans, n'est nullement équivoque; mais Champfleury en conteste la sincérité, et n'y voit qu'une spéculation de librairie. Il invoque, à l'appui de son système, la similitude singulière qu'il a constatée le premier entre plusieurs de ces figures et une série de compositions du célèbre artiste néerlandais Breughel *le Drôle*, parue cinq ans auparavant. Les figures des *Songes* ne sont pas des copies serviles, mais il est évident que le second artiste s'est inspiré du premier. C'est ce que Champfleury s'efforce

de démontrer, en plaçant en regard dans son livre plusieurs de ces figures entre lesquelles l'analogie est frappante. Ainsi on retrouve dans l'une de celles de 1565, en plus grand format, avec des variantes d'ajustement, l'un des grotesques de 1558, dont la tête est formée par un pot placé horizontalement et duquel sort un bâton servant de perchoir à des oiseaux. La ressemblance est encore plus frappante entre les deux figures reproduites pp. 330 et 331 du livre de Champfleury, fusion hybride d'alchimiste et de creuset, ayant l'une et l'autre le soufflet accolé à la panse, et ne différant que par des accessoires insignifiants. La dérivation est pleinement évidente, et il n'est pas moins évident que Rabelais, mort en 1553, n'a pu s'inspirer des figures de Breughel qui n'ont paru que cinq ans après.

C'est à Champfleury que revient l'initiative de ce rapprochement ingénieux entre les figures de Breughel et celles des *Songes drôlatiques*, et des inductions au moins très-vraisemblables qu'il autorise.

Baron E.

Les grandes nuits de Sceaux. — Le Théâtre de la duchesse du Maine, par M. Ad. Jullien. *Baur*; **br. in-8° de 75 p., tirée à 275 exemplaires, dont 25 sur papier vergé.**

L'auteur a puisé une partie de ses renseignements dans deux volumes fort rares de l'imprimerie établie à Trévoux par le duc du Maine. Le premier, les *Divertissements de Sceaux*, fut publié en 1712, par les soins de l'abbé Genest, l'un des familiers de la duchesse, qui lui donnait dans l'intimité le sobriquet d'abbé *Rhinocéros*, à cause de la dimension exceptionnelle de son nez. L'autre volume, encore plus rare, *Suite des Divertissements de Sceaux*, mis en ordre par la fidèle suivante et confidente de la duchesse, Mlle de Launay, parut en 1725. Avec ces deux volumes, complétés par d'autres documents contemporains en partie inédits, M. Jullien a pu recomposer l'historique complet des divertissements de Sceaux, ainsi que de ceux de Châtenay et de Clagny, qui en avaient été le prélude. « L'agréable manie des grandes nuits » dura depuis le printemps de 1714 jusqu'au mois de mai suivant

Pendant cette période, il y eut en tout seize de ces fameuses nuits. La maladie, la mort de Louis XIV et les incidents qui suivirent, incidents fort peu divertissants, comme on sait, pour le châtelain et la châtelaine de Sceaux, vinrent interrompre pendant bien des années cette longue carrière de plaisirs, cette vie mythologique que Sainte-Beuve appelle ingénieusement « une vie entre deux charmilles ». Mais, en dépit des déceptions les plus amères et d'un long exil, la duchesse ne fut pas plutôt réinstallée à Sceaux, que « cette incorrigible nature, comme dit M. Jullien, retrouva sans trop d'effort le même orgueil, le même enivrement, le même entêtement de soi, la même faculté d'illusion active et bruyante ». Les jeux dramatiques ne tardèrent pas à reprendre, et continuèrent, sauf de rares intermittences, jusqu'à la mort de la duchesse (1753). Voltaire fut un de ses principaux protégés pendant cette deuxième période, et le théâtre de Sceaux eut la primeur de plusieurs de ses pièces, notamment de la médiocre comédie du *Comte de Boursoufle*, dont il renia depuis la paternité avec emportement, comme il a renié celle de *la Pucelle* et de *Candide*.

Cette nouvelle publication, fruit de recherches intelligentes, met bien en relief la physionomie de la duchesse du Maine, l'une des plus originales, sinon des plus sympathiques du dix-huitième siècle.

B. E.

CATALOGUE DESCRIPTIF et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours, par M. Dorange, conservateur. *Tours, Jules Bouserez*, 1875.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un beau et bon livre. Celui-ci n'a pas attendu mon avis pour faire un assez joli chemin dans le monde des archéologues et des bibliophiles auquel il a été présenté par le grand maître en ces matières : M. Léopold Delisle. Dans un article inséré, je crois, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, M. Delisle, avec sa haute compétence, a rendu justice à la science, au zèle, aux efforts moraux et matériels qui ont permis à M. Dorange de conduire son entreprise à bonne fin. Le prédécesseur de M. Delisle à la Bibliothèque nationale, M. Tas-

chereau, qui savait mieux que personne les difficultés inhérentes à la rédaction d'un semblable livre, avait précédemment, dans une lettre rendue publique, encouragé M. Dorange dans son projet, et l'avait félicité de son exécution. Sous des auspices aussi sérieux et aussi compétents, un livre peut se passer de félicitations obscures. Si je lui adresse les miennes, c'est par acquit de conscience et pour régler mes comptes avec moi-même.

Des difficultés matérielles! Ce n'est pas un mot en l'air et je tiens à l'expliquer. Le travail de M. Dorange était en cours d'exécution quand éclata la guerre allemande. En prévision de malheurs que la réalité n'a que trop justifiés, le maire, M. Eugène Gouin, fit emballer les principales richesses de la Bibliothèque et les envoya à Bayonne, sous la garde du bibliothécaire, qui y passa l'hiver de 1870 à 1871. C'est loin de tout secours littéraire et scientifique, au milieu des privations d'une installation provisoire, que M. Dorange continua la rédaction de ses fiches. En juin 1871, quand les livres transportés à Bayonne eurent repris leur place sur les rayons de la bibliothèque, M. Dorange dut recommencer ce premier travail et jeter au feu les fiches écrites à Bayonne. Son livre y a certainement gagné; mais je laisse le fait à apprécier à quiconque a été forcé de recommencer un travail.

La bibliothèque de Tours est exceptionnellement riche en manuscrits. M. Dorange en a relevé quinze cents parmi lesquels cent au moins sont de premier ordre, soit au point de vue des miniatures, soit à celui de l'histoire de la Touraine. Cette richesse se comprend quand on songe aux puissantes et nombreuses abbayes qui s'élevaient sur le sol de la Touraine pendant le moyen âge. Il ne faut pas oublier non plus que les compositeurs de manuscrits par excellence, les bénédictins, avaient à Tours leur double métropole : Saint-Martin et Marmoutiers. Le contingent de ces deux grandes *librairies* se compose de quatre cents volumes. Le reste a été fourni par les couvents des Augustins, des Carmes, de l'Oratoire, par Saint-Julien, Cormery, le Liget, Plessis-lez-Tours. Des contemporains ont à leur tour augmenté ce dépôt. Il faut citer en première ligne trois savants collectionneurs dont le nom est bien connu des Tourangeaux : MM. André Salmon, Lambron de Lignim et cet excellent abbé Bourassé, qui a joué en Touraine le rôle de M. de Caumont en Normandie.

La description des manuscrits est précédée d'une notice racontant les diverses phases par lesquelles a passé la bibliothèque, de 1794 à nos jours. Cette notice est pénible à lire. C'est un véritable martyrologe des livres. On est confondu de l'incurie des divers administrateurs qui se sont succédé à Tours depuis cinquante ans, à l'égard de la bibliothèque, et du désordre dans lequel ils laissaient les inestimables documents confiés à leur garde. Hélas ! moi qui parle, j'ai vu pleurer de rage mon ancien maître de pension, M. Miton, devenu bibliothécaire sur ses vieux jours, en me conduisant dans les hangars délabrés ou moisissaient des antiphonaires du onzième siècle à côté des missels du quinzième. Je crois même que mes larmes se sont mêlées aux siennes. « Les livres, dit M. Dorange, les manuscrits même, se promenaient dans les divers bureaux de la préfecture. Deux de nos plus charmants manuscrits : les *Heures de Anne de Bretagne* et les *Heures de Charles V*, se trouvèrent, *par mégarde*, parmi les meubles de M. de Kergariou, préfet d'Indre-et-Loire en 1815. » Et cependant M. de Kergariou était un parfait honnête homme. Mais de son temps les notions sur la propriété de l'État étaient encore bien confuses. Je me hâte d'ajouter que grâce au zèle de M. Dorange, à la bonne volonté, à l'excellent esprit de maires comme MM. Mame et Gouin, à la libéralité des conseils municipaux qui n'ont jamais marchandé quand on leur a demandé des fonds pour la bibliothèque, le mal est réparé et la conservation des livres assurée. Désormais la bibliothèque de Tours est non-seulement à l'abri de la destruction, mais elle est installée dans des conditions exceptionnellement favorables à la sécurité et au travail. Elle n'aura pas perdu pour attendre.

Après les encouragements de MM. Taschereau et Léopold Delisle, l'ouvrage de M. Dorange peut donc se passer des miens. Si peu qu'ils vaillent, je les lui adresse cependant et de très-grand cœur. Ma tâche sera complète quand j'aurai dit que ce volume, parfaitement imprimé en caractères nets et très-lisibles, d'une justification commode et agréable à l'œil, fait le plus grand honneur aux presses de M. Bouserez.

Il me reste à exprimer un vœu : c'est que le modeste et savant bibliothécaire de Tours rencontre beaucoup d'imitateurs chez ses confrères des autres départements. Si son exemple devenait contagieux, le travail de la commission de l'*Inventaire des richesses*

d'art de la France serait singulièrement simplifié. On me dira que mes éloges sont intéressés. Hélas! on n'est pas parfait.

C. R.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES.

VENTE DE LIVRES ANCIENS ET MODERNES, RARES ET CURIEUX, PROVENANT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. F***; les 9 et 10 mai. — *Léon Techener, expert.*

Le catalogue comprenait 462 numéros. Cette collection de livres curieux et souvent très-rares aurait eu autrefois un grand succès d'attention; les amateurs de livres étaient plus instruits et s'attachaient beaucoup plus à la réunion de livres vraiment curieux par leurs textes, les figures sur bois et les particularités typographiques. Les reliures venaient ajouter au prix des exemplaires; mais les idées bibliophiliques étaient plus larges dans leurs conceptions et formaient des bibliothèques qui présentaient la plupart du temps un ensemble important. Les divisions bibliographiques des anciens catalogues bien classés sont très-nourries et parfois très-intéressantes. Déplorons enfin le délaissement lamentable des amateurs français pour les anciens manuscrits, les anciens textes, les véritables origines de la science des livres...! — Nous citerons seulement de cette vente les adjudications suivantes :

1. La Biblia que si Chiama il Vecchio Testamento nuovamente tradutto in lingua volgare seconda la veritta del testo hebreo. *Stampato appresso Francesco Durone*, 1562, in-4, v. f. comp. or et argent et mosaïques noires, semé de fleurs de lis. (*Belle reliure du seizième siècle.*) — 1200 fr.

4. Icones || Historia || Rum Veteris || Testamenti. *Lugduni*, 1547, petit in-4, vél. — 350 fr.

Exemplaire dans un parfait état de conservation.

15. Prières gothiques en français. Manuscrit pet. in-4, mar. br., fers à froid, tr. dor. (*Belz-Niédrée.*) — 320 fr.

Curieux manuscrit du quinzième siècle.

16. Livre d'heures du quinzième siècle. Manuscrit sur vélin, pet. in-4, vel. viol., ferm. en verm. ciselé, tr. dor. — 600 fr.

Manuscrit enrichi de 16 miniatures, composé de 155 feuillets de texte.

18. Preces Piæ. Manuscrit du quinzième siècle, sur vélin, vel. viol., ferm. en arg. ciselé, tr. dor. — 600 fr.

Charmant manuscrit composé de 224 feuillets de texte, de 31 miniatures et 15 pages avec ornements et lettres ornées.

97. Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle. *Paris*, 1688, in-12, mar. viol., tr. dor. (*Duru.*) — 126 fr.

Seconde édition originale, aussi rare que la première, publiée par la Bruyère, la même année, et qui contient quelques augmentations.

122. Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air, par Archange Tuccaro. *Paris*, 1599, in-4, fig. sur bois, cuir de Russie. (*Thouvenin.*) — 150 fr.

123. Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval, par Antoine de Pluvinel, enrichy de figures gravées par Crispian de Pas le jeune. *Paris*, 1627, in-fol., v. br. (*Aux armes.*) — 206 fr.

Édition rare qui renferme 4 portraits et 57 planches.

124. Il Ballarino di Fabritio Caroso da sermoneta. 1581, in-4, fig. et musique, vélin. — 110 fr.

Volume rare. Il renferme un grand nombre de gravures à l'eau-forte très-curieuses pour les costumes de l'époque.

136. Musée Filhol. Cours de peinture ou galerie du musée Napoléon, *Paris*, *Filhol*, 1804-15, 10 vol. gr. in-8, cart. non rog. — 336 fr.

Magnifique ouvrage composé de 720 belles gravures à l'eau-forte. Il manque à cet exemplaire la planche 260.

154. W. Dietterlin Architectura. *Norimbergæ*, 1598, in-folio, mar. noir, tr. dor. — 280 fr.

Ce recueil est très-curieux, en ce qu'il nous représente nombre de mo-

dèles surchargés d'ornements compliqués et bizarres, lesquels n'ont probablement eu d'autre exéoution que celle de la gravure. La planche 209 et dernière représente tous les emblèmes de la mort. L'exemplaire est médiocre.

158. Owen Jones. Grammar of ornament. *London*, 1856, grand in-fol., dos et coins de mar. br., tr. dor. — 220 fr.

160. Achillius Bocchius. Symbolicarum libri quinque, *Bononiae*, 1555, in-4, mar. br. fil. comp. de couleur, tr. dor. et ciselée. (*Anc. rel.*) — 151 fr.

Première édition d'un livre recherché à cause des 150 figures gravées sur cuivre dont il est orné. Le privilége accordé par Henri II à Achille Bocchii de Boulogne-la-Grasse est en français.

226. Collection des anciens poëtes françois, publiée par Coustelier. *Paris, Ant. Urb. Coustelier*, 1723-24, 10 vol. pet. in-8, mar. r. fil., tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 250 fr.

227. Le roman de Brut, par Wace, poëte du douzième siècle. *Rouen*, 1836-38, 2 vol. gr. in-8, maroq. r. compart., dos orn., dent. intér. tr. dor. (*Kœlher.*) — 200 fr.

Bel exemplaire en papier de Hollande, avec double fac-simile sur vélin en or et en couleurs.

231. Romant de la Rose. *Manuscrit* du treizième siècle, sur peau de vélin, pet. in-fol., v. m. — 1500 fr.

Très-précieux manuscrit du *Roman de la Rose*, sur peau de vélin, écrit au treizième siècle à deux colonnes. Il est enrichi de 34 miniatures à fonds d'or ou quadrillés.

236. Les OEuvres de Clément Marot de Cahors. *La Haye, Moetjens*, 1700; 2 vol. in-12, mar. r. tr. dor. (*Hardy-Mesnil.*) — 120 fr.

238. La parfaicte amie, poëme (par Antoine Heroët), pet. in-8, vel. rose dans un étui. — 150 fr.

Manuscrit de 58 feuillets sur vélin, dont la première page est ornée d'un encadrement en or et en couleurs, composé de fleurs. Ce manuscrit nous parait antérieur aux éditions imprimées de ce petit poëme. Antoine Heroët, dit La Maison Neufve, poëte français, évêque de Digne, parent du chancelier Olivier, composa le poëme de *la Parfaicte amie*, divisé en trois livres, en vers de dix syllabes, n'étant pas encore élevé à la dignité épiscopale.

264. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine, nouv. édit., gravée en taille-douce, les figures par le sieur Montulay. *Paris, chez l'auteur*, 1765-76, 6 vol. in-8, fig., mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome.*) — 410 fr.

Livre rare et recherché dans cette condition.

267. Description de la ville d'Amsterdam, en vers burlesques, par Pierre le Jolle. *Amsterdam*, 1666, in-12, tit. gr., br. non rogné. — 400 fr.

Joli volume imprimé par les Elzeviers. Rare et précieux dans cette condition.

313. La Paysane pervertie, ou les Dangers de la ville (par Rétif de la Bretonne). *Paris*, 1784, 4 vol. in-12, fig., d.-rel. — 141 fr.

317. Rétif de la Bretonne. L'Année des dames nationales. *Paris*, 1794, 12 vol., fig., dos et coins de mar. r., dor. en tête, non rog. — 200 fr.

327. Il Decameron di messer Giovani Boccacci. *Amsterdamo* (*Elzévir à la Sphère*), 1665, in-12, mar. cit., fil. comp. à petits fers, tr. dor. — 160 fr.

Belle reliure (haut. 146 mill.).

328. Les Mille et une Nuits, *Paris*, 1822-25, 6 vol. gr. in-8, d.-rel., dos et coins de mar. r., dor. en tête, non rog. (*Kœlher.*) — 260 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, avec les figures de Chasselat, sur chine avant la lettre.

353. OEuvres de J. L. Guez de Balzac. 6 vol. pet. in-12, mar. r., fil. tr. dor. (*Thibaron.*) — 300 fr.

402. Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, par la Mure. *Lyon, Marcelin Gauthier*, 1670, in-4, mar. r., fil. tr. dor. (*Belz-Niédrée.*) — 150 fr.

405. Histoire généalogique des Païs-Bas, ou Histoire de Cambray et du Cambresis, par Jean le Carpentier. *Leide*, 1664, 3 vol. in-4, v. br. — 112 fr.

Exemplaire complet, avec la grande planche des États. Cet excellent ouvrage, devenu rare, est enrichi des généalogies, éloges et armes des comtes, ducs, évêques et archevêques, et près de quatre mille familles nobles, tant des XVII provinces que de France, qui y ont possédé des terres, des bénéfices et des charges, y ont été alliées par mariages ou y ont laissé des marques de leur piété dans les églises ou hôpitaux.

411. Chronica regni aragonum. 200 pag. sur vélin, in-fol., rel. du temps à compart., ferm. (*Très-remarq. rel.*) — 300 fr.

Manuscrit sur peau de vélin, du quinzième siècle, avec la première page miniaturée et de nombreuses lettres capitales. Dans l'encadrement orné du premier feuillet de texte, on remarque les armes des ducs de Calabre, supportées par deux anges.

416. Las Obras de Bartholomeo de las Casas. *Sevilla en Casa de Seb. Trugilla*, 1552, in-4, goth., mouton vert, fil. tr. dor. — 300 fr.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

LE MONUMENT DE PAUL-LOUIS COURIER.

Le village de Veretz, en Touraine, a vu, dimanche 16 juillet, l'inauguration du monument-médaillon consacré à Paul-Louis Courier.

Étrange destinée que celle de ce coin de terre, qui apparaît, à trois reprises, dans notre histoire.

La première fois, c'est en plein dix-septième siècle, Rancé, rassasié du monde, y vient mûrir son projet de retraite à la Trappe. Il en fait une étape entre le cercueil de Mme de Montbazon et la couche de cendres où s'endormiront ses longs repentirs.

Un peu plus tard, et au déclin du siècle suivant, le duc d'Aiguillon installe dans le château de Rancé l'élégante corruption de la cour de Louis XV. Ce ne sera pas assez pour la société raffinée qui se presse autour de lui d'avoir épuisé tous les plaisirs. Il leur faudra démoraliser jusqu'à l'imprimerie, et des presses du château de Veretz sortira un livre, *le Cosmopolite*, qui étonnera le monde par l'audace de ses gravelures.

La Révolution passe sur cette orgie : l'épopée impériale clôt son dernier chant, et, la Restauration venue, Veretz reparaît une troisième fois. Il est devenu le quartier général d'un pamphlé-

taire qui a repris, sans le vouloir ou sans le savoir, la tradition du duc d'Aiguillon. Même absence de moralité, même enragement, conscient ou non, contre les principes constitutifs de tout ordre social. Seulement la question littéraire a fait un pas énorme; aux collaborateurs, hommes et femmes, du duc d'Aiguillon, assez à court de style et d'érudition, a succédé un écrivain de premier ordre, un lettré à outrance, familiarisé par de patients travaux avec toutes les ressources de la langue, et qui réalisera ce type insupportable de « l'accord d'un beau talent et d'un *odieux* caractère. »

Grand talent assurément, et qui s'impose à l'admiration par la plénitude de ses moyens et l'harmonieux emploi de ses forces; esprit amoureux de l'antiquité jusqu'à en renverser son encrier sur un manuscrit de Longus; érudition armée de toutes pièces, sachant sur le bout du doigt ou de la plume tout ce qu'on peut demander à la langue et en obtenir; écrivant par jeu le français d'Amyot, de manière à dérouter les juges les plus clairvoyants; mais grand surtout, au point de vue du style, pour avoir définitivement localisé son admiration et son étude dans la plus belle période de notre histoire littéraire, dans ce grand dix-septième siècle, dont il a dit qu'une *femmelette* était, comme écrivain, supérieure à tous les Voltaire et tous les Rousseau.

Voilà l'homme, en tant que faiseur de livres. On relira ses pamphlets et ses lettres, ses lettres surtout, toutes les fois qu'on voudra se procurer une exquise sensation littéraire. Nous ne nous donnerons pas le tort d'insister, après Sainte-Beuve, sur les qualités de ce rare esprit, dont on pourrait, en cherchant bien, retrouver plus près de nous la monnaie. Pour ne citer qu'un nom, nous prendrons Mérimée. Il a eu, comme lui, sinon de lui, surtout dans ses *Lettres à une inconnue*, le don de voir dans une scène passée sous ses yeux ce qui était à voir, et d'en fixer ce qui était à fixer. Ce n'est pas un petit talent que de faire aller son observation où elle doit aller et de faire prendre le même chemin à sa plume. Il y a, dans les lettres de P.-L. Courier, tel tableau de halte de soldats dans une ville forcée, qui est, dans ce genre, un modèle achevé. A beaucoup d'endroits de ces lettres, on sent ce frisson que donne la présence du génie. *Deus, ecce Deus!* « Un esprit, dit Job, a passé devant ma face, et le poil de ma chair s'est hérissé! »

Pourquoi faut-il que ces éminentes qualités aient reçu un si triste emploi ? Esprit absolument faux et affolé par un égoïsme à courte vue, P.-L. Courier appartient, par ses tendances, à la queue de l'école de Voltaire, et l'ordre de pensées dans lequel il se vautre est un pur bourbier. Hostile à l'Empire, dès que l'Empire a tendu à devenir, ne fût-ce que dans son propre intérêt, le symbole de la reconstitution sociale, il a fait contre la Restauration et les principes de salut qu'elle représentait le serment d'Annibal ; et ce serment, il l'a merveilleusement et désastreusement tenu. Où chercher le secret de cette *vendetta ?* Faut-il s'en prendre aux difficultés de sa carrière militaire, et ne serait-ce qu'une question d'*annuaire ?* Ou bien, issu d'une union troublée et destiné aux mêmes déceptions, lui a-t-il manqué les enseignements de la famille et l'apaisement qui ressort d'un milieu honnête ? Mystère que nous éviterons de sonder. De l'homme privé, nous dirons peu de chose. A propos de son monument et déjà bien avant, sa vie a été sévèrement étudiée et justement condamnée. Nous ne réagirons pas contre cette condamnation. Toutefois il est un point sur lequel nous nous séparerons de ses derniers biographes. On a été jusqu'à mettre en doute son courage militaire : en quoi il semble qu'on a dépassé le but. Qu'on se rappelle Courier s'oubliant, le jour de l'évacuation de Rome par les Français, à copier un texte à la bibliothèque du Vatican, et obligé de traverser seul la ville en uniforme, au milieu des cris de mort, même de quelques coups de fusil adressés au *giaccobino*. En tout cas, ce jour-là, le goût de l'érudition l'aurait largement emporté sur le sentiment de la conservation. C'est bien le même homme qui, au milieu des horreurs de la guerre, s'apitoie sur la statue antique dont le bras a été atteint par un biscaïen !

Ce qui est malheureusement plus à sa charge et échappe à toute justification, c'est que dans sa guerre à la Restauration, Courier ne peut se laver du reproche de mauvaise foi. Adversaire déclaré de l'Empire, il a été jusqu'à oublier qu'il en avait constamment fait litière, et à s'en servir comme d'un engin de guerre contre le gouvernement qui lui avait succédé. Ce sont de ces procédés *à la Béranger* pour lesquels on n'est pas assez sévère, et il était le dernier à pouvoir s'écrier, à propos de *villageois qu'on empêchait de danser :* « Qui l'eût dit à Austerlitz ? » lui qui s'était montré moins que médiocrement soucieux des gloires de l'époque

impériale ! Dans un ordre d'idées analogue, cette mauvaise foi éclate au sujet des souvenirs qu'il évoque de l'ancienne monarchie. Il n'a pas craint, dans son *Simple discours* contre la souscription de Chambord, en parlant de la plus brillante époque du grand siècle, de montrer « la porte par laquelle entrait, le soir, la maîtresse du roi, et le matin, son confesseur. » Ces ignorances sont jusqu'à un certain point pardonnables à un journaliste de plus de parti que de science ; mais de la part de Courier, il y a, pour appeler les choses par leur nom, calomnie préméditée. Il suffit d'avoir lu, même légèrement, Saint-Simon, pour savoir que Louis XIV s'abstint toujours de pratiques religieuses durant le cours de ses liaisons irrégulières, adultères si l'on veut. Pressé par ses ministres d'accomplir des actes publics de dévotion dans lesquels ils ne voyaient qu'un moyen de gouvernement, il recula constamment devant le sacrilége. Les *Souvenirs de Mme de Caylus* sont là, et bien d'autres mémoires du temps. Comment admettre que Courier ait ignoré ces choses élémentaires, et n'est-il pas plutôt supposable que, pour les besoins de sa thèse, il a créé un dix-septième siècle de fantaisie ? Délibérément il s'est dit : Calomnions ! et il en est resté quelque chose, à savoir : un certain nombre de pages exquises comme forme, et qui appelaient, en effet, une statue, mais une statue à élever, comme celle que Joseph de Maistre proposait pour Voltaire, par la main du bourreau.

Enfin, voilà Courier pourvu d'un médaillon, et de longtemps, sans doute, il ne sera plus parlé de Veretz. Dans le concert d'appréciations diverses qui s'est élevé à l'occasion de cette petite fête, nous avons voulu fixer une impression à la fois morale et littéraire, en restant, à ces deux points de vue, en dehors de la critique proprement dite. On remarquera, en effet, si l'on veut s'en donner la peine, que nous nous sommes tenu en deçà de la fonction du critique, en évitant de relever, ne fût-ce que pour les réfuter, les arguments qui pourraient être invoqués contre nos conclusions morales d'une part, et, d'autre part, les objections que pourrait soulever notre admiration littéraire. Ces objections se rencontrent d'ailleurs dans les *Causeries du lundi*, où Sainte-Beuve a signalé le plus grand grief que l'on puisse imputer à la prose de Courier, la tendance qu'ont les membres de sa phrase à prendre, principalement dans ses pamphlets, la forme d'un

alexandrin. Cette disposition poétique n'est rien quand elle aboutit au vers brisé, et la prose de Molière en fournirait de nombreux exemples; mais il n'en est pas de même quand il s'agit de l'alexandrin, et nous avertirons ceux de nos lecteurs qui voudraient relire Courier, d'éviter soigneusement de remettre sur ses pieds le premier vers qu'ils y rencontreront, à peine d'être obsédés par l'attente des autres et de voir disparaître sous cette préoccupation le charme purement littéraire qu'ils pourraient retirer à cette lecture.

W. O.

CHRONIQUE

Nécrologie. Mme George Sand est morte le 8 juin dernier. C'est affaire à la presse quotidienne et aux revues qui vivent intellectuellement au jour le jour d'exalter à l'infini l'artiste et l'œuvre. Le *Bulletin* sera plus réservé. Question de goût et d'habitudes littéraires. Nos lecteurs ont pu, à un moment donné, subir la fascination de cet incontestable talent, mais à coup sûr ils ne se sont jamais abusés sur sa valeur réelle, non plus que sur ses tendances. Nous espérons donc qu'ils nous sauront gré de n'avoir pas perdu la tête dans ce débordement d'éloges, et qu'ils retrouveront dans nos réserves une interprétation telle quelle de leur pensée.

Ces réserves ne vont point jusqu'à contester à l'écrivain tout droit au succès qui a accueilli l'ensemble de son œuvre. Pendant plus de quarante ans, d'*Indiana* (1833) à *Flamarande* (1875), G. Sand a tenu en haleine un public de lecteurs qui s'est plusieurs fois renouvelé. Jusqu'au dernier moment, et sauf quelques lacunes, elle a su attirer et retenir ce public; mais, il faut bien le dire, c'est moins par l'effort littéraire qu'elle l'avait conquis que par un attrait moins relevé qui relie entre elles toutes les classes de lecteurs à quelque catégorie intellectuelle qu'elles appartiennent. Elle a su *amuser*, et il faut d'autant plus y voir un don personnel que, maintes fois, elle a fait tout son possible pour

tuer en elle cette précieuse faculté, engagée qu'elle était à la poursuite d'une thèse sociale — ou antisociale.

On trouvera peut-être que nous faisons bon marché du talent de G. Sand, et l'on aurait raison si l'on se plaçait exclusivement au point de vue du roman moderne; mais pour peu que l'on consente à étendre son horizon et à se demander quelles sont les conditions du grand art, on reconnaîtra sans peine que G. Sand reste loin, bien loin des maîtres. De l'aveu de tous, elle procède littérairement de J. J. Rousseau : or, étant admis que l'art de Rousseau est déjà un art de décadence, il est facile de pressentir les résultats insuffisants de cette filiation. En vain y a-t-elle ajouté quelques éléments empruntés à Bernardin de Saint-Pierre et à Chateaubriand : tout cela n'arrive encore à constituer qu'un actif discutable. Pour laisser une trace dans les lettres, il faut, surtout au point de vue du style, avoir vécu dans la familiarité des maîtres, principalement dans celle des grands écrivains du dix-septième siècle, et rien dans l'œuvre de G. Sand n'en vient évoquer le souvenir. Elle a beau, dans l'histoire de sa vie, parler de ses lectures, rien ne semble exister pour elle avant Rousseau. Ce n'est qu'aux époques de pensées élevées et de noble langage qu'il est possible d'arriver au chef-d'œuvre en dehors d'un grand fonds de lumières acquises. On conçoit Mme de la Fayette écrivant *la Princesse de Clèves* avec les seules forces que donne la grande conversation et le bel usage poussé jusqu'à l'héroïsme (et encore se tromperait-on, car Mme de la Fayette était, comme Mme de Sévigné, armée de toute espèce d'études); mais dans une société aussi affaissée, littérairement parlant, que la nôtre, il faut, avant toutes choses, un certain fonds d'érudition correspondant à une main exercée, et c'est ce qui a souvent manqué à G. Sand, dont l'œuvre saisit plus par son abondance que par toute autre qualité. Elle a ignoré ce qui fait l'œuvre achevée dans le genre qu'elle cultivait, la concentration. On lira ses romans (jusqu'à quand ?) pour occuper les heures oisives, mais on n'y cherchera jamais cette jouissance élevée que donne la lecture d'un chef-d'œuvre. Aussi assistons-nous déjà à la désagrégation de l'édifice littéraire sorti de ses mains. *Indiana*, *Valentine*, *Jacques*, *Lélia* (*Lélia* surtout) commencent à tomber en poussière. Ainsi est-il arrivé des œuvres de Rousseau, et qui lit aujourd'hui la *Nouvelle Héloïse ?* Que dire après cela des romans-thèses qui ont rem-

pli la plus grande partie de l'existence laborieuse de G. Sand? L'ennui qui s'en dégage aura encore servi à hâter leur décomposition.

Il est impossible de parler de G. Sand sans dire un mot de ses tendances. Elle n'a pas écrit comme l'oiseau chante, ni pour faire face aux nécessités matérielles de la vie. On ne pourrait peut-être citer d'elle qu'un seul roman écrit absolument dans ces conditions : c'est son premier, *Rose et Blanche*, où elle a essayé, en collaboration avec M. J. Sandeau, de saisir le faire de Pigault-Lebrun, moins encore, celui de Raban (1). Tous le reste de son œuvre a été plus ou moins consacré à la poursuite d'un but philosophique. La donnée fondamentale, c'est la justification incessante de la femme émancipée, justification affectant le plus souvent le caractère d'une plaidoirie personnelle. Tel a été le thème constant de l'œuvre de G. Sand, depuis les romans dont nous avons cité les titres. Dans cet ordre d'idées, le plus excentrique aura été assurément *Lucrezia Floriani*, qui n'est autre chose que l'épopée d'une Samaritaine quatre fois mère dans des associations diverses, et dont on ne cesse de nous vanter la *chasteté*. Parallèlement à cette préoccupation, G. Sand a, sous l'influence de ses relations du moment, j'entends les plus intimes, abordé successivement l'apologie de divers systèmes philosophiques. Ici le roman-thèse se double du roman-reflet. Elle a, sous le passe-port de son talent, célébré les idées socialistes dont l'aventure de 1848 aurait dû suffire à démontrer l'impuissance pratique. C'est à cette époque également qu'il faut faire remonter les divagations politiques dont elle a consigné la quintessence naïve dans le fameux *Seizième bulletin de la République*. L'impression qui se dégage de cet ensemble, la résultante morale de ce constant effort a été résumée ainsi par Chateaubriand (2) : « L'insulte à la rectitude de la vie ne saurait aller plus loin, il est vrai, mais Mme Sand fait descendre sur l'abîme son talent, comme j'ai vu la rosée descendre sur la mer Morte. » Paroles sévères !

Nous n'entreprendrons pas de dénombrer tous les romans publiés par G. Sand. On aurait déjà assez à faire de catégoriser les préoccupations auxquelles ils correspondent. Roman religieux,

(1) On trouvera le début ultra-réaliste de ce roman dans le *Dictionnaire des pseudonymes* (2e édition), de M. d'Heylli.

(1) *Vie de Rancé.*

roman social, esthétique, musical, dramatique, entomologique, etc., etc. Sous chacune de ces formules, on pourrait réunir plusieurs titres. Nous citerons encore le roman autobiographique (*Elle et lui*), qui est une pire date dans la vie littéraire de G. Sand.

Et son théâtre! Plus volontiers nous nous y arrêterions, car, ainsi que l'a remarqué M. L. Veuillot (1), autant G. Sand s'est donné carrière dans ses romans pour prêcher les plus funestes doctrines, autant son théâtre présente de pensées honnêtes et de mœurs pures, « preuve d'un très-grand sens littéraire » (2); mais l'espace qui nous est concédé est déjà outre-passé, et il ne nous en reste que ce qu'il faut pour recommander à nos lecteurs l'*Histoire de ma vie*. C'est, au point de vue de l'histoire littéraire contemporaine, une mine précieuse où nous aurons plus d'une fois occasion de puiser.

SOCIÉTÉS SAVANTES. La *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* a publié le deuxième volume de ses *Mémoires*. Entre autres articles, nous signalerons une *Histoire de la seigneurie de Bures*. Dans ce résumé des vicissitudes d'un coin de terre, et en passant en revue les diverses familles qui en ont porté le nom, l'auteur a quelquefois trouvé une note émue. Bien que le « Il me reste d'avoir pleuré » d'Alfr. de Musset ne soit guère de mise en érudition, cela repose un peu des dissertations sur la *Monnaie Parisis*. Nous recommanderons encore des *Conjectures sur l'auteur du Journal Parisien, de* 1409 *à* 1449, plus connu sous le titre de « Journal d'un Bourgeois de Paris. » Grâce à M. A. Longnon, c'est maintenant chose acquise pour la science historique que l'auteur de ce journal est Jean Beaurigout, curé de Saint-Nicolas des Champs.

La dernière livraison du *Bulletin* de cette Société (mars-avril 1876) revient sur l'interminable question du genre de mort de J. J. Rousseau, que nous avons effleurée dans une de nos dernières chroniques, en parlant de la *Revue de France*. On produit des procès-verbaux de chirurgiens de village qui tendraient à faire accepter pour authentique la version qui attribue à une apoplexie *céreuse* (comme ils écrivent) la mort de Rous-

(1) *Çà et là*, t. II.
(2) *Ibid.*

seau. Nous ne rentrerons pas dans l'énumération des motifs que nous avons déjà donnés en faveur de l'opinion contraire, celle du suicide. Tant que n'aura pas été établie l'inexactitude des récits qui s'accordent à nous montrer Rousseau faisant, dès le matin du jour fatal, pressentir la catastrophe qui approchait, nous persisterons à l'en croire complice. Ce dénoûment est d'ailleurs tellement en harmonie avec son dérangement d'esprit toujours croissant, qu'il saisit par sa vraisemblance. Sur la question du suicide, Corancez se résumait ainsi, en dernière analyse : « Je n'en sais rien, mais je le crois. » Pour un peu, nous serions disposé à dire : « Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr. » Nous avouons, du reste, nous être inutilement creusé la tête pour saisir le sens de cette croisade respectable en faveur de la mort naturelle de Rousseau. A-t-on voulu simplement, et par pure admiration littéraire, éviter à sa mémoire une contradiction entre ses écrits et ses actes? Ce serait un bien maigre but, et sa tirade prétentieuse contre le suicide ne comportait pas tant de soins. Rousseau n'est pas tellement parmi les bienfaiteurs de l'humanité qu'il faille, dès à présent, nettoyer sa légende d'une conclusion si bien d'accord, en résumé, avec l'incertitude de ses principes. Et ici nous ne parlons qu'à un point de vue général, et sans faire entrer en compte les autres actes de sa vie, qui ne prêtent pas davantage à un panégyrique absolu. En un certain sens, on lui fait tort de vouloir le rejeter rétrospectivement dans la règle morale commune, et nous offrons à parier que les encomiastes qui se préparent pour le futur centenaire repousseront, comme elle le mérite, cette ingérence des esprits arriérés qui voudraient assujettir à la règle morale commune un des pionniers du chaos moderne. On toastera à Rousseau suicidé et l'on sera conséquent. Il serait temps de l'être dans tous les camps : *Iliacos intra muros.... et extra.*

Varia. Voici les ventes finies pour cette année. Nous avons tenu nos lecteurs au courant des plus importantes, et le *Bulletin* a cru devoir, en donnant les principaux prix de la collection Lebœuf, émettre sur le goût moderne quelques considérations dont nous n'avons rien à retrancher. Il ne faut pas se dissimuler que les points de vue se sont tant soit peu déplacés depuis quelques années et que la vogue est actuellement acquise à des curiosités d'un ordre secondaire qui eussent été médiocrement prisées par les grands amateurs qui ont tenu, pour ainsi parler, sur les fonts,

le *Bulletin du Bibliophile*. N'essayez pas de parler d'incunables, de gothiques, d'Aldes à une génération de bibliophiles intellectuellement nés d'hier et dont la vocation est le plus souvent venue par la grâce d'un coup de Bourse. Encore leur faut-il savoir gré du goût qu'ils témoignent pour les éditions originales de nos grands et petits classiques. Sous ce rapport, ils sont dans une excellente voie. En revanche, nous n'en saurions dire autant de l'importance attribuée aux publications à estampes *galantes*, du dix-huitième siècle. On ne peut faire avec cela un fonds de bibliothèque. Mais, quel mot venons-nous de prononcer? Il n'y a plus de bibliothèques. Ce qui passe maintenant en vente, ce sont des *cabinets* d'amateurs : des collections sans ordre ni méthode, qui attestent par les lacunes de leurs cadres la frivolité (nous n'osons dire l'ignorance) de leurs heureux possesseurs. Dans un ordre d'idées plus relevées, et en nous mettant au point de vue du moraliste, ce goût excessif pour le dix-huitième siècle « ne nous dit rien qui vaille. » Il revient à la pensée que de la société des fermiers généraux qui ont fait les frais de l'édition célèbre des *Contes de la Fontaine*, quarante membres ont, en un même jour de l'an II, porté leur tête sur l'échafaud. Il nous fâcherait d'assister à une pareille fin d'orgie.

Nous aurions bien aussi un mot à dire des prix exorbitants donnés en vente publique pour tels ou tels livres, mais nous avons présente à la mémoire la réponse faite par un amateur des ventes au directeur même du *Bulletin*, lequel lui faisait observer, avec bienveillance, qu'il trouverait en librairie les mêmes livres à un prix inférieur, de moitié au moins, à celui des enchères. « Je le sais, a répondu cet amateur. Mais en achetant ainsi, *je n'aurais pas le plaisir de pousser*. » Et notez que cet amateur s'appelle légion. Puisqu'il en est ainsi, « Messieurs, faites votre jeu ; » et puissiez-vous ne pas éprouver trop de déceptions, car dans l'organisation des ventes publiques, tout n'est pas parfait. Comme exemple, voici un petit fait qui nous a été rapporté. Vous êtes bibliophile, et vous savez qu'il doit être vendu tel jour un livre, objet de vos désirs. Vous allez le voir à l'*exposition* et vous assurer qu'il est d'une conservation parfaite. Là-dessus commission de l'acheter *à tout prix*, et le soir même vous tenez entre vos mains cette précieuse conquête, mais en constatant au titre une déchirure qui n'existait pas quelques heures auparavant. Que faire? Rendre le

livre et rentrer dans son argent? Mais il s'agit d'un exemplaire unique, ardemment désiré depuis nombre d'années. On voit d'ici la situation qui se résume en un peu de bonheur largement mélangé d'amertume. Nous avons vu la victime d'un incident de ce genre ; nous avons tenté de la réconforter ; mais, comme Rachel, elle ne voulait pas être consolée. Vous en souvenez-vous, cher monsieur Techener ?

Pour quitter ce sujet pénible et pour ramener la sérénité dans l'âme de nos lecteurs, nous terminerons cette chronique par quelques mots sur une très-riche collection dont tout Paris (j'entends le Paris artiste et bibliophile) a entendu parler. Au risque d'être indiscret, nous essayerons, sans trop espérer réussir, de traduire les impressions d'un amateur fervent qui a été admis à franchir le seuil de ce cabinet. Notre plume a laissé, tout à l'heure, échapper le nom de cet amateur : un peu plus loin nous dirons celui du curieux, que dis-je, de l'érudit, bien plus, de l'écrivain qui a consacré un demi-siècle à former cette merveilleuse collection. La première chose qui a frappé l'heureux visiteur, lorsque a été dissipé l'éblouissement du début, c'est un inappréciable recueil d'autographes en plusieurs volumes superbement reliés et enrichis de tables écrites par le collectionneur (ou collecteur). Il y a là, paraît-il, des lettres de toutes les illustrations anciennes et modernes parmi lesquelles l'élément féminin est largement représenté. Des portraits choisis avec un grand goût accompagnent ces lettres dont plusieurs ont un intérêt historique que le public des lecteurs a déjà été, ou sera bientôt, espérons-le, à même d'apprécier.

Après s'être arrachée à cette contemplation, l'attention admirative de notre informateur s'est portée sur un volume des *Saisons* de Thompson, édition anglaise, ornée à chaque page d'illustration d'un goût exquis. C'est, nous assure-t-il (et il s'y connaît), mieux réussi qu'aucun de nos livres modernes français. L'exemplaire est sur papier de Chine, mais ce qui en fait un volume unique, c'est que l'on y a réuni une grande quantité de figures (près de 200), dues à des artistes de tout pays, entre autres des eaux-fortes de Ch. Jacques, qui s'adaptent merveilleusement à la pensée du poëte. Le tout a été relié en un volume, maroquin vert dentelles, par les successeurs de Capé, Masson et Debonnelle, qui ont parfaitement triomphé des difficultés que présentait le réenmargement des diverses estampes.

Un autre volume précieux est celui des *Poésies* de Mme Tastu, édition encadrée, publiée sous la Restauration par Mme Tastu elle-même. Notre époque ne tient peut-être pas assez compte du talent de Mme Tastu, dont d'excellents esprits comme Ch. Nodier et Aimé-Martin étaient grands admirateurs; mais, quelque opinion littéraire que l'on professe, il faut, pour peu que l'on soit bibliophile, s'incliner, que dis-je, s'extasier devant l'exemplaire qui nous a été décrit, car il contient, outre une dédicace en vers écrite par Mme Tastu elle-même, sur deux feuillets de vélin, plus d'une centaine de figures dues à des artistes anglais et français, et tirées (bien entendu) sur papier de Chine et avant la lettre. Ce n'est rien encore; mais on a collé sur les blancs du volume laissés par l'impression une grande quantité de vignettes et de fleurons, et pour éviter une épaisseur anormale, on a pris soin de dédoubler préalablement le papier en ces endroits. Travail prodigieux et d'un surprenant résultat auquel ne nuit pas une reliure en maroquin Lavallière à larges dentelles à petits fers, reliure signée d'un excellent ouvrier, Hardy, tout seul!...

La dernière merveille dont il nous ait été parlé est de deux volumes in-4° sur papier de Hollande, qui sont la transformation d'un in-12, publiée en 1862 sur Léopold Robert. A cause de l'épaisseur du papier, on en a fait deux volumes pour lesquels ont été tirés des titres. Cet exemplaire unique contient sur les marges des notes manuscrites de l'auteur en quantité suffisante pour augmenter du double le texte primitif, Outre cela, on y trouve une belle lettre autographe de L. Robert (deux feuillets), et, à chaque page, des estampes, des portraits et des eaux-fortes, parmi lesquelles la superbe gravure de Mercuri, *les Moissonneurs*, épreuve sur papier de Chine, avant la lettre. C'est un musée où tout a été choisi avec le plus grand soin et qui se recommande encore par une excellente reliure que Capé aurait signée et qui est de MM. Masson et Debonnelle.

Ici s'arrêtent les intéressantes révélations dont nous avons été le confident. Quant au nom de l'intelligent possesseur de tant de merveilles, nos lecteurs auront sans doute été mis sur la voie par l'indication de l'ouvrage sur Léopold Robert, et nous ne leur apprendrons plus rien en leur disant que ce curieux, cet érudit, cet écrivain est M. le baron Feuillet de Conches.

CHOIX DE LETTRES INÉDITES

AVEC DES

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

CHABOT DE BRION. — CHARLES IX. — BIRON. — GUISE LE BALAFRÉ. — BUSSY. — Mme MANCINI. — PRINCESSE DE CONDÉ. — ANNE D'AUTRICHE. — MONTAUSIER. — HUET. — Mme DE LA FAYETTE. — LE PÈRE DE JOYEUSE. — COMTESSE DE GRAMONT. — SAINT-AIGNAN. — DUC D'ORLÉANS. — DUCHESSE DE BERRI. — MADAME LOUISE DE FRANCE. — FLORIAN. — Mme GEOFFRIN. — Mlle DUTHÉ. — BOUFFLERS (1).

Nous avons publié dans le dernier numéro de la *Revue des questions historiques*, une étude sur l'amiral Chabot de Brion, d'après ses lettres inédites, conservées à la Bibliothèque nationale. Nous donnerons ici quelques courts et curieux passages qui n'ont pu trouver place dans ce travail : Chabot avait malheureusement la regrettable habitude de ne jamais dater ses lettres.

Dijon, 24 juin. — Il a appris la chute du roi et sa prompte guérison : il prie Montmorency de presser la mise sur pied de la gendarmerie et la réparation des fortifications des villes, notamment de Châlon, « car je crains et fais grand doubte qu'il en adviendra du mal difficile à rhabiller. Et en advisant au demourant que M. le prince d'Orange est toujours à Noserey prenant le passe-temps de la chasse, et à ce qui m'a esté rapporté il a dit ces jours-ci que j'avois entreprins sur luy pour le prendre. A quoy j'ay fait rep-

(1) Nous continuons notre série d'autographes inédits recueillis deci delà, et dont l'intérêt nous semble réel en montrant comment grandes dames, grands seigneurs et hommes de lettres tournaient autrefois leurs billets.

E. DE B.

ponse que je n'y ay pensé oncques et qu'il ne falloit qu'il fust en doubte, estant le roy et l'empereur en la bonne amytié qu'il sait l'ung avec l'aultre. Toutes fois il ne laisse pas pour cela d'avoir une bonne garde de hacquebusiers qu'il mène partout où il va. »

La Fère, 2 août. — « Je bien connu que ce porteur (le s^r de la Mothe envoyé vers le roi) s'est.... à Cambrai, car à son retour ne lui souvenoit point qui lui avoit baillé des fromages, de sorte qu'il na mangé dans ce souper, disant qui ne servira jamais de vivandier le roi et vela que ce fust de cette ambassade que lon appelle l'ambassade de fromages. » (Autographe.)

De Paigny, 16 novembre. — Il va se rendre à Fontainebleau d'après l'ordre du roi. « J'espère à ce tournoy estre en eschafaulz si à propos que je pourray juger des coups et tenir si bon compte que rien de vostre honneur ne souffrira. »

Sa correspondance renferme rarement des demandes de faveurs. Une fois, il prie Montmorency de lui procurer l'abbaye de Tournon, qui était à son oncle, l'évêque de Mâcon, qui voulait la faire donner à Robert de Lénoncourt, neveu de l'archevêque de Reims; « c'est un bien que je désire sur tous autres », elle fut cependant accordée à Lénoncourt (1598). Une autre fois, il avait prié la reine de donner l'évêché d'Auxerre à l'évêque de Mâcon, et celui de Mâcon à son cousin, M. de Saint-Jean-d'Angely (18 août 1538, de Dijon) : « Vous y aurez un très-bon et loyal serviteur au lieu d'un mauvais garçon.... » Le même jour il écrivait également au connétable : « Je ne saurois vous trop mercyer ny tant que je désire de ce qu'il vous a pleu faire pour M. de Mascon et pour moy, car s'est mieux et très plus avant que sy je y eusse esté présent »; il le presse d'achever : « et pour le moing vous et moy pourront dire hardiment que auront poyres et poyriers de bon chrétien à nostre commandement. » Chabot ne réussit pas cependant : Charles Hemard de Neuville quitta en 1538 Mâcon pour

Amiens, et le siége demeura vacant jusqu'en 1541, qu'il fut donné à Guérin de Narbonne.

Nous donnerons ce post-scriptum autographe d'une lettre de Charles IX à M. de Matignon, datée de Vincennes le 15 mai 1754 :

« Matignon, si vous me fetes se servisse de prendre Mon Gommery et Gitry en vie et me les amenes je lestimere au plus grand servisse que l'on me scauroit fere se que je vous mande de M. de Sansac nest que pour l'amour de sa vieillesse et ne pensez pas que je ne désire fere davantage pour vous estre bon mestre (1). »

Le même dossier nous a fourni deux lettres du second maréchal de Biron ; elles sont adressées à Villeroy, et particulièrement intéressantes, parce qu'elles sont peu antérieures à sa condamnation ; deux autres plus anciennes ont été copiées par nous parmi les pièces de la vente Gauthier :

« De Dygeon, ce 29 may (1595).

« Monsieur, nous sommes à Dygeon avec le contantement du peuple et je croy le grand déplaisir de M. du Mayne, voyla où l'un perd l'autre gaingne : je vous suplie que je scache des nouvelles du roy bien tost et vous diray que ça preçance est très requise icy : le plus que j'aurois besoin cera de poudre; il est très à propos que le roy envoye à Langres pour en avoir afin que diligemmant on prenne le chasteau ; je ne vous écrys pas les détails de ce qui c'est passé, car j'ay mille et mille affaires sur les bras et suys vostre très humble et affectionné à vous faire cervice. »

« Auxerre, 15 mai 1602 (1).

« Je vous suplye parler au Roy afin qu'il m'acorde la suplycatyon que je luy ay faite par ma lettre du s^r de Mongres touchant le chateau de Dygeon : j'espère ce bon effect là de

(1) Fonds. fr., 9199.

vous : S. M. doit croyre que nul ne la peut plus fidèlement servir que moy.

« Je suis en ce lieu d'Ausère où je courre les chevreuyls au plus beau lieu du monde et demain je vais à la court trouver le roy suyvant son comandement.... Il se bruit qu'on me veut envoyer en Suysse, ce que je ne desire guères. »

« Mons. Lorsque j'arryvis ici le matin, le roy estoit parti pour aler au laisse-court qui feust occasion que je ne vous despeschys vostre laquay et aryvismes à neuf heures au soir. Les petits chiens prindrent bien leur cerf. Je feis entendre au roy tout ce qui s'est passé pour l'acort quo aves faict qui a trouvé fort bon que ne vous soyez laissé aler à ce qu'ils veulent. Le roy me dist hyer qu'il désyroit fort vous voyr avant qu'il vist ces messieurs, et que je vous mandasse vous randre demain vendredy à Vylaconble où est l'assemblée et pouries dyre que M. Dumayne et prince Genvyle s'en vont senmedy à Saint Germain. S'il survient quelque chose je vous en donneray advis tout soubdain, vous suplyant me conserver, etc. (2). »

Lettre du duc de Guise le Balafré à M. d'Entraigues :

« La perenyté de vostre mal ma tant donné de facherie, d'ennuy et de crainte que je ne puis moins, monsieur le gouverneur, que de me réjouir aveq vous de vostre bon portement. Je n'ay que faire de sermens, vous en croirez une simple parcelle où je ne seroys le gros levrier et vous tontaigue, et mon amy; j'en loue Dieu de bon cœur et le supplie te le donner aussi longue qu'à moy et plus si tu veux. Je suis venu vysiter ses messieurs qui voulant troubler mon repos et de cette province sont réduits en tel terme qu'avez la permission du maître, je veus perdre la vie et l'honeur si je ne les luy amène la corde au cou pour recevoir punition ou grace de leur meschanceté, perfidie, exemple certes très utile pour le bien et repos des catho-

(1) F. français, 9053.
(2) *Ibid.*, 9053

liques. Enfin je puis dire que M. de Bouillon m'a pris comme M. de Montpensier fit la bonne ville d'Orléans. Ier jay pris le chateau de Rocdur à une lieue et demie de sa place et je suis logé entre deux. Vous ririez de ma troupe, car je n'ay que mille hommes de pied et trois cents lances; ils en ont quinze cents et quatre cents chevaux, mais le respect du service du roy, la crainte de faire mal aux catholiques et l'amour qu'ils me portent m'empêchent d'estre batu. Voila les termes où nous en sommes; toute la province et moi demandons justice au roi de leur meschanceté. Il n'y a ville sur quoy ces meschants n'aient eu entreprinse. Je me recommande, manquant de papier mille fois à vos bos bonnes graces. Ce xv. LE GUISAR. »

Lettre inédite de Bussy-Rabutin au P. Bouhours :

« A Bussy, ce 25 may 1692.

« Vous estes trop bon, mon reverend père, d'avoir tant de regret à la privation de Lanchate pour moy. J'en suis consolé avant que de savoir la disposition de cette abbaye pour un autre. Elle ne valoit pas grand chose et nous ne saurions avoir moins.

« Pour la brigue de Me de Bussy et de ses enfants, je n'en fais non plus d'estat que s'ils ne se remuoient pas. Je parle pour l'aînée pour qui le roi me promit un bénéfice en 1662, en me disant qu'elle estoit trop jeune, et j'en fais souvenir à S. M. Je parle pour une fille de vertu et de capacité, et quand ces deux aspirantes seroient d'un merite égale trouvez nous de la competence du crédit à la cour de Me de Bussy et de celuy de ses enfants avec le mien.

« Pour repondre maintenant à ce que vous me dites que les vies de mes premiers héros vous paroissent un peu trop courtes, je vous diray que je me suis trouvé heureux moy de ne savoir pas plus de particularités de la vie de ces trois Messieurs que j'en sçay, parce que j'eusse peut estre esté tenté de les écrire, et je ne veux qu'en dire assez pour faire voir leurs prospérités et leur bonne conduite.

« Pour le roy, mon réverend père, c'est un abrégé de sa vie que je fais à mes enfants; tout abrégé qu'il est, je n'oublie rien des événemens ni des louanges qu'ils méritent. J'ay mesme l'avantage sur ceux qui écriront son histoire de dire mon sentiment sur des actions qu'il faut qu'ils laissent panser aux lecteurs, car vous savez que la louange ny le blame ne sont pas permis aux historiens. Pour moy, je parle uniquement à mes enfants et sans paroitre songer à vouloir que ce discours soit veu d'autres gens que d'eux, je leur conte les faits de mon héros et je leur dis ce que j'en pense.

« J'attens avec impatience vos reflexions et celles de nostre amy le P. Benier sur tout l'ouvrage avec tout le respect qu'on doit avoir pour elles et je vous supplie de croire que si je ne m'y rends d'abord, ce sera pas par le sot motif de penser qu'il est honteux de se dédire, de baisser le..., car je change d'avis aussitost que la pensée d'un amy me paroit meilleure que la mienne.

« Ma fille de Dalet est en Auvergne. J'ay mandé à son faiseur de fables qu'il n'imprimast pas celle qui vous regarde, et je suis party dans ce temps là : je crois qu'il fera ce que je luy demande. Adieu, aymez moy bien toujours : pour moy je vous ayme de tout mon cœur. »

Les lettres de Mme Mancini, sœur de Mazarin, sont très-rares, puisque voici la seule qui ait jusqu'à présent passé dans une vente : elle est adressée au P. Rapin, de Compiègne, le 18 septembre 1656 :

« Mon Réverend père, j'ay receu vostre lettre par laquelle je vois comme mon fils est allé à la maison de M. Le Tellier : il y a quelque tems qu'il m'avoit fort priée de luy laisser prendre ce divertissement et il ne le pouvoit en un lieu où il y soit receu de meilleur cœur. Je suis bien aise qu'il s'y soit trouvé avec un de vos pères auquel vous l'ayez recommandé, autrement jaurois bien souhaité vostre présence, approuvant avec actions de grâces la manière que vous en avez usé. Je sais bien que vostre prudence et vostre affection n'oublieront rien de ce qui luy sera plus néces-

saire : vous ne devez point douter de celle que j'ay pour vostre ordre et de vous en vostre particulier, qui m'obligez continuellement à estre vostre très-humble servante. »

Lettre de la princesse de Condé, née Charlotte de Montmorency, à la reine de Pologne.

« A Paris, le 11 de juin (1646).

Jay resu la plus grande joie du monde d'avoir apris de vos nouvelles du 15[e] de may et de me voir dans vostre souvenir qui met plus cher que je ne vous le puis dire. V. M. ne se doit pas mestre an pene du mal des chevos quelle ma envoyé, il sont les plus beaus et les meilleurs du monde ; seluy qui a .... est le meilleur de tous et seluy qui est malade est fort près à guérir. Je les menere dans deus jours au Cours après que les arnés que je leur ay fait faire seron achevés : lon a fait for grosse bruit isy du retour de vos fames, jantans les personnes qui ne vous ement pas, M[e] de 0[1]9 pansa avoir 0001210710120201O2 avec 2[e]2 sur ce subiet, mes sela se pasa, car 0[e]3 ne pouvet soufrir se que lotre an diset. Mandez moy je vous prie commans sete 1029620135 set passée et comman sela se terminera. Il n'i a rien du tout de nouveau : nous sommes de retour de Picardie et nous partons dans huit jour pour aler à Fontainebleau. V. M. ne doutera pas du déplésir que joré de ne vous y voir pas, mes pour me consoler nous y orons M[e] de 181001140221022 qui nous assure qu'elle n'en bougera. Vous apprandrez par la lettre de ma fille comme elle s'an va an juin à Munster : elle est partie il y a deux jours. Je m'assure que vous m'an plaindrez un peu. Je crois que vous orez apriz la coucheman de M[e] vostre sœur et seluy de M[e] de Rohan qui non eu que des filles, M[e] de Nemours acoucha d'un garson et d'une fille : la hate que l'on me fait me contrain de finir ma lettre. Je les feré à l'avenir les plus longues que je pouré, puis qu'elles ne vous importuné poin. Vous creré que mon afecsion pour vous ne resevra jamais de changement. Je vous supplie de me mander

se qui vous oblige à fere un si lon voiage et can vous en reviendrez. »

Anne d'Autriche écrit de Gien, le 8 avril 1652, à Marie de Gonzagues, reine de Pologne :

« Madame ma sœur, c'est avec beaucoup de déplaisir que je suis obligée de changer les témoignages de joye que je préparois pour la naissance du fils que Dieu vous avoit donné en offices de condoléance pour la perte que vous en avez faite. Il est impossible, quelque force d'esprit que vous ayez, qu'elle n'ayt esté esbranlée par un accident si facheux et que vostre douleur n'ait esté extrême, quelque résignation que vous ayez aux volontés de celui qui est maître de la mort, comme il est l'auteur de la vie. Mais il n'est pas moins impossible que cette affliction vous soit arrivée et que je ne l'aye pas ressentie avec toute l'amertume imaginable puisque toute amitié nous rend communs toutes sortes d'événemens. Aussi est-il vrai que quant j'en appris la nouvelle j'en fus touchée comme si moy-mesme j'eusse perdu un fils et souhaittay declarer comme je fais encore à présent qu'il pleust à Dieu de vous en redonner bientôt un autre qui puisse rappeler votre joie et la mienne, laquelle ne sera jamais plus parfaite que quand je vous scauray contente et que j'aurai moyen de vous temoigner à quel point je vous suis, etc. »

Le duc de Montausier au cardinal de Mazarin, du 1er décembre 1643, de Tubingue, ou il était prisonnier :

« Après avoir recu tant de temoignage de bonté de V. E., je lui pourrois encore demander de pareilles faveurs, mais l'accident où je suis tombé avec tous les autres officiers de ceste armée est tel, que je ne puis de bonne grace demander votre protection si je ne la mérite par mon innocence. Je ne vous demande donc point de grace d'abord jusques à ce que vous ayez veu si je suis coupable : si je le suis je veux estre chatié exemplairement, mais si je ne le suis pas, c'est là où j'implore la grâce et la faveur de V. E., que je supplie très humblement de me vouloir protéger et me tirer d'ici bien-

tost afin que je vous puisse aller rendre des preuves de ma recognoissance. S'il vous plait de donner un peu d'audiance au s[r] de la Coste qui vous rendra ceste lettre, il vous informera de toutes les particularités de ce malheur, mesme par escrit. Après cela, si vous me jugez coupable, je consens d'estre éternellement prisonnier ou de servir d'exemple à tous ceux qui se pourront trouver en pareille place, si non je vous supplie de rendre témoignage de mon innocence à la Reine, et en revanche je demeureray toute ma vie avec respect et passion très-humblement, etc.

Deux lettres de Huet à Ménage, l'une de Caen, le 9 juin 1662 :

« Jay fait depuis peu une ballade, et quoique je n'aye guère fait ma cour aux Muses françoises, elles m'ont pourtant inspiré ce petit ouvrage :

Pour estre ainsi vostre amour
Il ne faut pas grande accortise :
Faut vous aborder seulement :
Vous prenez toute marchandise,
Le poil folet, la barbe grise,
Le grand, le gros et le menu :
Tout est pour vous de bonne prise :
Trop aimez le nouveau venu !

Quand je vous vis premiérement
Mon âme aussitot fut soumise :
Poulets alloient journellement,
Ballades, rébus et dévises.
Je pensois vous avoir conquise,
Mais à la fin j'ay reconuu
Que contre vostre foy promise,
Trop aymez le nouveau venu !

Pour mettre fin à mon tourment,
J'aurois consacré ma franchise
Et jen aurois fait le serment
Hardiment en face d'Église !
A moy c'eut esté grande sottise
Si tel cas me fut avenu
Mieux vaut moynerie ou prétrise :
Trop aimez le nouveau venu !

ENVOI :

Beauté, qui par vostre cointise
M'avez si long tems retenu,
Je renonce à vostre maitrise:
Trop aimez le nouveau venu! »

« Du 9 novembre 1662.

« Comme nous sommes en obligation de nous faire part réciproque de tous les contes facétieux que nous apprendrons de nouveau, je veux vous en dire un de fraîche date : c'est d'un fort honnête et ignorant homme de cette ville, qui, estant l'autre jour malade à l'extrémité, son curé dit à sa servante qu'il lui falloit donner l'extrême onction, et comme cette servante respondit qu'elle ne savoit pas comment on le luy pourroit donner, parcequ'il avoit une si furieuse aversion pour l'huile que l'odeur l'en faisoit évanouir, le malade entendit cela et s'écria : « Il n'importe, « qu'on me la donne au beurre! » Vous me direz que ce conte mérite estre mis avec celuy que je tiens de vous d'un capitaine moribond qui ne vouloit pas, disoit-il, qu'on lui parlât de ce sacrement de bourgeois-là! »

La comtesse de la Fayette, la spirituelle amie de Mme de Sévigné, écrit cet agréable billet à Mlle de la Tillaye, de Paris, le 9 septembre (sans date d'année) :

« Je nusse pas cru qu'un présent aussi peu considérable que celuy que j'ay fait à bon Coco put estre capable de luy troubler la raison. Je ne suis point fachez que cela luy ay donné de la joye, mais je souhaiterois que la chose mérita que l'on en senty, et quelles valu les remersiman que vous me faittes de sa par, dont je suis la plus honteuse du monde. Je voudrois de tout mon cœur avoir aucation de luy témoigner lamitié que j'ay pour elle ; vous devez estre persuadée que je n'orais pas moing d'enpressement de vous faire conoitre celle que je sans pour vous : croiez que je voudrois bien vous en dire davantage sur ce chapitre, mais lon atant pour ma lettre et lon me presse de la finir. Il faut

pourtant que je vous prie d'assurer Mlle de Vandy que je suis sa tres-humble servante et que jay beaucoup d'impasiance de lui aller dire de bouche; mes complimans sy vous plaist à M^e vostre mère et à Mlle Madelone. »

Nous passerons ensuite au duc de Joyeuse, connu sous ce nom comme vaillant soldat, et sous celui de Père Ange comme pieux capucin. Il écrit le 30 juin 1607 au duc d'Épernon :

« Monsr mon cher frère, Dieu vous donne la paix. Je receus ces jours passés la lettre qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escrire par Guillaumet, de quoy je vous remercie très humblement. Je m'atendois bien d'avoir l'honneur de vous voir à Champigny où je me rendis au tems que je vous avois dit et où vous attendois. J'allay prescher les octaves du St-Sacrement à Loudun où je trouvay des gens qui en avoient bien besoin. J'ay laissé Mr de Montpensier, je ne scaurois dire en bonne santé, car je mentiray; il ne se porte trop bien, mais il a espérance que ce sera bientost; Dieu le veuille. Il est entre les mains d'un homme qui lui promèt merveilles. J'en suis en crainte. Je prie Dieu qu'il l'assiste. Mr de M.... vous en dira des nouvelles et j'espère dans trois semaines au plus tard estre à Paris pour vous en dire encore qui m'occasionne de finir après avoir prié Dieu qu'il vous donne, monsieur mon cher frère, tout ce qu'il cognoit vous estre nécessaire.

« Votre très humble et très obéissant frère et serviteur. »

Nous recueillerons un billet d'Élisabeth Hamilton, comtesse de Gramont, sœur de l'auteur des célèbres mémoires : ses autographes sont très-rares : celui-ci est daté du 20 novembre 1679 :

« Jevous prie, Monsieur, d'estre persuadé que je suis touchée de ce qui vous est arivé autant que je le dois, c'est à dire plus que qui que ce soit, puisque personne n'est plus sensible que moy aux obligations et que j'en ay beaucoup à toute vostre famille : c'est une vérité que j'ay esté bien aise de publier, comme aussy l'attachement que j'auray toute

ma vie pour tous vos intérêts. Vous voulez bien, Monsieur, que le comte de Gramont vous assure de la mesme chose. »

La lettre suivante du duc de Guise, datée de Paris le 18 juillet 1654, est intéressante au point de vue de son échauffourée de Naples : elle est adressée à Mazarin :

« Monsieur, comme je vous lay desja mandé P. Paul a voulu s'aller justifier : j'en ay esté bien ayse, croyant que il restera satisfait de ses soupsons, car je vous puis aseurer que je n'ay rien trouvé à dire à sa personne, qu'une vanité napolitaine romanisée : que pour ses propositions j'en respondrois de ma teste, puis jay les mesmes avis par mes intelligences et veux estre deshonoré sy ce que nous entreprenons ne réussit et m'offre à payer du reste de mon bien la despense que le Roy fait au cas que nos desseins ne réussissent pas et veux mesme me rendre garant de tous les événemens. Mais je vous advoue que quoique jé des espérances de ne partir sans recevoir les derniers ordres et une embrassade de S. E. que je meurs de peur du passage de Sedan et donnerois de bon cœur 100,000 escus et en estre quite comme vous scaurez du s^{r} de Taillade, et dirois volontiers « Transeat a me calix iste. » — Néanmoins sy lon le veut jy suis prest, préférant la satisfaction de S. E. à mon bien, mon repos et ma vie mesme. Escoutez donc je vous conjure favorablement ce porteur sur toutes les choses qu'il a à vous dire. Je me contente donc de vous asseurer que je fais un solide fondement en vostre amitié, et que je seray toute ma vye vostre très affectionné et très obligé serviteur. »

On admirera le ton humble du duc de Saint-Aignan, adressant de Paris, le 5 avril 1672, ses condoléances au duc d'Orléans au sujet de la mort de sa femme :

« Monseigneur, je n'estois pas bien d'accord avec moymesme de quelle manière j'en userois auprès de V. A. S. sur le sujet de la lettre dont il luy a plu de m'honorer. J'estois encore en doutte sy je prendrois la liberté de luy

escrire ainsi qu'elle a bien voulu me l'accorder : ou si malgré sa faveur je demeurerois dans un respectueux silence. Je croy, Monseigneur, que je me serois tenu à ce dernier, expliquant plutôt ceste bonté comme un ordre absolu, mais la perte que vient de faire V. A. S. de feu Madame n'est qu'un trop légitime sujet de me faire prendre la plume et bien que tout ce royaume en conçoive une juste douleur et que je regrette en mon particulier ceste grande princesse comme ayant eu l'honneur d'estre de sa maison, sans doute le déplaisir qu'en recevra V. A. S. me touche encore plus sensiblement. Je prendrois toujours, Monseigneur, une très grande part à toutes les choses qui la regarderont, et rien ne me sera jamais plus considérable que de luy bien persuader à quel point je suis, etc. »

Curieuse lettre du duc d'Orléans à Fleury, au sujet de sa sœur, l'abbesse de Chelles, en 1732 :

« Je viens de faire une étourderie en permettant à M. d'Argenson de porter à V. E. une lettre de l'abbesse de Chelles pour lui demander une conversation ; c'est pour l'affaire de sa démission, dont je suis fort d'accord, mais je n'y suis pas de la demande qu'elle fait au roi de l'abbaye de S. Éloy. Il me paroît fort dangereux de donner une teste comme la sienne. Je parle avec liberté avec V. E. Une religieuse qui ne se trouve pas de quoi vivre avec 30,000 livres de rente n'est pas religieuse, et l'on ne doit craindre les changemens les plus scandaleux pour le monde et les plus fâcheux pour une famille. J'avois pris le parti de ne me point mesler de cette affaire, mais comme V. E. croiroit sans doute en voyant M. d'Argenson porteur de la lettre de ma sœur que je suis d'accord avec elle, j'ay esté bien aise de lui exposer mes sentimens. J'espère de son amitié qu'elle n'abusera pas de la confiance avec laquelle je lui parle sur ma sœur, parce que cela feroit sûrement une tracasserie bien forte. La déclaration que je fais à V. E. que je ne suis pas d'accord de sa demande en sera une suffisante, mais à laquelle je veux bien m'exposer parce que je

crois agir pour le bien de son âme et pour ce qui est plus conforme aux règles ecclésiastiques (1). »

Voici maintenant un billet de l'abbesse au même cardinal, daté du 27 novembre 1737 :

« M^e d'Orléans m'ayant mandé que mon frère ne nomoit ni ne demandoit l'abaïe de S. Denis de Villers-Cotteret, je vous serois infiniment obligée si vous vouliez bien y faire nomer ma mère de Fretteville. Je serois ravie de trouver l'occasion de reconnoître ses soins et son amitié pour moy. Elle a de l'esprit, de la capacité, et la piété qui convient à son état. M^e d'Orléans ma fait dire que je pouvois vous écrire sur ce sujet, et j'espère que vous ne me refuserez pas la première demande que je vous fais. Je vous prie d'estre persuadé de ma reconnoissance et de la vénération et sincère estime que j'ai pour vous. »

Madame Louise, fille de Louis XV, la célèbre carmélite qui trouvait dans son couvent le temps de s'occuper activement des affaires mondaines, parle en termes très-curieux du poëte Gilbert au comte de Vergennes, le 5 octobre 1776 : nous conservons soigneusement l'orthographe de la prin cesse :

« Je croit, Monsieur, que le parti le plus sûr est d'envoyer notre dévôt paquet par M. le marquis de Noailles. Je remest cela à votre prudence : pour ce qui est du s^r Gilbert, je scait certainement qu'il a des talens, qu'il s'est affiché pour la religion, que les gens qui aiment la religion lui veulent du bien, que les philosophes le persécutent ou travaille à le gaigner et que la séduction est d'autant plus à craindre qu'il est dans la misère. Les personnes qui m'ont parlé pour luy, ne m'ont rien dit de plus et n'en savent pas davantage ainsi je n'ait rien à opposer, Monsieur, aux informations que vous en avez prises. Je vous prie seulement de les vérifier avec les plus grandes précautions, parceque les ennemis qu'on ce fait en deffendant la Religion ont une infinité de ressorts

(1) Voir notre histoire des *Filles du Régent*, 2 vol. in-8, Didot, 1875.

cachés auprès même de ceux qui l'aiment et la protégent. Après tout cela je n'insiste plus, je ne peut que vous remercier, Monsieur, de votre franchise, et je vous demande en grâce de vouloir bien toujours en agir de même dans tout ce que je pourray avoir à traiter avec vous, et vous pouvez estre sûr que pour moy j'irai toujours directement. Je vous prie, Monsieur, d'estre également persuadé de la sincérité de mes sentimens pour vous. »

Le billet suivant est d'une princesse toute différente, de la duchesse de Berri, fille du régent : elle est datée de « dimanche matin » et est adressée à Mlle de Charolais, qui n'était pas moins galante que sa cousine :

« Il me semble que le tems est fort propre pour la partie que nous avons projettée. Mendez moy je vous prie, ma chère cousine, si cela vous convient, mais sans aucune complaisance; je voudrois scavoir aussi si vous vous baignerez dans la rivière, si vous voulez vous baigner, je vous prie d'estre ici à 4 heures. Si vous ne vous baignez pas, je vous iray prendre où il vous plaira, sur les 7 heures, j'attens votre réponse pour aranger ma marche. Adieu, ma chère cousine, je vous embrasse de tout mon cœur et je me fais un grand plaisir de passer ma soirée avec vous.

« Marie Louise Élisabeth. »

Voici comme modèle une lettre de jour de l'an écrite le 24 décembre 1779 au duc de Penthièvre par Florian :

« Monseigneur, le respec, la reconaissance, l'amour le plus tendre pour votre altesse sérénissime, se metent à vos pieds pour vous rendre mes vœux au ciel pour votre conservation, a cet renouvelement d'année : ces sentiments, Monseigneur, veulent tous à la fois parler, je les contiens dans le silence comme l'expression la plus forte du profond respec avec lequel, etc. »

Une lettre de Mme Geoffrin n'est pas à dédaigner : elle est adressée le 1er mai au comte Schouvaloff :

« Je me suis trouvée heureuse, Monsieur le comte, de

pouvoir vous estre bonne à quelque chose. Les dépos que l'on m'a confiés de vostre part me sont précieux. Ils me sont un sûr garant que j'orois l'honneur et le plaisir de vous revoir. Le départ du pauvre prince Galitzin m'a bien touchée, d'autant plus qu'il l'étoit luy-même de nous quitter. Il a été regretté : il me paroît content des bontés de l'Impératrice. Je suis bien aise, Monsieur le comte, que vous le soiez aussy des commissions qu'elle vous donne. Elles sont dans votre gout, puisse (*sic*) qu'elles ont raport aux arts que vous connoissé et que vous aimé. Étant à Rome, vous êtes dans le centre, Monsieur le comte. J'ay envoié montrer votre lettre à vos banquiers Dangiraud et Bouffé; ils ont dit qu'ils alloient vous écrire et qu'ils ne savoient pas pourquoy vous n'aviez pas reçu de leurs nouvelles. Je vous prie, Monsieur le comte, d'être persuadé que les votres mon (*sic*) fait grand plaisir et que je vous suis attachée pour ma vie : vos grâces, votre douceur, votre politesse, enfin votre mérite et vos excellentes qualités seront toujours profondément gravé (*sic*) dans mon cœur. »

Mlle Duthé adresse, le 12 avril 1786, à M. Perrégaux, une lettre vraiment très-curieuse, mais faiblement orthographiée :

« Vous ne me mandez pas, mon cher tuteur, qui a gagné la maison de Mlle Guimard; je voudrois bien que ce fut Mlle Duthé, elle le mérite par sa bonne conduite, car d'honneur elle mène une vie exemplaire : vous alé rire, mais je vous jure que c'est la pure verite. D'abord elle n'a pas rabaché avec aucun de ses anciens amants, elle traite avec beaucoup de froideur les aspirans : il n'y a qu'un sertain *Lee* sur lequel elle se repose, mais *motus !* Ma cour, malgré cela, est très brillante, et M. le prince de Galles, que j'ai vu très-souvent, ne contribue pas peu à la rendre fort agréable ; il est toujours fort amoureaux de Mlle F.... t. Adieu, mon véritable ami, je vous ambrasse de tout mon cœur : bien des choses de ma part à Mr d'Espinchal, ainsi qu'à Mr Morel. Manon est grace, elle fait les beaux jours

de Londres et l'amusement du prince de Galles. Elle vous accorde sa protection. »

Nous terminerons par une lettre assez importante du chevalier de Boufflers, dont la personnalité a été récemment et si curieusement mise en relief : nous l'avons trouvée dans son dossier aux archives du ministère de la marine. Des pièces qui y sont également contenues, il résulte que le chevalier reçut comme gouverneur du Sénégal 24,000 livres de traitement, plus 12,000 livres pour frais de premier établissement, et 6,000 livres pour indemnité de séjour en France, en 1786. Il cessa de recevoir au mois d'octobre 1791 ses appointements d'officier général. Voici maintenant sa lettre adressée le 9 vendémiaire an IX au « citoyen ministre de la marine » :

« Vous avez bien voulu m'engager à vous communiquer mes idées sur l'état présent de la colonie du Sénégal et de Gorée prête à être privée d'un administrateur du premier mérite par le retour du citoyen Blanchot et à tomber à son départ entre les mains d'un homme qui ne seroit pas même digne d'y être soldat. Si la République veut conserver les restes de cet établissement plus intéressant peut-être qu'il ne paroît, il est essentiel d'y envoyer un homme qui par ses connoissances locales, ses qualités personnelles et son amour pour la patrie puisse remplacer le citoyen Blanchot; et le citoyen Bournart, que j'ay particulièrement connu et toujours employé sur les lieux, me paroît remplir toutes ces conditions : il sembleroit donc à propos, citoyen ministre, dans un moment où cet officier utile donne une si belle preuve de son dévouement, de lui donner des lettres de chef de bataillon qui lui assurent le commandement de toute la colonie sous les ordres du citoyen Blanchot, tant qu'il y restera, et qui prévienne ensuite toute espèce de concurrence de la part du citoyen Bécaria, que l'ordre du tableau porteroit à la place du citoyen Blanchot.

« Salut et respect. BOUFFLERS. »

UNE PAYSANNERIE AU XVIIIe SIÈCLE (1)

Messieurs,

En voyant certains auteurs comiques adopter un langage singulier pour faire parler leurs personnages rustiques, j'avais toujours cru que ces expressions appartenaient plutôt à un vocabulaire de convention qu'à une classe réelle d'individus, et que ce qui était censé se dire au village ne s'était jamais, du moins, écrit sérieusement.

Maintenant, après avoir lu la pièce originale et parfaitement authentique que je viens vous communiquer aujourd'hui, l'on est forcé d'en convenir : les tableaux champêtres de Regnard, de Dancourt, de Destouches, les dialogues si gais et si vifs de Molière, n'avaient rien d'exagéré; c'est même pour moi une occasion de rendre justice à la fidélité de leur peinture dont j'admirais déjà la finesse et l'esprit.

Je l'avouerai, cependant : ma première pensée en parcourant la page manuscrite nommée ici *paysannerie*, fut de supposer que j'avais sous les yeux une de ces bonnes plaisanteries si fort de mode au siècle dernier, et naturellement, alors, je songeai aux *harangues des habitants de Sarcelles à l'archevêque de Paris* (2), pastiches analogues composés avec

(1) Lue par l'auteur au *comité archéologique de Senlis*.

(2) On avait fini par les appeler des *Sarcelles*, du lieu d'où elles semblaient venir.

« La première, dit M. Charles Nisard, dans son intéressante *Étude sur le langage populaire*, page 364, fut prononcée ou plutôt est censée, comme toutes les autres, avoir été prononcée au mois de novembre 1730. »

Elle commençait ainsi :

Bonjour, Monseigneur Ventremille (Vintimille).
Je sommes venus à la ville,
Gaillards et dispos, Guieu marci.
Vous vous portez fort bien aussi,
Comme an voit à votre frimouze
Qu'an prendrait pour une talmouze.

plus de verve que de convenance par Nicolas Jouin (1); mais un examen attentif, la présence des nombreuses souscriptions autographes qui terminent cette feuille et rappellent les noms de familles encore existantes, l'aspect particulier, l'ensemble, en un mot, qu'ont seules les choses véritables, détruisit bientôt mes doutes.

D'ailleurs, ne devais-je pas trouver une garantie irrécusable dans la place qu'occupe ma supplique, car c'est une supplique, exposée ostensiblement aux archives départementales de l'Oise?

On sait avec quel soin, quelle conscience elles sont classées

Ça nous fait un fort grand plaisir
De voüar comme ça réussir
Ceux qu'ont soin de vous faire vivre,
Que le bon Guieu donc les délivre
De tout mal, de tout ennui,
Car an en a bian aujord'hui....
Vous ne savez pas, palsanguiène,
Monseigneur, ce qui nous amène?
Je venons tretous en troupian,
Pour vous ôter notre chapian,
Et pour vous dire, ne vous déplaise,
Que vous nous avez fait bian aise
En nous ôtant notre curé.

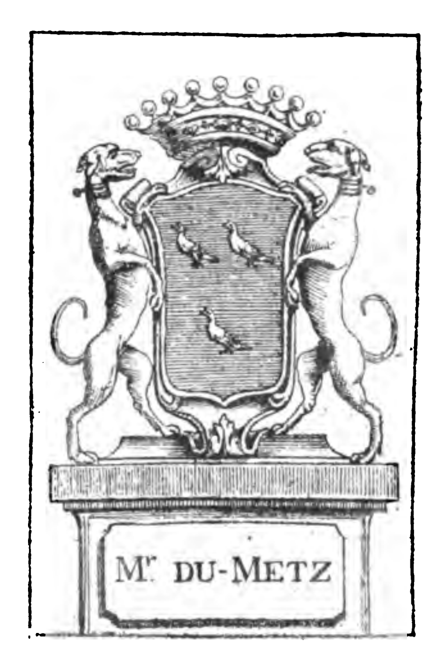
(1) A la page 362 de l'ouvrage déjà cité, M. Charles Nisard donne de curieux renseignements sur ce singulier poëte : « En 1752, Jouin, toujours épris de sa Muse, quoiqu'il fût d'un âge à n'avoir plus d'amours, s'avisa de faire une nouvelle harangue ou *Sarcelle*, adressée à M. de Beaumont, archevêque de Paris (successeur de M. de Vintimille); ce fut la dernière, et elle paya pour toutes les autres. »

« C'est ici que se place le détail inconnu de sa vie, dont j'ai parlé au commencement de cette notice; je l'ai trouvé dans un exemplaire contenant quatre *Sarcelles* seulement, et appartenant à la bibliothèque de l'Arsenal. Il est écrit de la main de Paulmy, et collé sur la feuille de garde dudit exemplaire; le voici : L'auteur de toutes ces *Sarcelades* est un nommé Jouin, ancien banquier ruiné, et qui avoit toujours été ignoré jusqu'à la dernière (c'est en effet la dernière de ce petit recueil) qu'il fut dénoncé par son fils, et mis à la Bastille en 1754. La femme de cet auteur, par mon conseil, ayant été se jeter aux pieds de M. de Beaumont, archevêque de Paris, pour lui demander la liberté de son mary, ce prélat lui donna de l'argent et lui accorda sa demande; et depuis ce temps, Jouin a été fort amy de l'archevesque. C'étoit un nommé Descoutures qui avoit imprimé le tout dans une imprimerie à rouleau qu'il avoit. »

àBeauvais, par M. Armand Rendu, le studieux gardien de cet amas de richesses ; aussi, et malgré la distance très-faible, à la vérité, qui sépare les limites de l'arrondissement de Senlis du territoire de Marchémoret, hameau de Seine-et-Marne(1), comme le placet dont il s'agit est adressé par les naturels de ce lieu à un président du Metz qui résidait à Ève, village du canton de Nanteuil-le-Haudouin, je suis en droit, ce me semble, de vous dire quelques mots à ce sujet.

Beaucoup d'entre vous ne l'ignorent pas, Messieurs, une assez grande partie des livres de la bibliothèque de Senlis provient de la famille du Metz de Rosnay qui les avait réunis au château d'Ève.

L'*ex libris* reproduit ici, et qu'on trouve encore collé parfois à l'intérieur de ces volumes, ne peut laisser un seul doute à cet égard.



(1) Marchémoret, paroisse du diocese de Meaux, à trois lieues de cette

Dans l'exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par M. Perrault, de l'Académie française, à Paris, MDCXCVI* (1), deux belles gravures ont été ajoutées au portrait, qui s'y trouve ordinairement, de *Claude Berbier du Metz, Lieutenant-Général des Armées du Roy et de l'Artillerie*; — *Tortebat, pinxit; Edelinck, sculpt., C. P. R.*

La première représente le monument de marbre élevé, dans l'église de Graveline, à la mémoire dudit général, tué à la bataille de Fleurus, le 1er juillet 1690, après y avoir donné de nouvelles preuves de sa grande bravoure.

La seconde nous offre le portrait de *Gédéon du Metz, Conseiller du Roy en ses conseils, Président en sa chambre des Comptes; — Hyacinthe Rigault, pinxit; Edelinck, eques Romanus, sculpt., C. P. R.* (2)

Tous ces livres ont sans doute été apportés au chef-lieu du district après le départ, comme émigrés, des seigneurs de la paroisse, quand leurs biens furent vendus et devinrent la propriété heureusement éphémère du citoyen Santerre.

Chacun se rappelle qu'on disait alors, faisant allusion à sa profession de brasseur, que ce général improvisé n'avait de Mars que la bière.

Vous me permettrez d'ajouter que depuis ce temps, déjà loin de nous, les honorables possesseurs du domaine d'Ève, MM. Bernier, ont avantageusement fait oublier leur devancier de sinistre mémoire.

ville; 50 feux. Patronne, la Vierge; seigneur, le président du Metz; curé, M. Rue. — (*Description de la généralité de Paris, MDCCLIX.*)

Marchémoret, commune de 174 âmes, fait partie du canton de Dammartin.

(1) Bibliothèque de Senlis, n° 8018.

(2) Le *Catalogue de la bibliothèque particulière de messire Claude-Gédéon du Metz, président en la chambre des Comptes, fait en* 1744, *par Larché*, est conservé à la bibliothèque de Senlis; il indique les nombreux ouvrages que ce bibliophile distingué possédait à Ève et ceux qu'il laissait à Paris.

Bien que l'écriture hardie et très-régulière de notre requête, qui révèle la main d'un magister, appartienne évidemment au dix-huitième siècle, comme cette pièce ne porte aucune date et que plusieurs membres de la famille du Metz occupèrent successivement la charge de président à la chambre des Comptes de Paris(1), il aurait été difficile de savoir positivement à qui avaient écrit mes voisins de Marchémoret, si, parmi ceux pour lesquels ces adroits solliciteurs promettaient de prier Dieu, on ne voyait pas figurer un *Marquis*, très-certainement à titre de gendre de leur *bon seigneur*.

Or, grâce à ce détail, insignifiant au premier abord, nous savons d'une façon péremptoire que le personnage en question était Claude-Gédéon Berbier du Metz, comte de Rosnay, seigneur de Rance, de Crespy, d'Ève, de Montifaut et autres lieux, né en 1682, reçu conseiller au parlement de Paris le 16 août 1704, puis président à la chambre des Comptes le 22 juin 1708 ; le seul de son nom dont la fille, Anne-Claude-Marie, ait épousé un marquis, Henri-Gabriel de Béry, marquis d'Essertaux, mestre de camp de cavalerie; et, de plus,

(1) « Le 25 février 1759 est décédé, à Paris, messire Claude-Gédéon du Metz, âgé de soixante-seize ans et demy, seigneur de cette paroisse depuis quarante-quatre ans, et le lendemain a été inhumé chez les RR. Pères Augustins de la place de Victoire, lieu de sépulture de sa famille. » (Registre de l'état civil de la commune d'Ève.)

Pour l'histoire des noms et des différentes transformations qu'ils subirent dans certaines maisons, je dirai que le quatrième aïeul de Claude-Gédéon s'appelait Jacques de la Motte, et qu'ayant épousé Marguerite Péret, le 10 novembre 1524, il fut obligé ensuite de prendre le nom et les armes de Berbier « à cause de la donation que Jacques Berbier, son oncle maternel, écuyer, lui fit de tous ses biens, sous ceste condition, par le contrat dudit mariage. » (D'Hozier, *Armorial général de France*, registre premier, page 62.)

Ce Jacques de la Motte paraît même avoir substitué ce nom d'adoption au sien propre, qu'il mit complétement de côté. Durant plusieurs générations, ses descendants le portèrent également, pour l'abandonner enfin, et ne plus s'appeler que *du Metz*, sans faire précéder ce nom, venant sans doute d'un fief, de *Berbier*, ainsi que le prouvait dernièrement une publication de mariage faite à la mairie de Senlis.

en voyant que le mariage qui les unit n'eut lieu qu'en 1744, le 19 janvier, nous acquérons la preuve que le placet susdit n'a pu être remis avant cette époque ni après le 25 février 1759, jour du décès de Claude-Gédéon.

Les registres de la commune d'Ève apprennent qu'il mourut à Paris, où il fut inhumé; néanmoins, on peut supposer qu'un service religieux, célébré à l'occasion de la mort du président du Metz, vint honorer sa mémoire, à Ève; car une litre (1) fut bien certainement peinte, au moins à l'extérieur de la jolie église de ce village. Les traces qui en subsistent encore ne laissent aucun doute à cet égard; quelques écussons mal conservés : *d'azur à trois colombes d'argent*, armoiries des Berbier du Metz, s'y découvrent aussi sur plusieurs contre-forts.

Mais je m'oublie, au lieu de commencer la lecture de mon étrange document bien peu digne d'un Comité archéologique; malgré tout, en raison des mots patois dont il atteste l'usage, veuillez, Messieurs, l'écouter, je vous prie, avec votre bienveillante et très-encourageante attention.

A Monseigneur le Président du Metz, seigneur de Marchémoret.

« Monseigneur,

« Je prenons la libarté (2) de nous présenter aux pieds de vôtre Grandeur, pour vous prier d'Empêcher que je mour-

(1) « Litre, lisière, ou ceinture funèbre, est une trace de peinture de couleur noire, large d'un pied et demy, ou de deux au plus, qui s'applique contre les murailles d'une église ou chapelle, à la mémoire et en signe de deuil pour la mort du patron de l'église ou seigneur haut Iusticier du lieu, sur laquelle trace, en divers endroits, sont peintes les armes du deffunt. » (P. Palliot, *La vraie et parfaite science des armoiries*, page 416.)

(2) Dans le patois populaire de Paris et de ses environs, la lettre *a* se substituait principalement à l'*e*, lorsque celui-ci était suivi des sifflantes *c*, *s* ou *x* et d'une des liquides *l*, *n* ou *r*. On serait donc en droit, dit M. Nisard, d'en conclure que le changement a le caractère d'une règle. Il n'en est pas absolument ainsi; mais la règle se manifeste impérieuse et sans exception, toutes les fois que l'*e* est suivi d'un *r*.

rions trétous (1). La mortalité est à Marchémoret, Et j'ont opinion qu'elle provient des Exhalaisons de l'ieau (2) de vostre Etang (3), qui sous vostre Respect püe comme de la charogne. Deffunt le père Clément nous a dit à queucun que du temps de monsieur Duprat qui étoit notre seigneur comme vous, Et grand Chandellier de france (4), les habitants mourrions a tas, que les médecins avons dit, tant qu'ou (5)

(1) Tretout, trestous, trestos, tertous, trestoz, trestuit (tous en général, sans exception).

Rabelais dit : « Je suis tout et *très-tout* à vous, » et aussi : « Nous somme *très-tous* à vous.

> Comme il est fort et raide, et qu'il sait battre et mordre,
> Il leur donne à *tretous* bien du fil à retordre.
>
> BOURSAULT.

(2) Il est plus aisé de constater l'existence de la prononciation *iau*, à Paris, que de dire de qui il la tient. Selon M. Charles Nisard, « elle était commune à plusieurs dialectes ; mais la forme *ear*, permutable en *eaus*, étant la racine immédiate des mots en *eau*, et *al* étant une forme picarde et normande, ces deux dialectes pourraient prétendre à l'honneur d'en avoir doté la capitale. »

(3) Actuellement encore, ce lieu marécageux semble toujours aussi malsain. Il est peuplé d'une myriade de grenouilles dont la musique agaçante a tant de fois été remarquée, que si, en passant, vous paraissez surpris d'entendre de pareils coassements, on vous dira que ce sont les *orgues de Marchémoret* : leur réputation est faite.

(4) Ce titre évidemment *estropié* oblige néanmoins à croire qu'il est ici question du chancelier du Prat, mort en 1535, et non de l'un de ses descendants. Comme le célèbre ministre de François Ier habitait Nantouillet, où il avait fait construire un magnifique château, situé à peu de distance de Marchémoret, rien ne paraît plus naturel. Seulement, il est difficile d'admettre, malgré l'âge qu'on voudra bien lui donner, que *deffunt le père Clément* ait pu être témoin du fait invoqué par ses compatriotes, et qui remontait au delà de deux siècles ; il ne faut voir en lui, conteur de village, faisant autorité dans son pays, qu'un anneau de la chaîne des temps.

On peut aussi penser que ce mot de *Grand Chandellier*, présentant un sens plus facile à saisir que celui de chancelier, ne devait pas paraître extraordinaire à des paysans habitués, sans doute, à entendre parler de *Grands panetiers* et de *Grands bouteillers*, par leurs voisins de Villeneuve-sous-Dammartin et de Moussy-le-Vieux, vassaux des Brissac et des Bouteiller de Senlis.

(5) *Qu'ou* pour *que vous*, contraction usitée surtout dans la poésie populaire, afin de raccourcir un vers qui eût été trop long sans cela.

aurés un Etang, vous serés trétous malades Et pis vous mourrés, ils ont partis En bande ils l'avons dit à monsieur Duprat, qui étoit un bon seigneur comme vous, Et qui leur a dit mes enfants pis qu'ainsi est, je ne veux pas qu'ou mourriés, Vla de l'argent, comblés l'étang.

« Vous devez Monseigneur trouver tout cela Ecrit dans vos papiers En parchemin, je vous prions de les lire, Et par après dire à Dupuit qu'il arrâche La maudite Bombe qui arrêtte touttes les yeaux.

« J'ont souleur que monsieur nostre curé tombe malade Et pis qu'il meurt. Je perdrions nostre père. Je sommes bénaize (1) qu'and je le voyons, Et pis qu'and il va à Dammartin ou il raspire un bon air, et ou mademoiselles ses sœurs le mitigeons, J'ons Espérance MONSEIGNEUR que vôtre grandeur qui est bonne comme le bon pain, Et bien charitable nous octroyera nostre prière, je prierons le bon Dieu pour vous, pour monsieur vostre garçon, pour monsieur le Marquis, pour Mesdames leurs ménagères Et tous leurs biaux (2) Enfants.

« *Signé :*

« Pierre MOURETTE, Denis GUILLERET, J.-P. GOBERT, Joseph BERNARD, † (marque de M. LE NOIR), N. REDON, Jean GERMAIN, A. CLÉMENT, † (marque de M. LAVAUX), Louis HUBERT, † (marque de Marie-Anne COTELLE), A. GRANDPREZ, Jean DEQUEUX, † (marque de M. L. MEIGNAN), Pierre BERNARD, DARDEL, RIBLOU, J. PROUILLET, MACHURÉ, † (marque de M. A. CATOIRE), Pierre CARRÉ, J. CARRÉ, DECAN. »

LONGPÉRIER-GRIMOARD.

(1) La lettre *i* retranchée des mots *bien* et *rien* nous laisse en face de *ben* et *ren*, principalement dans les textes du milieu du dix-huitième siècle, tandis que les textes postérieurs offrent souvent les formes pincées *rin* et *bin*.

(2) *Biaux*, *bias*, *beax*, *biaulx*, *biax*, *bieulx*, *bieux*, *biau*, de *bellus* (beau, aimable, joli), suivant la règle de dérivation en vertu de laquelle la forme *ell*, dans les mots latins, devint successivement en français, *el*, *ial*, *eaul*, quand aucune voyelle ne suit. Le peuple observe toujours cette règle quand il dit : *batiau*, de *batellus*, diminutif de *batus ; chapiau*, de *capellus*, diminutif de *capa*, etc.

CURIOSITÉS MANUSCRITES

LES MÉMOIRES D'UN SOLDAT DE L'ARMÉE D'ITALIE (1796-1798)

Nous croyons devoir, en commençant, prévenir le lecteur, si lecteur il y a, qu'il perdrait son temps à chercher dans les dictionnaires biographiques, ou dans les historiens de la mémorable campagne d'Italie, des renseignements sur l'auteur des mémoires manuscrits dont nous allons donner quelques extraits. J.-P. Landon, auteur de ces mémoires, dont la carrière militaire, commencée en 1792, s'est terminée en 1798, par un congé de réforme, n'a pas dépassé le grade de sergent auquel l'insuffisance de son éducation première l'eût sans doute, en tout état de cause, fatalement limité. Condamné au repos en 1798, l'idée lui est venue, en 1855, de rassembler ses souvenirs et de les adresser à un sénateur de l'Empire, M. Larabit, dans le but d'obtenir la croix de la Légion d'honneur. Nous ignorons quel a été le résultat de cette démarche. Le manuscrit de Landon trouvé par nous à un étalage des quais et qui débute par une lettre d'envoi à ce sénateur, ne contient aucun renseignement sur la suite donnée à sa demande. Nous supposons qu'elle aura été écartée, en raison du rôle très-secondaire joué par le pétitionnaire, et que son manuscrit, mis au panier, aura été vendu à la livre avec d'autres brochures, soit avant, soit après le décès de M. Larabit. Quoi qu'il en soit, ces mémoires nous ont paru contenir quelques faits curieux, naïvement rapportés. On en jugera par les extraits suivants dans lesquels nous avons rectifié, pour la commodité du lecteur, l'orthographe absolument défectueuse du narrateur. Quant aux incorrections de son style, nous avons dû les respecter, sous peine d'enlever son cachet à la narration.

I

J.-P. Landon, né à Montauban vers 1775, s'était enrôlé en 1792 dans le bataillon des *Chasseurs des montagnes*, en formation à Toulouse. Il fit dans ce corps la campagne des Pyrénées-Orientales

sous les ordres des généraux Puget, Barbantane-Dugommier, Pérignon et Schérer, du mois de juin 1793 à la paix conclue avec l'Espagne en 1795. Successivement fourrier et vaguemestre, il avait acquis le grade de sergent qu'il conserva lorsque son bataillon fut incorporé dans la *légion des Allobroges*. Au mois de décembre 1795, cette légion fut dirigée sur Nice et de là sur Loano, dans le littoral de Gênes. Ici commencent les *Mémoires* de Landon et le récit de la campagne d'Italie, telle qu'il l'a vue, car il se défend, dans sa lettre à M. Larabit, d'avoir voulu donner autre chose que des souvenirs personnels : « Je me suis borné, dit-il dans cette lettre, à rappeler les faits qui se passèrent devant notre régiment, attendu que mon peu de science ne me permet pas de parler de ce qui se passa à droite et à gauche. »

La légion des Allobroges, qui avait pour colonel Desaix, ne resta pas longtemps dans ses cantonnements de Loano. Au mois de février 1796 elle se porta, sous les ordres du général Rusca, du côté de Bardinetto et de Vetria et alla bivouaquer sur la montagne de la Sota : « L'armée était alors sans paye, sans habits ni souliers ; il nous fut répondu que *nous trouverions tous ces besoins* en Piémont. » La première rencontre avec les Piémontais eut lieu aux environs de St-Jean de Murialde, au commencement d'avril 1796. L'armée, sous les ordres de Napoléon, avait commencé son mouvement : les Allobroges attaquent les Piémontais et leur enlèvent cinq redoutes échelonnées : « La première fut défendue avec opiniâtreté ; j'abordai le parapet : un sous-officier m'en défend l'entrée ; nous sommes aux prises, mais la redoute se trouvant prise de tous côtés, il se rend prisonnier et me remet son sabre. Je le possède encore : il a la lame creusée, avec l'aigle piémontaise et la devise : Vive le roi. »

Le lendemain on arrive en vue de Mondovi, et après quelques rencontres, on atteint Nice *della Paglia*.

Le 8 mai 1796 a lieu le passage du Pô, à Plaisance : « Quand e passai le fleuve, je n'aurais jamais pensé qu'après cinquante-neuf ans, Son Exc. le duc de Plaisance fût dépositaire de cette précieuse décoration que je convoite depuis le retour de l'empereur Napoléon III. » Le 10, au matin, les Allobroges attaquent le village de *la Brouguète* (Borghetto). « Dans ce moment, le canon se faisait entendre dans la direction de Lodi. C'était Napoléon qui forçait le général Beaulieu à se replier au delà de l'Adda où il

prit position. » Le même jour, la légion reçut l'ordre de se porter au pas de course sur Lodi : « Nous arrivons à la porte pleins de sueur et de poussière. Nous formons nos pelotons à la hâte. Je me trouve par mon rang de sergent à la première compagnie, en serrefile au premier peloton. » La ville traversée, on arrive à la tête du pont : « Napoléon et son état-major est placé au dedans de la porte, à droite. Un cheval qui venait d'être tué *entrelaçait* la porte et dérangeait nos pelotons : pour ma part, j'ai monté sur le ventre. Nous voilà sur le pont, l'ennemi garde un instant le silence et nous sommes à quinze pas de leur front, quand tout à coup un feu croisé se fit entendre et un cliquetis semblable à la grêle résonna sur les canons de nos fusils et sur nos bayonnettes. Alors les plus avancés sautâmes en bas du pont à droite et faisons feu sur l'ennemi à bout portant, car la fumée de leur feu les avait empêchés de voir notre mouvement. » Enfin le pont est enlevé et l'on fait un grand nombre de prisonniers du régiment de Belgiogioso. Au delà du pont, on eut à supporter plusieurs charges vigoureuses des hulans : « Nous apercevions au loin un corps de cavalerie habillé de blanc. C'était un régiment de cavalerie napolitaine, mais ces Messieurs trouvèrent à propos de ne pas nous aborder. »

L'ennemi s'était retiré sur Créma : « nous étions tous harassés de fatigue. J'ai passé la nuit dans un sillon jusqu'au jour sans m'éveiller. Le matin Napoléon vint nous visiter. Il trouva tous les camps approvisionnés de fromage de Lombardie. Chaque soldat en avait sa bonne part. »

La division de Landon marcha sur Pavie et y fit son entrée le 14 mai. Elle y resta huit jours. Landon visita l'Université et le théâtre « où l'on jouait *la morte di Cleopatra.* » Le quatrième jour eut lieu une tentative d'insurrection : « les Italiens voulurent planter l'arbre de la liberté : ils amenèrent un arbre sur une place où il y avait la statue équestre de l'empereur d'Autriche. » (Arrêtons-nous pour remarquer que Landon est en avance sur les protocoles diplomatiques.) « Le général Augereau et son état-major se rendirent sur la dite place ; mais quand on voulut élever l'arbre, le général Augereau fit annoncer par le général Rusca aux Italiens que l'arbre de la liberté ne pouvait se placer devant l'Empereur.

« Alors la foule fut chercher des barres de fer et renversa le

buste de l'Empereur qui me tomba tout près de moi-même. Dans cette expédition j'observai des figures qui me paraissaient bien sombres. Je dis à mes camarades : rentrons au quartier, car nous pourrions être assassinés ici sans défense. A peine avons-nous quitté la place, on crie : aux armes ! Nous sommes à nos compagnies : on nous dirige sur le pont du Tessin. C'est un pont couvert : nous apercevons une infinité de barques couvertes, sans gouvernail, qui venaient du haut de la rivière. Nous avons l'ordre de faire feu sur ces barques et nous les avons poursuivies dans la campagne. Au retour, je fus laissé de garde avec quinze hommes au bout du pont ; une plus forte s'établit au milieu, et une encore plus forte à la porte de la ville, et dans ces positions nous avons passé la nuit à bien surveiller. Il fut dit que ces barques étaient pleines d'insurgés qui venaient débarquer à Pavie. Le général Rusca vint cinq à six fois dans cette nuit, faire sa ronde, et il nous observait de bien surveiller, attendu, nous disait-il, que l'insurrection paraît être *éminente*. Il m'apprit en même temps que j'avais l'honneur étant très-jeune de monter une garde dangereuse à l'endroit où jadis notre roi de France, François Ier, avait été fait prisonnier. J'appris du général cette grande époque que je ne savais pas et je m'en suis toujours rappelé. »

Cette tentative d'insurrection comprimée, on marche sur Milan, après avoir incendié au passage le village de Binasco qui avait voulu arrêter la marche des vainqueurs. On est à Milan : « la division traversa cette grande ville accompagnée d'une nombreuse population avide de voir les soldats de notre belle France. » Ici un détail financier qui n'est pas sans importance : « l'on nous donna pour la première fois trois francs en gros sous. » Landon qui a un tempérament de touriste profite des deux jours passés à Milan pour aller visiter le Dôme. Il voit Napoléon et ses généraux arriver devant l'église : « Napoléon mit pied à terre et entra dans la cathédrale. Je le suivis avec mon camarade. Il s'arrêta devant une superbe balustrade qui renfermait un grand chandelier, chef-d'œuvre. Il le faisait remarquer à ses généraux, puis prenant la droite derrière la nef, il s'arrêta devant une chapelle où il y avait une statue en marbre d'un travail infini qui portait sa peau sur son dos. Ayant fini son tour, Napoléon sortit et moi j'ai monté au Dôme. »

De Milan, en passant par Treviglio, Urgnano et Chiari, l'on

arrive à Brescia, où l'on n'entre pas : « les *pandours* vénitiens nous voyaient passer de derrière la grille » et l'on se dirige sur Salo, au bord du lac de Garde, « où, dit Landon, nous baignâmes nos lauriers. » La légion des Allobroges campa sur le versant de la montagne « en face du château de M. de Martinengo, seigneur vénitien. Les domestiques de ce château m'apprirent que Mgr le comte d'Artois venait souvent s'y livrer au plaisir de la chasse. Nous établîmes nos avant-postes au village de Serniga et le curé du village m'apprit que ce prince, quand il habitait Vérone, venait souvent chasser dans cet heureux désert. *Je fus charmé d'apprendre toutes ces particularités* ».

La division de Landon, alors commandée par le général Sauret, était campée en vue du village de Sabbio, dans la vallée de ce nom, lorsque, le 11 thermidor an IV, elle fut attaquée par Wurmser : « J'avais été commandé de garde pour l'avant-poste. Dans la nuit, la sentinelle ramène à mon poste le curé du village de Sabbio qui vient nous avertir que l'ennemi était arrivé au village en grand nombre. Je fis conduire ce prêtre au colonel Desaix qui le fit conduire au général Rusca. A la pointe du jour du 11, je vois arriver les Autrichiens vers nous, et le chef brandissait son sabre vers nos soldats. Je l'attendis à quinze pas et avons fait notre feu et nous rentrons dans nos compagnies. Alors nous sommes attaqués par une troupe énorme et obligés de nous replier. » La ville de Salo tombe au pouvoir de l'ennemi et la division Sauret se replie encore sur les hauteurs de Desenzano. Des troupes autrichiennes de débarquement paraissaient en même temps sur le lac : heureusement que Napoléon qui venait d'évacuer Vérone arrive à temps pour canonner les embarcations qui portaient ces troupes et leur faire prendre le large. Cette diversion permet à la division Sauret de reprendre l'offensive et d'attaquer l'ennemi qui est refoulé dans Salo. Ce fut dans la journée du 13 thermidor an IV : « Cette journée ne fut qu'entrer et sortir de la ville. » Enfin, le général Rusca bloqué dans une maison de Salo est délivré et la division Sauret réoccupe ses positions de Desenzano. Dans une note, Landon nous apprend que « *il fut dit* (forme de langage qu'il emploie volontiers) après les affaires, que le curé de Sabbio avait été fusillé par les Autrichiens, à Salo, le 16. »

Après cette journée du 13, on marche sur Lonato. Rencontre avec l'ennemi dans un champ de maïs. La victoire reste aux

Français, mais « peu de temps après l'action, un de nos grands caissons d'obus éclata dans la rue de Lonato et nous tua sept à huit de nos blessés qui étaient dessus. A ce moment, j'étais à contempler dans ce champ de maïs tant de cadavres restés sur le champ de bataille. Je courus vers l'explosion et je trouve un affreux carnage de nos blessés et autres qui venaient d'être tués par l'explosion. » Après une pointe sur Brescia que l'on trouve abandonnée par les Autrichiens, on revient sur Lonato et de là sur Salo. Nous sommes au 16 thermidor. Battue à Castiglione par Napoléon et Augereau, l'armée de Wurmser l'est encore à Salo par Sauret. Desbusqués de leur camp, les Autrichiens engagent des combats de cavalerie. « Dans une de leurs charges, un officier d'housards vient à moi ne pouvant retenir son cheval. Je le tiens en joue. A deux pas, il saute à terre, me donne sa bourse et se rend prisonnier. Sa générosité fit que je ne l'ai pas dévalisé. Son cheval me fut payé la somme de cent francs. C'était l'ordre. »

A la suite de tous ces échecs, le découragement s'était mis dans l'armée autrichienne qui se rendait en masse, et le 17 thermidor, les Allobroges réoccupaient les positions qu'ils avaient dû évacuer le 11 : « C'est dans ces mêmes endroits que nous en finîmes avec le reste de cette forte division autrichienne qui était sortie naguère si pleine d'espérance. Si celui qui commandait l'avant-garde et qui me menaçait de son sabre, le 11, avait été présent le 17, il aurait reconnu que tout avait bien changé. »

II

A peine remise de ses fatigues, la division dont faisait partie Landon marche vers la vallée de Storo et arrive à La Rocca d'anfo : « l'ennemi s'y était fortifié. Ils avaient levé un ancien pont-levis et nous avons été obligés, sept à huit de nous, de grimper sur le vieux mur qui soutenait les chaînes du pont. Au milieu d'une grêle de balles, avec nos crochets de carabines, nous avons fait tomber le pont. Le 22e régiment de chasseurs chargea et 800 prisonniers mirent bas les armes. A la chute du pont-levis, le vieux mur chancela et peu s'en fallut qu'il ne tombât avec nous. » On se dirige de là sur Storo et par Riva et Torbole, l'on arrive à Roveredo où, dit modestement Landon, « il se passa une grande

affaire. Je perdis mon capitaine Sicard et plusieurs soldats. » Napoléon avait franchi l'Adige et atteint les Autrichiens à Roveredo pendant que la division de Landon gagnait le lieu de l'action par l'autre rive. Malgré l'engagement pris par lui de ne rapporter que ce qui s'est passé « devant son régiment », le narrateur ouvre une parenthèse pour parler des guides du général Bonaparte formés nouvellement et qui se signalèrent dans cette bataille : « Il fut dit parmi nous que les guides durent leur formation à ceci. Napoléon passant près du village de Castelnuovo près Peschiera fut assailli de quelques coups de feu venant d'une maison sur la route, servant d'auberge, qui heureusement n'atteignirent personne. Alors Napoléon fit cerner la maison et la fit incendier, et c'est de cet accident qu'il se forma la compagnie des guides à cheval et à pied qui furent le noyau de la garde consulaire et impériale. » Après l'affaire de Roveredo, la division Sauret se dirige sur la ville de Trente qu'elle trouve déjà occupée par les Français et va, avec l'armée de Napoléon, attaquer le village de *Lavis* (Avisio) où s'étaient cantonnés les Autrichiens : on y est reçu par une vive fusillade, « un mur improvisé nous mettait un peu à couvert. Cela n'empêche que nous étions décimés. Napoléon à cheval courut de grands risques. Nous lui disions : général, descendez de cheval, vous allez être tué, et nous craignions plus pour sa vie que pour la nôtre *tant la perte de nos camarades nous était devenue familière.* » Avisio pris et réduit en cendres, la division Sauret va camper sur les hauteurs de Presano.

Ici un fait important dans la vie d'un soldat : la légion des Allobroges perd son nom et est embrigadée avec la 27e légère sous les ordres du général de division Vaubois ; cette division devait être composée de trois brigades, mais faute de les tenir réunies sous sa main, Vaubois éprouve quelques échecs dans les gorges du Tyrol et est forcé de rétrograder de Presano sur Trente et de Trente sur Roveredo, lorsque arrive « cette grande et belle journée où l'armée autrichienne fut totalement défaite et qui donna son nom à cette grande et belle rue qui fait aujourd'hui l'ornement de la capitale de l'empire français. » Il s'agit de la bataille de Rivoli, fatale à l'armée d'Alvinzi. La division de Landon prit part à l'action, mais non sans risques pour lui, car sa brigade fut enveloppée et plus de trois cents soldats tombèrent au pouvoir de l'ennemi. « Je ne dus mon salut, dit-il, qu'en sautant un fossé

très-large ». La bataille gagnée et après avoir conduit deux mille prisonniers jusqu'à Peschiera, « où ils furent déposés dans les fossés des remparts, » Landon est acheminé sur Goïto, quartier général de Serrurier arrêté au blocus de Mantoue dont il salue un peu prématurément la reddition par cette tentative pseudo-poétique :

« La superbe Mantoue
En nous ouvrant ses portes,
Wurmser consterné
Vit entrer nos cohortes. »

Tous ces combats n'étaient pas sans avoir entamé fortement l'effectif de la division Vaubois ; mais une fois reconstituée par l'adjonction d'une demi-brigade, elle se remit en marche et « le jour de Noël 1766, sous la conduite du général Lannes, nous vînmes, dit Landon, passer le fleuve du Pô à Borgoforte. » Par Novellara, Guastalla et Carpi, l'on arrive à Modène où les Français sont reçus avec enthousiasme : « L'on nous donna un beau feu d'artifice et spectacle gratis. Le palais de Duc nous fut ouvert. Je le visitai *de* partout, et j'y ai vu des tableaux des plus grands maîtres. » Puis on part par Bologne et Ferrare : « Dans la route, dit notre narrateur, je me suis entretenu longtemps avec le général Lannes de la campagne des Pyrénées-Orientales en 93, 94 et 95, que nous avons faite ensemble. » Arrivés à minuit à Ferrare, on en part à quatre heures du matin et l'on va passer le Pô à *Pontelascourt* (Pontelagoscuro). Rencontre à Occhiobello avec les Autrichiens qui sont battus et se mettent en retraite sur Mantoue. Wurmser, pour leur porter secours, tente une sortie, mais il est refoulé par les divisions Baraguey-d'Illiers. Masséna et Victor « et douze à quinze mille hommes venus de Vienne rendirent leurs armes entre le faubourg Saint-Georges et la Favorite. » Le géneral Lannes est remplacé à ce moment par le général Duphot et l'avant-garde dont faisait partie Landon va bivouaquer près de Bassano où l'on tombe en pleine nuit dans une division autrichienne. On venait de forcer un parti ennemi à se barricader dans une ferme où on le tenait bloqué, « lorsque un peu plus loin, nous entendons parler allemand. Nous dîmes au capitaine : ce sont les Autrichiens. Impossible, nous répondit-il ; mais, tout à coup, un feu de l'ennemi, à douze ou quinze pas,

nous tua plusieurs de notre compagnie. Le capitaine Michel en fut du nombre. Je vois encore, à la lueur de leur feu, toutes leurs figures et leurs jambes se lancer vers nous. Je ne dus mon salut qu'en sautant dans un fossé profond. » C'est au moins le deuxième fossé qui apparaît dans l'histoire de Landon, et nous n'estimons pas que sa valeur en doive être, pour cela, suspectée. C'est le propre de la vraie bravoure de ne pas faire mystère de ses défaillances : « Je sentis, a dit un grand capitaine, certain mouvement qui pouvait être de la peur. »

Landon fut d'ailleurs bientôt hors de son fossé, et les Autrichiens ayant été repoussés, la division entre dans Bassano. La première compagnie s'établit dans un des châteaux qui dominaient la ville. Tous ne furent pas occupés comme en témoigne l'aventure suivante : « Un jour, le général D phot vint, avec son aide de camp, nous visiter. Il fut au delà, à un autre château, en promenade. Quand il arriva aux portes, il fut reçu par un feu de mousqueterie qui venait du donjon. Heureusement ils ne furent pas atteints. Le général vient vers nous, nous ordonne de le suivre et nous ordonne le pillage et l'incendie du château. Nous y arrivons : tout est enfoncé. La première personne que je trouve est une vieille femme qui me demande : *la vita per carita !* Au lieu de lui faire du mal, je la console : cependant, je fouille son armoire et je fais ma bonne part. » Les Italiens n'auraient pas manqué de jouer, à cet endroit, sur le mot *Bonaparte*. Rendons la parole à Landon : « Mes camarades étaient montés au donjon : ils ramènent cinq hommes dont il y en avait deux très-jeunes. Le général après avoir examiné leurs mains noircies de poudre renvoya les deux plus jeunes et fit fusiller sur-le-champ les trois autres. Après cela, tout fut mis au pillage. » C'est la guerre !

Le même soir arrive l'ordre de partir pour Trévise. Ces mouvements sont bien de la campagne d'Italie; ils reportent le souvenir sur l'opérette du *Maître de chapelle :*

> Ce sont les Français, je gage,
> Qui profitent de la nuit
> Pour commencer leur tapage.

On marche donc sur Trévise que l'on trouve évacuée par l'ennemi. La division fut cantonnée entre la ville et la rivière de la Piave. « Le général Augereau passa un jour la division en revue. Il avait

invité les dames de Trévise. Elles vinrent jouir de notre bel ensemble et se retirèrent fort satisfaites. »

Nous passons légèrement sur quelques engagements, entre autres sur un combat de cavalerie où l'ennemi fut repoussé avec pertes, car il y eut, dit Landon, « une grande marmelade », et nous arrivons à un des faits les plus importants de la campagne, au passage de la Piave et à la prise de Conegliano. Ce fut le 22 ventôse an V qu'eut lieu ce fait d'armes. L'infanterie française passa la Piave, moitié à gué, moitié en croupe de la cavalerie : Landon fut parmi les premiers. Entre la Piave et Conegliano il y a une distance de trois quarts de lieue qui furent franchis en chargeant et en étant chargés ; puis on entra la baïonnette en avant dans la ville où la division du général Bernadotte, nouvellement arrivé à l'armée d'Italie, vint à propos soutenir les assaillants. La même nuit, Napoléon paraissait, et après deux heures de combat, les Autrichiens étaient en retraite sur la route de Pordenone. Pendant ce temps se passait un petit fait que Landon enregistre précieusement : « A notre entrée dans Conegliano et poursuivant l'ennemi dans les rues, une de nos cantinières qui toujours partageait avec nous le danger, le mal d'enfant la prit dans cette bagarre : une porte s'ouvrit et la recueillit, et elle donna à son mari une jolie petite fille. »

L'armée ne s'attarde pas à Conegliano et se lance à la poursuite de l'ennemi. Le 26 ventôse, on arrive en vue du village de Valvasone où se trouvait l'arrière-garde du prince Charles. Elle est rejetée par le capitaine Bessières au delà du Tagliamento, et l'on passe cette rivière sous un ouragan de boulets dont l'un meurtrit la jambe de Landon : « Le lieutenant Carbuccia (père du général), qui se trouvait près de moi, m'invita à rester en arrière ; mais me sentant assez de force, j'ai continué à combattre jusqu'à la nuit. » L'armée du prince Charles effectue sa retraite, et le lendemain les Français campent sur la route de Palma-Nuova où vient les visiter le général Bonaparte. « Après bien des éloges, il nous montra *de son doigt* les Alpes Noriques ou Juliennes, et nous dit que nous avions beaucoup fait, mais qu'il nous restait encore beaucoup à faire. » Quant à la blessure de Landon, elle était heureusement sans gravité : « A Palma-Nuova, dit-il, un officier de santé autrichien qui *avait* resté pour soigner les blessés, me donna une certaine pommade que je posai sur la peau de mon jarret qui se cicatrisa *incessamment.* »

Poursuivie la baïonnette dans les reins, l'armée autrichienne entre dans le Frioul. Les Français y pénètrent après elle et la suivent jusqu'en Carinthie en livrant des combats journaliers dont le plus important fut l'enlèvement de la forteresse de Chiusa et de la redoute qui la défendait. Les généraux Bon et Bourcier, qui avaient remplacé Duphot, y font mettre bas les armes à huit cents Autrichiens et marchent ensuite sur Mascleriano. Près de cette ville on s'empare d'un convoi de farine, de sucre et de citrons. « Avec la farine, dit Landon, nous avons fait des crêpes et force limonade. » On poursuit l'ennemi sur la route de Klagenfurth et l'on arrive à Matindorf où l'on reçoit la nouvelle d'une suspension d'armes.

Il faut croire que les termes de cette suspension d'armes ne stipulaient pas, comme cela est de règle, l'immobilisation des divers corps d'armée, car la division de Landon, alors commandée par le général Verdier, s'en alla camper au quartier général de Léoben. Ici se place un incident qui, bien que présenté d'une manière assez vague par notre narrateur, nous a paru mériter d'être recueilli : « Nous avions à notre gauche le 43e de ligne. Un jour nos chefs s'aperçurent que ce régiment se traitait du mot *monsieur*. De là il s'ensuivit des duels entre eux et nous, et les bords de la Mur retentirent du cliquetis de nos armes. Le sabre piémontais que j'ai encore sortit malheureusement du fourreau dans cette pénible circonstance. Averti de ce fait, Napoléon arrive avec son état-major, se place au milieu de la route et fait appeler les chefs des deux demi-brigades ainsi que les soldats, et après avoir fait l'éloge de la conduite que nous avions tous tenue dans tant de rencontres, dans la mémorable campagne que nous venions de faire, il nous reprocha amèrement notre conduite. Il fit tant par ses paroles véhémentes qu'il ramena la paix parmi nous, et après son discours nous avons tous fraternisé et tout fut fini.

« Ainsi finit cette mémorable campagne, par les paroles du grand Napoléon qu'il nous répéta à Léoben : « Heureux ceux « d'entre vous qui pourront se vanter, *dans le temps*, d'avoir été, « en l'an IV, de l'armée d'Italie! »

Ce qui suit de la narration de Landon est le récit du retour de l'armée triomphante. Elle rentra en Italie et, par Trévise, Bassano et Montebello, elle revit Vérone. « Ici, nous sommes habillés de pied en cap, toute la division Augereau, et après avoir changé

d'habits et de chemises, nous jetâmes le tout dans l'Adige, et bien certainement nos vieilles hardes voyagèrent en grande compagnie. Ensuite il y eut une grande revue suivie d'un banquet où toute la division assista. C'était au village de Saint-Michel, à un kilomètre de Vérone, où les tables furent dressées. C'était beau à voir tous ces marmitons, chacun leur plat, sortant de la ville et les apporter sur la table. Après le repas il y eut assaut d'armes. Le général Augereau fit des armes avec un de nos maîtres. Après cela nous signâmes une pétition ayant pour but d'accompagner Napoléon à Paris lorsque la Convention l'appellerait à sa barre. Si cela avait eu lieu, bien sûr que nous aurions fait un *Deux-Décembre.* »

Dans ce banquet furent naturellement chantés force couplets, dont voici l'un d'eux, « de M. Bosquet, lieutenant à la 27e légère » :

« Le Pô mugit, l'Adda s'agite
Croyant arrêter nos guerriers;
Vains efforts ! tout est mis en fuite,
L'Adige baigna nos lauriers.
Plaisance, Lodi, vos arènes
Offrent des spectacles sanglants !
Lonato, Rivoli, vos plaines
Nous élèvent des monuments !

Refrain :

« Gloire aux braves Français armés pour la patrie,
Gloire à Napoléon, le vainqueur d'Italie ! »

La division alla ensuite prendre garnison à Coni ; mais voici venir pour Landon le revers de la médaille : « les bivouacs continuels de l'armée des Pyrénées-Orientales, en 93, 94 et 95, et de celle d'Italie en 96 et 97, avaient si bien affaibli ma santé, que je fus contraint d'entrer à l'hôpital de Coni. Il me survint une hémorrhagie dont je perdis tout mon sang par le nez, et je me suis trouvé près du tombeau. Un capucin venait nous visiter et il offrait son saint ministère à ceux qui voulaient bien l'appeler. Me trouvant dans une position dangereuse, je le prie de venir vers moi. Il le fit avec grand plaisir. Il me fit faire ma première communion et me soulagea de son mieux par ses douces paroles évangéliques. Enfin quand il eut sauvé mon âme, il s'attacha à

sauver mon corps. Il venait très-souvent dans la journée m'apporter du confortable, comme vin de Chypre et autres aliments. Il fit si bien que, dans quelques jours, je fus en pleine convalescence et je suis sorti de l'hôpital. »

La guérison de Landon n'était pas telle qu'il ne sentît le besoin du repos : « Bientôt arriva un ordre du ministre de la guerre, Scherer, qui accordait deux permissions à deux sous-officiers par compagnie. Le colonel Desaix m'en accorda une et il eut la complaisance de m'avancer un mois de solde, 19 francs, sur son argent, car il nous était dû alors cinq mois de solde, et avec mes trois sous par lieue je repassai les Alpes par le col de Tende, et j'arrivai à Montauban, mon lieu de naissance, le 6 mars 1798. »

Ce dut être un vif chagrin pour Landon quand retombé quelque temps après malade, il dut, pour toujours, renoncer à l'état militaire où il s'était porté avec tant d'entrain. Pendant trois ans il fut, dit-il, entre la vie et la mort « et dans la position de ne pouvoir *rejoindre* ». Il se décida donc à demander un congé de réforme qui lui fut expédié de la Haye, le deuxième jour complémentaire an IX, et qui était, à ce qu'il paraît, conçu dans les termes les plus honorables. Comment vécut, depuis lors, l'infortuné sergent? C'est ce qu'il a négligé de nous faire connaître. Il s'est contenté de nous dire qu'il passa cinq ou six années *difficiles*. On aime à penser que l'énergie dont il avait fait preuve dans ses campagnes ne l'aura pas abandonné dans la bataille de la vie, et ses souvenirs, pages de la quatre-vingtième année, attesteraient, au besoin, que son moral s'était remarquablement conservé. Aujourd'hui, sans doute, à plus de cent ans de sa naissance, tout est fini pour lui en ce monde, Landon ne figurera plus que dans :

« .... la grande revue
Qu'aux Champs Élysées,
A l'heure de minuit,
Tient César décédé (1). »

Séparons-nous donc de lui. Du jour où nous avons rencontré son manuscrit, il nous est apparu comme un type qui nous sollicitait de le mettre en lumière, et nous avons cédé à cette obses-

(1) Voy. la *ballade* de Sedlitz.

sion, croyant voir en lui une figure nationale. En effet, des deux qualités qui distinguent (ou distinguaient) la race gauloise, *rem militarem et argute loqui*, on ne peut lui contester la première quant à la seconde, nous désirons qu'on ne se soit pas trop aperçu de son absence.

W. O.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

Recueil concernant les estats tenus sous plusieurs roys de France, avec figure, harangues, ordres et cérémonies observées en iceux. *A Paris, chez Martin Gobert, au Palais, en la gallerie des prisonniers*, 1614, pet. in-8.

Voici un petit livre tout de circonstance. Paru a une époque de *minorité* et probablement pour servir de document dans l'éventualité d'une tenue des États généraux, il contient sur les bases de notre ancienne constitution et spécialement sur la partie cérémonielle de notre vieux droit public des renseignements qui ne sont pas sans intérêt. Ce *Recueil* a été remplacé sans doute depuis par des compilations plus étendues et plus savantes, mais il a pour soi, de plus qu'elles, deux qualités qui manquent aux travaux modernes de ce genre, la vie et la couleur, toutes deux choses incompatibles avec la critique et l'érudition. Un coup d'œil rapide sur les cent trois feuillets dont se compose ce volume, accompagné de quelques extraits, mettra nos lecteurs en mesure de vérifier la valeur de cette appréciation.

La première pièce du *Recueil* est des *Plaintes et Doléances faites au roi Charles VIe par l'Université de Paris* (extraites du chap. XCIX de Monstrelet). L'Université s'adressant au roi, son souverain seigneur et *père*, signale les malversations commises dans l'admi-

nistration des finances et les pertes que les officiers du roi font subir aux fournisseurs. Il ne s'agit de rien moins que de *banqueroute*, si l'on doit prendre dans le sens figuré et étymologique la phrase suivante : « Et souvent advient que vos hostels, les hostels de la royne et du duc d'Acquitaine (fils du roi) sont *rompus* (1). » Parmi les malversateurs les plus audacieux, l'Université signale le trésorier Adrien Guiffart « lequel.... a esté tellement remply de déniers qu'il est maintenant plein de rubis et de dyamans, de saphirs et d'autres pierres précieuses, de vestures, de chevaux; et tient un excessif estat remply de vaisselle, c'est à sçavoir de plats, d'escuelles, de pots, de tasses et de hanaps. »

Autre coupable, Maurice de Rully (Reuilly) qui comme *garde des coffres* reçoit chaque jour dix écus d'or qui doivent être *baillés en la main* du roi pour ses dépenses courantes, « mais il n'y a croix », c'est-à-dire que le roi ne voit aucune de ces pièces marquées d'une croix. Le système des imputations sur les budgets à venir n'est que trop pratiqué : « En quoy vostre finance est dégastée devant que le terme soit venu : et par ainsi beuvez vos vins en verjust. » Aussi, quand il y a un ambassadeur à expédier ou même « un simple chanoyne à envoyer dehors, » force est d'avoir recours aux usuriers. Pendant ce temps-là, les employés des finances s'enrichissent. « Et voit-on communément que quand un jeune homme vient au service d'un général receveur ou *grenetier*, jaçoit ce qu'il fust du petit estat et de peu de science, en peu de temps il est fait riche, et meine un grand et excessif estat. » Tout cela au préjudice du peuple, car les gens d'armes non payés « vivent sur le pays ». Et si l'on veut remonter à la source de ces voleries, ne voilà-t-il pas que les trésoriers se disent prêts à montrer leurs comptes et réclament des commissaires. « Mais qui voudroit sçavoir qui mangea le lard, il faudroit enquerre quelle substance ils pouvoient avoir quand ils entrèrent esdites offices. » Donc, dit l'Université au roi, « toutes les finances cheent en une bourse troüée à vostre regard. »

Le Parlement aussi appelle des réformes : son ancienne re-

(1) L'édition de Monstrelet, publiée par la *Société de l'Histoire de France*, donne ce texte : « .... et souvent advient que vos hostels.... *cheent en ruines.* » Il ne s'agirait dans cette version que d'une *rupture* matérielle. Cela est bien possible.

nommée décline. « Et pour le grand nom du droit qui estoit gardé en icelle court, sans faveur d'aucune personne, non pas seulement les chrestiens, mais les Sarrazins y sont venus recevoir jugement aucunes fois. » Il n'en va plus ainsi depuis qu'on y a introduit des jeunes gens « ignorans le fait de justice. » Et la vénalité! « *Item* et en le court sont plusieurs causes des pauvres gens comme mortes. » La Chambre des comptes laisse encore plus à désirer. « Là sont trouvez tous mauvais accidens, car ils sont tous ensevelis. » Les officiers des monnaies prévariquent aussi en diminuant le poids et la valeur des espèces. La bonne monnaie disparaît, « car les changes et les Lombards (monts-de-piété) *cueillent* tout le bon or. » Enfin, il y a nécessité de mettre dans les mains du roi le produit des Aides. « Et sur ce vueillez avoir en mémoire le bon gouvernement de votre père le roi Charles à qui Dieu fasse mercy, qui noblement employa lesdictes Aydes, en tant qu'il chassa les Anglois ses adversaires de son royaume, et recouvra les forteresses qui estoient hors de son gouvernement. » Il faudrait donc « qu'à recevoir vos finances, tant du Demaine que des Aydes, fussent ordonnez notables personnes preud'hommes, craignans Dieu, sans avarice. » Le péril presse : « Vostre royaume est en si grand dangier que plus ne peut. »

Cette remarquable harangue est suivie des *Ordonnances royaux* des 25, 26 et 27 mai 1413, qui forment un code où toutes les matières de finances et de police sont traitées. Nous relevons à l'article des *Eaux et Forêts*, des dispositions qui jurent avec les croyances communes : « CCXLI. Comment chacun pourra prendre loups et loutres, » et un peu plus loin : « CCXLIII. Que chacun puisse prendre lièvres, connins, perdrix, alloues, oyseaux ou autres menues sauvagines hors garennes. » Au paragraphe des *Gens d'armes*, on voit que les remontrances de l'Université ont porté : « CCLI. Que les gens d'armes ne pillent, ne robent, » y est-il dit : « CCLIIII. Que aucunes lettres de vivre sur le pays ne soient baillées à quelconques personnes. CCLV. Que les baillifs et seneschaux ne souffrent faire guerre ès mectes (bornes, du latin *meta*) de leurs jurisdictions. »

Les deux derniers articles sont ceux-ci : CCLVI. Que on face labourer les caymans (mendiants, *quémandeurs*) et gens vacabondes, puissans d'ouvrer (pouvant travailler). CCLVII. Que les méseaulx (ladres) ne soient receus ès bonnes villes. »

La deuxième pièce du *Recueil* est des *noms et surnoms* des membres de l'Assemblée des États de Tours sous le roi Charles VIII.

Dans le dénombrement des villes et provinces qui ont envoyé des représentants nous remarquons, après Parpignian (Perpignan), une contrée devenue espagnole, « la ville de Puissardan (Puycerda) et la terre de Sardaigne (Cerdagne). »

La troisième pièce est « l'ordre des estats tenus à Orléans, l'an 1560, soubs le roy Charles neufiesme, » en trois pages consacrées à la distribution des places dans l'Assemblée.

La quatrième pièce est sur la forme et l'ordre des États tenus à Blois, l'an 1576, sous Henri III. Le compilateur s'est borné à un simple dénombrement des députés et passe de suite aux États de Blois, de 1588, célèbres par la fin tragique du duc de Guise. Cette cinquième pièce débute par un historique de l'arrivée du roi et des cérémonies religieuses qui précédèrent la tenue des États. Le roi fait ses dévotions. « En tous ces actes de piété et dévotion, il fut accompagné et suyvy par la royne sa mère, la royne sa femme, monsieur son frère et autres princes et seigneurs qui firent, chacun en leur particulier, tout acte de gens de bien et vertueux. » Puis vient le dénombrement des élus parmi lesquels nous relèverons seulement pour le tiers état du « bailliage du Vellay et seneschaussée du Puy » le nom de Guy Bourdel, dit Irail, sans doute un ancêtre de l'écrivain du dix-huitième siècle, l'abbé Irail, auteur des *Querelles littéraires*, dont le véritable nom patronymique, nom d'une décence douteuse, se trouve ainsi révélé. Nous trouvons également dans le tiers état du « bailliage de Niverniois et Douziois » maître Guy Coquille. Tous ces membres du tiers ne portent pas d'indication de profession, sauf un seul du « bailliage de Montfort et Houdan, » Nicolas Guyet qui est qualifié *laboureur*, et qui nous paraît jouer dans cette assemblée le rôle du P. Gérard dans le Versailles de 1789.

Nous passons à la description de la salle. « Derrière la chaire du Roy estoit une barrière par delà laquelle estoient les deux cens gentilshommes tenans leurs haches ou becs de corbin. » Le roi fait son entrée et « les places doncques estant ordonnées et prises selon la grandeur, l'ordre et le rang, tous les deputez estans debout, il commença sa harangue par un grave choix de beaux mots, comme il se void cy après. »

Cette harangue est, de fait, très-belle. Il le faut reconnaître, si décrié que soit le monarque. Elle débute ainsi : « Messieurs, je commenceray par une supplication à nostre bon Dieu duquel partent toutes les bonnes et saintes opérations, qu'il luy plaise m'assister de son Saint-Esprit, etc. » Ainsi parlait le *paysan du Danube* :

Romains et vous Sénat, assis pour m'écouter,
Je supplie avant tout les Dieux de m'assister.
Fassent les Immortels, conducteurs de ma langue,
Que je ne dise rien qui doive être repris;
Sans leur aide il ne peut entrer dans les esprits
Que tout mal et toute injustice.
. . . .

Et dit l'*aveugle* de Chénier :

Commençons par les Dieux. Souverain Jupiter,
Soleil qui vois, entends, connais tout, et toi, Mer,
Fleuve, Terre, et noirs Dieux des vengeances trop lentes,
Salut! . . . .

Ce qui distingue cette harangue de Henri III, c'est la majestueuse simplicité de sa forme, exclusive de toute réminiscence pédantesque. Il parle au nom de la raison et décline tout soupçon de vouloir excéder sa légitime action de « souverain Roy donné de Dieu ». Il fait l'éloge de la forme monarchique, mais, dit-il, « je ne veux estre en ceste monarchie, que ce que j'y suis, n'y pouvant souhaiter aussi plus d'honneur ou plus d'authorité. » Il constate les désordres du présent. « Ce que la malice du temps a enraciné de mal en mes provinces ne me doit estre tant attribué, non que je m'en vueille du tout excuser. » Il invoque les services qu'il a rendus, avec l'aide de Dieu : « Non-seulement les batailles que j'ay gagnées, mais cette grande armée de Reistres, de laquelle sa divine bonté m'a choisi, à l'honneur de son saint nom et de son église, pour en rabbatre la gloire. » Tout cela pour aboutir à l'*Édit d'Union*, mais cette harangue n'en est pas moins très-remarquable et l'on comprend que Claude Binet, « lieutenant-général en la seneschaussée et siége présidial d'Auvergne, estably

à Riom », y ait trouvé matière à deux sonnets rapportés dans le livre que nous extrayons et dont le premier débute ainsi :

« Mon Dieu, quel fleuve d'or s'escoule de vous, Sire!
Quel bruvage charmeur des hommes et des Dieux!
Je croy que vous tirez ce doux nectar des cieux :
La langue d'un mortel ne sçauroit si bien dire. »

Les harangues en réponse au discours de Henri III ne se maintiennent pas au ton de cette sobriété royale — *imperatoria brevitas*. — Voici venir d'abord le garde des sceaux, M. de Monthelon (plus tard Montholon), qui paraît disposé à reprendre les choses de loin. « Il se trouve qu'en la suitte de l'antiquité, il y a eu quatre monarchies tenues pour les premières, que les histoires nomment empires, celle des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains, etc. » Il s'étend sur cette dernière monarchie qui lui offre matière à citations, et à citations choisies, car il laissera de côté Virgile et Horace pour citer préférablement Ennius :

« Moribus antiquis stat res Romana, virisque. »

Après Rome, la France. « Le roy pour remettre le tout de ceste monarchie en son ancienne beauté s'est conformé à ce grand et canonizé Roy S. Loys. » L'orateur examine les causes d'affaiblissement du royaume et les moyens de les combattre. Il fait appel aux prières des bons religieux : « Eux doncques qui par la perfection de leur vie et mœurs ont surmonté les obscuritez et brouillars de ce monde, voires pénétré par-dessus les nuages et approché si près du Ciel, et qui sont, comme dict sainct Bernard, *in susurro cum Deo.* » Ceux-là obtiendront sans doute l'aide de Dieu, dans cette œuvre de régénération (l'on dirait maintenant, de relèvement), mais pour cela il faut mettre un frein aux mauvaises coutumes. Le blasphème doit être réprimé. « La Saincte Écriture nous tesmoigne que tel crime et délict, outre la peine qui le suit après la mort, reçoit sa punition en ce monde. *Vir multum jurans replebitur iniquitate et non recedet a domo ejus plaga.* » Il en est de même des « duels et combats privez desquels le nom seul est en horreur à tous chrétiens, punis et sévèrement interdits par les sainctes loix. » L'administration de la justice doit être égale-

ment l'objet d'un examen attentif, et cite le garde des sceaux cette grande et indépendante parole de saint Augustin : « *Quid, remota justitia, aliud sunt regna quam magna latrocinia?* »

L'archevêque de Bourges qui vient ensuite et qui commence ainsi : « Sire, vostre pauvre France..., » insiste à nouveau sur la nécessité de faire respecter la loi de Dieu. Il invoque les rois Cyrus, Darius et Artaxerce qui « statuèrent et ordonnèrent que qui n'adoreroit le Roy du Ciel, ainsi et en la forme qu'il estoit adoré par Daniel et Esdras, il seroit attaché à un arbre qui seroit coupé de son propre jardin et sa maison réduite en latrine ou cloaque publique. » Il adjure le roi de marcher résolûment dans cette voie, lui qui « a dissipé et confondu, par l'œil de sa présence et vertu, une grande et puissante armée d'estrangers, Reistres et Suisses, venus jusques au milieu de ce royaume avec un si grand effroy qu'il sembloit qu'ils le deussent tout d'un coup engloutir et anéantir. » Que le roi agisse et la prospérité matérielle et morale s'ensuivra. « Le pauvre rustique pourra en toute liberté, sans aucune crainte et peur par tout ce royaume, comme jadis au temps de Salomon, manger son pain et ses fruicts en patience, soubs son figuier et soubs sa treille; veoir le service de Dieu restably partout, les églises et temples restaurez et réédifiez; les villes libres sans harquebuzes ni tambours, etc. » Tels sont les bienfaits que l'on attend de l'initiative royale et le cri de la reconnaissance publique sera celui-ci : « Vivez Roy, vivez éternellement. Vivez ça bas les ans de Nestor; voire ceux de Arganthonius, roi des Gades qui vescut neuf vingts ans, etc., etc. »

Moins longs sont les remercîments faits au nom de la noblesse par le baron de Bauffremont-Senecey, et la harangue du Prévôt des marchands, président du tiers état, qui sont suivis des *Actes de la seconde séance* (18 octobre 1588) où fut lu l'*Édit d'Union*. Nouvelle allocution de l'archevêque de Bourges qui promet de ne pas s'étendre « philosophalement » sur les bienfaits de l'union. Il prêche encore la conciliation des esprits sur le terrain religieux : « Nous ne cornons pas la guerre, comme l'on dit, nous autres de l'Église, non, non, l'Église ne cherche, ne demande le sang : nous désirons plutost que les desvoyez se retournent et vivent. » Ce prélat paraît avoir été le seul porte-parole de son ordre, car après la prestation par le roi du serment de maintenir l'*Édit d'Union*, le livre que nous analysons rapporte encore deux

nouvelles requêtes de monseigneur de Bourges, toutes deux « pour le soulagement du peuple. » L'on y malmène les gens du Conseil des Finances qui (est-il dit au roi) « auroient tellement continué, accreu et augmenté les tailles et inventé toutes sortes d'impositions nouvelles sur vostre pauvre peuple qu'il ne leur reste que la langue toute seiche pour crier à Dieu, et les yeux pitoyables pour pleurer; il n'y a eu espèce ni moyen de tirer argent qu'ils n'ayent excogité et inventé.... Que si les Turcs, Mores ou Barbares fussent entrez en France par force et l'eussent tenue et possédée deux ans, n'eussent pu faire pis, ny apporté plus grande destruction. » Ces harangues furent couronnées de succès; elles sont suivies des *descharges accordées par le roy à ses subjects* qui terminent le volume, car nous tenons pour pur remplissage la *déclaration des bailliages, séneschaussées*, etc., qui vient après, ainsi que l'*ordre et forme de marcher en la procession* qui clôt définitivement le *recueil*, et où l'on voit marcher entre autres, après les Suisses de la garde du roi « ceux de la Saincte Chapelle du Palais, avec ceux de la chapelle du Roi, les haulxbois et sacquebutes devant. » C'est sans doute cette procession que reproduit la figure pliée que, d'après le catalogue Leber (supplément n° 440), l'on doit trouver dans ce volume, figure malheureusement absente de notre exemplaire.

W. O.

ANALECTA-BIBLION

Notice sur le *Thesaurus novus anecdotorum*, et sur l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand. — *Paris*, 1717-1732; 14 vol. in-folio.

Lors de la refonte et de la réédition du *Gallia Christiana*, le chapitre général de la congrégation de Saint-Maur chargea (1708) dom Martène, alors religieux à Marmoutiers, de visiter les archives des églises et des abbayes de France, afin d'y recueillir tous les monuments qui pouvaient servir à compléter cet ouvrage. Le P. Martène parcourut seul les diocèses de Tours, Poitiers, Bourges, Nevers, Auxerre et Sens, et partout il fit une ample récolte. L'année suivante, il s'associa dom Ursin Durand, religieux de la même abbaye, et ils consacrèrent ensemble six années à visiter le reste de la France. Ils explorèrent successivement les principaux monastères, les archives des plus importants chapitres, et même certaines collections particulières, celle du président Bouhier par exemple Presque partout ils reçurent un accueil empressé, et on leur communiqua avec libéralité les documents et les manuscrits les plus précieux.

Ils réunirent ainsi plus de deux mille pièces. Les unes servirent de preuves au nouveau *Gallia Christiana*; les autres composèrent l'important recueil que ces religieux publièrent en cinq volumes in-folio, sous le titre *Thesaurus novus anecdotorum*. Chacun des tomes porte un titre spécial indiquant les précieux documents qu'il renferme.

L'ouvrage est dédié au cardinal de Rohan-Soubise, évêque et prince de Strasbourg, qui avait fait aux deux religieux une réception magnifique, lors de leur passage dans sa ville épiscopale. Cette dédicace est accompagnée du portrait du cardinal gravé par Mlle Marie Hortemels, et suivie d'une préface où les auteurs passent en revue les savants qui ont

publié avant eux des collections de pièces inédites. En terminant, ils avertissent qu'ils ont refondu dans ce *Nouveau Trésor d'anecdotes* le recueil d'anciens monuments imprimé à Rouen (1), parce qu'on n'en trouvait plus d'exemplaires chez les libraires.

Le premier volume, publié en 1717, renferme de nombreuses lettres émanées de papes et de rois, et le procès de Jean XXII.

Dans la préface du second tome, les PP. Martène et Durand font connaître les personnes et les bibliothèques qui leur ont fourni le plus de documents. Ils marquent en particulier les obligations qu'ils doivent à Colbert, évêque de Montpellier ; ils ont trouvé dans sa bibliothèque les lettres des papes Urbain IV et Clément IV, qui remplissent plus du tiers de ce second volume.

La préface du tome troisième est fort courte, mais les avertissements placés en tête des opuscules qui le composent y suppléent (2). Ces opuscules sont d'anciennes chroniques et divers documents concernant l'histoire ecclésiastique et civile.

Dans le tome quatrième, la préface est étendue. Elle contient l'histoire abrégée des anciens chapitres généraux des ordres religieux d'Occident, depuis l'assemblée des abbés à Aix-la-Chapelle, en 817. Les deux auteurs distinguent les conciles des synodes (3), quoique dans les anciens monuments ces termes soient souvent pris l'un pour l'autre. On

(1) *Veterum scriptorum et monumentorum. Collectio nova.* Rouen, 1700, in-4°.

(2) « Præfationem exigere non videtur tertius hic anecdotorum tomus, nam præmissæ a nobis singulis opusculis admonitiones præviæ, in quibus rationem omnium reddimus, præfationum vicem referunt. »

(3) « Etsi vero concilium et synodus passim ad idem significandum promiscue usurpentur, illud tanem inter utrumque est discriminis ; quod proprie concilium sit congregatio episcoporum ad asserenda fidei sacra dogmata, ad reformandos mores, ad disciplinam Ecclesiæ stabiliendam in unum coeuntium ; synodus vero conventus presbyterorum seu parochorum una cum proprio episcopo, singulis annis, ad recipiendas ab eo leges ad eum confluentium. »

trouve parmi les pièces de ce volume les actes de deux conciles tenus sous le roi Robert, l'un à Poitiers, en 1030, contre ceux qui s'emparent des biens des églises et des monastères ; l'autre est un concile réuni à Narbonne l'année suivante, par l'archevêque Wilfrède, pour confirmer les priviléges de l'abbaye de Canigou.

Le cinquième volume se compose de plusieurs ouvrages écrits par les auteurs ecclésiastiques qui ont vécu entre le quatrième et le quartorzième siècle. La plus grande partie de la préface est consacrée à examiner la doctrine d'Abélard, et à défendre saint Bernard contre les théologiens qui l'ont accusé d'avoir condamné trop légèrement son adversaire. On y trouve également une discussion sur l'âge de saint Orient, dont le *Commonitorium* est réimprimé dans le volume, d'après un manuscrit de l'église de Saint-Martin de Tours. Une autre pièce remarquable est l'*Antiquus Ordo Romanus ad usum monasteriorum ab annis circiter mille accomodatus*, dont les auteurs du *Thesaurus novus anecdotorum* prouvent l'antiquité.

Tels sont les principaux monuments publiés dans cet important recueil, que Bernard de Monfaucon (1) déclare supérieur même à celui de dom Luc d'Achery. Outre les notices qui accompagnent la plupart des opuscules, DD. Martène et Durand ont placé au bas des pages de nombreuses notes Chaque volume de leur collection possède en outre une table chronologique de toutes les pièces qui y sont rapportées, et une table alphabétique des matières et des noms. De plus, le dernier volume est terminé par un dictionnaire des mots barbares et étrangers que l'on rencontre dans le cours de l'ouvrage.

Quand les PP. Martène et Durand publièrent leur *Thesaurus Anecdotorum*, ils se proposaient de lui donner pour supplément une nouvelle édition des anciennes *Leçons* de

(1) *Lettre à M. Masson*, l'auteur de l'*Histoire critique de la république des lettres*.

Canisius, du *Spicilegium* de d'Achery, des *Analecta* de Mabillon et des *Miscellanea* de Baluze, revus sur les manuscrits, avec des dissertations, des remaniements et une nouvelle distribution des pièces. Les occupations dont ils furent chargés dans la suite les empêchèrent de réaliser ce projet.

Une autre collection bien plus importante, sinon par la valeur du moins par le nombre des documents, fut, quelques années après, l'œuvre des deux mêmes religieux, dont l'association littéraire dura près de trente ans. Ce nouveau recueil, qui comprend neuf volumes in-folio, imprimés de 1724 à 1733, porte le titre général de *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio.* Un sous-titre indique pour chaque tome les principaux monuments qu'il renferme. Comme le *Thesaurus novus anecdotorum*, l'*Amplissima collectio* est le résultat d'un voyage littéraire, entrepris cette fois à l'étranger, par les PP. Martène et Durand, sous les auspices et aux dépens de la congrégation de Saint-Maur.

En 1717, le chancelier d'Aguesseau, s'intéressant à une nouvelle édition des *Historiens de France*, que lui avait proposée dom Maur Audren de Kerdrel, avait invité DD. Martène et Durand à une conférence qui se tint sous sa présidence, et à laquelle assistèrent Baluze, l'abbé Renaudot, de Laurière, le P. Lelong et plusieurs autres savants. Martène, désigné pour dresser le plan de ce grand travail, présenta un rapport qui obtint tous les suffrages, et il fut chargé du soin de la nouvelle édition. Mais ce projet fut presque aussitôt interrompu par les changements survenus dans le ministère. Ce n'était qu'un ajournement, et en attendant la reprise de l'impression, les supérieurs de la congrégation de Saint-Maur, désireux de seconder les intentions du chancelier, jugèrent nécessaire de faire explorer les Pays-Bas et l'Allemagne, pour y rechercher les monuments susceptibles de figurer dans la collection des *Historiens de France*. Martène et Durand partirent le 30 mai 1718, et allèrent jus-

qu'en Saxe, à l'abbaye de Corvey, la nouvelle Corbie. Leur absence dura près d'une année, et à leur retour ils publièrent un résumé de leurs découvertes, sous le titre de *Voyage littéraire de deux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, auxquels ils joignirent trois anciennes relations de voyages : 1° *Le voyage de Nicolas de Bosc, évêque de Bayeux, pour négocier la paix entre les couronnes de France et d'Angleterre, en* 1381 ; 2° *Iter indicum Balthasaris Spinger* [1507] ; 3° *Descriptio apparatus bellici regis Franciæ Caroli intrantis civitates Italiæ, Florentiam ac deinde Romam, pro recuperando regno Siciliæ sive Napolitano* [1494].

Ce volume n'était que la préface de l'immense collection qu'ils furent bientôt en état de livrer à l'impression.

Le premier volume de l'*Amplissima collectio* vit le jour en 1724. On y trouve plus de treize cents diplômes et lettres de rois, princes et autres personnages. Une introduction très-développée expose l'occasion, les motifs et le but du nouveau recueil, et ce qu'il contient. Elle renferme aussi des observations intéressantes sur les premiers rois, et signale les noms de plusieurs notaires ou chanceliers dont il n'est point parlé dans la Diplomatique de Mabillon. Il y est question aussi des conciles, des papes, de certains évêques et monastères, en particulier de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Le tome second renferme plus de quatre cents lettres écrites par Wibaud, abbé de Corvey, le registre du pape Alexandre III pour la province de Reims, comprenant quatre cent quatre-vingt-quinze lettres tirées de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras; plusieurs lettres de l'empereur Frédéric, de Sixte IV, de Jean de Montreuil, prévôt de Lille, qui avait été secrétaire de Charles VI, roi de France, et qui fut tué à Paris par les partisans du duc de Bourgogne, en 1418. La préface est consacrée au monastère de Stavelot; à la croisade de l'empereur Conrad et de Louis le Jeune; aux conciles de Trèves et de Reims tenus par le pape Eugène III ;

à l'archevêque de Reims Henri, frère de Louis VII, et enfin à la déposition des trois abbés de Cluny, de Clairvaux et de Prémontré sous Alexandre III.

Le troisième volume est tout entier de Mabillon, qui avait rapporté d'Italie les documents énoncés dans le titre. Il est principalement consacré à l'histoire des Camaldules. L'éloge d'Ambroise, religieux, et de Pietro Delfino, général de cet ordre, se trouve dans l'introduction, qui a été rédigée par les éditeurs.

Parmi les pièces les plus importantes du tome IV, on peut citer celles qui concernent la déposition de l'empereur Wenceslas et l'élection de Robert, toutes tirées d'un manuscrit que dom Martène acheta à un libraire de Metz; les actes des archevêques de Trèves, de 884 à 1445; les annales de Nuys; des extraits de la Vie de Louis XI, roi de France, par Amelgard, prêtre de Liége; les actes des évêques de Liége, depuis saint Remacle jusqu'à Wason; l'histoire des abbayes de Saint-Hubert et de Saint-Laurent.

Dans le cinquième volume, on remarque trois chroniques, composées par des religieux de Saint-Jacques de Liége: Lambert le Petit, Reinier son continuateur, et Corneille Zanfliet; un écrit d'Ekkehard sur les guerres de la Terre-Sainte; la chronique de la Terre-Sainte, de Ralph de Coggeshal; une continuation de Guillaume de Tyr, écrite en français par un auteur contemporain, etc. Citons encore la chronique d'Angleterre de 1066 à 1200, rédigée par le même Ralph de Coggeshal, la chronique de Saint-Martin de Tours, celle de Richard de Poitiers; les commentaires de Francesco Carpesano, relatifs aux guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, ainsi que les commentaires de Prosper de Santa Croce, légat en France, relation des guerres civiles sous Charles IX. Une préface commune aux tomes IV et V renferme des observations sur l'histoire des rois de France, sur les évêques de Liége et sur diverses questions ecclésiastiques et liturgiques.

Le sixième volume est consacré à l'histoire de divers or-

dres religieux, à certains martyrologes et à d'autres pièces analogues. En tête du volume, les éditeurs traitent assez au long de l'origine des ordres et congrégations institués aux onzième et douzième siècles, tels que les Camaldules, les moines de Vallombreuse et de Grandmont, les chanoines réguliers, les chartreux, les ordres de Cîteaux, de Fontevrault, de Tiron, de Savigny, de Saint-Sulpice, Prémontré, le Val-des-Choux, la congrégation de Saint-Victor, de Paris, etc., etc.

Le tome VII intéresse aussi particulièrement l'histoire ecclésiastique. On y trouve beaucoup d'actes de conciles, entre autres celui de Pise, et des pièces qui figurent déjà dans la collection de Luc d'Achery. Quelques capitulaires de nos rois y ont été également insérés. La préface présente une histoire du fameux schisme de l'Église, nommé le grand schisme d'Occident, depuis la mort de Grégoire XI jusqu'à Jean XXIII et au concile de Constance.

Le tome VIII est également consacré à des actes de conciles et à des statuts synodaux. Le concile de Bâle en occupe la plus grande partie et donne lieu à d'importantes observations des éditeurs.

Le neuvième et dernier volume renferme divers opuscules des Pères et autres auteurs ecclésiastiques, un poëme sur la résurrection des morts attribué à saint Cyprien; un autre sur la Genèse, par le poëte Aquilinus Juvencus; des commentaires de saint Hilaire de Poitiers sur trois psaumes, quinze sermons de saint Boniface; les traités de Paschase Radbert, abbé de Corbie, sur l'eucharistie, la foi, l'espérance et la charité, les six livres de Rathier, évêque de Vérone, intitulés : *Præloquiorum libri sex*, etc. Il se termine par un ouvrage qui porte le nom de Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, et qui traite de l'Antechrist et de ses ministres. Ce traité, qui a donné lieu à beaucoup de controverses, a été attribué avec assez de raison à Guillaume de Saint-Amour. Dans la préface de ce volume, DD. Martène et Durand reviennent sur leur dernier voyage littéraire, parlent

des lieux qu'ils ont visités et des recherches qu'ils ont faites; ils finissent par un éloge historique de D. Charles Petey de l'Hostalerie, général de Saint-Maur, par l'ordre de qui ils avaient entrepris leur excursion bibliographique.

Tels sont les principaux documents publiés et les principales questions historiques traitées dans cette grande collection. Quant à la disposition matérielle, aux notes et aux tables de l'ouvrage, les deux Bénédictins se sont conformés exactement au plan de leur premier recueil, le *Thesaurus novus anecdotorum*. ALFRED FRANKLIN.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

Le Paradis reconquis, poëme imité de Milton, par L. R. Lafaye, gradué en l'Université de Paris, maître de langue françoise. *Londres, impr. aux frais de l'auteur, chez J. Bell*, etc., 1789, in-12 (XII-141 pp.).

Ce poëme en vers blancs doit compter parmi les tentatives littéraires les plus singulières, les plus excentriques, comme on dit maintenant, non pas par son sujet qui est simplement imité de Milton, mais par le système pseudo-métrique et le langage véritablement barbare que l'auteur a mis au service de ses conceptions poétiques. Nous sommes, selon toute probabilité, en présence d'un Français établi depuis plus ou moins de temps à l'étranger, et qui, à force d'enseigner sa langue aux Anglais, a fini par la désapprendre complétement. Quant aux raisons qui l'ont déterminé à courir la carrière épique, on les verra effleurées par lui dans sa dédicace « à M. de Calonne » alors réfugié à Londres.

Nous sautons par-dessus les politesses inévitables à l'adresse du ministre atteint d'une disgrâce qui, dans la pensée du poëte,

n'est sans doute que momentanée, ce qui expliquerait l'entrain avec lequel il se place sous son patronage, et nous arrivons de suite à la profession de foi littéraire de l'auteur : « Les savants, dit-il, les plus distingués de la république des lettres en Angleterre accusent notre langue de débilité, de monotonie, et prétendent qu'un poëte français ne peut rendre avec feu et *perspicuité* (?) cette chaleur sublime des productions anglaises. J'ai osé être d'une autre opinion, malgré le ridicule jeté par Voltaire sur le sujet de Paradis perdu et regagné ; je n'examinerai pas si le Shaftesbury français fut un profond philosophe, mais il est accusé ici, nonobstant le brillant de sa diction, d'avoir été un génie trop souvent superficiel : n'allez pas de là inférer, monsieur, que je cherche à insinuer que mon poëme possède à un degré éminent la profondeur anglaise, peut-être dédaignée par le plus bel esprit de la France ; je n'ai point la hardiesse d'oser espérer de réunir l'élégance française à l'énergie de mon original pour lequel j'ai la plus profonde vénération, et si je ne soumets point à votre jugement un ouvrage aussi parfait que celui de Milton, il ne faut pas s'en prendre à la pauvreté de notre langue, mais à ce manque de feu divin, d'enthousiasme poétique, caractéristiques du prince des poëtes anglais ; si votre goût exercé remarque avec sévérité mes fautes, de votre philanthropie j'ose attendre cette indulgence qu'un jeune auteur a raisonnablement droit d'espérer, etc., etc. »

Voilà pour la raison d'être du poëme ; quant au procédé métrique, l'auteur s'en explique ainsi dans sa *préface :* « Plusieurs auteurs ont été et sont d'opinion qu'il n'est pas possible d'écrire en vers blancs en notre langue. Il est vrai que notre manière d'épeler les féminines, *douce*, *charme*, *illustre*, faisant son et demi, tandis que l'anglais n'a qu'un son pour les mots de cette espèce, monosyllabes et autres, a présenté à bien des gens une difficulté insurmontable ; mais sans prétendre adopter entièrement d'abord la méthode anglaise, je m'en sers parfois, ayant remarqué que la prononciation rapide du français ne fait presque jamais sentir à l'oreille cette chute des finales dans les muettes.

« Le fameux Shakspere (*sic*), comme on sait, ne voulut s'asservir à aucune mesure réglée ; il met plus ou moins de sons dans la ligne, selon le sens, mais j'ai suivi la méthode généralement adoptée pour le vers héroïque anglais qui est dix et onze sons dans

la ligne, d'après Milton, Thompson et les tragiques modernes, etc., etc. »

Voyons maintenant le résultat de ce système. Nous citons le début du poëme :

« Moi qui chantai ce fortuné jardin,
Perdu pour nous, par désobéissance
D'Adam : montant la harpe sacrée
Sur un ton ni moins noble ni moins haut,
Je célébrerai l'obéissance,
Absolue, entièrement à l'épreuve,
Du Christ, vainement assailli, tenté,
Le tentateur déconcerté, vaincu,
Ses traits émoussés, ses ruses défaites,
Et le juste empire de l'Éternel
Sur des ruines, élevé dans le désert. »

Les six chants du poëme sont écrits dans ce goût : nous nous contenterons donc d'un petit nombre d'extraits ; voici par exemple le passage où Satan, repoussé par le Christ, vient retrouver sa cour infernale :

« Lui (*Satan*) qui n'avait quitté le champ qu'afin
De revenir plus frais à la charge,
En hâte vers la moyenne région
De l'air remonte, y rejoint ses pairs
Assemblés en conseil : à sa vue,
Tous sont *silens :* son port majestueux
Non moins terrible qu'à nous fut dépeint
Jupiter, ce tyran de l'Olympe,
Ainsi paraît Satan au milieu d'eux,
Salue et sur son trône se jetant
D'un ton de fureur, sans préambule,
Ni vanterie, entre en matière : »

Nous nous arrêterons à cet endroit du poëme qui offre, il faut bien le dire, quelque gaieté. Satan vient de raconter sa défaite ; un de ses conseillers, Bélial, lui dit qu'il n'a pas su s'y prendre, faute d'avoir fait appel à la volupté :

« Je vais

dit-il,

Préparer nos batteries
Parmi ces figures enchanteresses,
Attractives, embrasant les plus mâles,
Énervant, dissolvant en voluptés,
Enchaînant par nœuds de roses, non moins
Qu'aimant maîtrisant l'inflexible acier,
Parbleu ! comme je fis dégringoler
Toute la famille sans oublier
Roi Salomon, avec sa sagesse
Si gentiment le menant par le nez,
Sacrifier à vos autels sublimes.
Oh ! les femmes ! Parlez-moi des femmes ! »

Ainsi s'exprime, sur cette note toute moderne, Bélial :

« De tout côté, sans relâche à l'affût
Pour dévoyer quelque inconséquente. »

Le poëte rentre heureusement, à la suite de cette boutade, dans la majesté de son sujet, et après une nouvelle série d'échecs hyperphysiques et hyperphysiquement racontés, Satan est définitivement vaincu, et le poëme se termine par un concert des anges :

« Ainsi résonna la voix céleste :
Le chœur brillant disparut : se levant,
L'esprit tout rempli de son grand *deissein*,
Le Sauveur rafraîchi s'achemina
Méditant, vers le lac Génézareth. »

Nous ignorons si le poëme de Lafaye a déjà été signalé par les bibliophiles qui se sont consacrés à l'histoire littéraire des fous. M. Delepierre n'en fait pas mention dans son *Essai*. L'exemplaire sur lequel nous avons pris ces extraits provient de la vente de Viollet le Duc, dans le catalogue de qui il figurait sous le nº 1142. C'est un in-12 d'une jolie impression anglaise, sur papier vélin. Et penser que les élèves de l'auteur ont peut-être pris cela pour des vers français ! que cette croyance s'est peut-être perpétuée à l'ombre du grand nom de Milton ! Si cela était, puisse notre article contribuer à dissiper ce malentendu.

W. O.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE BARON J. TAYLOR.

Nous n'avons rien à dire de ces collections de livres réunies depuis longues années et comprenant toutes les classes de la bibliographie. Les préfaces de M. Paul Lacroix, en tête de la *première* et de la *seconde partie* des catalogues, sont des pages d'histoire littéraire et elles resteront comme les témoignages éclatants d'une amitié cimentée par l'amour des lettres et des livres.

La première vente a eu lieu le 10 avril et comprenait 846 numéros.

4. Horæ; manuscrit du XIVe siècle, in-8 carré de 172 feuillets, veau fauve, fil à comp. tr. dor. (*anc. rel.*). — 410 fr. Acheté par M. le baron Pichon.

Manuscrit sur vélin orné de neuf miniatures, de jolies bordures, et d'une quantité d'initiales en or et en couleur. Le calendrier complet au commencement et des prières françaises à la fin. Belle reliure du seizième siècle d'une conservation parfaite. Peut-être faudrait-il voir dans la dernière miniature le portrait de la Dame pour laquelle ce manuscrit a été fait (?)

5. Heures du XVe siècle, petit in-4, mar. noir fil, tr. dor. (*rel. anc.*).— 300 fr.

« Ce manuscrit, écrit sur un vélin fin, est très-beau de marges et de la plus grande fraicheur. Il se compose de vingt-quatre pages pour le calendrier et de quinze pour le reste du livre. Il est orné de quatorze miniatures, de toute la grandeur des pages. Chacune d'elles joint au mérite de la peinture celui d'une parfaite conservation. Toutes les pages sans exception sont ornées d'encadrements à fonds d'or sur lesquels se détachent des fleurs, des fruits, des papillons et des animaux fantastiques. C'est un fort joli type de nos livres d'heures au XVIe siècle. »

36. Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, depuis 1664, publiés pour la première fois par Anatole de Montaiglon. *Paris*, 1853; 2 vol. p. in-12, pap. vergé, demi-rel. mar. rouge. — 37 fr.

Intéressante publication devenue rare.

37. L'art au dix-huitième siècle, par Ed. et Jules de Goncourt. *Paris*, 1859 à 1868; 10 fascicules in-4, br. — 200 fr.

Très-rare; chaque livraison est imprimée à Lyon par Louis Perrin et est accompagnée d'eaux-fortes par les auteurs. Ces études comprennent : Saint-Aubin — Watteau — Prudhon — Boucher — Greuze — Chardin — Fragonard — Debucourt — Latour; — les vignettistes : Gravelot, Cochin, etc.

53. Petture del salon imperiale del palazzo di Firenze : opera di varii celebri pittori fiorentini, in tavole XXVI. *Firenze*, 1751; très-grand in-fol. mar. rouge, fil. à riches comp. tr. dor. — 280 fr.

Superbe exemplaire pour les épreuves et la condition de la reliure.

65. Livre d'architecture de Jacques Androuet du Cerceau, contenant les plans et dessaings de cinquante bastimens tous différents : pour instruire ceux qui désirent bastir, soient de petit, moyen, ou de grand estat. *Paris, Benoist Prevost*, 1559; in-fol. cart. — 310 fr.

Exempl. grand de marges et en bon état d'un volume rare comprenant seize feuillets de texte et soixante-neuf planches gravées à l'eau-forte par du Cerceau.

106. Emblèmes d'Alciat, de nouveau translatez en françois vers pour vers iouxte les latins (par Barth. Aneau). *A Lyon, chez Guill. Roville*, 1549; in-8, veau fauve, fil. — 140 fr.

Exemplaire très-bien conservé sans être lavé de ce beau livre; chaque page contient une figure et un encadrement gravés sur bois et des vers pour expliquer le sujet de l'emblème. (*De la bibliothèque Coulon.*)

108. Emblèmes ou devises chrestiennes composées par damoiselle Georgette de Montenay. *Lyon, Jean Marcorelle*, 1571; in-4, d.-rel. mar. — 60 fr. Acheté par le prince d'Essling.

Livre rare précédé d'une longue dédicace en vers à la reine Jeanne d'Albret, dont le portrait se trouve à la première figure. Ce volume dont le texte est en vers contient cent figures gravées sur cuivre par Pierre Voeriot, sculpteur du duc de Lorraine.

117. Rembrandt. Medea, Treuspel. *Amsterdam, by Abraham de Vees, en Jacob Lescaille*, 1648; in-4, vél. fig. tr. dor. — 255 fr.

Bel exemplaire (de M. Charles Blanc et de M. Solar) de la première édition de cette tragédie célèbre faite par le bourgmestre Six, l'ami de Rembrandt, avec l'estampe de Rembrandt intitulée *le Mariage de Jason*.

Belle épreuve du deuxième état. Ce volume a été vendu 200 fr. (vente du 6 avril 1860).

121. Abraham Bosse. Recueil factice d'estampes relatives à la vie privée de la société française sous Louis XIII; in-fol. demi-rel. veau f. — 605 fr.

Série intéressante de pièces parmi lesquelles quelques-unes sont fort rares.

126. Les Métamorphoses d'Ovide en latin, traduites en français avec des remarques et des explications historiques, par l'abbé Banier. *Amsterdam*, 1732; 2 vol. in-fol. v. gr. fil., figures d'après B. Picart, Lebrun et autres. — 210 fr.

Bel exemplaire de l'édition la plus recherchée, avec les six planches imprimées sur trois feuillets séparés à la page 264; représentant six magnifiques tableaux de C. Lebrun, gravés par Folkema.

127. Suites d'estampes gravées par Mme la marquise de Pompadour, d'après les pierres gravées de Guay. *Paris* (1782); pet. in-fol. v. m. — 395 fr.

Beau recueil de cinquante-deux planches d'après Boucher, et un remarquable frontispice gravé : la première représente un superbe portrait de Louis XV.

132. Bléry (Eugène-Stanislas-Alexandre). Quarante-trois eaux-fortes. 1 vol. très-gr. in-fol. demi-rel. v. br. — 365 fr. Acheté par M. Destailleurs.

Recueil formé par M. Defer, d'épreuves de premier état et signées par l'artiste.

133. Les généalogies et anciennes descentes des Forestiers et Comtes de Flandres, par Corneille Martin, et ornées de portraits, figures et habitz selon les façons de leurs temps, ainsi qu'elles ont esté trouvées ès plus anciens tableaux, par P. Balthasar, peintre. *Anvers*, 1578; pet. in-fol. cart. — 80 fr. Acheté par M. Délicourt.

Volume rare, orné de trente-quatre planches gravées sur cuivre, d'une belle exécution, représentant les portraits en pied, avec leurs costumes, armures et blasons, des anciens comtes de Flandre. Exempl. grand de marges et bien conservé; il porte sur le titre la signature de Daniel Elzevir, 1682.

136. Vecellio (C.). De gli Habiti antichi et moderni di diverse parti del mondo libri due, fatti da Cesare Vecellio, et con dis-

corsi da lui dichiarati. *Venetia presso Damian Cenaro*, 1590; in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Lortic.*) — 140 fr. Acheté par M. Délicourt.

Première édition, fort rare. Superbe exemplaire, malgré de légers raccommodages aux premiers ff. Les 420 figures sur bois dont ce livre est enrichi sont très-bonnes d'épreuve. — La marque de l'imprimeur ne se trouve pas à la fin du volume.

137. Collection des costumes, armes et meubles pour servir à l'histoire de France depuis le commencement du ve siècle jusqu'à nos jours, par le comte Horace de Vieil-Castel. *Paris*, 1827 à 1832; 3 vol. gr. in-4, figures, demi-rel. dos et coins de mar. bleu, non rognés. — 155 fr. Acheté par M. Délicourt.

Belle publication imprimée sur papier vélin et ornée de trois cents planches qui sont, dans cet exemplaire, coloriées au pinceau avec soin et rehaussées d'or et d'argent.

138. Costumes des XIIIe, XIVe et XVe siècles, extraits des monuments les plus authentiques de peinture et de sculpture, avec un texte historique et descriptif, par Camille Bonnard. *Paris*, 1829-30; 2 vol. gr. in-4, demi-rel. mar. bleu, non rognés. — 230 fr.

Deux cents planches dessinées et gravées par Paul Mercuri. Superbe exemplaire en papier vélin et dont les planches ont été coloriées avec le plus grand soin.

139. Costumes historiques de la France d'après les monuments les plus authentiques, statues, bas-reliefs, tombeaux, sceaux, monnaies, peintures à fresques, tableaux, vitraux, miniatures, dessins, estampes, etc., avec un texte descriptif — précédé de l'Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, — et suivi d'un Recueil des pièces originales, rares ou inédites, en prose et en vers, sur le costume et les révolutions de la mode en France; par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix). *Paris*, 1852; 8 vol. gr. in-8, demi-rel. dos et coins de mar. bleu, tête dor. non rognés. — 195 fr.

Bel exemplaire d'un recueil illustré de quatre cent quatre-vingts costumes dessinés et gravés par Massard et coloriés avec soin.

140. Les Arts somptuaires, histoire du costume, de l'ameublement et des arts et industries qui s'y rattachent, sous la direction de Hangard-Maugé, dessins de Cl. Ciappori; introduction

générale et texte explicatif, par Ch. Louandre. *Paris, Hangard-Maugé*, 1857; 4 vol. in-4 dont 2 de texte et 2 de planches, en or et en couleur, demi-rel. mar. bleu, non rognés. — 365 fr. Acheté par M. Henri Leroy.

Superbe exemplaire de souscription.

143. Les incroyables et les merveilleuses à Paris, par Horace Vernet; in-fol. demi-rel. — 300 fr.

Trente-trois planches gravées par Gatine et coloriées avec le plus grand soin.

144. Quadrille de Marie Stuart, 2 mars 1829; in-fol. demi-rel. (*Aux armes de la duchesse de Berry.*) — 210 fr.

Vingt-sept planches, dont le titre, dessinées, lithographiées par Eugène Lami et coloriées avec soin sous sa direction. Ce quadrille a été exécuté dans un bal donné par Mme la duchesse de Berry, qui représentait Marie Stuart. Les autres personnages sont également représentés dans leur costume.

Cette publication privée, tirée à petit nombre, n'a pas été mise dans le commerce.

157. Principes de caricatures, suivis d'un essai sur la peinture comique, par François Grose; trad. en franç., avec des augmentations. *Paris, Ant.-Aug. Renouard*, 1802; un vol. gr. in-8, pap. vél., veau viol. fil. tr. dor. — 67 fr.

Ce volume est orné de 29 planches gravées à l'eau-forte qui se déploient; il n'a été imprimé qu'à deux cents exemplaires.

254. Les Œuvres de Clément Marot. *La Haye, Ad. Moetjens*, 1700, 2 vol. pet. in-12, veau marbré. — 101 fr.

Bel exemplaire aux armes du duc de La Rochefoucauld-Liancourt et grand de marges; de la bonne édition sous cette date.

255. Micropœdie de Jean Parradin de Louhaé. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1546; pet. in-8, mar. brun, fil. tr. dor. (*Duru.*)— 132 fr.

Livre très-rare; l'auteur dit au commencement que c'est avec le concours d'Estienne Pasquier qu'il publie ce recueil. Il manquait à la riche collection de M. de Soleinne.

256. Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre Royne de Navarre (publié par S. Sylvius, dit de la Haye). *Lyon*,

Jean de Tournes, 1547; 2 vol. in-8, fig. en bois, mar. rouge, fil. tr. dor. (*anc. rel.*). — 400 fr.

Exemplaire bien complet, avec les *Adieux des Dames de chez la Royne de Navarre allant en Gascogne;* quatre derniers feuillets du second tome. — Mouillure.

258. Le Siècle d'or et autres vers divers (de Berenger de la Tour d'Albenas). *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1551; pet. in-8, vél. — 185 fr.

Volume fort rare, dont il n'y a pas d'autre édition. Belle impression en caractères italiques.

260. Le Tombeau de messire Jean de Voyer, vicomte de Paulmy, en plusieurs langues. *Lutetiæ*, *Jo. Bienné*, 1571; pet. in-4 de 48 pag., mar. brun, comp., milieux, fil., tr. dor. — 380 fr.

Très-rare. Exemplaire du poëte Claude Nouvellet, qui a écrit et signé, sur la garde du volume, une épitaphe inédite de la mère de Jean de Paulmy. — Les armes de la famille de Voyer sont gravées sur le verso du titre.

261. Les Passetems de Jan-Antoine de Baïf. *Paris*, 1573; in-8, car. — 400 fr. Acheté par le baron James de Rothschild.

Superbe exemplaire à toutes marges et d'une parfaite conservation. On pourrait le croire en grand papier.

262. Les Jeux de Jean-Antoine de Baïf. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1572; in-8, v. mar. — 480 fr. Acheté par M. Édouard Bocher.

Très-bel exemplaire. On remarque dans ce vol. *Antigone*, tragédie; *le Brave*, comédie; *l'Eunuque*, comédie.

265. La Jeunesse d'Estienne Pasquier, et sa suite. *Paris*, *Jean Petit-Pas*, 1610; pet. in-8 de 8 ff. lim. et 799 p., veau fauve. — 120 fr.

Très-bel exemplaire de ce recueil publié par André Duchesne et conforme à la description de Brunet Manuel; c'est-à-dire qu'il contient *la Puce*, *les Jeux poëtiques*, *la Main* et autres poésies, plus *le Monophile*, *les Lettres amoureuses*.

282. Contes et nouvelles en vers, par M. de la Fontaine. *Amsterdam* (*Paris*, *Barbou*), 1762; 2 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. — 610 fr.

Édition faite aux frais des fermiers généraux; figures d'Eisen, vignettes de Choffard; bel exemplaire.

292. Fables de La Fontaine. *Paris* (*Crapelet*), 1797; 6 vol. pet. in-8, v. marb. fil. tr. dor. — 240 fr.

Exemplaire en papier vélin et en bonne reliure.

Belles épreuves des 276 jolies figures de Simon et Coiny qui accompagnent chaque fable.

299. Les Chansons de Gaultier Garguille; nouvelle édition suivant la copie imprimée en 1631. *Londres* (*Paris*), 1758; petit in-12, frontispice gravé, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*). — 305 fr.

Joli exemplaire de la bibliothèque de Pixérécourt.

301. Œuvres complètes de Béranger; édition revue par l'auteur. *Paris* (*Perrotin*), 1856; dernières chansons; — ma biographie, 1857; — musique, 1857; ensemble, 5 vol. gr. in-8, mar. r. fil. comp. tr. dor. — 150 fr.

Superbe exemplaire. Édition illustrée de 53 gravures sur acier d'après Ch. Johannot, Raffet, portraits, fac-simile, etc. On a ajouté au vol. de la Musique la suite des figures de Grandville pour les chansons de Béranger.

308. OEuvres de maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de le Duchat; édition augmentée de nouvelles remarques et de plusieurs pièces curieuses. *Amsterdam*, 1741; 3 vol. in-4, v. marb. — 385 fr.

Édition fort recherchée; elle est ornée de très-belles figures par Bernard Picard.

310. Songes drôlatiques de Pantagruel, par Mᵉ François Rabelais, suite de 61 planches gravées par Malapeau; in-4, cart. non rogné. — 216 fr.

Volume devenu rare; les planches ont été coloriées au pinceau en or et couleurs.

314. Théâtre d'histoire, où avec les grandes prouesses et aventures étranges du noble et vaillant chevalier Polimantes, prince d'Arfine, se représentent au vrai, plusieurs concurrences fort rares et merveilleuses.... (par Ch. de Belleville). *Bruxelles*, 1610; in-4, veau fauve (*anc. rel.*). — 150 fr.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de Guyon de Sardière, grand de marges.

315. Les Amours de Psyché et de Cupidon, avec le poëme d'Ado-

nis, par La Fontaine. *Paris*, *Didot jeune*, an III, gr. in-4, mar. r. fil. comp. doublé de moire (*Bradel-Derome*). — 280 fr.

Exempl. en grand papier vélin ; beau portrait de la Fontaine d'après Rigault et figures de Moreau en bonnes épreuves.

317. Mémoires du comte de Grammont, par Hamilton (avec des notes d'Horace Walpole), édition ornée de 72 portraits d'après les tableaux originaux. *Londres*, *Edwards*, 1793; un vol. gr. in-4, mar. vert. fil. dent. tr. dor. (*rel. anglaise*). — 549 fr.

Bel exemplaire en grand papier vélin, avec 78 portraits et les notes et éclaircissements qui manquent souvent. On y a ajouté douze autres portraits de Saint-Aubin (publ. par Renouard).

322. Ingénue Saxancour, ou la femme séparée : histoire propre à démontrer combien il est dangereux pour les filles de se marier avec entêtement et avec précipitation, malgré leurs parents ; écrite par elle-même (par Retif de la Bretonne). *Liége* et *Paris*, *Maradan*, 1789; 3 vol. in-12, demi-rel. v. fauve, non rognés. — 270 fr.

Superbe exemplaire avec les pages 249-252 du tome III qui manquent souvent. « Cet ouvrage est le plus rare de tous ceux de l'auteur, dit M. Paul Lacroix ; Retif, en effet, a dépassé dans ce roman toutes les bornes du cynisme le plus audacieux, puisqu'il y étale au grand jour l'histoire vraie ou supposée de sa fille aînée, qui avait épousé, malgré lui, cet assez vilain personnage nommé Augé, qu'il a flétri dans tous ses ouvrages sous le nom de l'Ecchiné. » Voyez la Bibliographie des ouvrages de Retif de la Bretonne, par Paul Lacroix, page 313.

325. L'Année des Dames nationales, ou l'histoire jour par jour d'une femme de France ; par Retif de la Bretonne. *Genève* et *Paris*, 1791-1794; 12 vol. in-12, demi-rel. mar. r. dos orné, doré en tête, non rognés. — 321 fr.

Ouvrage curieux au sujet duquel il faut consulter la longue et intéressante notice de M. Paul Lacroix dans sa Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Retif de la Bretonne, page 344. Il contient 610 nouvelles et anecdotes toutes extraordinaires. — Cet exemplaire, en très-bon état, est entièrement conforme à la description qu'en donne M. Paul Lacroix, même avec la figure de la page 2861, représentant l'exécution de Charlotte Corday (planche rare). Il y a en tout 32 figures (costumes et sujets).

335. Collections de romans et contes, imités de l'anglois, corrigés et revus de nouveau, par M. de la Place. *Paris*, *Cussac*, 1788;

8 vol. gr. in-8, mar. bl., fil. d. tr. dor. (*Bozérian*). — 185 fr.

Très-bel exemplaire en papier vélin relié sur brochure et provenant de la bibliothèque de Pixérécourt. Belle suite de figures d'après Borel.

347. Le décaméron de Jean Bocace (trad. en franç. par le Maçon). *Londres* (*Paris*), 1757; 5 vol. gr. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). — 605 fr.

Édition fort recherchée pour les 110 figures, frontispices, culs-de-lampe, etc., d'Essen, de Boucher, de Gravelot, dont elle est ornée.

Cet exemplaire, bien conservé, est très-grand de marges, et avec les figures de premier tirage, avec un parafe imprimé au verso.

373. OEuvres de Scarron, *Amsterdam*, *Wetstein*, 1752; 7 vol. pet. in-12, portr. et fig., brochés non rognés. — 180 fr.

La plus complète des éditions de Scarron.

376. OEuvres complètes de l'abbé de Voisenon. *Paris*, *Moutard*, 1781; 5 vol. in-8, pap. fin, mar. rouge, fil. tr. dor., portrait. — 163 fr.

Exempl. de Pixérécourt. « Cet exemplaire, qui provient de la vente Duriez, avait appartenu à Naigeon. On n'en connaît pas d'autre sur papier fin. » (Catalogue Pixérécourt.)

382. OEuvres de Denis Diderot, publiées sur les manuscrits de l'auteur, par Jacq. André Naigeon, *Paris*, *imp. de Crapelet*, 1798; 15 vol. gr. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bozérian*).— 250 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier vélin; portrait d'après Greuze avant la lettre; magnifique impression.

390. Fables nouvelles, dédiées au Roy, par H. de La Motte. *Paris*, 1719; 1 vol. gr. in-4, v. marb. — 210 fr.

Exemplaire en grand papier d'un volume auquel cent trois figures, dont il est orné, donnent un grand prix. La plupart de ces figures sont dessinées et gravées à l'eau-forte, par Gillot : quelques-unes sont gravées par N. Tardieu, d'après les dessins de C. A. Coypel; d'autres, dessinées et gravées au burin par Bern. Picard.

403. Fables nouvelles (par Dorat). *Paris*, 1773; 2 part. en 1 vol. gr. in-8, demi-rel. veau. — 405 fr.

Bel exemplaire relié sur brochure de ce volume recherché pour les figures et vignettes d'Eisen et de Marillier dont il est orné. Frontispice de l'édition 1772 ajouté.

425. Balzac. Physiologie du mariage ou méditations de philosophie éclectique, sur le bonheur et le malheur conjugal (par H. de Balzac). *Paris*, *Levavasseur*, 1830, 2 tom. en 1 vol. in-8, demi-rel. — 105 fr.

Première édition rare. Exempl. imprimé sur papier jaune.

463. Drouineau. Le manuscrit vert, par Gustave Drouineau. *Paris*, *Ch. Gosselin*, 1832; 2 vol. in-8, demi-rel. v. rouge. — 61 fr.

Deux beaux frontispices d'après Tony Johannot gravés par Porret; épreuves sur chine. On lit sur le faux titre : A M. le baron Taylor de la part de l'auteur. G. Drouineau.

485. Hugo. Odes et poésies diverses, par Victor-M. Hugo. *Paris*, 1822; in-16, demi-rel. mar. rouge non rogné. — 69 fr.

Édition originale, avec envoi à Ch. Nodier. On a relié à la suite : *A la colonne Vendôme*, *ode par Victor Hugo*. *Paris*, 1827; 15 pages (avec envoi de l'auteur à son ami le baron Taylor).

487. V. Hugo. Les Orientales. *Paris*, 1829; in-12 de 365 pages, demi-rel. v. r., fig. sur papier de Chine. — 51 fr.

Seconde édition originale, publiée la même année que la première avec une seconde préface datée en février 1829; on lit sur le faux titre : « A mon ami Taylor. V. H. »

488. V. Hugo. Marion Delorme, drame (en vers). *Paris*, *Eug. Renduel*, 1831; in-8, demi-rel. v. f. — 68 fr.

Première édition (sans frontispice gravé); sur le faux titre : « A Taylor, son ami quand même. V. H. »

491. V. Hugo. Les feuilles d'automne, par Victor Hugo, *Paris*, *Renduel*, 1832; in-8, demi-rel. v. f. — 102 fr.

Édition originale, bel exemplaire avec le second titre où se trouve la figure gravée sur bois par Porret, d'après le dessin de Tony Johannot. Sur le faux titre on lit : « A Taylor, son ami V. H. »

494. V. Hugo. Marie Tudor. *Paris*, *Eug. Renduel*, 1833; in-8, demi-rel. mar. — 41 fr.

Edition originale (quatrième édition du titre), avec le superbe frontispice de Célestin Nanteuil et l'intitulé : *Marie d'Angleterre* (voyez Asselineau, *Biblioth. romantique*). — Sur le faux titre : « A mon bon et ancien ami Taylor. V. H. »

495. V. Hugo. Lucrèce Borgia. *Paris*, *Eug. Renduel*, 1833; in-8, demi-rel. v. — 125 fr.

Première édition très-rare. Exempl. avec les figures, sur chine, dessinées et gravées à l'eau-forte, par Célestin Nanteuil (voyez Asselineau, *Bibl. romantique*).

497. V. Hugo. Angelo, tyran de Padoue. *Paris*, *Eug. Renduel*, 1835; in-8, demi-rel, mar. — 80 fr.

Première édition. Sur le titre : « A M. Taylor, son ami. V. H. »

505. Jules Janin. Debureau. Histoire du Théâtre à quatre sols, pour faire suite à l'histoire du Théâtre français (par Jules Janin). *Paris*, *Gosselin*, 1832; in-12, tiré in-8, papier jonquille, figures gravées sur bois, par Porret et Cherrier, d'après les dessins de Chenavart, Tony Johannot et Bouquet, cart. rogné. 180 fr.

Exemplaire unique de ce papier. Cette édition in-8 n'a été tirée qu'à 25 exempl. (Exemplaire de Pixérécourt, vendu 60 fr.)

554. Martin (Henri). La vieille Fronde, *Paris*, 1832; in-8, v. f. fil., non rogné (*Bauzonnet*). — 32 fr.

Volume rare; sur le titre une gravure sur bois représentant le cardinal de Retz apaisant la populace ameutée.

571. Nodier. OEuvres de Charles Nodier. *Paris*, *Renduel*, 1832-1834; 12 vol. in-8, demi-rel., v. fauve. — 100 fr.

Première édition devenue rare, de ce recueil qui contient les ouvrages suivants : Jean Sbogar, 3e édit. augmentée, corrigée et précédée d'une longue et intéressante notice préliminaire. — Le peintre de Salzbourg; Adèle; Thérèse Aubert, avec des préfaces nouvelles ; — Smarra, Trilby, Mélanges, Hélène Gillet. — La Fée aux miettes. — Le dernier chapitre de mon roman. — Mademoiselle de Marsan. Le nouveau Faust et la nouvelle Marguerite. Le Songe d'or. — Rêveries. — Le dernier banquet des Girondins. — Souvenirs et Portraits, 2 vol. — Souvenirs de jeunesse. — Contes en prose et en vers. — Inès de Las sieras.

581. Nodier. Journal de l'expédition des Portes de Fer, rédigé par Charles Nodier, de l'Académie française. *Paris*, *Imprimerie royale*, 1844; 1 vol. gr. in-8, cart., non rogné. — 145 fr.

Superbe impression accompagnée de 193 figures sur papier de Chine, avant la lettre, et de vignettes dans le texte d'après Raffet, Decamps, Dauzat; ce beau volume, rédigé sur les notes de S. A. R. le duc d'Or-

léans, n'a été imprimé qu'à cent exemplaires donnés en présent par la famille royale. — Il est rare aujourd'hui.

624. Thierry. Les enfants et les anges, poésies par Édouard Thierry. *Paris*, 1833; in-16, avec 4 eaux-fortes, demi-rel. dos et coins de maroq. vert, tête dor. non rogné.— 200 fr.

Très-rare volume.

648. Journal de Henri III, ou Mémoires pour servir à l'histoire de France, par Pierre de l'Estoile. *A la Haye* (*Paris*), 1744; 5 vol. in-8, portr. — Journal de Henri IV, publié par Lenglet de Fresnoy. *A la Haye*, 1741; 4 vol. in-8, port. Ensemble 9 vol. pet. in-8, v. f. — 170 fr.

Très-bel exemplaire dans sa reliure ancienne et avec tous les cartons. (Voy. le *Manuel du libraire.*)

649. Recueil factice de huit pièces sur Henri III, roi de France, en un vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Kœhler*). — 149 fr.

Réunion précieuse de pièces rares et d'un grand intérêt historique. Savoir : 1° Advertissement aux catholiques sur la bulle de nostre Saint-Père, touchant l'excommunication de Henry de Valois, *Paris*, *Chaudière*, 1589. — 2° Arrestz et résolution des docteurs de la Faculté de Paris, sur la question, sçavoir s'il falloit prier pour le roy au canon de la messe. *Paris*, *Binet*, 1589. — 3° Responce du P. Dom Bernard à une lettre que luy a escrite Henry de Valois, en laquelle responce il luy remonstre chrestiennement et charitablement ses fautes, et l'exhorte à pénitence. *S. L.* 1589. — 4° Remonstrances faictes par les officiers de Henry de Valois, aux lettres patentes qu'il a décernées portant mandement de l'aller trouver. *S. L.* 1589. — 5° Remonstrances d'un gentilhomme de Dauphiné, à Henry de Valois, pour le soulagement du pauvre peuple du dit païs. *S. L.* 1589. — 6° Lettre d'un gentilhomme françois envoyée à ung seigneur catholique de la ville de Paris contenant au vray, l'estat et succez des entreprises de Henry de Valois, contre l'Église catholique. *Paris*, 1589. — 7° La harangue prononcée à Henry de Valois, par un marchant de la ville de Tours. *Paris*, 1589. — 8° Harangue faicte au roy, par un député particulier de la ville de Rouen dans son cabinet à Bloys. *Paris*, *Vve Dalier*, 1588.

656. Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi, contenant quantité de choses particulières et secrètes qui se sont passées sous le

règne de Louis le Grand. *Cologne* (*à la sphère*), 1701; 3 vol. in-12, vélin bl. — 125 fr.

Bel exemplaire de ces mémoires très-curieux et rares.

657. Recueil de pièces choisies satiriques, facétieuses et burlesques relatives à la Fronde et publiées en 1649, 1650; 62 pièces en 1 vol. in-4, veau marb. fil. (*Raparlier*). — 210 fr.

Ce recueil lavé et encolé contient plusieurs des pièces rares et singulières signalées dans les mémoires, telles que : Le pour et le contre de la cour (en vers). — La passion de la cour (parodie en vers d'un passage de la Passion et très-vive contre Mazarin). — Remonstrance à la reine sur la disette des bleds à Paris. — Les impiétés sanglantes du duc de Condé. (Pamphlet odieux ; on n'y voit que meurtres et viols attribués au prince ; très-rare.)— Icon ou le tableau du tyran Mazarin.—L'amende honorable de Jules Mazarin des crimes qu'il a commis.... (25 000 personnes jetées en prison, dont 6000 seraient mortes de faim). — Les trahisons descouvertes et le peuple vendu. — Ballade (de Marigny). — La nouvelle courante à la reine. — Contribution d'un bourgeois de Paris, etc., etc.

713. Description historique de Paris et de ses plus beaux monuments, gravés en taille-douce par F. N. Martinet ; par Béguillet. *Paris*, 1779; 3 vol. in-4, demi-rel. v. fauve. — 215 fr.

Bel exemplaire en grand papier. — Collection remarquable des rues de Paris et surtout des monuments, édifices, palais, hôtels, etc., qui y sont représentés avec une fidélité singulière et joliment gravés.

725. Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui de Malte ; par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1786; 5 vol. in-4, v. fauve (*anc. rel.*). — 196 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier avec 70 portraits, 4 vignettes et 8 cartes géographiques.

766. L'illustre théâtre de Corneille. (*Leyde*, *Elzevir*, *à la sphère*); pet. in-12, d.-relié.— 300 fr.

Ce volume, très-rare, se compose des pièces suivantes : *Le Cid*, 1644; — *Horace*, 1645; — *Polyeucte*, 1644; — *Cinna*, 1644; — *La mort de Pompée*, 1644; — *le Menteur*, 1645; — *La suite du Menteur*, 1645.

776. Les satyres et autres œuvres du sieur Regnier. *A Leyden, chez Jean et Daniel Elzevier*, 1652; pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*rel. angl.*). — 335 fr.

Exemplaire de M. Utterson, grandes marges. Hauteur, 4 p. 8 lignes.

785. OEuvres satyriques (*sic*) de P. Corneille Blessebois. *Leide* (*Elzev.*), 1676; sept parties en 1 vol., pet. in-12, mar., v., fil. dent. doublé de tabis, tr. dor. (*Simier*). — 3250 fr.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de Pixérécourt; il n'est pas seulement un des plus complets, mais il est un des plus grands de marges connus (à l'état d'exempl.) la hauteur est de 129 millim. (il y a des témoins).

786. L'Eugénie, tragédie, dédié à S. A. le prince d'Orange, par Pierre Corneille Blessebois. *Leyde*, *Jean Elzevier*, 1676; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. — 200 fr.

Petit volume très-rare. — Exempl. de M. de Soleinne.

794. Les Essais de Michel seigneur de Montaigne, avec la Vie de l'auteur (écrite par Mlle de Gournay). *Bruxelles*, *Fr. Foppens* (*Elzevir*), 1659; 3 vol. in-12, maroq. citr. fil. tr. dor. — 160 fr.

Édition recherchée; le frontispice présente un portrait de Montaigne. Reliure d'Anguerrand.

795. De la Sagesse, trois livres, par Pierre Charron. *Leide*, *chez Jean Elzevier* (sans date); pet. in-12, titre gravé, mar. orange, tr. dor. (*rel. anc. de Lewis*). — 155 fr.

Bel exemplaire très-grand de marges de l'édition elzévirienne la plus recherchée. Haut. 135 millim. Exempl. de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

798. Pierre Corneille. Son théâtre, *suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterd.*, *Abr. Wolfgang*), 1663 à 1669; 13 pièces reliées en maroq. rouge, fil. (*Kæhler*). — 481 fr.

Superbes exemplaires non rognés. Savoir : *La Toison d'or*, 1662; — *Nicomède*, 1663; — *Rodogune*, 1663; — *Héraclius*, 1663; — *Andromède*, 1663; — *Pertharite*, 1663; — *OEdipe*, 1663; — *Sophonisbe*, 1663; — *Don Sanche d'Aragon*, 1663; — *Sertorius*, 1664; — *Othon*, 1665; — *Agésilas*, 1666; — *Attila*, 1667.

803. Le cabinet satyrique ou recueil parfait des vers piquans et gaillards de ce temps (*Holl.*, *à la sphère*), 1666; 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*anc. rel.*). — 399 fr. A M. le comte Foy.

Joli exemplaire de l'édition elzévirienne recherchée. H. 4 p. 7 lign.

796. Le moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui

a été, est et sera (par Beroalde de Verville). *Imprimé cette année* (sans date); pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Simier*). — 150 fr.

Édition elzévirienne de 348 pages, très-rare et recherchée. Exempl. bien conservé et grand de marges. Haut. 132 millim. (4 p. 11 lign.).

819. Les Œuvres de Monsieur Molière. *Amsterdam*, *Jacques le jeune* (*Elzevir*, *à la sphère*), 1679; 5 vol. — Les OEuvres posthumes de Monsieur de Molière. *Amsterd.*, *Guill. le jeune* (*à la sphère*), 1689. 1 vol.; ensemble, 6 vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. — 250 fr.

Joli exemplaire, auquel on a ajouté la suite de figures gravées par Punt, d'après les grandes compositions de Boucher, en épreuves de toute beauté.

828. Les conseils d'Ariste à Célimène, sur les moyens de conserver sa réputation, pièce très-curiense. *La Haye*, 1687; pet. in-12, mar. citr. fil., non rogné (*Thibaron*). — 110 fr.

Petit volume de la collection elzévirienne, rare dans cette condition. Dissertations singulières et galantes, dans le genre de *l'Académie galante*.

859. Maistre Pierre Pathelin restitue à son naturel : le Grant Blason des faulses amours (par Guill. Alexis); le Loyer des amours (par Guill. Cretin). *Paris*, *Galliot du Pré*, 1532; in-16, lettres rondes, mar. orange, tr. dor. — 1420 fr.

Une des plus rares éditions de *Pathelin* et un des volumes les plus recherchés de la série des livres imprimés en lettres rondes par Galliot du Pré. Cet exemplaire, grand de marges, est chargé de notes manuscrites de Beauchamps et provient des bibliothèques de Pixérécourt et de Soleinne; tèl qu'il doit être conservé. C'est un des volumes les plus rares et les plus curieux qu'on puisse désirer.

863. Le Brave, comédie de Jan Antoine de Baïf, jouée devant le Roy en l'hostel de Guise, à Paris, le XXXVIII de janvier MDLXVII. *Paris*, *chez Robert Estienne*, 1567; in-8, vél. — 555 fr.

Très-bel exemplaire d'un volume fort rare.

866. Essais de Hierosme d'Avòst, de Laval, sur les sonets du divin Petrarque, avec quelques autres poesies de son invention. Aux illustres sœurs Philippe et Anne du Prat et de Tiert. *A Paris*, *pour Abel l'Angelier*, 1584. — Poesies de Hierosm

d'Avost, de Laval, en faveur de plusieurs illustres et nobles personnes, 1583; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. vert, tr. dor. (*Duru*). — 210 fr.

Très bel exemplaire d'un volume fort rare, ainsi complet des deux parties et avec le feuillet qui contient le portrait gravé de l'auteur; il provient de la bibliothèque de M. Cigongne.

873. Jephté, ou le Vœu, tragédie traduite du latin de George Buchanan Escossois, par Florent Chrestian. *Paris*, *Mamert Patisson*, 1587; — David combattant. David triomphant. David fugitif; tragédies sainctes par Loys Des Masures Tournisien; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. vert, fil. dent. tr. dor. (*Derome*). — 245 fr.

Joli volume provenant de la bibliothèque de Pixérécourt.

878. Les royales couches ou les naissances de Monsieur le Dauphin et de Madame, composées en vers françois, par Claude Garnier parisien. *Paris*, *Abel l'Angelier*, 1604; pet. in-8, cart. — 265 fr.

Bel exemplaire, *grand de marges*, d'un livre rare et un de ceux qui ne finissent pas à la page 212; il contient, de 213 à 226, le *Chant de réjouissance en la neuviesme année de la réduction de Paris sous l'obéissance du roy Henry III.*

885. Le Parnasse des plus excellents poëtes de ce temps. *Paris*, *Mathieu Guillemot*, 1618; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil tr. (*Lortic*). — 205 fr.

Bel exemplaire d'un recueil rare et très-difficile à trouver bien conservé. Les deux volumes ont chacun un joli frontispice gravé par Léonard Gaultier et représentant le Parnasse. A la fin du second volume, après la table, il se trouve dix feuillets paginés séparément, précédés d'un avis de l'imprimeur et qui comprennent des *sonnets*, *épigrammes*, *stances* par le sieur Brun; par les intitulés de ces pièces de poésie, il semblerait que ce poëte est un Lyonnais. Ces 10 feuillets manquent ordinairement.

886. Le théâtre d'Alexandre Hardy, parisien. *Paris*, 1626-1628; 6 vol. in-8, v. marb. — 255 fr.

Il est fort difficile de trouver des exemplaires complets du Théâtre de Hardy et il serait encore plus difficile d'en trouver un exemplaire dont tous les volumes soient grands de marges et en bon état. Cet exemplaire, qui provient de la bibliothèque de Soleinne, est ainsi composé : Tome Ier, *Paris*, *Quesnel*, 1626; — Tome II, 1632; — Tome III, 1626;

— Tome IV, *de l'imprimerie de David du Petit Val, à Rouen*, 1626; — Tome V, *Paris, Fr. Targa*, 1628; — Tome VI, *Les chastes et loyales amours de Théagènes et Chariclée, en huict poëmes dramatiques; Paris, Quesnel*, 1628. — En somme, cet exemplaire complet des frontispices gravés, des titres et des volumes, est également aussi bien conservé que possible.

887. Les œuvres de N. Frenicle, conseiller du Roy et general en sa cour des monnoyes. *Paris*, 1629; gr. in-8, vél. dor. fil. tr. dor. (*première reliure*). — 299 fr.

Superbe exemplaire en grand papier. On lit sur le titre : *Pour la plus belle fille du monde et la plus aymable*, évidemment envoi autographe du poëte. M. Brunet annonce par erreur qu'il faudrait deux portraits à ce volume; c'est dans un autre livre du même auteur intitulé : *Entretiens des illustres bergers* que doivent se trouver ces deux portraits. Le volume ne se compose pas de trois parties, mais de deux seulement, et une table imprimée à la fin du volume le prouve : la première de 268 pages, la seconde de 172 et une table.

888. Poésies de Malherbe, rangées par ordre chronologique, avec un discours sur les obligations que la langue et la poésie ont à Malherbe et quelques remarques historiques et critiques (par Le Fevre de Saint-Marc). *A Paris, de l'impr. de Jos. Barbou*, 1757; in-8, mar. bl., fil. tr. dor (*Duru*).—135 fr.

Bel exemplaire en papier de Hollande d'une édition très-estimée et bien imprimée. Joli portrait de Malherbe gravé par Fessard.

905. Rodogune, princesse des Parthes, tragédie par Pierre Corneille. *Au Nord* (*Versailles*), 1760; in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. dent. doublé de tabis. — 551 fr.

Bel exemplaire de M. de Soleinne dans une bonne reliure ancienne. Cette pièce a été imprimée sous les yeux et dans l'appartement de Mme de Pompadour, situé au nord, dans le château de Versailles. La figure, d'après Boucher, a été gravée à l'eau-forte par la marquise et terminée au burin par C.-N. Cochin. Ce volume a été tiré à un petit nombre d'exemplaires pour être offerts en présent.

918. Les œuvres de J.-B. Poquelin de Molière. *Paris, impr. de P. Didot l'aîné*, 1791; 8 vol. gr. in-4, papier vélin, cart. non rognés. — 210 fr.

Magnifique édition, tirée à 250 exemplaires et très-rare aujourd'hui dans cette condition. Elle fait partie de la *Collection des auteurs classiques imprimés pour l'éducation du Dauphin*.

927. Les Femmes sçavantes, comédie par J. B. P. Molière. *Et se vend pour l'autheur à Paris, au Palais et chez Pierre Promé*, 1673; in-12, cuir de Russie, fil. — 2500 fr.

Édition originale. — Superbe exemplaire et dans une condition exceptionnelle; il est non rogné.

928. L'Escole des femmes, comédie par J. B. P. Molière. *Paris, Gabriel Quinet*, 1663; in-12, figure, mar. rouge, tr. dor. — 1205 fr.

Édition originale de 6 feuillets prélimin. et 93 pages.

935. Andromaque, tragédie (par J. Racine). *Paris, Theodore Girard*, 1668; in-12, v. fauve, fil. — 800 fr.

Édition originale.

936. Alexandre le Grand, tragédie. *Paris*, 1666; in-12, v. fauve, fil. (*Kœlher*). — 200 fr.

Édition originale. Taches et mouillures (laid).

937. Les Plaideurs, comédie. *Paris, Christ. David*, 1869; in-12 de 4 ff. et 88 pages, veau fauve, fil. (*Kœlher*). — 200 fr.

Édition originale fort rare. Un peu court de marges et les derniers feuillets refaits (laid).

938. La Thebayde ou les frères ennemis, tragédie. *Paris, Claude Barbin*, 1664; in-12 de 4 ff. et 70 pages et le privilége, v. f., fil. (*Kœlher*). — 400 fr.

Édition originale. Médiocre exemplaire.

939. Esther, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par Racine). *Paris, Denis Thierry*, 1689; in-4, v. br. — 205 fr.

Édition originale. — Figure par C. Le Brun, gravée par Sébastien Leclerc.

940. Athalie, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par Racine). *Paris, Claude Barbin*, 1691, in-4, v. br. — 205 fr.

Édition originale. — Figure par J.-B. Corneille, gravée par J. Mariette.

941. OEuvres diverses d'un auteur de sept ans (le duc du Maine) (publié par Mme de Maintenon, vers 1686), s. l. n. d., 2 part. en 1 vol. in-4, br. — 420 fr. A M. Bancel.

Volume très-rare, imprimé à un petit nombre d'exemplaires. — « Ce recueil n'est pas seulement précieux par sa rareté; il peut ajouter une

page à l'histoire de Mme de Maintenon, qui le dédiait, sous le nom de petit prince, à sa rivale, Mme de Montespan. Cette dédicace est de Racine. » — Exemplaire de Pixérécourt. Voyez les *Mélanges tirés d'une petite biblioth. par Ch. Nodier.*

943. Théâtre d'Edme Boursault; 1662 à 1694; 3 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor., dont un aux armes *du duc de Luynes* et un autre aux armes de la *comtesse de Verrue.* — 300 fr. A M. le comte de Brissac.

Recueil factice des éditions originales (et publiées par l'auteur); il provient de la bibliothèqne de M. de Soleinne et contient dix-sept pièces, savoir : 1° le Jaloux endormy, 1662 ; — 2° le Mort vivant, 1662 ; — 3° le Portrait du peintre, 1663; — 4° les Nicandres, 1665; — 5° Les deux frères gémeaux, 1665; — 6° la Métamorphose des yeux de Philis, 1665; — 7° le Médecin volant, 1666; — 8° la Satire des satires, 1669; — 9° les Fables d'Ésope, 1690; — 10° Marie Stuart, 1691; — 11° la Feste de la Seine, 1693; — 12° Germanicus, 1694; — 13° la Comédie sans titre, 1694 ; — 14° Phaéton, comédie, 1694 ; — 15° Méléagre, 1694 ; — 16° les Mots à la mode, 1694; — 17° Ésope à la cour, 1708.

948. Œuvres diverses de M. (J.-B.) Rousseau, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par lui-même. *Amsterd.*, *Fr. Changuion*, 1729; 3 vol. in-12, mar. rouge, dent., fil. tr. dor. — *Pièces dramatiques* choisies et restituées par M*** (Rousseau). *Amsterd.*, *Changüion*, 1734; in-12, front. gravé ; 1 vol. — Comme deuxième tome de *pièces dramatiques* se trouve un volume dans lequel se trouve : *Jason*, comédie; *Vénus et Adonis*, tragédie ; *le Flatteur*, comédie , sous la date de *Rotterdam*, 1712 (le frontispice est doublé). — (Théâtre de J. B. Rousseau, tome III). Nouvelles œuvres de M. Rousseau, pour servir de supplément aux différentes éditions des ouvrages de cet auteur. *Amsterd.*, *Changuion*, 1735; 1 vol. ; ensemble 6 vol. in-12, mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Derome*). — 180 fr. A M. le comte de Brissac.

Cette collection des œuvres de J.-J. Rousseau est ornée de jolies figures de De Brie, et provient de la bibliothèque de M. de Soleinne.

950. OEuvres de Regnard, nouvelle édition, revue, exactement corrigée, et conforme à la représentation. *Paris, Muradan*, 1790; 4 vol. gr. in-8, mar. vert, fil. comp. tr. dor. (*rel. du temps*). — 149 fr.

Bel exemplaire ; bonnes épreuves des figures de Borel et Monsiau ; joli portrait.

951. OEuvres complètes de J. F. Regnard ; nouvelle édition avec des variantes et des notes, et une notice (par G.-A. Crapelet), *Paris* (*impr. de Crapelet*), *Renouard*, 1822; 6 vol. gr. in-8, d.-rel. mar. bleu, non rognés. — 260 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin, dont il n'a été tiré que quatre-vingts exemplaires ; portrait gravé par Tardieu d'après Rigaud. On a joint à cette belle édition : 1° la suite des figures de Desenne, sur papier de Chine, avec lettres grises ; 2° un portrait de Ficquet, avec marges ; 3° un fragment autographe de l'écriture de Regnard ; 4° la suite des figures de masques et bouffons de la Comédie italienne, 18 pièces gravées par Joullain, belles épreuves à toutes marges.

952. La Sérénade, comédie (par Regnard). *Paris*, *Th. Guillain*, 1695; in-12, mar. rouge, tr. dor. — 155 fr.

Édition originale.

953. Les Folies amoureuses, comédie par M. R... (Regnard). *Paris*, *Pierre Ribou*, 1694; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. — 361 fr.

Édition originale.

955. Le Retour imprévu, comédie (par Regnard). *Paris*, *P. Ribou* 1709; in-12, demi-rel. — 150 fr.

Édition originale ; bel exemplaire grand de marges.

956. Le Légataire universel, comédie (par Regnard). *Paris*, *Pierre Ribou*, 1708; in-12, parch. (*rel. originale*) ; on pouvait, on devait y ajouter une figure. — 410 fr.

Édition originale ; bel exemplaire à toutes marges. Il ne faut certainement pas de figure à cette édition. Qu'on en trouve des exemplaires avec une figure, c'est facile à comprendre, puisqu'à la même année il a paru une édition collective avec des figures à chaque pièce.

961. OEuvres de Crébillon. *Paris*, *Ant.-Aug. Renouard*, 1818; 2 vol. gr. in-8, portrait par A. St-Aubin, br. non rognés. — 275 fr.

Exemplaire imprimé sur papier vélin, avec doubles figures gravées à l'eau-forte et avant la lettre, d'après Moreau.

963. Œuvres de théâtre de M. de Marivaux, de l'Académie françoise. *Paris*, 1758; 5 vol. — Les comédies de Marivaux, jouées sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, par les comédiens

italiens ordinaires du Roy. *Paris*, 1732; 2 vol. Ensemb. 7 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*anc. rel.*). — 255 fr.

Exemplaire relié aux armes de Laborde de Méréville. Chaque pièce est paginée séparément. En tête du premier volume du théâtre se trouve un joli portrait.

966. Œuvres de M. (Fenouillot) de Falbaire; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*anc. rel.*). — 250 fr.

Ce volume contient : L'honnête criminel, drame en prose. *Paris*, 1768 (5 fig.); — les Deux avares, comédie en prose, mêlée d'ariettes, représentée à Fontainebleau devant Sa Majesté les 27 octobre et 7 novembre 1770; la musique est de M. Grétry. *Paris*, 1770 (une fig.); — le Fabricant de Londres, drame en cinq actes et en prose, représenté à la Comédie-Française. *Paris*, 1771 (5 fig.).

Ce bel exemplaire en papier de Hollande provient de la bibliothèque de M. de Soleinne. Les onze charmantes figures qui ornent ce volume ont été gravées sur les dessins de Gravelot, par Delaunay, Binet, Levasseur, de Longueil et Simonet.

967. Œuvres de théâtre de M. de Boissy, de l'Académie française. *Paris*, 1766; 9 vol. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*anc. rel.*). — 185 fr.

Exemplaire de Pixérécourt. On lit au catalogue de cette bibliothèque : « Exemplaire de la princesse de Lamballe, acheté à la vente de Florian. »

969. Œuvres anonymes (de Mme la comtesse de Montesson). *Paris, Didot*, 1782; 7 vol. gr. in-8, veau écail, fil. tr. dor. (*Derome*). — 150 fr.

Tiré à très-petit nombre. Le *Théâtre*, contenant cinq volumes, est complet ; les *Mélanges*, ne formant qu'un volume quoiqu'il soit tomé Ier, sont également complets; vignette sur le titre. Cet exemplaire provient de la bibliothèque de Pixérécourt.

977. La Folle journée, ou le Mariage de Figaro, comédie en cinq actes, en prose, par M. de Beaumarchais, représentée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du Roi, le 27 avril 1784. (*Kehl, de l'impr. de la Société littéraire typographique et se trouve à Paris chez Ruault*), 1785; gr. in-8, demi-rel, mar. rouge, non rogné. — 238 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier vélin ; les cinq figures de Saint-Quentin sont en très-bonnes épreuves. On y a ajouté cinq figures gravées par Naudet.

1023. The dramatic works of Shakespeare, revised by Georges Steevens. *London, printed by Bulmer for Boydell* (1791), 1802; 18 tom. en 9 vol. gr. in-fol., cuir de Russie, fil. (*rel. angl.*). — 501 fr.

Magnifique édition dédiée au roi Georges III, ornée de 97 belles gravures d'après Westall, Hamilton, Smirke, Stothard et autres. C'est un monument typographique élevé à la gloire de Shakespeare, comme l'a été en France le *Racine* de P. Didot.

1063. Ballet comique de la Royne, fait aux nopces de Monsieur le duc de Joyeuse et madamoyselle de Vaudemont sa sœur, par Balthasar de Beaujoyeulx, valet de chambre du Roy et de la Royne sa mère. *Paris, par Adrien Le Roy, Robert Ballard et Mamert Patisson*, 1582; in-4, veau marb. (*Aux armes du comte de Rochefort-Brancas.*) — 395 fr.

Exemplaire bien conservé et complet de ce livre curieux et fort recherché. Ce volume est orné de 27 planches à l'eau-forte, dont quelques-unes, plus grandes que le format du livre, sont toujours plus ou moins atteintes par le ciseau du relieur.

1075. Théorie et pratique de la danse en général; de la composition des ballets, de la musique, du costume et des décorations qui leur sont propres, par M. Noverre; in-fol. de 73 ff., dos de mar. rouge, non rogné.— 80 fr. A M. Nuitter.

Beau manuscrit inédit, entièrement écrit par le chevalier de Berny, sous la direction de M. Noverre; enrichi d'une quantité d'ornements calligraphiques de la plus remarquable exécution et précédé d'une lettre autographe signée de M. Noverre, datée du 20 février 1790; on y a ajouté un très-joli portrait de l'auteur gravé par Imbert de Champ Réal.

1080. La magnifica et triumphale entrata del christianiss. Rei di Francia Henrico secondo, fatta nella nobile et antiqua citta di Lyone à luy et à la sua sereniss. consorte Chaterina alli 25 di sept. 1548 : colla particulare descritione della comedia che fece recitare la Nacione Fiorentina à richiesta di Sua Maesta Christianissima. *In Lyone, appresso Gulielmo Rouillio*, 1549; in-4 de 58 ff., cart. ital. fig. sur bois, vél. bl. — 260 fr. A M. Délicourt.

Très-bel exemplaire d'un livre curieux et rare. Cette traduction italienne fut publiée par G. Rouille, en même temps que la relation fran-

çaise, composée par Maurice Scève. Les 15 figures sur bois, dont le volume est orné, sont les mêmes que celles de l'édition française, exécutées par le petit Bernard. Le traducteur ne s'est fait connaître que par les initiales de son nom F. M., imprimées en date de la dédicace à Franc. Vissino de Padoue, datée du 1er mars 1549. Le catalogue de M. Amb.-Firm. Didot ne donne à ce livre que 57 feuillets, au lieu de 58 qu'il contient réellement : ce qui ferait croire que la dédicace manque, dans l'exemplaire cité nº 496 de ce catalogue.

1087. Le Bouquet royal, ou le parterre des riches inventions qui ont servy à l'entrée du roy Louys le Juste en la ville de Reims, par M. Bergier, augmenté des cerémonies gardées et observées en son sacre, fait le 17 octobre 1610, et de plusieurs autres recherches curieuses, par P. de la Salle. *Reims, chez Simon de Joigny*, 1637; in-4, v. fauve, fil. tr. dor. — 220 fr.

On trouve à la fin du volume un poëme intitulé : *la Nymphe rémoise*, qui fut composé à l'occasion de l'entrée de Louis XIII à Reims, par J. Dorat, chanoine de l'église de Reims. Exemplaire de la bibliothèque de Ch. Sauvageot.

1088. Les réjouissances de la paix faite dans la ville de Lyon, le 20 mars 1660. *Lyon, G. Barbier et Jacq. Justet*, 1669; in-fol. de 3 ff. et 59 pag., planches, v. marbr. fil. (*Aux armes de la ville de Lyon.*) — 140 fr.

Cette relation rare des fêtes célébrées à Lyon, à l'occasion de la paix des Pyrénées, est ornée d'armoiries sur le titre et de dix-huit belles planches représentant la cavalcade faite pour la publication de la paix, et les feux d'artifice tirés dans les divers quartiers de la ville. On y trouve la liste des magistrats de Lyon, des capitaines et autres officiers de la milice bourgeoise, ainsi que des gentilshommes qui coururent la bague. Les derniers feuillets contiennent des Advis nécessaires pour la conduite des feux d'artifice. Cette partie, de 16 pages, est fort curieuse.

1091. Sacre et couronnement de Louis XVI, roi de France et de Navarre à Reims, le 11 juin 1775; enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce, gravées par le sieur Patas. *Paris*, 1775; in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes du Roi.*) — 300 fr.

Exemplaire parfaitement conservé dans sa bonne reliure ancienne avec fleurs de lis. Belles épreuves.

1186. Décorations de l'Opéra; 1 vol. gr. in-fol. demi-rel. v. f. — 200 fr.

Recueil factice de 25 dessins ou d'estampes; dont les dessins de Caron

pour le ballet de *Joconde* et pour *Moïse* — plusieurs estampes coloriées pour l'opéra italien des *Derniers jours de Pompéi*, — quatre beaux dessins pour le *Siége de Corinthe*, etc.

1188. Scènes de théâtre, 144 pièces montées en 1 vol. très-gr. in-fol. demi-rel, v. f. — 1005 fr.

Recueil factice d'une grande importance; il se compose alternativement de dessins originaux (32), de croquis, d'estampes, d'eaux-fortes et de lithographies d'après les dessins des grands artistes contemporains. Il serait bien difficile dans une simple note de catalogue de mentionner tout ce que ce recueil renferme de curieux et même de précieux; toutes les pièces qui s'y trouvent ont été recueillies avec soin et proviennent pour la plupart de la collection de M. de Soleinne, où elles étaient portées au catalogue sous des numéros séparés.

1191. Costumes et annales des grands théâtres de Paris, accompagnés de notices intéressantes et curieuses (rédigé par M. Hilliard d'Auberteuil jusqu'au 27, numéro de la première année et continué par Le Vacher de Charnois). *Paris*, 1786 à 1789; 7 vol. in-8, demi-rel. v. fig. et musique. — 420 fr.

Bel exemplaire complet, contenant les 176 figures en très-bonnes épreuves. Cet ouvrage, qui paraissait tous les samedis par numéros, publiait chaque année 48 numéros, chacun d'une demi-feuille d'impression, et 36 planches de musique. La collection (il n'a été publié que 32 numéros de la quatrième année) est difficile à trouver complète. Les portraits et les costumes gravés en couleur d'après Dutertre, Duplessis-Bertaux et Chéri, par Janinet, Alix, etc., sont d'une remarquable exécution.

1192. Petite Galerie dramatique, ou Recueil de différents costumes d'acteurs des théâtres de Paris. *Paris, Martinet* (environ 1810-1842); 14 vol. in-4, dos et coins de mar. rouge, dent. non rognés. — 1226 fr. C'est M. Albert Vizentini qui l'a acheté.

Superbe exemplaire pour le choix des épreuves et le coloris; il provient de la bibliothèque de M. de Soleinne. Cette collection comprend 1400 gravures coloriées; est fort rare ainsi complète. Il faut répéter *ainsi complète*, parce que c'est le seul exemplaire connu AUSSI complet. Qu'on y ajoute les 2 volumes suivants, d'un autre format, publiés par le même éditeur, tout est pour le mieux; mais la collection en 14 volumes in-4 ne figure nulle part, et est *ainsi complète*.

1193. Recueil des costumes des divers théâtres de Paris, dessinés par Joly, Horace Vernet, Carle (le baron Taylor et autres),

publiés par Martinet; 400 figures en pied, reliées en 2 vol. gr. in-8, dos et coins de maroq. br. dent. fil. — 440 fr. Acheté par M. Délicourt.

Cette superbe collection, dont les planches ont été coloriées avec le plus grand soin et rehaussées d'or et d'argent, provient de la bibliothèque de M. de Soleinne.

1197. Musée des costumes par Gavarni et Ch. Vernier; 302 figures coloriées, représentant les acteurs et les actrices des théâtres de Paris dans leurs rôles principaux. *Paris, Auber et de Junéa*; 2. vol. in-4, demi-rel. v. fauve, non rognés. — 230 fr.

Collection complète; c'est une des plus soignées qui aient été faites, tant pour le dessin que pour le coloriage. Exemplaire provenant de la bibliothèque de M. de Soleinne.

1198. Galerie théâtrale, ou collection de portraits en pied des principaux acteurs qui ont figuré ou qui figurent sur les trois théâtres de la capitale (texte attribué à de Salgues). *Paris, Bance*, 1812-1823; 2 vol. (Le même), tome troisième. *Paris, Bance*, 1834. Ensemble 3 vol. gr. in-4, demi-rel. mar. rouge, non rognés. — 201 fr.

Exemplaire de M. de Soleinne en papier vélin et dont les 96 planches qui ornent les deux premiers volumes ont été coloriées avec le plus grand soin au pinceau en or et couleur; la continuation n'est pas coloriée. Il y a en tout 144 planches. Il serait fort difficile de trouver un aussi bel exemplaire et ainsi complet.

1201. Fantaisies du chapeau de Tabarin. Ouvrage rare et nouveau, contenant plusienrs dessins de merveilleuse récréation, sous divers caprices et gentillesses, représentés en l'industrieuse découpure d'un chapeau, inventé par D. Boutemie, orfévre du Roy pour les inventions de son cabinet. Dédié au Roy. *Paris, Moncornet*, 1636; in-4 obl., dos et coins de mar. r. tête dor.— 250 fr.

Suite complète très-rare de vingt pièces gravées sur cuivre, parfaitement conservées et de premières épreuves. Ces figures fantastiques, hommes et femmes coiffés du chapeau multiforme de Boutemie, sont d'un excellent goût de composition, et la pureté des tailles de la gravure rappelle la manière ferme et large de Callot.

1208. Costumes de l'Opéra au XVIIIe siècle; 5 vol. gr. in-folio, demi-rel. v. — 5500 fr. Acheté par M. Nuitter pour la biblio-

thèque de l'Opéra. Plusieurs amateurs se sont retirés devant le vœu formé par le directeur de l'Opéra d'acquérir cette collection.

Précieuse collection de 438 dessins originaux d'habillements de théâtre pour l'Opéra et surtout pour les spectacles de la cour. Elle a dû faire partie des archives des menus plaisirs du roi. Une grande quantité de ces dessins portent les noms des danseurs et danseuses, les indications des couleurs et des différentes parties du costume et des accessoires nécessaires, écrites par les maîtres costumiers. Ces dessins au trait, à l'encre de Chine et en couleurs, sont dus aux grands artistes du règne de Louis XV et de Louis XVI, de l'école de Boucher, de Watteau, de Gillot, de Lancret, d'Eisen, etc., quelques-uns même portent la signature de Boucher. On remarque les dates de 1765, 1766, 1772 et 1772 sur plusieurs de ces dessins, avec l'indication de Fontainebleau.

1234. Collection of prints from pictures painted for the purpose of illustrating the dramatic works of Shakspeare by the artist of Great Britain. *London*, 1803; 2 vols in-fol. max. rel. — 2500 fr.

Collection de cent planches, gravées d'après les dessins et tableaux de Fuseli, Northcote, Angelica Kauffmann, Will Peters, R. Westall, Th. Stothard, etc. Ces superbes estampes sont accompagnées ici de leurs eaux-fortes, ce qui fait deux cents planches en tout. Cette collection est surtout précieuse par la qualité des épreuves de ce premier tirage et la série des eaux-fortes qui y est aussi complète que celles de Boydell lui-même léguée au British Muséum.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Les décès les plus importants survenus depuis notre dernière chronique sont ceux de M. Édouard d'Anglemont, poëte et auteur dramatique, né à Pont-Audemer en 1798 ; Eudore Soulié, né en 1817 à Toulouse, mort conservateur du Musée de Versailles. Eud. Soulié a publié divers travaux historiques, entre autres un volume de *Recherches sur Molière et sa famille* (1863) qui a fait faire un pas à la question *moliéresque* (c'est à contre-cœur que nous nous servons de cet adjectif, mais l'on nous affirme qu'il est adopté et il se faut soumettre). Nous citerons encore A. de Cailleux, artiste et écrivain, mort âgé de quatre-vingt-huit ans, après avoir été directeur général des Beaux-Arts, de 1841 à 1848. Nos lecteurs se souviennent sans doute de quelles invectives son administration a été l'objet, principalement en ce qui touche l'organisation des expositions annuelles de peinture, et il n'a pas fallu moins que l'abandon aux artistes eux-mêmes de cette organisation pour réhabiliter et au delà, auprès des observateurs et même des intéressés, l'administration de M. de Cailleux.

Nous mettrons sous la même étiquette deux littérateurs (est-ce bien littérateurs qu'il faut dire ?) qui avaient « fondé leur cuisine » sur le fanatisme antireligieux, Alph. Esquiros et J. Assézat. Esquiros, prôné comme homme politique par les gens de lettres et comme écrivain par les hommes politiques de son parti, a publié un nombre considérable de brochures que l'oubli réclame déjà, bien que plusieurs d'entre elles aient été faites en collaboration avec Mme Esquiros, née Battanchon. Nous ferons pourtant une exception en faveur des travaux d'Esquiros sur la *Vie anglaise et hollandaise*, publiés sous l'Empire dans la *Revue des Deux Mondes* et qui donnent la mesure de ce que cet écrivain aurait pu faire, s'il était parvenu à se dépouiller de ses préoccupations haineuses. L'autre littérateur dont nous annonçons le décès est Jules Assézat, mort avant d'avoir terminé l'édition en cours de publication des *OEuvres de Diderot*. Assézat s'était, comme l'indique cette édition, voué au culte du dix-huitième siècle, à la propagation et à la défense de ses doctrines. Admirateur d'Helvé-

tius, d'Holbach et de Condorcet, il était né ou s'était fait voltigeur de la philosophie matérialiste et son séide rétrospectif, au point de prendre au sérieux des fantaisies (le seizième siècle appelait cela *declamatio*) comme l'*homme-machine* de La Mettrie.

Nous avons gardé pour la fin de notre liste nécrologique, Théoph. Silvestre, qui avait, lui, un véritable tempérament d'écrivain. En attendant la notice promise par M. H. Babou (n° du 29 juin de la *Vie littéraire*) sur « ce singulier Polyeucte trop souvent hanté par un petit Machiavel », nous rassemblons sur lui quelques notes prises çà et là. Th. Silvestre était né dans l'Ariége en 1823. Après un commencement de carrière politique (1848-1851), il se consacra à la littérature et publia en 1855 une *Histoire des artistes vivants* qui le mit de plein saut au meilleur rang des critiques d'art. De 1857 à 1860, nous le trouvons à l'étranger, chargé de missions concernant les beaux-arts et dont il paraît s'être acquitté d'une manière remarquable. Mais c'est en 1861 seulement qu'il commença à être connu du public des lecteurs par l'apparition dans le *Figaro* de ses *Portraits critiques*. Celui de ces portraits consacrés à Ingres, et qui n'est autre chose qu'une satire passionnée, accuse déjà les qualités d'écrivain qui se retrouvent un peu plus tard dans le portrait célèbre et éternellement cité de M. Barbey d'Aurevilly.

Pour revenir au principal ouvrage de Th. Silvestre, l'*Histoire des artistes vivants*, en onze livraisons, dont la dernière est consacrée à Horace Vernet, doit être complétée, à ce que nous apprend la *Revue anecdotique* du 1er semestre 1862, par un *Mémoire de M. Th. Silvestre, inspecteur des beaux-arts, en mission, appelant, contre Horace Vernet, peintre de l'Institut, intimé*, in-4° de 24 pages, imprimé par Pillet fils aîné, lequel mémoire se trouve difficilement, ayant été supprimé par autorité de justice. En outre, il faut, d'après la même *Revue*, vérifier si la page 262 de l'*Histoire des artistes vivants* a échappé à un carton rendu nécessaire par des détails au moins inutiles sur les relations de l'auteur avec la célèbre *Baigneuse* de Courbet.

Au moment de clore cette liste funèbre, nous apprenons la mort d'Eug. Fromentin, décédé à Saint-Maurice, près de la Rochelle, dans sa cinquante-septième année. Fromentin, qui nous appartient comme homme de lettres, a sollicité, d'autre part, l'attention du public comme peintre, et il serait difficile d'apprécier sa valeur en

isolant chacun de ces deux aspects, tant cette double aptitude marchait en lui d'un pas égal et arrivait à des résultats quasi identiques, sinon quant au succès qui a été plus vif pour son pinceau que pour sa plume. Il serait intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les peintres qui ont cherché, comme lui, un second déversoir à leur inspiration. La forme poétique a été leur plus ordinaire refuge, et Michel-Ange dans ses *Sonnets*, Salvator Rosa dans ses *Satires*, n'ont pas été trop au-dessous d'eux-mêmes. D'autres se sont essayés dans la critique d'art et nous avons encore présent à la pensée le contraste peut-être plus apparent que réel qui existe entre la peinture d'aspect tourmenté d'Eug. Delacroix et la placidité de ses jugements et de son style. Rien de pareil assurément chez Fromentin, qui a constamment procédé du même pas et qui est parti des mêmes qualités pour arriver, il faut bien le dire, aux mêmes défauts.

Nous avons prévenu nos lecteurs qu'il était impossible de scinder la personnalité de Fromentin et que ses œuvres littéraires ne pouvaient être appréciées indépendamment de ses œuvres pittoresques — ou picturales. Nous aurons donc à parler de ces dernières, et elles nous expliqueront, au besoin, ses livres. Prenons, par exemple, le début de sa carrière de peintre. C'est, si nous ne nous trompons, au Salon de 1850 et dans les années suivantes que l'artiste apprend son nom au public par une abondante production de très-petits tableaux étincelants de verve et qui reproduisent avec un rare bonheur des vues et des scènes d'Afrique. Là est la meilleure époque de Fromentin. A cette production correspond son premier livre, *Un été dans le Sahara*, qui se distingue par les mêmes qualités de légèreté de touche et de fidélité de rendu.

Quelques années se passent et l'ambition du peintre se hausse. Aux petites figures de ses premiers tableaux, à ses *bonshommes*, il tente de substituer des personnages plus importants; il étend les dimensions de ses cadres, mais à ce moment il se trouve arrêté par un obstacle invincible, le manque d'études sérieuses. L'anatomie, le modelé et bien d'autres choses encore laissent à désirer. Ainsi en est-il de son second livre, *Une année dans le Sahel*. Ce ne sont déjà plus les qualités primesautières du précédent volume. Il y a effort de composition, recherche de style, mais on sent ce qui manque à l'écrivain improvisé, et cet effort n'est pas toujours couronné de succès.

romentin poursuit son escalade désespérée. Il grandit encore les dimensions de ses figures (*Berger arabe à cheval, portant un agneau*) ; il se retourne vers l'antiquité (*Centaures et Centauresses*) : peines perdues ! Il ne vit plus, pour ceux qui n'acceptent pas les jugements tout faits, que sur son ancienne renommée. Presque parallèlement éclate son grand avortement littéraire, le roman de *Dominique*, insuffisant à tous les points de vue, rare principalement par l'ennui.

De ce moment, il a dû vivre pour une double revanche. L'a-t-il prise ? C'est ce que nous n'oserions affirmer ; mais on voit poindre encore dans ses nouvelles productions les dispositions qu'ont ses qualités et ses défauts à passer de ses tableanx dans ses livres et *vice versa*. Les paysages hollandais de son gros dernier volume, *les Maîtres d'autrefois*, rappellent, par leur indécision, leur absence d'*empâtement* et d'effet, les deux *Vues de Venise* du Salon de 1874. Quant à la partie critique du livre, elle appelle, pour être réfutée, une compétence qui n'est pas de notre fait. Tout au plus pourrait-on avancer que ses conclusions générales sont pénibles à dégager et qu'il semble avoir traité d'un peu haut des maîtres comme Rembrandt, dont il aurait dû se borner à dire, comme Stace de Virgile :

Sed longe sequere et vestigia semper adora.

Quoi qu'il en soit, et pour nous en tenir rigoureusement (il n'est que temps !) à l'appréciation littéraire, nous ne terminerons pas cette courte notice sans tenir compte à l'écrivain de ses qualités aimables, de son style qui dénote l'honnête homme, et de l'effort constant qui s'y manifeste, l'effort, chose honorable entre toutes, quel que soit le résultat obtenu ! Son premier livre a une place assurée dans toutes les bibliothèques. Peut-être que l'auteur, éclairé par un travail qui n'a été que trop assidu, eût repris ses premiers errements et retrouvé son incontestable talent en rentrant dans un ordre de sujets moins ambitieux, mais plus en rapport avec ses forces naturelles et acquises. Il est pénible de penser que la mort, et une mort prématurée, nous a privés de ce regain. Au moins le peintre-écrivain qui s'en va a-t-il eu le suprême honneur et bonheur de n'avoir jamais prostitué son pinceau ni sa plume et d'être aussi pur de tableaux lascifs que de livres malsains. C'est quelque chose !

Publications nouvelles. Une réimpression récente vient de mettre en lumière une des plus charmantes figures de femme du dix-septième siècle. Il s'agit de Charlotte-Amélie- (ou Émilie) Henriette de la Trémoille, dont les *Mémoires* manquaient au musée féminin de cette grande époque. Mlle de la Trémoille, née le 28 juillet 1652, n'a pas laissé de traces dans l'histoire officielle, dans celle que Monteil appelait l'histoire-bataille, mais son souvenir se rattache à une des plus délicates tentatives qui aient marqué dans notre littérature : nous voulons parler de la publication des *Portraits* de Mademoiselle de Montpensier. On sait qu'en 1659 la Grande Mademoiselle publia, aidée par l'évêque d'Avranches, Huet, un recueil in-4°, *Divers portraits*, qui reparut la même année, considérablement augmenté, chez les libraires Barbin et Sercy, avec le titre de : *Galerie de peintures, ou recueil de portraits et éloges, en vers et en prose*, 2 parties in-12. Or, au nombre de ces *portraits*, figure celui de Mlle de la Trémoille, peinte par elle-même au mois de juin 1658, c'est-à-dire à l'âge de six ans moins un mois. Nous avons pensé que nos lecteurs retrouveraient avec plaisir ici cette courte page d'histoire littéraire et morale. La voici :

« J'ay les yeux noirs, un peu trop petits; le tour du visage rond; le front trop grand; le nez un peu camus; les sourcils bien faits; la bouche fort jolie; le menton fourchu, un peu carré; le teint bien blanc, quand je me suis décrassée; la teste un petit bien grosse, mais qui s'apetisse peu à peu; les cheveux d'une belle couleur, bien déliez; la taille un peu trop grosse. J'ay plus d'esprit que de jugement. J'aime mieux donner que de recevoir. J'ay l'humeur bien douce; mais je suis pourtant quelquefois un peu *dépite*. J'aime fort à lire et principalement la parole de Dieu. J'aime fort mes parens. Je ne suis point gourmande. Je n'aime point qu'on se moque de moy. J'ay l'humeur fort gaye. Je ne suis plus opiniastre. Pour dire le vray, je suis un peu poltronne. J'aime bien à jouer, à me divertir, à courir. J'aime fort à voir faire quelque chose, et je hais fort de ne rien faire. Je suis tout à fait secrette. J'aime fort ceux qui me servent. Je n'aime point ceux qui mentent et je me hais quand j'ay menty. J'aime les raretez. La compagnie que j'aime le mieux, c'est d'estre avec mes parens. Je ne suis point glorieuse. Je ne seray jamais coquette. Je n'aime point à battre ni à estre battue. Je ne suis pas colère,

mais je suis un peu promte. Je suis fort craignant Dieu; j'aime fort à faire sa volonté, et j'espère qu'il me bénira. »

Hélas! les dons délicats de l'esprit qu'atteste cette peinture ne devaient rien faire pour le bonheur de Mlle de la Trémoille. Nous la retrouvons vingt-deux ans plus tard mariée en Allemagne à un comte d'Altenbourg, qu'elle perdit après quelques mois d'union. Mme de Sévigné a lu ses lettres de cette époque; « lettres, dit-elle, pleines de passion pour son mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. » Avec de tels sentiments, c'est merveille si l'on se tire sans blessures du combat de la vie; et en effet, celle de la comtesse d'Altembourg paraît n'avoir été qu'une série d'infortunes dont nous n'assombrirons pas la pensée de nos lecteurs. Nous n'avons voulu que fixer une impression littéraire et non commenter l'axiome antique : « Ceux que les Dieux aiment meurent jeunes. »

Sociétés savantes. L'Académie française a, le 9 mai dernier, décerné le premier prix Gobert à l'ouvrage de M. Gaillardin : *Histoire du règne de Louis XIV*, 5 vol. in-8; le deuxième prix à l'ouvrage de M. l'abbé Houssaye : *Le cardinal de Bérulle* (1575 à 1629), 3 vol. in-8. Le prix du concours Thérouanne (3000 fr.) a été décerné à M. Marius Topin (*Louis XIII et Richelieu*, in-8), et un prix de 1000 fr. a été donné à M. Aubé (*Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins*, in-8). Le prix Marcellin Guérin (5000 fr.) a été adjugé à l'ouvrage de M. F. de Lesseps : *Lettres, journal et documents pour servir à l'histoire du canal de Suez*, 2 vol. in-8, 1854-1858.

Dans sa séance du 11 mai, l'Académie a partagé le prix Bordin entre M. J. Levallois (*Corneille inconnu*, in-8) et M. E. Daudet (*Le ministère de M. de Martignac*, in-8).

Le prix Langlois est échu à la traduction des *OEuvres d'Horace* (2 vol. in-12) par M. Anquétil.

Dans la séance du 28 mai et d'après la fondation faite dans l'intérêt des lettres par un membre de l'Académie, un prix de 2500 fr. a été décerné à M. Fr. Coppée. *Item*, un prix de 1500 fr. à l'ouvrage de feu M. Étienne, *Histoire de la littérature italienne*, in-12. Le prix Maillé de la Tour-Landry a été partagé entre MM. André Lemoyne et Piedagnel; et le prix Lambert a été décerné à Mme Catulle Mendès, née Judith Gautier.

Dans les choix faits par la docte Compagnie, on peut constater son intention bien arrêtée de tenir la balance égale entre les diverses opinions. Ainsi un prix décerné à un ecclésiastique est immédiatement suivi da la nomination d'un rédacteur de la *Presse* ou du *Bien public*, et l'on voit un secrétaire de Sainte-Beuve équilibré par un organe du cabinet Buffet. Tout cela, y compris le prix attribué au dossier d'un isthme célèbre, est peut-être très-bien entendu au point de vue politique ; mais que devient la question littéraire ? n'est-ce pas aussi d'une bien grosse somme que l'on a payé les tentatives poétiques si bien résumées par le fameux dizain du *pédicure*.

Et quand il se relève, on se sent soulagé !

Dernière question. Le fondateur du prix Lambert, dont la biographie nous échappe en ce moment, aurait-il été content de voir son argent aller tout droit au *Rappel* ?

Quant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, elle a, dans sa séance du 6 mai, décerné le grand prix Gobert (10 000 fr.) à M. Siméon Luce, pour son *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*. Peut-être qu'en bonne justice une fraction du prix eût dû être réservée pour le lecteur.

La société des *Anciens textes français*, dont nous avons annoncé en temps et lieu la fondation, a tenu sa seconde séance annuelle le 8 juin dernier. M. Egger a prononcé un discours dont le *Bulletin* doit tenir à reproduire la première partie, la voici :

« Messieurs,

« L'ordre du jour de la présente séance vous annonçait un discours de notre cher et vénéré président, M. Paulin Paris. Vous regretterez tous aujourd'hui l'absence du savant que nous pouvons appeler le doyen des éditeurs des vieux textes français. Personne ne le regrette plus que celui qui a l'honneur de le remplacer devant vous. Un tel honneur m'est embarrassant, je vous le jure, car c'est à peine si je me jugeais digne de siéger ici à côté et au-dessous d'un maître aussi éminent que lui en des matières où je suis à peine ce qu'on nomme dans nos écoles un *moniteur*, bon à transmettre aux autres les leçons qu'il vient lui-même de recevoir. En fait de vieux textes français, dans toute ma vie de philologue (entendez, je vous prie, à la lettre cet aveu) j'ai publié trois ou



quatre pages. Trois ou quatre pages c'était bien peu pour m'associer à la direction de travaux tels que les vôtres. Quelque habitude des méthodes sévères qui dominent désormais dans l'analyse des langues romanes, un vif amour de ces études, cela suffirait pour s'intéresser aux publications dont vous êtes les généreux et intelligents promoteurs; cela ne suffit pas pour y prendre une part vraiment utile, surtout si l'on est, comme je le suis, partagé, entre tant d'autres devoirs.

« Que le devoir de rechercher, de choisir, de publier les plus anciens monuments de notre langue revienne donc avant tout aux habiles romanistes formés par la discipline de l'École des chartes, aux philologues, *aux bibliophiles qui ont si courageusement suppléé au défaut de cette éducation spéciale par les efforts les plus méritoires*....

« En vous remerciant, Messieurs, de votre confiante bienveillance, le vieux professeur qui vous parle, sur le déclin déjà sensible de sa longue carrière, se rappelle en ce moment avec une émotion qui n'est pas sans douceur le beau vers du poëte romain :

Et quasi cursores vitaï lampada trahunt;

il aime à voir remis en de jeunes et fortes mains ce flambeau de la science et de la vérité qui ne doit pas éclairer le vain labeur des courses dans un stade, mais le progrès sérieux des esprits chez un grand peuple résolu à ne point faiblir sous l'adversité et à ne rien abandonner des légitimes ambitions qui ont fait sa grandeur. »

Nous regrettons d'avoir été obligé d'écourter ce modeste et noble langage qui nous a gagné tout d'abord par l'hommage initial rendu au plus illustre des collaborateurs du *Bulletin*, à M. Paulin Paris, dont nos lecteurs ont été tout récemment encore à même de goûter l'élégante dialectique (*lettre à M. Scheler*). Avouerons-nous aussi que l'encouragement donné aux *Bibliophiles* nous a trouvé, quelque désintéressé que nous soyons personnellement dans l'espèce, particulièrement reconnaissant. Il est incontestable, en effet, que malgré les dédains de la science diplômée, des amateurs tels que Méon, Veinant, etc., ont rendu à la cause des *anciens textes* des services trop facilement méconnus, et méconnus avec d'autant plus d'injustice que jamais ces travailleurs modestes ne se sont abusés sur l'importance de leur action littéraire.

Nous nous souvenons avoir plus d'une fois entendu dire à Veinant : « Je ne suis pas un érudit : je ne suis qu'un curieux. »

Périodiques. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la *Revue historique, littéraire et archéologique de l'Anjou*; nous leur signalerons de nouveau ce recueil pour une étude intéressante de Dom Piolin sur les *Petites écoles jansénistes dans l'Anjou au* xviie *siècle*, étude qui a donné ses conclusions dans le numéro de mai-juin dernier. Le même numéro contient le commencement d'un travail signé : L. D. L. S. (Léon de la Sicotière?) qui s'adresse particulièrement aux lecteurs épris (et nous en sommes) des souvenirs de la Vendée militaire. Il s'agit de la publication d'un *précis* manuscrit de ces grandes guerres, laissé par l'abbé Cantiteau, curé du Pin-en-Mauges. Ce sont bien là les études qui conviennent à la *Revue de l'Anjou*, et notre avis est qu'elle fera bien de s'y tenir en laissant de côté les sujets d'un intérêt actuel, artistique et littéraire, où elle risquerait de n'apporter qu'une expérience contestable et une érudition de rencontre. Cette réflexion nous est spécialement suggérée par l'article publié dans ladite *Revue* sur le *Salon de* 1876. Il est tel sujet qui se refuse absolument à être traité hors de son milieu et par d'autres plumes que celles qui tiennent du voisinage et des circonstances leur naturelle initiation. Les expositions annuelles de peinture sont dans ce cas. Pour la fonction de *Salonnier*, des notions sur l'art, générales ou particulières, ne suffisent pas. Il faut avoir vécu de longues années dans cette agitation artistique périodiquement renouvelée, et s'être composé, avec ses remarques et les menus propos qui ne font pas faute de se débiter, un corps de doctrine servant au besoin de fil d'Ariane dans le labyrinthe intellectuel créé par tant et de si diverses tentatives. Faute de se trouver dans ces conditions, on est exposé, comme la *Revue de l'Anjou*, à commettre quelques méprises, par exemple à classer parmi « les plus ardents champions de l'idée naturaliste » M. Puvis de Chavannes, qui s'est fait, au contraire, l'apôtre de la pensée dans la peinture au point de lui sacrifier.... la peinture; parmi les « hallucinés » M. Gust. Moreau, qui mérite d'autant moins cette épithète, que la poésie de ses conceptions s'appuie constamment sur deux choses qui excluent l'hallucination, à savoir la logique de la composition et la perfection de la mise en œuvre; enfin parmi les peintres qui procèdent du Corrége..., qui?... M. Henner!

Dira-t-on que le compte rendu dont nous contestons l'exactitude est suffisant pour donner au lecteur la physionomie du Salon et l'explication des sujets exposés? Encore aurait-il fallu que le critique angevin eût imposé à son style une précision qui lui fait trop souvent défaut. Lorsque, en décrivant le *Vœu de Clovis*, de M. Blanc, il nous dépeint une femme qui, « prise d'un accès de frénésie patriotique, lance son nourrisson à la tête de son père, » nous avouons être moins empoigné par l'ardeur de la description que préoccupé de la question de savoir de quel père il s'agit, de celui de la femme ou de celui du nourrisson. Trop de choses de ce genre arrêtent le lecteur; c'est, par exemple, la *Locuste* de M. Sylvestre, dans laquelle notre auteur reconnaît « la digne sœur des sorcières de Macbeth.... *et des bohémiennes de Grenade* », faute manifeste contre les lois de la gradation. C'est le tableau de M. Vibert, son tableau-thèse de chaque année, candidement présenté ainsi : « Un vieux moine attendant une audience s'amuse à taquiner une poule, etc. » C'est une réclamation, justifiée, du reste, contre les types choisis cette année par Fromentin : « ces affreuses femmes noires, *aux traits bestiaux*, etc. » C'est enfin le buste colossal de M. Barbey d'Aurevilly présenté comme un médaillon.... Tout cela nous inspire un vif désir de voir la suite du travail de M. L. D. L. S. sur le *précis* du curé Cantiteau.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Dans une très-curieuse et très-savante étude qu'il vient de publier dernièrement, M. Ferdinand Denis — le bienveillant érudit qui dirige la bibliothèque Sainte-Geneviève — nous donne des détails intéressants sur une industrie véritablement charmante et délicate, à peu près ignorée chez nous, ou du moins restreinte quelques spécialités : l'ornementation des vêtements et des habitations à l'aide des plumes naturelles, dans les deux Amériques

et dans l'Océanie. *Arte plumaria*, tel est le titre de ce travail qui abonde en renseignements précieux, et forme une brochure in-8, de plus de soixante-dix pages, tirée à très-petit nombre.

On a fait de véritables petites merveilles en variant à l'infini les plumes multicolores des oiseaux de l'équateur, et, M. Ferdinand Denis nous l'assure, plusieurs de ces tableaux, de ces *mosaïques* originales, apportées jadis par des missions, firent l'admiration des amateurs du Vatican, qui avaient pourtant autour d'eux bien des œuvres d'art à contempler.

Nous pouvons, pour notre part, affirmer que les quelques tableaux de fleurs ou de fruits que nous a montrés l'aimable vieillard, ne manquent pas d'un certain attrait, et prouvent une grande adresse de la part des ouvriers, — ou mieux, des artistes, — qui ont la patience d'exécuter ces choses si fragiles. Un de ces tableaux, rapporté du Brésil par le voyageur, est une œuvre très-compliquée : il représente, dans un cadre de cinquante centimètres environ de côté, une corbeille finement tressée, avec un fouillis charmant de fleurs composées seulement de plumes dont les couleurs n'ont été modifiées par aucune teinture. Malheureusement le temps agit vite sur ces nuances brillantes, et fane et décolore ces frêles objets que l'on peut prendre à première vue pour des échantillons des produits de la flore intertropicale. Les Brésiliennes avaient aussi des hamacs en fil de lin, ornés de plumes formant des écussons, des armoiries et des fleurs de toute sorte, qu'elles entremêlaient aux réseaux avec une habileté prodigieuse.

Ce luxe des hamacs s'étendait même aux peuplades sauvages, vivant dans les forêts du Sierras, loin de Rio-de-Janeiro. Des familles entières se suspendaient, la nuit, dans ces nids, voisins de ceux des oiseaux qu'elles dépouillaient.

Les Indiens, en présence continuelle de la nature s'offrant dans toute la richesse exubérante de la forme et de la couleur, attachaient un grand prix aux hôtes ailés qui peuplaient leurs forêts vierges encore. Il était juste que ces hommes, si logiques dans leurs adorations des astres, du soleil surtout, ce principe de toute vie, suivant les antiques théogonies, fissent une large place dans leurs cultes aux oiseaux, qui, descendus du ciel vers eux, semblent avoir gardé sur leurs ailes quelques-uns des rayons du dieu. L'*ara incarnat* avait ses temples au Mexique, et, qui plus

est, ses ermites, qui, isolés dans des thébaïdes, donnaient leur sang pour nourrir l'oiseau sacré.

Dans l'Amérique centrale, au Yucatan, au Guatémala, sur les bords de la mer Vermeille, au Mexique encore, durant l'âge d'or qui précéda la sanglante conquête espagnole, le plumage du colibri et du quetzal remplaçait les billets de banque. N'est-ce pas une idée pleine de poésie ingénue, que celle qui attribue ainsi au plumage des oiseaux une valeur toute relative, basée seulement sur l'estime qu'un peuple, soi-disant barbare, fait de telle ou telle nuance? Outre que les sujets de Montézuma pouvaient satisfaire leurs créanciers d'une façon plus aimable que nous autres Parisiens, — en les payant en monnaie d'oiseau, — il leur était facile, ayant une bonne flèche à leur arc, de s'approprier, durant une promenade, un peu de cette richesse aérienne.... Et quelles images toutes faites, à propos de l'inconstance de la Fortune qui ne s'arrête chez nous pas plus longtemps que le colibri sur la branche !

Cependant le code pénal était inflexible pour ces meurtres ; la peine de mort était réservée à l'audacieux tueur de ces charmantes petites bêtes dont la dépouille servait non-seulement aux échanges commerciaux, mais encore au rachat des prisonniers de guerre, et aux désignations des grades dans la hiérarchie militaire.

Il existait à Mexico une *maison des oiseaux* où le souverain, qui assistait les jours de fête aux sacrifices humains, entretenait avec grand soin des *spatules roses*, des *ibis écarlates*, etc., sur lesquels des *gardiens plumeurs* prélevaient les éléments nécessaires à la confection des manteaux royaux, ornés aussi de broderies d'or et de pierreries.

En effet, au quinzième siècle le goût de la parure était grand chez les hommes, princes ou guerriers : les boucliers, les chasse-mouches, les images des dieux étaient couverts de ces belles dépouilles. N'oublions pas les femmes qui, costumées à l'avenant, exécutaient des danses devant les autels consacrés aux divinités ornithologiques. Dans un *voyage*, publié en 1645, Jean Mocquet, le *garde des singularités du roi de France*, *aux Tuileries*, le conservateur du musée, dirait-on aujourd'hui, s'extasiait sur la façon dont les Indiens se fabriquaient des habillements et des *couronnes pour la teste*, et se peignaient le corps de *couleur zinzolin*, *qui est leur couleur ordinaire pour se peindre.*

Ces.... naturels avaient du reste trouvé le moyen de modifier suivant leur goût esthétique les nuances des plumes. Ils introduisaient, pour ainsi dire, une nouvelle séve composée de sucs animalisés, doués de propriétés tinctorales, dans les trous laissés par les plumes arrachées, et de nouvelles plumes plus brillantes ne tardaient pas à reparaître sur l'aile greffée d'une manière un peu douloureuse pour la pauvre créature.

C'était à un couvent de jeunes vestales péruviennes qu'était réservé l'honneur de nuancer élégamment l'aigrette du diadème des Incas.

De même que les Orientaux composent avec les produits parfumés de leurs jardins des *sélams* amoureux qui parlent au cœur des belles sultanes, on était arrivé, au Pérou, en associant, en combinant les couleurs, à avoir ce qu'on pourrait appeler un *langage des plumes*. Il y a, en effet, dans les diverses couleurs que produit la nature une série d'idées gracieuses et symboliques que tous les peuples ont comprise. L'expression des sentiments, des passions humaines, peut faire appel, pour se manifester à nous, aussi bien à la gamme des tons qu'à la forme extérieure des objets qui servent d'image. Les oiseaux, pour employer l'expression d'un ancien auteur que cite M. Denis, sont les fleurs de l'air qui viennent visiter leurs sœurs de la terre. Dans les poésies de la Perse, *Bulbul*, le rossignol, n'adore-t-il pas *Gud*, la rose?

L'élégant paradisien, qui se nourrit de rosée et que les Papouas chassent avec tant de peine aux îles Moluques, a figuré longtemps dans les coiffures des Européennes, qui maintenant se contentent de chercher dans nos volières et nos basses-cours de quoi garnir leurs microscopiques chapeaux. L'autruche, le paon, le faisan, le coq, le pigeon, sont mis en réquisition. Et, on le voit, nous ne sommes pas si loin des sauvages qu'on pourrait le croire : la recherche de la parure, dont parle Darwin, est de tous les temps et de tous les pays.

Rien n'est changé : les Indiens ornaient de plumes splendides leurs idoles; ici ce sont nos femmes qui les portent!

LÉON DUVAUCHEL.

(Extrait de la *Revue littéraire*.)

BIOGRAPHIE

DU

VICOMTE DE VAUBLANC.

Le vicomte de Vaublanc naquit le 15 juillet 1803, il était le second fils du chevalier de Vaublanc.

Celui-ci, inspecteur en chef aux revues, et collègue de M. Daru dans l'administration de la grande armée, était un de ces rares administrateurs de l'empire dont on a pu dire : « il resta pauvre. » Il joignait à cette probité, devenue proverbiale dans son entourage militaire, une rare distinction d'esprit dont héritèrent ses enfants. Ces derniers étaient encore en bas âge lorsque le chevalier de Vaublanc succomba à la désastreuse retraite de Russie ; la fièvre de congélation le saisit près de Vilna alors qu'il touchait à un retour si désiré et acheté au prix de tant de souffrances. Son fils, Henri-Vincent, celui dont nous essayons d'esquisser la vie, était alors âgé de huit ans, il vit le domestique de son père revenir seul à Paris porteur de la fatale nouvelle, il vit la douleur d'une mère qui attendait anxieuse, et vivement frappé de cette scène de désolation, il l'a retracée dans une page émue de ses souvenirs.

A dater de ce jour, Mme de Vaublanc, Sophie Pion de Mieslot, dut seule, à travers ses larmes et avec une fortune très-modique, élever ses quatre enfants ; ceux qui les connurent et qui approchèrent cette femme de devoir, surent avec quel succès elle accomplit cette tâche difficile. Quoique dans la plénitude de la jeunesse et de la beauté. elle s'y consacra exclusivement. Cœur tendre, esprit sérieux et pratique, caractère ferme et digne embelli de toutes les vertus de l'Évangile, Mme de Vaublanc vécut au-dessus

de toutes les préoccupations futiles et vaniteuses de notre temps; elle éleva ses enfants d'une main ferme, souvent austère, se préoccupant peu de leurs plaisirs, ils étaient rares, beaucoup de leurs études et de leur perfectionnement moral. Elle fut l'objet du respect de tous ceux qui l'approchaient jusque dans un âge avancé, et sa vigoureuse intelligence ne connut pas de déclin.

L'influence de son beau-frère le comte de Vaublanc, plus tard ministre de Louis XVIII, ne fut pas étrangère à l'éducation de ses fils, et si leur mère développa en eux les qualités du cœur et un sens moral élevé, le salon de leur oncle fut pour eux une école où le goût des lettres, des arts, des intérêts de leur pays leur vint naturellement. Henri fut plus que son frère aîné mis en contact avec cet esprit énergique, et tandis que M. Trognon faisait germer en lui le goût de l'histoire, M. de Vaublanc l'initiait à la science plus épineuse de la politique.

En 1821, Henri-Vincent avait terminé avec succès ses études au lycée Louis-le-Grand et il abordait l'étude du droit malgré son extrême dégoût, mais il avait appris dès l'enfance à vaincre ses répugnances. Du reste, ces études ingrates n'étaient pas sans compensation; c'est le temps où il fréquente journellement le salon de son oncle, où il note fidèlement chaque soir les conversations qu'il y entend et qu'il surprend sur les lèvres du comte de Vaublanc l'annonce, plusieurs fois répétée, de la révolution qui huit années plus tard devait renverser la branche aînée.

En 1825 il est admis au conseil d'État, présenté au roi Charles X, qui le félicite gracieusement d'être à si bonne école, et dès lors commence pour lui une vie plus indépendante, plus conforme à ses goûts.

Il fait deux parties de son temps, l'une pour l'étude et ses devoirs d'auditeur, l'autre pour le monde.

Après avoir consacré sa matinée à l'étude des moralistes et à fouiller les bibliothèques, où il recueille les vieilles

coutumes françaises, il se délasse le soir dans les brillantes réunions du faubourg Saint-Germain.

Ces réunions d'une génération déjà presque éteinte, jettent un dernier éclat dans quelques pages de ses souvenirs : de fins portraits, de riants pastels se détachent à côté des figures plus sombres de Talleyrand et de Chateaubriand déjà vieux; Lamartine y figure à son aurore pleine de promesses. Mais la révolution de 1830 arriva, non pour surprendre ceux qui l'avaient annoncée, mais pour les désoler. Le jeune auditeur devait en sentir rudement le contre-coup. Il faut lire dans ses souvenirs inédits l'intéressant chapitre consacré à cette époque; il y décrit les approches de cette révolution, l'effroi que causèrent les ordonnances lancées sans mesures prises pour protéger leur promulgation; la triste surprise du comte de Vaublanc de voir son nom joint à une mesure qu'il désapprouvait si profondément.

Peu de temps auparavant, Henri avait écrit sous la dictée de son oncle un mémoire qui fut mis sous les yeux de l'infortuné Charles X; il présentait un plan qui, sans sortir des voies légales, mettait l'autorité royale en état de se défendre. Le roi fut frappé un instant de ce plan, mais un seul instant. Son adoption eût peut-être sauvé la royauté, car les mesures de vigueur et de prudence dont il conseillait l'exécution ne différaient point de celles qui sauvèrent le gouvernement en 1871. L'éloignement du roi de Paris; la concentration autour de lui d'une armée sûre, soutenue par des places fortes, en somme une action vigoureuse conforme à la loi et qui, par sa force même, donnât l'assurance de ne pas verser une goutte de sang.

C'était la seconde fois qu'à la veille d'une révolution le comte de Vaublanc offrait au pouvoir menacé des conseils dignes d'être sincèrement écoutés; en 1792, M. d'Emery lui avait parlé de l'état des choses de la part du malheureux Louis XVI, et il avait répondu qu'il fallait se préparer à un danger extrême qui ne pouvait être très-éloigné; le

comte de Vaublanc avait cité la maxime du grand Condé : « Il faut craindre ses ennemis de loin pour ne pas les craindre de près; » puis il avait fait le résumé des grandes ressources qui restaient encore au Roi. En 1830 comme en 1792, il parla en vain.

Tous les détails de cette crise, notés jour par jour, donnent un vif intérêt à cette partie des souvenirs du vicomte de Vaublanc; il la termine en se posant ces deux questions: La révolution de Juillet était-elle inévitable? — Le salut de la couronne était-il possible? — et il répond à chacune par l'affirmative.

Entre autres considérations, il déplore le retrait tardif des ordonnances; « les concessions n'ont d'effet, dit-il, qu'avant ou après la lutte. Avant, si l'on veut jeter une proie à l'exaltation populaire; après, si l'on veut, à la suite d'une lutte victorieuse, calmer les ressentiments et se rallier les opinions. »

Henri-Vincent de Vaublanc était au comité du contentieux lorsque éclata la crise politique, il allait être nommé maître des requêtes, « parmi une foule d'ordonnances émanées du nouveau gouvernement, note-t-il dans ses souvenirs, j'en remarquai une qui enjoignait aux membres du conseil d'État de prêter serment au nouveau souverain dans le délai de quinze jours. Je me jugeais trop petit personnage pour adresser une démission écrite à M. le duc de Broglie, nouveau président du Conseil, je me contentai de laisser expirer le délai et je me rendis en province auprès de ma mère. »

L'heureux caractère de M. de Vaublanc sut s'accommoder du changement d'existence que sa fidélité lui avait fait; il se fit en province des relations choisies, des loisirs studieux; les châteaux du Baujolais, la bibliothèque de Lyon le virent souvent; mais l'espérance n'eut qu'un temps; le gouvernement de Juillet s'établit d'une façon qui parut stable, et M. de Vaublanc revint à Paris pour y compléter ses recherches historiques. C'est alors qu'il lui fut soudaine-

ment proposé d'aller passer deux ans en Allemagne. Il devait y être attaché à la personne du prince royal, Max de Bavière, et le suivre dans quelques salons et plusieurs voyages. Il accepta. Il partit avec l'entrain que donne la jeunesse, persuadé qu'il ne ferait qu'un séjour momenté à l'étranger; il nous dit lui-même sous quelle impression il fit ses premiers tours de roue sur la terre étrangère. « Je « n'avais jamais songé à vivre en Allemagne, mais j'avais « dans la tête une Germanie idéale; c'est avec ce rêve que « je passai le Rhin. Nous sortions de Strasbourg la nuit par « un beau clair de lune, j'ouvrais de grands yeux pour voir « l'Allemagne de mon imagination et je la voyais. On sait « quel est l'effet magique des ombres et de la lumière pen- « dant la nuit; comme tout s'adoucit, s'harmonise, s'agran- « dit; mille détails désagréables que le jour décèle se con- « fondent alors dans un jeu d'ombre et de clarté. Rien « n'est sale, ignoble ou délabré, rien ne vous choque. Les « villages et les chaumières passaient sous mes yeux comme « les plus charmantes décorations de théâtre. Un voyageur « promené dans un parc anglais, chez un lord opulent « n'aurait pas eu plus de jouissances en face d'un plus « suave tableau. Et tout cela résidait au fond dans un rayon « de lune. Je m'endormis au sein de cette hallucination. « Le lendemain matin, le soleil, moins galant que sa com- « pagne, me fit voir la réalité des choses; le voile de gaze « brodé de perles fut déchiré, la pastorale s'évanouit. Je « soupirai et je me résignai. »

M. de Vaublanc arriva à Munich en plein choléra; mais il comptait, dit-il, sur sa sobriété, sa jeunesse et sa bonne étoile. Cette heureuse étoile lui fut fidèle au delà du Rhin, car elle venait de la supériorité de son esprit, de la dignité de son caractère et de la séduction de ses manières. Il avait alors une trentaine d'années, il était dans toute la vigueur de la vie : grand, mince, d'une démarche vive, des traits fins, une physionomie bienveillante et spirituelle, des manières souples et élégantes; un air de bonté et de dou-

ceur contrastait quelquefois avec la grande vivacité qu'il tenait du sang maternel.

Ses débuts à Munich furent agréables. « Il y avait alors, « nous dit-il lui-même, comme une petite France, derniers « débris de l'empire et de l'émigration; de sorte que la « transition de ma patrie sur la terre étrangère ne fut pas « trop brusque pour moi. Un salon concentra presque « entièrement mes goûts et mes habitudes; ce fut celui de « Mme la baronne de Cetto. Le passé s'en va grand train, « et nous avons vu l'ancien régime, celui de nos grands-« pères, dire adieu à l'Europe. Munich gardait encore en « 1836 quelques retardataires de la fin du dernier siècle. « Ces personnages rares servent de transition d'une époque « à l'autre. Ils lèguent à ceux qui viennent quelques tradi-« tions et d'abondants souvenirs. Mme de Cetto, continue « M. de Vaublanc, après avoir fait un spirituel portrait « de son mari, représentait la Restauration des Bourbons « et la légitimité politique dans toute sa pureté. C'était une « seconde marquise de Créquy, pleine de vivacité, de bonnes « manières et d'anecdotes du vieux temps. Grande dame « par-dessus tout, par le cœur et par le ton généreux et « large dans ses idées, ardente dans ses affections et ses ré-« pugnances, brusque et délicate à la fois dans ses procé-« dés, toute remplie de cette aisance, de ce naturel uni, « simple, coulant qui tient aux habitudes de la bonne « compagnie. En politique, d'un jugement lucide et « prompt qui s'exprimait parfois dans des formules trop « absolues, mais pensant plus net et plus clair que beaucoup « de diplomates qu'elle a vus tourner çà et là aux quatre « points cardinaux, comme des boussoles désorientées. »

Après cette maison, la première de la ville pour l'agrément, l'hospitalité et le bon ton, il faut nommer les salons de Mme la comtesse d'Arco-Valley, de la comtesse Tascher de la Pagerie, de la marquise Palaviccini-Daria, du comte de Méjan père, du comte d'Arco-Ober Kollembach, de la baronne de Grouben, du baron de Bourgoing, ministre de

France, de la princesse de Lœuwenstein, et plus tard que la marquise de Boissesou, celui du prince de Polignac, du baron de Parceval : la plupart de ces noms étaient français.

La baronne de Parceval, née O'Hegerty, avait aussi son petit cercle qui n'était pas le moins agréable et qui fut hospitalier au vicomte de Vaublanc jusque dans les dernières heures; de là lui vint la main amie et fidèle qui adoucit les dernières souffrances et lui ferma les yeux.

M. de Vaublanc n'était venu en Bavière que pour y faire un séjour de deux années; mais, à l'expiration de ce terme, le prince royal qui avait goûté le charme de cette intimité, la sûreté de ce caractère, lui fit proposer de rester indéfiniment à son service et le roi lui envoya la clef de chambellan. Plus tard, il fut élevé à l'une des quatre grandes charges de cour, lorsqu'il fut nommé grand maître de la reine Marie. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1864, époque de la mort du roi Maximilien II; alors seulement sa retraite sollicitée depuis longtemps lui fut accordée. Mais le temps du retour en France était passé, la vie était sur son déclin; le seul séjour qui eût pu lui convenir était celui de Paris; mais le Paris de 1864 ne lui eût rien rendu des relations de 1830 et il lui eût enlevé les amis de Munich, des ressources et des habitudes de trente années. Il demeura donc sur le sol étranger, loin de se douter que les douleurs de la guerre de 1870 étaient réservées à ses derniers jours. Car, il faut le dire, si le vicomte de Vaublanc s'était attaché à la personne du roi Maximilien, s'il appréciait les qualités du peuple bavarois, il n'en était pas moins resté Français de cœur et de fait.

Il avait été autorisé, par ordonnance du roi Louis-Philippe du 6 avril 1842, à prendre du service à l'étranger, et il refusa constamment d'être naturalisé, exprimant même la résolution de rentrer en France si l'on exigeait de lui des lettres de naturalisation.

Si sa fidélité à la branche aînée l'avait arraché subite-

ment au brillant avenir que semblaient lui promettre son éducation politique et ses aptitudes personnelles, ses goûts et ses travaux n'en restèrent pas moins français.

Mais qu'il soit permis, à ce propos, de regretter tout ce que les révolutions enlevèrent d'éléments sains à notre malheureux pays. Combien depuis soixante ans d'hommes de valeur ne se sont-ils pas écartés de la scène politique ou de l'action sociale? Les uns poussés à l'écart par le découragement et le dégoût, les autres pour la disgrâce; quelques-uns, comme M. de Vaublanc, par un sentiment de fidélité qu'il est facile de comprendre, quoique rare aujourd'hui : des hommes élevés dans toutes les traditions d'honneur et de désintéressement pouvaient-ils, au lendemain de la chute du trône, aider au partage de ses dépouilles avec ceux qui le relèvent à leur profit? En 1830, à cette troisième chute de la monarchie, les esprits honnêtes s'étaient plutôt habitués aux sacrifices personnels que les révolutions imposent, qu'ils ne s'étaient familiarisés avec cet état de convulsion permanente de notre pauvre patrie : l'expérience avait été douloureuse, mais elle n'avait pas encore été assez prolongée pour se dire que les pouvoirs n'y sont que des états provisoires, et que les hommes d'ordre doivent, malgré leurs dégoûts, rester au centre de l'action pour ne pas priver le pays des éléments dont il a besoin; la longue succession de nos troubles peut seule avoir enseigné la nécessité de ce dévouement.

M. de Vaublanc fut heureux dans le cadre que la destinée lui fit. La Providence l'attacha à un prince qu'il put aimer et estimer : consciencieux, ami des choses élevées, préoccupé des grands devoirs qu'impose la couronne, le roi Max releva cette couronne au milieu des convulsions de 1848, et sut la maintenir avec dignité et un esprit vraiment libéral malgré la situation difficile que les événements lui avaient faite.

M. de Vaublanc a écrit de lui après sa mort : « Comme « tous les esprits larges et élevés, il s'est garanti des pré-

« ventions nationales. Humanitaire et patriote à la fois, il « avait appris par l'Évangile et la philosophie que, s'il existe « sous des zones diverses des populations distinctes, il n'y « a sur le globe qu'une grande nation : l'humanité. Il esti- « mait les Anglais, aimait les Français, fréquentait les Ita- « liens ; son goût particulier pour la France lui venait de « son grand-père le roi Max-Joseph, cet aimable compa- « gnon de la jeunesse du comte d'Artois.

« Deux choses dominèrent surtout en lui dans l'homme « intérieur : l'imagination et la conscience. L'imagination « lui fit aimer la gloire, l'élégance, la nature et l'art. La « conscience le rendit philosophe chrétien et lui donna un « sincère désir de se perfectionner.

« Dans sa politique, conservateur éclairé et libéral avec « prudence, le roi Max reconnaissait la nécessité d'accepter « les mutations successives que le temps amène avec lui.

« L'idée de la vocation providentielle des rois était im- « plantée fortement en lui. Il y puisa du courage en 1848, « et, par ses convictions exprimées énergiquement dans le « conseil, releva les abattements d'un ministère effaré. La « pensée, même lointaine, de la vassalité de la couronne « de Bavière le révoltait! Sa vigilance, sa méfiance poli- « tique lui vinrent en aide pour écarter le danger qui s'an- « nonçait dès lors.

« Le roi Max était un caractère heureusement doué, une « nature sympathique qui s'intéressait à tout, qui aspirait « toujours au juste et au beau, une intelligence qui cher- « chait sans relâche à soulever les voiles du problème « obscur de la vie humaine et de l'avenir des peuples. »

Chaque jour, pendant de nombreuses années, M. de Vaublanc accompagnait le roi à l'issue du dîner dans une promenade soit à pied, soit en voiture ; alors un sujet d'économie politique, d'art ou de littérature était amené par le prince; la conversation le développait plus ou moins, et fréquemment le roi en réclamait le résumé par écrit. Ce résumé était mis le lendemain sur sa table.

C'est de la sorte que s'ébaucha, sous l'inspiration du causeur aimable et érudit, un vaste ouvrage d'économie politique, dont l'étude des diverses parties fut confiée aux hommes les plus compétents de l'Allemagne et dont l'impression fut suspendue par la mort du roi; les manuscrits sont aux archives de Munich sous ce titre : *Manuel à l'usage d'un prince.*

Le vicomte de Vaublanc, voué à la vie de cour, sut y conserver deux choses précieuses : l'indépendance de son caractère et le goût du travail. Mais, ne nous le dissimulons pas, cette noble indépendance du caractère a sa source dans le désintéressement; M. de Vaublanc ne cherchait ni l'influence ni la fortune.

Consciencieux dans ce qu'il considérait comme son devoir, la servilité du courtisan lui fut toujours inconnue. Placé bien souvent comme étranger, et par les difficultés de sa charge, dans des positions épineuses, il en sortit toujours avec la dignité d'un esprit tout à la fois libre et conciliant, qui sait loyalement tenir compte des exigences d'autrui, mais qui au besoin sait faire respecter les siennes. La seule influence qu'il eut jamais, fut celle qui s'impose par l'estime, le savoir, la modération des opinions, la distinction de l'esprit et la bonté du cœur.

Ces qualités lui créèrent des amitiés fidèles et une place élevée dans une société déjà choisie. Mais on le savait, il n'était pas riche et ne cherchait pas à le devenir. Heureux de vivre en paix dans un milieu éclairé, au service d'un prince qu'il estimait, il ne songea jamais à profiter de la bienveillance dont il était l'objet; plusieurs l'auraient fait à sa place, et avec succès.

Son modeste intérieur, dont l'arrangement témoignait d'un goût exquis, révélait aussi l'homme sans ambition : quelques dons royaux, quelques souvenirs de famille en relevaient seuls la simplicité. Les têtes couronnées, comme les nobles esprits qui pénétrèrent quelquefois dans son petit appartement de la rue Louis à Munich, purent voir qu'avec

quelques mètres d'espace, simplement et artistement décoré, un homme de valeur possède assez.

Non-seulement M. de Vaublanc sut sauvegarder l'intégrité de son caractère, mais encore il sut conserver le goût du travail. Il allia deux choses qui semblent inconciliables : la vie de cour et la vie d'étude.

Sans se laisser emporter comme par lambeaux par les voyages, les flâneries énervantes, les oisivetés forcées, les plaisirs inattendus, il se défendit avec une louable persévérance de tous ces ennemis réunis. Utilisant ses voyages pour compléter ses connaissances, ses relations pour s'instruire, les devoirs de sa charge pour se délasser, il réserva pour l'étude les heures que d'autres eussent données au repos.

Les nombreux voyages de la cour, dans lesquels bien souvent il porta tout le poids de la responsabilité, étaient un bien grand dérangement pour ses travaux; toutefois il avait su en triompher pour une part : grâce à l'ingénieuse disposition de nécessaires composés par lui-même, il transformait en quelques minutes la table d'une chambre d'hôtel ou d'un château royal en une table de travail où il s'installait aussi paisiblement qu'à Munich.

C'est de la sorte qu'il écrivit les quatre volumes de *la France au temps des croisades*.

Fruit de patientes recherches, groupées avec clarté, exposées dans un langage pur et élégant, cet ouvrage charmera les amis des mœurs et des coutumes nationales; il plaira aux esprits délicats, aux artistes, et dans un temps bien éloigné, ses rares exemplaires échappés à l'oubli et à la destruction tiendront avec honneur leur place dans les bibliothèques choisies.

M. de Vaublanc consacra douze années à ce travail; son crayon correct l'enrichit de dessins puisés aux meilleures sources et finement gravés sur bois.

Lorsque le livre parut, on lui sut gré d'avoir abordé résolûment les matières historiques, sans avoir recours à un cadre romanesque; c'est en historien qu'il fait entrer le

lecteur dans le système politique, moral et littéraire du moyen âge; plusieurs critiques n'hésitèrent pas à ranger cet ouvrage au nombre des publications les plus remarquables qu'ait encore produites l'étude approfondie de cette époque. Sans être par lui-même un ouvrage d'histoire, le livre de M. de Vaublanc est l'auxiliaire indispensable de tous les écrits sur le moyen âge, dont il aidera puissamment à éclairer les textes.

Il contient sur l'université, sur les sciences, sur la poésie, sur les arts du moyen âge des détails précis et d'un grand intérêt. M. de Vaublanc vous montre les lieux, vous les explique en saisissant toujours le monument saillant ou le trait distinctif; de la sorte, il vous fait pénétrer avec lui dans la société du moyen âge; elle sort à sa voix de ses tombeaux, de ses donjons, de ses abbayes pour vivre sous vos yeux. S'il vous décrit une ville, c'est du haut d'une cathédrale qu'il la considère, à travers les vides du clocher, à l'heure du soir où le crieur passe et où les vieilles cités trahissent tous leurs détails pittoresques. Puis, si vous voulez descendre, « venez au quartier des écoles ecclésiastiques, « des vieux chanoines et des clercs grands copistes et enlu- « mineurs d'images. Que votre regard pénètre un moment « dans ces lieux tranquilles et muets qui semblent habités « par un autre peuple, qu'il s'insinue dans ces petites rues, « propres, calmes, solitaires, où l'herbe croît le long des « murailles, où les plantes parasites montent lentement et « se courbent sous les arcs cintrés des plus antiques de- « meures de la ville; suivez les détours de ce labyrinthe : « la science, la piété, quelquefois l'amour y vivent d'une « vie mystique et recueillie. Là où la nature physique ra- « lentit ses mouvements, l'âme est souvent plus active; « ailleurs l'homme agit, ici il médite et il prie. Si vous « apercevez derrière les vitrages enchâssés dans le plomb « une tête sérieuse et pensive, enveloppée d'une cape noire, « inclinée sur le parchemin qui lui transmet ses reflets « jaunâtres, c'est un théologien, un docteur.... »

M. de Vaublanc veut-il peindre la noblesse? il est impossible de tracer avec des couleurs plus pittoresques le rôle qu'elle a joué à cette époque : « Libre devant les rois, res-
« pectueuse aux pieds de l'Église, folle de gloire dans la
« guerre, galante et aventureuse, avide et prodigue, turbu-
« lente, téméraire ; insouciante du présent et de l'avenir,
« dans la croisée de son épée, elle vit un symbole de foi ;
« dans le baudrier qui la soutenait, un gage d'amour ;
« dans la lance bien trempée, le salut de la France. »

Il caractérise aussi nettement les grands monastères comme Cluny et Cîteaux : « Républiques actives, riches et
« fortes avec leur juridiction particulière, leurs tribunaux,
« leur armée, leur lieutenant, leurs colonies, leurs pro-
« priétés sujettes au tribut ; élections, assemblées délibéra-
« tives, vote général, égalité des conditions devant la règle,
« jugement par ses pairs, rien ne leur manquait. Puissan-
« ces à la fois spirituelles et temporelles, exerçant la cen-
« sure des actions et des mœurs, dirigeant les bras et les
« pensées vers l'utilité de la compagnie, elles représentaient
« une individualité collective qui ne mourait pas et qui ne
« divisait pas ses propriétés, qui se fortifiait et s'élargissait,
« et qui était aussi comme une grande école polytechnique,
« car on y voyait des métiers de tous genres, de vastes ex-
« ploitations agricoles, des enseignements de tous les de-
« grés pour les lettres et pour les sciences. »

Des grandes institutions, M. de Vaublanc passe aux individus ; il descend aux costumes : « Le moyen âge avait
« sa jeunesse, ses nouveautés, son dernier goût ; c'est aux
« grandes fêtes, aux réunions féodales qu'hommes et fem-
« mes faisaient assaut de modes nouvelles. Les dames,
« c'était raison, mettaient plus de temps à s'habiller que
« les chevaliers ; il n'y avait pli dans leurs habits qu'elles
« ne voulussent assortir à leurs traits. Elles étaient étroite-
« ment boutonnées de fraisettes d'or et d'argent depuis les
« poignets jusqu'aux hanches, et souvent se regardaient
« pour éloigner tout ce qui pourrait leur messeoir. Que de

« fois elles s'étaient montrées incertaines devant la bou-
« tique du mercier qui leur disait : Voyez, dames, j'ai
« mignottes ceintures, cornettes et rubans, petites boucles
« et souliers, gants doubles et fourrés ; j'ai miroirs (oh ! le
« séducteur !), j'ai lacet pour serrer les manches, chapels de
« toiles fines pour demoiselles, à fleurs et à oiseaux, bien
« soignées pour se coiffer devant leurs amis ; finalement j'ai
« beaux masques, galons couvre-chef à dames, et chapelets
« pour les vieillotes. Enfin, le choix est fait ! La dame qui
« reçoit a robe de samit vermeil à demi lacée, laissant voir
« la blancheur de la chemise, coiffure échevelée mêlée d'un
« fil d'or ; deux anneaux à la main droite et trois anneaux
« à la main gauche, des souliers de cuir de Cordoue (de là
« vient cordonnier), embellis de peintures d'or ; puis, sur
« le tout, un beau mantel de samit (étoffe de soie d'or et
« d'argent), frais, ourlé de zibeline noire, relevé de saphirs
« avec de bonnes attaches. »

Mais l'auteur nous transporte dans la salle du festin ; la scène change : « Là trop souvent la galanterie se dresse im-
« périeuse et arrogante ; elle provoque, elle raille, elle
« ment, elle abonde en propos abjects, en images révol-
« tantes ; elle rit d'un rire infernal, elle se ressent de la
« débauche romaine, des violences de la conquête et de la
« vie sauvage dans les forêts féodales ; sa voix devient
« rauque, sa parole est sans pudeur, ses contes sont las-
« cifs, ses poésies grossières ; beau maintient, discret lan-
« gage, courtoisie et loyauté ont pris la fuite ; plus de res-
« pect pour la femme, plus de ménagement pour le prêtre,
« l'intrigue et le vice se font jour, l'astuce gauloise leur
« vient en aide, et la rudesse des premiers Francs reparaît
« dans l'insolence de la débauche. » Ce tableau ne serait-il pas avoué par les maîtres ?

M. de Vaublanc nous fait pénétrer dans la demeure de ces rudes guerriers, ornés de la dépouille des Sarrasins ou des bêtes sauvages ; il nous y montre l'armure des chevaliers
« objet de prédilection, vêtement de fer qui coûtait quel-

« quefois plus qu'un fief, vêtement belliqueux dont chaque « pièce était un trophée, chaque défaut le souvenir d'une « lutte opiniâtre; vêtement des forts et des audacieux, « qu'ils avaient porté chez dix nations différentes, et qui, « après avoir étincelé sous le soleil de l'Asie, reflétait la « douce lueur du foyer domestique. »

Veut-on connaître encore le goût et la manière du critique? On en pourra juger d'après cette appréciation du fabliau, l'un des genres de la littérature du temps : « Le « vrai fabliau spirituel et malin s'exprime en petits vers « d'un ton dégagé. Il est assez fidèle à la rime, mais peu à « l'analogie des pensées; il ne se jette point, comme le conte, « dans de merveilleuses et interminables histoires; il n'est « point nuageux et mélancolique comme les poëmes du « Nord, ni frivole et libre comme la nouvelle italienne; il « a une physionomie toute à lui; c'est un français du vieux « temps. Il frappe vite et fort, et souvent; tantôt sur les « docteurs et les moines, tantôt sur les chevaliers et les « bourgeois. Il ménage plus volontiers les hauts barons, « parce qu'il espère d'un bon gîte en leur castel et robe à « leur livrée. Il ne manque pas de les appeler monseigneur; « volontiers leur fait-il jouer le beau rôle. Mais il ne tarit « pas sur la gloutonnerie des petites gens, sur l'astuce et « l'inconstance des femmes auxquelles il prête une mine « inépuisable de ruses. Peu importe d'ailleurs par quelle « voie ténébreuse il mène celles-ci, elles en sortent inno- « centes comme de jeunes brebis, laissant les dangers pour « l'amant, les risées pour l'époux. Puis le narrateur s'a- « mende au moment de finir, se recommande à son pa- « tron, souhaite le paradis au lecteur, et demande pour sa « peine un Pater. »

Au reste, il faudrait tout citer; les faits, les détails, les épisodes se succèdent avec un charme varié sous la plume de l'écrivain. Bornons-nous à dire que les revues et les journaux saluèrent d'articles élogieux la venue de la *France au temps des croisades.*

Les Allemands lui firent un accueil très-flatteur, et Fallemerayes, un de leurs plus sévères critiques, s'écrie après en avoir fait un superbe éloge : « Je ne puis qu'envier l'auteur d'un pareil livre. »

Parmi les nombreux critiques français, nous citerons seulement le jugement qu'en porta M. de Pontmartin et les réflexions que lui suggère l'ouvrage de M. de Vaublanc. « La complaisance de l'esprit moderne pour ses fantaisies « et ses caprices, la tendance même à s'y attarder un peu « trop et à rester adolescent dans l'âge de la virilité donne, « selon nous, plus d'importance et de prix encore aux tra- « vaux où se révèlent le goût des fortes études, des re- « cherches patientes, le désir sincère de faire profiter notre « société et notre époque des enseignements de l'histoire, « des découvertes de l'érudition dans les archives du « passé. Nous devons compter au nombre de ces publica- « tions trop rares le tableau de la France au temps des « croisades. L'auteur de ce livre ne dissimule pas ses sym- « pathies pour ces temps chevaleresques qu'ont trop ca- « lomniés nos dédains et justifiés nos folies. En consacrant « douze années de travail et d'étude à cette peinture de la « France au douzième siècle, en s'efforçant de faire jaillir la « lumière du fond de ces lointains souvenirs, de nous mon- « trer ce qu'était alors la société, la civilisation renais- « sante, l'état des sciences et des arts, le culte de la « royauté, le véritable esprit chevaleresque, M. de Vau- « blanc n'a pas prétendu nous ramener violemment vers « les siècles écoulés, nous contraindre à déplacer ou à « maudire les progrès qu'ont faits depuis ce temps la société « et l'humanité; il a voulu seulement replacer sous leur « véritable jour des faits défigurés par les diverses écoles « philosophiques ou révolutionnaires, constater que la féo- « dalité ne fut pas la barbarie; que cette forte et puissante « nourrice pouvait seule allaiter le genre humain redevenu « enfant, et que c'est sous le souffle fécond de l'esprit féo- « dal et chrétien qu'a pu naître et grandir cet esprit mo-

« derne, ingrat héritier, si enclin à oublier son origine.
« Cette tâche dans la mesure et dans le ton qu'a constamment observés l'ingénieux et savant écrivain, n'a rien que de salutaire, surtout dans une époque trop semblable au dissipateur insensé qui se hâte de jeter au vent son patrimoine et laisse croire que ses ancêtres ne possédaient rien pour se dispenser d'avouer qu'il gaspille tout. Telle ne sera jamais la pensée de l'homme sage en tournant ses regards vers le passé et en les ramenant sur le présent. Comme le vicomte de Vaublanc, il se dira qu'il y a une distinction capitale à faire et que l'héritier spirituel honore ses aïeux, même quand il ne songe pas à les ressusciter. »

Au reste, M. de Vaublanc a répondu lui-même : « Nous ne prétendons pas établir que le passé fût meilleur et méconnaître tout progrès social, mais réclamer seulement la modération des juges en leur rappelant cette pensée de Caton l'ancien : « C'est chose difficile de faire comprendre aux hommes qui seront dans d'autres siècles ce qui justifie notre vie. »

« Avant de mépriser la société féodale, avant d'annoncer la perfection des nationalités modernes, il faudrait savoir quel est le régime qui durera le plus, et jettera les plus profondes racines. Les formes sociales et politiques de cette partie du moyen âge ont subsisté jusqu'à Richelieu, c'est-à-dire plus de cinq cents ans, et nous ne pouvons pas encore nous en débarrasser complétement, malgré nos efforts, tant sont rivés solidement les anneaux de cette chaîne, et quand nous serons parvenus à les briser, il y aura encore quelque chose en nous qui n'aura pas entièrement répudié le passé : notre imagination sera encore dominée par nos souvenirs. »

M. de Vaublanc ne se borna pas à l'ouvrage important dont nous venons de parler. Divers opuscules et critiques d'art virent encore le jour ainsi que quelques publications détachées, et il laissa de nombreux manuscrits qui accusent

non-seulement son goût pour l'histoire, mais sa facilité pour la poésie et la flexibilité de son talent d'écrivain à traiter des sujets très-divers dans des genres également opposés.

En 1861, il fit imprimer quelques pages sous ce titre : *Coup d'œil dans Paris*. Là, d'un style plein de bonne humeur, il parcourt la ville et les monuments en connaisseur. En citer deux pages donnera l'envie de posséder une de ces rares brochures. Il ne peut s'empêcher de déplorer la monotonie des constructions dans les rues nouvelles.

« .... Quand le voyageur a vu une maison il les a toutes « vues : des boutiques au rez-de-chaussée, de belles glaces « aux fenêtres du premier, une ceinture de balcons au troi- « sième étage, une pareille au quatrième, d'énormes toits « mansardés surchargés de cheminées, et quelques ornements « au ciseau parfois heureux, parfois bizarre. S'il est permis « aux monuments publics de se distinguer de la foule com- « pacte des maisons privées, tout le reste doit s'aligner « devant le même cordeau et se modeler sur le même des- « sin. Un pignon? quel anachronisme! Un avant-corps « central, un arial ou ercker? c'est chose défendue! Une « façade en retrait ou des ailes en saillie? c'est illégal! « Un portique aérien, une terrasse? à quoi bon! Un péri- « style ? cela ne se fait plus! Des statues, des bas-reliefs ou « des emblèmes? c'est superfluité! Un pavillon? c'est trop « château ! etc. Mais une opulente bâtisse bien empâtée, à « pilastres plats, à rez-de-chaussée d'un lourd toscan, à « toit pesant, à mansardes banales, à la bonne heure! On « dit de ces constructions qu'elles ont un « air de gran- « deur uniforme ». Si l'on veut de la grandeur uniforme, « que ne prend-on le style égyptien? Les temples de Nubie « avec leurs pylônes et leurs obélisques sont beaux dans le « désert immense et solitaire, la pyramide est un rocher « nu posé par la main de l'homme dans une mer de sable. « Mais dans cette fourmilière d'un million et demi de créa- « tures très-vivantes que l'on appelle Paris, pourquoi re-

« chercher une grandeur si constamment uniforme? Jou-
« bert, cet aimable et profond moraliste, disait : « De même
« que dans la musique, le plaisir naît du mélange des sons
« et des silences, des repos et du bruit, de même il naît
« dans l'architecture du mélange bien disposé, des
« vides et des pleins, des intervalles et des masses. »
« Nous voyons bien les masses, nous ne voyons ni les
« intervalles ni les vides. Un peu moins de bâtisses,
« un peu plus d'art. Dans ce paysage animé d'une capitale
« si florissante, permettez quelque mouvement dans les
« principales lignes de construction, et, en même temps,
« une certaine saveur de détails ingénieux ; conservez dans
« l'art, ainsi que le voulait M. de Tocqueville dans le sens
« politique, conservez à l'individu le peu d'indépendance,
« de force et d'originalité qui lui reste. Rouen, Nurem-
« berg, plusieurs villes d'Espagne et d'Italie vous offrent
« des modèles intéressants à étudier. Nous avons vu dans
« une très-petite ville d'Allemagne le manoir d'un mar-
« chand du dix-septième siècle ; par ses fresques extérieures,
« il raconte encore aux passants tous les voyages du pro-
« priétaire chez les peuples les plus étrangers de la
« terre. »

Qu'on nous permette encore un passage de M. de Vaublanc sur le Louvre :

« .... Visconti avait conçu sa vaste décoration un peu à
« la hâte. M. Lefuel l'a modifiée considérablement et a fait
« preuve d'un talent réel. Il est souvent plus difficile de
« corriger et de compléter que de créer ; on ne doit pas
« l'oublier, en examinant les travaux de Visconti et de son
« habile successeur, et en remarquant que certaines par-
« ties laissent toujours à désirer.

« Pour unir cette restauration aux bâtiments existants,
« l'on a fait à la fois des emprunts au Louvre et aux Tui-
« leries. Dans l'état où les remaniements successifs ont mis
« ce dernier palais, l'amalgame architectural qui nous reste
« n'est admiré de personne. Ce palais, si fameux histori-

« quement, étonne les voyageurs par son incohérence et son « infériorité comme création monumentale. On a fait pour « le nouveau Louvre des emprunts aux parties qui remon- « tent à Philibert Delorme. On a imité les terrasses en- « gagées maintenant dans le massif central. Mais, ce qui « était en harmonie avec le petit palais de Marie de Médi- « cis, l'est beaucoup moins dans l'immense déplacement « des constructions récentes. Il est question maintenant « (M. de Vaublanc écrivait ceci en 1861) de la restauration « des Tuileries. C'est une entreprise délicate. Ou l'on re- « produirait là quelque façade du Louvre, et l'on sacrifie- « rait l'intérêt des souvenirs historiques pour établir une « copie; ou l'on ferait du nouveau, et dans ce cas il est « difficile d'espérer que l'on ferait aussi bien que P. Lescaut « ou Perrault, plus difficile de croire que l'on ferait mieux ; « ou l'on ramanierait ces façades pour la quatrième fois, « travail incertain, dont l'effet ne serait bien compris que « trop tard, comme il arrive ordinairement, et dont la na- « ture hybride ne compenserait pas les millions qu'il faudra « dépenser. Mieux vaudrait, ce nous semble, laisser les « Tuileries telles qu'elles sont. » Hélas ! la folie des heures de carnage devait livrer aux flammes ce que l'art respectait au nom de l'histoire ! M. de Vaublanc s'inquiète de ce qu'il faudrait mettre au milieu de la cour de notre vieux Louvre, et il donne à ce sujet de précieuses indications.

Le nouveau Louvre, et la salle du trône qu'on y a dispo- sée, donne à l'auteur l'occasion de quelques critiques d'une parfaite justesse, de l'avis des connaisseurs. En effet, plus que nos architectes et nos ornemanistes, M. de Vaublanc avait le sentiment de la grandeur d'un palais et d'une salle du trône; il avait eté à même d'en comparer plusieurs, de les voir habitées, et il avait pu remarquer les parties heu- reuses ou insuffisantes de ces lieux destinés à rehausser la majesté royale et a produire une impression de grandeur et de magnificence. Ici encore ses observations seraient bonnes à suivre.

De même les églises, les peintures à fresque, les vitraux étaient bien du ressort de l'homme qui avait tant étudié le moyen âge ; de même, à propos des ponts, des casernes, du nouvel Opéra, de l'aspect général du nouveau Paris, il a quelque autorité pour donner un avis, faire entendre une louange ou un regret.

La première idée architecturale du Maximilianum, à Munich, lui appartient, et le dessin remis au roi fut primitivement adopté par l'architecte ; mais on ne l'exécuta qu'avec des modifications qui en diminuent beaucoup l'élégance et la grandeur. Le dessin demeuré dans ses papiers établit une comparaison désavantageuse avec le monument existant.

La restauration du château gothique de Hohenschwangan, dans la haute Bavière, fut exécutée d'après ses conseils et avec un succès complet. Cette résidence est celle de la reine Marie, et du vivant du roi Max, M. de Vaublanc y suivait la cour pendant la belle saison. Ce site est extrêmement pittoresque ; le château, bâti sur une hauteur, est entouré de lacs et d'une ceinture de hautes montagnes.

M. de Vaublanc tenait trop à la France pour n'y pas revenir chaque fois qu'il en avait la possibilité. Il se rendait annuellement à Paris, puis ensuite en Beaujolais. Là il venait payer un tribut d'affection et de soin à cette mère dévouée que le temps n'avait pas habituée à la séparation. Jaloux de ne déranger aucune des habitudes d'un âge avancé, il s'y conformait en tout, et oubliait les siennes, bien différentes ; il se trouvait heureux de passer quelques semaines dans ce séjour modeste que les coups de la mort avait rendu bien solitaire.

C'est là qu'en 1867 M. de Vaublanc écrivit une charmante brochure sur l'exposition universelle qu'il venait de visiter. Il l'a décrite en quatre-vingts pages pleines d'humour, qui se lisent gaiement comme elles ont été écrites.

Le visiteur commence à demander grâce au public, l'assurant que sa petite brochure ne tiendra pas un demi-centimètre sur le rayon d'une bibliothèque ; puis, à demi con-

vaincu de son indulgence, il le salue d'un air dégagé, prend sa canne et son chapeau et se précipite vers l'exposition; mais là le tourniquet l'appréhende au corps. « Je n'ai pas « fait cependant comme ce pauvre homme qui n'a jamais « pu comprendre le procédé d'entrée. Il s'est élancé à la « nage par-dessus le tourniquet. On l'a ramené de vive « force, on l'a forcé à se familiariser avec le mécanisme « brutal.

« .... Je m'avance d'abord au pas de charge vers le « cœur même du monument jusqu'au péristyle intérieur, et « je me trouvais en face des parterres de la cour ovale. Là « s'élevait un petit pavillon polygonal; c'est le temple de « Plutus, le kiosque d'exposition pour les monnaies, la cour « même du palais industriel, cœur d'or et d'argent pour un « siècle de métal. Ailleurs on a installé çà et là des choses « qui réveillent des idées de gloire et d'honneur; ici, au « point central, tout pour l'argent. Je n'ai point vu ce « trésor. J'étais pressé et peu m'importait les dollars, les « doublons, les piastres et les thalers. N'est-ce pas une « grande tristesse pour le genre humain qu'il faille, seule- « ment pour vivre, tant de ces petits ronds de métal que « l'on poursuit quelquefois jusqu'à perdre haleine? De ce « point central il est facile de s'orienter pour commencer « l'examen rapide des galeries. Je dis rapide, car lorsqu'on « veut faire en huit jours une partie de soixante-seize « lieues, longueur calculée de toutes les rues, ruelles ou ga- « leries, et de tous les sentiers ou allées du parc, il ne s'agit « pas de se promener comme une tortue philosophe dode- « linant de la tête à gauche et à droite sans tenir compte « des heures. »

C'est sur ce ton-là que le vicomte de Vaublanc entraîne son lecteur de Paris au Japon, et de Tunis à Saint-Pétersbourg; cette causerie aimable et gaie se lira en tout temps; car si l'actualité semble être le premier mérite d'une brochure, l'esprit en est un autre plus réel que le temps n'attaque pas.

M. de Vaublanc écrit comme il cause, et il ne fut pas de plus charmant causeur : contant d'une façon brève et piquante, raillant avec finesse et bonté, intéressant son auditeur par l'à-propos et se taisant volontiers pour écouter les autres. Dans un salon et dans un cercle de femmes son arrivée était saluée comme un événement heureux. Chacun savait que la conversation quitterait les sentiers monotones.

C'est encore l'esprit du causeur français que nous retrouvons dans les souvenirs anecdotiques et inédits de M. de Vaublanc. La rédaction de ces souvenirs, tracés de sa belle écriture, occupèrent les dernières années de sa vie. Ils composent quatre volumes; deux sont spécialement consacrés à sa famille, deux autres pourraient être livrés au public.

De tous, nous dit-il, il a pris soin d'écarter la personnalité, le scandale et la médisance ; « ayant dû mettre sur le « papier mes sentiments et mes idées, mes actions y paraissent peu ou point ; ces pages ne sont pas des mémoires, « ce sont la rue, la grande route, les palais aperçus des fenêtres du salon domestique. »

La monotonie est exclue de ces écrits faits au courant de la plume, les sujets s'y succèdent rapidement avec une grande variété : les souvenirs de famille, la restauration, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, l'Italie, les principaux personnages politiques du commencement de ce siècle s'y montrent sous des traits vifs et rapides. — Après avoir assisté au couronnement de la reine d'Angleterre nous nous asseyons avec M. de Vaublanc à la table qui réunit onze souverains à Baden-Baden en 1860 ; de l'île désolée d'Eligoland nous courons aux cendres de Pompeï ; puis nous pouvons faire une station de rêverie au vieux château de Vurzbourg, nous égarer sous ses charmilles où les faunes sont vêtus de mousse, et de là rentrer éblouis dans des salons renaissance où les glaces innombrables luttent avec des trésors de Saxe. De là aller méditer devant la statue de

Marc-Aurèle à Rome, et nous réveiller sous les confettis du carnaval. Le narrateur vous fait grâce des nomenclatures prolongées, il vous entraîne charmé, vous montrant ce qu'il voit, vous faisant goûter ce qu'il sent et tout cela simplement, doucement, avec une autorité qui ne s'impose à personne, mais qui triomphe par l'appréciation juste et modérée, le charme du détail élégant et original.

Il nous reste à parler du *Petit Livre* ou *de quelques habitudes utiles dans la vie.*

En moins de cent pages, M. de Vaublanc a réuni comme un petit code pour la paix et la dignité de l'homme du monde, c'est un recueil d'observations pratiques appuyées de l'autorité de l'Écriture sainte et des moralistes de tous les temps. — Cinq chapitres traitent brièvement : *de la Jouissance intérieure; — de l'Élévation de l'âme vers Dieu; — du Soin personnel; — de l'Ordre; — de l'Occupation* et *de la Patience.*

Ces notes, rassemblées pour l'usage de leur auteur quand il était jeune encore, ne furent imprimées qu'à la fin de sa vie, à la prière de ses amis, qui en avaient éprouvé l'utilité par eux-mêmes: aujourd'hui ces notes leur restent comme un souvenir vivant; car il a fait mieux encore qu'écrire ce petit livre, il l'a pratiqué.

Toutes les pages seraient à citer, parce que toutes contiennent des observations précieuses; contentons-nous d'en donner une idée par un ou deux passages :

« .... Sans patience il n'y a pas de véritable force; elle « nous prête un appui nécessaire dans la pratique des habi- « tudes les plus utiles de l'art de vivre, et dans nos rapports « multipliés avec nos semblables.

« Nous sommes ici-bas dans l'obligation d'accepter avec « résignation, non-seulement le cours des événements, mais « encore l'action continuelle de la société dont nous sommes « les membres et celle des individus qui nous entourent « immédiatement. C'est ici surtout que la pratique de la « patience offre de grandes difficultés. Cela vient peut-être

« de ce que l'on n'a pas été chercher le mal dans son prin- « cipe. Ce n'était pas tant la nécessité de supporter avec in- « dulgence la manière d'être de cette personne, qu'il fallait « envisager, que la nécessité de se faire un grand fonds de « patience et de tolérance envers tout ce qui est de l'huma- « nité. Cette disposition doit s'étendre à tous les instants et « à tous les sujets ; sur nous-mêmes pour ne pas tomber « dans le découragement, sur la société pour ne pas deve- « nir misanthrope, sur l'amitié pour excuser ses indiscrétions « ou ses inégalités, sur la parenté pour supporter ses censu- « res, ses exigences ou ses froideurs, sur nos supérieurs pour « se faire, s'il y a lieu, à leurs injustices, à leurs dégoûts, à « leurs vexations, sur nos subalternes pour s'habituer à leur « infidélité, à leur insuffisance, à toutes leurs imperfections, « obéissant à ce principe de l'ecclésiaste : Ne soyez pas « comme un lion dans votre maison en vous rendant terri- « ble à vos domestiques (*Eccl.*, IV) ; sur toutes choses en un « mot, car il faut être doux envers les personnes comme en- « vers les choses de la vie, doux envers les accidents comme « envers les caractères. »

Ces dernières lignes peignent celui qui les traça ; cet homme vif, irritable même par tempérament, était devenu l'homme le plus patient et le plus indulgent qu'il soit possible de rencontrer, il pratiquait habituellement ce qu'il avait écrit :

« L'âme doit se répéter souvent lorsque le cœur se sent « déchiré par les épines du monde : Laissez aller, laissez « passer l'orage, une pierre a heurté votre pied, ne l'exami- « nez pas, ne sondez pas l'intensité de la meurtrissure, lais- « sez les caprices s'évanouir, l'envie et la calomnie se fati- « guer et restez toujours vous-même au milieu des mille « incidents de la vie. Restez bon, indulgent et fort. Tout « s'use, tout se calme, encore un peu de temps, et de ce qui « vous avait ému il ne restera qu'une fumée légère, un sou- « venir qui décroît plus vite que l'ombre. »

L'indulgence chez M. de Vaublanc avait sa base dans un

grand fonds de modestie. Nous lisons encore dans le *Petit Livre :* « Cette indulgence infinie pour nos semblables, et « cette juste appréciation des choses de la vie, doit être ha- « bituellement fondée sur un jugement impartial de nos « propres faiblesses et de nos innombrables imperfections. « Nous voyons ce que sont les autres, mais nous voyons « aussi ce que nous sommes, et nous sentons que nous ne « valons pas mieux. »

Toutes les éminentes qualités de M. de Vaublanc ne firent que se développer avec les années ; à l'encontre de la plupart des hommes, dont les défauts s'accentuent en vieillissant, le philosophe chrétien voit ses défauts s'atténuer et ses vertus s'accroître ; c'est le résultat de son travail sur lui-même ; la tige et la fleur vont disparaître, mais le fruit savoureux demeure.

A son dernier voyage en France le vicomte de Vaublanc fut longtemps et gravement malade ; sa sérénité ne s'altéra point, tous ceux qui l'approchèrent furent séduits par sa bonté, son détachement de tout et son inaltérable douceur. Le médecin qui lui prodigua alors des soins dévoués disait de lui : « M. de Vaublanc, c'est l'imitation de Jésus-Christ « en personne. » C'était l'éclat de la fin du jour ; peu de mois après il se montrait doux envers la mort, comme il s'était montré doux envers la vie ; la vie, qui pourtant lui versa plus d'une amertume.

Il fut enlevé à Munich le 15 août 1874 par une maladie courte et douloureuse, dans le plein exercice de ses facultés, soumis à la souffrance, l'œil fixé sur le crucifix et entouré des consolations de la religion et de l'amitié.

Il fut vivement regretté. « Tous ceux qui ont jamais été « en rapport avec lui, écrivait-on de Munich, le pleurent « sincèrement et respectent sa mémoire comme celle d'un « noble et galant homme qui a toujours été fidèle à ses prin- « cipes dans les positions les plus difficiles et les plus dé- « licates. »

Maintenant, si nous jetons un regard rétrospectif sur

l'existence qui vient de finir, nous voyons qu'elle fut laborieuse et désintéressée.

Ceux qui ne rencontrèrent le vicomte de Vaublanc qu'en passant ne virent en lui qu'un homme du monde aussi distingué dans ses manières que spirituel dans sa conversation, mais il ne fallait pas beaucoup de temps pour découvrir l'homme intérieur que nous avons essayé de faire connaître, l'homme possédant une instruction profonde, une bienveillance inaltérable et un désir constant de s'améliorer. Artiste de goût, littérateur distingué, il dut à ses qualités personnelles une position élevée et l'amitié d'un souverain.

Ses neveux gardent de lui des aquarelles remarquables, des livres d'une valeur réelle et de précieux exemples.

Mme DU R***.

LA BIBLIOTHÈQUE

DES

DUCS DE MILAN

Indagini storiche, artistiche e bibliografiche sulla Libreria Visconteo-Sforzesca del Castello di Pavia, compilate ed illustrate con documenti inediti per cura di un bibliofilo. Parte prima. — (Investigations historiques, artistiques et bibliographiques sur la Librairie des Visconti et des Sforze à la citadelle de Pavie, recueillies et illustrées de documents inédits par les soins d'un bibliophile. Première partie.) *Milan, Gaetano Brigola, libraire-éditeur,* 1875; in-8°, 6 ff. n. chiff., LXVII et 176 pag. avec une photographie.

Édition tirée à deux cents exemplaires, dont trente sur grand papier teinté et numérotés à la presse.

L'existence du livre dont nous venons de donner le titre nous a été révélée en parcourant la liste des publications de l'étranger parvenues à la Bibliothèque nationale en mai dernier. Ceux qui, comme nous, seront curieux de se le faire communiquer pourront lire, en ouvrant l'exemplaire de choix (n° 19) mis à la disposition des habitués de la salle de travail, l'envoi autographe suivant, où l'auteur dévoile son anonyme :

A la Bibliothèque nationale de Paris, « *multarum italicarum spoliis superba* (1), » *un bibliophile italien, toujours inconsolable*

(1) Nous voyons dans le cours de l'ouvrage que c'est à Casaubon qu'ont été empruntées ces paroles latines.

pour la perte douloureuse de la librairie du château de Pavie, offre, sans rancune rétrospective et en hommage respectueux, cet inventaire et ces DOCUMENTS INÉDITS qui en donnent l'histoire.

Signé : GIROLAMO MARQUIS D'ADDA,
Membre correspondant de l'Institut Lombard.
De Milan, ce 1er décembre 1875.

La manière dont le présent est fait attire forcément l'attention, convenons-en, et sur le donateur et sur son livre. Les connaisseurs qui auront cédé à cet attrait n'auront pas à s'en repentir : nous leur en donnons l'assurance, et nous allons y joindre une démonstration aussi brève que possible.

§ I.

Tout d'abord, l'auteur n'est nullement pour nous *homo novus;* et quand je dis nous, j'entends les amis des livres et le public lettré en général; car M. le marquis d'Adda est bien connu et fort apprécié de quelques-uns de nos écrivains favoris que je pourrais citer, bien connu aussi de nos libraires antiquaires, et il a fourni, soit de sa propre bibliothèque, soit d'autres collections, de beaux spécimens de reliures qui figurent dans deux des planches de l'*Histoire de la Bibliophilie*.

A part cela, nous avons de lui dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1868, livraison du 1er août (tome XXV, pages 123 à 152), une étude accompagnée d'illustrations sur *Léonard de Vinci, la gravure milanaise et Passavant*, qui dénote un ardent bibliophile et un critique d'art consommé. Déjà en 1863-1864, il avait donné au même recueil d'autres articles, et nous nous réjouissons de savoir qu'il doit y publier prochainement une série d'études nouvelles qui seront indubitablement fort remarquées.

L'ouvrage dont nous rendons compte aujourd'hui est le fruit de travaux commencés il y a dix ans, et poursuivis dans l'intervalle avec des interruptions et des vicissitudes de

bien des sortes. En attendant que la seconde partie soit mise au jour, il a pour but dominant, l'auteur nous l'a dit dans son envoi à notre bibliothèque, la publication de l'inventaire fait en 1426 des manuscrits appartenant au duc de Milan, Philippe Marie Visconti, et conservés alors dans le palais-forteresse de Pavie.

Cet inventaire remplit 91 pages et se compose de 988 articles.

Il commence ainsi :

IN NOMINE DOMINI AMEN
M CCCC XX VJ.

Consignatio librorum Illustrissimi principis, et excellentissimi domini, Domini — Ducis Mediolani etc..., facta in libraria castri papie per nobiles et Egregios viros D. Augustinum de Sclafenatis et Laurentium de Regio Magistro Intratarum prefati domini, Nobilibus viris Iohannolo billie Castellano dicti castri papie, et Iohannino de Calchaterris negociorum gestore possessionum ejusdem domini. Incipiendo ad ultimam lineam inferiorem, a parte sinistra Introitus in hostium librarie predicte. Que consignatio facta fuit a die quarta usque in diem octavam mensis Ianuarij, anni suprascripti.

Il n'est pas besoin d'être fort grand clerc en bibliographie pour savoir que la bibliothèque, ou, pour parler plus exactement, la librairie, du château fort de Pavie devint après la bataille de Novare en avril 1500, d'autres disent un peu avant, la proie du vainqueur : Louis XII réunit une partie des livres qui la composaient à la librairie de son château de Blois. M. Léopold Delisle, résumant les travaux de ses devanciers et les enrichissant notablement de son propre fonds, nous a montré dans un récent ouvrage (1), qui est un vrai monument, l'origine, les accroissements, puis la dispersion de cette collection des ducs de Milan, qui

(1) Histoire générale de Paris. Le cabinet des manuscrits, etc., 1868, 1874, 2 v. 4°, tome I, pages 125-129.

fut à un certain moment unique dans son genre, et il a su retrouver au milieu du dédale de nos manuscrits ceux qui y ont certainement appartenu et qui, au nombre d'une centaine environ, portent l'inscription

DE PAVYE ET AV ROY LOYS XIIe (1).

J'entends d'ici les gens pratiques me dire : « Eh bien ! cela nous suffit parfaitement, à nous lecteurs français ! Et à quoi bon cet ancien catalogue de livres? Ceux que nous avons, M. Delisle les décrit ou les indique, et d'ailleurs on peut les voir ! Ceux que nous n'avons pas, que nous importe ? »

Nous engagerons ces utilitaires, avant de trancher ainsi la question, à lire les pages mêmes qu'y a consacrées M. Delisle. C'est lui qui se chargera de leur répondre : les détails qu'il donne laissent assez apercevoir toute l'importance qu'auraient eue, à ses yeux, ceux qu'il ne pouvait donner et qu'on rencontre dans nos *Indagini*. Nous ne croyons même pas commettre une indiscrétion en disant que l'auteur des *Indagini* a reçu de celui du *Cabinet des Manuscrits* de chaleureuses félicitations.

Quoi qu'il en soit, M. Delisle n'a pas hésité à reproduire tous les chiffres de répartition par matières d'un catalogue de 1459 acquis par la bibliothèque en 1853 à la vente Mauger, et à donner textuellement toute la partie de ce catalogue relative aux ouvrages français.

On peut être sûr que s'il eût connu le catalogue de 1426 aujourd'hui publié, dont il signale toutefois l'existence, il aurait tenu, s'il ne lui eût donné la préférence, à le mettre en regard de l'autre, et deux raisons l'y auraient déterminé :

1° La *consignatio librorum* de 1426 contient 988 titres. L'*ordeni di libri* de 1459 seulement 884 ;

(1) Dans nos *Recherches sur l'histoire littéraire du quinzième siècle* (Techener, 1876, 8°, p. 82, note), nous avons donné une description très-détaillée de deux de ces manuscrits que Louis Sforze a copiés de sa propre main à l'âge de onze ans.

2° Le premier catalogue a 87 ouvrages français; le second seulement 78, avec beaucoup plus de doubles que le premier.

Mais ce n'est pas tout :

Facino de Fabriano, de qui émane l'*ordeni di libri*, n'a donné pour chaque livre que le titre en deux ou trois mots, sans rien de plus. Tout autre est la *consignatio librorum*.

Récolement est la signification précise de *consignatio*, mais on songe involontairement ici au sens moderne du mot, en présence surtout de ce datif *consignatio facta per nobiles viros.... nobilibus viris*.

Car il y a eu, en fait, prise en charge par le gouverneur de la citadelle de Pavie, Iohannolus Billia, et par l'intendant es possessions du duc, Iohanninus de Calchaterris, des objets que leur *consignaient* — après leur en avoir fait reconnaître l'identité et y avoir apposé un numéro d'ordre, une lettre, une marque particulière, ou plutôt après avoir constaté l'existence antérieure de quelqu'un de ces signes (*signaturæ*) qui manquent sur un certain nombre de volumes — les deux fonctionnaires de l'ordre financier (*magistri Intratarum*), Augustin de Sclafenatis et Laurent de Regio, commis par le prince à cet effet. On conçoit, dès lors, qu'un inventaire fait avec une aussi grande solennité, par quatre officiers de la maison ducale, doive décrire soigneusement chacun des articles.

C'est un précieux avantage; mais selon la loi ordinaire des choses humaines, il nous faut le payer par quelques déboires : Philippe Marie, par des motifs que nous n'avons pas à rechercher, n'a point recours, pour faire dresser la liste de ses livres, à des savants qui eussent élaboré un travail : il prend trois administrateurs et un militaire qui exécutent en quelque sorte une consigne. La forme qu'ils suivent est quasi juridique : ils commencent, nous l'avons vu, par les livres de la rangée du bas à gauche de l'entrée, et ils continuent ainsi, revenant vers leur point de départ, notant au passage une étagère de bois peint près du balcon qui a vue

sur la ville (*in una capsa picta prope balconem respicientem versus civitatem*), et où reposent une vingtaine de volumes; plus deux sphères de cuivre doré; puis d'autres rayons (*in alia capsa*) (1), supportant une boussole à trois chaînes de bois ne formant qu'un seul morceau avec le pied, ouvrage d'un condamné qui avait dû sa liberté à ce chef-d'œuvre d'art et de patience, et environ 140 manuscrits qui semblent (je ne voudrais pas l'affirmer) avoir aussi reposé sur les mêmes rayons. Enfin une vingtaine de volumes, désignés comme de médiocre valeur, sont réservés pour clore le catalogue.

A défaut de méthode, — et l'on serait vraiment peu fondé à en exiger : « la bibliographie est une science toute moderne et qui ne pouvait naître qu'après l'imprimerie, » a très-justement remarqué notre auteur, — la régularité est parfaite, et la tâche s'est accomplie comme le duc voulait qu'elle le fût par ce capitaine et ces trois praticiens. La conséquence immédiate, on s'en est déjà aperçu, c'est que le catalogue de 1426 est une pièce dont la lecture eût fait dresser les cheveux à Pétrarque. Le bas latin s'y étale à plaisir avec ses barbarismes et ses solécismes, que l'éditeur a scrupuleusement respectés, c'est tout naturel. On en sera quitte pour recourir au glossaire de Du Cange. J'avertis qu'on aura à en faire un fréquent usage, et peut-être pas toujours avec succès, comme cela m'est arrivé pour l'expression

Scriptum cum taxillis in rotundinis

qui m'a mis l'esprit à la torture et qu'après vingt suppositions j'ai dû renoncer à interpréter.

Une autre conséquence encore du choix des préposés à la

(1) Je suis peut-être bien hardi en traduisant *capsa* par *rayons*, alors qu'habituellement il se rend par *caisse*, *cassette*, son dérivé direct. Cependant, je vois que le mot se trouve dans Martial avec l'acception de *cases à faire sécher le fruit*.

confection de l'inventaire, c'est que beaucoup de titres ont été mal copiés. Cela saute aux yeux pour les textes français surtout.

Mais c'est assez parler des défauts de ce document : il nous plaît bien mieux de revenir à ses qualités. Ne dissertons pas sur cette thèse générale : « de la lumière que jettent les catalogues anciens sur l'état des idées et des connaissances à l'époque où ils ont paru. » Bornons-nous à nous féliciter, comme amateurs de livres, de posséder maintenant pour la librairie de Pavie une nomenclature telle qu'il faut bien peu d'effort d'imagination pour nous figurer la voir passer réellement sous nos yeux. Chaque volume est désigné intérieurement par son *Incipit* et ses derniers mots, extérieurement par son format et sa reliure. Telles sont les bases générales de description. Mais elles n'excluent pas, heureusement, une foule de minutieux détails, vrai régal de curieux, sur les conditions tant intérieure qu'extérieure du livre. On nous dit s'il n'est pas complet et s'il y manque le commencement ou la fin, s'il a quelques feuillets rongés; on mentionne tantôt qu'il est de peu de valeur, tantôt qu'il est de très-grande beauté; on indique la langue dans laquelle il a été écrit, quand ce n'est pas le latin, le sujet traité quand le titre ne le fait pas assez connaître; s'il est en prose ou en rime, à longues lignes ou à deux colonnes; sur quel tissu porte l'écriture : une ou deux fois c'est sur papyrus (?) (*in papiro*), assez rarement sur papier (*carta*), sur parchemin est donc la règle; le genre d'écriture est souvent indiqué aussi, selon qu'elle est en lettre cursive (*notarina*), en lettre moulée, en lettre moulée de Paris. Quand le livre est orné de dessins, on ajoute l'épithète « historié ou avec miniatures. »

Nous avons également, dans un cas ou deux, des renseignements sur la provenance du volume. On nous dit, par exemple, qu'il fut donné à telle princesse de la famille et apporté par un chapelain (*prevedinus*).

On spécifie, quant au format, s'il est petit, grand ou

moyen, si le livre est épais ou assez épais (*grossi*, *satis grossi voluminis*).

Les particularités pour la reliure abondent encore davantage : milanaise presque toujours, il arrive exceptionnellement qu'elle est indiquée comme parisienne, ou du moins à la mode de Paris (*ad modum parisinum*). Tantôt elle est molle (*sine assidibus*), tantôt à ais de bois (*cum assidibus*) ; elle porte alors des clous, des clavettes ou fermoirs de métal, des serrures de cuivre ou d'orichalque, souvent d'argent ou de vermeil.

La couverture, rarement collée (*impastata*), présente quant à la matière et à la couleur la plus grande variété. Elle est de toile, ou bien de cuir, roux, vert, ou blanc, ou mi-partie roux et noir, tanné; ou brut, ou gaufré, parfois bouilli ou qualifié de mince (*levis*) ou d'antique ; ou bien elle est simplement de papier ; mais dans un grand nombre de cas elle est beaucoup plus luxueuse : de camelot (*zambellotus*), de drap de soie, de satin, de velours, rouge, azuré, queue de paon, etc. Il arrive aussi que le livre est dans un étui ; qu'il porte sur les plats des empreintes, telles qu'un lion ou des figures de sainteté, etc.

Voici, à l'appui, quelques articles de la *consignatio librorum* ; nous les prenons parmi les livres français exclusivement.

N° 192. Legende sanctorum in galico magni voluminis et grossi, coperte seta alba cum clavis et clavaturis argenti aurati factis ad. S. Incipiunt *Messire san Jerosmas*, et finiuntur *des siicles*.

Sig. D. X VIIJ.

N° 202. Aristotilis philosophia moralis in galico cum figura unius doctoris in principio, habentis ante se unum librum, voluminis magni et grossi coperti corio rubeo sculpto. Incipit *a, tres sovranes, e tres excellentes printe*, et finitur *explicit*.

Sig. in corrigio. CCCCLXXXXJ.

Nº 230. Vita sanctorum patrum mediocris voluminis, scripta in gallico, historiata coperta corio albo veteri. Incipit in littera rubea *Ci comenza le livres de miracles* et finitur *de ceste vie amen.*

Sig. D. LXXV.

Nº 232. De regimine principum liber secundum Egidium, mediocris voluminis copertus veluto rubeo, cum clavis ad radios solis, et seraturis argenti aurati, scriptus in galico. Incipit *A son special segnor* et finitur *a, ses loiaus amis.*

Sig. D X. VIJ.

Nº 233. Thesaurus pauperum in gallico, voluminis mediocris coperti corio veteri viridi. Incipit *Ces livres est appeles thesors* et finitur *a gloire, e, honour amen.*

Sig. D. XX VJ.

Nº 234. Romanus de voto pavonis, parvi voluminis, in gallico, coperti drapo sete rubee cum duabus seraturis argenti deaurati. Incipit *Apres chu calixandres* et finitur *Explicit le romans des vous de pavon, donatus domino per dominam Isabellam sororem. I. domine comitisse virtutum die* 27 *Martij portatus per prevedinum.*

Sig. D. LXXXXJ.

Nº 236. Gotifredus de Boiono in gallico, voluminis magni et grossi coperti corio rubeo sculpto. Incipit *les ancienes hestories*, et finitur *passer en puille.*

Sig. CCCCLXXXX IJ.

Nº 404. De VII peccatis liber parvus in galico, copertus corio piloso sive carta veteri cum uno leone cum VII capitibus, et Insig. vice comitum et Sabaudie. Incipit *Orguels hayme haut lieu* et finitur *de mal fayre.*

Sig. DXXV.

Nº 405. Filipe de navayre in galico voluminis parvi, copertus corio albo impastato. Incipit *Filipe de nauayre* et finitur *Se luy plase amen.*

Sig. D. XX.

Nº 412. Petrus Cardinalis in lingua provinciali, voluminis mediocris coperti corio albo. Incipit *touztens* et finitur *almen viven.*

Sig. D.

N° 413. Liber parvus vetus, copertus assidibus, tractans de Guillelmo de Orenga. Incipit *Signor e, dames* et finitur *la bataille de liscans*, pauci valoris.

Sig. DVIJ.

N° 774. Liber unus scriptus in papiro in gallico tractans de rege Karolo Martello, et ugone de Alvergnia, copertus corio morello sive nigro veteri. Incipit *Ogiez seignor qe dies vos* et finitur *deus vos benedie, amen, amen adon.*

Sig. E.

N° 777. Liber unus in gallico, hystorie Floramontis, copertus veluto rubeo cum una seratura argenti deaurata. Incipit in textu *Cil qui a cuer de vaselage* et finitur *A donc furetrais par Aymon.*

Sig. H.

N° 813. Orationes plures in gallico, et latino, voluminis parvi cum assidibus et seraturis argenti deaurati cum beata virgine, eius filio, et tribus Magis ab una parte et cum Deo, et beata virgine Maria ab alia. Incipiunt *douce dame* et finiuntur *per xp̄m dominum nostrum amen*, in una capseta parva.

Sig. CCCCLXX IIJ.

N° 814. Opera beate virginis Marie in gallico, parvi voluminis, et satis grossi, coperti zambelloto rubeo, cum seraturis argenti. Incipiunt *Biau Sire* et finiuntur *paterno.*

Sig. CCCC LXX VIIIJ.

N° 829. Liber unus sine assidibus, et copertura, parve forme, in gallico in versibus scriptus, habens plura folia corrosa. Incipit in secundo folio primi capituli *la tierce partie*, et finitur *nos doint en la fin amen*, tractat de creatione mundi, et habet multa signa intus et est pauci valoris.

N° 852. Liber unus in gallico scriptus in carta, et littera formata, qui Incipit *toutes gens desirent por nature* et finitur *de si tres gent desire*, cum assidibus et copertura corii rubei levis et est historiatus.

N° 854. Liber unus parvus in gallico in carta, et littera formatá parisina qui incipit *Recorder vrul ey* (*vuel en*) *ma parole* et finitur *Archanges, et, seraphim*, cum assidibus copertis corio rubeo hirsuto, et duabus clavetis.

N° 856. Liber unus in gallico, qui vocatur Troianus, mediocris voluminis scriptus in carta, et littera formata qui Incipit in rubrica *Ci comence li prolouge de le veraie hestorie, de Troie* et finitur in textu *deust enstre temer* cum assidibus copertis corio viridi hirsuto, et quatuor clavetis, et clavis auricalchi.

N° 864. Liber unus in gallico, scriptus in carta in versibus, et duobus colognellis, qui Incipit *Segnor baron or escoutes* et finitur *ques ne frunes en vos vies*, cum assidibus et copertura corij ad modum parisinum.

N° 865. Liber unus *Biblie* in gallico mediocris voluminis qui Incipit *Quanti dies ot fait le ciel, e, la terre* et finitur *Tzes grant loiant qui extoit en fabrisius*, copertus cum assidibus grossis, cum cullata corij rubei, et reliqua parte, corij nigri.

N° 884. Liber unus in galico in papiro Scriptus ad duos colognellos qui incipit *Ibiaviint un ior de nance ce che herodes le roy* et finitur *qui nequiert que encombriet* cum assidibus papiri et copertura corij albi hirsuti.

N° 898. Liber unus pulcerrimus in gallico, magni voluminis, qui incipit *Omas et abatu Monsegnor main* et finitur *vindrent alor* cum assidibus et copertura corij rubei levis.

Sig. DXXXJ.

N° 900. Liber unus in gallico qui dicitur romanus de la Rosa, pulcerrimus, qui Incipit *Maintes gens dient, que en songes* et finitur *a tant, fu yors, et ie mesuele* cum assidibus, et copertura strazata corij albi, sive viridis et est in versibus ad duos colognellos.

N° 915. Liber unus in gallico et in littera notarina, copertus corio albo veteri hirsuto mediocris voluminis. Incipit *Conme il soit ainsi que la terre dou leremer*, et finitur *par tous tens amen.*

N° 917. Liber unus in gallico copertus corio rubeo levi, impastato sine assidibus. Incipit *Ci comence le livre tailevant maistre* et finitur *Trois cens cinquante quatre.*

Sig. X.

N° 944. Trojanus unus in gallico historiatus, cum assidibus, copertus veluto azuro cum clavis auricalchi, et seraturis argenti, et scriptus est in versibus ad colognellos et Incipit *Salamons nos ensegna* et finitur *deo gratias amen amen.*

N° 952. Liber unus Tristantis in gallico historiatus, cum assidibus, copertis corio rubeo levi cum clavis et, seraturis auricalchi et Incipit *c'est partie* et finitur *en Mainsens.*

Ces extraits parlent tout seuls : ils font assez voir que la publication de l'inventaire de 1426 est un véritable événement bibliographique. Un de ces événements trop rares en notre siècle, où l'apparition de loin en loin de quelque partie de catalogue de grande bibliothèque publique est saluée par ceux qui savent penser comme une victoire pour l'humanité, victoire bien plus féconde que tous les Sevastopol, les Solferino, les Sadowa et tous les Sedan imaginables. Nous tairons, quant au titre des livres, à la matière qu'ils traitent et à la concordance à établir avec ceux d'entre eux qui existent encore, les réflexions nombreuses que cette publication nous suggère : nous ne voulons pas déflorer le sujet en anticipant sur ce que l'éditeur saura dire beaucoup mieux que nous dans sa seconde partie, quand il fera l'histoire de la collection Visconteo-Sforzesque. Nous espérons qu'il nous fournira sur cette concordance, comme sur les autres points, de copieuses informations, tout en lui concédant qu'un travail complet serait, comme il le dit, hérissé de difficultés, même pour les conservateurs de bibliothèques actuellement chargés de la garde des volumes qui ont survécu.

§ II.

A la suite de la *consignatio librorum*, nous avons 80 pages de DOCUMENTI, dont voici l'analyse exacte.

N° 1. 19 décembre 1425. — Lettre du duc Philippe Marie à Bilia, gouverneur du château de Pavie, pour lui donner ordre de laisser inventorier la librairie et de prendre part à l'inventaire.

N° 2. 10 avril 1450. — Envoi par Antonio Guidobono à Cicco Simoneta, premier secrétaire du duc, de l'inventaire alors existant.

N° 3. 28 novembre 1453. — Le gouverneur de la citadelle, Bolognino degli Attendolli, écrit directement au Duc pour se disculper de ce que certains volumes manquent.

N°s 4, 5, 6. 28 nov. 1454. — Correspondance entre le duc ou son secrétaire et le gouverneur, relativement à des recherches à faire de certains volumes ou à des prêts consentis à des personnes désignées.

N°s 7, 8. 19 janvier et 15 mars 1456. — Augostino di Barachis, syndic de Pavie, à Simoneta, sur l'état du matériel de la librairie, et ordre au même syndic d'y réintégrer des lettres qu'il avait été autorisé à en extraire (1).

N°s 9 à 20. 5 mars au 22 juin 1456. — 12 lettres, la plupart de Ser(vus) Fazinus de Fabriano, secrétaire (cancelliere) chargé, en se fesant aider de Barrachis, d'inventorier la librairie, d'y faire rentrer les livres prêtés et d'y apporter toutes les améliorations désirables.

Les numéros 13, 14 et 16 rendent compte de visites faites à la bibliothèque par les ambassadeurs de France et par des religieux de divers ordres aux dates des 23 et 30 mars et 17 avril. Dans la dernière de ces lettres, il y a un passage extrêmement remarquable et qu'il nous faut citer en entier.

Facino, écrivant au duc, lui dit qu'il n'entreprendra pas de répéter, même en partie, les propos louangeurs tenus par frère Jacques de Mozanica, général des frères Mineurs, d'autres docteurs en théologie et des religieux Carmélites, sur la librairie de Sa Seigneurie; il rapporte la comparaison qu'ils ont faite, eux qui vont de Naples, de Rome et de beaucoup d'autres endroits à Paris, prendre part au chapitre général, entre cette librairie, celle de Sa Majesté le Roi, celle de Cosme de Médicis et la Vaticane que voulait créer le pape Nicolas; l'extrême désir qu'avait le Saint-Père de voir cette librairie de Pavie, au point, dit-il, que « beaucoup d'entre eux ne peuvent se mettre dans l'esprit qu'il puisse exister sur terre rien d'aussi beau; parmi eux il y en a eu qui, en entrant dans la bibliothèque, se sont agenouillés et ont élevé vers Dieu leurs mains jointes devant un aspect si admirable; et après avoir entendu lire et vu le catalogue, ils sont demeurés

(1) La citadelle de Pavie contenait aussi les Archives ducales.

plus stupéfaits qu'auparavant; parmi eux s'est trouvé Maître Nicolas de Naples, procureur des Carmes en Cour de Rome, qui a dit aimer beaucoup mieux avoir vu cette librairie qu'être allé à Jérusalem au Saint Sépulcre. Pour conclure, Monseigneur, c'est là une gloire, et une bien grande sur la terre; et ces religieux disent qu'ils en parleront partout pour l'exaltation de votre Illustrissime Seigneurie. »

S. (egnore) non volglio partitamente scrivere que abbia decto fra Jacomo de Mozanica, generale de i Minori et altri magistri de theologia et frati de i Carmini quali vengono da Napoli, da Roma et multi luochi che vanno ad Capitulo in Parisio et le oratione le lodi que dicono per questa libraria della S. V. La comparatione che fanno de questa et quella della Maestà del Re, o quella de Cosmo et quella voliva fare papa Niccola, et la grande voluntà che epso papa havea vedere questa libraria, che multi non se possono dare ad intendere che in terra sia sì bella cosa, et de quelli ce sono stati che allo intrare della libraria se sonno inginocchiati a gionte le mano ad Dio de sì mirabile cosa, et quando inteso et veduto l'ordene de i libri, stanno più stupidi che prima et alcuni come fo M. Nicolò da Napoli, procuratore de i Carmini in Corte de Roma, disse havere multo più caro aver veduta questa libraria che essere andato in Jerusalem al Sepulchro. Concludendo S. (egnore), questa e una gloria et grande, in terra, et quisti frati dicono ne diranno per tucto in exaltatione della V. Ill. S. alla quale....

N° 21. 9 octobre 1456. — Ordre au podestat de Milan de sévir contre un citoyen de la ville qui ne voulait ni rendre, ni payer des livres achetés du libraire Anselmo.

N° 22. 2 novembre 1458. — Demande d'emprunt au nom du duc de Savoie d'un Grand Albert, d'un *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais et d'*una bella et bona bibillia.*

N° 23. 16 mars 1458. — Réclamation d'un livre appartenant au duc et mis en gage par l'évêque de Novare chez un Juif nommé Manno auquel il est enjoint de le restituer.

N° 24. 27 mai 1458. — Ordre d'envoyer un Priscien et un *de Legibus* de Cicéron, nécessaires aux études du fils aîné de François Sforze, le comte Galéaz.

N° 25. 20 juin 1458. — Remercîments à Catone Sacco, Jurisconsulte, pour le don qu'il a fait d'un livre.

N° 26. 16 juin 1459. — Lettre au Prêtre Jean d'Abyssinie pour lui demander une copie des prétendues œuvres du sage Salomon.

N°s 27 et 28. 17 et 18 octobre 1460. — Demande et accusé de réception par Simonetta d'un Virgile commenté par Servius avec une glose de la main de Pétrarque.

N° 29. Diverses dates, 1460-63. — Pièces relatives à des dépenses pour copie et enluminure de livres.

N° 30. 15 mars 1462. — Le podestat de Bulgaro est chargé d'intervenir pour activer la composition d'un ouvrage de médecine.

N° 31. 20 septembre 1463. — Remercîments anticipés de Simonetta pour l'envoi d'un livre sur l'Astrolabe et le Quadrant.

N° 32. 5 novembre 1464. — Le gouverneur du château de Pavie reçoit ordre de faire remettre une dizaine de volumes qu'on lui indique aux mains du précepteur des enfants du duc, Francisco Cajoni.

N° 33. 20 novembre 1464. — Lettre de François Sforze ordonnant à Bolognino de prêter, mais l'un après l'autre, certains volumes au Seigneur Malatesta de Cesena.

N° 34. 29 novembre 1464. — Le duc recommande qu'on ait des soins attentifs pour son exemplaire d'Homère qu'il avait consenti à laisser copier pour le duc de Modène.

N° 35. 31 mai 1465. — A cette date le château de Pavie a deux gouverneurs. François Sforze leur écrit en leur renvoyant le Virgile dont il est question plus haut; et les invite à tenir la librairie prête à recevoir sa visite en compagnie de Frédéric d'Aragon et de sa cour.

N° 36. 1465. — Extrait de l'Inventaire des effets et joyaux ajoutés à la dot d'Isabelle Sforze lors de son mariage avec le roi Ferdinand de Naples. Liste des livres qu'elle emporta avec elle.

N° 37. 17 octobre 1467. — Deux lettres relatives à l'acquisition projetée par le duc des livres ayant appartenu à Maître Andrea Carpano de Côme qui venait de mourir.

N° 38. 7 janvier 1468. — Galeaz Marie écrit à sa mère, lui demandant de faire chercher le livre de prières dont feu son père se servait, et de le lui envoyer.

N°s 39-40. Juin et octobre 1468. — Deux lettres relatives à des recherches à faire de certains livres et papiers.

N° 41. Vers 1470. — Liste de livres commandés par Antonio Guynati, maître de la chapelle ducale. Tous ces livres sont enluminés et richement reliés. Le prix qu'ils coûtèrent est indiqué en regard.

N° 42. Même époque. — Compte relatif aux frais de copie, enluminure et reliure de parties de l'œuvre de Pétrarque.

N° 43. 24 janvier 1470. — Jean Galeaz écrit à Jean de Attendolis de laisser copier pour le comte d'Urbin un Pétrarque de la librairie de Pavie, sans toutefois qu'il puisse être emporté hors de la ville.

N° 44. 14 février 1471. — Ordre donné par Galeaz Marie de remettre à l'envoyé de son oncle Alexandre Sforze, Seigneur de Pesaro, le Virgile avec glose de Pétrarque, mais sous condition qu'il soit rendu et remis en place dans les vingt jours.

N°s 45-46. 1470-72. — Fragments ayant rapport à des livres et papiers confiés à diverses personnes, et compte de dépenses pour les ornements de la Chapelle du Duc, qui comprennent les peintures et reliures de missels, etc., tout comme l'acquisition de quatre livres de *chansons* françaises et espagnoles (!)

N° 47. 5 juin 1472. — Le Duc a fait présent au Cardinal de Nicée, Bessarion, d'un volume intitulé *de Gestis regum Francie*. Il donne ordre qu'on le lui délivre. La même missive enjoint au gouverneur de la citadelle de mettre en liberté un prisonnier.

N° 48. 23 janvier 1474. — Cette lettre, adressée par le cabinet du Duc à un certain Sagramoro de Rimini, figure ici par suite d'une erreur reconnue postérieurement. L'éditeur, qui est le premier à rire de sa légère méprise, avait cru à une demande des livres Sibyllins. Tandis qu'il est réellement question de peaux de zibelines (Sibilline), que le feu cardinal de Saint-Sixte possédait et que le Duc voulait acheter.

(Bien des gens ne savent pas combien en pareil cas on est exposé à se tromper. *Primi in illum lapidem jaciant !*)

N° 49. 16 septembre 1475. — Lettre de François Filelfe à Galeaz Marie, l'adjurant de par Hippocrate de ne pas laisser son fils Jean Galeaz boire du vin pur.

Cette lettre a été publiée parce qu'elle est inédite et quoiqu'elle soit étrangère au sujet.

N° 50. 13 janvier 1477. — Lettre de Léonardo Botta, envoyé près de la Seigneurie de Venise, au Duc et à la Duchesse Régente, pour leur recommander les intérêts de Nicolas Jenson qui avait une succursale à Pavie.

Document de la plus grande importance pour l'histoire du célèbre imprimeur français, et que n'ont connu ni Sardini, ni Aug. Bernard.

N° 51. 16 octobre 1477. — Lettre signée Bona duchesse de Milan, ordonnant la remise d'une des deux mappemondes qui sont à la librairie.

N° 52. 7 octobre 1478. — Reçu donné par Galasso de Galassi de onze volumes de Cicéron, Valère Maxime, Terence, Tite-Live, etc.

N° 53. 11 juin 1478. Décret en latin de Jean Galeaz et de la Régente sa mère, par lequel ils déclarent prendre à leur service le peintre savoyard, Jean des Sages (de Sapientibus).

N° 54. 13 juin 1479. — Le gouverneur du château de Pavie, annonce à la Duchesse qu'il envoie, suivant ses ordres, des livres à Ambrosio Griffo.

N° 55. 1492 et 1494. — Deux suppliques de Demetrius Chalcondyle à la Duchesse pour lui exposer sa détresse pécuniaire et lui demander des secours.

N°s 56 et 57. 25 et 3 juin 1483. — Deux lettres de Louis le More au commissaire ducal à Parme pour qu'il lui envoie un certain peintre nommé Maître Christalino.

N° 58. 10 novembre 1488. — Lettre en latin adressée par Louis le More à Jean Corvin, fils naturel de Mathias et élève de Taddeo Ugoleto, pour avoir une copie du Pompeius Festus de la bibliothèque de Bude.

N° 59. 31 décembre 1489. — Jean d'Attendolo écrit au duc qu'il va se conformer à l'ordre qu'il a reçu, et envoyer la liste des rubriques de tous les volumes de la *Libraria* dès qu'il aura fini de les faire copier,

N° 60. vers 1490. — Le prêtre Jean Pierre Birague, miniaturiste, se plaint au Duc d'avoir été volé d'un petit livre d'Heures (offiziolo), resté inachevé, par un certain frère Jean Jacques et (l'ayant fait arrêter apparemment) demande qu'on ne le mette pas en liberté tant qu'il n'aura pas payé le prix du volume.

N° 61. Même époque. — Relevé de travaux faits dans les salles basses du château de Pavie.

N°s 62 et 63. Tours. 10 décembre 1491. Paris, 31 janvier 1492. — Deux lettres écrites par Erasme Brasca à Bartolomeo Calco, premier secrétaire de Louis le More, rendant compte de la mission qu'il a reçue d'aller en France, à la recherche de livres et de manuscrits qu'on ne trouvait que difficilement en Italie.

N° 64. 15 mai 1492. — Denis Fan (?) rend compte à Louis le More de l'emploi du temps de ses neveux à Pavie, notamment de leurs lectures.

N° 65. 14 novembre 1492. — Tristano Calco écrit en latin au secrétaire Bartolomeo son parent relativement aux livres de Pavie qu'il a fait restaurer; il signale une découverte qu'il a faite, aux dernières pages de Chroniques mises au rebut, de traditions utiles au bien de la religion et veut les soumettre au jugement de Bartolomeo.

N° 66. 30 avril 1494. — Lettre de Taddeo Vicomercato à B. Calco son beau-père, datée de Venise où il a demandé communication pour Chalcondyle d'un Ælien faisant partie de la Bibliothèque de la Seigneurie. Il rend un compte bien peu avantageux de l'état de ces volumes et de l'ordre qui règne dans leur classement.

N°s 67 à 70. 24 novembre 1494 au 20 mars 1495. — Lettres des frères de Pusterla, commandants de la citadelle, parlant de gages qu'ils proposent d'exiger pour le prêt de plusieurs livres, de l'envoi qu'ils font des œuvres du Dante avec dessins coloriés et d'une visite de l'ingénieur Bramante qui est venu dessiner l'ornementation de la salle de l'Horloge.

N° 71. 11 juin 1490 au 3 septembre 1496. — Cinq lettres adressées à Louis Sforze par Bartolomeo ou Tristano Calchi et par un frère Pometi; plus une autre de Tristano à Bartolomeo, en latin. Toutes ont rapport aux réformes et à l'ordre à intro-

duire dans la librairie ou à des recherches d'ouvrages qui y ont été faites.

N° 72. Pavie 1494. — Dédicace à Louis Sforze de l'ouvrage de Nicolaus Syllacius *de Insulis Meridiani atque Indici Mari nuper inventis.* Pavie, Girardenghi, s. d. (vers la fin de 1494), empruntée à la réimpression qu'en a fait faire en 1866 le grand bibliophile newyorkais, M. James Lenox, sur l'exemplaire qu'il possède, le seul connu outre celui de la collection Trivulzi.

L'auteur donne cette pièce à cause de sa rareté d'abord, et puis parce qu'elle fait voir tout l'intérêt que prenait Louis le More aux découvertes de Christophe Colomb.

N° 73. 8 juin 1496. — Lettre de Louis Marie Sforze au R. P. Guy Antoine Arcimboldo pour lui demander d'engager Pietro Vannucci (le Pérugin), qui se trouvait alors son commensal, à venir remplacer à Milan un peintre qui y avait causé du scandale. Il peut promettre une large rémunération, mais devra s'abstenir de toute ouverture si le Pérugin a des engagements antérieurs avec la Seigneurie de Venise.

N° 74. 3 septembre 1497. — Jacques de Pusterla écrit au duc que les « Magnifiques orateurs de l'Illustrissime Seigneurie de Venise » sont venus à Pavie, et qu'il a suivi les ordres qu'il avait reçus en leur faisant visiter le château et particulièrement la librairie. « Elle leur a paru chose tout à fait admirable et ils disent qu'il n'existe rien de plus beau au monde » (1).

N° 75. 29 août 1499 au 30 avril 1500. — Extraits des *Diarj* de Marin Sanuto rendant compte des outrages qu'eurent à subir les villes du Milanais de la part des troupes françaises victorieuses.

L'auteur en tire l'induction que le pillage de la Librairie eut lieu le 26 août 1499 ou les jours qui suivirent.

N° 76. 3 février 1804. — Lettre du préfet général des archives et biliothèques de la République Italienne, demandant à l'archiviste de la nation, Daverio, un mémoire sur les moyens de récu-

(1) Les ambassadeurs vénitiens, en général, avaient beaucoup vu et savaient bien voir. Tout en croyant possible de leur part une certaine exagération complimenteuse, il nous faut reconnaître que leur éloge a son prix.

pérer les lettres des ducs de Milan emportées en France par Louis XII, comme butin, avec leur bibliothèque.

Nous avons tenu à détailler toute cette partie des *Indagini*. C'est incontestablement celle à laquelle l'auteur tient le plus, celle qui lui a coûté le plus de labeur, celle qu'apprécieront bien ceux-là seuls qui ont entrepris et qui poursuivent des travaux du même genre. Les Archives royales de l'État à Milan, que dirige l'illustre historien Cesare Cantù, lui ont fourni, sauf une ou deux exceptions, toutes ces pièces justificatives. Nous croyons faire une œuvre utile en cherchant à les faire connaître en France où le livre qui les contient a peu pénétré et, fâcheusement pour nous, ne se répandra guère davantage : en effet, il a été, nous l'avons dit, tiré à petit nombre et l'édition est à peu près épuisée.

§ III.

Il nous faut maintenant parler des Prolégomènes qui ouvrent le volume et en forment à peu près le quart. C'en est la partie la plus brillante. L'auteur en les présentant comme simple introduction à la portion de son travail qui n'a pas encore paru, nous donne l'idée la plus avantageuse de ce que nous avons encore à attendre de lui.

Nous n'avons fait, en tout cas, que nous conformer à la pensée même du livre en intervertissant ici l'ordre dans lequel les matières s'y succèdent.

Nous avons d'abord, sous le titre de *Discours préliminaire*, un exposé des raisons qui ont fait entreprendre la publication de l'inventaire de 1426 et des documents à l'appui. Cet exposé comporte des développements dont aucun lecteur ne songera à se plaindre. Tout naturellement, on y indique, mais de façon sommaire, comment a commencé, comment s'est accrue sous divers princes la librairie dont ils prirent tous le plus grand soin, même les plus féroces d'entre eux; comment elle a été enlevée à l'Ita-

lie après avoir été, tout le fait supposer, pillée en partie avant que le roi de France en prît possession.

L'idée de l'œuvre était née chez l'auteur dès 1858. Elle lui avait été inspirée par la lecture d'une *Histoire de Pavie* où était formulé le vœu que quelque érudit allât rechercher le fonds de cette bibliothèque dans « certains des palais royaux de France (1) ».

En voyant que des bibliographes ou des historiens de la littérature tels que Edw. Edwards, Hallam, Beriah Botfield ont gardé le silence sur cette belle collection; que les auteurs français qui en parlent ont répété une bévue de Valery, lequel en attribue la réunion à Galeaz Marie Sforze (1476) et rend contemporain de ce dernier Pétrarque mort plus de cent ans auparavant, Mr d'Adda s'est senti encore raffermi dans son dessein de publier sur ce sujet un travail sérieux; et les publications récentes de M. Enea Piccolomini et du professeur Pio Rajna sur les bibliothèques des Médicis de 1494 à 1508 et sur les *codices* français des marquis d'Este au quinzième siècle excitaient aussi son émulation.

Ses premières recherches aux archives de Milan étaient terminées en 1868 quand il fut devancé, comme il dit, par M. Léopold Delisle. Un peu découragé d'abord, il considéra que le chapitre du *Cabinet des Manuscrits* consacré à la librairie de Pavie pouvait être avec fruit pris comme base d'une monographie complète; il se remit alors avec une persévérante ardeur à la tâche commencée et il l'a conduite

(1) A la suite de cette phrase l'auteur de l'*Histoire de Pavie* en question, le comte Gualtieri di Brenna, a ajouté, en parlant de l'enlèvement de la Bibliothèque par les Français : « La coutume insultante de voler les chefs-d'œuvre de l'art ayant été introduite depuis par cette nation. » On pourrait répondre à cela que les Français n'avaient pas le mérite de l'invention et, sans parler de ce qu'on lit dans l'Écriture, elle est peut-être due à des habitants de l'Italie, c'est-à-dire aux Romains, qui ne se faisaient aucun scrupule d'emporter les dépouilles des peuples vaincus. Or les Français de Charles VIII et de Louis XII n'étaient guère plus civilisés que les anciens Romains. Napoléon Ier l'était davantage et est moins excusable. Aussi les Alliés, en 1815, se sont chargés de nous le faire sentir.

jusqu'au point où elle est aujourd'hui; reculant d'année en année le moment de lui donner une forme définitive, parce que sans cesse de nouveaux matériaux venaient s'ajouter aux précédents, donner de l'importance aux points qui primitivement paraissaient accessoires, l'obliger ainsi à des remaniements continuels, et qu'en pareille occurrence il faut avoir, dit-il, « afin de mieux entrer dans l'esprit du sujet, le courage de ne pas se hâter. »

Venant à l'origine de la Librairie nous constaterons entre les *Indagini* et M. Léopold Delisle un désaccord qui n'est peut-être qu'apparent. M. Delisle la fait remonter jusqu'à Azzo Visconti pour lequel fut copié en 1331 le *Panthéon* de Godefroi de Viterbe que nous avons à la Bibliothèque nationale sous le n° 4895 du fonds latin ; et il cite encore d'autres livres copiés pour les successeurs immédiats d'Azzo. M. d'Adda, s'attachant sans doute moins au fait de la possession qu'à celui de la réunion intentionnelle des livres, regarde comme fondateur de la librairie Galéas II, qui mourut en 1378. Il réserve les détails de tout ce qui s'est passé entre la fondation et la dispersion pour la seconde partie de son ouvrage, où il compte faire méthodiquement l'histoire de la collection. Il s'appesantit seulement d'une façon très-marquée sur les circonstances qui ont accompagné cette dispersion des livres de Pavie, déjà commencée d'ailleurs avant que les Français eussent paru devant la place, car Ludovic le More emporta certainement une partie de ses plus précieux volumes quand, au commencement d'octobre 1499, il alla à Innspruck solliciter le secours de l'empereur Maximilien, mari de sa nièce. Notre auteur se demande qui, dans l'acte de la spoliation, a été l'exécuteur, et il trouve que c'est Jean-Jacques Trivulce, l'ennemi acharné des Sforze dont il était haï au même degré; qui en a été l'instigateur et, un peu à notre surprise, il découvre que c'est une femme, une reine de France, Anne de Bretagne en un mot, « fatale aux bibliothèques italiennes », qui, dans sa passion pour les beaux livres à miniatures, aurait

pesé sur les déterminations de ses deux maris, pour les faire s'emparer des bibliothèques de Naples et de Pavie. A l'appui, sont produits des textes où le caractère de la reine est présenté sous un jour des plus défavorables, où elle est même formellement accusée de concussion ; de telle sorte qu'il lui devient permis de s'écrier avec quelque apparence de raison « qu'Anne de Bretagne n'est pas toujours restée l'Hermine sans tache et qu'elle a failli cette fois à sa devise : POTIUS MORI QUAM FOEDARI. »

Ces accusations nous semblent bien graves. Nous ne nous jugeons pas assez compétent pour les discuter. L'historien d'Anne de Bretagne, M. Le Roux de Lincy, pourrait seul les réduire à leur exacte valeur, lui qui a précisément affirmé le contraire, c'est-à-dire que le goût pour les livres fut inspiré à Anne d'abord par son père, puis par les deux rois ses époux ; ce que nous pouvons dire, c'est qu'on sent percer, là et dans quelques autres cas semblables, une pointe d'irritation et d'amertume. C'est l'expression d'un sentiment patriotique et artistique surexcité qui ne vise en rien, c'est bien clair, notre génération actuelle ; nous comprenons jusqu'à un certain point ce sentiment et nous nous en sentons d'autant moins blessé que M. le marquis d'Adda aime sincèrement notre nation, et nous savons qu'il est un de ceux qui, s'appliquant le mot connu, disent qu'ils ont deux patries : la leur et puis la France.

L'incertitude qui règne, quant à l'époque précise où la librairie de Pavie fut expédiée à Blois, a donné lieu, en vue de la publication des *Indagini*, à des recherches très-laborieuses, mais sans succès, dans une foule de livres ou dans des pièces appartenant à diverses bibliothèques ou archives italiennes. Ces recherches ont eu toutefois pour excellent résultat qu'après avoir suivi en France les livres de ses anciens souverains, l'auteur passe en revue les catalogues connus de la librairie de Blois où l'on pourrait les retrouver, les relations de voyageurs qui ont parlé du château de Blois en n'oubliant pas sa librairie ; que, dans sa quête de

renseignements sur ceux des faits et gestes de Charles VIII et de Louis XII qui l'intéressent, il a compulsé toutes les chroniques, relations ou pièces fugitives, se rattachant à la période correspondante de l'histoire de ces deux rois, qu'il nous énumère les principales et nous fait connaître dans le nombre, les titres de quelques livres très-rares ou de pièces uniques qui se recommandent à toute l'attention des bibliophiles.

Le *Discorso preliminare* est suivi de plusieurs appendices fort intéressants.

Le premier est principalement relatif aux rapports qui ont existé entre Pétrarque et Richard de Bury, l'auteur renommé du *Philobiblion*, et qui avaient commencé à Avignon en 1331. La part que Pétrarque a prise à la fondation de la librairie de Pavie par Galéas II n'y est pas examinée : on en parlera dans le second volume. Mais divers autres points y sont établis, tels que la possibilité que Pétrarque se soit rencontré aussi avec Chaucer, en 1371, à Milan ; la conformité de certains goûts du poëte italien et du chancelier anglais ; l'erreur des biographes (1) qui parlent des voyages de ce dernier en Italie où il n'est jamais allé ; le fait que Pétrarque aurait eu à se plaindre et se serait plaint en termes assez vifs des réticences de Richard de Bury, qui aurait effectivement mis de la mauvaise volonté, dans leur correspondance relative à l'*extrema Thule*, sur laquelle Pétrarque ne pouvait pas, ignorant le grec, aller chercher des indications positives dans Pythéas, Strabon ou Ératosthène ; le fait aussi que ces lettres de l'amant de Laure à l'évêque de Durham ne se sont pas retrouvées, mais doivent exister quelque part en Angleterre.

Le second appendice a pour titre *Valentine Visconti et Anne de Bretagne*, et la matière en est empruntée en grande

(1) Y compris lord Campbell, *Lives of the Chancellors*, où je lis, p. 185, t. I, de l'édition de Philadelphie, 1847, 8° : « He twice visited Italy. »

partie, on nous le dit et cela ne pouvait être autrement, à Le Roux de Lincy, *Inventaire des livres de Charles d'Orléans* (dont l'original a péri avec la bibliothèque du Louvre) et à la *Renaissance des Arts à la cour de France*, le « très-précieux livre » de Léon de Laborde. Il y est parlé, pour ce qui regarde la première de ces deux princesses, de sa passion pour les livres, dont un certain nombre lui furent donnés par son père quand elle devint duchesse d'Orléans (au grand détriment futur tant de l'Italie que de la France) et au sujet desquels des détails se trouvent chez les auteurs que nous venons de citer et dans les *Manuscrits français*, de M. Paulin Paris ; puis de la vocation poétique de Charles d'Orléans déterminée par la lecture des sonnets de Pétrarque que lui faisait sa mère (1) ; du petit nombre des portraits authentiques de celle-ci ; de sa résidence à l'hôtel du petit Nesle ; enfin de l'intérêt qu'offrirait sa biographie complète, qui reste encore à faire, mais que la dispersion des archives ducales antérieures à 1448 rend très-difficile à entreprendre, en même temps que, depuis l'incendie al-

(1) L'appendice II commence ainsi : « Louis XII, même en faisant abstraction de l'influence de sa femme, était d'un goût raffiné, amateur passionné des belles choses de tout genre et particulièrement des manuscrits richement enluminés. Fils de Charles d'Orléans et petit-fils de Valentine Visconti, l'amour des livres devait être chez lui une tradition de famille. » Mais alors il nous semble que, ce caractère du roi étant donné, l'influence de la femme n'avait point à s'exercer, et M. d'Adda détruirait ainsi lui-même l'accusation qu'il a portée plus haut. Louis XII n'aurait eu aucunement besoin d'être poussé à mettre la main sur la Librairie de Pavie. Il y a encore autre chose qui, selon nous, devait l'y déterminer. Sa grand'mère Valentine n'était-elle pas, à ses yeux, la seule héritière légitime des Visconti ? Dire qu'il « dépouilla le peuple milanais » est une idée du XIXe siècle, qui n'était en germe dans l'esprit de personne au XVe. Et le roi eût certainement répondu aux reproches qu'on lui aurait faits par impossible : « Que parlez-vous de peuple ? Que parlez-vous de spoliation ? Les Sforze sont des intrus, et en m'appropriant les fruits de leur usurpation, surtout les collections formées par mes ancêtres, je rentre en possession de mon patrimoine, et voilà tout ! » L'auteur des *Indagini*, qui se montre, à cent endroits de son livre, imbu en histoire des principes de critique les plus sains, ne nous contredira certainement pas sur ce point.

lumé par la Commune de 1871, les quelques pièces qui concernent Valentine de Milan et que possédait la bibliothèque du Louvre se trouvant détruites, la difficulté n'a fait qu'augmenter.

Quant à Anne de Bretagne, elle a eu comme on sait son historien, Le Roux de Lincy, et l'auteur italien sait reconnaître tout ce qu'il doit à l'auteur français en lui rendant le service de le populariser de l'autre côté des Alpes. Pour nous, il suffira d'indiquer que dans cette partie de l'appendice sont rapportés les détails principaux sur l'éducation, la composition de la maison, le goût pour les beaux manuscrits, le célèbre livre d'Heures etc. d'Anne de Bretagne, les artistes qu'elle a fait travailler, les fameuses lettres sur vélin et enluminées qu'elle adressait à Louis XII, ainsi que sur les seize exemplaires, également manuscrits et ornés, de la relation de ses funérailles; nous n'avons, pour lire tous ces détails, qu'à recourir à l'ouvrage de Le Roux de Lincy cité plus haut.

Le troisième Appendice, *I Ritratti*, les Portraits, est proprement la légende explicative de la belle photographie qui se trouve en regard du titre et qui nous donne la face et le revers d'une large médaille représentant Philippe Marie « le dernier de la race sanguinaire des Visconti; despote sans intelligence, prince soupçonneux, que ses ennemis ne virent jamais en face; qui vécut presque inconnu à ses propres sujets; tapi, ainsi qu'une bête fauve en sa tanière, au fond des appartements à mystérieuses retraites de son rocher de Milan, d'où il ne sortait que pour aller consulter les astrologues; mort étouffé par l'obésité, et qui était si ignorant que, sur les monnaies de son règne on remarque des fautes d'orthographe dans son nom même. » En dépit de tout cela, son portrait devait figurer en tête du volume; car c'est lui qui prescrivit le premier que l'on fît à Pavie : *Descriptionem et unum repertorium de libris et rebus existentibus in libraria illic nostra*, c'est-à-dire un inventaire en forme.

Le médaillon de bronze reproduit par le photographe et qui appartient, à ce que j'ai pu comprendre, à une riche collection léguée à la ville de Milan par le sénateur comte Taverna (1), représente d'un côté le profil de

PHILIPPVS. MARIA. ANGLVS.
DVX. MEDIOLANI ET CETERA.
PAPIE. ANGLERIE. QVE. COMES.
AC. GENVE. DOMINVS.

coiffé d'un singulier béret à la phrygienne.

Sur le revers, infructueusement étudié jusqu'ici par Tochon d'Annecy, le comte P. Litta, Jos. Arneth et M. de Longpérier, on voit trois cavaliers armés de toutes pièces et, dans le fond, des hauteurs qu'on suppose figurer la ville de Gênes.

On lit au bas :

OPVS. PISANI. PICTORIS.

Comme garantie d'authenticité du portrait, nous avons sa triple conformité avec la gravure sur bois attribuée à Geoffroy Tory dans l'édition princeps du *Vitæ Duodecim Vicecomitum*... Robert Estienne, 1549, 4°, avec celle d'Augustin Carrache dans *Cremona fedelissima* de 1582, et avec le médaillon de marbre qui ornait autrefois la façade de l'ancien palais des comtes Marliani à Milan, et qui est encastré dans une paroi de la demeure des comtes Verri.

L'artiste qui a modelé et fondu cette belle pièce, Victor Pisano ou Pisanello, qu'on croit originaire de Vérone et qui a laissé des compositions peintes dans le *Castello* de

(1) M. d'Adda déplore ici en termes très-vigoureux l'insouciance de la municipalité qui, depuis l'acceptation du legs, garde toutes ces médailles au palais Marino sans qu'on en ait entendu parler depuis. Il regrette que les artistes et les érudits n'aient pas été mis à même de les étudier, et il termine en disant : « Tous les hommes ne peuvent cependant pas vivre rien que de pain assaisonné de la maigre portion de sel attique qu'on trouve dans les journaux politiques à cinq centimes. »

Pavie, est le premier qui ait fait revivre en Italie l'art tout romain des médailles sans valeur monétaire.

L'Angleterre ne l'a suivi qu'en 1480 dans la même voie où peut-être l'avaient précédé les Allemands. Ceux-ci frappèrent une médaille à la mémoire de Jean Hus, brûlé en 1415, mais fort longtemps après sa mort. Puis sont venus les Durer et les Visscher, et, chez nous, on n'aurait commencé à l'imiter que sous Louis XIII, les premiers noms de graveurs en médailles français connus étant ceux de Georges Dupré et de Jean Varin. Il y a sur ce point une erreur que nous nous permettons de relever. Il suffit pour s'en convaincre de recourir aux pages 254 et 256 du tome II de la *Vie d'Anne de Bretagne*. On y voit les fac-simile photographiques de médailles en l'honneur de la Reine et de ses deux maris, fondues et ciselées à Lyon en 1493 et 1499. Pour la seconde, qui est d'un admirable travail, on donne même le nom de l'artiste ciseleur, l'orfévre Lepère.

Comme pendant au portrait de Philippe-Marie Visconti, nous aurons, en tête de la seconde partie des *Indagini*, une photographie du médaillon de Louis XII, qui ne paraît pas être connu en France et qu'on attribue à Agostino Busti dit *Il Bambaja*.

Le quatrième Appendice donne un précis de l'histoire des Inventaires de la librairie de Pavie, *Inventarj e loro vicende*.

De tous les inventaires de la collection qui ont pu être dressés, trois seulement sont connus :

Celui de 1426,

Celui de 1459,

Et un dernier de 1490 à 1497.

L'original du premier, sur parchemin, se trouvait, un siècle plus tard, entre les mains de Stefano Breventano, l'historien de Pavie, qui le cite dans son ouvrage édité par Muratori : nous allons bientôt en reparler.

Une copie du temps, sur papier, faisait partie, à la fin du dix-huitième siècle, de la riche bibliothèque du comte de Firmian, dont le volumineux catalogue est bien connu des

bibliographes. A la mort du comte, en 1782, ses livres et manuscrits furent partagés entre deux bibliothèques : celle de l'Université de Pavie et celle de Brera. C'est à cette dernière qu'échut la copie du catalogue de 1426, et le manuscrit a servi à la publication qui en est faite aujourd'hui intégralement, pour la première fois, avec la savante collaboration de M. Pio Rajna, qui a accepté la tâche ingrate et difficile de collationner les épreuves sur ce manuscrit.

Un troisième exemplaire est indiqué comme ayant été la propriété d'un Vespasiano de Bisticci (1421-1495), dont aucun biographe n'a daigné parler et qui fut cependant un libraire de grand renom, fournisseur et entrepreneur de décoration de manuscrits, et auteur de *Vite de uomini illustri*, restées inédites jusqu'à l'impression qui en fut faite par le cardinal Maï dans son *Spicilegium*. Vespasiano, d'après un passage de sa *Vie du duc d'Urbin*, devait, en effet, posséder un exemplaire du catalogue de Pavie, comme il en avait de beaucoup d'autres bibliothèques, qu'il compare à celle si renommée du duc Federigo de Montefeltro.

Il nous a semblé toutefois qu'on ne prouve pas que ce catalogue n'était pas plutôt celui de 1459 que celui de 1426; et en admettant que ce soit bien ce dernier, rien ne s'opposerait non plus, à notre humble avis, à ce que le catalogue de Vespasiano de Bisticci fût justement celui que posséda plus tard la famille de Firmian.

Enfin, il y a à la bibliothèque de l'Université de Pavie deux copies plus modernes et bien conformes de la *Consignatio librorum* de 1426.

Le même établissement conservait aussi, paraît-il, dans les premières années de notre siècle, le précieux exemplaire sur vélin de Breventano.

Les *Indagini* nous font connaître les circonstances curieuses de sa disparition. Nous nous croyons l'obligation étroite de les rapporter, ne fût-ce que pour provoquer, s'il y a lieu, de la part des intéressés une énergique protesta-

tion; ou bien, si l'accusé dont nous ne voulons pas savoir le nom que ses contemporains, s'il en reste, trouveront facilement; si ses ayants cause lisant ceci gardent un silence équivalant à un aveu, pour flétrir, avec tous les honnêtes gens, l'espèce de vol à main armée qu'on nous signale, et pour regretter qu'un Français s'en soit rendu coupable. Disons toutefois que M. le marquis d'Adda n'a pas pris les choses aussi au tragique que nous le faisons. Avec une bonne foi évidente, très-placidement, sans la moindre idée d'hostilité, qui plus est, sur le ton de la plaisanterie, il s'est fait l'écho d'une tradition, en rapprochant le fait incriminé d'autres faits trop avérés qui se produisirent une dizaine d'années plus tard en Espagne; il a même soin, par esprit de justice distributive, d'associer à ces faits plus récents une allusion à l'un de ses compatriotes qui y aurait pris part.

Voici ses paroles sur lesquelles nous ne ferons pas de plus long commentaire :

« Pendant les guerres du premier Empire, un de ces gé-
« néraux, toujours grands amateurs des choses rares et pré-
« cieuses quand il n'y a qu'à étendre la main dessus pour
« les prendre — comme un maréchal de France bien
« connu, grand admirateur de Murillo, et aussi, si on veut,
« comme certain de nos généraux italiens de la même école
« et de la même armée, — visitant les salles de l'Univer-
« sité, demanda ce volume en communication. Depuis il
« oublia de le rendre. Et quand, avec une chaleureuse in-
« sistance, les conservateurs lui remettaient en mémoire ce
« qu'il était strictement tenu de faire, il leur répondit iro-
« niquement : « *Ce pauvre volume s'ennuyait, tout seul, le*
« *malheureux, ici sur ces tablettes, séparé du corps de la*
« *collection à laquelle il appartenait autrefois : nous l'en-*
« *verrons à Paris tenir compagnie aux autres manuscrits*
« *des Visconti.* » Il faut dire d'ailleurs que rue Richelieu
« il n'existe pas. »

Reprenons maintenant cette dernière phrase, parce que

sa conclusion, car elle ne se termine pas là, n'est acceptable qu'en partie.

Nous traduisons :

« Il faut dire d'ailleurs que rue Richelieu il n'existe pas ; « car il n'y a pas bien longtemps, M. Delisle déplorait qu'il « manquât, ne sachant pas ou ne se souvenant pas qu'une « autre copie authentique existe à la Braïdenne de Milan, « et n'ayant pas davantage connaissance des deux copies « qui sont toujours demeurées à Pavie. »

Pour ce dernier fait des copies de Pavie, nous voulons bien passer condamnation : M. Delisle en a ignoré l'existence ; soit.

Mais nous n'avons trouvé nulle trace qu'il se soit plaint de l'absence du manuscrit volé ; de plus, en disant que M. Delisle ne s'est pas souvenu qu'il y avait un catalogue de 1426, l'auteur des *Indagini* a été lui-même mal servi par ses souvenirs. Et il me saura bon gré, j'en suis sûr, de lui rappeler que le *Cabinet des manuscrits* mentionne à deux reprises ce catalogue aux pages 131 et 132 du 1er volume : la première fois, en citant la vie d'Anne de Bretagne, t. II, p. 32, note, où M. Le Roux de Lincy a montré que déjà Mercier de Saint-Léger connaissait le nombre approximatif des livres décrits dans le manuscrit Firmian ; la seconde fois, en renvoyant à la dissertation de P.-L. Jacob, *Sur les Manuscrits relatifs à l'Histoire de France.... conservés dans les Bibliothèques d'Italie.* Je me suis procuré, non sans peine, cette septième des *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire* (Techener, 1839, in-8°, IV et 205 pages, tirée à 50 exemplaires). J'y ai constaté, à la page 138, que M. Paul Lacroix a « remarqué », il y a trente-sept ans, à la Bibliothèque de Brera, « l'inventaire descriptif de la célèbre bibliothèque des « Visconti, *que se partagèrent Louis XII et ses géné-* « *raux* (?) lors de la conquête du Milanais ».

Il ne nous reste plus, pour épuiser tout ce qui se rapporte à l'Inventaire de 1426, qu'à mentionner une copie partielle

dont le chevalier Crolla-Lanza était possesseur et qu'il avait l'intention de publier. Mais en apprenant le dessein du marquis d'Adda, il lui a courtoisement abandonné le manuscrit en lui cédant la place.

Vient maintenant l'Inventaire de 1459.

Nous en avons parlé plus haut assez amplement. C'est ce que font aussi les *Indagini*, en se référant à l'ouvrage de M. Léopold Delisle, qui a donné les divisions de ce catalogue et en a reproduit *in extenso* la partie qui se rapporte aux livres français. Les *Indagini* contiennent cependant quelques particularités de plus, notamment sur Fazino de Fabriano qui fut lié avec Filelfe, et sur sa ville natale, et la remarque judicieuse que les feuillets supplémentaires de la copie que nous avons à Paris de l'Inventaire de Fazino sont certainement interpolés et postérieurs à 1459. Ce que fait voir le titre singulier *Nasilographia* porté par un des volumes.

Sur l'Inventaire de 1490 à 1497, déjà préparé, comme nous l'avons vu, en 1489, par Attendolo, on ne connaît rien de plus que le fait qu'il a dû exister, puisque les documents analysés plus haut nous montrent Tristano Calcho travaillant à des listes de livres. Aucune d'elles ne nous est parvenue, et c'est d'autant plus « douloureux » que nous y aurions vu les augmentations que reçut la librairie depuis Facino; elles durent être considérables, à en juger par le nombre d'écrits dédiés par leurs auteurs à Louis le More. Il ne faut pas oublier d'un autre côté que, dans l'intervalle, l'imprimerie fut introduite à Milan et à Pavie, et que des exemplaires de choix de toutes les éditions durent venir enrichir la collection ducale, témoin l'admirable *Sforziade* sur vélin de 1490 que nous avons à Paris, et dont les pages XXI et XXII du *Discorso preliminare* reproduisent la description donnée par Van Praet.

Le dernier appendice a pour objet de fournir sur l'Inventaire de 1426 des indications spéciales (*cenni speciali*).

Le volume relié en parchemin est du format petit in-

folio de 58 feuilles de texte ; l'écriture est en lettre courante ordinaire, dite de chancellerie, sans trop d'abréviations.

Une description excellente en a été donnée par le *Catalogus codicum latinorum Bibliothecæ Braidensis*. J'ai voulu le consulter, non pour cet objet spécial, mais pour avoir, en le feuilletant, des données approximatives sur la composition de la Bibliothèque de Brera. Seulement, à mon grand regret et aussi à ma grande surprise, la Bibliothèque nationale ne possède pas ce catalogue imprimé.

Les *Indagini* acquièrent par là, à nos yeux, une notable valeur, car on y trouve en une trentaine de lignes la description en latin dont il s'agit.

On pense bien que l'auteur n'a pas manqué à cet endroit de faire, comme nous nous y sommes hasardé nous-même, sur la rédaction du catalogue, sur la nature des livres et sur leur extérieur, ses observations personnelles. On reconnaît dans toutes sa science profonde des choses d'art. Nous avons été particulièrement frappé des brèves considérations auxquelles il se livre sur la caractéristique des reliures carlovingiennes (ou carolingiennes si on aime mieux) mise en regard de celles du quinzième siècle, en passant par les intermédiaires.

Nous venons de donner là des *Indagini* une idée bien incomplète, tout en nous efforçant de suivre pas à pas le plan de l'auteur. Nous aurions à citer encore de lui une foule d'aperçus ingénieux et savants, de traits où le cœur se révèle, d'autres où éclate la finesse de l'esprit, ou bien même qui laissent apercevoir les opinions politiques, d'anecdotes attachantes. Mais le temps et la place nous obligent à nous restreindre, et d'ailleurs nous tenons à laisser la joie de la découverte à ceux qui voudront lire le livre même, comme nous les y engageons fort. Ils verront qu'ils n'ont pas affaire à l'un de ces bibliophiles jaloux, qui tiennent sous triple serrure leurs richesses et se croient dépouillés si l'on parle d'un de leurs livres. Ici c'est un généreux qui possède beaucoup de belles choses et qui aime à en faire part

a un public choisi. M. le marquis d'Adda, nous le voyons bien par ses *Indagini*, est un de ces causeurs aimables dont la race se perd, dit-on. Il lui plaît souvent, dans le cours du voyage qu'il nous fait faire, de s'écarter de la droite route et de nous entraîner à sa suite dans les capricieux méandres des sentiers qui la longent. On l'y suit toujours sans fatigue et en prenant à l'écouter un plaisir extrême.

Des recherches :

1° Sur la fondation et les vicissitudes de la Librairie des Visconti et des Sforze;

2° Sur la Bibliothèque de François Pétrarque à Garegnano ;

3° Sur les Manuscrits français de la Bibliothèque de Pavie ;

4° Sur les devises et emblèmes Visconteo-Sforzesques qui se rencontrent dans les *codices* de ces princes;

5° Sur leurs manuscrits qui, actuellement, sont conservés dans les bibliothèques de l'Europe, à l'exclusion de la Nationale de Paris;

Et 6° Un essai historico-biographique sur l'art de la Miniature dans le duché de Milan, du quatorzième au seizième siècle, composeront, avec la Bibliographie des ouvrages cités et des Appendices, la seconde partie des *Indagini*.

Elle doit paraître prochainement, et nous nous proposons bien d'en rendre compte. J. D.

BIBLIOGRAPHIE CHAMPENOISE

ESSAI D'UNE BIBLIOTHÈQUE

ENTIÈREMENT COMPOSÉE DE

LIVRES RELATIFS A LA CHAMPAGNE

ET A LA BRIE (1).

— Auger. Le Pédagogue d'armes, pour instruire un prince chrestien à bien entreprendre et heureusement achever une bonne guerre, pour estre victorieux de tous les ennemis de son Estat et de l'Église catholique, par M. Edmond, de la Comp. de Jésus. *Paris, Séb. Nivelle*, 1574; pet. in-8 de 48 ff.

Pièce rare et curieuse, qui appartient à l'histoire du règne de Charles IX. Elle fut imprimée en 1568; notre exemplaire, comme plusieurs autres exemplaires de cette édition, porte la date de 1574.

Ce livre, dédié à Charles IX, a pour but d'exciter le roi à faire aux huguenots une guerre à outrance. L'auteur veut prouver que la guerre n'est pas seulement utile, mais qu'elle est encore nécessaire; que les rois peuvent avoir de justes raisons de faire la guerre, pour des affaires temporelles ou spirituelles; que le prince est obligé de s'armer contre les hérétiques; qu'il ne doit pas souffrir deux religions dans le royaume, et qu'il est juste et nécessaire d'exterminer les ennemis de la religion catholique. « Lorsqu'il est question de faire la guerre aux hérétiques avec apparence de succès, on ne peut alléguer au monarque qui veut l'entreprendre, aucuns siens édits ou ordonnances du passé; de tous les hérétiques, ceux à qui le Prince doit le moins faire de scrupule de rompre les Édits et de leur faire la guerre, ce sont les huguenots que l'on doit estimer les plus pernicieux et endiablés satellites de mensonge, et que, tout bien et saintement considéré, le Prince qui s'armera contre les huguenots, trouvera en son esprit une suffisante occasion de s'assurer en sa sainte entreprise, sans s'arrêter aux remontrances de ces séditieux

(1) Ces notices sont extraites d'un catalogue raisonné et inédit.

rebelles, fondées possible sur quelques Édits qu'ils avaient, par ruse et finesse de mauvais conseillers, obtenus de Sa Majesté : Ains, il leur doit répondre que si l'on a fait une faute contre son gré, pour l'injure du temps, il n'est pas raison qu'il en fasse deux. »

Emond Auger, de la Compagnie de Jésus, né en 1530, au village d'Alleman, près de Troyes, entra au noviciat à Rome, sous saint Ignace; il se fit remarquer par son zèle ardent contre les hérétiques, et devint successivement prédicateur de Charles IX et confesseur de Henri III. Sur les instances de Catherine de Médicis, mécontente de la manière dont le P. Emond dirigeait la conscience de son royal pénitent, il fut exilé en Italie par ses supérieurs, et mourut à Côme en 1591. On peut lire dans le *Journal de Henri III*, par Pierre de l'Estoile (*Remarques sur le chap. VIII de la confession de Sancy*), les faits et gestes du P. Emond Auger, à Bordeaux, lors du massacre des huguenots en 1572.

— BAUSSONNET. Paraphrases en l'honneur de la Sacrée Vierge Marie; par G. Baussonnet. *Reims*, *Nic. Constant*, 1611; pet. in-8 de 25 ff.

Guillaume Baussonnet, poëte, peintre et sculpteur rémois, dédia cette œuvre poétique à Anne de Gondi, baronne du Tour, dame d'honneur de la Reine. La dédicace est suivie de deux *Épigrammes* à la louange de l'auteur, composée par J. Dorat et par N. Bergier.

Ce volume rare contient des paraphrases en vers, sur les deux proses *Mittit ad Virginem* et *Lætare puerpera*, qu'on chante en l'église de Reims aux Vêpres de chaque dimanche de l'Avent; sur l'*Antienne* en l'honneur de la sainte Vierge, tirée des sermons de saint Augustin; sur le *Cantique* de David ajouté aux psaumes par les Grecs; et sur le psaume *Super flumina Babylonis;* des traductions en vers de l'*Épitaphe* de Job; des *vers latins* de Louis Aleaume, président au présidial d'Orléans, à la mémoire de Laure, d'Avignon; de l'*Épitaphe* de Laure, par Pétrarque; et de quatre *sentences* extraites des œuvres du même poëte italien.

Le texte latin ou italien de chaque pièce est imprimé en regard de la traduction.

Les poésies de Baussonnet ne sont point inférieures à celles de ses contemporains; on y trouve des stances qu'on pourrait citer.

— BEAULXAMIS (*Thomas*). Résolution sur certains pourtraicts et libelles, intitulés du nom de Marmite, faulsement imposé contre le clergé de l'Église de Dieu. *Paris*, *Hiér. de Marnef*, 1562; pet. in-8 de 16 ff.

Première édition, très-rare, avec cette épigraphe : *Ils ont brisé es os ainsi qu'en un chauderon, et comme chair au milieu de la Marmite. Michée*, 3.

C'est une réfutation du libelle intitulé : *L'extrême-onction de la Marmite papale.*

Thomas Beauxamis, théologien de l'Ordre des Carmes, né à Melun en 1524 et mort à Paris le 1er mai 1589, cite, dans ce livre singulier, les neuf Marmites dont parle l'Écriture sainte; et il cherche à prouver que le calvinisme *est la vraie Marmite.* « Cette nouvelle secte, dit-il, est signifiée par cette Marmite, de laquelle la fumée bouillante et enflambée (comme dit Job) procède des naseaux de Behemoth, prince et Roy sur tous les enfans d'orgueil. » Puis, il disserte sur le bouillon, la fumée et la rouille (*l'enrouilleure*) de la Marmite. Il reproduit encore un extrait fort curieux d'Ézéchiel : « Lorsque Dieu luy commanda de mettre une grande Marmite et en icelle verser de l'eau; puis, assembler tous bons morceaux gras et pleins d'os, comme l'épaule, le gigot, la longe, etc. »

— Beaulxamis (*Thomas*). La Marmite renversée et fondue, de laquelle nostre Dieu parle par les saincts Prophetes. *Paris, Guill. Chaudière*, 1572; pet. in-8 de 23 ff.

Bel exemplaire; édition rare et fort curieuse de la *Résolution sur certains libelles*, avec un titre différent et l'épigraphe suivante : *Mets la marmite vuyde sur les charbons, afin qu'eschauffée, elle se brulle et se fonde. Ézéchiel*, 24.

D'après l'avis au lecteur, les éditions antérieures, imprimées par H. de Marnef, avaient été publiées, sans avoir été communiquées à Beauxamis. Celle-ci a été revue, augmentée par l'auteur, et imprimée par *Chaudière*, qui portait un nom prédestiné pour la *Marmite renversée*....

La moitié du volume reproduit, avec des corrections et des changements, la *Résolution sur certains libelles;* mais les dix derniers feuillets contiennent l'histoire des troubles qui régnèrent en France, depuis 1557 jusqu'au lendemain de la Saint-Barthélemy. L'auteur cite les batailles livrées, les édits de pacification; il décrit les cruautés et les dévastations commises par les religionnaires. On peut juger de l'exagération dans les détails, en lisant que le massacre de la Saint-Barthélemy eut lieu pour déjouer une conspiration, dont le but était « de souiller leurs mains parricides au sang du père de la patrie, entreprendre sur l'estat et la vie de ceux que nostre Dieu a establis et ordonnés sur son peuple. »

— Beaulxamis (*Thomas*), carme parisien. Enqueste et grefz sur le sac et pièces... produits contre le Pape. *Paris, Guill. Chaudière*, 1572; in-8.

Très-rare. Les pièces liminaires se composent de vers latins adressés à Pierre de Gondi, évêque de Paris; d'une dédicace à Gilles Bourdin, procureur général au Parlement; et d'un avertissement au lecteur.

Ce livre de 117 feuillets chiffrés et de 18 feuillets non chiffrés pour

les préliminaires et la table des matières, est dirigé contre un pamphlet intitulé : *Sac et pieces pour le pape de Rome, ses cardinaux, évesques*, etc., *contre Jésus-Chrust et ses Apôtres; avec ce, est insérée la sentence donnée entre les deux partis, laquelle est extraite des registres du parlement du Paradis*, 1561, *in-8 de* 111 *pag.*

Cette réfutation est en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont *Denakol* (Jos. du Choul), auteur présumé du *sac et pièces*, les *Apostats*, et *Beauxamis*. Chaque article de l'ouvrage hétérodoxe est reproduit par Denakol, défendu par les apostats et rétorqué par Beauxamis. Ce théologien combat ses adversaires avec leurs propres armes; il prouve qu'ils ont cité inexactement les Saints Pères, et interprété faussement certains passages de l'Écriture sainte. Nous avons cependant trouvé singulier que Beauxamis répondit sérieusement à la sentence prononcée par Jésus-Christ contre le pape, et ainsi datée : *Donné à la dextre de Dieu mon père, l'an de mon incarnation* 1561. *Ainsi signé : Jésus-Christ, fils de Dieu vivant et sauveur du monde.* « Je maintiens, dit l'auteur, que c'est une chose supposée et faussement inventée, si vous n'en apportez certaine vérification. Autrement, je demande que vous soyez condamnez comme faussaires du sceau et signature de Jésus-Christ. »

— BERGIER (*Nicolas*). Archimeron : ou traicté du commencement des jours; auquel est monstré le particulier endroit sur la rondeur de la terre et de la mer, où le jour de vingt-quatre heures prend son commencement. *Paris*, *A. Saugrain*, 1617; in-8 de 52 pag.

Plaquette rare et curieuse, dont la dédicace à M. de Thillois est signée *un Bergier rémois*.

Après une savante dissertation sur le jour naturel et le jour artificiel, Nicolas Bergier propose de déterminer sur la terre, un point de convention où commencerait le jour civil, afin d'établir la simultanéité de la célébration des fêtes dans toutes les églises catholiques du Monde. Nous reprocherons seulement à l'auteur d'avoir suivi le système astronomique de Ptolémée et de faire mouvoir le soleil autour de la terre.

Cet opuscule a été réimprimé à Reims en 1629, avec d'amples augmentations, sous le titre de *Le point du jour*.

— BERGIER (*Nicolas*). Le point du jour, ou traicté du commencement des jours et de l'endroict où il est estably sur la terre. *Rheims, Nic. Hécart*, 1629; pet. in-8, front.

Volume très-curieux et rare, orné d'un frontispice finement gravé. *Le point du jour* avait été publié pour la première fois à Paris, en 1617,

sous le titre d'*Archémeron ou traité du commencement des jours*. L'auteur mourut à Reims, le 15 septembre 1623. Jean Bergier, son fils, fit réimprimer cet ouvrage en 1629, et le dédia à M. du Lys, de la famille de Jeanne d'Arc, conseiller d'État et avocat général à la cour des Aides.

Ce livre a pour but de déterminer sur la terre un point de convention où commencerait le jour civil. Nicolas Bergier a développé dans ce traité une vaste érudition tant en astronomie qu'en cosmographie, et il est parvenu à prouver que les jours sont de 48 heures, non pas à l'égard d'un lieu particulier, mais par rapport à toute la terre.

— Berthault. Florus Gallicus. — Florus Franciscus; authore P. Berthault, *Parisiis*, 1644; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, front., carte.

Pierre Berthault, né à Sens, en 1600, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et mourut, chanoine de Chartres, en 1681.

Le *Florus Gallicus*, composé en forme d'Annales, traite principalement des guerres soutenues par les Gaulois, de leurs expéditions, de leurs succès et de leurs revers. Cette histoire commence à Samothès, premier roi des Gaulois, en l'an du monde 1986, et finit à l'époque d'Honorius et d'Arcadius, lorsque les Francs s'établirent dans les Gaules. Cette édition est ornée d'une jolie carte de la Gaule, et augmentée de passages relatifs aux Gaulois, extraits des auteurs grecs et latins.

Le *Florus Francicus*, rédigé sur le modèle de l'ouvrage précédent, passe pour être l'un des meilleurs abrégés de l'histoire de France, depuis l'an 420 jusqu'en 1630. On trouve à la fin du volume une table chronologique des rois de France, et la liste des archevêchés et évêchés du royaume.

— Blondel. Des sybilles célébrées tant par l'antiquité payenne que par les Saincts Pères, par David Blondel. *Se vendent à Charenton par la veuve L. Périer*, 1649; in-4.

Première édition, dédiée à M. Sarrau, conseiller au parlement de Paris. — Dans ce traité, David Blondel s'inscrit en faux contre les huit livres des sybilles, et prouve que c'est l'œuvre d'un imposteur, qui vécut dans les premiers siècles du christianisme : il reproche aux Saints Pères de s'être servis de ces prétendus écrits sybillins, dont ils ne devaient pas ignorer la supposition. Il combat ensuite les résultats de la croyance à l'authenticité des oracles des sybilles, à l'aide desquelles, dit-il, on a établi le dogme du purgatoire et l'usage de prier pour les morts.

— Blondel. Familier esclaircissement de la question, si une femme a esté assise au siége papal de

Rome, entre Léon IV et Benoist III; par David Blondel. *Amsterdam*, *Jean Blaeu*, 1649; petit. in-8 de 109 pag.

Joli exemplaire de la seconde édition française, plus correcte que la première, qui avait été publiée à Amsterdam, en 1647. David Blondel, ministre protestant, né à Châlons-sur-Marne en 1591 et mort à Amsterdam en 1655, fut des meilleurs critiques de son siècle. Dans ce *Familier esclaircissement*, il détruit de fond en comble l'histoire de la papesse Jeanne. Les catholiques se montrèrent fort reconnaissants; mais les protestants les plus zélés furent indignés qu'un de leurs coreligionnaires employât son érudition à ruiner une tradition, qui leur était utile. Un avocat de Rouen, nommé Coignard, attaqua vivement l'auteur. Des Marest, professeur à Groningue, et Spanheim cherchèrent à réfuter son livre, et déployèrent beaucoup de science pour défendre une mauvaise cause. D'autres plus sages et plus impartiaux, tels que Chamier et Du Moulin, n'hésitèrent pas à reconnaître l'absurdité de cette fable.

Après la mort de D. Blondel, Courcelles fit imprimer une traduction latine de cet ouvrage faite par l'auteur lui-même, sous le titre *De Joannë papissâ. Amst.* 1657.

— Boillot. Nouveaux pourtraitz et figures de Termes pour user en l'architecture : composez et enrichiz de diversité d'animaulx, représentez au vray, selon l'antipathie et contrariété naturelle de chacun d'iceulx; par Jos. Boillot, Lengrois. *Imprimé à Lengres par Jeh. des Prey* (1592); in-fol. de 60 ff., portr., fig.

Livre rare, dédié au duc de Nevers, le 1er janvier 1592. Outre le frontispice et le portrait de l'auteur gravés à l'eau-forte, on trouve dans le volume 53 planches habilement gravées, les unes sur bois et les autres sur cuivre: celles-ci portent le nom de J. Boillot. — Chaque planche occupe une page entière et représente un animal groupé en terme, avec son *antipathie*. Ainsi le Lion est accompagné d'un coq; le Loup, de plusieurs chiens; le Porc, de couleuvres, de scorpions et de belettes; etc.

Joseph Boillot, architecte et graveur, naquit à Langres en 1560. Pendant la Ligue, il maintint sa ville natale sous l'obéissance de Henri IV, qui l'avait employé comme ingénieur. Ce prince le récompensa de son dévouement, par l'emploi de contrôleur du grenier à sel de Langres, et de directeur du magasin des poudres et salpêtres.

— Bon (*Florent*). Les triomphes de Louys le Juste : dédiés à S. M. par un religieux de la Compagnie de

Jésus (Florent Bon). *Reims, Nic. Constant*, 1630; in-24 de 12 ff. prélim., 182 pag. et 5 ff., front.

Petit livre rare et curieux; il est orné d'un joli frontispice gravé par J. Picart.

La prise de la Rochelle, le 28 octobre 1628, fut chantée avec enthousiasme par les poëtes catholiques de la France. Mais le P. Florent Bon, jésuite du collége de la ville de Reims, entreprit de célébrer, lui seul, les triomphes de Louis XIII sur les Rochelais et sur les autres rebelles du royaume, sous toutes les formes de la poésie, et il cacha son nom sous le pseudonyme de *Philanthe*.

La dédicace au Roi, qui occupe dix feuillets, est un tissu d'éloges emphatiques, dont nous ne citerons qu'un fragment : « Les merveilles que vous venez fraîchement de faire sont tellement extraordinaires et en si grand nombre, qu'il sera bien malaisé que personne vive assez longtemps pour les apprendre et les croire toutes. »

On trouve dans ce recueil 34 pièces, parmi lesquelles nous indiquerons *le portrait du roi passant les Alpes*, poëme en 5 parties ; deux *récits* lus dans la réjouissance qui eut lieu au collége de Reims, pour la prise de la Rochelle; onze odes, quatre élégies, des églogues, des sonnets, des épigrammes, des chansons, etc., etc. — Les cinq derniers feuillets contiennent une *Ode* latine à la louange de l'auteur, signée L. G.

— Boulenger (*Pierre*). De utilitate quæ ad populum Gallicum rediret, si sancte Regis edictum servaretur, de adhibendis in singulis Galliæ oppidis præceptoribus, à quibus gratuito egentiores adolescentuli ingenuis artibus erudirentur, P. Bulengeri, græc. et lat. litterarum professoris, Oratio. *Lutetiæ, Fed. Morel*, 1566, pet. in-8.

Pierre Boulenger, habile grammairien du seizième siècle, naquit à Troyes (Champagne). Il professa avec distinction, les langues grecque et latine dans la ville de Loudun. Cosme II l'appela en Toscane, et le nomma professeur de théologie, à Pise : c'est là que Boulenger mourut en 1598.

Les états généraux se réunirent à Orléans, le 13 décembre 1560. Dans cette assemblée, les trois ordres proposèrent diverses réformes dans l'Église et dans l'administration ; la cour, de son côté, réclama quelques impôts pour réparer le désordre des finances. Les états furent bientôt dissous, sans que personne eût obtenu ce qu'il demandait. Les Cahiers des ordres servirent cependant de base à un long travail que le chancelier de l'Hôpital adressa au Parlement sous le titre d'*Ordonnance d'Orléans*.

Cette *ordonnance* renfermait un article relatif à l'*instruction gratuite*

des enfants pauvres, dans toutes les villes de France. Le discours de P. Boulenger a pour but de prouver combien il serait utile d'observer les prescriptions de cet édit. Les ecclésiastiques, dit-il, refusent d'obéir la volonté du roi ; les magistrats négligent de la faire exécuter, le peuple ignore ou oublie qu'une telle mesure est du plus haut intérêt pour l'avenir de sa jeunesse. Il énumère tous les avantages que procure une bonne éducation, et cite plusieurs exemples à l'appui de ses préceptes.

Ce discours est dédié aux Magistrats et aux habitants de Loudun. La dédicace nous apprend que l'auteur avait étudié la médecine à Paris, sous Sylvius ; mais qu'il avait résisté aux pressantes sollicitations de son ami Pierre Blondel, docteur-médecin, connu à Loudun par ses talents et sa probité, qui l'engageait à abandonner les belles-lettres pour se livrer à l'étude de la médecine.

— BOURGEOIS. Brevis tractatus de dispensatione confectionis Alkermes celebrata Trecis, anno 1599, per Claudium Bourgeois, Trecensem pharmacopœum. *S. l. n. d.* (*Trecis*, 1599), *apud Joannem Odotium;* in-8 de 46 pag.

C'est la plus ancienne et la plus étrange *réclame* que nous connaissions. Claude Bourgeois, *pharmacien* et monnoyer à Troyes, s'avisa de composer, d'après les prescriptions de Mesué, médecin persan du neuvième siècle, un certain spécifique connu sous le nom arabe d'Alkermès. En 1599, sur l'invitation de ses confrères, il confectionna de l'Alkermès, *publiquement en solennelle assemblée non-seulement de médecins, pharmaciens et chirurgiens, mais aussi des magistrats et personnes notables de la ville de Troyes.* Ce *célèbre* et *excellent* remède avait les propriétés de guérir les palpitations de cœur, les syncopes, la fièvre quarte et même les moribonds, de dissiper la mélancolie, de rétablir les forces, de préserver de la lèpre, et de conserver longtemps la santé florissante. Voici la recette de cet admirable spécifique : prenez du suc de pommes, de la *soie écrue*, du suc de graines de Kermès, du sucre, de l'ambre vierge, du bois d'aloès, du cinnamone, du *lapis-lazuli*, des *perles*, de l'*or* et du musc ; mêlez le tout selon l'ordonnance.

Il est certain qu'une composition dans laquelle on trouvait de l'or, des perles et du lapis-lazuli, devait être précieuse pour la santé ; et Claude Bourgeois désirait en tirer bon parti. C'est pourquoi il s'empressa de faire imprimer chez J. Oudot ce livre curieux dont voici la description : sur le verso du titre, 4 vers français à la louange de l'apothicaire ; une dédicace à Henri IV ; une autre dédicace (en latin) à Jean Angenoust, président du présidial de Troyes ; la recette de l'Alkermès, discours latin, lu par Nic. Caussin à l'assemblée réunie chez Cl. Bourgeois ; explication en latin de la conjection du spécifique, donnée par l'auteur : suivent neuf pièces de vers latins et français, composés en l'hon-

neur de Claude Bourgeois ; une lettre à M. de la Rivière, médecin du roi, en lui adressant le *discours des vertus et louanges du Blanc, couleur de la livrée de France*, par J. Caussin ; et enfin, une *prière pour le roi*, par G. Beudot.

Ainsi Cl. Bourgeois trouva le moyen de recommander son Alkermès au roi, au président Angenoust et au médecin du roi ; et cette recommandation était appuyée par les éloges poétiques des médecins et apothicaires de Troyes.

— Briçonnet, évêque de Meaux. Les contemplations faictes à l'honneur et louange de la Vierge Marie, par quelque dévote personne qui s'est voulu nommer l'Idiote ; translatées par l'évesque de Meaulx, (Guillaume Briçonnet), le 14 aoust 1519. *S. l. n. d.*; pet. in-16 de 24 ff., goth.

Rare. L'auteur de ce livre est resté inconnu jusqu'au dix-septième siècle. C'est le P. Théophile Raynaud, de la Compagnie de Jésus, mort à Lyon en 1563, qui découvrit que l'auteur véritable de cet ouvrage de théologie mystique était Raymond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381, puis abbé de Celles au diocèse de Bourges. Jacques Le Fèvre d'Étaples, mort à Nérac en 1537, fit imprimer pour la première fois à Paris, chez Henri Estienne, 1519, les *Contemplationes Idiotæ de amore divino, de Virgine Mariâ, de verâ patentiâ, de continuo conflictu carnis et animæ, de innocentiâ perditâ et de morte*. Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, protecteur de Le Fèvre d'Étaples, traduisit en français, la même année, une partie de l'ouvrage de Raymond Jordan ; et il adressa les *Contemplations à l'honneur de la Vierge Marie* aux religieuses de Faremonstier.

On connaît les pensées singulières et le style extatique des auteurs de ces anciens livres de dévotion. Il nous suffira de transcrire les titres des six chapitres dont l'œuvre se compose : « comme la doulce sacrée Vierge Marie nous attire. — De son excellente et admirable beaulté. — En quoy se figure et se peult exprimer la dicte beaulté. — La sacrée Vierge Marie est le temple de Dieu, créée et consommée en toute excellence. — De la prérogative et dignité du nom de la glorieuse Vierge Marie. — Que la débonnaire dame Marie soit envers Dieu, inventrice de toute grâce. »

— Brissart. Cruenta syllogismorum dialecticorum pugna, per N. Brissardum Athiniensem Rhemum. *Parisiis, M. Vascosan*, s. d. (vers 1550); pet. in-8 de 28 ff.

Livre rare et curieux. Nicolas Brizard, d'Attigny (Ardennes), fit imprimer vers 1550 ce petit ouvrage, où sous la forme d'une relation de

la terrible bataille livrée entre les syllogismes *Barbara* et *Celarent*, qui se disputaient alors le pouvoir suprême en dialectique, l'auteur fait le dénombrement des armées des deux chefs ennemis, et compose ainsi un traité de logique fort singulier, dans lequel on trouve l'histoire de toutes les argumentations en usage dans l'école, et une critique ingénieuse de la philosophie scolastique.

— BRUCHIER. Brucherii (Joannis) trecensis commentarii in septem Sapientium Græciæ apophthegmata, Ausonianis conscripta versibus. Ejusdem tetrasticha parabolica, cum nonnullis aliis ipsius poematiis. *Paris, ex offic. Simonis Colinæi*, 1528; 1 vol. in-8.

Livre rare, imprimé par Sim. de Colines. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce savant champenois qui se nommait probablement Jean Bruchier. Il dédia ce volume à Michel Boudet, évêque de Langres; l'épître est datée de novembre 1527. — L'auteur a pris pour texte de son travail les apophthegmes des sept sages de la Grèce, trad. en vers latins par Ausone. Il a fait preuve d'une grande érudition, dans ces commentaires qui sont précédés de la biographie des philosophes dont il analyse les sentences morales.

Les poésies latines de J. Bruchier, insérées à la fin du volume, se composent de paraboles en quatrain, de fables et de chants sacrés: ces vers ne sont point sans mérite. Nous citerons la fable de la cigale et de la fourmi, trad. d'Aphthonius, en prose latine, et de Gabrias, en vers latins. Voici cette dernière imitation:

Petebat a formicâ cicada cibum :
Sed formica ait, quid æstate faciebas?
Quod acute æstate caneret, dixit.
Hymne salta (inquit) ne ama cibum.

Le trait qu'on a quelquefois critiqué dans la Fontaine,

Vous chantiez, j'en suis fort aise;
Eh bien! dansez maintenant,

appartient au fabuliste grec. Au surplus, le fond de l'apologue et la forme du dialogue sont les mêmes dans les deux fabulistes.

N'oublions pas la note historique placée au-dessous d'une prière à la S. Vierge. « Cette prière fut composée par Bruchier, l'an 1518, tandis que la Champagne et plusieurs autres provinces étaient décimées par une terrible peste. »

— BRUCHIER de Troyes. Ant. Mancinelli sermonum Decas. *Venundantur Parrhisiis in ædibus Joh. Parvi et Jodoci Badii Ascensii* (in fine); *hi sermones im-*

pressi sunt.... in ædibus Ascensianis; communibus impensis ipsius Ascensii et Joannis Parvi, Jovis sancto ante Pascha, 1511; pet. in-4 de 6 et 77 ff.

Volume très-rare et peu connu. Marque de Jean Petit sur le titre. — Antoine Mancinelli, né à Velletri en 1452, mourut à Rome vers 1506. Ses œuvres grammaticales et ses commentaires sur d'anciens auteurs eurent beaucoup de succès.

Ces discours académiques sur différentes matières furent imprimés pour la première fois à Rome, vers 1504; Jean Bruchier (*Brucherius*), de Troyes, en donna un exemplaire à Josse Bade, qui le réimprima en 1511. Cet ouvrage est divisé en dix livres et contient 126 discours; voici les principaux sujets traités par Antoine Mancinelli : Livre 1er. *De auspicandis poetis, historicis, oratoribus.* — L. 2. *De accipiendo doctrinæ insigne.* — L. 3. *De magistratibus.* — L. 4. *De fidi publicá, et gratiarum actionibus.* — L. 5. *De quarumdam celebratione solennitatum.* — L. 6. *De religione; de incarnatione et natali Christi.* — L. 7. *De sacro Baptismo.* — L. 8. *De corpore et sanguine Christi; de præsbiteris, etc.* — L. 9. *De sponsalibus et matrimoniis.* — L. 10. *De laudibus in funere honoratorum virorum.*

Sur le dernier feuillet on lit une pièce de vers intitulée : JOANNIS BRUCHERIUS TRECENSIS *commendativo epigrammate librum superiorem alloquit.*

— CAUSSIN (Nicolas). Electorum symbolorum et parabolorum historicarum syntagmata, ex horo, Clemente, Epiphanio et aliis, cum notis et observationibus. *Parisiis, Romanus de Beauvais*, 1618; in-4, front.

Première édition d'un livre rare et curieux. Le frontispice, gravé par Léonard Gaultier, est d'une exécution très-remarquable. Il représente deux obélisques chargés de hiéroglyphes et servant de cadre à une fontaine (*fons sapientiæ*), qui tombe en cascade du sommet d'une haute montagne, traverse une vasque, deux trompes et une seconde vasque, avant d'alimenter les eaux du Nil; c'est une idée singulière, exprimée par le burin avec beaucoup d'élégance.

Nicolas Caussin, jésuite, né à Troyes en 1583, fut choisi pour confesseur de Louis XIII; mais ayant voulu faire rappeler la reine mère, le cardinal de Richelieu le relégua, en 1639, dans une ville de Bretagne. Le P. Caussin mourut à Paris en 1651. Il était professeur au collége de la Flèche, lorsqu'il traduisit du grec en latin ce recueil de hiéroglyphes et de symboles égyptiens. Nous avons transcrit ci-dessus le titre gravé au centre du frontispice; le titre imprimé porte seulement *De symbolicá Ægyptiorum sapientiá*. L'ouvrage est dédié au président de la chambre

des Comptes de Normandie, et le privilége est du 19 avril 1618. C'est donc par erreur que, dans quelques bibliographies, le livre est daté de 1616.

Ce volume contient : 1° une savante dissertation du P. Caussin, sur l'origine des hiéroglyphes, sur Horus Apollo, et sur la différence qui existe entre les symboles, les énigmes, les emblèmes, les paraboles, les apologues et les hiéroglyphes ; 2° les hiéroglyphes de Horus Apollo, en grec, avec la traduction latine en regard et des notes au bas des pages ; 3° les hiéroglyphes extraits du livre des *stromates* de Clément d'Alexandrie, et de la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile, suivis des symboles de saint Épiphane : le tout en grec et en latin ; 4° les observations sur les hiéroglyphes d'Horus Apollo ; 5° cent énigmes du poëte Symposius ; et enfin un index pour les hiéroglyphes d'Horus et les observations du P. Caussin. Ce recueil est fort curieux : les extraits de Clément d'Alexandrie, de Diodore et saint Épiphane n'ont jamais été imprimés séparément.

— CAUSSIN. Thesaurus græcæ poeseos, ex omnibus Græcis poetis collectus ; libri duo. Auctore Nic. Caussino tricassino, soc. Jesu. *Parisiis, sumptibus Romani de Beauvais*, 1612 ; 2 tom. en 1 vol. in-8.

Première édition ; cet ouvrage a été réimprimé à Cologne en 1613 et 1630, et à Mayence en 1614. Le P. Caussin enseignait les belles-lettres à Rouen, lorsqu'il composa ce livre destiné à la jeunesse, et dédié aux magistrats de la ville de Rouen.

La première partie, de 448 pages avec les tables, forme un dictionnaire, par ordre alphabétique, de 1063 mots latins traduits en grec et accompagnés de périphrases, de synonymes et d'épithètes en grec et en latin : ce sont des extraits de 192 poëtes grecs.

La seconde partie, de 201 pages, contient une prosodie grecque, par ordre alphabétique, dans laquelle la quantité des mots est prouvée par des exemples tirés des meilleurs poëtes. — Ce second volume est fortement piqué.

— CAUSSIN. Symbolica Ægyptiorum sapientia ; authore Nic. Caussino e soc. Jesu. *Paris, Adr. Taupinart*, 1634 ; in-8.

Livre peu commun et recherché.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, de 248 pages, plus 8 ff. pour les tables, contient une *Dissertation* latine du P. Caussin sur les hiéroglyphes ; *Ori Apollinis niliaci hieroglyphica*, en grec avec une traduction latine en regard ; les *Hiéroglyphes* de J. Pierius Valerianus, en latin ; les *Hiéroglyphes* de Clément d'Alexandrie, des extraits de la *Bibliothèque* de Diodore et des *Œuvres* de saint Épiphane, en grec et

en latin; des *Observations* du P. Caussin sur les hiéroglyphes d'Orus Apollo; et les *Énigmes* de Symposius, en vers latins. — On trouve parmi les feuillets de l'*Index*, deux cartons qui doivent être rares : l'un, pour remplacer le feuillet 97-98, et l'autre, pour le feuillet 111-112. Mais l'exemplaire est défectueux du feuillet 93-94, qui renfermait la traduction latine de cinq hiéroglyphes d'Orus, dont le texte grec est complet.

La seconde partie, de 595 pages, et 33 ff. pour les pièces liminaires et les tables, renferme les douze livres du *Polyhistor symbolicus*.

— Caussin. Les devoirs funèbres rendus à l'heureuse Mémoire de Madame Catherine-Henriette-Beauvillier, dite de saincte Gertrude, coadjutrice de l'abbesse de Montmartre, par Nic. Caussin, de la Comp. de Jésus. *Paris*, *Adrien Taupinart*, 1634; pet. in-8 de 60 pages.

Cette oraison funèbre fut prononcée par le P. Caussin, dans l'abbaye de Montmartre. Catherine-Henriette de Beauvillier, fille du duc de Saint-Aignan, naquit le 26 mars 1614 et mourut au mois de septembre 1634, à l'âge de vingt ans. Elle était coadjutrice de l'abbesse de Montmartre, sa tante, Marie de Beauvillier, bien connue par ses amours avec Henri IV. Ce qui n'a pas empêché le P. Caussin d'écrire que « Dieu, pour la façonner à l'escole du ciel, luy avoit donné Madame l'abbesse de Montmartre, une vraye tante, qui luy a tousjours servy de mère et de maistresse, et qui la touchant de si près, luy a versé l'esprit de piété par la communication du sang. »

— Cavier. Excellente et notable profession catholique de M. Sébastien Flach, de Mansfeld, homme de qualité et autorité, où il abjure et déteste l'hérésie luthérienne....; trad. du lat. en franç. par P. Loup Cavier, religieux cordelier senonois. *Paris*, *Ant. Houïc*, 1576; pet. in-8 de 20 ff.

Cette profession de foi, dans laquelle Sébastien Flach développe les vingt-deux raisons qui l'ont engagé à abjurer le luthéranisme, n'occupe que onze feuillets. Le frère Loup Cavier, cordelier de Sens, traduisit cet opuscule en français, pour l'édification des fidèles et la conversion des hérétiques. — Le texte est précédé d'un sonnet, d'une dédicace de sept pages à Estienne Haton, avocat au bailliage de Sens, de deux avertissements aux *affectionnez lecteurs*, l'un en prose et l'autre en vers ; et deux pièces de vers, composées par J. Bourgoin, Senonois, et E. de Richoufs, gentilhomme. On trouve encore, à la fin du volume, une pièce de onze vers français, du fr. Cavier. Les Muses ont dû vivement pro-

tester contre l'escalade du Parnasse par notre cordelier senonois, qui ne craint pas de faire rimer *dextre* avec *estre*, *livre* avec *prise*, *semblable* avec *grâce*, *choses* avec *cohortes*, *hérésies* avec *catholiques*, etc. Heureusement, ses doctrines étaient plus orthodoxes que ses vers.

— Chesneau (*Nicolas*). Le Manuel de la recherche ou antiquité de la Foy et doctrine de l'Eglise catholique. *Reims*, *J. de Poigny*, 1570, in-8.

Livre de controverse orthodoxe. — Nicolas Cheneau, né à Tourteron en Rethelois, chanoine et doyen de l'église de Saint-Symphorien de Reims, mourut en 1581. Il dédia le *Manuel de l'antiquité de la Foy* à François de Gonzague, comte de Rethelois, et il fit imprimer à la suite de la dédicace six sonnets de sa composition.

Nic. Chesneau réfute longuement les opinions des hérétiques sur les sacrements, sur le carême, la messe, le paradis, le purgatoire et l'enfer. Il reproche aux calvinistes de ne vouloir ni prêtres ni rois. « Et voilà l'anarchie par eux de longtemps projetée. » — « Anarchie, ajoute-t-il, c'est un État sans magistrat souverain : c'est un royaume de grenouilles, où chacun chante également. » Il nomme les mariages huguenots « des mariages de lièvres. » Notre chanoine passe en revue toutes les fêtes de l'Église catholique et en expose l'origine et l'utilité. Plusieurs chapitres de ce livre sont fort curieux.

— Compte rendu par M. de Choiseuil d'Aillecourt, député de la Noblesse du bailliage de Chaumont-en Bassigny, à ses commettans. *S. l.*, 1791 ; in-8 de 320 pages.

Livre très-intéressant pour l'histoire des deux premières années de la Révolution. M. de Choiseul a divisé son rapport en cinq chapitres. Dans les trois premiers, il examine quelles furent les circonstances qui nécessitèrent la convocation des états généraux ; quels progrès avait faits l'opinion publique, et sur quelles bases étaient fondées les instructions données par la noblesse du bailliage de Chaumont à ses députés. On trouve dans ce chapitre le cahier des *pétitions et doléances* de ladite noblesse.

Les chapitres suivants contiennent l'histoire détaillée des événements qui eurent lieu depuis l'ouverture des états généraux, le 5 mai 1789 jusqu'au 31 août 1791. On doit remarquer une analyse critique, FORT CURIEUSE, de la Constitution de 1791.

L'auteur apprécie judicieusement les causes et les effets de la Révolution : il rend compte de sa conduite et de ses votes, au milieu du bouleversement de l'ancienne société et de la monarchie, afin de mettre ses commettants à même de juger s'il a pu, un seul instant, tromper leur confiance. Ce n'est pas le simple compte rendu d'un député, c'est une page d'histoire écrite avec un bon sens, une précision, une clarté qui n'étaient pas dans les élucubrations du moment.

— **Clamengis. Nicolai de Clamengiis, de lapsu et reparatione justitiæ libellus.** *S. l. n. d.* (*Basileæ, circa,* 1519); pet. in-4 de 4 ff. et 131 pages.

Rare. — Le titre est encadré d'une large bordure à figures singulières, dans le genre d'Holbein; elle est datée de 1519.

Mathieu-Nicolas de Clemenges, ou Clamenges, en latin *de Clemangiis*, ou *Clamengiis*, naquit vers le milieu du quatorzième siècle dans le village de Clamenges près de Châlons en Champagne, et, selon l'usage du temps, prit le nom de sa patrie. Il devint recteur de l'Université en 1393, puis secrétaire de l'antipape Benoît XIV, et enfin archidiacre de Bayeux. Il vivait encore en 1440, ainsi qu'il résulte d'une lettre émanée de l'assemblée tenue à Bourges au mois de septembre de cette année, et insérée dans son traité contre les Annates; mais on ignore la date de sa mort.

Clemangis écrivait son livre *De lapsu et reparatione justitiæ* pour Louis, duc d'Aquitaine, fils de Charles VI. Ce prince mourut jeune, en 1415; et alors Clemengis acheva son ouvrage et le dédia à Philippe, duc de Bourgogne, en le priant instamment de protéger et de secourir la France, près de périr. (*Periclitanti regno, ne prorsùs corruat, manu auxiliatrice objectâ mature auxilium ferre accelera.*)

L'auteur fait, dans ce livre, un tableau émouvant des désordres et des guerres civiles qui désolaient la France et l'entraînaient à une perte certaine : c'est une page intéressante de l'histoire sous le règne de Charles VI.

On trouve ensuite une dissertation sur les conciles généraux. Clemengis attaque le concile de Pise, assemblé en 1409 pour mettre fin au schisme, et qui, au lieu de l'éteindre, ne fit que lui donner de nouvelles forces. Il conclut de là que les conciles ne sont pas infaillibles; qu'au surplus, avant de formuler de nouveaux décrets, il fallait d'abord réformer les mœurs du clergé; et enfin, que tout ce que décide l'Église ne doit pas être adopté comme article de foi (*Non enim tanquam fidei articuli sunt amplectenda quæcumque Ecclesia determinat*).

Le dernier traité, *Sur les Annates*, contient les réclamations faites au concile de Constance, par les députés du clergé de France, contre le payement à la cour de Rome de l'impôt des Annates, qui s'élevait, pour les cathédrales et les abbayes, à 697 750 francs par an, sans compter les autres bénéfices qui rendaient une somme égale : ces réclamations sont suivies des objections et des remontrances des cardinaux; du décret du concile de Bâle, arrêté dans sa vingt et unième session, qui abolit le payement des Annates; d'un arrêt du Parlement, sur le même sujet, du 11 septembre 1406; de la résolution des prélats français réunis à Bourges en 1440, par laquelle ils reconnaissent le concile de Bâle et non celui de Ferrare; n'approuvent ni la déposition d'Eugène IV (1439), ni l'élection de Félix V; et déclarent vouloir faire observer inviolablement a pragmatique sanction. Clemengis reproduit encore une lettre de l'em-

pereur Frédéric III, adressée à Charles VII, au sujet du concile. Cette lettre, datée par erreur de 1425, a été écrite en 1445.

Nicolas Clemengis était le meilleur écrivain de son époque. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, qui se font remarquer par l'élégance du style et la vigueur des pensées. Les différents traités, réunis dans ce volume, sont importants pour l'histoire civile et ecclésiastique de la France, au quinzième siècle.

— CLÉMENT. Les sainctes curiositez, par Mre Pierre Clément, chanoine régulier. *Langres, J. Boudrot, s. d.* (1651); pet. in-8, titre gravé.

Livre rare, dédié par J. Clément *à ses confrères MM. les curés sainctement associés en congrégation, en l'honneur de la glorieuse transfiguration de Notre Seigneur, en la montagne.* Cette dédicace est suivie de la table de soixante et onze questions discutées dans le volume et d'une pièce de vers de l'auteur. On lit, sur les derniers feuillets, des vers latins et français, composés par Denis Clément, pharmacien à Langres, neveu du chanoine.

Pierre Clément a fait preuve d'une profonde érudition, mais d'une logique peu éclairée, dans l'examen des questions les plus singulières, sur des sujets tirés de l'Écriture sainte. Nous en citerons quelques-unes: *Qu'est-ce que l'enfer?* Il est probable qu'il est rond en forme de puits, quoique d'autres le croient carré. — *Quelle sorte de serpent tenta Ève?* On n'est pas fixé sur ce point. C'était un basilic, ou une vipère, ou plutôt *un serpent à moitié, comme on trouve des faunes demi-boucs, des sirènes demi-poissons.* — *Combien de temps Adam demeura au paradis terrestre?* Il existe trois opinions à ce sujet. Il y resta six jours, ou six heures, ou quarante jours; mais, on croit généralement qu'il fut chassé le premier jour de la création, et qu'il n'y demeura que six heures. Adam et Ève ne se marièrent point dans le paradis terrestre. Après leur sortie du paradis, Adam composa quelques psaumes; et entre autres, le psaume 92. — Lorsque Abel fut tué par Caïn, il était âgé de cent vingt-neuf ans et Adam de cent trente ans. — *Comment était faite l'arche de Noé?* L'auteur dit qu'elle ressemblait à une grande ville; qu'elle avait 90 000 coudées de longueur et 25 000 coudées de largeur : la coudée était de 9 pieds. — *Comment Josué arrêta le soleil et la lune? — Pourquoi la sainte Vierge se maria, quoiqu'elle eût fait vœu de rester vierge?* etc., etc.

— CAUMONT. Du firmament des catholiques, contre l'abisme des hérétiques; par J. de Caumont, champenois. *Paris, J. Charron*, 1587; pet. in-8 de 86 ff.

Livre rare. Jean de Caumont, célèbre avocat du seizième siècle, au parlement de Paris, naquit à Langres et mourut probablement en 1587, peu

de temps après l'impression de cet ouvrage. Zélé catholique, il composa plusieurs écrits, en style mystique, contre les calvinistes.

L'auteur explique ainsi le titre singulier de son livre : « La cheute du très-solide firmament de l'Eglise en hérésie, la cheute de l'adhésion à Dieu en l'abisme de soy mesme, est comme la cheute de Satan, quand il fut précipité du ciel aux enfers. » — Après avoir cherché à prouver que les hérétiques sont traîtres à Dieu et à l'Écriture sainte, il ajoute que « si quelquefois ils semblent enseigner la mesme doctrine que les catholiques, il faut se rappeler qu'entre le vray et le faux, il n'y a qu'un cheveu. » Il expose ensuite les *douze marques de la vraye Eglise*, et cite les *tesmoignages des Pères et des conciles sur la primauté de saint Pierre*. L'auteur conclut en disant : « Quelque chose que l'homme face, il est impossible de toute impossibilité de se sauver hors l'Eglise catholique, apostolique et romaine. »

Cependant, Jean de Caumont avoue « qu'on ne pourrait dissimuler qu'il n'y ait effroyables scandales dans le sacerdoce, et tous les gens de bien ont le cœur navré de voir les désordres qui y sont : tels qui mériteraient souverains supplices, y ont les honneurs souverains, etc. »

Nous avons remarqué que l'auteur qualifie Dieu de *chef souverain*, *créateur des substances*, *doteur des formes*, *premier moteur*, *cause première*, *et cause des causes*.

— CAUMONT. De l'union des catholiques avec Dieu et entre eux mesmes; par Jehan de Caumont, champenois. *Paris*, *Nic. Nivelle*, 1587; pet. in-8 de 78 pages.

Rare. Une jolie vignette, gravée en bois sur le titre, représente Jésus crucifié. — Cet ouvrage est dédié au duc de Guise, par L. de Caumont, frère de l'auteur. D'après cette dédicace, Jean de Caumont était mort empoisonné, avant le 21 octobre 1587, date du privilége. — Louis de Caumont félicite le duc de Guise d'être le soutien le plus zélé de l'Église catholique, et le chef de la sainte union en France; et il ajoute que le nom de *guisards* appliqué aux prosélytes de cette union fait grand honneur à ce prince, qui a su les défendre et garantir de damnation éternelle.

Jean de Caumont, par son aversion contre les calvinistes, avait embrassé le parti de la Ligue. Son traité *De l'union des catholiques* contient une dissertation sur l'Eucharistie, qui est *la fin des fins et l'union des unions, par laquelle la créature humaine est unie à son Créateur;* et il en déduit que *le calvinisme est l'hérésie des hérésies, l'impiété des impiétés, puisqu'il rejette l'Eucharistie*. Il termine son livre par des invectives contre les hérétiques, et par des exhortations aux catholiques de rester unis et fermes dans leur foi.

On lit, sur les derniers feuillets, quatre pièces de vers en grec, en latin et en français, sur la mort prématurée de Jean de Caumont.

— CHAYER. Le commentateur amusant, ou anecdotes très-curieuses, commentées par l'écrivain le plus célèbre de notre siècle (l'abbé Chayer). *S. l. n. d.* (1759); in-12 de 48 pages.

Opuscule très-rare. Christophe Chayer, curé aux environs de Sens, naquit à Villeneuve-le-Roi en 1723 et mourut en 1770.

Il publia plusieurs ouvrages ayant pour sujet la galanterie et l'amour. Les anecdotes contenues dans ce livre sont assez libres. On y trouve aussi des questions sur la virginité que l'abbé Chayer résout avec une aisance remarquable.

On a imprimé à la suite et du même auteur : *Justes plaintes; Entretien d'un marquis et d'une comtesse;* et 39 *stances sur les charmes de la Solitude*. Ces opuscules forment une seconde partie de 20 pages.

— CLICQUOT BLERVACHE. Dissertation sur l'effet que produit le prix de l'argent sur le commerce et l'agriculture; par Clicquot-Blervache, de Reims, *Amiens*, 1755; in-12 de 52 pages.

Simon Clicquot-Blervache, inspecteur général du commerce et correspondant de la Société d'agriculture de Paris, naquit à Reims en 1723 et mourut le 31 juillet 1796. Il a composé plusieurs ouvrages.

Cette dissertation sur une question d'économie politique fut couronnée en 1755 par la Société des sciences et belles-lettres d'Amiens. L'auteur prouve que le prix élevé de l'argent nuit au progrès du commerce et de l'agriculture, tout en appauvrissant l'Etat. Il prend pour termes de comparaison le taux de l'intérêt à 6 pour 100 adopté en France et le taux à 4 pour 100 adopté en Angleterre. Il résulte de ses calculs un gain considérable pour le commerce anglais, et il invite le législateur en France à interposer son autorité pour réduire le taux de l'intérêt. Un grand tableau ployé, placé à la fin du volume, donne les détails du produit d'une somme de 100 000 livres, prêtée pendant douze ans, soit à 6 pour 100, soit à 4 pour 100,

— JACOB (S.). Notice sur la vie et les ouvrages de M. Clicquot-Blervache; par Simon Jacob. *Paris, J.-B. Sajou*, 1815; in-8 de 16 pages.

Cette notice, imprimée en 1796 dans le *Journal de Reims*, insérée ensuite dans le *Magasin encyclopédique*, n'a été publiée séparément qu'en 1815. L'auteur, Simon Jacob, était neveu de M. Clicquot.

Simon Clicquot-Blervache, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, procureur-syndic de la ville de Reims en 1760, inspecteur général du commerce, de 1765 à 1790, membre honoraire de l'Académie d'Amiens

en 1778 et correspondant de la Société d'agriculture de Paris en 1788, naquit à Reims le 7 mai 1723, et mourut à Beloy, près de Reims, le 31 juillet 1796.

M. Clicquot composa, sur le commerce et l'agriculture, plusieurs ouvrages estimés, dont quelques-uns furent couronnés par les académies d'Amiens et de Châlons-sur-Marne, et même par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il cultiva aussi les Muses, et l'auteur de cette notice cite deux strophes, écrites par M. Clicquot, qui ne manquent ni de facilité ni d'élégance.

L'abbé de Saint-Léger a fait quelques additions à la notice. Il signale spécialement le plagiat commis par l'abbé Coyer dans son *Chinki, histoire cochinchinoise*, qui n'est, en grande partie, que la reproduction servile du Mémoire de M. Clicquot, *Sur les corps de métiers*.

— Coffin. Les OEuvres de M. Coffin, ancien recteur à l'Université et principal du collége de Dormans-Beauvais. *Paris*, 1755 ; 2 vol. in-12.

Les œuvres de Coffin sont précédées d'un *Éloge historique* de l'auteur, qui est une notice détaillée de sa vie et de ses ouvrages. Charles Coffin, principal du collége de Beauvais, à Paris, depuis 1713, et recteur de l'Université, de 1718 à 1721, naquit à Buzancy, diocèse de Reims, le 4 octobre 1676 et mourut le 20 juin 1749.

Le premier volume de ses œuvres, entièrement en latin, contient un Panégyrique de saint Charles Borromée ; des discours sur les dangers et les avantages des belles-lettres, sur l'utilité de l'histoire ; l'Oraison funèbre du duc de Bourgogne ; un discours à l'occasion de la naissance du Dauphin, fils de Louis XV ; et quinze harangues, pour la rentrée des classes, les processions de l'Université, les inspections universitaires, etc.

On trouve encore dans le second volume, six discours latins sur les mêmes sujets ; puis, des discours français adressés au roi et au duc d'Orléans, régent, des discours latins au garde des sceaux, au médecin Fagon, etc., et des mandements du recteur, en français et en latin, relatifs à l'établissement de l'instruction gratuite dans l'Université. C'est en 1719 que Coffin fit d'actives démarches pour rendre l'instruction gratuite. Il réussit, et obtint une somme annuelle de 120 528 livres, à prendre sur le bail des Postes, pour être distribuée entre les professeurs. On apprend dans cette discussion que l'*Université est la véritable fondatrice des Postes et des Messageries*, et qu'elle avait toujours conservé un droit sur cette exploitation.

La dernière moitié du second volume renferme les poésies latines de Coffin : des Odes, parmi lesquelles on en remarque deux adressées à Boileau-Despréaux ; les curieuses pièces composées sur la prééminence entre le vin de Bourgogne et le vin de Champagne, par Coffin et Benigne Grenan, Bourguignon, professeur au collége d'Harcourt ; des épigrammes, des inscriptions, des épitaphes et 107 hymnes. La plupart de ces hymnes avaient été écrites par Coffin, pour la paroisse de Buzancy, sa patrie et

pour différentes églises de la ville de Reims; il en fit aussi pour le nouveau bréviaire de Paris, qui furent adoptées par les églises de Blois, Evreux, Séez et Coutances.

— Collin. L'Histoire de Herodian, autheur grecq des Empereurs Romains depuis Marcus, tournée de grecq en latin par George Politian, et de latin en francoys par Jehan Collin. *On les vend à Paris, en la rue Sainct Jacques, a lescu de Florence, et au pot cassé, par Jehan Foucher*, 1541; in-8, titre encadré.

C'est la première édition de la plus ancienne traduction française d'Hérodien. Cet historien, natif d'Alexandrie, vivait au troisième siècle de notre ère. Il composa en grec une histoire des Empereurs romains, depuis le 17 mars 180, date de la mort de Marc-Aurèle, jusqu'à l'an 238, lorsque le jeune Gordien fut proclamé empereur par la garde prétorienne. — L'ouvrage d'Hérodien, contemporain et quelquefois témoin oculaire des faits qu'il rapporte, est d'une grande importance; car c'est à peu près la seule histoire qui nous reste pour cette période de 68 ans.

La traduction latine par Ange Politian fut publiée en 1493; et, en 1541, parut la traduction française de Jean Collin, licencié ès-loix, bailli du comté de Beaufort et demeurant à Chaalons en Champagne. Il dédia son œuvre à Henri de Foix, seigneur de Lautrec, comte de Beaufort, etc. Cette dédicace est précédée d'une lettre adressée à Menauld de Marthory, évêque de Couserans, tuteur dudit Henri de Lautrec. — Jean Collin a ajouté au texte d'Hérodien de longues annotations et deux tables alphabétiques. Les annotations ont un faux titre encadré comme le titre général du volume, avec le nom de Vivant Gaultherot. Le privilége, daté du 31 décembre 1540, est accordé aux deux libraires, Jean Foucher et Vivant Gaultherot.

— Colin. Prédications de Louys de Grenade, de l'ordre S. Dominique; mises en françois par N. Colin, chanoine et thrésorier de l'église de Reims. *Paris, Guill. Chaudière*, 1602, 1585 et 1586; 3 vol. in-8.

Traduction rare. — Louis de Grenade, dominicain, naquit à Grenade en 1505, et mourut à Lisbonne, le 31 décembre 1588. Cet écrivain ascétique fut le plus célèbre prédicateur du seizième siècle.

Le premier volume de la traduction de ces *Prédications*, par Nicole Colin, porte la date de 1602, quoique la dédicace au cardinal Louis de Lorraine, archevêque de Reims, soit datée du 15 juin 1583. C'est évi-

demment une seconde édition, ou peut-être le titre a été refait par spéculation de libraire. Ce volume contient les sermons pour les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité et du saint sacrement. Le second volume, dédié au cardinal de Joyeuse, le 4 novembre 1584, contient les sermons sur les Évangiles du temps, depuis le premier jusqu'au douzième dimanche après la Pentecôte. Enfin, le troisième volume, dédié au roi Henri III, le 8 juillet 1586, renferme les sermons sur les Évangiles du temps, depuis le treizième dimanche après la Pentecôte jusqu'au premier des Avents.

— Colin. Les sept livres de la Diane de George de Montemayor trad. d'esp. en franç. (par Nicole Colin). *Rheims, J. de Foigny*, 1578 ; pet. in-8 de 4 et 208 ff.

Première édition, très-rare, de cette traduction faite par Nicole Colin, de Reims; elle est dédiée à Louis de Lorraine, archevêque de Reims. Ce petit volume est recherché comme l'un des plus beaux produits de l'imprimerie rémoise du seizième siècle.

Édition originale de toute rareté.

— Constant. Invective contre l'abominable parricide attenté sur la personne de Henry IV, roy de France et de Navarre, par Pierre Constant, doct. ès droicts, natif de Langres. *Paris, Fed. Morel*, 1595 ; pet. in-8 de 14 pages.

Pièce très-curieuse, relative à l'attentat de Jean Chastel. Dans cette invective, J. Constant ne ménage pas les Jésuites, et dénonce comme fausse et hérétique l'opinion des soi-disant enfants de la sainte hostie, qui soutiennent qu'il est loisible de tuer un roi. Il démontre que Jacques-Clément, Pierre Barrière et Jean Chastel sont des assassins et ne peuvent être comparés à Jahel, Aod, Jehu et Judith, qui, par un meurtre, délivrèrent le peuple de Dieu d'une affreuse tyrannie, surtout lorsqu'il s'agit de Henri IV, roi légitime et très-chrétien. — On sait que Jean Chastel attenta à la vie du roi le 27 décembre 1594, qu'il fut supplicié le 29, et que les Jésuites furent bannis de France par arrêt du Parlement. Cette édition originale est de toute rareté. On l'a réimprimé.

— Dargent. La Sepmaine d'Argent, contenant l'histoire de la seconde création ou restauration du genre humain (par Abel Dargent). *Sedan, Jean Jannon*, 1632; pet. in-8.

Très-rare. — Ce poëme, composé à l'imitation de celui de Du Bartas, a pour sujet la vie, la passion et la résurrection de Jésus-Christ. — L'au-

teur, Abel Dargent, calviniste, né à Sancerre, termina ses études théologiques à Sedan, devint ministre à Châteaudun en 1634, se convertit à la religion catholique en 1638, et mourut à l'hôpital de Sancerre en 1652. Il a anagrammatisé son nom dans le dernier vers de son poëme :

Puisque pour te louer j'aspire *au bel art d'Ange.*

La versification de cette œuvre poétique est souvent fort singulière. Voici le portrait de la nuit :

La nuict à l'œil ombreux, couverte de ses voiles,
La lampe dans la main, parsemée d'étoiles,
Sur la teste un croissant, sur le front les sereins,
Faisoit de ses pavots un présent aux humains.

— DELANNES. Histoire du pontificat d'Eugène III, par dom Jean Delannes, bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux. *Nancy*, 1737 ; in-8.

La dédicace du livre est adressée à Gilbert de Montmorin, évêque-duc de Langres.

Cette histoire des huit années de pontificat d'Eugène III est très-curieuse. Ce pape fut intronisé au milieu des troubles fomentés à Rome par Arnaud de Bresse, qui avaient pour but d'enlever aux papes le pouvoir temporel. Eugène III fut obligé, plusieurs fois, de sortir de Rome, et en 1146 il se réfugia en France, où il présida des conciles. Il ne put rentrer à Rome qu'en 1152, dix-neuf mois avant sa mort. Ce fut aussi pendant son pontificat que saint Bernard prêcha la malheureuse croisade entreprise en 1147 par Louis le Jeune et l'empereur Conrad.

— DENESLE. Les Préjugés du public, avec des Observations, par Denesle. *Paris*, 1747 ; 2 vol. in-12.

L'auteur de ce traité philologique combat les préjugés du public, dont les écrivains sont victimes; il fait connaître aussi les défauts des auteurs et les vices de leurs ouvrages, qui entretiennent les fausses appréciations du public. Cette œuvre est empreinte d'une saine morale, solidement établie.

Nous citerons les chapitres sur le goût, sur les différentes espèces de public, sur les critiques, sur la rivalité et la vanité de quelques gens de lettres, et surtout le remarquable chapitre sur les femmes savantes. Après avoir déclaré que *la science ne connaît pas de sexe*, l'auteur prouve que les sciences et les arts ne doivent pas être interdits aux femmes.

Denesle, né à Meaux, mourut à Paris en 1767.

— DESMONTS. Le Libertinage combattu par le témoignage des auteurs profanes, par un religieux de

la congr. de S. Vanne (D. Rémi Desmonts). *Charleville, Pierre Thesin*, 1747; 4 vol. in-12.

Ouvrage curieux, dédié par l'imprimeur, P. Thesin, au prince de Condé, prince de Charleville.

Rémi Desmonts, bénédictin, né près de Rethel en 1703, mourut à Provins le 27 octobre 1787. L'auteur entend par *libertinage* l'athéisme, le déisme et les autres opinions contraires à la religion chrétienne. Il avait entrepris un travail difficile et qui pouvait soulever de sérieuses objections de la part des théologiens; Rémi Desmonts a justifié l'utilité de son œuvre, dans une préface de quatre-vingt-trois pages. Le premier volume traite de l'existence et des divers attributs de Dieu. Le second volume est consacré au culte, à la prière, au sacerdoce et à l'immortalité de l'âme. Le troisième volume traite de tous les vices, et le quatrième, de toutes les vertus. Pour démontrer les vérités proposées, pour combattre les vices et pour exciter à la pratique des vertus, Desmonts ne cherche ses preuves que dans les ouvrages des écrivains profanes, grecs et latins. Il fait voir que les auteurs païens les plus accrédités concourent à établir, avec l'Écriture et les Pères de l'Église, plusieurs maximes capitales du christianisme, et qu'ils les ont pratiquées. Toutefois il déclare que les vertus païennes sont insuffisantes pour le salut. On trouve à la fin du quatrième volume la liste des quatre-vingt-trois auteurs profanes cités dans cet ouvrage, depuis Orphée, Homère, Hésiode, jusqu'à Julien l'Apostat.

— Du Four. Horatius christianus, autore Jo. Du Four Campano Deruensi, gymnasirchâ Turoni. *Turoni*, 1629; pet. in-12 de 6 ff. et 221 pages.

Livre rare et curieux. Les feuillets préliminaires contiennent une dédicace aux magistrats de Tours, un panégyrique de la ville de Tours, en vers latins, et d'autres vers latins composés à la louange de l'*horatius christianus*, par les quatre professeurs du collége de Tours : Jacq. Régnault, C. Le Digne, Jacq. Verdier et Urb. Fourier.

Jean Du Four, Champenois, principal du collége de Tours, avait eu la singulière idée de rendre Horace chrétien. Ce volume ne renferme que les *Odes* et le *Livre des Épodes;* mais à la fin, Du Four promettait de publier les *Satires* et les *Épîtres*, également rendues chrétiennes. C'est un tour de force dont l'auteur s'est assez bien acquitté. Il a conservé chaque ode le rhythme adopté par Horace, et souvent les premiers mots de l'ode originale. Les passages les plus scabreux deviennent des chants en l'honneur de la Sainte Vierge; et Du Four a transformé l'œuvre d'Horace en dissertations théologiques et poétiques.

— Du Molinet (*Claude*). Figures des différents

habits des chanoines réguliers de ce siècle. *Paris*, 1666; in-4, fig.

Claude du Moulinet, né à Châlons-sur-Marne en 1620, mourut à Paris le 2 septembre 1687. Il entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève et en devint le bibliothécaire; il composa plusieurs ouvrages qui attestent les connaissances étendues de l'auteur en numismatique et en archéologie.

Les portraits en pied des différents chanoines sont au nombre de trente et un, et très-finement gravés par Le Doyen; le titre du volume est également gravé. On y remarque encore deux jolies vignettes et un cul-de-lampe. Les figures sont précédées d'un *Discours sur les habits anciens et modernes des chanoines tant séculiers que réguliers*; et chaque gravure est suivie d'un feuillet imprimé, sur lequel on lit l'histoire des chanoines dont l'habit est représenté.

Les dernières planches reproduisent les costumes des chanoinesses régulières de France, de l'Hôtel-Dieu de Paris, des Filles-Dieu de Rouen, du Saint-Sépulcre à Bellechasse de Paris, et de Sainte-Geneviève de Chaillot.

— Dumolinet. Dissertation sur les Mitres des Évêques, *s. l. n. d.*; in-4 de 16 pages, fig.

Cette dissertation, pleine d'érudition, a été composée par un chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève; car l'auteur dit (p. 2): « Il y en a encore une dans le cabinet d'antiques de *nostre* bibliothèque de Sainte-Geneviève. » Nous l'attribuerions volontiers à Claude Dumolinet, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, né en 1620 à Châlons-sur-Marne, et mort le 2 septembre 1687; il a publié différents ouvrages du même genre, et l'on connaît son *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*.

Cet opuscule est divisé en trois sections: l'Origine de la mitre; son usage; sa forme. Dans la première section, l'auteur fait remonter l'origine de la mitre à la plus haute antiquité, et cite des textes d'anciens auteurs, qui prouvent qu'elle servait d'ornement aux femmes, aux rois et aux prêtres. Dans la seconde section, il expose que jusqu'au règne de Constantin, les évêques n'ont presque jamais porté la mitre; que depuis Constantin jusqu'à Charlemagne, les papes et quelques prélats considérables ont été les seuls qui l'aient portée; que depuis Charlemagne, l'usage en devint insensiblement commun à tous les évêques; et que depuis l'an 1000, les abbés l'ont obtenue par privilége du saint-siége. Dans la troisième section, où l'on trouve deux anciennes médailles gravées, représentant un roi grand prêtre des Chaldéens et Abgarus roi d'Édesse, tous deux coiffés de la mitre, l'auteur fait connaître les diverses formes adoptées pour cet ornement. Les papes n'avaient d'abord qu'une couronne au bas de leur mitre; c'est Boniface VIII qui ajouta, en 1300 deux autres couronnes à la tiare.

— Dupuy de Troyes. Auree epistole Johannis Pici Mirandule, viri omnium mortalium doctissimi (*s. l.*), (*impressum ann. dom.* 1509) ; pet. in-4 de 33 ff. réglé.

Édition très-rare, corrigée et annotée par Nic. Bonaspes (Nicolas Dupuy), de Troyes. Cette édition, non citée, dont le titre, en caractères rouges, est orné d'une grande vignette à personnages, doit avoir été imprimée à Troyes, d'après l'édition de Paris de 1508. On lit au bas du titre : *Opus accuratissime nuper recognitum sedulaque opera impressum a quo omnia menda que in prima impressione comperiebantur omnino abstersa sunt.*

Les lettres de Pic de la Mirandole sont suivies d'une prière à Dieu en vers latins, du même auteur (*Deprecatoria ad Deum*), et de deux lettres de Baptiste Mantuan sur la mort de Pic de la Mirandole.

— Dupuy. Proverbia communia, noviter aucta, revisa et emendata, Præterea de tempore quadragesimali libellus. Dyalogi tres. Et alia perpulchra.... à N. B. T. (Nicolaus Bone Spei Trecensis), collecta (*Paris, Jehan Merausse, vers* 1513); in-16 de 24 ff.

Ancienne édition de ce livre, qui est rare et très-curieux. Marque du libraire sur le titre; on lit au-dessus :

Qui trita in cultura proverbia versa latinum carmine vis : habet hic ordine multa liber.

Spes mea Jesus Maria. — Bonaspes.

Les *Proverbes communs* en français furent recueillis par Jean de la Vesprie, prieur de l'abbaye de Clairvaux en 1495, et imprimés au commencement du seizième siècle. Ce petit livre eut un tel succès, qu'on le traduisit en vers latins et qu'on publia plusieurs éditions françaises latines.

Le premier traducteur est Nicolas Dupuy, de Troyes, plus connu sous le pseudonyme de Nicolas *Bonaspes*. L'édition la plus ancienne paraît être celle de *Paris*, *J. Merausse*, dans laquelle on trouve (fol. diij) la souscription *ex parvo Baiocen* (*si*) *collegio*, *m. dxiij*. Ce volume a donc été imprimé en 1513 ou 1514. Il contient quatre cent soixante-quatorze proverbes français, accompagnés de la version latine; suivent quatorze proverbes latins extraits d'Aulu-Gelle et traduits en vers français; une pièce de vers latins de Faustinus (Andrelinus) sur la conception de la Vierge, avec une traduction en vers français; *Dialogi tres*, *de Virtute spei*, *de Narcisso et Echo*, *de Justitia picta effigie*. On lit encore à la fin des Dialogues : *In collegio Baiocen. Parisiis.* Puis viennent : *Libellus Joh. Ægidii Nuceriensis*, *patriâ Campani*, *de tempore quadragesimali*, *et*

Dialogus perpulcher de spe bene consolante Adam. Sur le verso du dernier feuillet est une petite figure gravée sur bois, représentant la sainte Vierge entourée d'anges. Le verso du titre renferme : *Oratio remissionis plenariæ* des distiques à la Vierge Marie et à saint Nicolas ; et l'éloge de l'imprimerie, en dix vers latins, par N. *Bonespei.*

— Du Souhait. Les neuf Muses françoises, par le S. du Souhait, gentilhomme champenois. *Paris, Jacq. Rezé,* 1599 ; pet. in-12 de 16 ff. avec le titre.

Pièce très-rare, dédiée au comte de Brienne. — Du Souhait vit dans un songe les Muses disputant la possession du Parnasse aux neuf Muses françaises, qui étaient la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, madame mademoiselle de Guise, mesdames de Retz, de Marmoutier, de Menelay, d'Urfé de Resnel, de Saincthousany et de Péret, religieuse poitevine. Le comte de Brienne remplaçait Apollon, et le juge du procès était M. de Vallegrand, archevêque d'Aix, qui prononça en faveur des Muses françaises.

L'auteur raconte cette dispute en vers et en prose.

— Du Souhait. Beauté et Amour, pastorelle, par le S. du Souhait, gentilhomme champenois. *Paris, Jacq. Rezé,* 1599 ; petit in-12 de 24 ff.

Très-rare. — Cette pastorale en cinq actes et en vers est dédiée à M. Le Grand. C'est un débat sur la préférence qu'on doit donner à la beauté ou à l'amour ; le juge prononce en faveur de la beauté. On lit sur le dernier feuillet un sonnet à la louange de l'auteur, composé par Beauvoys de Chauvincourt, Angevin.

Voici quelques vers de cette pastorale :

Ce n'est plus aujourd'huy que les pauvres on aime ;
Le riche prend le fruict, et le pauvre la peine.
Les hymens maintenant se font sans amitié :
Un riche veut chercher une riche moitié.
La plus belle vertu de cest aage où nous sommes,
N'est-ce pas la richesse ?
. . . .

Car le bruit trompettant de son airain tortu,
Va partout proclamant votre rare vertu.
. . . .

Amour est un Démon, qui plein d'un *sainct* vouloir,
Estroitement conjoinct l'amant avec l'aimable.

— Du Souhait. Les divers Souhaits d'amour, par le S. du Souhait, gentilhomme champenois. *Paris*, *Jacq. Rezé*, 1599 ; pet. in-12 de 6 ff. prélim. et 22 ff. chiffrés.

Recueil de vers français, très-rare, dédié au duc de Montpensier.

Les feuillets préliminaires contiennent la dédicace, un avis au lecteur, neuf pièces de vers écrits à la louange de l'auteur, par plusieurs avocats d'Issoudun ; et deux sonnets de Du Souhait, au duc et à la duchessse de Montpensier.

Les *Souhaits* se composent de stances amoureuses, de chansons et de sonnets ; on y trouve aussi des épigrammes, des épitaphes, des stances à madame de Ruffec, au baron de Saint-Joire, à madame de Montpensier, à mademoiselle de Nevers, etc.

Ensemble, 39 pièces.

Nous citerons seulement les deux premiers vers de l'un des sonnets de Du Souhait :

Si j'estois de la neige, ou mesme de la cire,
Je fondrois peu à peu au rayon de tes yeux.

Nous reproduirons encore ce quatrain *ingénieux*, adressé aux vers de Du Souhait, par le sieur Bonnet :

Les ignorans de l'univers
Ne vous prendront que pour chenilles ;
Mais les doctes et plus habilles
Vous prendront toujours pour des vers.

— Du Souhait. Tragédie de Radegonde, duchesse de Radegonde, par le S. du Souhait, gentilhomme champenois. *Paris*, *Jacq. Rezé*, 1599 ; pet. in-12 de 30 ff.

Pièce de la plus grande rareté, dédiée au duc d'Espernon.

Cette tragédie en 5 actes, avec chœurs, et sans distinction de scènes, est une faible imitation du sujet de *Phèdre*. Tous les personnages meurent à la fin de la pièce, excepté le duc de Bourgogne.

— Du Souhait. Discours sur l'attentat à la personne du Roy, par Nicole Mignon ; dédié à Sa Majesté, par le sieur du Souhait. *Paris*, 1600 ; pet. in-8 de 16 pages.

Cet opuscule fait connaître un attentat à la vie de Henri IV, qui n'est indiqué par aucun historien. Il paraît qu'en 1599, ou 1600, une femme nommée Nicole Mignon chercha à empoisonner le roi. Ce discours du

sieur Du Souhait est dédié à Henri IV et suivi d'un sonnet ayant pour titre : *Le Roy parlant comme père à ses subjects.*

— Du Souhait. Les Amours de Polyphile et Mellonimphe, par le sieur du Souhait. *Paris, Gilles Robinot*, 1600 ; pet. in-12.

Livre très-rare. — Ce roman, mêlé de prose et de vers, est dédié à Catherine de France, duchesse de Bar. C'est l'histoire *lamentable* de deux amants malheureux.

On a joint au volume *Les Amours de Palémon, Suite de Poliphile.* Paris, 1600.

Ces aventures romanesques ont un dénoûment tragique. Mellonimphe épouse, contre son gré, le prince Palémon, qui est tué par Poliphile Celui-ci meurt empoisonné par le père de Palémon. De plus, Mellonimphe se prépare, en récitant 36 vers français, à se tuer de désespoir d'avoir perdu son amant.

Cependant, si l'on en croit l'auteur, ce roman serait historique ; car il dit : *Je vais dévider le fil de cette histoire, non-seulement véritable, mais presque sceüe de tout le monde.*

— Du Souhait. Les Chastes destinées de Cloris, ou Roman des histoires de ce temps, par le sieur du Souhait. *Paris, Fr. Huby*, 1609 ; pet. in-12 de 4 et 158 ff.

Rare. — Ce roman, mêlé de prose et de vers, est dédié à M. de Bassompierre. L'auteur annonce qu'il écrit « une histoire véritable et recogneus de nostre siècle. » Cette assertion nous paraît hasardée. Car les géants, les nécromanciens, Margon la Magicienne, l'île des Merveilles et la forêt enchantée de l'*Affection* conviennent peu à une histoire véritable.

Les amants malheureux qui, par hasard, se trouvent réunis dans l'île des Merveilles racontent leurs aventures, font des discours à en perdre haleine, et expriment leurs plaintes en vers, quand ils sont fatigués de la prose.

Voici les deux premiers vers qu'on lit dans ce roman : Cloris,

> Dont la vertu, d'une aisle accoustumée,
> Voyageoit par le monde avec la renommée.

La vertueuse Cloris désespère ses poursuivants par des dédains extrêmes ; mais ses *chastes destinées* n'ont pas de dénoûment. On attend encore les volumes qui devaient suivre celui-ci et satisfaire la curiosité du lecteur. Du Souhait finit ainsi : « Bornons là nostre course. Les autres volumes vous feront voir les combats devant Metz, les amours des Paladins, et les adventures de Cœsarien et d'Uranie, infante d'Austrasie, avec le reste des histoires de cette isle. »

— Du Souhait. L'Iliade d'Homère, trad. en prose par le sieur du Souhait. *Paris*, 1674; 2 vol. in-8, titre gr., fig. en taille-douce.

La première traduction de l'*Iliade*, en prose française, est celle de Jehan Samxon, publiée en 1530 ; la seconde est celle de Du Souhait, imprimée plusieurs fois, en 1614, 1627 et 1640 ; mais on ne cite pas l'édition de 1674.

L'encadrement historié du titre porte la date de 1634, ce qui ferait supposer une autre édition de la même date. Les deux volumes, dont la pagination n'est pas interrompue, forment ensemble 1248 pages, sans les préliminaires et la table.

L'*Iliade* est précédée d'une *Vie d'Homère*, traduite d'Hérodote, et d'une histoire du *Ravissement d'Hélène*, tirée de Dyctis de Crète et de Darès le Phrygien. C'est encore dans ces deux écrivains fabuleux et dans Quintus le Calabrois que Du Souhait a puisé la *Suite de l'Iliade*, dont il a composé six livres, qui suivent l'œuvre d'Homère.

On ne trouve aucun renseignement sur la vie du sieur du Souhait, *gentilhomme champenois.*

— Du Tillet. Les Mémoires et recherches (*sic*) de Jean Du Tillet, greffier de la Cour de Parlement à Paris, contenant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'estat des affaires de France. *Troyes*, *Philippe Deschams*, 1578 ; in-8 de 8 et 288 ff.

Édition bien exécutée. — Les initiales de chaque chapitre sont élégamment ornées : c'est un des plus beaux spécimens de l'imprimerie de Troyes.

Les mémoires de Du Tillet, divisés en deux livres, contiennent de curieuses notices sur l'origine des Français, sur les rois depuis Mérovée jusqu'à Charles IX, et sur les familles issues des rois de France. Le second livre traite des titres et prérogatives des rois, des reines et des enfants de France, ainsi que des grands officiers de la couronne. Ce livre est précédé d'une dédicace au roi Charles IX.

— Duval. Le Voyage et la description d'Italie, par P. Duval, géographe du Roy. *Troyes*, *Nic. Oudot*, et *Paris*, *G. Clouzier*, 1656 ; in-8.

Ce guide pour les voyageurs en Italie est dédié au duc de Bouillon, et contient une exacte description de tout ce qu'on remarquait de curieux au dix-septième siècle dans les villes et autres localités de l'Italie. Pierre Duval a ajouté à cet ouvrage une relation (en 38 pages) du voyage fait à Rome, en 1644, par le duc de Bouillon (Frédéric-Mau-

rice, mort en 1632), suivie d'une notice historique sur le duc Frédéric-Maurice et sur sa famille, et d'une liste des domaines cédés par le roi en 1651, en échange de la principauté de Sedan.

— Eon de Beaumont. Les loisirs du chevalier d'Eon de Beaumont, ancien ministre plénipotentiaire de France, pendant son séjour en Angleterre. *Amsterdam*, 1775 ; 13 tom. en 7 vol. in-8.

Les œuvres du chevalier d'Eon, dédiées au duc de Choiseul, ministre d'État, sont précédées d'un *Discours*, qui traite des malheurs que l'auteur avait éprouvés, et des raisons d'utilité publique qui l'ont engagé à publier ses ouvrages.

Le tome treize de cette collection contient une table des matières pour les douze premiers volumes, et les *Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne*, rendues évidentes par trois lettres du contrôleur général à M. d'Amilly, premier président du parlement de Rennes, avec les réponses, datées de juillet-septembre 1765 et imprimées à Paris la même année ; in-8.

Les dissertations que renferment les douze volumes intéressent le gouvernement de plusieurs pays, et surtout de la France. On y trouve des renseignements fort importants et souvent très-curieux. C'est le tableau exact de la puissance, des finances, du commerce et de l'administration d'une grande partie des nations de l'Europe à la fin du dix-huitième siècle.

On y remarque : *Recherches historiques sur la Pologne*, *le royaume de Naples et de Sicile*. — *Abrégé chronologique de l'histoire sainte et ecclésiastique*. — *Recherches sur le commerce de la France*, *la navigation*, *les grands chemins*, *les péages*, *etc.; examen de la banque de Law*. — *Recherches sur la Russie*, *sur la république de Gênes*, *de l'île de Corse*. — *Observations sur l'Angleterre*, *l'Écosse*, *etc*. — *Détails sur les possessions anglaises en Amérique*. — *Dissertations sur le commerce du blé en France*, *sur les enfants trouvés*, *la gabelle*, *les impôts*, *la taille*, *etc*. — *Détail général des finances de la France; mémoires sur l'hôtel des Invalides*, *la maréchaussée*, *etc*. — *Situation de la France dans l'Inde avant la paix de* 1763; *etc*., *etc*.

Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont naquit à Tonnerre (Champagne), le 5 octobre 1728, et mourut le 21 mai 1810.

— Eon. Catalogue des livres sacrés et manuscrits précieux du cabinet de la chevalière d'Eon..., présentement à Londres et retournant à Paris. *Londres*, 1791 ; in-8.

Livre rare. — Cette bibliothèque importante fut vendue aux enchères au mois de mai 1791, par le ministère de Christie, *auctioneer*. Le cata-

logue est divisé en six parties, qu'on distribue séparément, et qui sont réunies dans ce volume : 1. Manuscrits du maréchal de Vauban, sur la guerre : 9 portefeuilles et 68 articles. — 2. Manuscrits et imprimés sur les lois civiles et criminelles, en France : 81 art. — 3. Manuscrits sur les finances : 33 portefeuilles ou chemises. — 4. Manuscrits sur l'histoire, etc. : 48 art. — 5. Manuscrits et imprimés sur l'Écriture sainte, en diverses langues ; grammaires et dictionnaires en différentes langues orientales : 110 art. — 6. Livres imprimés, sur différentes matières : 674 art.

La chevalière d'Eon, née à Tonnerre en 1728, et morte à Londres en 1810, fut en butte à de nombreuses persécutions, ainsi qu'à des abus de confiance.

Mlle d'Eon était revenue à Londres, dès le mois de novembre 1785, pour recouvrer des créances et payer ses dettes ; mais elle ne put y réussir.

Louis XVI, en considération de ses services militaires et politiques, et des malheurs qu'elle avait éprouvés, fit remettre, le 17 octobre 1775, au comte Ferrers, amiral et pair d'Angleterre, une somme de 5000 livres sterling, destinée à payer les dettes de Mlle d'Eon. Mais le comte Ferrers n'en paya qu'une partie, et garda 3000 livres sterling pour son usage particulier. Malgré les plus actives démarches et les procès qu'elle intenta aux héritiers de lord Ferrers, elle n'avait pas encore obtenu justice en 1791. C'est alors qu'elle se décida, pour désintéresser ses créanciers, à vendre sa bibliothèque, ses meubles, ses tableaux, ses bijoux et ses armes.

Ce fait extraordinaire, inconnu des biographes, est rapporté dans tous ses détails et avec les pièces justificatives dans un *Exposé historique des faits, motifs et raisons qui obligent Mlle d'Eon à faire, de son vivant, une vente publique de tout ce qu'elle possède à Londres, afin de satisfaire ses créanciers*. Cette pièce, de 32 pages, imprimée en anglais et en français, sert de préface au catalogue. L. T.

(*A suivre.*)

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Théâtre de Marivaux, publié avec notice et notes, par G. d'Heylli. *Paris, Librairie générale;* petit in-12 de XXIII et 465 pages.

Ce joli volume, auquel on peut appliquer en toute sécurité de conscience l'épithète d'elzévirien, trop prodiguée de nos jours,

est le commencement d'une *petite bibliothèque dramatique*, qui comprendrait les principaux chefs-d'œuvre des auteurs français de second ordre, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Dans la notice préliminaire, l'intelligent éditeur définit avec beaucoup de précision et de finesse le talent de Marivaux. Ce subtil et charmant écrivain est de ceux dont on peut dire ce que Musset disait de lui même :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre ;

« Marivaux, dit M. d'Heylli, est à la mode à un moment donné, puis il cesse de plaire autant, quand l'esprit public mêle d'autres préoccupations à ses distractions et à ses plaisirs, et même aussi quand des interprètes éminents et faits au genre difficile de ses pièces viennent à leur manquer. Il a toutefois assez de force, de vitalité et de véritable valeur pour que sa mode ait toujours quelque chance de revenir. »

Ce volume contient les quatre pièces de Marivaux « qui sont le plus habituellement et même aujourd'hui constamment demeurées au répertoire : » *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *le Legs*, *les Fausses confidences*, *l'Épreuve*. M. d'Heylli a cru devoir y joindre, comme terme de comparaison, une pièce qui ne figure pas orginairement dans les éditions d'œuvres choisies de Marivaux, *le Dénoûment imprévu*, l'une de ses plus anciennes pièces et des plus médiocres.

Le *Théâtre de Marivaux* est tiré à 517 exemplaires, dont 400 sur papier vergé, 100 sur papier teinté, 15 sur chine, 1 sur vélin et 1 sur parchemin. L'exécution typographique de ce livre fait le plus grand honneur aux presses de M. Alcan Lévy. B. E.

Vie de Napoléon, par Stendahl. *Paris, C. Lévy.*

Ce volume, qui contient des choses curieuses, n'est qu'un fragment de mémoires qui s'arrête à ce que l'auteur appelle « la fin des temps héroïques de Napoléon »; c'est ainsi qu'il appelle la prise de possession de Venise en 1797. Il ne faut pas croire pourtant que Beyle partageât le moins du monde l'indignation de nos républicains contre cet acte; il était bien trop ennemi de l'hypocrisie, de « la sale hypocrisie, » comme il la nommait. Il dit au contraire : « On ne peut disconvenir que la conduite du général français n'ait été parfaitement légitime. Il fit tout ce qui

était humainement possible pour conserver Venise; mais il eut affaire à de trop rudes imbéciles. » Il y a plus de franchise et de bon sens dans cette phrase que dans toutes les tirades emphatiques de tel pamphlétaire qui usurpe de nos jours le nom d'historien.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ces fragments, c'est le tableau de Milan à l'époque de l'occupation française, parce qu'ici l'auteur parle de choses qu'il a vues et observées à fond. Par un hasard que nous nous garderons bien de nommer providentiel, jamais aucune ville d'Italie n'avait présenté une si nombreuse réunion de beautés aussi accomplies, que Milan à l'arrivée de ces irrésistibles guerriers. Et de plus, *par bonheur*, ces femmes si belles ne possédaient aucune instruction; mais en revanche la plupart avaient infiniment d'esprit et un esprit très-romanesque. A cette époque.... j'ai vu des officiers refuser de l'avancement pour ne pas quitter leur régiment ou leur maîtresse. Que nous sommes changés! Où est la femme, maintenant, qui oserait prétendre même à un moment d'hésitation?... Les Français étaient arrivés si misérables, tellement dépourvus d'habits et de chemises, que bien peu s'avisèrent de se montrer fats dans le vilain sens du mot; ils n'étaient qu'aimables, gais, et fort entreprenants. »

Beyle dit encore, en employant avec intention le substantif masculin : « Si *les Milanais* étaient fous d'enthousiasme, les officiers français étaient fous de bonheur. — Beaucoup faisaient une lieue par la pluie, pour venir occuper une place du parterre à la Scala. Aucun, je pense, quelque prosaïque, ambitieux et cupide qu'il ait pu devenir par la suite, n'a oublié le séjour à Milan. *Ce fut le plus beau moment d'une belle jeunesse.* Et ce bonheur général eut un reflet militaire : dans la triste situation où l'armée se trouva avant Castiglione et avant Arcole, tout le monde, *excepté les officiers savants*, fut d'avis de tenter l'impossible pour ne pas quitter l'Italie. » Bonaparte fut ainsi plus heureux qu'Annibal; les délices de cette Capoue de l'Italie du Nord, loin d'amollir ses soldats, les exaltèrent et profitèrent à sa gloire.

Ces fragments, tout imparfaits qu'ils sont, contiennent plus d'un de ces passages, tout à fait dignes de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*. Ils suffisent pour donner l'idée de ce qu'aurait pu être une histoire de Napoléon écrite par un Voltaire *redivivus*.

B. E.

CORRESPONDANCE.

Nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur communiquer les lettres suivantes qui ont trait à des articles publiés dans le *Bulletin* et contiennent, en outre, des renseignements bibliographiques ou littéraires. Nous publions ces lettres sans commentaire ni réfutation (c'est l'affaire du lecteur !), mais non sans exprimer le vœu que le second de nos correspondants consente à coordonner, à notre profit, les documents relatifs aux contemporains de P. L. Courier que lui fournissent ses souvenirs. Ce serait une bonne fortune pour le *Bulletin*. L. T.

« Étrétat, samedi.

« Mon cher monsieur Techener,

« Songer aux gens que l'on ne voit pas est un mérite qui pour vous être familier à mon égard, n'en est pas moins grand à mes yeux. Sensible, comme je le dois, à votre bon souvenir, je viens vous en remercier, un peu tard, il est vrai ; mais vous êtes indulgent et vous me pardonnerez. Au fond, il n'était pas bien utile de me mettre en scène, et j'aurais préféré demeurer dans mon obscurité ; mais vous m'en avez tiré avec tant de bonne grâce que je ne dois pas vous en savoir mauvais gré.

« Je vous avoue que je n'ai pas été aussi satisfait en lisant le passage de l'article de W. O., où ce monsieur renvoie Paul-Louis Courier au bourreau. Je ne sais quel vertige s'est, dans ces derniers temps, emparé de certains esprits et les a animés contre cet écrivain. On en a fait un scélérat. Je l'ai connu dans ma jeunesse, et ses enfants se sont élevés avec mon fils : l'un d'eux est un ancien capitaine d'artillerie, l'autre capitaine au long cours, un loup de mer achevé. J'avoue que je ne comprends rien à ces violentes sorties. Que Courier ait été un mauvais coucheur et un mauvais soldat, ce n'est pas une raison pour en faire un scélérat, digne de la main du bourreau. On a été indigne en rappelant avec les plus amers détails les malheurs de cet homme : on n'a pas considéré qu'il existait des enfants et des petits-enfants les plus honorables dont on allait déchirer le cœur. C'est une mauvaise action. Il ne suffit pas de se retrancher derrière le nom de

Joseph de Maistre. Que celui-ci ait vertement cinglé Voltaire, je le comprends : on peut tout dire contre l'indigne auteur de la *Pucelle;* mais dans les œuvres de Paul-Louis, non plus que dans sa conduite, je ne vois rien qui le fasse tomber sous la même loi que le coupable du dix-huitième siècle.

« Avant de partir pour les bains de mer, je n'ai pas trouvé le temps de vous aller payer les œuvres de Parny. Je n'avais malheureusement pas sous les yeux votre catalogue, quand je vous ai demandé ces œuvres : j'aurais vu que votre exemplaire était une contrefaçon de Bruxelles. L'édition que j'aurais désirée est la petite de De Bray, imprimée par Didot : mais il n'est que chance dans la vie.

« Mille amitiés,

« Feuillet de Conches. »

« Paris, 17 août 1876.

« Mon cher Techener,

« Je vous serais bien obligé si vous vouliez bien adresser un exemplaire du dernier numéro (Mai) du *Bulletin du Bibliophile* aux personnes suivantes : . . . .

« L'article sur le château de Veretz et sur Courier est excellent. J'ai été élevé jusqu'à trente ans au milieu de tous ces souvenirs. J'ai été le condisciple des deux fils de Courier qui vivent encore, et je puis en parler *ex professo*. L'auteur a oublié un fait qui s'est passé au château de Veretz en 1730 (4 juillet). C'est la mort du jésuite Ducerceau, l'auteur de diverses poésies et d'un petit chef-d'œuvre, *les Pincettes*, tué d'un coup de fusil par son élève, le prince de Conti.

« J'aurais bien des choses à dire à propos de Courier. Le curé qui *empêchait les villageois de danser*, m'a donné les premiers éléments du latin. Il est mort en 1855, curé de Sainte-Radegonde, près Tours. M. de Beaune, le maire de Veretz, est mort en 1860. Un de ses fils, lieutenant-colonel, conduisait une des charges de cuirassiers à Reischoffen où il fut emporté par un boulet. Mme Courier remariée à un médecin de Genève vivait encore il y a deux ans. Que de souvenirs d'enfance et de jeunesse ce nom me rappelle !

« Adieu et tout à vous,

« L. Clément de Ris. »

BIBLIOGRAPHIE CHAMPENOISE

ESSAI D'UNE BIBLIOTHÈQUE

ENTIÈREMENT COMPOSÉE DE

LIVRES RELATIFS A LA CHAMPAGNE

ET A LA BRIE.

(*Suite;* voir page 406.)

— BACHOT (*Ambroise*). Le Gouvernail; lequel conduira le curieux de Géométrie en perspective dedans l'architecture des fortifications, machines de guerre et plusieurs autres particularités. *Imprimé à Melun Soubz l'auteur, et s'en trouvera aussi en son logis, rue de Seine du faubourg Saint-Germain-des-Prez, à la Croix blanche, à Paris,* 1598; in-fol., front., fig.

Livre très-rare et curieux. Les nombreuses planches dont il est orné ont été dessinées et sans doute gravées par l'auteur; car on lit sur quelques-unes, *A. Bachot excudit.* Ajoutons que la plupart des fortifications et des machines représentées dans le volume ont été inventées par Bachot, ainsi que le prouve l'inscription si souvent répétée : *Bachot inventeur.*

Ambroise Bachot, parisien, capitaine ingénieur du Roi, avait longtemps servi avec le capitaine Augustin Ramelli qu'il nomme *un nouvel Archimède.* Or Ramelli inventa plusieurs machines, dont il fit imprimer le Recueil, avec 195 figures, à Paris en 1588; c'est un ouvrage rare et recherché par les amateurs de Mécanique. Nous sommes étonnés que *le Gouvernail* de Bachot, qui offre autant d'intérêt que le livre de Ramelli, ait été cité par les bibliographes, seulement d'après l'exemplaire que nous avons sous les yeux, et que l'auteur ait été complétement oublié par les biographes. Il existe cependant un exemplaire du *Gouvernail* à la Bibliothèque nationale. Il est vrai que Bachot connaissait mieux la Géométrie et la Mécanique, que la langue française. Malgré cet inconvénient, il voulut faire jouir la *Bande guerrière,* des fruits de ses travaux et de son expérience; et voici comment il s'excuse dès le début de l'Épître dé-

dicatoire au gouverneur de Melun : « Et vous autres qui gouvernez le monde, estes assiégez de trop d'affaires pour avoir la patience d'ouyr longuement parler ; Et moy, soldat, suis excusable de ne savoir guère dire : Ayant esté presché dès l'enfance par mes pères, de mettre peine à transformer ma langue en bras et en mains, affin d'estre capable de porter au service de mon Roy, la pique ou le pistolet après vous. » On lit encore, p. 27 : « ... Nostre dessein vous ouvrira la voye de vostre délectation en la recognoissance d'iceluy dessein que semblablement par les suyvantes figures, sur lesquelles ay reserré la prolixité des démonstrations pour peu à peu vous faire cognoistre la facilité et breveté de mon setil. » Cette facilité de style (*setil*) rend l'ouvrage fort singulier. Mais le fonds vaut mieux que la forme; les planches sont fort belles; quelques-unes sont curieuses, et elles méritent d'être connues. Avant d'analyser sommairement les différentes parties de ce volume, nous ferons remarquer que Bachot a fait allusion à son nom, en intitulant son œuvre *le Gouvernail*, ainsi qu'en nommant *la Barque*, un instrument de son invention, qui pouvait servir à mesurer les distances et *à pêcher des poissons*.

Un beau *frontispice*, supportant diverses machines, occupe le premier feuillet; le second est consacré à une *Dédicace* adressée à M. de la Grange Le Roy, conseiller d'Etat, gouverneur de la ville et du château de Melun. Sur le troisième feuillet, l'artiste a gravé un riche portique, qui sert de cadre aux *armoiries* de M. de la Grange. On lit ensuite un *Avis à la Bande guerrière* et l'*Introduction;* « En ce discours recognoistrez le subject de mon intention. » Enfin, sur le sixième feuillet, commence *Le Gouvernail qui conduira le curieux parmy nos suyvantes propositions de Géométrie*. C'est une série de problèmes relatifs à la construction du Pentagone, et à la perspective des figures pentagonales. Puis l'auteur enseigne à représenter des talus, des bastions, etc. Le texte est accompagné de 42 figures au trait ou ombrées. — *Briefve déduction de l'utilité et énergie par la suitte et conséquence de ce discours*. Cette partie contient cinq planches, de la grandeur de la page, avec un texte explicatif. — Dix-neuf planches de fortifications, sans texte. — La *pratique de Géométrie*, texte et figures gravés dans 67 petits cadres, dont trois ou quatre sont imprimés sur la même page. — *Pratique de Trigonométrie*, texte et curieuses figures gravés en huit petits cadres, précédés de la représentation d'un instrument inventé par Bachot, et nommé *la Barque*. — Moyens de décrire une voûte : Grande planche à trois compartiments, suivie de la figure d'un compas destiné à tracer des ellipses. — Règles de perspective, texte et figures, gravés en 14 petits cadres. — Dix grandes planches représentant des machines pour approcher d'une ville assiégée; des échelles d'escalade; un instrument pour arracher sans bruit, les serrures et les verroux d'une porte; des machines pour lancer des pierres et des pièces de bois. — Machines hydrauliques de tout genre. La plupart ont été inventées par Bachot; l'une d'elles existait dans la citadelle de Turin, en 1577. On remarque, dans ces machines, l'application du système des pompes aspirantes et foulantes : Douze planches. On lit sur la onzième : *Ambrosius Bachotus parisiensis inventor*.

— Caillet. Le tableau du Mariage représenté au naturel, enrichi de plusieurs rares curiosités, figures, emblèmes, histoires, lois et mœurs de diverses nations, et illustré de fleurs poétiques et oratoires; par Paul Caillet, champenois, avocat au parlement. *Orenge, Est. Voisin*, 1635; pet. in-12 de 268 pag. et 26 ff. pour la table.

Volume rare. — Paul Caillet a dédié son livre à Louis de Langes, sieur de Mont-Miral, doyen des conseillers du parlement d'Orange, et à Jacques Pineton, sieur de Chambrun, docteur en théologie.

Ce traité est divisé en cinq chapitres : Des communes fins du mariage; de la volupté, première fin : de l'avarice et de l'ambition, seconde fin; de la propagation, troisième fin; conclusion du traité. L'auteur a fait preuve d'érudition, en recueillant les lois divines et humaines, les histoires anciennes et modernes, et les vers latins relatifs aux femmes et au mariage.

Paul Caillet était probablement célibataire; car il n'encourage pas à se marier. Sa conclusion, qui occupe 58 pages, est une violente diatribe contre les femmes. Il cite avec complaisance tous les passages que la mauvaise humeur, ou l'envie du bonheur d'autrui, a inspiré aux théologiens, aux philosophes et aux poëtes anciens. Mais notre avocat champenois prêchait dans le désert. On se marie, on se mariera toujours, quand même on devrait s'en mordre les doigts plus tard.

— Camusat. Meslanges historiques ou recueil de plusieurs actes, traictez, lettres missives.... depuis l'an 1390 jusques à l'an 1580 (par Nic. Camusat). *Troyes, Noël Moreau, dict le coq*, 1619; in-8.

Livre rare, lorsqu'il est complet; les deux dernières pièces ne se trouvent que dans peu d'exemplaires.

Ce Recueil contient de nombreuses pièces fort curieuses qu'on chercherait vainement ailleurs, sur l'histoire de la Champagne. Le titre porte de 1390 à 1580; mais les deux premières pièces, *Contrats de mariage de Thibault, comte de Champagne et de sa fille Blanche*, sont datés de 1219 et 1225. Le *Procès-Verbal d'une assemblée de l'échevinage de Troyes* (ff. 215-217) est daté de 1594; et les *Mémoires de Mergey* sont datés de 1613. Au surplus, Camusat prévient le lecteur, dans l'*Avis* préliminaire, qu'il a formé cette collection, sans pouvoir la mettre en meilleur ordre, attendu qu'il y ajoutait de nouvelles pièces, à mesure qu'il les découvrait. C'est par cette raison que beaucoup d'exemplaires ne renferment pas toutes les pièces, qui sont dans celui-ci. En voici le sommaire :

Contrats de mariages, traités, ordonnances royales, etc. (ff. 1-44). On

remarque dans cette série, l'*Estat et nombre des officiers domestiques du Roi*. — *Formulaire, ou protocole pour les secrétaires du roi* (ff. 45-73). Au milieu de ce formulaire, est insérée une liste des douze pairs, des quinze ducs et des 84 comtes de France. — *Lettres et instructions du roi François* 1er *à ses ambassadeurs* (ff. 1–217). Plusieurs lettres sont adressées au Bailly de Troyes (Jean de Dinteville, Seigneur de Polizy), ambassadeur à Londres en 1533 ; Camusat a ajouté (f. 251) une généalogie de cette famille champenoise. Suivent : l'*Ordre observé dans la cérémonie funèbre pour le feu roi Charles VI* (1422), pièce très-curieuse ; la *totale description de tous les passages qui sont pour entrer des Gaules aux Ytales ;* et la *totale description en abrégé de tout le pays d'Italie ;* plus, les *Lettres de Charles VII sur la réduction de la ville de Troyes en son obéissance* (1429) ; et le *Procès-Verbal d'une assemblée de l'échevinage de Troyes* (1594). — *Recueil sommaire des délibérations de la chambre ecclésiastique des Etats de Blois en* 1576, dressé par Guillaume du Taix, doyen de l'église de Troyes (ff. 1-73). — *Mémoires militaires du sieur de Mergey, gentilhomme champenois*, datés de 1613 (ff. 1-26). Les Mémoires de Mergey paraissent avoir été ajoutés après coup ; ils ne portent plus le titre courant, *Mémoires ou meslanges historiques*, et doivent manquer dans quelques exemplaires. Quant aux deux pièces suivantes, elles se trouvent rarement dans ce recueil : — *Extrait du registre des lettres de M. de Pétremol, ambassadeur à la Porte, de* 1561 à 1566, imprimé en 1623 (ff. 1-12). — Les *Mémoires du sieur Richer, ambassadeur en Suède et Danemark*, impr. en 1625 (ff. 1–22). Richer et de Pétremol étaient champenois.

Nicolas Camusat, chanoine de l'église cathédrale de Troyes, naquit dans cette ville en 1575, et y mourut en 1655.

— Eon de Beaumont. Très-humble réponse à très-haut, très-puissant Seigneur, Monseigneur Pierre-Augustin Caron ou Carillon, dit Beaumarchais, baron de Ronac en Franconie, adjudicataire général des bois de Péquiny, de Tonnere et autres lieux ; premier lieutenant des chasses de la Garenne de Fort-l'Évêque et du Palais, Seigneur utile des forêts d'Agiot, d'Escompte, de Change, Rechange et autres Rotures, etc., etc., etc.

Par Charlotte-Géneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée d'Eon de Beaumont, connue jusqu'à ce jour sous le nom du chevalier d'Eon, ci-devant docteur consulté, censeur écouté, auteur cité, dragon redouté, capitaine célébré, négociateur

éprouvé, plénipotentiaire accrédité, ministre respecté; aujourd'hui pauvre fille majeure, n'ayant pour toute fortune que les Louis qu'elle porte sur son cœur et dans son cœur, *s. l. n. d.* (1778); in-8 de 28 pag.

Ce titre suffit pour faire reconnaître cette pièce, comme l'un des pamphlets publiés pendant la dispute du chevalier d'Eon, avec Caron de Beaumarchais.

— GILLES. Proverbia popularia, in latinam traducta poësim, colloquiis familiaribus summopere conducentia, Joanne Aegidio Nuceriensi autore. *On les vend à Lyon chez Françoys Juste,* 1539; pet. in-8 semi-gothique de 48 ff.

Très-rare. — Les proverbes français sont imprimés en caractères gothiques, au-dessus de la traduction latine.

Jean Gilles, de Noyers en Champagne, traduisit en vers latins, léonins, les 1115 proverbes recueillis par Jean de la Vesprie. La première édition de ce livre fut imprimée à Paris par Josse Bade, en 1519 *avant Pâques*, c'est-à-dire en 1520; ceci est prouvé par la dédicace de Bade à Nic. Dorigny, chancelier de l'université de Paris, que François Juste a insérée dans l'édition de 1539, qui n'est que la reproduction complète de celle de 1520. La souscription nous apprend que J. Gilles n'était pas le premier traducteur des proverbes français, et qu'il avait fait passer dans son œuvre plusieurs vers de ses devanciers. C'est pourquoi on trouve quelques points de ressemblance entre le livre de *Bonaspes* et celui de Gilles; mais ce sont deux auteurs différents, qu'il est facile de distinguer, puisque l'un n'a traduit que 474 proverbes, tandis que l'autre a traduit les 1115 proverbes du recueil de la Vesprie. On a confondu les *Proverbia communia*, publiés vers 1513, avec les *Proverbia gallicana* imprimés par J. Bade et les *Proverbia popularia* imprimés par Fr. Juste. (Voy. *Bull. du Bibl. ann.* 1860, p. 1749).

— GUTHERIUS. Jacobi Gutherii de Veteri jure pontificio urbis Romæ, libri IV, *Parisiis, Nic. Buon,* 1612; in-4 de 8 ff., 480 pag. et 10 ff. pour les tables, fig.

Livre assez rare et très-curieux. Jacques Gouthière, savant antiquaire et jurisconsulte, naquit à Chaumont en Bassigny vers 1568 et mourut en 1638. — Son ouvrage de *Jure pontificio*, dédié au président Antoine Séguier, est plein d'érudition; il eut beaucoup de succès, et valut à l'auteur le titre de Patrice romain.

Ce traité, divisé en 4 livres, contient de nombreuses inscriptions grecques et latines, et, de plus, 75 médailles et 4 vignettes très-finement gravées. Le premier livre traite des personnes (*de personis*); le second livre, de la juridiction des pontifes (*de juridictione pontificum*); le troisième livre, des lieux et des temps (*de locis et temporibus*); et le quatrième livre, des sacrifices (*de sacris*).

Sur la garde du volume on lit un envoi autographe de l'auteur *Pour monsieur Justel* — et une note bibliographique de Gabriel Peignot.

— Gutherius. Jacobi Gutherii, patricii romani, Tiresias, Seu de cæcitatis et sapientiæ cognatione. *Parisiis, Nic. Buon*, 1616; in-8 de 107 pag.

Première édition rare. — Jacques Gouthières, en latin *Gutherius*, naquit à Chaumont en Bassigny, l'an 1568, et mourut en 1638. Son livre *de veteri jure pontificio urbis Romæ*, publié en 1612, lui valut le titre de *Patrice romain*.

Tirésias, ou du rapport de la cécité avec la sagesse, est un traité de morale composé sur un sujet singulier. L'auteur cite d'abord l'Amour, la Fortune et la Justice, qui sont représentés aveugles; il parle ensuite de plusieurs personnages privés de la vue et de leurs différents caractères. Puis, il disserte sur l'aveuglement de l'esprit, et fait l'éloge de la sagesse, ainsi que des vertus que le sage doit pratiquer... Cet ouvrage est adressé à Nicolas Brulart, chancelier de France.

— Hervet. L'Anti-Hugues, c'est-à-dire Responce aux écrits et blasphemes de Hugues Sureau, soy disant ministre calviniste à Orléans, contre les principaux points de la religion catholique; par Gentian Hervet, chanoine de Rheims. *Rheims, Jean de Foigny*, 1567; pet, in-4 de 10 ff. et 300 pag.

Le traité de controverse est un des écrits que fit naître l'ardente polémique qui eut lieu entre Gentian Hervet, chanoine de Reims, né près d'Orléans en 1499 et mort en 1584, et Hugues Sureau, ministre protestant à Orléans. Sureau, né à Rozoy en Brie, abjura le calvinisme; mais, plus tard, il se réunit de nouveau aux protestants, et se réfugia à Francfort, où il mourut de la peste, vers 1575.

L'Anti-Hugues de G. Hervet, est peut-être faible de raisonnement; mais il contient des passages assez singuliers. Ainsi, l'auteur veut parier cent écus contre Sureau, que c'est le corps et le sang de Jésus-Christ, qui s'offrent à Dieu par les prêtres, et il désigne, pour juges de la gageure, les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche. Il raconte que dans une localité de la Champagne, les calvinistes firent pendre un âne, qui avait mangé le pain de la Sainte Cène; et qu'à Villemor, près de Troyes, ils baptisèrent un âne, et lui donnèrent le nom de Martin, en dérision des sacrements de l'église catholique; etc.

— **Hervet. Le sainct, sacré, universel et général Concile de Trente, assemblé sous les papes Paul III en 1545-1547, Jules III en 1551 et 1552, et Pie IV en 1562 et 1563; trad. en franç. par Gentian Hervet d'Orléans, chanoine de Rheims.** ***Pont-à-Mousson,*** **1584; pet. in-8 de 628 pag. (y compris les ff. prélim. et les ff. de la table).**

Livre rare et curieux. — Gentian Hervet, chanoine de Reims, naquit à Olivet près d'Orléans et mourut à Reims en 1584. Il accompagna le cardinal de Lorraine au Concile de Trente, et y prononça quelques discours. Le Concile fut clos le 5 décembre 1563 et confirmé par le pape Pie IV, le 26 janvier 1564. La traduction française de Gentian Hervet est recherchée, parce qu'elle renferme un passage, qui a été supprimé dans toutes les éditions latines. On lit à la fin de la 25e et dernière session, p. 501 : « Il a pleu à tous les Pères, qu'on mette fin à ce Sainct Concile, et qu'on demande confirmation à nostre Sainct Père, *excepté trois seulement, qu'on dit qu'ils ne demandaient pas la confirmation.* » On remarque, dans la quatrième session, un décret du 8 avril 1546, sur la *réception et dénombrement des saincts livres du Vieil et Nouveau Testament, reconnus comme canoniques.*

Gentian Hervet a ajouté à cette traduction une description de la ville de Trente; un catalogue des Pères, Ambassadeurs et théologiens, qui assistèrent au Concile, au nombre de 463; et un Indice des livres prohibés, contenant 693 auteurs et 299 ouvrages anonymes. Nous citerons les articles suivants: Toutes les œuvres de Gilbert Cousin, d'Erasme, d'Abailard, de Savonarole, de Boccace, de Rabelais, etc.; l'*Alcoran de Mahomet; Capricci del Bottaio*, di J.-B. Gelli; *Clavicula Salomonis; Commentaria german. in Corn. Tacitum; Comediæ et tragediæ ex veteri testamento collectæ; Diurnale romanum, impressum Lugduni; Fabulæ Laur. Abstemii; Henr. Bebelii et Poggii facetiæ; Cymbalum mundi; Geographia universalis; Pasquilli omnes*; etc., etc.

— Hincmar. Opuscula et Epistolæ Hincmari Remensis archiepiscopi : Accesserunt Nicolai papæ I et aliorum epistolæ; editæ à Joan. Cordesio, ecclesiæ Lemovicensis canonico. *Parisiis,* 1615; in-4 de 16 ff., 782 pag. et 6 ff. pour la table.

Livre rare, qui renferme des faits intéressants pour l'histoire du neuvième siècle.

Jean de Cordes, en latin *Cordesius*, né à Limoges en 1570, chanoine de l'église de cette ville, puis abbé de Maussac, mourut à Paris en 1642. Il est le premier éditeur des opuscules et des lettres d'Hincmar, dont les

manuscrits lui furent communiqués par Jacques-Auguste de Thou, président au parlement, et par François Pithou. De Cordes dédia ce recueil au président de Thou, le 1er février 1615.

Hincmar né vers 806, moine de Saint-Denis, élu archevêque de Reims en 845, mourut à Épernay en 882.

Ce recueil contient :

Hincmari opusculum, ad Hincmarum Laudunensem episcopum.

L'affaire d'Hincmar, évêque de Laon, neveu d'Hincmar, archevêque de Reims, est un des événements les plus tristes et les plus graves, où ce prélat intervint avec une violence extrême. Il poursuivit lui-même son neveu devant le concile de Douzi, en 871, et le fit condamner. Ce malheureux évêque fut chassé de son diocèse, emprisonné, et deux ans après, sans nouveau jugement, privé de la vue avec un fer chaud.

Ejusdem Hincmari opusculum de divortio Hlotharii regis et Tetbergæ reginæ.

Dans cet opuscule, écrit en 862, à l'instigation de Charles le Chauve, Hincmar attaque avec éloquence la légitimité du mariage de Lothaire II, roi de Lorraine et de Walrade, ainsi que de son divorce avec Teutberge, qui eut lieu en 860. Cette reine avait prouvé son innocence par l'épreuve de l'eau bouillante, *subie par procureur.*

Ces deux ouvrages, qui occupent 504 pages du volume, sont suivis de plusieurs lettres d'Hincmar et d'autres personnages vivant au neuvième siècle.

Les dernières pièces sont : cinq lettres du pape Nicolas Ier (858-867); une lettre du pape Jean X (915-928), et une lettre de Léon IX (1049-1055).

— Horii (*Nicolai*). Remensis præfecti auxiliaris Pœmata nova in Septem partita libellos. — Ejusdem Opus in quindecim dispartitum libellos. (*Impressum Lugduni per Jacobum Sacon pedemontanum,* 1507); 1 vol. pet. in-fol.

Très-rare volume, remarquable par la beauté du papier et des caractères; curieuse marque de l'imprimeur, gravée sur le titre. Nous n'avons découvert aucun renseignement sur l'auteur, et nous n'osons traduire en français ni son nom, ni ses qualités. Nicolas Horius de Reims, *Præfectus auxiliaris*, poëte et prosateur du xve siècle, était en relation avec des personnages distingués dans les lettres et dans la magistrature : des épîtres en vers et en prose sont adressées à Guillaume Coquillart, à Robert Gaguin, à Jean de Gaigny, à des conseillers au parlement et à d'autres magistrats, dont les noms latinisés ne peuvent être que difficilement reconstruits en français. L'ouvrage d'Horius est divisé en deux parties : la première est consacrée aux poésies, parmi lesquelles nous citerons deux épigrammes sous l'entrée de Charles VIII à Reims et sur la mort de ce roi, une épître et une ode en l'honneur de Saint-Nicolas; une longue pièce de vers sur l'immaculée conception ; une allocution aux Rémois,

pour les détourner de la passion du jeu ; une épître aux jeunes filles, sur l'immodestie de leurs habits ; etc. Dans les œuvres en prose que renferme la seconde partie, l'auteur a traité presque exclusivement des sujets de piété et de morale. Il paraît qu'à la fin du xve siècle, les mœurs étaient fort relâchées en Champagne ; car sous le titre de : *Lamentations, exhortations, reproches, invectives*, Horius, attaque vivement et longuement l'immoralité de ses concitoyens. Il n'épargne personne, et frappe également sur les prêtres, les moines, les nobles, les roturiers, les femmes, etc. ; il raconte même quelques histoires peu édifiantes. Nous sommes convaincus que, sous les noms de Jean, Martin, Jeanne, Agnès, Madeleine, etc., l'auteur a désigné des personnes que les Rémois pouvaient facilement reconnaître. Ce sont, à notre avis, de violentes satires personnelles.

— Jacquinot. L'usaige de l'Astrolabe, avec un traicté de la sphère, par Dominicq' Jacquinot, champenois. *Paris, de l'impr. de Jehan Barbé ; on les vend par Jacq. Gazeau et Vincent Sertenas*, 1545 ; pet. in-4 de 8 et 84 ff., fig.

Première édition, très-rare ; elle est ornée de 38 figures astronomiques, gravées sur bois dans le texte : la seconde figure est mobile.

L'auteur a dédié son livre à Catherine Médicis, dauphine de France : « Estant bien adverty, Madame, que les sciences divines et royalles reluysent en vous, comme la perle en l'or ; congnoissant aussy vostre noble esprit estre devinement enclin à les contempler et admirer.... »

Le système de Copernic n'était pas encore adopté. Domin. Jacquinot place la terre au centre du monde, et fait tourner, en 24 heures, autour de notre planète, les neuf cieux, le soleil, les constellations et les étoiles, quelque éloignées qu'elles soient de nous ; et cette rotation, dont la rapidité serait incommensurable, se renouvellerait chaque jour.

L'instrument d'astronomie, connu sous le nom d'Astrolabe, ne servait pas seulement aux observations astronomiques, mais il servait encore à mesurer les distances, les hauteurs et profondeurs, ainsi qu'à calculer les horoscopes et les nativités.

L'auteur décrit avec soin toutes les parties de l'Astrolabe, et les divers usages auxquels on peut employer cet instrument. Des figures astrologiques expliquent la théorie des horoscopes ; et des figures géométriques font connaître la manière de mesurer les hauteurs avec l'échelle altimètre.

— Jameray-Duval. Oeuvres de Valentin Jameray-Duval, précédées des Mémoires sur sa vie (publ. par F. A de Koch). *S. Pétersbourg et Strasbourg* (*de*

l'impr. de J. J. Thourneysen, à Bâle), 1784; 2 vol. in-8, portr., vign.

Le premier volume, qui se compose de XIV et 300 pages, comprend, outre une dédicace à Catherine II et une préface de l'éditeur, la biographie de Duval par Koch (pp. 1-42); les *Mémoires de Duval sur divers événements de sa vie* (p. 43-119); et une partie de ses *Lettres* à Mlle Anastasie Socoloff, femme de chambre de Catherine II, avec les *réponses* (p. 120-320).

Le second volume, qui renferme 334 pages, plus deux feuillets non chiffrés, contient la suite des *Lettres* à Mlle Socoloff, avec deux *lettres* de M. Koch à la même (p. 1-237); cette correspondance comprend 125 lettres: la *Relation abrégée d'un voyage en Styrie*, adressée à Mlle de Guttenberg, première femme de chambre de l'impératrice d'Autriche, et suivie de cinq *lettres* de Duval à la même, avec les *réponses* (p. 236-271); une *Lettre* de Duval à M. Sauboin (p. 272-276); puis, sous le titre de *Pièces servant d'éclaircissement aux Mémoires*, sept *lettres* écrites à différentes personnes; l'*Exposé des motifs qui engagèrent Duval à refuser la place de sous-précepteur de l'archiduc Joseph;* l'*Abrégé de la vie de Varinge, machiniste de Sa Maj. imp., et ci-devant professeur de physique à Lunéville* (p. 277-324); le *Soliloque philosophique, géométrique et moral* (p. 325-332); et la *Prière du matin que Duval avait suspendue au-dessus de son lit* (p. 332-334). Les feuillets non chiffrés renferment le *Prospectus* de cette publication, rédigé par l'abbé Guyot, censeur royal, et l'*Explication des neuf figures* insérées dans les deux volumes. En voici le détail :

En tête du premier volume, se trouve le portrait de Duval, gravé d'après un dessin original. — Le médaillon du frontispice représente le grand chêne de la forêt de Sainte-Anne où Duval avait établi son observatoire. — La vignette de la dédicace représente un obélisque chargé du chiffre de l'impératrice Catherine II, que couronne une victoire. — Page 3, Vue de l'hermitage de Sainte-Anne. — Page 123, Duval tourmenté par la ciguë, dont il avait pris une dose trop forte. — Page 320, l'Hermitage de la Brochette dans les Vosges. — Le frontispice du second volume offre le revers d'une médaille frappée en l'honneur de Duval. — Page 1, Tableau de la vie des solitaires de Sainte-Anne. — Page 230, Médaille frappée en l'honneur de M. de Betzky.

— JACQUEMART. Etrennes aux Emigrés, ou les émigrants en route. Dialogue, contes et poésies (par Jacquemart). *Paris, Imprimerie Bibliographique, rue des Ménestriers Saint-Martin, N° 9*, 1793; in-12 de 2 ff. et 74 pag.

Volume curieux. Nicolas-François Jacquemart, libraire, né à Sédan, en 1735, mourut à Paris en 1799. Il publia plusieurs ouvrages, de

1774 à 1793, tous anonymes, ou signés : *Un citoyen de la section des Lombards.*

Ses *Étrennes aux émigrés* sont en forme de dialogue entre la duchesse de P. (sans doute de Polignac et l'abbé de V.), voyageant ensemble pour sortir de France. Ce dialogue est entrecoupé de douze contes en vers, assez libres, sur les mœurs des dames de la cour et du clergé. Les réflexions des interlocuteurs sont du même genre que les contes. On lit ensuite un *Cantique de Judith*, pot-pourri facétieux, en 29 couplets. L'auteur termine son œuvre par un *Hymne à la liberté*, signé : *Un citoyen soldat volontaire de la section des Lombards.*

— JARY. Description de l'origine et première fondation de l'Ordre sacré des Chartreux, naisvement pourtraicté au cloistre des chartreux de Paris ; traduicte par V. P. Frère François Jary, prieur de nostre Dame la Prée lez Troyes. *Paris*, *Guill. Chaudière*, 1578 ; in-4 de 32 ff.

ÉDITION ORIGINALE TRÈS-RARE. Ce livre se compose d'une *Dédicace* à Simon Regnoult, prieur de Bourg-Fontaine, et visiteur de la province de France ; de la *Description* de l'origine de l'ordre des Chartreux, traduite en français ; d'une *Prière*, d'une *Élégie*, et de deux *Épitaphes* de Saint-Bruno.

Le frère Jary était un poëte d'un talent douteux, mais qui se permettait cependant des enjambements assez hardis, tels que ceux-ci :

« Un corps voulut choisir, pour compenser l'inique
Faulte d'Adam trompé par fraude satanique. »
« Prestoient l'oreille au bruit et très-horrible son
Du gisant, que jamais ne pourrait la raison
Humaine excogiter. Qui ouyt onc une telle
Si lamentable voix, si triste, si cruelle ? »

Nous citerons encore le passage suivant :

« . . . . Or telle estoit la presse
Que l'un plaignoit le pied, l'autre crioit les reins ;
Les uns poussans du dos, autres frappans des mains,
Se faisoient faire place, et à bien grand'peine
Grimpoient parmy les bancs au dessus de la *plaine.* »

Le mot *plaine* est une licence poétique ; car ce tumulte avait lieu dans une église.

— JOBART. Avis pour la conduite d'un jeune homme par M. le M. D*, *Vitri* (*le Français*), *J-F. Jobart* (*de l'impr. de Regnauld Florentain, à Reims*), 1748 ;

pet. in-12 de xxiv et 102 pag et 2 ff. pour le privilége, front. gr.

L'auteur anonyme de ce livre de morale a dédié son œuvre à la noblesse de Champagne, dont il faisait partie.

La *Dédicace* est suivie d'un *Avant-propos* sur les avantages d'une bonne éducation; d'une *Préface* de l'éditeur (J.-F. Jobart), et d'une *Dédicace* de Jobart au marquis de Puysieux, ministre d'État, « dont l'illustre maison était l'une des plus anciennes de la noblesse champenoise. »

Cet *Avis* forme un recueil très-remarquable de préceptes utiles pour vivre dans le monde, qu'on peut recommander aux méditations des jeunes gens de toute condition. Nous n'en citerons que quelques passages pris au hasard : « Dans tous les combats que vous aurez à soutenir contre les événements, souvenez-vous que la victoire appartient à la patience. » — « Préservez-vous de trop désirer et de trop espérer. Rien n'est si trompeur que le désir et l'espérance! l'un et l'autre promettent souvent plus qu'ils ne tiennent. » — « Les savants de profession sont d'ordinaire farouches et impolis : à force de converser avec les morts, ils ignorent comme il faut vivre avec les vivants. » — « Faites un bon usage de l'adversité, si vous avez le malheur d'y tomber, souvenez-vous qu'elle aiguise l'esprit et qu'elle lui donne une trempe de fermeté qui soutient le courage et qui l'augmente. » Voici les dernières lignes de ce petit livre : « Quelque diversité d'événements qui pourront se trouver dans le cours de votre vie, n'oubliez jamais que le plus grand et le plus irréparable de tous les malheurs, c'est de partir de ce monde, pour hasarder le voyage de l'éternité, sans un passe-port de l'amour de Dieu. »

— Le Maistre. (*Rodolphe*). Fidele advis contenant brievement les moyens de guérir la Peste et de s'en préserver. *Dijon, J. Maignien,* 1606; in-8.

Livre rare.

Rodolphe Le Maistre, né à Tonnerre, en Champagne, vers le milieu du seizième siècle, mourut en 1632 ou environ. Il fut médecin ordinaire du roi Henri IV, puis de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Le Maistre composa plusieurs ouvrages de médecine; son *Apologiæ medicinæ* parut en 1591. La peste s'était déclarée à Dijon, au mois d'août 1606; mais les échevins de la ville combattirent avec zèle cette triste maladie; et au 1er octobre suivant, douze maisons seulement en avaient été infectées. Le Maistre, voulant concourir à une œuvre si utile, s'empressa de publier les *Moyens de guérir la peste et de s'en préserver;* l'auteur traite aussi des piqûres vénimeuses et des poisons. Ce petit livre, de 26 feuillets, est dédié au *vicomte maieur et eschevins de la ville de Dijon*, le 1er octobre 1606. Le Maistre recommande comme préservatif des pilules dont il donne la recette, la Thériaque, le Mithridate, la Rue et le Citron. Dans la pharmacopée de notre médecin, figurent encore la terre

sigillée, la pierre de Besoar, la sciure de bois d'ébène, les pierres précieuses en poudre; cependant, Le Maistre paraît avoir fait quelques découvertes; car il préconise le camphre, le jus de l'écorce de citron, la vapeur d'arsenic. On remarque, en outre, que les préeautions hygiéniques qu'il prescrit, ont beaucoup d'analogie avec celles que nos médecins ont employées contre le choléra. En 1619, une maladie pestilentielle sévit à Paris. Le Maistre publia, à cette occasion, un *Nouvel avis* contre la peste. Enfin, lorsqu'il accompagna Gaston d'Orléans en Lorraine, la peste exerçait de grands ravages dans le pays. Il fit alors réimprimer à Pont-à-Mousson, en 1631, son *Avis* de 1619. Mais il reconnut bientôt que la peste de Lorraine avait un autre caractère que celle de Paris, et il publia un autre livre sur cette matière, intitulé : *Conseils préservatifs et curatifs contre la peste, plus contre les piqûres venimeuses et les poisons*. Cet titre ferait supposer que le volume n'est qu'une réimpression du *fidèle Advis* de 1606. Toujours est-il que notre livre est l'édition originale de l'ouvrage composé par Le Maistre contre la peste : édition qui a servi de base aux publications de 1619 et de 1631.

— Rosières (*François de*). Six livres des Politiques, contenant l'origine et estat des cités, condition des personnes, économie et police des Monarchies et Républiques du Monde, tant en temps de paix que de guerre. *Rheims, J. de Foigny*, 1574; in-4.

Livre rare et curieux; l'impression est ornée de grandes lettres grises à fond criblé.

François de Rosières, archidiacre et chanoine de Toul, est connu par son ouvrage intitulé *Stemmata Lotharingiæ ac* [*Barri ducum*, ouvrage dans lequel il cherchait à prouver que la couronne de France appartenait à la maison de Lorraine. En 1540, il fit amende honorable en présence de Henri III, fut enfermé à la Bastille et ne dut son salut qu'à la protection des Guises, il mourut en 1607.

Les six livres des Politiques sont dédiés au cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Cette dédicace est datée de Toul le 1er janvier 1574. Quoique le privilége pour l'impression de ce volume eût été accordé à J. de Foigny, dès le 24 avril 1569.

L'œuvre de Fr. de Rosières contient un traité de politique, des règles pour la vie civile, un cours d'économie politique, de jurisprudence, de fortification et d'art militaire. Le premier traite des origines de la cité, des rois, ducs, comtes, etc., des hommes libres et des serfs, etc. Le second livre est consacré à l'économie, *à sçavoir le père de famille, la femme, les enfants, les serviteurs, les biens meubles et immeubles*. Le dernier chapitre a pour titre : *Du laboureur, principal instrument de l'économie.* Le troisième livre commence ainsi : *Des quatre parties de la terre et des plus insignes provinces d'icelles, où on a estably Républiques et Monarchies.* Mais la quatrième partie, *qui a esté descouverte par Americ Vespucian*, homme

de grande doctrine et entendement, laquelle de son nom est appelée Amérique, était fort peu connue en 1574, et de Rosières nous apprend seulement que l'Amérique est *soubz l'obéissance du Roy d'Espagne et du Roy de Portugal*, qu'elle se compose de plusieurs isles et de *la région de Brasilie*. Il définit et explique dans ce livre les différentes formes de gouvernement, telles que Royauté, Tyrannie, Aristocratie, Oligarchie, *Timocratie*, *Dimocratie* et République mixte. Il démontre dans le dernier chapitre, que la communauté des femmes, enfants, serviteurs et biens, est pernicieuse en toute république.

Le quatrième livre traite des fortifications, de l'approvisionnement et de la défense des cités, des qualités d'un bon capitaine et de la discipline militaire; puis l'orateur développe les moyens de conserver et de détruire chacune des formes de gouvernement, dont il a parlé dans le livre précédent.

Le cinquième livre est réservé à la religion, aux prêtres, à la justice et aux juges. A cette occasion, il expose les devoirs du procureur fiscal, des avocats, des receveurs, des gabelleurs, du maître du guet, etc.

Le sixième livre est un cours de droit civil et canonique. Les derniers chapitres sont réservés aux crimes capitaux et à leurs peines, ainsi qu'aux lieux choisis pour les sépultures par les peuples anciens et modernes.

On a imprimé à la suite des Politiques, une dissertation de Loys Le Roy, dit Rigius, sur l'*Origine, l'antiquité, les progrès et l'utilité de l'art politique*.

En résumé, c'est une encyclopédie morale et politique, dans laquelle on lit de nombreux passages fort curieux sur l'administration, les lois et les usages de la France au seizième siècle.

— LES MOTS DOREZ DE CATHON, en latin et en françoys : Avec plusieurs bons et tres utiles enseignemens, proverbes, adages ; authoritez et dictz moraulx des sages.... *Imprimez nouvellement à Troyes chez Jehan Lecoq, s. d.* (*vers* 1531) ; pet. in-8 de 104 ff. non-chiffrés, goth.

Bel exemplaire Audenet, d'un livre très-rare et curieux. — Sur le recto du dernier feuillet, une figure sur bois représente la *Mère sotte* donnant la main à deux de ses disciples ; les trois personnages sont coiffés du bonnet à oreilles d'âne, et vêtus de robes à grelots, avec cette devise : *Tout vient à bien qui peult attendre.* — Sur le verso du même feuillet, la marque de J. Lecoq.

Cette édition du *Cathon* est citée la cinquième, après celle de *Longis, Paris*, 1530, considérée comme la première, par G. Duplessis (*Bibliogr. parémiologique*), ainsi que par Brunet (*Man. du libr.*) qui ajoute que *d'après le titre, elle doit avoir été faite sur celle de Lyon*, 1533. — C'est une erreur. Le chiffre *xiij*, imprimé au bas du titre, sert à faire connaître le nombre des feuilles dont est composé le volume; et les indica-

tions de ce genre ne se trouvent que sur les éditions de Jehan Lecoq, 1er du nom, qui était mort en 1533. Cette édition nous paraît antérieure à celle d'Olivier Arnoullet, *Lyon*, 1532; et elle a été certainement faite sur l'édition de Longis, dont elle reproduit exactement le titre. En conséquence, c'est la seconde édition, et non la sixième de cet ouvrage.

Les *Motz dorez* finissent au folio C. 6; chaque distique, imprimé en lettres rondes, est traduit en un quatrain français, imprimé en caractères gothiques. Les *bons et tres utiles enseignemens* remplissent le reste du volume. Quelques vers de la première pièce, assez singulière et intitulée *la Rimaille*, ont fait attribuer ces poésies à Henri Macé, par M. Duplessis et par quelques autres écrivains. Voici le passage dont il s'agit :

« Or, se me dict ung jour quelque rimart
Vienca dy moy, trouve tu en rime art
Qui serve aux gens, toi qui a rimassé ?
Ouy vrayement, respond Henry Macé. »

Henry Macé peut être l'auteur de *la Rimaille* et de la pièce suivante, qui est du même genre : *Le grant jugement général*, commençant ainsi :

« Quant les quatre Anges corneront,
Chascun sera bien escorné. »

Mais la traduction des *Motz dorez* et les autres poésies, sauf quelques exceptions, telles que le *Dicton de Françoys Villon*, sont attribuées avec raison à Pierre Grosnet, ou Grognet, poëte français, né à Toucy, près d'Auxerre. L'édition de 1583 et celle de la Ve Bonfons, sans date, contiennent une dédicace adressée à Henri de Valois, dauphin, et à Charles, duc d'Angoulême, par Pierre Grosnet, qui déclare être l'auteur des pièces morales imprimées à la suite de sa traduction du *Cathon* ; et on lit sur le dernier feuillet de notre édition de Troyes :

« Ceste escripture
Ay par ma cure
Mis en son estre.
Et par mesure
Selon nature
Qui luy est dextre.
Reduicte par divers textes
Pour satisfaire à rectitude,
Lisez-là jours ouvriers et festes,
Et de Grosnet prenez l'estude. »

Les *bons et utiles enseignemens* sont tellement entremêlés, qu'il est impossible d'y reconnaître aucun ordre, aucune liaison, qui permette d'en indiquer le contenu. Ce qui domine toutefois dans cette prodigieuse confusion de maximes et d'observations de tout genre, c'est un nombre très-considérable de proverbes, de dictons, de quolibets vulgaires, exprimés en vers, ou plutôt en prose rimée.

Nous avons cependant remarqué les *Adages et proverbes des femmes*, satire de 344 vers, dont voici le début :

« Quesse de femme ? Une beste imperfecte. »

L'*Epitheton du noble roy Françoys* (1er).

« Françoys fera fermement florir France :
Raison regnant riche roy regnera.
Aymant accord acquerra alliance
Nostre noble noblesse nourrira
Croyant conseil criminelz chastiera
Ostant oultrages, oppressions, offence. »

Les *Blasons* des villes de Sens, Chamecy, Paris et Auxerre ;
Des vers *contre les Luthériens ;*
Une *exhortation aux Nobles* :

« En noblesse a des gentilz gentilz,
Villains gentilz, et des gentilz villains, etc. »

Une petite pièce de vers qu'on trouve partout, et dont on ne soupçonne pas l'antiquité :

« Quant ung cordier cordant
Veult corder une corde,
A troys cordons cordant
A une corde accorde ;
Mais se ung cordon cordant
De la corde descorde,
Le cordant descordant
Faict descorder la corde. »

Et enfin une foule de *questions énigmatiques*, en vers et en prose, finissant toutes par ce refrain : *Or devinez*. Mais les réponses ne sont point imprimées.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de poésies singulières et de vers très-curieux. Aussi sommes-nous certains qu'on lira ce volume avec plaisir et souvent même avec intérêt.

— Cura clericalis. Abbreviatio compoti *Trecis*, *J. Lecoq*, s. d. ; pet. in-8 de 16 ff. signat.

Petit livre curieux et très-rare. — Caractères ronds d'une netteté remarquable. — Cette édition du seizième siècle, *ultra omnes editiones castigatior et locupletior*, est ornée, sur le titre et sur le dernier feuillet, de la marque de Jehan Lecoq, et sur le verso du titre, d'une gravure sur bois représentant Jésus-Christ instruisant ses disciples.

Dans les premiers paragraphes consacrés aux devoirs des prêtres, on lit ces curieuses prescriptions : « Les prêtres doivent être assez savants pour lire bien et distinctement, pour comprendre au moins grammaticalement tous les mots que renferme l'office de la Messe, les prononcer,

les accentuer et les ponctuer convenablement. Ils doivent pouvoir discerner ce qui est péché et ce qui n'est pas péché; ils doivent connaître le nombre des sacrements, ainsi que la manière de les administrer; ils doivent au moins savoir le Décalogue et les articles de la Foi, afin de les enseigner aux autres. » Chacun de ces articles est ensuite amplement expliqué; de sorte que la lecture de ce livret devait suffire pour l'instruction d'un curé, pourvu qu'il comprît *au moins grammaticalement* les mots latins dont se compose ce *Guide clérical.*

Les quatre derniers feuillets contiennent un abrégé du comput, qui fait connaître les deux cycles, les concurrents, etc. Il est hérissé des formules barbares, dont on se servait au moyen âge pour trouver l'année du cycle, la lettre Dominicale, l'Indiction et les fêtes mobiles.

— ALMANACH pour l'an mil cinq cents soixante et quatorze, composé par le disciple M. M. Nostradamus docteur en médecine, de Salon de Craux en Provence. *Troyes, Jean Du Ruau*, 1574; in-16, titre rouge et noir fig.

Très-rare, imprimé en caractères gothiques. — Michel Nostradamus écrivit des Almanachs astrologiques pour chaque année, de 1550 à 1567. Après sa mort, qui eut lieu le 2 juillet 1566, on continua à publier des almanachs sous le nom du célèbre astrologue. Les imprimeurs de Troyes s'empressèrent d'ajouter à leur collection de livres populaires, des Almanachs composés selon la méthode de Nostradamus. En 1574, ces opuscules étaient rédigés par un de ses disciples. C'est un des plus anciens almanachs imprimés après le déces du Maître.

Ce petit volume de 30 feuillets, contient : 1° un calendrier, avec les saints et les signes de chaque jour, les présages du temps, et les fêtes mobiles ; 2° des présages météorologiques et politiques, pour les quatre saisons, pour chaque mois de l'année et pour une éclipse de soleil; 3° un traité des vents, de leur nature et complexion, avec une Rose des vents gravée sur bois ; 4° pronostication annuelle et générale, délaissée par les Juifs en la cité d'Arles, traduite d'hébreu en latin, l'an 1480, et depuis traduite en français ; 5° le gouvernement des douze signes qui dominent sur le corps humain, suivi de deux figures gravées sur bois, avec les vertus de la saignée de chaque membre.

On a ajouté à ce livre, les deux derniers feuillets d'un almanach de Nostradamus, qui donnent l'indication des principales foires du royaume et premièrement de la ville de Lyon. Sur le deuxième feuillet, se trouve la griffe avec parafe, de M. Nostradamus.

— LES MIRACLES de Nostre-Dame de Liesse; et comme elle fut trouvée et nommée, ainsi que voirrez cy

après. *Troyes, Blaise Boutart* (vers 1580); in-8 de 24 ff.

Opuscule très-rare. On connaît au moins six histoires différentes de Notre-Dame de Liesse, publiées de 1560 à 1708; mais la plus complète et la plus rare est celle qui fut imprimée à Troyes, vers 1580. Le verso du titre contient un *Avis aux Pèlerins*, en huit vers :

« Bons pèlerins qui avez dévotion,
Et voulez vivre sans douleurs et tristesse, etc. »

et une *Oraison à Nostre Dame*, en 14 vers :

« Dame de Liesse, liesse
Donne à tous tes pèlerins, etc. »

Sur la page suivante commence l'*histoire de Nostre-Dame de Liesse*. Cette histoire est une ancienne légende, divisée en chapitres, à l'instar des romans du moyen âge : *Comme le pape de Rome fut adverty du tourment que les infidèles sarrazins faisoient souffrir aux chrestiens*; *comme il institua la Croissée* (Croisade); — *comme la pucelle Ismérie prescha les chevaliers chrestiens.* — *Comment les trois frères monstrèrent à la pucelle l'image Nostre-Dame de Liesse*, etc., etc. La pucelle et les trois chevaliers furent transportés pendant leur sommeil, de la prison où ils étaient enfermés en Egypte, à Liesse village situé à trois lieues de Laon en Picardie. Nous renonçons à analyser cette légende, dont le mérite consiste dans la naïveté du style et dans la foi qui animait le narrateur.

S'ensuivent les miracles faicts en plusieurs personnages requérant la belle dame de Liesse, depuis 1139 jusqu'en 1579; puis deux *Oraisons*, l'une en prose et l'autre en vers. Les quatre feuillets suivants renferment l'*Abbrégée histoire du grand miracle, en la Saincte hostie Saint Sacrement de l'autel, faict en la ville de Laon, l'an* 1566 : *comme il fut chassé vingt-six diables, par l'intercession de la Vierge Marie, en l'église Nostre-Dame de Liesse, près la ville de Laon.* Cette histoire écrite par J. Boulæse, avait été déjà publiée à Paris, en 1573. Enfin, on trouve sur le dernier feuillet, deux *oraisons* à Nostre-Dame, en vers français.

Nous ferons remarquer que les premières lignes de la légende, contiennent de graves inexactitudes historiques. Il faut lire : Godefroy VI de Bouillon, neveu de Godefroy V, dit le Bossu, duc de la Basse Lorraine, mort en 1076, fut investi de ce duché par l'empereur Henri IV, en 1093, après la révolte de Conrad qui avait succédé à Godefroy V.

— DISCOURS DE LA GRANDE ET TERRIBLE, merveilleuse description de la Picorée, en forme de dialogue, contenant le plus grand Roy des Griffons, etc...

Jouxte la copie, impr. a Troyes, par J. Dureau, 1587; pet. in-8 de 4 feuillets.

Recueil très-rare de vers français et latins, contre les pillards qui ruinaient le peuple pendant les guerres civiles du seizième siècle.

La Picorée est décrite en 26 vers :

« O déesse estrangère, ô monstre, qui es-tu?
Je suis la Picorée haye de vertu. »

On trouve ensuite six vers latins, ayant pour titre : *De Picorea carmen;* puis, cette phrase encourageante pour les picoreurs : « Beati qui faciunt Grup, et custodiunt illud. » Le mot *Grup* est la racine grecque de nos verbes français *Gripper* et *Agripper.*

Le *Griffon griffonnant servant à la picorée,* fait lui-même son portrait en 30 vers :

« Je suis Griffon qui veux tout griffonner,
Et en griffant tout prendre et empoigner. »

Les huit vers qui terminent cette plaquette, sont meilleurs que tous ceux qui précédent.

« Par la cruelle guerre on renverse les villes,
On déprave les lois divines et civiles,
On brûle les autels et les temples de Dieu.
L'équité ne fleurit, la justice n'a lieu. »

Cet opuscule doit être classé dans l'histoire de France, sous le règne de Henri III.

— Ordonnance du Roy, sur le faict et reiglement général de ses Monnoyes. *Troyes, Jean Moreau, s. d.* (1577); 2 part. en 1 vol. pet. in-8 de 40 et 33 ff., fig.

Livre rare. La première partie contient une ordonnance de Henri III, datée de Poitiers au mois de septembre 1577, enregistrée au Parlement le 13 novembre suivant, publiée à son de trompe, à Paris, le 18 novembre, lue et publiée en la cour des Monnaies, le 20 novembre. Il est ordonné par cet édit, qu'à dater du 1er janvier 1578, on ne comptera plus par livres, mais par écus. L'écu d'or sol valait 60 sols tournois; mais on le surhaussait de quatre, cinq et même sept livres, de sorte que la livre n'avait qu'une valeur incertaine et variable. Le Roi défend aussi, pendant deux ans, de dorer ou argenter sur bois, plâtre, plomb, fer et autres métaux. Il décrie en outre, plusieurs monnaies étrangères. Cet Édit est suivi des *Pourtraicts des espèces d'or et d'argent ayant cours, avec les pois et pris évalués d'après l'escu sol* (24 figures); et des *Pourtraicts des monnoies d'or et d'argent des cryées* (25 figures).

La seconde partie renferme une *Ordonnance sur le descry des monnoies de billon, estrangères;* avec les *pourtraicts des espèces descryées* (26 figures).

— Decreta sacræ facultatis theologiæ parisiensis, de potestate ecclesiasticâ et primatu Romani pontificis, contra sectarios hujus sæculi. *Troyes, J. Chevillot*, 1612; in-8 de 68 pag.

Recueil très-rare. Il contient une rétractation de Jean Sarrazin, de l'ordre des frères prêcheurs, faite devant la faculté de théologie, le 31 mars 1429 (1430), relativement à quelques opinions contraires à la puissance ecclésiastique, que ce moine avait émises dans ses sermons; des conclusions contre Luther, déclarant que Jésus-Christ a donné à l'Eglise prise collectivement, une autorité infaillible; la censure et condamnation datée du 1er août 1611, prononcée par la faculté de théologie, contre le livre de Du Plessis-Mornay, intitulé *le Mystère d'iniquité;* et enfin, *De ecclesiasticâ et politicâ potestate, liber unus.* Troyes, 1612. Ce fameux traité d'Edmond Richer, doyen de la faculté de théologie, de 1608 à 1612, parut pour la première fois en 1611; cette édition de Troyes est la seconde. Ce livre, composé à la sollicitation de Nicolas de Verdun, premier président du parlement, renferme un abrégé de la doctrine de l'Université sur l'autorité du Pape. On sait que cet ouvrage fut l'objet de violentes disputes, et qu'il causa à l'auteur des persécutions qui ne finirent qu'avec sa vie.

Edmond Richer, né en Champagne, le 15 septembre 1560, mourut le 28 novembre 1631.

— Sommaire de l'histoire et miracles de Nostre-Dame de Liesse. *Troyes, Claude Briden : On les vend à Liesse, chez Fr. Le-Maire et Nic. Jaquier, s. d.* (1618); pet., in-8 de 39 ff., fig.

Livre rare. Deux figures sur bois, représentant Nostre-Dame de Liesse et la salutation angélique, sont gravées sur le verso du titre et sur le 12e feuillet.

Benjamin Brichanteau, évêque de Laon, par ses lettres datées du 22 juin 1616, avait donné l'autorisation à Claude Douan et Claude René, chanoines de Laon, d'extraire des livres et des manuscrits, une histoire véritable de Nostre-Dame de Liesse et de ses miracles, et de la faire imprimer. Le Privilége du Roi, en date du 4 août 1617, est accordé pour dix ans aux deux chanoines ci-dessus nommés, avec défense d'imprimer publier et débiter dorénavant un autre petit livre, qui se vendait et distribuait journellement à Liesse, sous peine de confiscation et de 400 écus d'amende. Ainsi les chanoines de Laon avaient obtenu le monopole de la vente aux pèlerins, de l'histoire de Nostre-Dame de Liesse. Il paraît

qu'ils chargèrent de rédiger ce livre C. de Machault qui a signé l'avis au lecteur. L'approbation des docteurs est datée du 31 janvier 1618.

On lit, sur le verso du titre, douze vers français adressés aux Pèlerins. Le second feuillet contient l'Avis au lecteur et le Privilège du Roi. Suit un Avant-propos à la louange de la sainte Vierge, et l'histoire abrégée de Nostre-Dame de Liesse, en trois feuillets. Les nombreux miracles opérés, de 1139 à 1617, par l'intercession de Nostre-Dame de Liesse, sont divisés en 22 chapitres et occupent 24 feuillets. La conclusion est un Avertissement aux Pèlerins sur la conduite qu'ils doivent tenir pendant leur voyage. L'auteur leur recommande surtout de ne pas se présenter devant Nostre-Dame de Liesse, *les mains vuides*. « Il faut luy tesmoigner l'affection qu'on luy porte, par quelque offrande pour l'entretien et la décoration de son Eglise. » Le volume finit par une Oraison et par les Lettres de l'évêque de Laon.

— Le Quervray, ou la semaine de D. D. C. C. G. F. *Troyes* (*Guillaume de Letin*, 1620), *et se vend à Paris chez Rolet Boutonné*, 1621 ; in-8 de 8 ff. et 736 pag.

Livre rare et fort singulier. Nous regrettons de n'avoir pu découvrir le nom de l'auteur. Cet ouvrage philosophique, en forme de dialogue entre *Quervray* et l'*Officieux*, est divisé en six journées, et chaque journée contient plusieurs discours ou dissertations. Un quatrain, imprimé sur le huitième feuillet, fait connaître le but de l'auteur :

« Si ce n'est que tu sois à toy-mesme rebelle,
Je te force de croire à une divinité ;
Que le monde n'est point de toute éternité ;
Que Jésus-Christ est Dieu, et ton âme immortelle. »

La première journée est consacrée à l'exposition des *cinq voix* de Porphyre et de la philosophie scolastique, ancienne. Le dernier discours de cette journée est un traité des syllogismes. C'est là qu'on apprend à argumenter par *Barbara*, *celarent*, *darii*, *ferio*, ou, par *Baralipton*, *celantes*, *dabitis*, *frapismo*, *fricesso morum ;* et encore, par *cesare*, *camestres*, *festino*, *baroco*, et *darapti*, *felapton*, *disamis*, *datisi*, *brocardo*, *ferison*. Telles étaient les bases fondamentales de cette logique qu'on a si souvent tournée en ridicule.

Dans la seconde journée, l'auteur démontre géométriquement, qu'en l'homme il n'y a pas trois âmes, c'est-à-dire la végétative, la sensitive et la rationnelle. Puis il calcule la distance de la terre au soleil, qu'il suppose tourner autour de la terre, et, à cette occasion, il parle du mouvement des sept cieux.

Dans la troisième journée, il cherche à prouver que le temps et aucune autre quantité ne sont infinis ; que le monde a eu un commencement, et qu'il n'est pas aussi ancien que quelques-uns le prétendent, etc. Les raisonnements de l'auteur sont très-singuliers, souvent obscurs et

toujours peu concluants. Nous citerons, pour exemple, la manière de concevoir la Trinité en unité (*trinus in unum*) : « La cause causante (qui est le père) est la cause première ; la cause causée (qui est le fils) est pareillement la mesme cause première ; et la convenance (qui est le Saint-Esprit) est aussi la mesme cause première : laquelle cause première, puisqu'elle est éternelle, nous dirons avec raison que le père est éternel, le fils éternel, et le Saint-Esprit pareillement : Et pour ce qu'il n'y a qu'une cause première, qui est Dieu, aussi n'y a-t-il qu'un seul Dieu, ou un seul éternel. Il est donc montré qu'on peut faire une conception de Dieu en trois personnes. »

La quatrième journée est consacrée au développement de certains paradoxes, tels que : Le soleil n'est point chaud ; la chaleur du soleil ne vient point ici-bas ; les ténèbres ne sont point une privation de la lumière, mais un être réel ; etc.

La cinquième journée renferme des dissertations métaphysiques, tendant à prouver l'immortalité de l'âme. On y remarque un long discours sur les Esprits et les sorciers. L'auteur fait dépendre l'intelligence de la conformation du cerveau ; et il explique ainsi pourquoi les hommes ont l'esprit plus lourd les uns que les autres, quoique leurs âmes soient égales.

Enfin la sixième journée traite de l'ancienneté et de la sainteté de la Bible, de l'incarnation de Jésus-Christ, et finalement de l'amour envers Dieu et le prochain.

On trouve ensuite une *Table contenant l'interprétation des dictions, en la manière qu'elles sont entendues en ce livre.* — Ce glossaire était indispensable pour éclaircir ces dissertations et ces raisonnements hérissés d'expressions barbares que les philosophes anciens pouvaient seuls comprendre. Ainsi, on lit au mot Nature : *Nature naturante*, qui est Dieu ; et *Nature naturée*, qui est l'universalité des choses matérielles.

De petites figures sur bois sont gravées dans le texte, pour aider aux démonstrations.

— La réduction de neuf grandes et fortes villes à l'obéissance du Roy, prises sur les rebelles de Sa Majesté en ses provinces de Guyenne et Languedoc. *Troyes, P. Chevillot*, 1622 (*Jouxte la copie impr. à Paris, par Nic. Alexandre*); pet. in-8 de 14 pag.

Plaquette très-rare. — C'est une relation sommaire de quelques événements, qui eurent lieu en 1622. Louis XIII avait quité Paris, le 27 mars, pour se mettre à la tête de l'armée, et dans l'espace de deux mois, il réduisit à son obéissance plusieurs villes occupées par les protestants. Le titre annonce la réduction de neuf villes, et cependant l'auteur n'en cite que huit : Figeac et Cadenac, places rendues par le duc de Sully ; Sainte-Foy, Saint-Antoine, Monflanquin et Négrepelisse, par le marquis de La Force ; Mont-de-Marsan, par de Castelnau ; et Clérac, par M. de

Lusignan. Cette dernière ville, qui s'était révoltée deux fois, fut entièrement brûlée par ordre du Roi. L'armée royale entra à Sainte-Foy, le 25 mai 1622, et le lendemain, on célébra solennellement la fête du Saint-Sacrement, par une procession générale; et les fortifications de la ville furent rasées.

Cette relation est suivie du récit des dispositions prises par le Roi, pour assiéger La Rochelle et Montauban. La Rochelle était investie par dix mille hommes de pied, douze cents chevaux et un équipage d'artillerie. Le duc de Vendôme attaquait Montauban, avec dix mille hommes de pied et mille chevaux. Enfin, on lit une notice sur la réduction de la ville de Sainte-Foy et le traité de M. de La Force.

— Abrégé historique de l'église de Nostre-Dame de Pontoise. *Troyes, P. Michelin* (vers 1703) : in-8 de 63 pag.

Rare. — L'auteur, composant ce livre, n'a eu d'autre but que d'écrire, pour l'édification des fidèles, l'histoire d'une image miraculeuse de la Vierge que possédait l'église de Pontoise depuis le treizième siècle. Cette image, exécutée par un jeune homme dans la carrière de Blangy, près d'Abbeville, fut transférée dans une chapelle à Pontoise, l'an 1226. « Jean Haimon, vicaire de Pontoise, voyant que l'odeur des grâces qui exhalèrent de ce saint lieu augmentoient de jour en jour, en 1247, engagea l'archevêque de Rouen d'ériger en titre de paroisse une magnifique église, que le zèle des fidèles fit bâtir en l'honneur de Marie. » L'auteur raconte les nombreux miracles opérés devant cette image de la sainte Vierge, et le vœu fait par les habitants, à l'occasion de la peste survenue à Pontoise, en 1636. Le chapitre le plus curieux est intitulé : Ordre de la procession faite à Pontoise en l'honneur de Notre-Dame pour le vœu de la peste, le 16 septembre 1640 et composé par le R. P. Cassart de la compagnie de Jésus. Après la bannière de Notre-Dame, marchera le savetier revêtu proprement d'une aube blanche et d'un chapeau de fleurs en tête. Tous les corps d'état, au nombre de vingt et un, figuraient dans cette procession, après le savetier.

On trouve à la fin du volume, une liste des curés de Notre-Dame de Pontoise, depuis 1226 jusqu'en 1686.

— La Vengeance du trépas funeste du fameux Michel Morin, conspirée par les amis du défunt contre la Mort. *Troyes, Ve Jacq. Oudot et Jean Oudot fils,* 1728; pet. in-8.

Recueil rare. — Le titre n'indique qu'une pièce, tandis que le volume contient six pièces en deux parties.

Ce sont des facéties en vers et en prose, sur le trépas de Michel Morin, bedeau de l'église de Beauséjour, en Picardie, qui se tua le 1er mai 1713, en tombant du haut d'un arbre, où il dénichait des pies : « Mais

la branche cassa, il tomba de branche en branche du haut en bas, bredi breda, il se cassa, crique craque, les bras et les jambes, et s'écarbouilla le cœur au ventre. »

« Hélas ! Michel Morin est mort
En voulant dénicher des pies ;
Et s'il n'était pas chut si fort,
Il seroit encore en vie. »

La première partie de 32 pages, avec l'*Approbation* de Grosley, datée de Troyes, le 9 novembre 1728, renferme trois pièces en vers : *La Vengeance du trépas funeste...; Donation des biens meubles et immeubles du défunt Michel Morin;* et son *Épitaphe*. La seconde partie, de 12 feuillets non chiffrés, se compose également de trois pièces, les deux premières en prose, et la troisième en vers, savoir : *Eloge funèbre de Michel Morin, prononcé le jour de son enterrement;* les *Regrets et crèvecœur de Michel Morin, sur la mort de son Asne; le Testament de Michel Morin*. Les plus joyeuses facéties du recueil sont l'*Éloge funèbre* dont nous avons reproduit un fragment, et le *Testament* en vers, dans lequel on lit :

« Avant que d'aller au monument,
Je veux faire mon testament ;
Car si je venois à mourir,
Je n'en pourrois jamais guérir. »

— HISTOIRE PRODIGIEUSE et pitoyable d'un jeune homme qui a tué et bruslé sa propre mère, au village de Nogent sur Marne, près Paris; avec la punition qui en a esté faicte. *Paris, Nic. Rousset.* 1511 (1611); pet. in-8 de 14 pag., cart.

Jean Breton, natif de Nogent-sur-Marne. *poussé par l'esprit malin*, assomme sa mère avec un paquet de grosses clefs, l'étrangle et fait brûler son cadavre dans le foyer de la cheminée. Il est arrêté, jugé par le bailli en la justice de Moulignon et de Nogent, pour les chanoines de Saint-Maur-les-Fossés, seigneurs dudit Nogent, et condamné à être pendu. Ce jugement fut confirmé par arrêt du parlement, le 30 mai, et exécuté le 1er juin.

Ce récit succinct d'un *Matricide* ne suffisait pas pour exciter la curiosité du public. Aussi, Nicolas Rousset, qui imprimait en 1611 et non en 1511 comme la souscription l'indique par erreur, s'empressa-t-il d'orner sa brochure du titre présigieux : *Histoire prodigieuse et pitoyable d'un jeune homme qui a tué et bruslé sa propre mère;* et d'enchâsser cette histoire au milieu de réflexions philosophiques et d'apostrophes contre le fils dénaturé. Voici la première phrase du discours : « Les anciens pour nous faire veoir appertement combien les bonnes actions sont différentes des mauvaises, ils nous ont voulu dépeindre des simulachres de l'un et l'autre dans le sacré temple de la Mémoire, mettant du costé dextre du

maistre autel la piété d'Ænée envers son père, et à gauche la cruauté vitupérable d'un Oreste envers sa mère. »

On lit plus loin : « Te voilà donc descouvert, pauvre hébété; voilà le juge qui t'interroge. Tu ne nies point ton matricide. » — « Ah! cœur de roche, les tigres qui comme brutes n'habitent que les forests, n'ont point tant de cruauté que tu en as, etc. »

— Factums et arrest du Parlement de Paris, contre des Bergers sorciers exécutés depuis peu dans la province de Brie. *Sur l'imprimé à Paris, chez Rebuffé*, 1695; pet. in-8, titre rouge et noir.

Livre rare et curieux. — On ne saurait s'étonner que la croyance aux sorciers ait persisté dans certains villages, où règne encore l'ignorance. Mais, n'est-il pas extraordinaire de lire des sentences de juges subalternes et des arrêts du parlement, rendus en plein siècle de Louis XIV, et condamnant aux galères ou au gibet, pour sortiléges et maléfices, de malheureux bergers habitant à six lieues de Paris.

Voici l'avis au lecteur : « Comme l'on a réveillé depuis peu la curiosité du public sur ces sortes de matières, ceux qui aiment à en juger sur des fondemens solides, seront bien aises qu'on leur communique les pièces suivantes, *pleines de faits avérés*, qui sont des preuves d'une nature à ne pouvoir être anéantis par nuls raisonnemens; tout le monde sçachant d'ailleurs que les parlemens de France, et en particulier celui de Paris, bien loin d'être suspects de crédulité sur ces matières-là, ne penchent que trop vers la négative. » — Il résulte de là qu'en 1695, la sorcellerie était un fait avéré, et que les sorciers infestaient les environs de Paris.

Ce recueil contient trois factums, de 1688 à 1691, contre dix sorciers de Pacy en Brie; un arrêt du parlement de Paris, de 1691, confirmant une sentence du bailli de Pacy; une requête au Roi contre les sorciers; et deux extraits de la *Démonomanie* de J. Bodin.

Ces accusations de sorcellerie se fondaient sur une étrange mortalité des bestiaux, dans plusieurs localités de la Brie. Ne sachant comment expliquer cette épizootie, on préférait l'attribuer aux maléfices des bergers, plutôt que d'en rechercher les causes naturelles.

Les auteurs des *Factums* rappellent un grand nombre d'arrêts, de 1551 à 1604, qui condamnèrent à être pendus et brûlés des sorciers, convaincus d'avoir fait périr des bestiaux; ainsi que les sévérités de la commission envoyée dans le pays de Labour, qui fit brûler, pour sortiléges, plus de six cents personnes. De Lancre, l'un des commissaires, conseiller au parlement de Bordeaux, *très-sçavant et vertueux personnage*, composa à cette occasion, son livre de l'*Incrédulité du sortilége, convaincue*.

Dans la *Requête au Roi*, Eustache Visier, receveur de la terre de Pacy pour le sieur Jean Le Fèvre, dit : « qu'il est de notoriété publique que les bergers de la province de Brie ont ruiné presque tous les fermiers, ayant fait périr, depuis deux ans, pour plus de 300 000 livres de bes-

tiaux. » La mortalité avait été si violente, que des fermes restaient en friche et que personne n'osait les exploiter.

Les extraits de la *Démonomanie* de Bodin prouvent qu'il était dangereux, au seizième siècle, de ne pas croire aux sortiléges. Guillaume de Line, docteur en théologie, fut condamnée à Poitiers, comme sorcier, le 12 décembre 1553, pour avoir prêché que *tout ce qu'on disait des sorciers n'était que fable*. Ainsi, il était défendu, sous peine de mort, d'attenter à la puissance du diable.

— Recueil sommaire des principales preuves qui ont esté employées pour établir quelques propositions hiérarchiques d'une thèse de théologie soutenue au séminaire de la ville de Sens, les 9 et 10 septembre 1665. *Sens*, 1666; in-4 de 2 ff. et 51 pag.

Cette thèse de théologie, soutenue à l'occasion de la révolte des Jésuites contre les ordres de l'archevêque de Sens, avait pour but de prouver que les religieux, à quelque ordre qu'ils appartiennent, sont dans la dépendance des évêques pour l'administration du sacrement de la pénitence. La dernière proposition est dirigée contre les prétentions des Jésuites à être indépendants de l'ordinaire. Elle contient des renseignements très-curieux sur l'établissement des Jésuites en France. Ils furent admis avec beaucoup de difficultés, par l'assemblée de l'Église gallicane, tenue à Poissy, en 1561, qui approuva ladite société et compagnie, par forme de société et collége, et non de religion nouvellement instituée, *à la charge qu'ils seront tenus de prendre un autre titre que de société de Jésus ou de Jésuites*. L'arrêt d'enregistrement au parlement de l'acte de l'assemblée de Poissy porte que *cette société et collége prendra le nom de collége de Clermont*. Il résulte de ces actes authentiques que le titre de société de Jésus, ou de Jésuites, n'est pas reconnu en France.

— Meaux. Histoire de l'Eglise de Meaux, avec des notes ou dissertations, et les pièces justificatives ; par Dom Toussaints Du Plessis, bénédictin. *Paris*, 1731 ; 2 vol. in-4.

Cette histoire, dédiée au cardinal de Bissy, évêque de Meaux, est écrite avec autant de soin et d'érudition que les autres œuvres des Bénédictins. On y remarque une curieuse dissertation sur l'origine du calviniste, dont l'auteur prétend que le diocèse de Meaux fut le berceau. C'est dans cet ouvrage que le P. Duplessis jeta quelques doutes sur l'authenticité d'une multitude de chartes, ce qui souleva de nombreuses contradictions.

L'histoire de l'église de Meaux occupe 550 pages du premier volume. Elle est suivie des pièces suivantes : catalogues des évêques, doyens, abbés et abbesses du diocèse. — Notes (ou dissertations) sur l'histoire

de l'église de Meaux : 50 notes savantes et instructions sur la géographie, les antiquités et les anciennes familles du diocèse. — Table chronologique de l'histoire de Meaux, de l'an 375 à 1730.

Le second volume contient les pièces justificatives. Elles sont au nombre de 748 et s'étendent depuis l'an 632 à 1727. — Extraits des nécrologes des diverses églises du diocèse. — Statuts sydonaux, depuis 1246 jusqu'à 1724. — Pouillié du diocèse de Meaux, suivi de la liste des collateurs et présentateurs des bénéfices.

— Melun. Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de l'Isle-de-France, tenues à Melun en novembre et décembre 1787. *Sens*, *Ve Tarbé*, 1788 ; in-4 de 84 et 452 pag. et 7 ff. pour la table, 5 tableaux.

Le procès-verbal de l'assemblée préliminaire, tenue à Melun, du 11 au 20 août 1787, précède le procès-verbal des séances qui eurent lieu du 17 novembre au 20 décembre suivant, jour de la clôture de l'Assemblée provinciale.

Ce volume est très-intéressant pour l'histoire économique de l'Ile-de-France, et par suite, de la France entière. On y trouve des Mémoires importants sur la taille, la capitation, les dépenses d'utilité publique, les milices, la mendicité, les ponts et chaussées, les droits de péage perçus sur la Seine et sur l'Yonne, les pépinières, l'amélioration des bêtes à laine, la société d'agriculture et les comices agricoles de l'Ile-de-France. Ces Mémoires, accompagnés de tableaux qui indiquent le taux excessif des impôts en vigueur et les moyens d'en opérer le dégrévement, furent rédigées et lus par le comte de Crillon, le vicomte de Noailles, le marquis de Guerchy, etc. La liste des membres des assemblées provinciale et de département de l'Ile-de-France, occupe les sept derniers feuillets. Une ample table des matières facilite les recherches dans toutes les parties du volume.

— Melun. Coutume du bailliage de Melun, anciens ressorts et enclaves d'icelui; par Louis-Alphonse Sevenet, avocat au parlement, et notaire au châtelet de Melun. *Sens*, *Hardouin Tarbé*, 1768; in-4 de 6 ff., 476 pag. et 2 ff. pour le privilége et l'Errata.

La coutume de Melun avait été rédigée par écrit, pour la première fois, en 1506; mais plusieurs articles étaient *durs*, *iniques et déraisonnables*, et donnaient fréquemment lieu à des procès. Afin d'en fixer irrévocablement l'interprétation, Henri II, par lettres du 12 février 1558

(1559), et François II par d'autres lettres du 24 juillet 1559, donnèrent commission à Christophe de Thou, président, Barthélemy Faye et Jacques Viole, conseillers au parlement, de se rendre à Melun, afin de procéder à la réformation des coutumes du bailliage, en présence des trois États du pays. Le procès-verbal contient les noms des membres des trois États, qui assistèrent à la réformation de 1560. Cette liste occupe douze pages entières.

Les commentaires de Sevenet sont dédiés à Jean-Baptiste-François de Montullé, conseiller d'État, grand bailly d'épée de Melun et Moret. L'auteur a ajouté à ses longs commentaires, des arrêts notables relatifs aux divers articles, et les conférences avec d'autres coutumes. On trouve à la fin du procès-verbal, une table alphabétique des lieux régis au seizième siècle par la coutume de Melun.

— SENS. DEFAICTE sur les troupes du Roy de Navarre, devant la ville de Sens; par les habitans catholiques de ladicte ville, le jeudy troisiesme May 1590. *Lyon, Loys Tantillon,* 1590; pet. in-8 de 13 pag.

Cette relation, en forme de lettre, datée de Troyes, le 8 mai 1590, a été écrite par François Panigarole, évêque d'Aste et ligueur exalté. Il publia comme suite à la *Défaicte devant Sens*, le *Discours véritable de ce qui s'est passé à Paris et aux environs depuis la retraite du roi de Navarre de devant Sens jusqu'au* 12 *juin* 1590. *Lyon*, *Tantillon*. Il fit encore imprimer à Lyon, un *Discours de l'entreprise des hérétiques sur la ville de Troyes*, *au mois de septembre* 1790; et un *Abrégé fait au duc de Savoie, des derniers événements de la France*, 1590.

L'auteur dit que la brave défense de la ville de Sens doit servir d'exemple à toutes les villes du royaume, « pour les exciter à combattre pour nostre sainte foy catholique et pour asseurer l'estat à nostre Roy Charles dixiesme. »

Il rapporte que quelques-uns des plus apparents dudit Sens avaient, sans le consentement du peuple, envoyé le sieur de la Motte-Coutelas vers le roi de Navarre (Henri IV), pour capituler avec lui : ce qu'ayant exécuté et voulant rentrer de nuit dans la ville, il en fut empêché par le peuple ; il retourna au camp du Roi et lui persuada d'assiéger la ville. La canonnade commença le 3 mai. Après avoir tiré 414 coups de canon, et pratiqué une large brèche, on monta à l'assaut. Le combat dura deux heures, et se termina si avantageusement pour les catholiques, qu'il périt mille hommes des troupes du roi de Navarre, y compris cent gentilshommes de marque. Henri IV fut obligé de lever le siége, et emmena prisonnier le sieur de la Motte-Coutelas.

Tel est le récit du siége de Sens, d'après Panigarole ; mais la pièce imprimée par Jacques Bellanger (voir l'article suivant) en donne une version bien différente.

— SENS. DISCOURS des vaillantises de M. de Chanvallon et des habitans catholiques de la ville de Sens, contre l'armée et siége qui y avoit mis le Roy de Navarre. *Paris, Jacq. Bellanger, s. d.* (1590); pet. in-8 de 14 pag. non rogné.

Cette relation diffère essentiellement de celle que nous avons attribuée à Panigarole. Nous croyons qu'elle a été rédigée par un ami du sieur de Chanvallon, pour le justifier près des catholiques, de la trahison dont on pouvait l'accuser.

L'auteur raconte que M. de Chanvallon, gouverneur de Sens, voulant tâcher de prendre le roi de Navarre au trébuchet, ou bien quelques-uns des plus grands de son armée, *feignit de trahir*, par le moyen de l'intelligence qu'il avait avec les plus apparents, et il envoya vers le roi de Navarre le sieur de la Motte-Coutelas; puis, il s'enferma dans l'archevêché, le lieu le plus fort de la ville, avec un grand nombre de soldats. Ce ne fut que le lendemain qu'un paysan apprit aux habitants la conférence de la Motte-Coutelas avec le roi. Aussitôt les portes furent fermées, et l'on s'empressa de prévenir les gouverneurs de la ville de cette trahison. Le peuple, ameuté, marcha vers l'archevêché avec quelques pièces de canon, pour se saisir du sieur de Chanvallon. La Motte-Coutelas revint avec une belle escorte; mais il trouva les portes de la ville fermées. Il retourna alors au camp du roi de Navarre, et l'engagea à assiéger la ville de Sens, afin de sauver la vie au sieur de Chanvallon, dont la trahison était découverte. Le Roi, *croyant que les propos tenus par de la Motte étaient vrais*, fit canonner furieusement la ville : on ouvrit une large brèche; les troupes montèrent à l'assaut, mais elles furent repoussées avec une grande perte d'hommes. Henri IV leva le siége de Sens, le samedi 5 mai 1590.

D'après les détails que renferme ce discours, il paraît évident que le sieur de Chanvallon avait réellement l'intention de remettre la ville de Sens sous l'obéissance du roi légitime; et si les ligueurs n'avaient pas été avertis par hasard de ce qui se passait, Sens aurait suivi l'exemple de Melun, de Lagny, de Corbeil, de Provins et de Montereau, qui s'étaient rendus à Henri IV, après la bataille d'Ivry.

— SENS. La senonoise au Roy, sur le démembrement de son archevesché; par Daniel Baltazar, sieur de Malherbe, senonois. (*Troyes, J. Jacquard*), 1629; pet. in-8 de 32 pag.

Poésies essentiellement champenoises, composées par un senonois, *Pro aris et focis*, ainsi que l'annonce le titre, imprimées à Troyes, et dédiées à Octave de Bellegarde, archevêque de Sens. Les armoiries de la ville de Sens sont gravées sur la huitième page du volume.

Cette requête poétique de la *Senoinoise au Roy* avait pour but d'obtenir pour la ville de Sens l'exemption de la taille, comme indemnité du démembrement de son archevêché. En effet, l'évêché de Paris, suffragant de Sens, avait été érigé en archevêché, le 20 octobre 1622.

L'auteur rappelle dans ses vers l'antiquité, la puissance et les monuments de la ville de Sens, l'étendue de la juridiction de l'archevêque, primat des Gaules et de Germanie; il expose ensuite la misère présente du peuple senonois.

« Et tout ce qu'il espère et veut de ta personne,
N'est qu'un acquit patent des tailles qu'il te donne;
Tailles dont le denier est le moindre de ceux
Que ton auctorité faict lever dessus eux. »

Cette demande fut favorablement accueillie par Louis XIII, qui exempta de la taille la ville de Sens. On trouve sur les derniers feuillets du volume, cinq *sonnets* de remerciement au Roi. Les quatre premiers feuillets contiennent le titre, deux *sonnets* au Rois, le jour des Rois, et la *Dédicace* à l'archevêque de Sens.

— SENS. Cantiques pour l'année chrétienne, sur différens Airs anciens et nouveaux. *Sens, Aug. Prussurot*, 1698; in-12 de 6 ff. et 276 pag. avec la table, fig.

L'auteur anonyme de ces cantiques était, sans doute, un ecclésiastique résidant à Provins; car ce recueil est dédié à François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins, et l'approbation est signée Cressé, doyen et chanoine de l'église de Provins. Le volume est orné de deux gravures en taille douce, représentant la Salutation angélique et l'Adoration des bergers.

L'auteur destinait les 128 cantiques qu'il avait composés, aux pauvres orphelines élevées par les soins de l'abbé d'Aligre, ainsi qu'aux maisons religieuses. Mais le choix des airs nous a paru assez singulier; on peut en juger par les extraits suivants :

Les vœux d'Israël. Air : *Sur le bord d'un ruisseau, Lisette.*— L'histoire de Joseph. Air : *Tous nos bergers font l'amour à Sylvie.* — De la grâce. Air : *Ne faites point languir un amant qui vous aime.* — La bonté de Jésus-Christ. Air : *Non, non, je n'irai plus au bois seulette.* — Saint François Xavier. Air : *Je suis charmé d'une brune*, etc., etc.

La curiosité des religieuses devait être vivement excitée par ces fragments de chansons profanes.

L. T.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LE

RECUEIL DES HISTORIENS

DES GAULES ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR ET CONTINUÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Paris, 1837-1865; 22 vol. in-folio.

L'idée de réunir en un seul corps d'ouvrage tous les monuments, soit imprimés, soit manuscrits, relatifs à l'histoire de France, remonte aux dernières années du seizième siècle, et c'est le savant Pierre Pithou qui en entreprit la réalisation. Mais ses *Historiæ Francorum scriptores veteres*, publiés en 1596, renferment onze chroniqùes seulement, et s'arrêtent à l'année 1285.

Près d'un demi-siècle s'écoula sans que personne songeât à continuer ce travail ou à en combler les lacunes.

André du Chesne conçut enfin le plan d'une collection plus étendue et plus complète. Divisée en deux parties, elle devait former vingt-quatre volumes in-folio, et comprendre toute la série des monuments de l'histoire de la monarchie française depuis son origine jusqu'au règne de Henri II. La première partie, composée de quatorze volumes, embrassait toute l'histoire générale; la deuxième prtie, en dix volumes, était réservée aux historiens des églises, des monastères, des grands fiefs et des provinces. Les deux premiers volumes parurent en 1636, sous ce titre : *Historiæ Francorum scriptores coætanei, ab ipsius gentis origine ad Pipinum usque regem. Quorum plurim: nunc primum ex variis codicibus mss, in lucem prodeunt, alii vero auctiores et*

emendatiores, cum epistolis regum, etc. Opera et studio Andreæ du Chesne, geographi regii. Les deux volumes suivants étaient sous presse quand du Chesne, à peine âgé de cinquante-six ans, périt victime d'un affreux accident. Son fils François, digne héritier du nom qu'il portait, voulut poursuivre cette grande œuvre, et de 1641 à 1649 publia les tomes III, IV et V, dont le dernier s'arrête au commencement du règne de Philippe le Bel.

Ce travail ne fut pas continué, faute d'appuis. De modestes érudits, réduits à leurs forces seules, ne pouvaient évidemment suffire longtemps aux frais d'une pareille entreprise.

Un siècle après la mort d'André du Chesne, le gouvernement prit enfin à sa charge cette publication, qui devait user plusieurs générations de savants.

Dans l'intervalle, bien des projets de continuation avaient avorté.

En 1675, Colbert devenu acquéreur des matériaux rassemblés par du Chesne, les mit à la disposition de quelques érudits : Lecointe, Wion d'Hérouval, A. de Valois, Baluze et du Cange; mais ceux-ci ne purent s'entendre. Peu d'années après, l'archevêque de Reims, Le Tellier, frère du grand Louvois, s'adressa à du Cange, qui rédigea un nouveau plan, et proposa d'en confier l'exécution à des religieux de la congrégation de Saint-Maur; on songea même à les placer sous la direction de Mabillon, mais ce savant trouva l'œuvre au-dessus de ses forces, et elle fut encore abandonnée.

Enfin, dans les dernières années du règne de Louis XIV, dom Edmond Martène et dom Maur Audren de Kerdrel préparèrent, chacun de son côté, la publication d'un recueil complet des historiens français, et le dernier fit part de ses idées à d'Aguesseau, alors procureur général. Quand ce magistrat fut devenu garde des sceaux, dom Maur Audren se montra plus pressé encore; il proposa de placer Montfaucon à la tête de l'entreprise, et offrit de désigner son

titre d'abbé de Saint-Vincent du Mans pour venir à Paris travailler sous les ordres de son ami. Les auxilliaires auraient été choisis dans toutes les provinces, et on eût mis à leur disposition des artistes chargés de dessiner les anciens monuments. Malgré toutes ces instances, Montfaucon ne fut point chargé de la publication. A la suite de conférences présidées par le chancelier, et auxquelles prirent part Baluze, l'abbé Renaudot, Laurière et le P. Lelong, un rapport très-remarquable fut rédigé par l'abbé des Thuilleries; dom Martène dressa le plan de l'œuvre, et la haute direction des travaux fut confiée au P. Lelong.

Le savant oratorien mourut en 1721, avant qu'aucun volume eût vu le jour. Denys de Sainte-Marthe, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, revendiqua alors pour elle l'honneur d'exécuter cette grande entreprise et l'obtint. dom Bouquet, désigné par lui, se mit résolûment à l'œuvre dès l'année 1723, et au milieu de 1729 les deux premiers volumes étaient prêts. Mais dom Bouquet reçut alors l'ordre de quitter l'abbaye de Saint-Germain des Prés pour se rendre à celle de Saint-Jean de Laon. Il fut enfin rappelé à Paris par d'Aguesseau et se fixa au couvent des Blancs-Manteaux, où il mourut le 6 avril 1754, après avoir publié huit volumes. Il laissait, en outre, de nombreux matériaux pour la suite du recueil, qui fut continué par les Bénédictins, entre autres par Jean-Baptiste et Charles Haudiquier, Dom Housseau, dom Précieux et dom Poirier. Dom Clément et dom Brial avaient achevé le tome XII quand la Révolution interrompit de nouveau ce travail.

Il fut repris en 1806 par la deuxième classe de l'Institut, qui venait d'appeler Dom Brial dans son sein. Celui-ci, du fond de la retraite où il vivait depuis la suppression de son ordre, n'avait cessé de poursuivre en silence cette œuvre, qu'il avait faite sienne, et il devint ainsi le trait d'union entre l'ordre savant des Bénédictins et l'Académie des inscriptions, qui allaient être désormais l'organe officiel de l'érudition française.

Dom Brial mourut le 24 mai 1828, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir publié le dix-huitième volume. L'Académie des inscriptions lui donna pour successeurs MM. Daunou et Naudet, qui depuis ont été remplacés par MM. N. de Wailly, Guigniaut et L. Delisle.

Le plan général adopté pour la collection consiste à partager nos annales en périodes plus ou moins étendues, et à réunir dans chacune tous les documents qui s'y rapportent; les chroniques, récits ou histoires comprenant plusieurs siècles ou seulement plusieurs règnes y sont donc scindés en autant de parties qu'ils embrassent de périodes. C'est un inconvénient, sans doute, mais il est compensé par assez d'avantages pour que les continuateurs de Dom Bouquet n'aient jamais songé à modifier ce plan. MM. Naudet et Daunou obtinrent seulement, en 1840, que les historiens des croisades fussent exclus du recueil et formassent une collection spéciale.

Les *Historiens des Gaules et de la France* doivent être partagés en douze périodes, dont dix ont paru, savoir :

1re Période (tome I) : *Gaulois et Francs* jusqu'à Clovis.
2e — (tomes II, III, IV) : *Mérovingiens*.
3e — (tome V) : *Pépin le Bref* et *Charlemagne*.
4e — (tome VI) : *Louis le Débonnaire*.
5e — (tomes VII, VIII, IX) : les *Carlovingiens*, depuis la mort de Louis le Débonnaire.
6e — (tome X) : *Hugues Capet* et *Robert*.
7e — (tome XI) : *Henri Ier*.
8e — (tomes XII à XVI) : *Philippe Ier*, *Louis VI* et *Louis VII*.
9e — (tomes XVII à XIX) : *Philippe-Auguste* et *Louis VIII*.
10e — (tomes XX à XXIII) : de *Louis IX* à la mort de *Charles le Bel*.
(Le tome XXIII est sous presse.)

La onzième période doit comprendre les règnes de Phi-

lippe VI, Jean II, Charles V et Charles VI. La douzième, ceux de Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Dès l'origine, il avait été résolu que la collection s'arrêterait au commencement du règne de François Ier.

Une réimpression complète, page pour page, ligne pour ligne, du recueil des *Historiens de la Gaule et de la France*, a été entreprise en 1869 par la librairie V. Palmé, sous la direction de M. Léopold Delisle.

Alfred Franklin.

REVUE CRITIQUE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Vertu, par G. Haller, *Paris*, *C. Lévy*, un vol. in-8°.

Un succès tel que celui de *Bleuet* oblige; Gustave Haller l'a bien compris. Le nom de l'héroïne de son nouvel ouvrage est un ingénieux et gracieux barbarisme diminutif *italianisé* de l'allemand *Stern*: Sternina, petite étoile (ce nom eût été un joli titre; combien on l'aurait préféré à celui de *Vertu!*)..

Le *Bleuet* était surtout une œuvre d'analyse psychologique; dans *Vertu*, Gustave Haller s'est efforcé de concilier deux genres de mérite qu'on trouve souvent unis, l'intérêt des situations et le développement des caractères. C'est à la fois un roman de mœurs et un roman d'aventures. Le prologue est très-dramatique. Nous en recommandons la lecture aux femmes incomprises et accessibles à la tentation; elles verront ce qu'il peut en coûter d'aller se faire comprendre ailleurs. La leçon serait meilleure encore si l'expiation était indéfinie. Mais l'*Antonie* de G. Haller a subi de si rudes années de purgatoire, et son mari est si scélérat et si déplaisant de tout point, que l'auteur a cru pouvoir laisser en-

trevoir pour elle la possibilité d'un retour de bonheur légitimé par mariage subséquent : c'est peut-être pousser l'indulgence un peu trop loin. La hardiesse de Camille, « l'ingénue qui poursuit un capitaine », ne choquera que ceux qui ne sont pas au courant des mœurs anglaises. L'un des meilleurs romans de miss Edgeworth, *Hélène*, tableau très-vrai de l'aristocratie anglaise, roule tout entier sur une de ces *flirtations* de jeunes filles, qui ont parfois des conséquences tragiques. Comme c'est aux personnes d'un vrai talent qu'on doit surtout la vérité, nous dirons franchement à Gustave Haller qu'il y a plusieurs scènes tourmentées et décousues dans sa seconde partie. La méprise de l'époux d'Antonie, tuant un enfant pour un autre, rappelle la mésaventure toute semblable d'Azucéna dans le *Trovatore*, et celle des six jeunes ogresses dans le *Petit Poucet*, d'autant mieux qu'il y a beaucoup de l'ogre dans ce mari trompé et bien digne de l'être. L'idée de dissimuler le cadavre derrière une boiserie n'est pas seulement invraisemblable de la part d'un scélérat si habile, mais impossible pour plus d'un motif, notamment pour celui qui se trouve brutalement exposé dans l'*Hamlet* de Shakspeare, quand ce prince indique aux courtisans en quête du corps de Polonius, ce qui doit tôt ou tard les mettre sur la voie. Mais malgré tous ces défauts, « la grâce est la plus forte » dans cette œuvre, comme chez la Célimène de Molière. La seule figure de Sternina, âme virile sous une gracieuse enveloppe de femme, modèle d'abnégation, de dévouement chevaleresque, de *vertu* dans le sens le plus large de ce mot, suffirait au succès du livre, qui fournirait aussi un beau sujet dramatique.

L'auteur n'a pas eu besoin d'aller loin pour rencontrer ce type; pas plus loin que le miroir d'une personne de son intime connaissance.

Vertu, de même que *Bleuet*, est imprimé avec élégance. L'auteur a même fait tirer quelques exemplaires sur chine.

B. E.

LETTRES INÉDITES DE MADAME DE SÉVIGNÉ, éditées par M. Capmas; *Paris, Hachette*, 1876. 2 vol. in-8°.

Il est arrivé à M. Capmas une de ces rares bonnes fortunes littéraires comme il n'est pas permis d'en espérer. Après avoir vu

pendant quinze mois, exposés piteusement à la devanture d'un modeste marchand de bric-à-brac de Dijon, six volumes manuscrits d'une copie des *Lettres de Madame de Sévigné*; après les avoir indiqué à nombre de curieux qui, tous, dédaignèrent ces tomes comme ne contenant qu'une copie évidemment inutile de lettres cent fois connues, M. Capmas a eu pitié de ces papiers très-respectablement reliés et portant même les armes d'un bibliophile du temps passé, et il les a achetés. Or, comme un bienfait n'est jamais perdu, M. Capmas trouva bien vite sa récompense, car il lui fallut peu de temps pour constater que son recueil était une copie ancienne, beaucoup plus complète que le fameux manuscrit dit de Grosbois, d'après lequel, jusqu'à ce jour, ont été faites toutes les éditions de la correspondance de la spirituelle marquise. M. Capmas démontre ce fait décisif trop facilement et trop clairement pour que nous ayons à nous y arrêter, sinon pour reconnaître l'absolue exactitude de son raisonnement.

Ce manuscrit a fourni à M. Capmas une moisson évidemment bien plus abondante qu'il n'avait pu l'espérer : vingt-quatre lettres entièrement inédites, dix-neuf pour la plus grande partie inédites, et cent vingt-sept fragments d'une longueur souvent égale à celle de véritables lettres. L'heureux éditeur s'est rapidement mis à l'œuvre, — sa trouvaille remonte seulement à 1873, — et il nous donne ces importantes épaves de la plume féminine la plus brillante de notre pays, avec une richesse de notes — toutes très-curieuses — absolument conformes au plan de M. Régnier dans sa grande édition, qu'il était permis de croire bien et dûment définitive.

Ces lettres assurément n'ajouteront rien à la gloire épistolaire de Mme de Sévigné, mais elles fourniront au public la plus agréable lecture, en même temps qu'elles donnent encore quelques détails nouveaux sur cette femme dont le nom semble destiné à toujours grandir en avançant à travers la postérité. Nous y trouvons quelques passages qui nous plaisent particulièrement, parce qu'ils montrent la marquise sous un jour intime auquel on n'est peut-être pas assez accoutumé. Nous la voyons en effet grand'mère pleine de sollicitude et de tendresse, et sa plume a de charmants aveux à ce propos : « Mme du Puy du Fou prit la peine l'autre jour de venir voir ma nourrice; elle la trouva fort près de la perfection : une brave femme, là! qui est résolue, qui se tient bien, qui

a de gros bras. Cet endroit là est un des plus beaux de ma vie. » Ou encore : « Voilà votre fille au coin de mon feu avec son petit manteau d'ouate. Elle parle plaisamment : et *titata*, *tetita y totata!* » Mais il n'y a pas que ces détails particuliers : ces lettres ne le cèdent en rien à celles que nous connaissons, et nous choisissons, comme preuve, un passage pris absolument au hasard, Madame de Sévigné annonce à sa fille son arrivée aux Rochers, le 29 mai 1689 : « Mercredi, j'arrivai donc ici, ma bonne, avec mon fils et ma belle-fille ; elle avait un véritable besoin de reposer sa petite poitrine et moi ma santé. Nous entrâmes par cette porte que vous avez vu faire : il était six heures. Mon Dieu! quel repos, quel silence, quelle fraîcheur, quelle sainte horreur! car tous ces petits enfants que j'ai plantés sont devenus si grands, que je ne comprends pas que nous puissions encore vivre ensemble. Cependant leur beauté n'empêche pas la mienne. Vous la connaissez ma beauté : tout le monde m'admire en ce pays ; on m'assure que je ne suis pas changée, je le crois tant que je puis! » C'est bien du meilleur style de la marquise, et si nous pouvions reproduire ici quelques fragments, on comprendrait encore mieux la valeur de cette découverte.

M. Capmas a fait précéder ce recueil d'une introduction très-longue, très-travaillée, très-intéressante, dans laquelle il étudie notamment, avec une remarquable érudition, les diverses éditions de la correspondance de la marquise. Peu de personnes se rappellent probablement à quelles circonstances nous devons l'impression de ces inimitables Lettres. Les premières furent insérées dans un Recueil des Lettres de Bussy, par sa fille, la marquise de Coligny, en 1697. Deux autres volumes, en contenant une soixantaine, parurent en 1725 et 1726, sans nom de lieu ni d'imprimeur : La Beaumelle accuse Voltaire de cette indiscrétion; mais dans tous les cas Mme de Simiane en fut vivement froissée : elle essaya d'arrêter cette publication, et c'est seulement quand elle en eût reconnu l'impossibilité, quand elle eût vu qu'on refusait à son aïeule « le droit d'avoir eu de l'esprit impunément, » qu'elle prit un grand parti et chargea un ami de la famille, le chevalier de Perrin, de publier la première édition autorisée : on sait comment il s'en acquitta et comment il tailla et corrigea.

M. Capmas fait ensuite l'historique de sa découverte, la compare au manuscrit dit de Grosbois, et démontre irréfutablement, comme

nous l'avons reconnu, la supériorité du sien. Il en explique l'importance au point de vue des restitutions, des éclaircissements et des compléments. Il expose enfin le plan qu'il a suivi et tous les lecteurs jugeront qu'il a dit vrai en écrivant : « Les amis de Mme de Sévigné nous sauront gré, nous en sommes sûr, des nouvelles jouissances que va leur procurer notre heureux sauvetage et de celles qu'il leur assure dans l'avenir. »

Le manuscrit a appartenu à M. de Massol, dont il porte le nom et les armes. Ce personnage était évidemment M. de Massol, président à la cour des Comptes de Dijon, au commencement du dix-huitième siècle, et marié à une demoiselle de Gastebois, sœur de la marquise de Berbis. Ce détail ne sera peut-être pas tout à fait sans intérêt pour M. Capmas, car les Gastebois étaient de vieille souche noble de Langres, et les Frémyot, dont Mme de Sévigné descendait par la sainte Mère de Chantal, avaient de nombreuses alliances avec les familles de cette ville. E. de Barthélemy.

Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, par Doms, Thiroux, Lambert, publiée par le Dr Bigot. *Paris*, 1876, 1 vol. in-8° de 550 pages.

Nous avons un goût particulier pour les monographies d'abbayes. L'histoire locale y trouve de précieux renseignements, et l'histoire générale, surtout celle de la société, de curieux détails. M. Bigot, qui dirige avec une grande distinction l'asyle actuellement établi dans l'ancienne demeure des moines de Bonneval, a eu la bonne pensée de publier un travail inédit de la plus haute valeur, dû à de savants Bénédictins et continué par des érudits non moins dévoués à la science.

L'abbaye de Bonneval, dans le pays Dunois, fut fondée au milieu du neuvième siècle, par un chevalier Foulques. Charles le Chauve, par ses libéralités, y a mérité aussi le titre de fondateur. Dévastée par les Normands, elle fut restaurée, en 965, par Odon, comte de Chartres : les protestants la ruinèrent de nouveau en 1568. Enfin, en 1644, elle s'unit à la congrégation de Saint-Maur et recouvre son ancienne splendeur sous ses heureux auspices.

M. Bigot a fait précéder l'œuvre de ses devanciers d'une longue

introduction qui a toute l'importance et toute la valeur d'un volume. Dans une première partie, il étudie, en termes excellents, le rôle civilisateur des monastères et de celui de Bonneval en particulier : il fait ensuite connaître la chronique du monastère, sa juridiction temporelle, sa prévôté royale, son aumône et sa topographie, chapitre particulièrement digne d'éloges, auquel il joint la description actuelle du monument.

Nous félicitons sans restriction M. le D[r] Bigot, en trouvant que son travail peut servir de modèle désormais aux monographies monastiques. E. de B.

A. Jullien. — Un Potentat musical. *Papillon de la Ferté, son règne à l'Opéra de* 1780 à 1790, d'après ses lettres et ses papiers manuscrits conservés aux Archives de l'État, et à la Bibliothèque de la ville de Paris. *Paris, Detaille;* gr. in-8° de 57 pages, tiré à 300 exemplaires, dont 25 sur papier vergé.

M. Jullien poursuit avec un zèle infatigable ses recherches de documents inédits sur l'histoire de la musique en France, recherches qui nous ont déjà valu plusieurs publications curieuses, comme l'*Histoire des théâtres* de Mme la duchesse du Maine, de Mme de Pompadour, de Trianon, des demoiselles Verrières, dont l'une fut la bisaïeule de Georges Sand, etc. On lira également avec intérêt le nouvel opuscule, consacré à un personnage mal connu jusqu'ici. Papillon de la Ferté, commissaire du Roi près l'Académie de musique, a exercé sur l'Opéra une influence à peu près souveraine, de 1780 à 1790. Pendant ce « règne artistique » de dix ans, il vit se succéder au-dessus de lui quatre ministres de la maison du Roi, auxquels il sut faire faire ce qu'il voulut, toujours avec les plus grands témoignages de respect. C'est une comédie qui s'est jouée et qui se joue encore dans bien des ministères, monarchiques ou républicains.

La fin de ce roi de théâtre fut aussi tragique que celle du souverain véritable. Arrêté comme suspect ou *suspecté d'être suspect*, ainsi que l'on disait dans l'atroce jargon révolutionnaire, il fut guillotiné en messidor an II, malgré son Mémoire justificatif,

qui contient des détails intéressants sur l'histoire de l'Opéra. Papillon s'y posait en philosophe austère, en époux modèle. Les pièces retrouvées par M. Jullien, présentent ce satrape lyrique sous un jour un peu différent. Elles prouvent que le Papillon ne se faisait pas faute de *papillonner* autour de ses sujettes, ou de faire rémunérer par l'État des services supplémentaires qui n'avaient rien d'artistique.

L'un des documents les plus curieux, contenus dans cet opuscule, est un rapport de 1788 sur le personnel de l'Opéra, avec des notes sur les principaux sujets. Plusieurs, surtout parmi les femmes, sont signalées comme « se livrant plus à la dissipation qu'au travail » ; notamment, la fameuse Mlle Maillard, bien que Papillon lui-même fût pour quelque chose dans les dissipations de celle-là.

Un fils de Papillon de la Ferté obtint le titre de baron sous l'Empire, et fut à son tour intendant des Menus-Plaisirs sous la Restauration. Suivant M. Jullien, ce Papillon, deuxième du nom, était bien inférieur à son père, et ne joua qu'un rôle fort effacé. C'est pourtant à lui que revient, si je ne me trompe, l'honneur d'un essai de moralisation chorégraphique, d'un arrêté relatif au rallongement des jupes des danseuses, qui obtint un immense succès de ridicule.

Baron Ernouf.

Les communes et la royauté, par Ch. Desmaze, *Paris, Wilhem*, 1877 ; — Registre criminel de la justice de Saint-Martin-des-Champs a Paris au xiv[e] siècle, par Louis Tanon ; *Paris*, 1877. 1 vol. in-8°.

Voici deux volumes dus à deux érudits magistrats qui prouvent d'un laborieux travail et d'intelligentes recherches. M. Tanon est un nouveau et son début mérite de sincères félicitations. Il a publié un document incontestablement important pour l'histoire sociale et judiciaire au moyen âge. Mais il a fait plus, car sous prétexte de rédiger une introduction au registre de la justice criminelle du prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, il a écrit d'abord l'histoire complète de cette justice considérable et

aussi l'histoire de toutes les justices seigneuriales entre lesquelles se partageait le capital : sujet confus, mal connu et cependant dont l'éclaircissement était excessivement désirable. M. Louis Tanon s'est acquitté avec un plein succès de ce traité, et nous espérons qu'il n'en demeurera pas là : l'étude de Paris, au point de vue judiciaire, est un champ encore peu exploré et qui doit fournir une riche moisson.

M. Desmaze a composé un recueil fort intéressant, mais qui défie l'analyse, car c'est un recueil de pièces inédites, concernant la royauté et la commune depuis le XII[e] siècle jusqu'à la Révolution. Le plus grand nombre est relatif à Compiègne et au Laonnois. C'est un livre très-curieux et où l'on trouvera quantité de renseignements utiles. Au-dessus domine une idée que M. Desmaze fait ressortir avec une indépendance qui l'honore : l'idée que la monarchie a plus fait pour la France que l'on ne saurait assez le dire, et que seule elle représenterait pour elle un avenir de grandeur et de prospérité, si l'on en juge froidement par l'histoire si pleine d'enseignements toujours prêts et toujours sûrs.

M. Desmaze range par ordre de date les pièces reproduites par lui. Une bonne table les indique sommairement. Nous eussions désiré en outre une table de noms de lieux et de personnes. Le recueil en valait la peine.

E. de B.

LES PUBLICATIONS

DE

M. JULES BONNASSIES.

M. Jules Bonnassies, dont le nom est bien connu des érudits et des amateurs, a quitté (comme on le sait) pour peu de temps, — nous l'espérons du moins — le rôle d'écrivain pour le rôle plus périlleux d'éditeur.

Hâtons-nous de le dire : dans sa *seconde manière*, non-seulement il reste ce qu'il était par le tact qu'il apporte au choix de ses réimpressions, mais il rend plus que jamais service aux chercheurs et aux délicats.

Avant de parler de ce qu'il nous prépare, nous pouvons juger déjà, par ses récentes publications, de l'intérêt des prochaines.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit dans le *Bulletin du bouquiniste*, il y a un mois environ, de ses deux réimpressions si bien faites et si intéressantes : le *Théâtre français* de Samuel Chapuzeau et la *Vie de Scaramouche :* ce serait inutile; nous voulons parler aujourd'hui de ses autres publications.

Voici d'abord les *Mémoires du comte de Grammont*, avec préfaces et notes de M. B. Pifteau. Cette édition, conforme à l'édition *princeps* de 1713, nous montre Grammont, « ce mauvais sujet de beaucoup d'esprit, » en Angleterre, au plus fort des fêtes données pour la réception de l'infante de Portugal.

Le comte, qui s'était *formé* aux cours de Paris et de Turin, devait se plaire à merveille dans cette cour de Charles II, frivole, dissipée, polie et toute aux plaisirs. Il y trouva ses deux passions favorites : les femmes et le jeu!... le jeu surtout.

« Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, « car il se troubloit et se laissoit enfiler, que c'étoit une bénédic-« tion, » dit-il, en parlant d'un marchand de chevaux de *Basle*, qu'il surnomme le *petit Bagot*. Et combien de fois le fait se représente!... Le comte ne voyait aucun mal à ce qu'Ant. Hamilton, qui écrivit pour ainsi dire ces *Mémoires* sous ses yeux, — puisqu'il les écrivait tantôt de souvenir, tantôt sous la dictée de son beau-frère, — racontât ses fredaines et ses bonnes fortunes, bien plus, le sans façon avec lequel *il corrigeait la fortune au jeu*. De même que la plupart des grands seigneurs de son époque, Gram-

mont ne considérait que comme une adroite plaisanterie, ce que nous qualifions de vol à notre époque; d'autant plus que ceux qui en étaient dupes se promettaient de faire de même, le plus promptement possible, à leur partie adverse. Nous assistons à ses plaisirs, ses ébats, ses intrigues amoureuses en Angleterre (dont nous ne parlerons pas, cela nous entraînerait trop loin) et nous le voyons revenir en France l'époux (un peu par force, ce dont il ne se vante) de Mlle Hamilton. Ce volume, outre sept eaux-fortes de M. Chavet, est orné d'un frontispice d'une exécution parfaite, de lettres ornées et de culs-de-lampe.

La deuxième publication qui nous occupe, c'est la *Salle de théâtre de Molière au port Saint-Paul*, par M. Phil. Collardeau. Tout en s'aidant des *Recherches sur Molière et sa famille*, du regretté Eud. Soulié, l'auteur nous fait suivre les étapes de notre grand comique et de l'*Illustre théâtre*. Ils s'étaient installés, ces jeunes gens pleins d'illusions, au jeu de paume des Métayers, à l'angle de la rue de Seine et des Fossés-de-Nesle (Mazarine actuellement). La fortune ne leur souriant pas, ils démontent bois et loges et vont prendre logis au jeu de paume de la Croix-Noire, au port Saint-Paul, où ils ouvrent leur scène dix-huit jours après. Hélas ! la malechance s'acharnait après eux, car un acte de 1645, signé de J.-B. Poquelin et de ses associés, nous les montre s'obligeant envers un sieur Aubry pour le cautionnement prêté par lui, afin de tirer ledit Poquelin de prison !... Notre cher Molière en prison !... au Grand-Châtelet ! Voici un détail des plus curieux et des plus ignorés de la vie de notre grand comique. Ils reviennent alors au faubourg Saint-Germain, au jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Buci. Après avoir décrit toutes les péripéties de la vie nomade de nos comédiens, M. Collardeau revient à la Croix-Noire, au port Saint-Paul, et nous en trace l'histoire jusqu'à nos jours. Ce jeu de paume, l'hôtel Barbeau et les logis qui en dépendaient vont suivre dans le néant, ou à peu de chose près, le monastère de l'Ave-Maria pour faire place à un marché réclamé depuis longtemps par les habitants de ce quartier. Cette publication intéressante est accompagnée du plan du jeu de paume de la Croix-Noire et de celui de l'îlot de maisons devant le port Saint-Paul, dressés tous deux avec soin et exactitude.

Viennent ensuite trois petits in-12, reproduction exacte du *seul exemplaire connu des Agendas historiques et chronologiques*

des théâtres de Paris pour les années 1735, 1736 et 1737, de François Parfaict. On sait qu'ils sont le complément indispensable de la collection des almanachs Duchesne. Ils sont précédés d'une préface de M. A. Pougin.

Maintenant nous pouvons annoncer comme venant de paraître une réimpression des éditions originales, reconnues, après minutieuse étude des variantes, comme étant le *texte véritable* des *Oraisons funèbres de Bossuet*. Nous posséderons enfin une édition *ne varietur* des chefs-d'œuvre de celui qui fut la gloire de la chaire chrétienne. Cette édition forme un volume avec un portrait de Bossuet gravé par M. Paquien, d'après l'estampe de Ficquet, qui a été brisée après le tirage de quelques épreuves et qui est de toute rareté.

Puis, les *Étranges aventures de Robinson Crusoe d'York, marin*, par Daniel de Foe. Nous n'entreprendrons pas l'éloge d'un livre dont le succès depuis son apparition a été confirmé par les éditions nombreuses qui se sont succédé et par le plaisir que les générations qui se sont suivies depuis 1719 ont éprouvé. Qui de nous, en effet, ne connaît *Robinson Crusoe?*

Pendant longtemps, il a été considéré comme un livre propre à amuser les enfants, — préjugé qui règne encore dans la masse du public, — de là ces éditions tronquées, enjolivées, atténuées, qui ont transformé pour ainsi dire l'œuvre de de Foe en Manuel du charpentier. Là est l'erreur. Car Robinson, c'est l'exemple du courage, de la force de volonté, de l'esprit industrieux et de la passion pour le vrai et le droit. Cette traduction nouvelle est la *première exacte et complète.* Le traducteur, M. Battier, a exécuté son travail sur l'édition originale et y a joint une étude approfondie sur Daniel de Foe. Nous devons lui savoir gré de ne nous donner que le *véritable* Robinson et d'avoir rejeté les suites, faites en 1719 et 1720, — œuvres de spéculation, — mais qui n'ont plus leur raison d'être. Dans cette nouvelle édition, nous allons posséder le seul, le *vrai* Robinson et l'on éprouvera, nous en sommes sûr, un plaisir extrême à relire ce livre des premières années, que l'on connaîtra véritablement alors. M. Jules Fesquet a composé les dessins et s'est attaché à la partie émue, au côté pensé plutôt qu'aux incidents matériels de la vie de Robinson. Ils sont gravés par MM. Legenisel, Paquien et Ramus.

Patrice Salin.

NÉCROLOGIE

JEAN BAPTISTE-MARTHE GALETTE

RELIEUR-DOREUR A PARIS.

Nous avons le regret d'annoncer aux amateurs de livres, la mort d'un artiste de valeur, du relieur Galette, décédé à Paris, le 1er septembre, à l'âge de soixante-dix ans. Né à Mayence en 1806, de parents français, Galette était venu se fixer parmi nous en 1824. Il débuta par exercer son art chez Kleinhans, qui confectionnait en ce temps-là des demi-reliures et des cartonnages, dont l'élégance et le bon goût n'ont pas encore été dépassés.

Devenu relieur pour son propre compte en 1836, Galette épousa, en 1837, la nièce de Bauzonnet. Ce dernier professait pour lui une affection et une estime que partageait son gendre, M. Trautz. Chez eux, la sympathie pour l'homme se fortifiait de l'admiration pour l'artiste. C'est que, en effet, à l'époque où Galette se fit connaître au public, nul, si ce n'est son ancien maître, ne savait comme lui mener à perfection le vêtement d'un volume. Élégance et solidité s'y trouvaient réunies. Pour cela, il n'épargnait rien de ses peines et de ses soins. La collation des feuillets, chose si essentielle, nous dirons même si rare chez ses confrères, était son premier souci. Il pliait ensuite les feuilles du livre avec une incomparable patience, de manière à ce que les chiffres de la pagination vinssent tomber exactement les uns sur les autres. Il *battait* ses livres lui-même. La couture et l'endossage étaient l'objet des mêmes soins : puis, quand toutes ces opérations, y compris l'encollage, avaient été accomplies avec méthode en prenant le temps nécessaire pour leur consolidation, ce qui justifie les délais

souvent considérables apportés par les ouvriers consciencieux à la remise de leur ouvrage, il passait à la construction des *plats*. Qu'il s'agît d'une reliure pleine, d'une demi-reliure ou d'un simple cartonnage, tout était pesé et mesuré avec la même scrupuleuse exactitude. Les papiers des gardes et les feuillets qui doivent figurer dans l'intérieur étaient, comme la couverture extérieure, soigneusement choisis, et cela non-seulement au point de vue du plaisir des yeux, mais pour la qualité intrinsèque des matières mises en œuvre. Enfin, son triomphe était dans les titres qu'il dorait lui-même et dont la netteté et l'alignement ne laissaient rien à désirer. Disons, du reste, que, comme doreur, Galette suivait la voie que lui avait ouverte Bauzonnet. Ce dernier, qui a mérité d'être appelé le *maître des filets*, tout comme Pétrone avait été dit l'*arbitre des élégances*, s'était initié à cet art chez Purgold d'abord, et ensuite chez Thouvenin. C'est chez Thouvenin qu'ont été imaginées et exécutées par Closs les magnifiques dorures dites *à la fanfare*, du titre de la première plaquette (*les fanfares et corvées Abbadesques*, etc., Chambéry, 1613) à laquelle elles ont été appliquées, et ces reliures resteront même après les incomparables travaux de M. Trautz, actuellement vivant.... et régnant !

Malgré toutes ces qualités, la célébrité a été relativement avare pour Galette. Le triumvirat de Thouvenin, Bauzonnet et Duru, aura, dans la postérité, tout absorbé autour de soi, mais comme tous les véritables artistes, il se sera consolé de l'effacement momentané de son nom, en assistant au magnifique développement de l'art auquel il s'était consacré. Cela est d'autant plus probable que Galette joignait à ses qualités professionnelles d'éminentes qualités morales. C'était un honnête homme et un homme excellent, à ce qu'attestent tous ceux qui, comme nous, l'ont particulièrement connu. Sa fin a été malheureusement pénible. Il avait perdu son fils, en 1874, et, depuis lors, la vie s'était moralement retirée de lui. Sa mort réelle date de cette époque :

l'autre est venue par surcroît. Il était du devoir du *Bulletin du Bibliophile* de consacrer un souvenir à cette mémoire, et nous avons la confiance que nos lecteurs partageront notre appréciation et nos regrets. L. T.

L'abondance des matières nous a fait omettre jusqu'ici de signaler la mort de l'illustre philologue, Frédéric Diez, né à Giessen (Hesse-Darmstadt) en 1794, et décédé à Bonn dans sa quatre-vingt-deuxième année. Plusieurs de nos lecteurs connaissent sans doute, autrement que de noms, les ouvrages sur la littérature romane, qui assurent à la mémoire de Diez une place considérable dans la science moderne. La tradition veut que ce soit Gœthe qui l'ait porté, en 1818, aux études inaugurées chez nous par Raynouard. Quoi qu'il en soit de cette légende, Diez reste l'auteur des plus grands travaux entrepris sur cette matière, et qui sont sa *Grammaire dès langues romanes* (Bonn, 3 vol. in-8), dont la dernière édition (1870-1872) est en cours de traduction française, et le *Dictionnaire éthymologique des langues romanes* (Bonn, 2 vol. in-8, 3ᵉ édit., de 1869-1870), qui attend encore un traducteur. Nous croyons devoir nous borner à ces indications sommaires en exprimant l'espoir qu'elles seront complétées tôt ou tard par un de nos collaborateurs, et que les œuvres de Diez seront l'objet dans ce *Bulletin* d'une appréciation sérieuse.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec une vive émotion la mort de M. A. Moignon, conseiller à la Cour de cassation, à l'âge de soixante-cinq ans. Comme bibliophile, M. Moignon était un amateur distingué dans toute l'acception du mot, sachant choisir les meilleurs livres, les éditions préférées et les bons exemplaires, ne dédaignant les curiosités de bon aloi. Comme homme et comme ami, c'était l'honorabilité et la bienveillance même.

LES ILLUSTRATIONS AU XVIe SIÈCLE

LA BIBLE IMPRIMÉE A ANVERS PAR PLANTIN

Le mouvement intellectuel de la Renaissance, qui a produit tant de grands maîtres et tant de grandes œuvres, dans la littérature et dans les arts, ne devait pas laisser dans l'ombre cette précieuse conquête de l'esprit humain, l'imprimerie, née d'hier, et qui étalait déjà ses merveilles. Les Alde à Venise, les Estienne à Paris, Sébastien Gryphe à Lyon, Louis Elzevier à Leyde, Christophe Plantin à Anvers avaient porté l'art typographique à un rare degré de perfection. Justement fier des belles productions qui sortaient de ses presses, Plantin pouvait, sans être accusé d'une vaine présomption, afficher ses épreuves sur les murs de sa maison et promettre une récompense à celui qui y trouverait des fautes. Mais bientôt, les caractères d'imprimerie, avec d'élégantes vignettes placées en tête de chaque chapitre, ne suffirent plus à l'exigence des amateurs de livres et à l'éclat des impressions. La typographie appela à son aide le dessin et la gravure, préludant, trois siècles d'avance, à ces splendides publications de notre époque, dont la Bible de Gustave Doré restera un étrange et magnifique spécimen.

C'est toujours la Bible, le livre des livres, qui tente et qui tentera perpétuellement le zèle des imprimeurs et l'imagination des artistes. Au seizième siècle, surtout, dans ce temps de controverses et de passions religieuses, où Luther venait de traduire la Bible en langue vulgaire, où Calvin publiait ses commentaires sur l'écriture Sainte, où Robert Estienne et Michel Servet éditaient des Bibles latines plus ou moins altérées, et où les Pays-Bas, travaillés par le protestantisme et conduits par Maurice de Nassau, allaient secouer la domination espagnole, il importait à ceux qui redoutaient les

doctrines nouvelles, de lutter, non-seulement par les armes, mais encore par la presse, contre des adversaires dont le nombre augmentait de jour en jour.

Christophe Plantin était un enfant de la Touraine, né sur les bords du Cher, près des lieux où devait, trois siècles plus tard, vivre et mourir d'une manière si tragique, le savant helléniste et le spirituel pamphlétaire, Paul-Louis Courier. Le génie aventureux de Plantin le conduisit d'abord à Caen et à Paris, où florissait l'olivier des Estienne, puis à Anvers où il devint le premier imprimeur, l'architypographe de Philippe II. Il publia, sous la direction d'Arias Montanus, la Bible polyglotte d'Alcala, qui parut de 1569 à 1572; mais cette Bible en huit volumes in-folio, qui donnait le texte des écritures en langue hébraïque, chaldaïque, grecque et latine, n'était pas à la portée d'un grand nombre de lecteurs. Éditée avec grand soin, par les ordres de Philippe II et du duc d'Albe, elle était, comme ses redoutables patrons, d'un aspect sévère, et elle allait s'enfouir dans les rayons poudreux des bibliothèques monastiques. La gravure n'avait, d'ailleurs, prêté que d'une manière très-restreinte, le secours de son art à cette magnifique, mais trop encombrante et trop savante édition. Les titres seuls de ces huit volnmes avaient été gravés par des artistes contemporains, qui y avaient traité des sujets mystiques, comme l'*Agneau vainqueur des animaux féroces*, L'*Échelle de Jacob*, *Jacob en lutte avec l'Ange*, etc., etc.

C'est principalement à la Bible en langue latine que Plantin devait donner tous ses soins. L'université de Louvain, qui formait, dès lors, dans les Pays-Bas, comme une avant-garde savante de l'armée catholique, avait, dès 1547, opposé aux Bibles protestantes une nouvelle édition de la Vulgate, publiée sous la direction d'un de ses plus célèbres docteurs, le P. Hentemius. Cette édition était ornée d'une centaine de gravures sur bois. Mais l'édition de 1547, et celles qui suivirent, furent bien loin d'égaler celle qui fnt donnée en 1583. Les gravures sur bois furent remplacées par de

superbes planches gravées sur cuivre, dues au crayon et au burin des meilleurs artistes.

La Bible de 1583 est un grand volume in-folio imprimé en gros caractère et en double colonne, sur papier fort. Il n'y a point de pagination et les versets y sont distingués, non par des alinéas, mais par des numéros. En marge, sont indiquées les variantes que fournit la Vulgate. Le titre est gravé dans toute l'étendue de la première page, et il est d'un aspect splendide. Dans la partie supérieure du frontispice, se trouve le titre proprement dit : *Biblia sacra*, imprimé en lettres majuscules et en caractères dépassant un centimètre. Au dessous, dans un cartouche en forme de cœur, se trouvent ces mots, imprimés en lettres majuscules, mais en caractères un peu moins gros :

QUID IN HAC
EDITIONE
A THEOLOGIS
LOVANIENSIBVS
PRÆSTITVM SIT
EORVM
PRÆFATIO
INDICAT

Autour de ce titre se trouvent quatre gravures de six centimètres de haut sur cinq de large, représentant, à gauche : 1° *La Tentation du Serpent;* 2° *Adam et Eve chassés du paradis :* à droite, 3° *Nos premiers parents labourant la terre;* 4° *Le sacrifice d'Abraham.* Au dessous, dans toute la largeur de la page, Moïse et Aaron sont représentés à la porte du Temple. La lampe brille dans le sanctuaire. Moïse est à gauche, tenant la verge d'airain, dans sa main droite ; et, dans sa main gauche, les Tables de la loi. Aaron est à droite, en costume de grand prêtre, l'encensoir à la main. A gauche, on voit les emblèmes de la mort, à droite, ceux de la vie.

Au dessus de cette gravure on lit ces mots :

ANTVERPIÆ
EX OFFICINA CHRISTOPHORI PLANTINI
M. C. LXXXIII.

Au-dessous se trouve la devise de Plantin, le compas ouvert avec ces mots : *Labore et Constantia*.

La Bible de 1583, imprimée par Plantin, contient quatre-vingt-deux planches de moyenne grandeur, de quinze à seize centimètres de haut sur onze à douze centimètres de large. Les douze grandes s'étendent dans toute la longueur et toute la largeur des pages.

Les planches, qui ornent ce bel ouvrage, paraissent avoir été faites sous la direction d'un graveur célèbre, Crispin de Passe ou de Paas, qui naquit à Armuyde, en Zélande, en 1546. Un grand nombre de ces planches porte, en effet, la marque de cet artiste. Il fut aidé dans son œuvre par Pierre Huys, Abraham de Bruyn, Jean Wierix ou Wierx, et un autre graveur qui signe Haëylery, Haeyler, et qui paraît avoir été un graveur d'origine anglaise appelé Hilaire ou Hilleard.

Les quatre-vingt-deux planches, de moyenne dimension, sont dans le texte, tantôt en tête des chapitres et tantôt au milieu. Elles représentent les sujets suivants :

ANCIEN TESTAMENT.

1re planche. *Moïse tenant les Tables de la loi.* — A gauche et au second plan, les Israélites dansent autour du Veau d'Or. Au fond, on aperçoit le désert. Cette planche est signée IH. W. (Johanes Wierix ou Wierx).

2e planche. *Adam et Ève dans le paradis terrestre.* — Ève est à gauche, Adam, à droite. Entre eux deux se trouve l'arbre défendu. Le serpent, au milieu, se dresse presque debout sur sa queue et paraît s'adresser à Ève.

3e planche. *Dieu interroge Adam et Ève après leur faute.* —

Eve s'appuie sur l'épaule d'Adam et cherche à l'excuser. Le Père Éternel leur reproche leur désobéissance. Son attitude est celle de l'irritation et du commandement.

4e planche. *Holocauste offert par Noé au sortir de l'Arche.* — Noé est à genoux, dans l'attitude de la prière. On voit, à gauche, un autel sur lequel se trouvent étendus un bélier et divers animaux. Un ange apparaît dans la nue.

5e planche. *Abraham part avec son épouse Sarah et son neveu Loth, pour la terre de Chanaan.* — Sarah porte une cruche sur l'épaule, à la manière des femmes de l'Orient. Abraham, qui se tient la tête découverte et le turban à la main, remercie Dieu, qui paraît dans les cieux.

6e planche. *Sacrifice d'Abraham.* — Abraham plie le genou devant un autel où brûle un bélier. Isaac, à genoux, les bras chargés de liens, regarde son père, dans l'attitude de la résignation et de la crainte. Un cimeterre est étendu par terre. Un ange apparaît et rassure Abraham.

7e planche. *Échelle mystérieuse de Jacob.* — Jacob, couché au bas de l'Échelle, paraît se réveiller. Deux anges montent l'escalier mystérieux, qui est appuyé sur une colonnade du style de la Renaissance. Le Père Éternel, tenant dans sa main droite le globe surmonté d'une croix, est assis au sommet de l'Échelle. Le soleil se lève à l'horizon.

8e planche. *Mort de Jacob.* — Tous les enfants de Jacob sont rangés autour de leur père. Types flamands très-prononcés. Jacob, à demi levé sur son séant, adresse à Juda ces paroles prophétiques : « Non auferetur Sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est et ipse erit expectatio gentium. »

9e planche. *Moïse ensevelit un Égyptien dans le sable.*

10e planche. *Moïse garde les troupeaux de son beau-père Jéthro.* — Dieu lui apparaît dans le buisson ardent. Miracle de la verge changée en serpent et du serpent changé en verge.

11e planche. *Passage de la mer Rouge.* — Moïse est à la tête des Hébreux, tenant la verge d'airain dans sa main

droite. L'attitude de Moïse est superbe, pleine de mouvement, de grandeur et de décision.

12e planche. *La mer Rouge est passée.* — Les Égyptiens sont engloutis. Moïse et Aaron, suivis du peuple hébreu, sont sur le rivage. Moïse, la verge d'airain tendue du côté de la mer, toujours majestueux, mais plus calme, contemple les résultats visibles de la protection céleste. Aaron est à ses côtés, en costume de grand prêtre. Il a l'air moins rassuré que Moïse et il le presse de fuir.

13e planche. *Chute de la manne.*

14e planche. *Moïse, sur le Sinaï, reçoit les Tables de la loi.*

15e planche. *Josué se dispose à passer le Jourdain et à entrer dans la Terre promise.* — Josué, en costume de général romain, examine des plans qui sont posés sur un énorme bloc de pierre. Il indique certains points avec un bâton qui ressemble au bâton de nos maréchaux de France, et un de ses officiers mesure les distances avec un compas : aspect d'un camp.

16e planche. *Le prophète Samuel, portrait en pied.* — La tête est tournée de trois-quarts à droite, et le corps est de face; la main droite est levée dans l'attitude de la prédication et du commandement. Le prophète tient le bâton dans sa main gauche. A gauche, au deuxième plan, on voit une pyramide surmontée d'un croissant. A droite, on voit les murailles d'une ville fortifiée.

17e planche. *David et le prophète Nathan.* — David est dans son palais, assis sur son trône, la tête couronnée du diadème oriental. Le sceptre est dans sa main gauche. De la main droite, il a l'air de vouloir fléchir le prophète Nathan qui, debout et un pied sur les marches de son trône, paraît lui adresser ces terribles paroles : « Tu es ille vir! »

18e planche. *Esdras, sur les bords du Jourdain, écrivant ses livres.*

19e planche. *David assis sur son trône, chante, en s'accompagnant sur la harpe.* — A sa gauche, son sceptre est

étendu sur une table et est presque couvert par le livre des psaumes. Au fond de son palais, on aperçoit des colonnes et des arcades, dans le style de la Renaissance.

20e planche. *Salomon écrivant le Livre des Proverbes.* — Salomon est assis sur un trône splendide; il a la couronne sur la tête et il est revêtu du manteau royal. A ses pieds sont étendus des instruments d'architecture : une règle, une équerre et un compas. Colonnes et ornements de la Renaissance.

21e planche. *Le prophète Isaïe.* — Isaïe est représenté en pied, la tête de profil. Dans sa main droite il tient une plume et sa main gauche est appuyée sur une scie, instrument de son supplice.

22e planche. *Le prophète Jérémie.*

23e planche. *Le prophète Daniel.* — Ce personnage est vu de face, la tête de trois quarts tournée à gauche; il tient un livre dans ses deux mains. Un lion accompagne le prophète et le regarde avec douceur.

NOUVEAU TESTAMENT.

24e planche. *Saint Mathieu.* — L'Évangéliste, assis, la tête de face, écoute les paroles de l'ange qui est placé derrière lui, debout et de profil. Ses tablettes, appuyées sur sa cuisse droite, sont retenues par sa main gauche et la main droite tient une plume. La figure de saint Mathieu est belle. Elle porte l'expression de l'attention et de la méditation. Cette planche porte les signatures suivantes : *Crispin IV*, *Haeyelry facieb.*

25e planche. *Adoration des Mages.* — La Vierge, assise, tient l'enfant Jésus sur ses genoux. Les rois Mages apportent l'or, l'encens et la myrrhe. Le premier est à genoux, les mains jointes devant le Christ; une cassolette ouverte est à ses côtés. Les deux autres sont debout, à une certaine distance, tenant d'autres cassolettes dans leurs mains. Des chameaux, avec leurs conducteurs, attendent à la porte de

l'étable. Saint Joseph, debout derrière la Vierge et appuyé sur un bâton, contemple cette scène avec un respectueux attendrissement. L'étoile miraculeuse apparaît à travers la porte de l'étable. Cette planche est signée : Crispin et IH. W.

26e planche. *Baptême du Christ.* — Saint Jean-Baptiste revêtu de la peau de chameau et à genoux sur une des rives du Jourdain, verse de l'eau sur la tête du Christ, qui est plongé jusqu'à la hauteur des genoux dans les eaux du fleuve. La colombe mystérieuse apparaît au-dessus de la tête du Christ, au milieu d'un rayon de lumière.

27e planche. *Le Christ tenté par Satan dans le désert.* — Satan debout, sous la forme d'un vieillard à longue barbe, vêtu et encapuchonné comme un docteur de la loi, présente des pierres au Christ qui est assis au pied d'un arbre et vu de profil. Au fond, on voit Jérusalem et les deux autres scènes de la tentation sur la montagne et sur le sommet du temple. Cette planche est signée : IH. W.

28e planche. *Le Centurion au pied du Christ.* — Le Christ debout, entouré d'un certain nombre de disciples, est abordé par le Centurion, qui, un genou en terre et dans l'attitude de la prière, le supplie de guérir son fils. Le Christ a la main gauche étendue avec bienveillance vers le Centurion, et le geste de la main droite joint au mouvement de sa physionomie exprime l'admiration pour la foi du vieux guerrier. Au fond, on voit les soldats du Centurion et une ville bâtie dans le style de la Renaissance, qui, dans la pensée de l'artiste, a dû représenter Capharnaüm. Cette planche est signée : *Crispin inve. Abraham fe.* Cet Abraham est, selon toute vraissemblance, Abraham de Bruyn, dont le monogramme se trouve clairement établi à la planche suivante.

29e planche. *Les docteurs de la loi demandant à Jésus s'il est permis de travailler le jour du sabbat.* — Au premier plan, le Christ et les docteurs de la loi. Au second, deux moissonneurs sont rangés autour d'un champ de blé,

Dans le lointain, les tours et les murailles d'une ville. Cette planche est signée ainsi : Crispin invē. AB. (Crispin de Passe. Abraham de Bruyn.)

30e planche. *Parabole de l'homme ennemi.* — Au milieu d'une plaine, des moissonneurs sont couchés et endormis. Le mauvais ange arrive alors et sème l'ivraie.

31e planche. *Décollation de saint Jean-Baptiste.* — Le bourreau tient par les cheveux la tête de saint Jean, qu'Hérodiade reçoit dans un plat d'argent. Le corps décapité du précurseur est étendu à ses pieds. Dans le fond Hérode, en compagnie de plusieurs convives, est assis à une table dressée sous un portique renaissance.

32e planche. *La Chananéenne aux pieds de Jésus.*— Devant un palais, avec pilastres et portiques, Jésus est debout, entouré de ses disciples ; la Chananéenne lui demande à genoux la guérison de sa fille, possédée du démon. Devant ces personnages, l'artiste a placé deux chiens mangeant des miettes de pain, sans doute pour faire allusion à ces paroles : « Nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum. » Cette planche est signée : CVB inventor. (Crispin de Passe.)

33e planche. *Les ouvriers de la dernière heure.* — Placé près d'une colonne, le père de famille fait payer ses ouvriers par son intendant. On voit sur la figure des uns une expression de joie et de surprise, sur la figure des autres, une expression de mécontentement. Le père de famille, la main étendue, reproche leur mécontentement aux ouvriers de la première heure. Au fond, dans la plaine et sur les coteaux, s'étend une vigne.

34e planche. *Entrée de Jésus à Jérusalem.* — Jésus sur un ânon, est entouré d'une foule qui porte des palmes et qui étend des étoffes sous ses pieds. Cette planche est signée : CB. AB. (Crispin de Passe, Abraham de Bruyn.)

35e planche. *Le repas de noces du père de famille.* — Une table est dressée sous un élégant portique renaissance. Le père de famille, debout sur une des marches de son pa-

lais, ordonne à ses serviteurs d'aller dans les carrefours et d'inviter tout le monde indistinctement, les bons et les mauvais. Cette planche est signée : Crispin. inventor. AB.

36e planche. *La Madeleine aux pieds de Jésus.* — Jésus est à table avec ses disciples dans la maison de Simon le lépreux, et la Madeleine répand sur ses pieds un vase plein d'un parfum précieux. Jésus, le corps de face, la tête de profil tournée à droite, du côté de ses disciples, justifie l'acte de Madeleine, en disant : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous; mais vous ne m'aurez pas toujours. »

37e planche. *Le Christ au jardin des Olives.* — Jésus est à genoux; un ange lui apparaît au milieu de la nue, tenant le croix d'une main et le calice de l'autre. A côté de Jésus et plus bas, les disciples sont endormis. On reconnaît facilement saint Pierre à son front chauve et à sa figure caractérisée. Une large épée pend à son côté. Dans le lointain, Judas guide la foule envoyée par les princes des prêtres et les anciens du peuple. Cette planche, qui n'est pas signée, est une des mieux conservées et elle a encore un grand éclat.

38e planche. *Le baiser de Judas.* — Cette planche est peut être encore plus belle que la précédente. Pendant que Judas donne le baiser de la trahison à son divin maître et que les soldats s'emparent de Jésus, saint Pierre indigné se précipite sur un des serviteurs du prince des prêtres et lui coupe l'oreille.

39e planche. *Le Christ devant Pilate.* — Jésus, entouré de soldats et chargé de liens, est amené devant Pilate, qui le reçoit debout dans son palais. A la droite et à la gauche de Pilate se tiennent les princes des prêtres. Au bas, sont le peuple et les soldats. Superbe planche signée : Crispin de Passe et Jean Wierix, qui sont probablement le dessinateur et le graveur des deux planches précédentes.

40e planche. *Le Christ en croix entre les deux larrons.* — Les saintes femmes sont au pied de la croix de Jésus. Des soldats à pied et à cheval sont postés dans le voisinage.

Les signatures sont celles de Crispin de Passe et de Jean Wierix.

41e planche. *La mise au tombeau.* — Joseph d'Arimathie et Nicodème placent Jésus dans le tombeau. Les saintes femmes assistent à cette scène, dans l'attitude du respect et de la douleur. La Madeleine, à genoux, tient le vase de parfums, pour en répandre dans le sépulcre. C'est une des plus belles compositions qui se trouvent dans l'ouvrage. Rien n'est plus élégant que la pose de la Madeleine, vue de dos. Elle a autour de la tête une superbe couronne de cheveux. L'expression de la tête du Christ est magnifique. On sent que ce n'est pas là un mort ordinaire et que la résurrection n'est pas loin. Cette planche est signée P. B. et IH. W. (Passeus Batavus, Crispin de Passe et Jean Wierix.)

42e planche. *L'évangéliste saint Marc.* — Saint Marc, assis sur un banc et vu de profil, écrit les saints Évangiles. Un lion est étendu à ses pieds. Belle planche signée : Crispin : I .V.

43e planche. *Décollation de saint Jean-Baptiste.* — Reproduction de la 31e.

44e planche. *La multiplication des pains.*

45e planche. *Entrée de Jésus à Jérusalem.* — Reproduction de la 34e.

46e planche. *La Cène.* — Jésus-Christ prononce les paroles sacramentelles. Saint Jean paraît endormi sur son sein.

47e planche. *Jésus frappé et conspué.* — Jésus est assis, les yeux bandés, dans le palais du grand prêtre. Un soldat le frappe et un homme du peuple lui crache à la figure : le sceptre de roseau est dans sa main. On voit par terre des liens et des verges. Le grand prêtre est debout dans le fond du palais et il assiste de loin à la scène.

48e planche. *Saint Luc évangéliste.* — Saint Luc est assis et vu de face, il porte sur sa tête un bonnet de docteur. Il tient un binocle dans sa main gauche et une plume dans sa main droite. Un bœuf est couché à ses pieds. Cette planche est signée : Haeyler f.

49ᵉ planche. *L'Annonciation.* — La Vierge, à genoux, reçoit la visite de l'ange Gabriel, à droite de l'archange, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, apparaît dans un nuage rayonnant. Au bas de la planche, on voit un lis dans une urne et à droite un chat, dont la présence semble faire un contraste assez naïf avec la grande scène qui s'y trouve reproduite. Cette planche est signée IH. W. et, au-dessus de ce monogramme, se trouve la date : 1.5.7.6.

50ᵉ planche. *La présentation au Temple.*

51ᵉ planche. *L'adoration des Bergers.* — Dans une écurie ouverte à tous les vents et dont on voit les pans des murs ruinés, la Vierge et sainte Anne veillent sur l'enfant Jésus, qui est étendu sur un berceau dans un état presque complet de nudité. Les bergers l'adorent; l'un d'eux est à genoux, prosterné, et les deux autres debout, à demi inclinés. A droite, du côté de l'étable, se tient saint Joseph appuyé sur un grand bâton, la tête couverte d'un chapeau à larges bords. Au fond, des bergers font paître leurs troupeaux. Un ange apparaît dans la nue. Signée : CP. (Crispin de Passe.)

52ᵉ planche. *Jésus-Christ parmi les docteurs.* — Les docteurs de la loi sont assis daus le Temple et, Jésus, également assis, parle au milieu d'eux. Deux d'entre eux tiennent des livres ouverts et interrogent Jésus en lui citant des textes. Un troisième lui fait des objections, Jésus, l'index des deux mains levé, en signe de démonstration, répond sans s'émouvoir. Dans le fond du Temple apparaissent la Vierge et saint Joseph.

53ᵉ planche. *Prédication de saint Jean dans le désert.* — Saint Jean, entouré d'une grande foule qui va se faire baptiser par lui, enseigne la douceur et la pénitence.

54ᵉ planche. *La tempête.* — Jésus à demi couché dans une barque, reproche à ses disciples leur peu de confiance et calme les flots irrités.

55ᵉ planche. *La multiplication des vains.* — Reproduction de la 44ᵉ.

56ᵉ planche. *Le repas de noces du père de famille.*— Reproduction de la 36ᵉ.

58ᵉ planche. *Le retour de l'Enfant prodigue.* — Au rez-de-chaussée d'un palais, le père de l'enfant prodigue reçoit son fils repentant. A gauche, un serviteur tue le veau gras. A droite, d'autres serviteurs apportent des vêtements pour en revêtir l'Enfant prodigue. Au premier étage, on aperçoit l'appareil d'un banquet. Des femmes, l'amphore sur l'épaule, montent l'escalier qui conduit au lieu du repas ; des musiciens entourent la table et fêtent le retour de l'Enfant prodigue.

58ᵉ planche. *Le mauvais riche.*—Sous un riche portique, une tente est dressée. Le mauvais riche, entouré de plusieurs convives, fait un repas somptueux. Lazare, un genou plié sur la dernière marche du palais, demande à ramasser les miettes du festin. Un serviteur, accompagné de deux chiens, descend les marches du palais et le chasse. A droite et au fond, on voit le mauvais riche au milieu des flammes, et, dans la nue, Lazare sur le sein du père éternel. Cette planche est signée : *Crispin in.* AB.

59ᵉ planche. *Le lépreux samaritain aux pieds de Jésus.*— Jésus relève le lépreux en lui disant : « Votre foi vous a sauvé. » Les disciples l'entourent, au fond et à gauche, on aperçoit la mer.

60ᵉ planche. *Le pharisien et le publicain.* — Le pharisien debout, au milieu du temple, la tête couverte d'une coiffure qui ressemble fort au bonnet phrygien, lève les yeux et les bras au ciel. Sur le devant de la scène, le publicain, à genoux, la tête inclinée et découverte, est dans l'attitude de l'humilité et de la prière. Au fond, on aperçoit le tabernacle. Signé : Crispin inve. AB.

61ᵉ planche. *La guérison de l'aveugle.*

62ᵉ planche. *Jésus au jardin des Oliviers.*— Jésus, suivi de Pierre et de Jean, est figuré debout, la main gauche levée et la droite baissée. Son attitude est celle de la contemplation et de la prière. Un nuage rayonnant paraît dans les

cieux. Judas et les ennemis de Jésus apparaissent dans le fond. La planche est signée : Crispin invẽtor, AB.

63ᵉ planche. *L'évangéliste saint Jean.* — Saint Jean est représenté assis, le corps de face, la tête tournée de trois quarts à droite. A sa gauche, est une table sur laquelle se trouve un livre ouvert. La main gauche est appuyée sur le livre et, de la droite, il tient une plume. L'aigle est représenté à droite. Cette planche est signée : Crispin ⊢V et H. faciebat. (Crispin de Passe et Hilleard ou Hilaire.)

64ᵉ planche. *Les noces de Cana.* — Autour d'une table richement servie, on voit un certain nombre de convives revêtus, les uns, du costume oriental et les autres d'un costume de fantaisie, qui ressemble à celui de certains savants du XVIᵉ siècle. La Vierge, assise à la première place, fait signe qu'il n'y a plus de vin. Le Christ a la main étendue sur les urnes et tous les assistants le regardent avec étonnement. Au dehors, à travers une fenêtre ouverte, on aperçoit un serviteur qui tire de l'eau dans un puits, à l'aide d'une corde enroulée sur une poulie.

65ᵉ planche. *Le Christ et la Samaritaine.*

66ᵉ planche. *La femme adultère.* — Les scribes et les pharisiens amènent la femme adultère dans le temple, devant Jésus qui répond à leurs questions en écrivant sur le sable : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ! » On remarque la majestueuse placidité de Jésus, l'attitude résignée et confuse de l'accusée et l'indignation des pharisiens, qui sortent du temple en levant les bras au ciel. Signé : Crispin invẽtor.

67ᵉ planche *Les Juifs veulent lapider Jésus.* — Les Juifs, excités par les docteurs de la loi, jettent des pierres à la tête du Christ.

68ᵉ planche. *Résurrection de Lazare.* — Lazare à demi enveloppé de son linceul, sort de son tombeau près duquel Jésus se tient debout, les deux mains étendues. Les assistants joignent ou lèvent les mains dans l'attitude de l'admiration et du respect.

69e planche. *La Madeleine aux pieds de Jésus.* — Reproduction de la 36e.

70e planche. *Jésus lave les pieds des disciples.*

71e planche. *Jésus devant Caïphe.* — Jésus enchaîné est debout et vu de profil. Le grand prêtre Caïphe, assis et couvert, l'interroge et déchire ses vêtements, en disant : « Il a blasphémé. » A droite du grand prêtre, un vieillard, qui paraît être le beau-père de Caïphe, lève les deux mains avec colère. Belle architecture renaissance. La planche est signée : Crispin et IH. W.

72e planche. *La flagellation.*—Jésus, attaché à une colonne dans le palais de Pilate, est flagellé par deux bourreaux, l'un placé à droite et l'autre à gauche de la colonne. Pilate est derrière Jésus, la tête coiffée du turban oriental, et tenant une verge dans la main gauche. L'artiste a donné au regard de Pilate l'obliquité qui a caractérisé sa conduite. Plusieurs docteurs de la loi se tiennent à la suite de Pilate. Cette planche est signée : P. B. (Passeus batavus, Crispin de Passe.)

73e planche. *Le Christ en croix.* — Jésus couronné d'épines est attaché sur la croix. Au pied de la croix se trouvent les saintes femmes et saint Jean. La Vierge est à droite, la tête couverte et inclinée, les deux mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude de la douleur et de la piété. Saint Jean est à droite, les deux mains jointes et élevées vers le Christ. L'artiste a évidemment voulu représenter cette scène mémorable où le Christ du haut de la croix dit à sa mère, en lui montrant le disciple bien aimé : « Mère, voilà votre fils ! » Madeleine, éplorée et à demi courbée, est aux pieds du calvaire, l'étreignant de ses deux mains. Le vase de parfums est à côté d'elle. Très-belle planche signée : CB. et IH. W.

74e planche. *Le Christ entre les deux larrons.* — Reproduction de la 40e.

75e planche. *Apparition de Jésus aux apôtres.* — Jésus apparaît aux apôtres réunis dans le cénacle dont les issues étaient fermées. Il tient à la main un étendard dont la

hampe est en forme de croix. Marie et les apôtres se réjouissent. Thomas seul a besoin de toucher les pieds et les mains du Christ, pour croire à sa résurrection.

76e planche. *Actes des apôtres.* — Saint Luc est représenté sous le costume et l'extérieur d'un savant flamand du XVIe siècle. A côté de lui, un bœuf ailé est accroupi sur ses genoux.

77e planche. *L'Ascension.* — Jésus s'élève de terre au milieu d'une nuée, en laissant sur la terre l'empreinte de ses pieds. Sa mère et ses disciples l'adorent.

78e planche. *Guérison du boîteux.* — Pierre et Jean guérissent un boîteux qui leur demandait l'aumône à la porte du temple.

79e planche. *Ananias rend la vue à saint Paul.* — Saul, ayant perdu la vue à la suite de la lumière éblouissante entrevue sur le chemin de Damas, est assis devant Ananias, qui, debout, à sa droite, lui impose les mains sur les yeux. Deux disciples assistent à cette scène. Derrière saint Paul, deux disciples assistênt à cette scène, attendant le miracle. Un tableau, dans l'appartement, représente saint Jean baptisant le Christ. L'épée et le bouclier de Saul sont étendus à ses pieds.

80e planche. *Vision de saint Jean dans l'Apocalypse.* — Le fils de l'homme apparaît à saint Jean au milieu des sept chandeliers d'or. Ses deux bras sont étendus. Des flammes s'échappent de ses yeux et le glaive sort de sa bouche. Il a dans sa main sept étoiles. Saint Jean épouvanté, tombe comme à demi mort aux pieds du Christ. Cette planche est d'un aspect étrange et saisissant.

81e planche. *Dieu triple et un au milieu des vingt-quatre vieillards.* — Dieu le Père est assis sur un trône, sa main droite est appuyée sur l'agneau mystique, image de son fils et il tient dans sa main gauche le livre des sept sceaux. Au dessus de sa tête, sept lampes ardentes représentent le Saint-Esprit. De chaque côté du trône, on aperçoit le lion ailé, le bœuf ailé, l'aigle et l'ange, attributs des quatre évan-

gélistes. Les vingt-quatre vieillards sont rangés sur des nuages, à gauche et à droite. Ils ont la tête couverte de couronnes royales et ils chantent sur des harpes l'hosannah éternel.

82e planche. *L'ange présentant un livre ouvert à saint Jean.* — Saint Jean, à genoux, reçoit un livre des mains d'un ange vêtu d'un nuage et entouré de rayons. Les pieds de l'ange sont semblables à deux colonnes de feu, un des pieds de l'ange est posé sur la terre et l'autre sur la mer.

En dehors de ces 82 planches, l'ouvrage en contient douze grandes, représentant divers sujets et des cartes.

La 1re grande planche est le *frontispice* dont nous avons donné la description.

La 2e est une *mappemonde* de la grandeur de deux pages.

La 3e, de même grandeur, est la carte du *pays de Chanaan.*

La 4e, aussi de même grandeur, est la carte d'*Israël divisée en onze tribus.*

La 5e représente l'*autel destiné aux tabernacles*, l'*arche d'alliance*, les *pains de proposition*, le *chandelier aux sept branches.* Cette planche, qui est de la grandeur d'une page, est signée : P. H. (Pierre Huys.)

La 6e représente la *coupe septentrionale du tabernacle*, signée : P. H.

La 9e représente le *Temple*, signée : P. H.

La 10e représente *Moïse et les douze tribus.* Moïse, debout et tête nue, tient dans ses mains les tables de la loi. Aaron, debout et couvert de la tiare, tient la verge. Au centre des douze tribus, on voit le tabernacle couvert de son triple voile. Non loin du tabernacle, on aperçoit des Israélites qui promènent des troupeaux, d'autres qui font la cuisine, des blanchisseuses qui lavent du linge, des femmes qui allaitent des enfants. Cette planche est signée : P. B. et IH. W. (Crispin de Passe et Jean Wierix.)

La 11e planche représente *Aaron revêtu de ses vêtements*

sacerdotaux et s'apprêtant à sacrifier. — A sa droite, deux Israélites, coiffés du turban, lui amènent un bœuf. Dans la main droite il tient un couteau et un vase de parfums. A sa gauche, l'autel fume autour du personnage d'Aaron et, de chaque côté, l'artiste a placé des peaux d'agneau, des trompettes, des vases d'encens, des soufflets, des urnes, des couteaux et des fagots, qui se détachent des branches d'un olivier et d'un palmier. Cette planche est signée en toutes lettres : P. HUYS.

La 12e planche représente la *montagne de Sion et le Temple.* Elle est pliée en deux et a la grandeur de deux pages in-folio.

J'ai cru devoir décrire avec certains détails les principales planches de ce beau livre, qui, pour la plupart, sont parfaitement conservées. Il est intéressant, en effet, de suivre, dans le passé, les efforts qu'ont faits les savants et les artistes pour reproduire et orner les monuments de notre foi. Même quand on a pu admirer les tableaux des Martin de Vos, des Otto-Venius et des Rubens, on trouve encore un grand charme à examiner les dessins de Crispin de Passe, et les gravures de Pierre Huys, d'Abraham de Bruyn et de Jean Wierix.

Ces scènes mémorables de la Bible et de l'Évangile, transportées dans des palais ou des édifices plus modestes de la Renaissance, avec les costumes, les types et les intérieurs flamands, offrent à nos regards un touchant et singulier mélange de naïveté et de grandeur. La mysticité ne se produit peut-être pas d'une manière toujours heureuse au milieu de ces paysages et de ces personnages plantureux de la Hollande et de la Flandre; mais il y a de la force et du talent dans ces planches du XVIe siècle. J'ajoute qu'on y trouve cette sincérité, dont on regrette l'absence dans tant de productions contemporaines, sincérité sans laquelle les œuvres de l'esprit humain ne peuvent impunément traverser les siècles.

ALFRED GIRAUD.

BIBLIOGRAPHIE CHAMPENOISE

ESSAI D'UNE BIBLIOTHÈQUE

ENTIÈREMENT COMPOSÉE DE

LIVRES RELATIFS A LA CHAMPAGNE

ET A LA BRIE.

(*Suite;* voir pages 406, 441.)

— René Benoist, évêque nommé de Troyes, surintendant du collège de Navarre, doyen de la faculté de théologie de Paris, conseiller du roi en ses conseils, confesseur de Marie Stuart et de Henri IV, curé de Saint-Eustache, etc., naquit en 1525 au village des Charonnières, à trois lieues d'Angers et mourut à Paris, le 7 mars 1608.

René Benoist a composé plus de 150 ouvrages, contre les calvinistes, les athées et certaines pratiques superstitieuses, sur des points essentiels de la doctrine catholique, sur les troubles civils qui désolaient la France; et des sermons, à l'aide desquels il avait le talent d'émouvoir la multitude et de l'entraîner par la vivacité de sa diction. Aussi, les Ligueurs l'appelaient le Pape des halles; et, en effet, René Benoist, curé de Saint-Eustache pendant 42 ans, exerçait une puissante influence sur cette paroisse, où l'on comptait seize mille hommes armés.

Henri IV le nomma évêque de Troyes, le 24 mai 1594; mais il se démit en 1694, sans avoir pu obtenir des bulles du Pape. Quelques-uns de ses ouvrages ont été imprimés à Troyes.

Ses opuscules, publiés séparement, sont presque tous rares et curieux. René Benoist écrivait au milieu des troubles dont Paris était le centre, dans un esprit de paix et de conciliation. Il protestait courageusement contre les contempteurs de la religion : « Sans religion, disait-il, point de mœurs, nulle paix et point de bonne république. » Il combattait de sa parole énergique les anarchistes, « qui pêchaient en eau trouble » et ruinaient la France. Resté fidèle à Henri III, il concourut à la conversion de Henri IV, et devint le plus zélé défenseur de son roi légitime.

On pourrait citer de nombreux passages des écrits de René Benoist, qui conviennent à notre temps, aussi bien qu'à l'époque de la Ligue et de la faction des Seize.

— Briève responce à quelque remonstrance faite à la Royne mère du Roy, par ceux qui se disent persécutez pour la parole de Dieu; par René Benoist. *Lyon, Michel Joue*, 1561; in-8 de 12 ff. non chiff. et de 20 ff. chiff.

Les douze premiers feuillets contiennent le titre et une *Epistre aux prélats de France, assemblez à Poëssy pour la religion, au mois de juillet* 1561 : Epistre datée *du Royal collége de Navarre*, ce 15 juillet 1561.

Cet opuscule contre les calvinistes peut servir à rectifier quelques erreurs historiques. M. Denais, dans le *Pape des halles*, p. 4, dit que René Benoist suivit Marie Stuart en Ecosse. « Il alla s'embarquer à Calais, le 18 septembre 1560; il ne resta dans cette contrée que trois ans et fut aussitôt nommé curé de Saint-Pierre-des Arcis. » Le P. Nicéron (*tom.* 41, *art.* René Benoist) écrit qu'il suivit en Ecosse Marie Stuart, après la mort de François II, mais qu'il ne resta auprès d'elle que deux ans, étant de retour à Paris vers la fin de 1562 : ce qui fixe son départ à l'an 1560.

La date du 18 septembre 1560, donnée par M. Denais, est évidemment fausse, puisque François II mourut le 5 décembre 1560. De plus, René Benoist ne resta pas en Ecosse pendant trois ans, ni même pendant deux ans. En effet, la date de notre opuscule prouve que R. Benoist était au collége de Navarre, le 15 juillet 1561. Marie Stuart s'embarqua le 15 août suivant, et R. Benoist, le 18 septembre. Il était revenu en France, avant le 30 octobre 1562, date de la dédicace d'un de ses sermons à l'évêque et au chapitre d'Angers. Il resta donc en Ecosse une année seulement, et fut pourvu de la cure de Saint-Pierre-des-Arcis, vers 1566, c'est-à-dire quatre ans après son retour.

— Du sacrifice évangélique.... Avec un petit traité de la manière de célébrer la Saincte Messe en la primitive église, par le Sainct pére Proclus, archevesque de Constantinople; par René Benoist, angevin, doct. en théologie à Paris. *Paris, Nic. Chesneau*, 1564; in-8 de 8 et 72 ff.

Première édition de ce traité, dédié à Marie Stuart, le 8 avril 1564. Dans cette dédicace, qui est elle-même une dissertation théologique, René Benoist dit : « Estant de retour en France, un peu bien tard pour aller au Concile, ce qui étoit mon principal dessein, après estre resté

avec Votre Majesté le temps qui m'avoit esté ordonné, je me suis adonné la déploration des calamités qui ont affligé la France. » René Benoist, confesseur de Marie Stuart, suivit cette princesse en Ecosse, lorsqu'elle partit en 1561. Il regrette d'être revenu trop tard en France, pour assister au Concile de Trente, qui finit en 1563.

Voici le titre complet de cet opuscule : *Du sacrifice évangélique, où manifestement est prouvé, que la Saincte Messe est le sacrifice éternel de la nouvelle loy : que Jésus-Christ le premier l'a célébrée et commandée aux ministres de son Eglise. Aussi est monstré, que nostre irréverence et impurete faict que nous en perdons la foy : Dieu nous privant justement de ce divin, et à tous nécessaire mystère.*

Le traité de Proclus, occupe les deux derniers feuillets.

— Manifeste et nécessaire probation de l'adoration de Jésus-Christ, Dieu et homme en l'hostie sacrée, tant en la Messe que en tout autre lieu auquel elle est présentée aux Chrestiens; par René Benoist. *Paris, Nic. Chesneau*, 1562; in-8 de 52 ff.

Première édition de cet opuscule, qui a pour titre sommaire : *Sermon faict au tertre Sainct-Laurens à Angers, le jour de la feste du Sainct Sacrement*, 1560. René Benoist avait prononcé ce sermon devant Louis de Bourbon, duc de Montpensier, gouverneur d'Anjou et de Touraine, et de Messeign. l'Evesque et chanoines d'Angers, auxquels il l'adresse par une double dédicace, datée du 2 octobre 1562. Le prédicateur avait pour but de défendre ce dogme contre les fausses doctrines des hérétiques, et de ramener à de saines croyances, ceux qui se laissaient entraîner par de spécieux et dangereux raisonnements.

— Manifeste et nécessaire probation de l'adoration de Jésus-Christ, Dieu et homme en l'hostie sacrée, (par René Benoist). *Paris, Guill. Chaudière*, 1566; in-8 de 52 ff.

Deuxième édition, qui offre quelques changements dans le texte. Le nom de l'auteur n'est pas sur le titre. Les deux dédicaces sont datées du 18 mai 1566; mais le duc de Montpensier était devenu pair de France et gouverneur du Dauphiné, et on lui donne ces nouvelles qualifications. On trouve à la fin du volume un curieux *avertissement*, dans lequel René Benoist engage le *chrestien lecteur* à lire ses écrits intitulés : *De la manducation du vray corps de Jésus-Christ. — Du sacrifice évangélique; — le traité d'adoration; — Responce à Despina et à une demoiselle, sur la Messe;* — et enfin, le *Panoplia catholicorum*.

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

— Claire probation de la nécessaire manducation de la substantielle et reale humanité de Jésus-Christ, vray Dieu et vray homme au S. Sacrement de l'Autel; par René Benoist, angevin, doct. régent en la faculté de théol. à Paris. *Paris. Guill. Chaudière*, 1564; in-8 de 35 ff.

Deuxième édition, rare et non citée; la 1e est de 1561 et la 3e de 1566. La dédicace à Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault, est datée du collége de Navarre, le 20 janvier 1561. René Benoist cite, dans cette épître, deux nièces de l'abbesse de Fontevrault: Renée de Bourbon, abbesse de Chelles, et Catherine de Bourbon, abbesse de Notre-Dame de Soissons.

On lit sur le verso du titre un sommaire de toutes les questions discutées dans cet écrit de théologie dogmatique.

— Claire et certaine probation de la nécessaire manducation de la substantielle et reale humanité de Jésus-Christ, vray Dieu et vray homme, au S. Sacrement de l'Autel, soubz les espèces du pain en l'hostie sacrée; par R. Benoist. *Paris*, *Guill. Chaudière*, 1566; in-8 de 36 ff.

Troisième édition, *revue, corrigée et augmentée par l'auteur*. On s'aperçoit déjà que le titre a subi quelques changements. — La dédicace à l'abbesse de Fontevrault est toujours datée du 20 janvier 1561.

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

— Traicté du sainct jeusne de caresme: où est monstré iceluy estre de l'institution de Jésus Christ, et commandement de Dieu. Avec la troisiesme Epistre à Jean Calvin, en laquelle.... luy est respondu à ce qu'il a escript.... contre le jeusne....; par René Benoist. *Paris*, *Nic. Chesneau*, 1564; in-8 de 47 ff.

Première édition. La dédicace est adressée à Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon et duc de Beaupreau. — Ce traité est divisé en cinq chapitres. Les quatre premiers tendent à prouver que le jeûne de carême a été institué par Jésus-Christ, et à expliquer les dispositions nécessaires *pour bien jeûner*. — L'Epître à Calvin forme le cinquième chapitre.

— Instruction et doctrine à se bien confesser et prier Dieu pour ses péchez, extraicte des sainctes escritures : composée premièrement par Martial Masurier, doct. régent en la faculté de théologie, chanoine et pénitencier de Paris. Et puis corrigée et dressée selon la forme de l'Eglise catholique, par René Benoist. *Paris*, 1565; in-8 de 44 ff.

Livre rare, dédié à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, le 18 novembre 1564. Cette dédicace EST FORT CURIEUSE et elle est *écrite avec habileté*. Diane de Poitiers, née le 3 septembre 1499 et morte le 22 avril 1566, était âgée de 65 ans, lorsque René lui offrit l'*Instruction à se bien confesser*. Il reconnaissait en la duchesse de Valentinois l'un des plus violents ennemis des calvinistes, et cette qualité suffisait, à son avis pour assurer le salut éternel. Il fait cependant deux catégories d'élus. Le plus petit nombre, dit-il, est de ceux qui conservent la sanctification reçue au baptême. Le plus grand nombre est de ceux qui succombent à la tentation de la chair et du monde, mais, qui se confessant avec humilité se rendent dignes de la miséricorde divine. Diane de Poitiers que René Benoist rangeait sans doute dans la seconde catégorie, devait, à l'aide de cette *Instruction*, rentrer en grâce auprès de Dieu, pendant la dernière année de sa vie.

— Traicté catholique des Images, et du vray usage d'icelles : extraict de la saincte escriture. Avec deux petits traitez d'icelles, l'un fait en grec, par Théodore, abbé des studites, et l'autre prins des œuvres de sainct Damascène. Le tout fait et mis en François, par René Benoist. *Paris, Nic. Chesneau*, (achevé d'imprimer le 8 févr. 1563, par Annet Brière), 1564; in-8 de 34 ff. (un blanc).

Dissertation intéressante, qu'on trouve difficilement complète. En effet, le traité de Saint-Jean Damascène a été ajouté tardivement et doit être placé après le dernier feuillet, qui est blanc. (Cette partie de deux feuillets est transposée dans cet exemplaire.)

René Benoist dédia cet ouvrage à Estienne du Halley, seigneur de la Borderie, le 10 février 1563. Il avait dédié la première éditon, qui n'est indiquée nulle part, à Jean de Breilrond, chanoine d'Angers, oncle d'Estienne du Halley. C'est pourquoi, l'oncle étant mort, il offre cette nouvelle édition, revue et corrigée, au neveu en lui recommandant de ne pas se laisser entraîner par les nouvelles doctrines.

Ce traité est divisé en trois parties : De l'abus qui peut advenir à cause des images. — De l'usage des images. — Du bien que procurent les images et du mal que cause leur suppression.

— Traicté des dismes, auquel clairement est monstré, que de tout droict et raison, tous chrestiens sont tenus de payer les Dismes aux pasteurs de l'Eglise... par René Benoist. *Paris, Nic. Chesneau*, 1564; in-8 de 16 ff. prélim. et 80 ff. chiffrés.

Livre curieux et rare. — La dédicace, datée du 15 mai 1564, est adressée à Jean de Bretagne, duc d'Estampes, et à Sébastien de Luxembourg, seigneur de Martigues, gouverneurs et lieutenants-généraux au duché de Bretagne. Cette Epître, de 10 feuillets, contient un tableau saisissant de l'état malheureux de la France, à cette époque de discordes civiles. On ne voit plus, dit René Benoist, que mépris de l'autorité et de la religion, dépravation des mœurs, trouble et confusion, fraudes, inimitiés, hypocrisie, ambitions malsaines. Il flagelle rudement les fauteurs de troubles et d'impiété, et recommande d'avoir enfin recours à Dieu, qui, seul, peut mettre fin à tant de calamités.

Le *Traité des dîmes*, divisé en six chapitres, est suivi d'une ordonnance de Charles IX, du 10 août 1563, et des lettres patentes du 13 octobre suivant, qui prescrirent de payer les dîmes et autres droits aux gens d'Eglise.

— Epistre consolatoire aux habitans de la ville de Nantes, affligez de peste; et apologétique contre ceux lesquelz trop hardiment jugent leur prochain, et sententient les faictz de Dieu.... Par René Benoist. *Paris, Nic. Chesneau*, 1564; in-8 de 44 ff.

Livre rare et curieux, dédié : 1° à Antoine de Crecqui, évêque de Nantes, le 12 novembre 1563; 2° à Renée de la Feillée, dame d'Asserac le 18 novembre. On lit sur le dernier feuillet : *Escript à Rennes l'an* 1563.

Cette Épître a pour but de démontrer que tout homme, qui veut être sauvé, doit persévérer jusqu'à la fin dans la profession de la religion catholique; et que si Dieu nous afflige et nous châtie par peste, famine, ou autrement, c'est pour nous avertir de faire pénitence et de nous retirer de l'abîme du vice. « C'est la cause de la peine, dit René Benoist, et non la peine qui faict le martyre et avance les hommes affligés à la vie éternelle. »

L'auteur trace un tableau désolant de la dépravation des mœurs. Il attaque spécialement les femmes, et donne, à cette occasion, de curieux détails sur leurs ajustements en 1563.

Nous ferons remarquer que René Benoist prêche dans cette *Épître* l'extermination des hérétiques, et il ajoute que « les Princes qui ne punissent pas les factieux, pèchent contre Dieu et la république. » René Benoist exprimait ce vœu d'extermination, en l'appuyant d'extraits de l'Ecriture sainte, huit ans avant la Saint-Barthélemy.

— Briesve résolution par l'expresse parole de Dieu, de ce qu'il fault sentir et tenir de l'usure : ensemble une response aux vaines raisons et eschappatoires des usuriers, par René Benoist. *Paris, Nic. Chesneau*, 1565; in-8 de 38 ff., parch.

On lit sur le titre : *Ex libris Johannis Nigri Andegavensis*, avec la signature LENOIR; et sur la feuille de garde, la signature autographe de BRODEAU, jurisconsulte distingué du dix-septième siècle.

René Benoist a dédié ce traité de l'usure à *Messeigneurs les très-graves et incorruptibles* sénateurs de Paris, du collége de Navarre, le 25 octobre 1565. Les sénateurs de Paris étaient les membres du parlement, qui « avoient donné ces jours passez, un sainct, juste et chrestien arrest contre le pernicieux exercice de l'usure, suivant la requeste de ce sage, constant et diligent procureur du Roy et honorable père de la république, Monsieur Bourdin. » On voit que René Benoist ne ménageait pas les épithètes. Il a reproduit (ff. 14 et 15), le texte de l'arrêt du parlement, daté du 26 juillet 1565.

Ce traité est divisé en dix chapitres : — Définition de l'usure. — L'usure est péché mortel. — Maux qui résultent de l'usure. — Peines que méritent les usuriers; etc.

— Discours en forme de dialogue, ou histoire tragique, en laquelle est nayvement dépeinte et descrite la source, origine, cause et progrès des troubles, partialitez et différens qui durent encores aujourd'huy, meuz par Luther, Calvin et leurs conjurez et partizans contre l'Eglise Catholique. Traduit du latin de Guill. Lindan, evesque Alleman, en françois par René Benoist. *Paris, Guill. Chaudière*, 1566; in-8 de 164 ff. avec la table, parch.

Première édition rare et non citée. — Très-bel exemplaire provenant de la bibliothèque des Augustins *de la reine Marguerite*, au faubourg Saint-Germain à Paris.

René Benoist dédia cette traduction, à laquelle travaillèrent François Carreau, doct. en théol. et maistre Claude Du Gué, à Hercules de Va-

lois, duc d'Anjou, frère de Charles IX, et devenu roi sous le nom de Henri III. — Les pièces liminaires occupent quatorze feuillets et contiennent la *Dédicace*, une *Préface*, un *Avertissement* et l'*Avant-propos* de de G. Lindan, daté du 25 octobre 1564.

Ce discours est divisé en trois livres, ou dialogues. L'auteur expose les calamités qui ont eu pour cause les progrès des nouvelles doctrines. Il n'attaque pas seulement Luther et Calvin; il passe en revue toutes les hérésies, parle de tous les hérétiques passés et cherche à démontrer que Luther et Calvin ont fait revivre les anciennes hérésies. — La table dressée par C. D. G. (Claude Du Gué) indique plus de 120 hérétiques cités dans l'œuvre de Lindan.

— Traicté des processions des chrestiens, auquel il est discouru pourquoy la croix y est élevée et portée; par René Benoist. *Paris, Michel de Roigny, s. d.* (1572); pet. in-8 de 12 ff.

Opuscule rare et non cité. La dédicace à sœur Anne de Tou (Thou), religieuse à Saint-Antoine-des-Champs, est datée du jour de Saint-Bernard, le 26 août 1572. Cette date n'est pas exacte, sans doute par suite d'une erreur typographique. La fête de Saint Bernard est fixée au 20 août et non au 26; et il nous paraissait difficile que René Benoist eût l'esprit assez tranquille, le lendemain des massacres de la Saint-Barthélemy, pour écrire une si paisible dédicace.

Le titre explique suffisamment le texte de ce discours, dans lequel l'auteur traite spécialement de la Croix, signe et marque des chrétiens qui doit être portée publiquement dans les processions.

— Trois sermons de S. Augustin, non moins doctes que utiles en ce temps; traduits en françois par René Benoist, docteur et lecteur du Roy en théologie, et curé de S. Eustache à Paris. *Paris, Jean Poupy,* 1579; in-8 de 24 ff. non chiffrés, V. f., fil., tr. dor.

Bel exemplaire d'un livre rare. Ce Recueil, dédié par René Benoist à ses paroissiens de Saint-Eustache, contient les trois sermons de Saint-Augustin, annoncés sur le titre; le dernier a pour sujet, le devoir de payer la dîme au clergé. Et de plus, un *sermon* de Saint-Ambroise sur la fête payenne des calendes de janvier, que les chrétiens ne doivent célébrer que par l'abstinence; puis, une *briève dissertation* sur l'obligation d'assister à la Messe paroissiale, les dimanches et fêtes; et enfin, un *Avertissement*, dans lequel l'auteur recommande à ses paroissiens un livre sur les superstitions et le moyen de les éviter, qui était sur le point de paraître chez le libraire J. Poupy.

René Benoist faisait allusion à son *traité des maléfices, sortilèges et enchantemens*, publié la même année (1579), chez J. Poupy.

— Claire et certaine probation de la nécessaire manducation de la substantielle et reale humanité de Jésus-Christ..., au S. Sacrement de l'Autel...; avec plusieurs traictez qui s'y rapportent. Par René Benoist. *Paris, Guill. de la Noue*, 1586; in-8 de 8 ff. limin. et 124 ff. chiffrés, parch.

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE d'un recueil rare et non cité; il est dédié à Philippe Hurault, sieur de Cheverny, chancelier de France, de Saint-Eustache, le 3 janvier 1586.

René Benoist a réuni dans ce volume, plusieurs traités sur l'Eucharistie.

La claire et certaine probation... est augmentée dans cette quatrième édition. — Suivent :

Response modeste aux doutes et objections de quelcun, avec une apologie de la conférence et dispute faite à Paris, entre deux docteurs et deux ministres, l'an 1566, *touchant la vérité du corps de Jésus-Christ en l'hostie sacrée.* 2e édition avec un titre séparé; mais la pagination n'est point interrompue du commencement à la fin du volume.

Manifeste et nécessaire probation de l'adoration de Jésus-Christ en l'hostie sacrée. 3e édit.

Réfutation des vains prétendus fondemens de certains lieux de l'Escriture Saincte, desquels les hérétiques abusent pour impugner la présence réele du corps de Jésus-Christ en l'hostie sacrée. 2e édit.

Advertissement exhortatoire à ceux, lesquels ont été séduicts et trompés sous couleur et prétexte d'une Eglise réformée et plus pure religion. — Cet opuscule avait été adressé aux paroissiens de Saint-Eustache, le 28 janvier 1569. Cette nouvelle édition est datée du 20 décembre 1585.

Sommaires raisons fort apparentes et utiles, à ceux qui bien les gousteront et pourront digérer, lesquelles monstrent qu'il ne faut laisser la religion ancienne catholique, pour les nouvelles et énormes opinions. 1e édition.

René Benoist dit, dans la *conclusion :* « Je n'ignore pas la difficulté qui est à présent à bien faire son devoir en la vocation ecclésiastique, en laquelle quiconque veut cheminer en droicte conscience, il se doit préparer à toutes sortes de fascheries, perturbations, ennuys, haines, opprobres, calomnies et indignitez. Mais la foy nous doit soustenir...., suyvant nostre chef Jésus-Christ, lequel est mort ignominieusement par la poursuite de ceux qu'il taschoit enseigner et sauver. Or le serviteur se doibt estimer beaucoup heureux, s'il est comme son maître. »

— Advertissement et conseil notable à la France, touchant ses présentes extrêmes misères et calamitez,

et la crainte de plus grandes, si elle ne fait pénitence; par René Benoist; curé de S. Eustache. *Paris, Pierre Hury,* 1589; pet. in-8 de 32 pag., d. rel. mar. vert, non-rogné.

Opuscule curieux, dédié *à la grande, noble et puissante ville de Paris, chef de l'union pour la défense de la foy, religion et Église catholique, le* 1er septembre 1589.

Dans cet *Advertissement,* publié un mois après l'assassinat de Henri III, René Benoist fait un tableau effrayant de la dissolution des mœurs et des excès de tout genre, qui désolaient la France; il prédit la ruine complète du royaume, si le peuple continue à ne plus respecter, ni la religion, ni l'autorité des magistrats. « Le seul remède à tant de maux, dit-il, c'est de retourner vers Dieu et de faire pénitence. »

L'auteur a ajouté trois extraits du Lévitique et d'Isaïe « fort convenables à nostre temps, tant pour l'abondance de nos misères et malheurs présents, que pour le moyen seur d'en estre délivrez. »

— Second advertissement et notable conseil à la France, touchant ses présentes extrêmes misères et calamitez, et la crainte de plus grandes, avec changement de religion, mal extrême et très-pernicieux; par René Benoist, curé de S. Eustache. *Paris, Pierre Hury,* 1589; pet. in-8 de 48 pag.

Ce second Advertissement a pour but de fournir aux fidèles catholiques un préservatif contre la contagion des hérésies du temps. — *A la France dangereusement affligée, et toutefois ne se sentant ny appréhendant, ainsi qu'il luy seroit de besoin, estant comme aveuglée et stupide, sans bonne conscience et syndérèse.*

Cet opuscule se compose d'un *Avis au lecteur désireux de son salut;* d'un *Sommaire* de tout ce que nous enseigne l'Écriture sainte; d'un *Catéchisme* ou *Instruction chrétienne;* et de la *Résolution des articles de la religion à présent controversés,* par la Faculté de théologie de Paris, le 10 mars 1542, et par les théologiens de l'Université de Louvain, le 6 décembre 1544.

— Admonition et incrépation apologétique contre ceux qui malicieusement ou trop legièrement et imprudemment calomnient, les uns nostre S. Père le Pape, et les autres nostre Roy très chrestien, touchant sa conversion, sa bénédiction et sa réconciliation à l'Eglise Catholique; par René Benoist,

confesseur du Roy et nommé par S. M. à l'evesché de Troyes. *Troyes, Jean du Ruhau,* 1595 ; pet. in-8 de 35 ff. non chiffrés, parch.

Ce curieux opuscule est daté du 20 décembre 1594. — René Benoist a écrit son *Admonition* contre les ligueurs qui ne voulaient pas reconnaître le roi Henri IV, quoiqu'il fût converti à la religion catholique et le légitime successeur à la couronne. On y trouve certains passages qui, malheureusement, conviennent à d'autres temps, aussi bien qu'à l'année 1594. On peut en juger par les citations suivantes :

« Nous sommes en un temps abondant en hommes autant copieux en tous vices qu'ils sont stériles en toutes vertuz, et sont fort hardis juges sans loy et sans pratique. Telle espèce de monstres, ineptes à tout bien, ne trouvant rien bien fait, sinon ce qu'ils feroient mal, veulent juger la cause de laquelle ils ne pourroient déduyre ny mesme comprendre les moyens, voulant s'enrichir de la ruine d'autruy en ce temps de volerie. » — « Je ne sçay quels boutefeux lesquels perdent le monde y semant et nourrissant (pour tousjours pescher, l'eau estant troublée) les divisions entre les grands du royaume, et faisant mesme révolter les subjets contre leur Roy et prince naturel, qui est le moyen de mettre tout en confusion, perdant la religion et l'Estat. »

« Je ne sçay qui est celuy qui estant prudent et bien advisé désireroit ou accepteroit en ce temps aucune charge, ains plustost je dirois après le prophète Isaye, ne me baillez aucune charge publique, parce que tant la religion et l'Église que les royaumes et les principautez terriennes vont en ruine et en confusion, n'y ayant plus en la terre, ordre, raison, justice, respect ni police aucune ; mais au contraire les saincts motz de religion et de politique estans tournez en opprobre et moquerie. »

— Advertissement au peuple catholique de la France; du moyen par lequel tous troubles et différens de ce temps, seront assopis et ostez; par R. Benoist. *Paris, jouxte la copie imprimée à Paris par Jehan Boudin,* 1596 ; pet. in-8 de 16 pag. court.

La première édition avait été imprimée en 1587. — Cet *Advertissement* est adressé aux habitants de Paris. René Benoist leur recommande d'avoir recours à Dieu plutôt qu'aux hommes, en ces temps malheureux, attendu que Dieu seul peut préserver la France d'une ruine prochaine, si l'on cesse de mépriser la religion, et si l'on accomplit avec ferveur les devoirs d'un bon chrétien.

— Remonstrance charitable touchant la religion et les vrayes marques d'icelle ; par René Benoist, confes-

seur et prédicateur du Roy, et nommé par S. M. à l'évesché de Troyes. *Lyon*, *Thibaud Ancelin*, 1597; pet. in-8 de 16 ff.

Cet opuscule est adressé à *Madame, sœur du Roy tres chrestien Henry IV* (Catherine, duchesse de Bar). René Benoist cherchait à convertir cette princesse, et sa *Remonstrance charitable* n'a pas d'autre but; elle est très-bien écrite, et pleine de modération et d'habileté. L'auteur déclare qu'il ne travaille que dans les intérêts spirituels de la princesse. « J'ay non-seulement loué, dit-il, mais aussi admiré vostre fermeté et vostre persévérance dans ce que vous avez pensé estre la vraye religion, laquelle une bonne et saincte âme préfère tousjours à toutes choses du monde, en quoy est aperte la condamnation de plusieurs catholiques mondains et charnels.... » — « Espérant un très grand bien pour la vraye église et religion, quand il plaira à Dieu la vous faire cognoistre, embrasser et professer avec un tel zèle. »

— Briesve proposition des admirables conversions à la vraye foy, Eglise et religion catholique de S. Paul et de S. Augustin, avec l'application d'icelles : comme aussi du présent Jubilé; par René Benoist. *Paris*, 1601 pet. in-8 de 16 pag.

Cet opuscule adressé à *Madame la duchesse du Bar*, *sœur unique du Roy tres chrestien* (Henri IV), est une nouvelle tentative de René Benoist pour convertir cette princesse à la religion catholique. Il saisit l'occasion du grand Jubilé séculaire, pour lui offrir l'exemple de la conversion de saint Paul et de saint Augustin ; et il l'exhorte, sans détours oratoires, à abandonner la religion réformée. « Donc, généreuse princesse, si vous désirez la gloire de Dieu ; si vous aymez vostre salut avec une libre et asseurée conscience, estant béniste de sa Saincteté et de toute l'Église ; si vous demandez le repos et le contentement entier du Roy très-chrestien, vostre frère bien aimé, suivez-le, prenant instruction comme luy de ceux desquels Dieu commande la prendre, etc. »

Malgré les pressantes sollicitations de René Benoist et de Henri IV, Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, mourut calviniste.

— Catechèse évangelique de la saincte Messe; par R. Benoist. *Paris*, 1603; pet. in-8 de 32 pag.

Opuscule rare et non cité. — René Benoist a écrit ce petit traité sur la Messe, « parce que, dit-il, les choses vont de mal en pis, en la religion chrétienne, à cause de nos corruptions, abus et irrévérences, principalement à l'endroit de la saincte Messe, tant de la part du clergé que du peuple. »

— Briève response aux quatre exécrables articles contre la Saincte Messe, escrits par un autheur incogneu, et publiez à la foire de Guibray (en 1560); faict en lat. par René des Freuz, chartrain, religieux de S. Benoist, et par luy trad. en franç. *Paris, Guill. Chaudière*, 1566; pet. in-8 de 7 ff.

Édition revue et corrigée par l'auteur. — La foire de Guibray, faubourg de Falaise, était célèbre par l'affluence des marchands de tous les pays et par les nombreuses affaires commerciales qui s'y traitaient. Les Protestants avaient saisi cette occasion pour répandre parmi le peuple une brochure *exécrable* contre le dogme de l'Eucharistie. René des Freux répondit à ce pamphlet théologique, à la requête d'Estienne de Bressé, abbé de Coulombs; mais nous ne trouvons pas ses raisonnements aussi solides que ceux de René Benoist sur le même sujet.

NÉCROLOGIE

MORT DE M. ÉTIENNE PICHON.

Lundi dernier, 14 décembre, l'église de Saint-Louis en l'Ile ne pouvait contenir la foule qui venait joindre ses regrets à la profonde douleur d'une grande famille. Le baron Jérôme Pichon venait de perdre son cher et unique fils, et il avait eu besoin de toute sa force d'âme pour conduire le char funèbre qui allait rendre à la terre la dépouille mortelle de ce fils bien-aimé. M. Étienne Pichon est assurément une des plus lamentables victimes de la fièvre épidémique qui ravage en ce moment la ville de Paris. A peine âgé de trente ans; époux d'une jeune et charmante femme qui lui avait donné quatre beaux enfants; comblé de toutes les joies de famille, il voyait déjà réalisées ses espérances de véritable bonheur, quand il est enlevé aux

parents qui n'avaient jamais pu craindre de lui survivre, aux nombreux amis que la bonté de son caractère autant que l'élévation et la loyauté de ses sentiments avaient groupés autour de lui.

Tout le monde, au moins à Paris, a entendu parler de la maison, du savoir et des travaux littéraires de M. Jérôme Pichon; de ce riche cabinet formé pièce à pièce, et renfermant non-seulement de très-rares et très-beaux livres, mais mille objets destinés à constater la supériorité de l'art et du travail français sur l'art et les chefs-d'œuvre étrangers; vaisselle, orfévrerie, horlogerie, tapisseries, gravures et monnaies. Cette curiosité pour toutes les formes du beau d'origine française, qui fait aujourd'hui de l'ancien hôtel Lauzun, un merveilleux-musée, Étienne Pichon la ressentait avec quelque chose du discernement paternel. Les habitudes, les goûts, les préoccupations historiques et archéologiques du père étaient devenues les siennes; une bienveillante rivalité, une émulation sympathique s'étaient établies entre eux, et c'était à qui ferait chaque jour la rencontre la plus heureuse, la plus précieuse découverte. Heureux qui voit ainsi revivre ses goûts, ses sentiments, ses façons de juger et de discerner daus l'âme de son fils! Heureux, si cet enfant, objet de tant de douces espérances, vit assez longtemps pour les mieux développer! Ce bonheur, couronnement de tous les autres, n'a pas été réservé à M. Jérôme Pichon.

Avant de confondre sa vie avec celle de son père, Étienne Pichon avait touché aux emplois administratifs, sous les auspices du duc de Broglie et du savant et regrettable Beulé. Mais quand il avait vu l'influence politique passer de M. Buffet à M. de Marcère, il avait le premier compris ce qu'il devait à ses opinions profondément monarchiques, comme celles de toute sa famille (1). Il avait demandé et facilement obtenu sa retraite. A Vervins, à Coulommiers, à

(1) Madame Étienne Pichon, fille de Madame la marquise de Miramont est filleule de Monsieur le comte et de Madame la comtesse de Chambord.

Dreux, dont il avait successivement occupé les sous-préfectures, il avait laissé les meilleurs souvenirs et d'unanimes regrets dont l'honorable député de l'arrondissement de Dreux, M. Vingtain s'est rendu l'interprète dans un touchant discours prononcé sur sa tombe.

Hélas ! que sont les pertes d'argent et d'honneurs, les déceptions d'ambition et de fortune, auprès des saignantes blessures du cœur ! La religion, cette suprême consolation de ceux qui souffrent, adoucit les derniers jours de notre excellent ami. Le digne et savant curé de l'île Saint-Louis, M. l'abbé Bossuet, lui permit de voir approcher, avec une admirable résignation, le moment qui allait le séparer de tout ce qu'il avait le plus aimé dans le monde.

« Je ne plains pas mon Etienne, » disait en pleurant sa pieuse et noble mère : « il voit maintenant sans nuage l'é-
« ternelle béauté qu'il ne faisait qu'entrevoir sur la terre.
« Il vit déjà dans une sérénité bienheureuse. Le bonheur que
« nous lui devions et dont il jouissait près de nous n'est
« rien auprès de celui dont il vient d'être mis en posses-
« sion. » Grandes et touchantes paroles inspirées par une foi vive à laquelle nous ne pourrions refuser de nous associer sans étouffer la voix secrète de l'instinct humain, sans accuser le créateur du monde de nous avoir trompés, en imprimant en nous la conscience de notre immortalité.

P. P.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

Théorie de l'éducation, par M. Serane, fondateur de l'institution de la jeune noblesse à Angers, avec un essai (sur diverses sciences), par un enfant de neuf ans, élève de l'auteur. *Paris, Delalain* 1787; in-12. — Théorie d'une éducation républicaine, suivant les principes de J. J. Rousseau, présentée à la Convention, par le citoyen Serane, instituteur national. *Paris, l'auteur*, etc. *s. d.;* in-12.

Nous avons réuni ces deux titres ensemble parce qu'il ne s'agit, en réalité, que d'un seul et même ouvrage. L'instituteur Serane avait publié, en 1787, une *théorie de l'éducation* qui paraît avoir eu peu de retentissement. L'auteur devenu, à quelques années de là, le citoyen Serane, a été tenté d'écouler, si cela était possible, ce fruit de ses veilles; mais il était urgent de le mettre au goût du jour. Pour cela il a été fait des cartons pour les pages I-II, 3-4, 59-64, et voilà comment, avec quelques modifications complémentaires indiquées par un errata, l'œuvre de l'*instituteur de la jeune noblesse* est devenue la *théorie d'une éducation républicaine*, etc.

Avant de signaler les changements opérés par les cartons et par l'errata, nous dirons un mot de l'ouvrage lui-même. L'auteur l'a parfaitement caractérisé dans le second titre en le plaçant sous le patronage de J. J. Rousseau. Tout y procède de l'*Émile* avec quelques hors-d'œuvre anecdotiques écrits dans le goût de Berquin. Le dessein général du livre est celui-ci : l'auteur part des principes de la morale et de la justice posés comme bases de l'éducation. Vient ensuite l'instruction religieuse, et immédiatement après le côté matériel de la puériculture. Un chapitre assez long y est consacré à la nourriture des enfants, en prenant ce terme dans le sens propre et non, comme l'employait le seizième siècle, pour désigner d'une manière générale la culture morale de la jeune plante humaine. Après ce chapitre, on passe à l'objet des études proprement dites qui sont ainsi classées : le style tant épis-

tolaire que *de société*; les arts d'agrément; les langues, les humanités; la géométrie; la géographie, et, pour couronnement, la philosophie étudiée concurremment avec la physique, comme au temps de Pythagore; le tout effleuré, bien entendu, comme le comportent les petites dimensions du volume, en tout 286 pages, dont il faut déduire, avons-nous dit, celles consacrées à des anecdotes naïves sur les revenants, les accidents de l'enfance, les inconvénients d'une mauvaise orthographe, etc., etc. Plusieurs de ces anecdotes sont sous forme de dialogues où éclate le mauvais goût du temps et la fausse sensibilité dont il y était fait étalage. L'élève « le bon Ismin » et l'instituteur « mon bon maître » noyent de pleurs d'attendrissement tous les levers d'aurore. L'impossibilité d'assister d'un œil sec à l'égorgement d'un pigeon n'est pas le fait de ce bon M. de Robespierre seul. Tous ses contemporains sont plus ou moins affectés de cet état mental qui a produit les merveilleux résultats que nous savons.

Mais il est temps de rentrer dans la bibliographie dont nous nous sommes écarté, et de parler des cartons que nous avons annoncés. Le premier, celui du feuillet I-II, consiste dans la substitution d'un titre à l'autre avec adjonction de l'errata. Au verso du titre figure cette lettre de « l'auteur au libraire » :

« Tu veux, citoyen, mettre en vente ma *Théorie de l'éducation* imprimée depuis dix ans et restée en magasin par la mort de l'éditeur. Je souhaite bien sincèrement que le public et toi y trouviez votre avantage.

« Je sais bien que les circonstances exigeraient la refonte de cet ouvrage composé sous le règne du despotisme qui voulait tout asservir, mais qui n'avait pu atteindre mon âme élevée dans les principes de J. J. Rousseau. Cependant tu peux le donner *tel qu'il est*, en plaçant à la tête l'*errata* ci-joint.

« Salut et fraternité. »

On verra l'hypocrisie de ces mots *tel qu'il est*, en conférant les passages cartonnés. Voici d'abord ceux des pages 3 et 4.

Dans ces deux pages, Sérane s'était lancé (en 1787) dans un jugement de l'*Émile* où l'éloge était tempéré par de nombreuses restrictions. Il avait parlé de la nécessité de « supprimer les erreurs qui gâtent cet ouvrage original », et il ajoutait : « J'ai lu ce livre, je l'ai parcouru avec admiration et scandale... Quel mal-

heur que sa méthode (celle de J. J. Rousseau) soit impraticable... que ses grandes leçons de morale soient déparées par la fin qu'il semble se proposer d'exterminer la société en isolant les hommes qu'il devait rapprocher... que son livre entier soit absolument déshonoré par des hardiesses contre notre auguste religion et par des propos séditieux contre les gouvernements politiques.... enfin que cet ouvrage qui pouvait et devait être le code de la sagesse, le type des mœurs et la source du bonheur public, ne soit qu'un recueil de paradoxes où quelques vérités utiles sont suffoquées par les erreurs qui les enveloppent de toutes parts. »

On comprend que toutes ces appréciations, quelque bien fondées qu'elles fussent, ou à cause de cela, ont disparu dans le carton où il n'existe plus d'autre correctif à l'éloge que l'aveu d'impraticabilité des doctrines en question.

Mais c'est surtout au carton des pages 59 à 64 que les ciseaux du républicain de fraîche date se sont donné carrière. Voyons un peu les énormités dont il s'était rendu coupable. Il avait à parler des actes de religion considérés par rapport aux enfants, et, à propos de la prière, en s'élevant contre les formules fixes, il avait ajouté : « Je sais cependant qu'il est des oraisons auxquelles il ne faut jamais rien changer. Telle est celle que la sagesse éternelle a daigné nous apporter du ciel : tels ces sublimes et touchants cantiques de l'Écriture ; tels ces poëmes magnifiques du berger selon le cœur de Dieu. »

Un peu plus loin, en recommandant de ne pas mener les enfants dans les églises uniquement pour satisfaire leur curiosité, il s'écriait : « Le Seigneur extermina autrefois cinquante mille Bethsamites pour avoir osé jeter des regards curieux sur l'Arche qui n'était que la figure de nos sacrés tabernacles. De quel œil croyez-vous qu'il voie ceux qui remplissent aujourd'hui nos saints temples d'une foule d'enfants uniquement occupés à faire *rouler leur gâteau*, résonner les grelots de leur hochet, ou à poursuivre des chiens qui n'y prient pas moins qu'eux ? »

Puis il donnait ces conseils : « Vous les conduirez (les enfants) devant un Crucifix, et là vous leur ferez l'histoire mystérieuse de la passion du fils de Dieu, de sa mort qui nous a rendu la vie, et de sa résurrection qui assure la nôtre... Vous leur raconterez les vertus des Saints... Après les statues et les images viendront les *tribunaux* où ceux qui s'accusent reçoivent la grâce, la *chaire* où

se distribue le pain de la parole, la *piscine* salutaire où nos parrains ont promis à la face du Ciel, que nous marcherions dans la sainteté, le *banquet* sacré où la divinité se donne à nous, l'*autel* où se renouvelle le sacrifice de la Croix... Pour peu de foi qu'ait un gouverneur, il ne peut manquer d'échauffer le cœur de ses élèves, etc. »

Qu'est-il advenu de tous ces bons conseils? Il s'agit, rappelons-le, des premiers actes de religion : « Ils ne consistent pas (dit-il maintenant), comme nous l'avaient persuadé les prêtres, prodigues de cérémonies parce qu'ils étaient avares de sentiments, dans des vaines parades, dans des spéculations inutiles. » Voulez-vous savoir comment les enfants honoreront Dieu? *En ne fléchissant pas devant les tyrans* (sic) : « N'en doutons pas, le maintien de la liberté est dans l'économie de la Religion, etc., » et à la suite de ces considérations, voilà que le citoyen Serane, oublieux d'avoir écrit en 1787 contre les *formules* de prières, propose une *prière républicaine*, une sorte de *Credo* commençant ainsi : « Je crois qu'il y a un être tout-puissant, etc., » et qui se termine par : « Je veux vivre et mourir en bon républicain, persuadé que ce gouvernement est le seul avoué de la nature, puisqu'il est le seul conforme aux droits de l'homme. »

Voilà pour les cartons. Il s'agissait, en outre, de faire disparaître quelques incorrections (au point de vue républicain) qui émaillaient le premier texte. L'auteur s'en est chargé au moyen d'un errata dans lequel nous relevons les passages suivants :

« Page 5, ligne 6 : plan d'éducation *civile et chrétienne*, lisez : plan d'éducation *raisonnable et républicaine*.

« Page 15, ligne 21 : j'ai gouverné pendant plusieurs années cinquante jeunes *gentilshommes*, lisez : cinquante jeunes *gens*.

« Page 55, ligne 9 : Avec quels sentiments ils (les élèves) vont écouter le récit simple mais animé que vous leur ferez *des différents mystères de notre auguste religion. Remplissez votre esprit et votre cœur de la lecture des livres saints*, lisez : avec quels sentiments ils vont écouter le récit *des actions du fils de l'homme et de la sublime doctrine que ses paraboles mettaient en action et dont sa vie était le modèle.*

Page 67, ligne 11 : Bornons-nous donc à l'esprit et au fond de *notre sainte religion*, lisez : de *la religion de la nature.*

Page 78, ligne dernière : Prenez *l'Écriture Sainte : elle est*

remplie d'histoires touchantes et capables de produire les effets les plus heureux, lisez : *Et sans aller chercher si loin des modèles à imiter*, prenez *le bulletin des actions héroïques des Français. Faites de ces précieux recueils des histoires bien soignées : vous verserez à torrents la vertu dans le cœur de vos élèves.*

Nous avons gardé pour la fin les deux passages les plus saillants de cet errata. A la page 47, ligne 12, Serane avait parlé de « *nos respectables pasteurs* qui jettent dans la mémoire des enfants des semences précieuses ». Savez-vous comment l'auteur se tirera de ce mauvais pas? C'est bien simple. Lisez, dit-il, dans l'errata, AU LIEU DE CETTE IRONIE, « *ceux* qui jettent, etc. »

Dernière correction. L'*Essai d'un élève de neuf ans* par lequel se termine l'ouvrage, portait, en titre, « par *noble* P. A. Desmoles ». L'errata nous dit : « Supprimez l'épithète qui alors était un titre, et qui, aujourd'hui, est un mot sans idée, POUR NE RIEN DIRE DE PLUS ».

Nous tirons l'échelle sur cette sottise... démocratique, *pour ne rien dire de plus!* Aussi bien trouverions-nous malaisément un terme plus expressif et une plus naturelle alliance de mots.

W. O.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES

VENTE DE LIVRES RARES PROVENANT DU PRINCE A. G*** (Alexandre Galitzin). — 18 au 20 décembre (427 n^os^).

SUCCESSION DE M. DE CAILLEUX (vente le 13 décembre). — Peu de livres à mentionner; quelques volumes provenant de la bibliothèque Nodier, dont : *La morale de Confucius*, 1783, mar. vert, vendu 29 fr. — *Il Pastor fido*, édition de Venise, 1600; pet. in-12, mar. vert, aux armes de de Thou : 25 fr. — *Les Enthousiasmes ou eprises amoureuses de P. de Sapet*, 1556; mar. vert : 150 fr. — *Les provinciales*, 1684; in-8, veau fauve Bauzonnet : 47 fr. — *Choix de chansons* publiées par Moncrif, 1759; in-12,

mar. rouge : 80 fr. — *Entrée de Charles IX à Paris*, 1572 ; in-4, mar. vert, reliure de Kœlher : 860 fr. — *La légende de Charles de Lorraine*, 1576 : 93 fr. — *Les contes de La Fontaine*, 1667 ; pet. in-12, mar. rouge Duru : 1475 fr.

6. Luther (M.). Deudsch Catechimus. *Wittenberg, G. Rhaw*, 1530, in-4, vél. — 100 fr.

Édition originale, ornée de 30 jolies gravures sur bois de l'école de Luc Cranach.

A la vente Tross (2e partie, n° 698), il a été adjugé au prix de 299 fr.

18. La Comédie sans titre, par Poisson (Boursault). *Paris*, 1685, in-12, mar. vert, fil. (*Hardy*.) — 62 fr.

Cette comédie n'est autre que la pièce bien connue de Boursault, ayant pour titre réel *le Mercure galant*. Visé, qui publiait *le Mercure*, s'étant plaint à M. de La Reynie du ridicule que la pièce jetait sur son journal, Boursault prit le parti de la publier sous le nom de Poisson et de l'intituler par un à-propos de plus : *la Comédie sans titre*.

20. Le Romant comique de M. Scarron. Première partie. *Paris G. de Luynes*, 1655, front. gr. — Seconde partie, 1657 ; ensemble 2 vol. in-8, mar. orange, fil. (*Hardy*.) — 150 fr.

Édition originale.

21. Candide, ou l'Optimisme (par Voltaire), 1759, in-12, mar. citr., fil. (*Hardy*.) — 46 fr.

Édition originale.

22. Lettres de Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à la comtesse de Grignan, sa fille. *S. l.*, 1726, 2 vol. in-12. v. f. (*Anc. rel. avec chiffres sur le dos.*) — 240 fr.

Premier recueil des Lettres de Mme de Sévigné. C'est une des éditions publiées sous la date de 1726. Dans celle-ci, le tome Ier contient 381 pages, et le tome IIe en renferme 324.

23. Balzac (H. de). Physiologie du mariage. *Paris, Levavasseur et Urbain Canel*, 1830 ; 2 vol. in-8, portrait ajouté, dem.-mar. vert. — 105 fr.

Première édition.

26. Borel (Petrus). Rapsodies. *Paris, Levavasseur*, 1832 ; in-12, vignettes de Napol, mar. rouge du Levant. — 77 fr.

29. Gautier (Théophile). La Comédie de la mort. *Paris*, 1838 ; in-8, br. — 60 fr.

43. Musset (Alfred de). Un spectacle dans un fauteuil (poésies). *Paris*, *Renduel*, 1833; in-8, broché, non rogné. — 91 fr.

Édition originale.

45. Musset (Alfred de). La Confession d'un enfant du siècle. *Paris*, *Bonnaire*, 1836, 2 vol. in-8, br. — 48 fr.

48. Stendhal. De l'Amour, par Henry Beyle (Stendhal). *Paris*, *Mongie*, 1822, 2 vol. in-12, br., *non rogné*. — 36 fr.

Première édition.

63. Œuvres complettes (*sic*) de Crébillon fils. *Londres*, 1779; 7 vol. in-12, dem.-mar. rouge, avec coins, *non rognés*. — 87 fr.

128. Suite d'estampes, gravées par Mme la marquise de Pompadour, d'après les pierres gravées de Guay, graveur du roy. (*Paris*, 1782); in-4, titr. gr. (de Boucher) et figures (66), v. porphyre. — 280 fr.

Trois fort jolies gravures, également gravées par Mme de Pompadour, ont été ajoutées à la fin. A ce volume se trouvent aussi annexées 16 pages manuscrites du temps, donnant l'explication très-détaillée de chaque estampe.

210. Chronica. Registrum hujus operis libri cronicarum cum figuris et imaginibus ab inicio mundi. Auctore Hartmanno Schedel. *Anthonius Koberger Nuremberge impressit*, 1493, gr. in-fol. gothique, fig. sur bois, parch. — 220 fr. à M. Meaume.

Exemplaire complet avec les feuillets blancs et le *Tractatus de Sarmatia*. Il est grand de marges, mais il a quelques légères mouillures et quelques petites taches.

Ce livre, connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, est recherché à cause des gravures sur bois, au nombre de plus de 2000, dont il est orné.

235. Le Temple des Muses, orné de 60 tableaux, où sont représentées les antiquités fabuleuses, dessinées et gravées par Bern. Picart. *Amst. Chatelain*, 1733, gr. in-fol., figures, mar. rouge, fil., tr. dor. — 421 fr.

Splendide exemplaire, en ancienne reliure, provenant de la vente Labédoyère.

237. Molière. Œuvres. *Paris*, *Prault*, 1734; 6 vol. in-4, portr. par Coypel, 1 fleuron sur chaque titre, 32 figures par Boucher,

et 198 vignettes et culs-de-lampe par Boucher, Blondel, etc., gravés par Joullain, v. f. — 800 fr.

Première édition sous cette date.

239. Quinti Horatii Flacci opera. *Londini, æneis tabulis incidit Iohannes Pine*, 1737, 2 vol. in-8, frontisp., portr., entêtes, vign. et culs-de-lampe (256), mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 235 fr.

Edition remarquable par son ornementation et dont le texte est entièrement gravé, reliure médiocre.

Exemplaire de premier tirage. (Voir t. II, p. 108 : post-est au lieu de potest.

240. Œuvres de Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de Le Duchat. *Amsterdam, Fr. Bernard*, 1741; 3 vol. in-4, fig. de B. Picart, v. m. — 340 fr.

256. Contes et Nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. *Amsterdam* (*Paris*, *Barbou*), 1762; 2 vol. in-8, portraits de La Fontaine par Eisen et Choffard, fig. 80, d'Eisen gravées par Aliamet, Baquoy, Choffard, Delafosse, Flipart, Lemire, Leveau, Longueil et L'Ouvrier, 4 vign. et 53 culs-de-lampe par Choffard, mar. rouge, fil., tr. dor. — 591 fr.

Édition dite des Fermiers généraux, reliure médiocre.

259. Contes et Nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine (avec notice par Diderot). *Paris, P. Didot l'aîné*, 1795, 2 vol. gr. in-4, pap. vélin, 2 vign. aux titres, par Choffard, 20 figures *avant la lettre* (par Fragonard, Mallet et Touzé, gravées par Aliamet, Dambrun, Delignon, Dupréel, Halbou, Lingée, Patas, Tilliard et Trière), dem.-v. n., non rogné. — 560 fr.

La plupart des figures qui ornent ce livre sont fort belles d'épreuves et avant les numéros.

269. Les Métamorphoses d'Ovide, gravées sur les desseins (*sic*) des meilleurs peintres français par les soins des sieurs Le Mire et Basan, graveurs. *Paris*, *chez Basan et Le Mire* (1767), in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 345 fr.

281. Le Temple de Gnide, par Montesquieu avec gravures par Lemire, d'après les dessins de Charles Eisen, le texte gravé par Drouet. *Paris*, *chez Le Mire*, *graveur*, 1772; gr. in-8, 1 titre gravé, 1 frontisp. portrait, 9 figures, v. jasp. — 230 fr.

284. Œuvres de Molière, avec des remarques grammaticales et des observations sur chaque pièce, par Bret. *Paris, par la Compagnie des libraires associés*, 1773; 6 vol. in-8, portr. d'après Mignard, gr. par Cathelin, 6 fleurons sur les titres et 33 figures de Moreau, gr. par Baquoy, Delaunay, Duclos, de Ghendt, Lebas, Leveau, Legrand et Masquelier, v. éc. — 172 fr.

Les figures de l'Avare et du Misanthrope sont belles d'épreuves. Les pages 67 et 81 du tome Ier sont en double.

285. Choix de chansons, mises en musique, par M. de La Borde, ornées d'estampes, par J.-M. Moreau, dédiées à Mme la Dauphine. *Paris, de Lormel*, 1773, 4 tomes en 2 vol. gr. in-8, fig. de Moreau, Le Barbier, etc., mar. rouge, fil. (*Hardy et Mennil.*) — 1200 fr.

Exemplaire, très-beau d'épreuves, mais auquel il manque les portraits.

286. Fables nouvelles, par Dorat. *La Haye et Paris*, 1773; 2 tomes en 1 vol. in-8, pap. de Holl., frontisp. (2) grav. par de Ghendt, 2 figures par Marillier, grav. par de Launay, 1 fleuron, 99 vignettes et 99 culs-de-lampe par Marillier, mar. rouge du Levant, fil., dorures à petits fers, dites à l'oiseau, genre Derome. (*Chambolle-Duru.*) — 640 fr.

299. Recueil des meilleurs contes en vers, par La Fontaine, Voltaire, Vergier, Senecé, Perrault, Moncrif, le P. Ducerceau, Grécourt, Autereau, St-Lambert, Champfort, Piron, Dorat, La Monnoye et François de Neufchâteau. *Londres* (*Paris, Cazin*), 1778; 4 vol. in-16, 1 portrait de La Fontaine, et 113 jolies vignettes, par Duplessis-Bertaux; mar. rouge, fil., tr. dor. — 775 fr.

Bel exemplaire, dans une reliure ancienne bien conservée.

300. Romans et Contes de M. de Voltaire. *A Bouillon, aux dépens de la Société typographique*, 1778, 3 vol. in-8, port. gr. par Ficquet, figures de Moreau le jeune, mar. rouge, fil., dent. intér. (*Hardy.*) — 179 fr.

On a ajouté à cet exemplaire la suite de Monnet, avant la lettre.

307. Iconologie en figures, ou Traité complet des allégories, emblèmes, etc., ouvrage utile aux artistes, aux amateurs, etc.

Paris, Le Pan, s. d., 4 vol. in-8, figures en taille-douce de Gravelot et de Cochin, vél. — 187 fr.

312. Clarisse Harlowe. Traduction nouvelle et seule complète, par Le Tourneur, faite sur l'édition originale revue par Richardson, ornée de figures du célèbre Chodowiecki, de Berlin. *Genève et Paris*, 1785-86, 10 vol. gr. in-8, mar. vert, doublé de tabis, dent., tr. dor. — 161 fr.

Exemplaire en papier de Hollande. Les figures sont avant la lettre. Rare en cette condition.

315. OEuvres complètes de Voltaire. *Kehl*, 1785-89, 70 vol. gr. in-8, figures de Moreau le jeune, v. éc., fil. tr. dor. — 261 fr.

Exemplaire en grand papier vélin.

333. Lettres à Émilie sur la mythologie, par C.-A. Demoustier. *Paris, Renouard*, 1809; 6 part. en 3 vol. in-8, fig., mar. rouge du Levant, fil., dent. intér., tr. dor., dos orn. — 200 fr.

Bel exemplaire, contenant quatre suites de figures, dont deux de Moreau le jeune, avant et avec la lettre, celle de Monnet, et une autre de Desenne en deux et trois états d'épreuves.

383. Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par Ch. Perrault. *Paris, Ant. Dezallier*, 1696-1700, 2 tomes en 1 vol. in-fol., front. et portraits gravés par Edelinck, Van Schuppen, Lubin et autres, mar. rouge. — 300 fr.

Exemplaire en bonnes épreuves, avec les notices et les portraits fort rares d'Ant. Arnauld, de Pascal, et ceux de Thomassin et de Du Cange. (Voir Brunet.)

400. Le Paysan et la Paysanne pervertie. *La Haye*, 1784, 12 part. en 4 vol. in-12, figures de Binet, dem.-chagr. bl., n. rog. — 400 fr.

401. Les Contemporaines. *Leipsick*, 1780-85, 42 vol. in-12, jolies figures de Binet, v. gr. et br. — 250 fr.

403. La Vie de mon père. *Paris*, 1788; 2 vol. in-12, figures, dem.-chagr. bl., n. rog. — 47 fr.

412. Les Nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne. *Londres*,

1788-90, 16 part. en 8 vol. in-12, figures, dem.-chagr. bl., n. rog. — 180 fr.

La figure de Charlotte Corday se trouve dans notre exemplaire, mais d'un tirage moderne.

417. Le Palais-Royal. *Londres*, 1792, 3 vol. in-12, 3 figures, dem.-chagr. bleu, non rogné. — 200 fr.

Très-rare.

Vente de très-beaux livres principalement du XVIIIe siècle (21 décembre) (125 nos).

8. Les Provinciales, par Pascal. *A Cologne*, *Pierre de la Vallée*, 1657, in-12, mar. vert, jans. doublé de mar. rouge, larges dent. à comp. dor. tr. dor. (*Capé*.) — 300 fr.

133 millim. Bel exemplaire.

12. Les essais de Michel, seigneur de Montaigne. *Amsterdam*, *Anthoine Michiels*, 1659; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil. dent. int. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*.) — 695 fr.

150 millim. Bel exemplaire.

13. De la Sagesse, trois livres, par Pierre Charron, suivant la vraye copie de Bourdeaux. *A Leyde*, *chez Jean Elzevier*, 1656; in-12, mar. rouge, orn. sur les plats, doublé de mar. vert, dent. à comp. (*Capé*.) — 199 fr.

Hauteur : 132 millim. Bel exemplaire.

41. Quinti Horatii Flacci opera. *Londini*, *Pine*, 1733; 2 vol. in-8, figures et vignettes gravées, lettres ornées, mar. vert foncé jans. doublé de mar. rouge, avec large dent. à pet. fers, tr. dor. (*Capé*.) — 350 fr.

Exemplaire du premier tirage.

47. Poésies de Malherbe, rangées par ordre chronologique. *A Paris*, *J. Barbou*, 1757; in-8, portrait gravé par Fessard, mar. rouge, dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet*.) — 200 fr.

Exemplaire non rogné.

49. Fables choisies, mises en vers par J. de La Fontaine. *Paris*, *Desaint et Saillant*, 1755, 4 vol. in-fol. *figures d'Oudry*. v. porph. fil. tr. dor. — 560 fr.

Dans cet exemplaire se trouve, au tome III, la remarque du Léopard.

50. Contes et Nouvelles en vers, par de La Fontaine, enrichis de tailles-douces (par Romeyn de Hooge). *Amsterdam*, 1685 ; pet. in-8, mar. vert à comp. tr. dor. (*Derome*). — 1900 fr.

Superbe exemplaire de premier tirage et d'une grande fraîcheur. La reliure est signée.

51. Contes et Nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. *Amsterdam*, 1762; 2 vol. in-8, vignettes, fleurons, culs-de-lampe et figures d'Eisen, Choffard, etc., mar. rouge, dentelles, doublé de tabis bleu, tr. dor. (*Derome.*) — 3230 fr.

Magnifique exemplaire réglé. Les deux figures sont découvertes. On a ajouté deux portraits de La Fontaine : le premier, celui des Fables, au ruisseau blanc ; le second, des Contes, avant la bordure.

57. Fables nouvelles, par Dorat. *Paris*, *chez Delalain*, 1773; 2 part. en 1 vol. in-8, frontispice, fleurons, culs-de-lampe, vignettes et figures d'après Marillier, mar. citron, dos orné, fil. à comp. dent. inter. tr. dor. (*Masson-Debonnelle.*) — 1180 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, épreuves de premier tirage.

58. Les baisers, précédés du mois de mai (par Dorat). *A Paris*, *chez Lambert*, 1770; gr. in-8, mar. bleu, dos orné, fil. dent. inter. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1740 fr.

Magnifique exemplaire en grand papier de Hollande, premier tirage. Frontispice d'Eisen, gravé par Ponce, gravures, vignettes, fleurons et culs-de-lampe d'après Eisen, gravés par de Longueil.

71. Œuvres de Racine. *Paris*, *chez Claude Barbin*, 1697; 2 vol. in-12, front. et figures, mar. bleu jans. dent. int. tr. dor. (*Thibaron-Échaubard.*) — 650 fr.

164 millim. Dernière édition publiée par l'auteur.

75. OEuvres complètes de Regnard, avec des avertissements et des remarques sur chaque pièce. *Paris*, *de l'imprimerie de Monsieur*, 1790; 6 vol. in-8, portrait d'après H. Rigaud et gravures de Moreau le jeune et Marillier, mar. vert, large dent. sur les plats, tr. dor. (*Ancienne reliure.*) — 800 fr.

Exemplaire dans une condition ordinaire pour les épreuves.

78. Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé, traduites du grec de Longus par Amyot, *Paris*, 1800; in-4, figures de Pru-

dhon et Gérard avant la lettre, mar. brun, dent. à comp. tr. dor. dent. int. (*Capé.*) — 187 fr.

Bel exemplaire.

80. Les OEuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine. *S. l.* (*à la Sphère*), 1663, 2 vol. in-12, portrait ajouté gravé par N. de Launay, mar. citron, dos comp. mosaïque, doublé de mar. rouge, avec dent. point. à petits fers, tr. dor. (*Capé.*) — 625 fr.

Hauteur : 133 millim. La reliure est d'une exécution remarquable.

82. Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, enrichis de figures en taille-douce. *Amsterdam*, 1700; 2 vol. in-12, mar citron, fil. à comp. dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 410 fr.

Exemplaire de la seconde édition ornée des figures de Romeyn de Hooge.

116. Les Mémoires de messire Philippe de Commines, Sr d'Argenton. *A Leide, chez les Elzeviers*, 1648; 1 tome en 2 vol. in-12, titre, front. gr. mar. bleu orné, fil. à comp. doublé de mar. rouge, dentelle. (*Bauzonnet.*) — 1070 fr.

Hauteur : 133 millim. Exemplaire d'Armand Bertin. Il avait appartenu à Coulon, au comte de Saint-Mauris et au baron Pichon. C'est un joli livre.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— On sait que le célèbre monastère du mont Cassin, situé sur la route de Rome à Capoue, à 80 kilomètres de Naples, existe encore. On n'y compte qu'une vingtaine de moines qui dirigent

un collége de quinze novices et un séminaire de soixante élèves. Les journaux napolitains nous apprennent que ces religieux ont commencé la publication d'un ouvrage important, édité au couvent même, où ils possèdent une imprimerie typographique et chromolithographique.

C'est la description complète de tous les manuscrits renfermés dans leur bibliothèque, et leurs archives, avec des fac-simile très-soignés de l'écriture, ainsi que les miniatures. L'ouvrage est intitulé : *Bibliotheca casinensis* et constitue un véritable trésor de paléographie, qui peut rivaliser avec les plus belles éditions de ce genre publiées en France, en Angleterre et en Allemagne.

— La Société des bibliophiles de Guyenne, fondée à Bordeaux, il y a plusieurs années, poursuit le cours de ses publications; la dernière qu'elle a mise au jour est intitulée : *Louis XIII, à Bordeaux;* elle reproduit une relation du voyage que le jeune roi fit en Guyenne et des cérémonies qui eurent lieu à l'occasion de son mariage et de celui de sa sœur; ce document historique et curieux à divers points de vue, se trouve à la Bibliothèque nationale, mauscrits français 14423, M. Tamisey de Larroque, infatigable explorateur de pièces inédites, l'a exhumé; le rédacteur original, témoin oculaire de tout ce qui s'est passé, se qualifie de hérault d'armes de Normandie; après de longues recherches, une pièce inscrite dans un catalogue d'autographes vendus en 1873, a révélé à l'éditeur que ce personnage s'appelait Pierre Sorel, mais les informations sur son compte font complétement défaut. N'oublions pas de dire que des notes substantielles ajoutent sensiblement à l'intérêt que présente la relation dont il s'agit.

— Les bibliophiles connaissent l'existence d'un livret qu'il est bien difficile de rencontrer : l'*Anti-Joseph*, un bien plaisant et fidèle narré d'un ministre de la religion prétendue vendu publiquement dans un coffre, suivant la copie imprimée à Agen, 1615, in-8°, 20 pages. Une contre-édition porte le titre de : *Discours très-facétieux* et véritable d'un ministre de Cleyrat en Agenois, lequel estant amoureux de la femme d'un notaire, fut enfermé dans un coffre et vendu à l'enquant à la place dudit Cleyrat, 1619, 15 pages.

Cet opuscule, auquel le *Manuel du Libraire* a accordé les honneurs d'une mention, est devenu introuvable. Un exemplaire figurait dans un recueil porté au catalogue La Vallière, n° 4375; un

autre, relié en maroquin, a été adjugé à 30 fr. à l'une des ventes Nodier, et il serait sans doute plus cher aujourd'hui.

Un amateur bordelais, M. L. B. de F., s'est donné la satisfaction de faire réimprimer l'*Anti-Joseph* à un petit nombre d'exemplaires. (Bordeaux, 1876, librairie Ch. Lefebvre, petit in-8° VIII et 20 pages.)

Il faut observer qu'au moyen âge et à l'époque qui le suivit, les *novellieri* et les conteurs se sont égayés sans relâche sur le compte des moines et des curés. Carmes et Cordeliers s'en donnent à cœur joie dans ces fabliaux et ces récits qui n'ont d'autre prétention que d'exciter chez le lecteur ce franc éclat de rire qui charmait Rabelais.

Conte ou pamphlet, l'*Anti-Joseph* doit être considéré comme une revanche. Cette histoire d'une mésaventure galante arrivée à un ministre de l'austère Église réformée, pourrait bien être une œuvre de représailles en même temps qu'un dernier écho des discordes civiles et des guerres de religion que l'Édit de Nantes venait de terminer.

— « PROTESTATION CONTRE LES MAUVAIS LIVRES. » Nous recevons de Genève la circulaire imprimée que voici :

« Les soussignés, pénétrés du danger de toute littérature licencieuse, croient devoir profiter de ce qu'ils sont réunis dans le but de ramener leurs coreligionnaires dans la voie de la sanctification, pour protester, avec toute l'énergie de leur conscience de chrétiens et de pères de famille, contre la propagation et la vente des romans impurs, ainsi que contre la publication de toute revue ou journal contenant des articles anecdotiques, ou d'imagination, qui auraient, de près ou de loin, un tel caractère. Ils se croient fondés à solliciter tout écrivain, tout journaliste, tout éditeur, tout libraire, de renoncer à de telles publications. Ils espèrent fermement que leur appel sera entendu et que les libraires protestants en particulier fermeront dorénavant l'accès de leur catalogue à tout livre et à toute revue condamnables au point de vue que nous indiquons. » Suivent 419 signatures.

NOTICE

DES PRINCIPAUX RECUEILS D'ANCIENNES LOIS FRANÇAISES

I

Capitulaires des rois de France, *publiés par Etienne Baluze et Pierre de Chiniac. Paris*, 1780; 2 vol. in-folio (1).

Les actes législatifs des premiers rois francs ont reçu le nom de *capitulaires*, parce qu'ils étaient divisés en petits chapitres (*capitula*). Ils embrassent la période comprise entre Dagobert et Charles le Simple, et leur autorité alla en s'affaiblissant jusqu'au règne de Philippe le Bel, où ils furent tacitement abrogés.

Les capitulaires furent codifiés vers 827 par Ansegise, abbé de Saint-Wandrille, et une vingtaine d'années après, par un diacre de Mayence, nommé Benoît Levita, qui introduisit dans sa compilation des textes empruntés aux codes romains et même des pièces apocryphes.

La première édition imprimée des capitulaires de Charlemagne parut à Ingolstadt en 1545, par les soins du savant Veit Amerbach (2). Vers le même temps, Jean du

(1) *Capitularia regum francorum. Additæ sunt Marculfi monachi et aliorum formulæ veteres, et notæ doctissimorum virorum. Stephanus Baluzius, Tutelensis, in unum collegii, ad vetustissimus codices manuscriptos emendavit, notis illustravit, magnam partem nunc primum edidit, anno MDCCLXXVII. Nova editio auctior ac emendatior ad fidem autographi Baluzii qui de novo textum purgavit, notasque castignavit et adjecit. Accessere vita Baluzii partim ab ipso scripta, catalogus operum hujus viri clarissimi cum animadversionibus historicis, et index variorum operum ab illo illustratorum, quorum plurimorum novas meditabatur editiones, Curante Petro de Chiniac, Regi a consiliis, Prosenescallo generali civili Userchæ, e Regia humaniarum litterarum academia Montis-Albani.*

(2) *Præcipuæ constitutiones Caroli magni de rebus ecclesiasticis et civilibus.*

Tillet, évêque de Meaux, entreprit de publier les collections d'Ansegise et de Benoît Levita et l'impression fut commencée à Paris en 1548 ; mais l'éditeur ne poursuivit son travail que jusqu'au chapitre 289 du livre VI.

Quarante ans après, Pierre Pithou reprit ce travail, le corrigea, le compléta et en donna une nouvelle édition (1). Comme du Tillet, il retrancha des capitulaires plusieurs morceaux qui lui parurent superflus, et modifia l'ordre adopté par les deux compilateurs du neuvième siècle.

Dans l'intervalle, B.-J. Hérold avait publié à Bâle, en 1557, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Fulde, une réimpression des capitulaires, à laquelle on peut reprocher encore des erreurs et des omissions.

François Pithou, en 1603, publia une réédition du travail de son frère ; mais il fut loin de l'améliorer, car les interpolations y abondent.

La meilleure édition des capitulaires est celle qu'a donnée Pertz, dans la collection des *Monumenta germaniæ;* mais jusque-là, et même à côté de celle-là, il est juste de citer celle du savant Étienne Baluze.

Elle fut commencée avec la collaboration de Pierre de Marca, qui avait découvert dans la bibliothèque du monastère de Ripol un ancien exemplaire des Capitulaires, contenant des passages inédits. Baluze se livra à des recherches approfondies en France, en Suisse, en Allemagne et en Italie, collationna un nombre considérable de manuscrits, entre autres ceux des bibliothèques de Colbert, du monastère de Cambron en Hainaut, de Saint-Gall, du Mont-Saint-Michel, du Vatican, etc., et recueillit les différentes leçons qu'il y remarqua. Pour perfectionner son édition, il la fit suivre des formules de Marculfe, compilateur regardé

(1) *Karoli magni et Ludovici pii, regum et imperatorum Francorum, capitula, sive leges ecclesiasticæ et civiles ab Ansegiso abbate et Benedicto Levite collectæ libri septem; adjectis aliis eorumdem regum et Karoli calvi capitula. Cum glossario sive interpretatione obscuriorum aliquot vocabulorum quæ in iisdem capitulis leguntur.* Paris, 1588, in-8.

comme le meilleur interprète des capitulaires. Il ajouta encore à son travail plusieurs autres recueils de formules, le glossaire de François Pithou, éclaircissant les termes les plus obscurs de la loi salique, les notes de Jacques Sirmond sur les capitulaires, et celles de Jérôme Bignon sur la loi salique et sur les anciennes formules. Les notes renferment les différentes leçons des anciens manuscrits et des premières éditions imprimées, les raisons qui ont déterminé l'auteur à choisir telle leçon de préférence à telle autre, et l'explication des passages difficiles.

A la fin du recueil a été placé un appendice considérable, contenant quelques opuscules relatifs aux cérémonies ecclésiastiques, quelques capitules touchant les institutions monastiques, des préceptes des rois, des décrets des évêques, des ordonnances des comtes et des *Scabini*, les règlements des *Missi dominici*, etc., etc.

Cette édition, qui coûta à Baluze tant de peines et de travaux, parut en 1677, et forme deux volumes in-folio.

De nouveaux manuscrits qu'il découvrit bientôt après, et quelques erreurs qui lui furent signalées le décidèrent à donner ses soins à une nouvelle édition, mais il ne put y mettre la dernière main. Après sa mort, qui eut lieu en 1718, un exemplaire de ses *Capitulaires*, annoté et corrigé de sa main, fut déposé à la Bibliothèque du roi. Certains capitulaires y étaient complétés, d'autres rectifiés et le texte ramené à une plus grande pureté.

Cet exemplaire servit à Pierre de Chiniac pour la nouvelle édition qu'il donna de ce recueil en 1780, et qui diffère peu de la précédente. Le nouvel éditeur avait, il est vrai, amassé d'autres matériaux, mais sa pensée était de les publier en deux volumes supplémentaires qui auraient eu pour titre : *Supplementa capitularium Baluzii, seu novus codex legum, diplomatum, chartarumque ad jus publicum, gallicanum germanicumque spectantium*. Il ne fut pas donné suite à ce projet.

Une autre édition, également en deux volumes in-folio,

mais fort mal imprimée, avait paru quelques années auparavant, en 1772, à Venise. Elle contient, de plus que celle de Paris, la réimpression du traité *de Missis dominicis* de François de Roye, publié pour la première fois à Angers, en 1672, in-4°.

II

NOUVEAU COUTUMIER GÉNÉRAL, OU CORPS DES COUTUMES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE FRANCE, *publié par M. Charles Bourdot de Richebourg*. Paris, 1724 ; 8 vol. in-folio (1).

La législation compliquée que renferment ces huit volumes in-folio régit la France pendant plus de quatorze cents ans.

Antérieures à la féodalité, car elles servaient à compléter et à éclaircir les lois saliques, ripuaires, gombette, etc., les *Coutumes* restèrent en vigueur, concurremment avec les capitulaires d'abord, puis avec les ordonnances des rois de France, jusqu'à la promulgation du Code civil en 1804. Enfin, jusqu'au milieu du quinzième siècle, les *Coutumes* ne furent, suivant la définition d'un ancien jurisconsulte, « qu'ung raisonnable establissement non escript. »

On comprend que de difficultés une pareille jurisprudence

(1) *Nouveau coutumier général, ou corps des coutumes générales et particulières de France et des provinces connues sous le nom des Gaules. Exactement vérifiées sur les originaux conservez au greffe du Parlement de Paris et des autres cours du royaume. Avec les notes de MM. Toussaint Chauvelin, Julien Brodeau et Jean-Marie Ricard, avocats au Parlement. Jointes aux annotations de MM. Charles du Molin, François Ragueau et Gabriel-Michel de la Rochemaillet. Mis en ordre et accompagné de sommaires en marge des articles, d'interprétation des dictions obscures employées dans les textes, de listes alphabétiques des lieux régis par chaque coutume, et enrichi de nouvelles notes tirées des principales observations des commentateurs, et des jugements qui ont éclairci, interprété ou corrigé quelques points et articles de coutumes. Par M. Charles-A. Bourdot de Richeboug, avocat au Parlement.*

devait présenter dans l'application. Il y avait, en outre, deux sortes de coutumes, la coutume notoire et la coutume privée. La première devait en général être « approuvée notoirement par le cours de quarante ans », et être ainsi devenue tellement *notoire* que nul n'en pût contester la validité. Pour la seconde, il était nécessaire de l'établir par le témoignage de dix ou douze habitants du lieu, choisis parmi les plus sages et les plus anciens. Ces conditions variaient, d'ailleurs, non-seulement suivant les provinces, mais même suivant les plus humbles bailliages : « Les coustumes sont si diverses, dit Beaumanoir, c'on ne pourroit pas trouver, el royaume de France, deux chastellenies qui de toz cas usassent d'une meisme coustume. »

On songea de bonne heure à suppléer aux témoignages oraux par l'écriture. Plusieurs jurisconsultes signalent l'existence de *livres coutumiers*, conservés dans les greffes de quelques tribunaux, et où l'on enregistrait, pour mémoire, *ad majorem cautelam*, les coutumes qui avaient été déclarées approuvées. D'autres coutumes, celles du duché de Bourgogne ou du Beauvoisis, par exemple, furent rédigées dès le treizième siècle, mais par des particuliers dépourvus de tout mandat officiel, et leur travail n'avait d'autorité que celle qu'il pouvait emprunter au mérite de l'auteur.

Charles VII entreprit, le premier, de faire codifier toutes les coutumes de France. L'ordonnance de Montil-lez-Tours (avril 1454) enjoignit de réunir dans chaque localité une commission chargée de rédiger les coutumes et les usages du pays. La rédaction devait être soumise à l'examen du Parlement, et la confirmation royale la rendait ensuite exécutoire. Cette sage ordonnance n'eut pas d'effet immédiat. Elle fut renouvelée successivement par Louis XI, par Charles VIII et par Louis XII ; et dès le quinzième siècle, il était passé en maxime de droit public qu'au roi seul appartenait de faire rédiger et de publier une coutume. Jean, comte de Nevers, ayant en 1490 recueilli et promulgué la coutume du Nivernais, Charles VIII et Louis XII firent de nou-

veau procéder à cette rédaction, comme si elle n'eût pas existé.

Plusieurs coutumes, rédigées précipitamment sous les règnes précédents, furent revisées et publiées de nouveau à partir du règne de François Ier; c'est ce qui explique les mots *ancienne* et *nouvelle* coutume, qui se rencontrent fréquemment dans le coutumier général. Les coutumes étaient, en outre, générales ou locales : *générales*, quand elles étaient observées dans une province entière; *locales*, lorsque leur autorité n'était reconnue que dans une seule ville, un bourg, un village.

Les dernières coutumes rédigées furent celles de Châteaumeillant, en 1648; de Thionville, en 1661; de Bapaume et de Richebourg l'Avoué, en 1690; de Barége et de quelques autres seigneuries dépendant du comté de Bigorre, en 1768.

Les textes particuliers des différentes coutumes sont très-nombreux, et nous n'avons pas à nous en occuper ici. C'est en 1517 que parut le premier *Coutumier général*, et il renferme seulement les coutumes suivantes : Amiens, Anjou, Auvergne, Bourbonnais, duché de Bourgogne, Chartres, Chaumont-en-Bassigny, Maine, Meaux, Melun, Montreuil-sur-Mer, Orléans, Paris, Poitou, Sens, Touraine, Troyes, Vitry-en-Perthois. Depuis lors, une nouvelle compilation, rendue chaque fois plus soignée et plus complète, parut tous les cinq ou six ans. La dernière et la meilleure est celle dont nous donnons le titre ci-dessus.

Le mode de publication de chaque coutume n'y varie pas. La coutume *générale* d'une province est suivie des coutumes *locales* qui y dérogeaient sur quelques points. A la suite de chaque coutume figure en général la liste des villes, bourgs, villages, hameaux et lieux qui étaient régis par elle, et le procès-verbal officiel de sa rédaction.

III

ORDONNANCES DES ROYS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, *recueillies par ordre chronologique. Paris*, 1723-1847, 22 vol. in-folio (1).

Le premier compilateur qui ait eu l'idée de recueillir les ordonnances rendues par les Capétiens est Guillaume du Brueil, avocat au Parlement de Paris. Vers 1330, il rassembla quelques ordonnances de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel et de Louis le Hutin, et cette petite collection fut publiée en 1549 par Ch. Dumoulin, qui y ajouta plusieurs actes royaux émanant de Philippe de Valois et de ses successeurs jusqu'à Charles VIII (2). Mais ce n'était encore là qu'un essai bien informe. Vers la même époque, les Estienne imprimèrent, en deux petits in-folio, un recueil anonyme, dont le premier volume renferme quarante-cinq ordonnances des rois de la troisième race, jusqu'à la mort de Louis XII; le second volume se compose uniquement d'ordonnances rendues par François Ier. Puis, au milieu du siècle, Pierre Rebuffe ou Rebuffi publia un nouveau recueil, qui eut les honneurs de deux réimpressions, mais que la collection rassemblée par Fontanon fit bien vite oublier.

Fontanon était avocat au Parlement de Paris. Aidé de Pierre Pithou, de Bergeron et d'autres savants jurisconsultes, il donna en 1580 un nouveau recueil d'ordonnances, qui fut réimprimé en 1611 par les soins de Gabriel-Michel de la Roche-Maillet (3). Laurière reproche à cette collection de

(1) *Les édits et ordonnances des rois de France, depuis Louys VI, dit le Gros, jusques à présent*, etc. 4 tomes en 3 volumes in-folio.

(2) *Ordonnances des roys de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique. Avec des renvoys des unes aux autres, des sommaires, des observations sur le texte, et cinq tables.*

(3) *Stilus antiquus supremæ curiæ amplissimi ordinis parlamenti parisiensis*, etc.

reproduire des textes tronqués, remplis de fautes, et défigurés par les copistes au point qu'il est souvent impossible de les comprendre. Elle a, du moins, le mérite de s'étendre jusqu'à la fin du règne de Henri IV, et d'être pourvue de bonnes tables.

La collection due à Pierre Guenois (1) est également très-suspecte sous le rapport des textes, et ne peut guère être consultée que comme une table. Le recueil composé par Pierre Néron et Étienne Girard ne donne que douze ordonnances antérieures à François I[er], et pour les règnes suivants le choix des pièces est défectueux. La meilleure édition est celle de 1720, où l'on trouve les ordonnances de Louis XV, jusqu'en septembre 1718 (2).

Louis XIV eut l'idée de faire refondre et compléter tous ces recueils, et il chargea de ce soin le chancelier de Pontchartrain. Celui-ci choisit pour collaborateurs trois avocats au Parlement de Paris, Cl. Berroyer, Eusèbe de Laurière et Charles Loger; en même temps, il envoya de tous côtés dans les dépôts publics l'ordre de rechercher et de transcrire les ordonnances qui s'y trouvaient.

L'inventaire des documents ainsi réunis fut publié en 1706, sous ce titre : *Table chronologique des ordonnances faites par les rois de France de la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'en* 1400, limite extrême fixée par le projet primitif. La tâche des collaborateurs de Pontchartrain avait été fort simplifiée par un travail antérieur, que Laurière ne

(1) *La grande conférence des ordonnances et édits royaux.....,par Pierre Guenois, amplifiée par MM. L. Charondas, N. Frérot, G. Michel*, etc. Paris, 1688, 3 vol. in-folio.

(2) *Recueil d'édits et d'ordonnances royaux, sur le fait de la justice et autres matières les plus importantes. Contenant les ordonnances des rois Philippes* (sic) *VI, Jean I, Charles V, Charles VI, Charles VII, Charles VIII, Louis XII, François I[er], Henry II, Charles IX, Henry III, Henry IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, et plusieurs arrêts rendus en conséquence. Augmenté, sur l'édition de M[es] Pierre Néron et Étienne Girard, d'un très-grand nombre d'ordonnances et de quantité de notes, conférences et commentaires*. 2 vol. in-folio.

daigna pas même citer dans sa préface. Dès 1687, l'avocat Guillaume Blanchard avait publié une table chronologique des ordonnances des rois de France, depuis Hugues Capet jusqu'à la fin du règne de Louis XV, et en 1715 il donna, en deux volumes in-folio, une seconde édition de cette excellente compilation (1).

Le plan adopté pour le nouveau recueil n'admettait que les ordonnances de Hugues Capet et de ses successeurs jusqu'en 1400. « On ne jugea pas à propos, dit Laurière, de « remonter jusqu'aux actes des rois des deux premières « races, soit parce que la plupart de ces lois sont si diffé- « rentes de celles aujourd'hui en usage parmi nous qu'il « semble qu'elles aient été faites pour d'autres peuples, soit « parce qu'on ne pouvoit rien ajouter aux recueils imprimés « de ces ordonnances qui ont été donnés sous le titre de « *Lois anciennes* et de *Capitulaires des rois de France.* » L'ordre à suivre fut aussi l'objet de longues hésitations, et le classement chronologique finit par l'emporter sur le classement par matières; le premier parut devoir être « plus « utile non-seulement aux jurisconsultes par la facilité qu'il « leur procure de lire les lois toutes entières avec leurs « préambules, qui servent souvent à faire connaître leur vé- « ritable esprit, mais encore aux savants qui étudient les « lois, soit par rapport à certains faits historiques, soit pour « connaître les mœurs et les usages de chaque siècle. » D'ailleurs, pour donner satisfaction à ceux qui eussent préféré l'ordre des matières, on termina chaque volume par une table méthodique très-complète et très-détaillée. Dans le cours de l'ouvrage, on eut soin, en outre, de multiplier les renvois entre les ordonnances, lorsque celles-ci offrent des dispositions ou semblables ou contraires, ou seulement différentes sur le même sujet; le lecteur peut suivre ainsi les

(1) *Compilation chronologique, contenant un recueil en abrégé des ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes des rois de France, qui concernent la iustice, la police et les finances*, etc.

variations de la jurisprudence à travers les périodes de notre histoire. De plus, les volumes sont accompagnés d'excellentes préfaces, où sont traitées avec une profonde érudition plusieurs questions importantes de droit public ; on y a joint aussi des tableaux présentant, année par année, le prix du marc d'or et d'argent, les noms, le poids et la valeur des différentes monnaies, etc., etc.

Dix-sept années s'écoulèrent entre la publication de la *Table chronologique* dont nous avons parlé et celle du premier volume des *Ordonnances*. Dans cet intervalle, Ch. Loger mourut et Berroyer se retira. Laurière demeura donc seul chargé de toute la tâche, et le tome premier, signé de lui, parut en 1723. Il renferme les ordonnances des rois capétiens jusqu'à Philippe de Valois exclusivement. On s'étonne de n'y trouver pas même représentés les règnes de Hugues Capet et de Robert ; les actes de leurs successeurs jusqu'à saint Louis sont en très-petit nombre, et ce n'est guère qu'à partir du règne de ce prince que la collection devient complète. Bréquigny combla plus tard cette lacune dans un supplément aux tomes XI et XII. Ces réserves à part, le travail de Laurière est satisfaisant ; des notes étendues prouvent une connaissance approfondie de nos antiquités juridiques, et chaque ordonnance est précédée d'un sommaire qui en fournit une bonne analyse.

Laurière, déjà fort âgé au moment de cette publication, n'eut pas le temps d'achever le second volume ; il mourut le 19 janvier 1728. Le chancelier d'Aguesseau choisit pour le remplacer un avocat distingué, déjà membre de l'Académie des inscriptions, et sous les auspices duquel parut le tome II du recueil des Ordonnances.

Secousse avait moins d'érudition que Laurière, ses notes, ses éclaircissements historiques le prouvent ; mais il a enrichi chaque volume de dissertations importantes où il discute avec autorité les points de droit les plus obscurs. Il mourut au mois de mars 1754, laissant le tome IX presque terminé.

Ce volume fut publié, l'année suivante, par M. de Vilevault, magistrat de la cour des aides et commissaire au Trésor des Chartes. On y trouve les ordonnances rendues par Charles VI depuis 1404 jusqu'en 1411. La limite fixée par les premiers éditeurs était donc déjà dépassée. Et ce ne fut pas la seule modification apportée à leur plan. La collection ne devait renfermer que des ordonnances générales, et Laurière s'en était tenu à ce programme; mais, dès le troisième volume, Secousse ajouta aux ordonnances les chartes royales, et ces derniers documents tinrent dès lors une place de plus en plus grande dans le recueil.

Vilevault donna séparément, en 1757, une table chronologique des actes contenus dans les neuf premiers volumes; puis il se fit adjoindre Bréquigny, et c'est à ce dernier qu'est réellement dû le travail des tomes X, XI, XII et XIII, bien que Vilevault ait continué à y mettre son nom. Le tome XIII parut en 1782, et le tome XIV, qui porte le nom de Bréquigny seul, en 1790. Ces deux volumes sont consacrés aux actes du règne de Charles VII.

La Révolution suspendit, pour vingt ans, la publication des Ordonnances.

La reprise de cet important recueil fut un des premiers soins de l'Institut, chargé, aussitôt après sa création, de continuer les grands travaux littéraires. Il en confia la mission à deux de ses membres: le comte, depuis marquis de Pastoret, et Anquetil, qui fut bientôt remplacé par Bigot de Préameneu; ce dernier, appelé à de hautes fonctions, eut pour successeur Camus, alors garde général des Archives, qui mourut à la fin de 1805.

L'Institut ne donna pas de nouveau collaborateur à Pastoret, et celui-ci, pendant quarante ans qu'il resta à la tête de l'entreprise, montra bien qu'il était capable d'en supporter à lui seul le fardeau. Le tome XV, dû, sauf la préface, à la collaboration commune, parut en 1811; les cinq suivants furent publiés de 1814 à 1840, et comprennent les ordonnances de Louis XI et de Charles VIII jusqu'au

mois de décembre 1497. On approchait du terme, qui avait été fixé à l'année 1515 lors de la reprise des travaux, mais Pastoret ne devait pas le voir. Il semblait avoir le pressentiment de sa fin prochaine, lorsqu'il écrivait la préface du tome XX, dans laquelle il rédigea une exposition des matières traitées dans les dix-neuf premiers volumes, et paya un tribut d'éloges à chacun de ses prédécesseurs. Il mourut l'année même de la publication de ce volume.

M. Pardessus fut chargé par l'Académie des inscriptions du soin de terminer la collection. Il publia deux volumes. Le premier est tout entier consacré à une table chronologique des ordonnances depuis Hugues Capet jusqu'à l'avénement de François Ier (1003 à 1514). Dans le second, paru en 1849, il reprit la publication des actes royaux au point où l'avait laissée le marquis de Pastoret, c'est-à-dire à l'année 1497, et la poursuivit jusqu'à la mort de Louis XII. En tête de ce volume, il inséra un long mémoire sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice en France, durant toute la période comprise dans le recueil des ordonnances.

IV

Recueil général des anciennes lois françaises, *depuis l'an* 420 *jusqu'à la Révolution de* 1789, *par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert. Paris*, 1822-1833; 29 vol. in-8° (1).

Ce recueil, que Daunou a justement appelé le *Bulletin des lois antérieures à* 1789, est l'œuvre d'une société de savants

(1) *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an* 420 *jusqu'à la Révolution de* 1789. *Contenant la notice des principaux monuments des Mérovingiens, des Carlovingiens et des Capétiens, et le texte des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, règlements, arrêts du conseil, etc., de la troisième race, qui ne sont pas abrogés, ou qui peuvent servir, soit à l'interprétation, soit à l'histoire du droit public et privé. Avec notes de concordance, table chronologique et table générale analytique et alphabétique des matières. Par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert.*

avocats : MM. Isambert, Decrusy, Jourdan, Taillandier et Armet. C'est un abrégé, de format portatif, qui renferme les dispositions essentielles de notre ancien droit public et une multitude de pièces pleines d'intérêt pour l'histoire des mœurs et des coutumes de nos ancêtres.

Aucune publication de ce genre n'avait encore embrassé l'histoire complète de notre ancienne monarchie ; pour consulter l'ensemble des ordonnances royales rendues depuis 420 jusqu'en 1789, il fallait réunir un nombre considérable de volumes, disparates à la fois par leur format et par le plan des divers éditeurs. La plus importante des collections de cette nature, celle de Laurière, commencée depuis près d'un siècle, marchait avec une extrême lenteur, et n'était parvenue que jusqu'à l'année 1473, quand Isambert et ses collaborateurs inaugurèrent leur publication.

Ils adoptèrent, comme Laurière, l'ordre chronologique, et reproduisirent beaucoup moins de textes. Mais, d'autre part, ils indiquèrent sommairement un grand nombre de pièces nouvelles que Laurière avait omises, soit parce qu'il ne les connaissait point, soit parce qu'il les jugeait étrangères à son plan ; dans le nombre figurent, entre autres, des actes diplomatiques et des arrêts du Parlement.

Les deux premiers volumes, œuvre de MM. Jourdan, Decrusy et Isambert, parurent en même temps. Ils embrassent les années comprises entre 420 et 1308, par conséquent les documents publiés dans les *Capitulaires* de Baluze et dans le tome premier des *Ordonnances* de Laurière. Inutile de dire, dès lors, qu'un nombre immense de pièces reproduites dans ces deux recueils ont été négligées ou seulement indiquées dans le nouveau ; citons, par exemple, les *Formules* de Marculfe. En revanche, on y trouve analysées la loi des Visigoths et celle des Bourguignons (loi Gombette), que Baluze n'avait point données. L'époque carlovingienne comprend cent cinquante-huit articles, presque tous extraits des capitulaires et du recueil des historiens des Gaules.

Pour les périodes suivantes, les éditeurs ont puisé surtout

dans la collection de Laurière, en ayant soin d'intercaler à leur place chronologique un grand nombre de pièces d'abord omises à leur date, puis recueillies dans les suppléments successivement ajoutés aux volumes postérieurs. Ils ont auss mis à contribution les pièces justificatives des grands recueils historiques publiés par d'Achery, Martène, Rymer, les actes des conciles et le *Gallia christiana.* Les recherches intelligentes faites par Isambert et ses collaborateurs aux Archives et à la Bibliothèque nationale leur permirent, en outre, d'enrichir leur compilation de plusieurs documents inédits.

Dans tout l'ouvrage, les ordonnances importantes sont publiées *in extenso;* celles qui ne visent que des intérêts locaux ou particuliers sont seulement analysées.

Signalons encore les dissertations, à la fois historiques et juridiques, qui sont placées en tête de quelques volumes, et les nombreux éclaircissements joints à la plupart des pièces. Ces derniers, il est vrai, sont en général empruntés à Laurière, à Secousse et à ses successeurs, mais ils sont choisis avec discernement et souvent complétés.

Le dernier volume est consacré tout entier à une excellente table analytique et alphabétique des matières.

ALFRED FRANKLIN.

LA

CONFESSION GÉNÉRALE D'AUDINOT

On sait ce qu'a été le pamphlet au dix-huitième siècle. Nous n'avons pas à faire l'histoire de ce genre de littérature, que favorisait même la haute société d'alors, en prêtant quelquefois à l'impression clandestine des libelles les caves, inaccessibles à la police, de ses demeures. Nous ne parlerons ici que d'une série de ces ouvrages, une des plus curieuses et des plus longues de toutes les séries théâtrales.

Le premier est : LA CONFESSION GÉNÉRALE D'AUDINOT, *à Genève, chez les frères Crammer et ici sous le manteau*, 1774, in-8°. A la fin de cette brochure, l'auteur anonyme promet *les Matinées d'Audinot, ses petits soupers et sa petite maison.* Ce dernier ouvrage, que nous sachions, n'a pas vu le jour. Quant à *la Confession*, les mémoires du temps n'en parlent pas. Ce silence s'explique par la rareté de la brochure, qui dut être tirée à peu d'exemplaires, qui fut peut-être saisie lors de son apparition, et par le peu d'intérêt qui entourait alors le directeur de l'Ambigu-Comique naissant.

Sept ans se passent sans que le pamphlétaire théâtral donne de ses nouvelles. En 1781, il reprend la plume. Il publie alors LE DÉSOEUVRÉ OU L'ESPION DU BOULEVARD DU TEMPLE, *Londres*, 1781, in-8°. Qu'est-ce que le cynique rédacteur de ce volume? Impossible de le découvrir. Londres? on le sait, c'est toujours Paris. L'auteur parle sans cesse de lui-même, il se consacre un chapitre, affirme — et on peut le croire sans peine — qu'il connaît les gens dont il parle, qu'il vit au milieu d'eux. En effet, les détails minutieux qu'il donne sur ce monde des petits théâtres forains prouvent qu'il le fréquente chaque jour. Mais, en ce cas, comment n'en est-il pas immédiatement reconnu? M. Paul Lacroix, d'après un passage où l'auteur prétend avoir travaillé aux *Mémoires secrets*, suppose

que toute la série doit être attribuée à Pidansat de Mairobert, à Poultier-Delmotte et à Thévenot de Morande. Cette hypothèse n'est guère admissible, vu le ton différent des *Mémoires secrets* et de ces libelles, et surtout l'incorrection de style du boulevardier. Quant à Thévenot, il était depuis longtemps en Angleterre, il devait y rester longtemps encore, et il ne pouvait être au courant de tous ces secrets de coulisses. D'ailleurs, ses écrits visaient ordinairement plus haut que les forains; la guerre à ces malheureux histrions lui eût trop peu rapporté.

Les *Mémoires secrets* et la *Correspondance secrète* rendent compte du *Désœuvré*, mais longtemps après, le 13 mai 1782. Laissons la parole au premier de ces ouvrages :

« 13 mai 1782. — *Le Désœuvré* ou *l'Espion du boulevard du Temple* a causé une telle rumeur dans les divers tripots des baladins qui y jouent, qu'ils se sont portés à l'extrémité violente de faire arrêter le libraire Aubry, ayant sa boutique à l'Hôtel de l'Hôpital (1), à l'entrée des Boulevards. Le sieur Bordier, acteur d'Audinot, avec un de ses camarades, est venu chez lui sous prétexte d'en acheter deux exemplaires, et, ce libraire les leur ayant administrés, ils ont appelé la garde et l'ont fait traduire devant le commissaire Maillot. Celui-ci a envoyé chercher le sieur Henry, exempt de la librairie, aux mains duquel il a remis l'accusé, comme son justiciable. L'exempt est allé en perquisition chez le délinquant et a trouvé quelques exemplaires de cette brochure et du *Tableau de Paris*. En conséquence, il l'a mené chez le lieutenant général de police, pour prendre ses ordres. Mais ce sage magistrat n'a pas jugé le cas assez grave pour mériter une détention.

« Cependant, les histrions ont été furieux, surtout le sieur Audinot, qui a vu reparaître, dans ce pamphlet, une sentence criminelle rendue contre lui, le 10 janvier 1776, dont

(1) Au coin de la rue et du boulevard du Temple ; remplacé depuis par le jardin de Paphos.

on a parlé, qui devoit être affichée, et dont il n'a obtenu la soustraction que moyennant une somme de 60,000 livres. Sa femme, en conséquence, est allée en députation chez le magistrat, qui lui a promis justice de l'auteur, si elle acquéroit des preuves du délit, et, du reste, l'a consolée en lui disant que tout le monde étoit sujet à être déchiré, que lui-même avoit vu se répandre des libelles contre lui, et que, tout récemment, la calomnie avoit eu l'audace d'attaquer les personnes les plus augustes.

« Ces grands événements répandus dans le public ont donné de la vogue à la rapsodie foraine, et, l'édition étant épuisée, on en prépare une seconde, corrigée, augmentée.

« Les baladins soupçonnent véhémentement un sieur Mayeur, auteur de pièces foraines jouées chez Nicolet et Audinot, et assez initié dans leurs tripots pour en connoître les anecdotes et pouvoir les répandre. Comme, en outre, il est acteur des Grands Danseurs du Roi et très-ménagé dans la brochure, cela augmente les soupçons. »

La *Correspondance secrète* du 3 juillet blâme vivement la publication, mais ne dit même pas que quelqu'un fût soupçonné d'en être l'auteur; cependant, on l'a vu, dès cette époque, Mayeur Saint-Paul, un des acteurs de Nicolet, l'était véhémentement. Nous avons retrouvé, dans un exemplaire du livre, un *post-scriptum* qui semble prouver le contraire, à moins, ce qui n'est pas impossible, que Mayeur lui-même n'ait imaginé ce moyen de dépister les soupçons. Ce morceau, qui ne saurait être reproduit, contient les plus graves accusations contre le caractère et la moralité du comédien forain.

Quoi qu'il en soit, en 1782 parurent : 1° une seconde édition du *Désœuvré*, quelque peu remaniée et augmentée d'un *Post-scriptum* où l'auteur se moque des soupçons qu'a éveillés la première et décharge Parisau, l'un de ceux qu'on avait accusés; le 2 octobre 1782, la *Correspondance secrète* en fit encore la critique; 2° le *Désœuvré mis en œuvre ou le Revers de la médaille, pour servir d'opposition à l'Espion du boulevard du Temple et de préservatif à la prévention*,

Paris, 1782, in-8°. C'est une réplique de Dumont, un des acteurs des *Associés*, au *Désœuvré*, où l'auteur réfute ce pamphlet avec beaucoup de modération et essaye de justifier la plupart de ses camarades. La sincérité de ce panégyrique est douteuse, et la *Correspondance secrète*, dans son article du 2 octobre 1782, critique autant ce volume que celui qui l'a motivé. Laquelle de ces deux publications précéda l'autre ? Nous l'ignorons, mais peu importe.

Le 15 mai 1782, les *Mémoires secrets* reviennent encore sur l'ouvrage, qu'ils critiquent faiblement, et encouragent l'auteur à passer en revue les grands théâtres.

Celui-ci ne devait pas suivre immédiatement le conseil. L'année suivante, il publia le second volume de *l'Espion*, intitulé simplement : *l'Espion du boulevard du Temple, tome second*, *Londres*, 1783. Dans sa préface, il se moque de nouveau des conjectures faites par les acteurs des petits théâtres sur leur historien, et fournit sur sa personne des renseignements qui peuvent n'être qu'un persiflage de plus. Il dit se nommer de P., suivi de trois syllabes. Est-ce pour égarer le lecteur sur le nom de Pindansat ? Dans ce volume, plus considérable que le précédent, il entre dans des détails minutieux sur les acteurs et actrices du Boulevard. Il termine par un plan du troisième volume, dans lequel il annonce qu'il fustigera les grands théâtres : la Comédie-Française, la Comédie-Italienne et l'Opéra, nouvelle que reproduit la *Correspondance secrète* à la date du 29 janvier 1782.

Il ne tint parole que pour un seul, le dernier, dans *le Vol plus haut ou l'Espion des principaux théâtres de la capitale, à Memphis, chez Sincère, libraire réfugié au Puits de la Vérité*, 1784, in-8°.

Nous l'avons dit, il est impossible, à travers ces quatre volumes, de découvrir le nom du pamphlétaire. Les indications qu'il donne sur lui-même sont nombreuses, mais on peut toujours supposer qu'elles sont ironiques. Les soupçons des contemporains ont plané sur plusieurs individus, mais ils nous semblent s'égarer. Les auteurs des *Mémoires secrets* écrivaient

mieux que notre espion, et c'étaient évidemment des gens de mœurs et de langage moins lâchés. Quant à Poultier-Delmotte, il n'a été cité, de nos jours, que parce qu'il le fut, sans autre motif, à l'époque même.

Les principaux incriminés sont Thévenot de Morande et Mayeur Saint-Paul.

Le premier, il est vrai, semble, tout d'abord, l'être à bon droit. Dans sa *Gazette noire*, publiée en 1784, on retrouve un abrégé du premier volume de l'*Espion*, dont beaucoup de chapitres y sont reproduits mot pour mot. Il a donc usé de son bien, dit-on. Néanmoins, à examiner de près ce texte, on peut se convaincre que Thévenot n'a fait que copier l'œuvre d'un autre : les erreurs, les fautes — que nous ne pouvons énumérer ici — prouvent suffisamment un plagiat, qui d'ailleurs nous étonne médiocrement de la part du peu scrupuleux libelliste. C'est là que Thévenot se dit auteur de *la Confession d'Audinot*, assertion aussi discutable, et pour les mêmes raisons, que les autres, mais qui a sans doute l'avantage d'apprendre que ce livre est du même auteur que les suivants.

Quant à Mayeur, le style de ses autres ouvrages nous paraît le décharger absolument de la paternité de ceux-ci. Il ne fut, comme Delmotte, comme aussi Parisau, soupçonné probablement que parce qu'il était un des rares familiers de ce monde qui sût tenir une plume. D'ailleurs il n'était pas homme à se livrer à de pareils excès : un de ses biographes, qui semble l'avoir connu, disait, en 1834, que « ses qualités ne le rendaient pas moins estimable que ses talents, et qu'il joignait à beaucoup de probité une âme noble et une extrême candeur. » Le biographe ne lui en attribue pas moins les pamphlets en question ; il ne les avait sans doute pas lus, ou bien il était doué, lui aussi, d'une « extrême candeur. »

En définitive, ces volumes sont restés anonymes et le resteront probablement toujours. Quelques mots, notamment la dragonne que l'auteur prétend porter, nous feraient croire à quelque exempt préposé aux spectacles. Il y avait, parmi

les gens de police, dont Sartine employait quinze mille, des hommes intelligents et instruits que leurs vices ou des fautes avaient déclassés. Le ton cavalier de ces livres, le mélange de science et d'expressions débraillées et la profonde connaissance des tripotages de coulisses qu'on y remarque, rendent, selon nous, cette supposition plus admissible que d'autres.

En tout cas, ces ouvrages sont bien curieux et amusants. Peut-être exagèrent-ils quelquefois la vérité, mais les gens à qui prête le libelliste étaient si riches, et d'autres documents nous les montrent — surtout les forains — si corrompus, que nous pouvons sans peine croire l'Espion véridique.

Cette série est devenue peu facile à trouver. *La Confession générale d'Audinot* est le volume le plus rare des quatre, puisque nous n'en connaissons qu'un exemplaire, à la Bibliothèque des auteurs dramatiques; il est accompagné d'une curieuse gravure qui a été reproduite exactement dans la Revue *le Théâtre* du 1er janvier 1875.

La Confession met en scène Audinot, au milieu d'une de ses orgies quotidiennes — nous analysons le livre sans nous porter garant de sa véridicité, — en compagnie de ses intimes, artistes attachés à l'Ambigu-Comique, plus un « intrus » dont la présence et le petit collet ne se justifient guère. A un moment, quelqu'un lui rappelle énergiquement que l'Autorité l'a forcé, comme tous les forains, à tenir un spectacle à la foire Saint-Ovide. Colère et pâmoison du directeur. Croyant à une catastrophe, tous fuient, sauf les mères d'actrices, qui se préparent à sauver les bijoux. Audinot est porté sur son lit par deux fidèles. L'un d'eux propose d'aller querir un prêtre. Discussion entre les baladins : les uns affirment que l'excommunication des gens de théâtre persiste; d'autres avancent ironiquement que les comédiens y échappent depuis que leurs mœurs se sont épurées; un autre prétend que les bouffonneries obscènes jouées par Audinot le font rentrer dans la catégorie des indignes. Un quatrième, enfin, dit qu'on peut bien lui accorder ce qu'on ne refuse

pas à un Mandrin sur l'échafaud. Tout le monde se range à cet avis, et l'intrus au petit collet se charge de la besogne. Il décline ses qualités au moribond, et se déclare fils de Girard et de la Cadière. Alors commence la fameuse confession. Audinot fait les aveux les plus étranges sur sa conduite privée, sur les mauvais tours qu'il a joués aux auteurs, au public, aux femmes, au prince de Conti, son protecteur; il raconte ses débauches, les vols qu'il a commis, entre autres celui du *Tonnelier*, qu'il s'est approprié, lui sixième collaborateur; il avoue ses *indispositions;* il confesse qu'il a eu l'audace de vouloir débuter à la Comédie et à l'Opéra. A chaque révélation, le confesseur lève les bras au ciel; jamais tel pécheur ne s'est rencontré! La gravure prend la scène ici. Aucune indication explicative, dans le texte, sur les instruments suspendus au fond de l'alcôve, ni sur les tableaux qui ornent la chambre. Nous croyons apercevoir, à travers la fenêtre, les *Comédiens de bois;* au-dessus, deux chiens savants, et, à droite, Audinot fabricant une marionnette, Quant aux instruments et aux arabesques, ils demeurent pour nous lettre close. Le diable, qui va saisir le directeur de l'Ambigu, n'est pas mentionné dans la brochure; il symbolise évidemment les destinées de l'âme de Nicolas-Médard. Cette estampe est folle, comme l'œuvre qu'elle précède, et elle n'a guère que le mérite d'exister, en original, à un exemplaire.

La confession continue. Elle devient peu à peu une conversation émaillée de traits à l'adresse des auteurs du répertoire forain et des acteurs de l'Ambigu. L'abbé dispense enfin Audinot de continuer, et lui inflige des pénitences burlesques qui ne sont que l'occasion de continuer le même sujet. Il part ensuite. Déjà les amis du présumé défunt se partagent ses bijoux. Sur le boulevard, Michel le cuisinier a requis, pour escorter le cortége funèbre, les falotiers du Marais qui reconduisent les spectateurs des petits théâtres à leurs logis; Nicolet, joyeux de la disparition d'un concurrent, s'écrie sur le balcon de la parade : *Hé bien, Messieurs, entrez chez nous, on va commencer, c'est la même chose,* et

Nougaret projette de mettre dans le prochain *Almanach forain* l'éloge d'Audinot à la place de celui du singe de Nicolet.

Nous sommes loin, dans cette analyse, d'avoir employé les termes cyniques de l'œuvre en question, et nous avons omis plus d'un aveu. Cette brochure écrite brutalement, sans esprit et sans correction, ne se recommande aux amateurs de théâtre que par les piquantes révélations qu'elle contient sur le monde des petits théâtres, et, nous l'avons dit, par son excessive rareté. Nous la réimprimerons quelque jour, à très-petit nombre, bien entendu, le danger de ces publications étant en raison inverse du chiffre de leur tirage et de leur prix.

Jules Bonnassies.

LES BIBLIOPHILES D'AUTREFOIS :

S. P. MÉRARD DE SAINT-JUST

Né en 1749, mort en 1812, Mérard de Saint-Just fut quelque temps maître d'hôtel de Monsieur (le comte de Provence, frère de Louis XVI) ; ces fonctions lui laissaient des loisirs ; il les consacra à la littérature, mais il resta toujours comme écrivain d'une médiocrité désespérante ; Renouard, qui le connut personnellement, s'exprime ainsi sur son compte : « C'était un assez bon homme, mais une sorte de « niais en littérature ; sans cesse occupé à composer de petits « romans, de petites poésies, et à en faire de petites éditions, « tirées à fort petit nombre, il ne se reposa que quand des « revers de fortune le forcèrent de mettre fin à cette conti- « nuelle élaboration ; sans cela, le recueil de ses œuvres for- « merait peut-être 60 à 80 volumes in-18, chacun de 3 ou

« 4 feuilles. Le nom de Didot fait, sinon estimer, du moins « conserver chez les curieux six à huit de ces volumes, mais « on abandonne volontiers tout le reste, même ceux qui ne « furent tirés qu'à 6, 12 ou 20 exemplaires. » Nodier signale de son côté le pauvre Mérard comme un petit-maître impie et libertin; il possédait (*Description raisonnée d'une jolie collection*, 1844, n° 567) un exemplaire des *Espiègleries*, *joyeusetés*, *bons mots*, *folies*, 4 parties en 2 vol. in-18, recueil de pièces plus que libres en vers ou en prose (voir notre *Bulletin*, 1840, p. 33-35, et le catalogue Soleinne, n° 3865). Cet exemplaire renfermait 45 feuillets manuscrits et autographes; l'ouvrage entier était annoté et corrigé par l'auteur « de manière à servir à une seconde édition qui, s'il « plaît à Dieu, ne paraîtra jamais. » (Adjugé à 112 fr. vente Nodier, revendu 370 à celle de Désq.)

On trouve une liste des productions de Mérard de Saint-Just dans le *Manuel du libraire*, 5° édit. t. 3, col. 1642 (lequel renvoie au catalogue La Bédoyère vente de 1839, n° 1261), et dans la *France littéraire* de Quérard, t. 6, p. 52, mais nulle part elle n'est complète, ce qui d'ailleurs ne saurait provoquer de bien vifs regrets.

Mérard de Saint-Just voulut se donner un plaisir bien fait pour tenter tout bibliophile, celui de faire imprimer le catalogue des livres qu'il avait réunis avec amour; c'est ainsi qu'ont agi MM. Renouard, Leber, Yeméniz, d'autres encore, et leurs travaux fort utiles aux bibliographes offrent pour tout amateur une lecture des plus attachantes. Mérard livra donc en 1783? aux presses de Didot, un élégant petit volume in-18 qu'il ne fit tirer qu'à 25 exemplaires; les 164 pages dont il se compose énumèrent 513 articles, plus huit non numérotés.

Disons tout d'abord que l'exactitude de cet inventaire a été mise en doute; d'après le *Manuel du libraire*, c'est « moins le catalogue des livres que l'auteur possédait que de ceux qu'il se proposait d'acheter; » et Renouard s'exprime ainsi de son côté : « Cette brillante collection est en partie

« imaginaire ; on y trouve bien des articles que le proprié-
« taire n'a jamais pu posséder qu'en espérance, entre autres
« le Voltaire, 40 volumes grand in-4°, papier vélin, impri-
« merie de Kehl, relié en maroquin violet, doublé de satin
« blanc. Or cet in-4° n'exista jamais qu'en prospectus et
« dans le catalogue de M. Mérard. »

Quoi qu'il en soit, ce livret, très-rare, est curieux et digne d'être recherché; nous avons sous les yeux un exemplaire unique : tout est chargé de corrections et additions autographes; de nombreux articles sont biffés, beaucoup d'autres sont ajoutés; cet exemplaire fait partie de la très-intéressante collection formée avec autant de goût que d'intelligence par un amateur bordelais, M. E. Michelot.

Tous les livres de Mérard sont habillés somptueusement en maroquin, doublé de maroquin ou de tabis; les noms de Boyet, de Padeloup, de Derome reviennent à chaque instant. Si ces volumes se retrouvaient, s'ils se montraient à à la salle Silvestre ou à l'hôtel Drouot, à quel prix ne les porterait pas le culte professé aujourd'hui pour ces belles reliures anciennes? Mérard indique pour chaque article le prix auquel il l'évalue; ces estimations paraissent maintenant des plus minimes; voulez-vous quelques exemples? *Manon Lescaut*. Amsterdam, 1733, reliure de Padeloup, 9 livres; Dorat, les *Baisers*, papier de Hollande, reliure de Derome, 36 livres; les *Fables*, grand papier de Hollande, épreuves de choix, reliure de Derome, 100 livres (prix élevé pour l'époque : aujourd'hui celui de 1200 à 1500 fr. ne paraîtrait pas excessif). Racine, 1697; 2 vol. in-12, de Rome, 12 livres; Ovidius, Elzevier, 1629, 3 vol. in-12, grandes marges. mar. violet doublé de mar. citron, Dusseuil, 36 livres. En revanche le Cicéron de d'Olivet, 9 vol. in-4°, est porté à 1200 fr., prix qu'il n'obtiendrait peut-être pas maintenant, en dépit d'une reliure de Padeloup, à moins qu'il ne soit un des rares exemplaires en grand papier.

Mérard de Saint-Just ne s'attachait d'ailleurs qu'à des livres modernes; les vieilles raretés, les incunables n'avaient

aucun charme pour lui, il s'exprime avec autant de sévérité que d'injustice au sujet de la précieuse collection des *Grands* et *petits Voyages* des frères de Bry : « Il n'y a que des bibliomanes, des ignorants ou des dupes qui puissent mettre à ce mauvais ouvrage le prix auquel on le fait monter maintenant; il est à dégoûter de la lecture pour toujours, il n'y a pas une ligne qu'on puisse en extraire. » (!...)

Les éditions des Elzevier avaient, avec raison, provoqué les prédilections de Mérard ; nous trouvons sur son catalogue l'*Alcoran*, l'Horace de 1629, le Tacite de 1634, le Velleius Paterculus de 1639, le Commines de 1648 (reliure de Derome, évalué 20 livres), la *Galerie des femmes fortes* du P. Lemoyne, 1660 (rel. de Dusseuil, 24 livres).

Le catalogue dont il s'agit fournit quelques informations qui peut-être ne se rencontrent pas ailleurs ; il nous apprend que M. de Saint-Priest, ambassadeur à Constantinople, envoyait à madame de Pompadour du maroquin de choix, et que Laferté était le relieur auquel cette femme célèbre confiait ses livres aujourd'hui si recherchés. Observons en passant que Mérard nomme parmi les relieurs qui avaient habillé ses volumes deux Anglais, Baumgarten et ce Roger Payne qui exécutait des chefs-d'œuvre dans un misérable galetas ; Dibdin donne à son égard de curieux détails.

Notre bibliophile avait un goût prononcé pour les productions d'un calligraphe français contemporain de Louis XVI, Fyot ; les catalogues Chardin et Soleinne offrent un assez grand nombre de manuscrits (en partie achetés par le baron Taylor) dus à la plume de cet artiste, qui en dépit de son talent « mourut de faim sur une poignée de paille » ; c'est du moins ce qu'avance Charles Nodier.

Mérard de Saint-Just ne pouvait se dispenser de placer dans sa bibliothèque les produits en vers ou en prose de son imagination ; il indique comme inédits un recueil de pièces de théâtre non représentées, un roman épistolaire retraçant les mœurs ou les usages de l'Italie, un autre roman : *l'École des amants*, un *Panégyrique de la Madeleine* qu'il classe

dans la théologie, mais qui n'était qu'une facétie très-peu édifiante. En définitive, et tout en restant à une énorme distance de du Fay, de de Boze, de Girardot de Préfond, de Gaignat, de La Vallière, etc., Mérard de Saint-Just mérite de figurer dans la galerie réservée aux bibliophiles du dix-huitième siècle; il a une physionomie à lui, et, tout en faisant nos réserves, nous lui devons notre sympathie.

G. B.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les Amateurs d'autrefois, par M. le comte Clément de Ris. *Paris, Plon et Cie;* gr. in-8 de 475 pages et portr. (prix : 20 fr.). — Histoire du Mobilier, par A. Jacquemart (œuvre posthume). *Paris, Hachette et Cie;* gr. in-8 de 665 pages, br. (prix : 25 fr.).

On nous saura gré, sans doute, de réunir ces deux ouvrages qui ont entre eux une corrélation intime et dans lesquels nos lecteurs trouveront plus d'une page se rapportant à leurs chères études (trop *chères* aujourd'hui, hélas !). Les noms des deux auteurs leur sont également familiers. M. le comte Clément de Ris, conservateur du Musée de Versailles, et membre de la *Société des Bibliophiles*, figure depuis longtemps parmi les collaborateurs du *Bulletin*. Il cite à diverses reprises notre recueil, qui lui a été fort utile dans ses recherches sur les anciens amateurs français, sur ceux principalement qui joignaient le goût des livres rares et des belles

reliures à celui des tableaux, des sculptures, des estampes, des étoffes et meubles précieux, des objets d'art ornemental ou dérivés de la statuaire. C'est même le *Bulletin*, si je ne me trompe, qui a eu, au moins en partie, la primeur d'un des plus intéressants articles de ce volume, l'étude sur Randon de Boisset.

Parmi les seize autres amateurs d'élite qui figurent dans la galerie de M. Clément de Ris, Grolier, G.-A. de Thou, la comtesse de Verrue, ayant été surtout bibliophiles, doivent nous intéresser plus particulièrement. L'article sur Grolier est un résumé piquant de l'estimable travail de feu Leroux de Lincy, résumé qui a toutefois, comme les autres notices de M. Clément de Ris, un cachet marqué d'individualité. Ainsi, il fait une petite querelle à Brunet au sujet d'un Grolier qui, malgré quelques raccommodages, n'est pas certainement des pires, l'exemplaire du *De viris illustribus ordinis Prædicatorum*, d'Albertus Leander, payé 303 francs à la vente Audenet (1841), et qui se vendrait certainement bien plus cher aujourd'hui. M. Clément de Ris soutient, contre l'opinion de Brunet, qu'indépendamment de son illustre provenance, l'ouvrage, par lui-même, ne manque pas de valeur, ce qui est parfaitement exact. Cette polémique m'a d'autant plus intéressé, que l'acquéreur de 1841 n'était autre que moi-même. Ce fut à la vente Audenet que je reçus le baptême du feu des enchères, moins violent alors qu'aujourd'hui.

Dans la monographie de de Thou, l'une des meilleures du livre, l'homme politique et l'historien sont un peu sacrifiés au bibliophile; nous n'avons garde de nous en plaindre. M. Clément de Ris donne sur les quatre écussons de de Thou des explications empruntées à M. le baron Jérôme Pichon, et aux notes publiées en 1860 dans le *Bulletin du Bibliophile*. Puis il s'occupe du problème des reliures, « d'autant plus difficile à résoudre, pour les livres de de Thou, comme pour ceux de Grolier, qu'il se complique d'une question d'organisation municipale, les relieurs ne formant pas alors une corporation distincte. Suivant une conjecture ingénieuse, la plupart des livres de de Thou, successeur d'Amyot dans l'office de garde de la Bibliothèque royale, en 1594, ont dû être reliés par les Eve, imprimeurs-libraires, qui ont possédé de 1578 à 1627 le titre de RELIEURS DU ROI.

L'auteur plaide avec beaucoup de délicatesse et de dextérité les circonstances atténuantes en faveur de la comtesse Verrue, à la-

quelle il sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé... les livres. Il paraît au moins vraisemblable que sa rencontre avec le duc de Savoie avait été diplomatiquement concertée d'avance à son insu, et que son mari et sa belle-mère furent les instigateurs de sa chute. Dans tous les cas, elle servit à sa manière les intérêts français, et contribua au rétablissement de la paix avec la Savoie, et à ce mariage du duc de Bourgogne, qui fut pour la France entière une fugitive aurore de bonheur. Ce qui est certain aussi, c'est que la comtesse de Verrue possédait plusieurs tableaux de premier ordre, notamment le *Charles Ier* de Van Dyck, aujourd'hui l'un des plus beaux ornements du Louvre, et le fameux *Marché aux chevaux*, chef-d'œuvre de Wouwermans. Après sa mort, la prisée de ses livres, tous reliés à ses armes en maroquin plein ou pour le moins en veau fauve, fut confiée à Gabriel Martin, le digne prédécesseur des de Bure, des Renouard, des Merlin et des Techener. Cette bibliothèque d'au moins 1500 volumes était surtout riche en romans, et en pièces de théâtre. « Madame de Verrue n'était pas un bibliophile de montre; elle n'avait pas des livres pour en tirer vanité, mais bien pour les lire. » A l'époque où cet article a été écrit (1863), la bibliothèque du Louvre possédait un exemplaire du livre : *De l'usage des Romans*, de Lenglet-Dufresnoy, annoté par madame de Verrue. Elle possédait bien d'autres trésors, qui sont aujourd'hui, grâce à nos aimables communards, où sont les neiges d'autan.

Parmi les autres monographies, nous recommandons celles de Crozat, dont le cabinet était le plus riche et le plus varié que jamais particulier ait possédé en dessins, tableaux, sculptures, livres d'art et pierres gravées; de la Roque, le rédacteur du *Mercure* et l'ami de Watteau, dont la collection était surtout remarquable par le nombre et la beauté des pièces de laque; du comte de Caylus, archéologue monomane, justement célèbre, malgré ses nombreuses erreurs et son mauvais caractère. (Un mauvais caractère est souvent une grande force et un puissant moyen de succès, comme l'a bien prouvé le créateur, mort tout récemment, d'une revue fameuse dans les *deux mondes*.) Citons encore la notice consacrée à Jullienne, le grand industriel du faubourg Saint-Marceau, homme de bien et homme de goût, « demandant aux choses de l'art de le distraire des occupations de son négoce »; celle de Mariette, type achevé de l'amateur, qui, en fait de dessins et d'estampes, « avait

rassemblé des miracles » ; celle enfin de Denon, l'une des figures les plus intéressantes de cette galerie.

Toutes ces notices, écrites à diverses époques, sont reliées par une introduction historique, aussi judicieuse qu'élégante. L'auteur y discute notamment l'influence exercée par les amateurs sur les artistes, sur les évolutions du goût. « En thèse générale, dit-il, les amateurs ont donné la mesure et le ton. Ils n'ont pas créé le mouvement ; ils l'ont soutenu, dirigé, équilibré. Ce sont les chefs d'un concert dont les artistes ont été les exécutants.... Pour me servir d'une comparaison empruntée à la mécanique, ils ont été le *volant* de la machine.... » Tout cela est aussi ingénieusement pensé que bien dit.

Ce volume, imprimé avec un luxe bien assorti au sujet, fait honneur aux presses de MM. Plon. Il est orné de huit portraits authentiques d'amateurs, gravés à l'eau-forte, dont plusieurs sont d'une exécution remarquable, notamment ceux de de Thou, d'Évrard Jabach, célèbre amateur de tableaux du dix-septième siècle, et de Jullienne, l'une des figures d'homme les plus sympathiques qu'une femme puisse rêver.

Comme nous le disions au début de cet article, les Études de M. Clément de Ris sur les anciens amateurs se rattachent intimement à l'œuvre posthume d'Albert Jacquemart, l'*Histoire du Mobilier*, véritable manuel de l'amateur moderne : elles en sont l'introduction naturelle et indispensable. Les plus illustres collectionneurs de notre temps, les Sauvageot, les Rothschild, les Double, et *tutti quanti*, n'ont fait que renouer les traditions, et marcher sur les traces des de Thou, des Mazarin, des Jabach, des Jullienne, des Mariette. Ils ont réveillé cette Belle des Belles au bois dormant, la Curiosité, du sommeil léthargique où l'avait plongée la plus maligne des Carabosses, la fée *Révolution!* Parmi les beaux spécimens de meubles, d'étoffes, de sculptures, d'orfévrerie et de bijouterie artistiques reproduits dans l'ouvrage de Jacquemart, et qui figurent aujourd'hui dans les plus riches collections publiques et particulières de l'Europe, un grand nombre, et non des pires, avaient été possédés d'abord par ces curieux d'élite, les « amateurs français d'autrefois ».

La mort n'a pas permis à Albert Jacquemart, l'auteur de l'*Histoire de la Porcelaine*, ce beau livre bien connu des bibliophiles, de mettre la dernière main à son *Histoire du Mobilier*, si toutefois

la dernière main peut jamais être mise à un ouvrage de ce genre. Tel qu'il est, celui-ci, fruit des recherches de toute une vie d'érudit consciencieux et d'amateur passionné, contient bien des renseignements précieux, bien des inductions ingénieuses. L'un des chapitres qui nous auraient le plus intéressé, celui des reliures, est malheureusement un de ceux qu'il n'a pas eu le temps d'écrire. Il s'était borné à mentionner en passant les émaux cloisonnés byzantins, employés à la décoration des reliures d'Évangéliaires. A la dernière page de son livre, il rappelle aussi que, dès son apparition, la reliure en maroquin « prit une telle importance que ses richesses rivalisèrent avec celles de l'orfévrerie et devinrent le type d'autres industries. » C'est ainsi que la plupart des belles et si rares faïences d'Oiron sont « ornées des mêmes motifs que les livres de l'époque de Henri II. »

Dans un passage du chapitre des broderies, passage emprunté probablement au *Bulletin*, il est fait mention de sainte Viborade, dont l'occupation favorite était de broder des enveloppes pour les livres de la bibliothèque de Saint-Gal. Nous avons raconté ici même la vie de cette femme intéressante sous tant de rapports, qui, au moment de l'invasion hongroise, prescrivait de *sauver d'abord les livres!* C'est elle qui mériterait d'être proclamée patronne des bibliophiles; car, malgré l'habile apologie de M. Clément de Ris, les antécédents de la comtesse de Verrue ne lui permettent pas d'aspirer à ce titre (1).

Baron Ernouf.

L'Empereur Titus, par Lucien Double. *Paris, Sandoz et Fischbacher*, 1877; in-12.

Mis en goût par le succès de son premier livre *l'Empereur Claude*, M. Double continue ses études sur les empereurs romains. Il s'était efforcé précédemment — et à mon sens il a réussi — de

(1) Quelques exemplaires de l'*Histoire du Mobilier* ont été tirés sur papier de Chine.

prouver que Claude valait mieux que sa réputation. Il tente aujourd'hui de développer la thèse opposée sur Titus, le second empereur de la famille Flavia, et de démontrer que « les délices du genre humain » jouit d'une renommée passablement usurpée.

Je ne me fais le défenseur d'aucun des Césars, pas plus de Titus que des autres. Considérés comme hommes privés, je crois qu'ils ne valaient pas cher. Il me semble toutefois que dans son réquisitoire contre Titus, M. Double est moins concluant que dans son apologie pour Claude. Il procède par insinuations, il relève et souligne les sous-entendus de l'histoire, il lit entre les lignes des annales, il argumente avec des hypothèses, il se sert de raisonnements plutôt que de raisons. Le procédé est ingénieux, brillant, très-commode, mais très-dangereux, en ce qu'il peut avec la même facilité être retourné contre qui en fait usage. On sait toutes les calomnies que, précisément dans son pamphlet sur Titus et sous prétexte de le juger avec impartialité, M. Beulé a accumulées contre le second Empire. M. Double est de meilleure foi, je n'ai pas besoin de le dire; mais voilà où conduit le système des interprétations. En histoire comme en physiologie, il faut s'en tenir absolument à la méthode expérimentale et ne juger que d'après les faits.

Je ne suis pas versé dans la connaissance de l'histoire romaine, et ma science sur ce sujet ne va pas au delà de celle de tout le monde. Je ne donne donc mes opinions que pour ce qu'elles valent. Or, malgré toute ma bonne volonté, j'avoue franchement qu'en fermant le nouveau volume de M. Double, je ne me trouve nullement converti à sa thèse, et qu'en somme Titus me paraît mériter la réputation que le commun des martyrs attache à son nom et à son trop court règne.

La bonne moitié de cette réputation, il faut bien le reconnaître, et M. Double a eu le tort de ne pas assez y insister, est faite avec les passions — disons le mot : — avec la haine du christianisme contre le judaïsme. Le grand acte de la vie de Titus est le siége et la prise de Jérusalem. C'est de ce moment que date la dispersion de cet étonnant petit peuple dont les citoyens sont partout et la cité nulle part. Au moment de disparaître de la scène politique, les juifs furent admirables de courage et de sacrifice. Il faut lire dans l'ouvrage d M. Salvador tout ce que, resserrés dans les

murailles de leur ville sainte assiégée, ils trouvèrent d'héroïsme, d'abnégation, pour défendre dans une lutte suprême leur nationalité et leur Dieu. Ils succombèrent avec un éclat dont le monde retentit encore; et, chose singulière, ceux qui insultèrent à leur défaite et glorifièrent leurs vainqueurs ne furent pas ces vainqueurs mêmes, mais bien les irréconciliables ennemis des juifs : les chrétiens. Titus devint pour les écrivains chrétiens de tous les temps, depuis les Pères de l'Église jusqu'à M. de Chateaubriand, le type de la perfection païenne, un demi-chrétien, le véritable instrument de la vengeance divine dans sa haine contre les juifs. Ajoutez-y les éloges d'un témoin oculaire, de Josèphe, un traître et un transfuge; et vous conviendrez que Titus a joué de bonheur et obtenu sa réputation à bon compte. La stricte justice cependant eût consisté à entendre les vaincus. Les chrétiens, en gens avisés, y ont mis bon ordre.

Toujours est-il que l'arrivée de Titus à l'empire coïncide avec une détente dans l'absolutisme, une ère de repos et de tranquillité relatifs, dont, malgré le meurtre de Cœcina, sa mémoire a bénéficié. Que valait l'homme privé? Je le répète, sans doute peu de chose; mais ce qui est incontestable, ce que M. Double lui-même ne saurait nier, c'est que comparé à ses prédécesseurs et à ses successeurs Titus a usé du pouvoir suprême — et l'on sait si celui des empereurs romains était omnipotent — avec une douceur et une modération dont depuis longtemps le monde ne fournissait plus d'exemples. Il faut lui en savoir d'autant plus de gré qu'il n'y avait pas alors d'opinion publique qui pût contenir et refréner, avec une autorité bien autrement irrésistible que celle des lois, les tentations et les tentatives du pouvoir absolu.

Le procédé littéraire de M. Double est vieux : il n'est pas né, il ne le sera jamais. Il consiste à étudier le caractère de l'homme privé, à l'opposer au caractère de l'homme public et à mettre en relief les contradictions résultant de cette étude. Personne ne résiste à une pareille épreuve. Prenez les plus illustres types de l'histoire à toutes les époques et chez tous les peuples : Alexandre ou César, Henri IV ou Richelieu, Élisabeth, Charles-Quint, Jules II ou Léon X, Pierre Ier ou Catherine II, Frédéric II ou Marie-Thérèse, et pénétrez dans leur vie intime. Il est certain que vous sortirez de cet examen fort peu édifié sur le compte du personnage, et qu'il ne vous prendra nulle envie, s'il revenait au

monde, de l'introduire dans votre intimité. Mais suivez-les dans leur carrière publique, recherchez les services qu'ils ont rendus, remarquez la vigueur et la justesse de leur esprit, la sûreté et la hauteur de leur jugement, la trempe de leur caractère, assistez aux efforts prodigieux qu'ils ont mis au service de leur pays et de la civilisation; quel changement! Quelle grandeur! Comme les défauts privés disparaissent, comme l'homme s'efface pour ne laisser debout que le grand homme! Comme l'esprit est à l'aise, sentant bien que là est le véritable point de vue, la suprême justice!

Ce manque d'équilibre, de conséquence avec soi-même est le propre de l'humanité; c'est le signe et le caractère de l'infirmité de notre nature. Il est toujours tentant et toujours facile de mettre cette infirmité en lumière. Je suis convaincu que si l'auteur continue ses études, il saura, grâce à une science solide et sérieuse, grâce à un style correct et facile, donner raison à la thèse qu'il défend; mais je suis encore bien plus convaincu que la thèse contraire est bien plus défendable, bien plus équitable et celle, en somme, à qui doit rester le dernier mot.

C. R.

LETTRES INÉDITES DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN, SA FILLE, extraites d'un ancien manuscrit, publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction, par Charles Capmas. *Paris, librairie Hachette et Cie*, 1876; 2 vol. in-8°.

Ce titre n'est pas exact; mais peut-être serait-il difficile d'en donner un autre qui le fût entièrement. A vrai dire, ce ne sont pas des lettres inédites que renferment les deux volumes, il n'y en a que quelques-unes. Ce qu'il y a d'inédit, en dehors d'elles, consiste en fragments de celles déjà publiées. Ces fragments ont pu être restitués et constituer la correspondance de Mme de Sévigné avec Mme de Grignan, grâce à la découverte faite par M. Capmas d'un manuscrit de cette correspondance en six volumes où toutes les lettres sont copiées intégralement : car ce n'est qu'une copie. M. Capmas, qui est professeur à la faculté de droit de Dijon, a fait cette découverte heureuse, chez une marchande

de vieux meubles et d'antiquités de cette ville, qui avait acheté les six volumes, à Semur-en-Auxois, dans une vente après décès. Elle les conserva quinze mois sans trouver d'amateurs, jusqu'à ce que son propriétaire actuel se décidât à en faire l'acquisition, au mois de mars 1873.

On lira tous ces détails dans une *Introduction* de l'éditeur qui n'a pas moins de 240 pages, et prend plus de la moitié du tome premier de son édition. Viennent ensuite les lettres, au nombre de cent soixante-dix, par ordre de dates, du 20 février 1671 au 10 mai 1694, avec des notes sous chacune d'elles pour désigner celles « qui sont entièrement inédites; » — celles « entières, qui sont presque entièrement inédites; » — celles « entières, en partie inédites, en partie restituées; » — celles dont il n'est donné que des « fragments inédits; » — enfin, celles qui joignent « aux fragments inédits, des passages restitués. » Voilà toute l'économie de cette publication, qui est mise en référence, comme cela devait être pour l'intelligence du lecteur, avec la collection de la correspondance de Mme de Sévigné dans l'édition des *Grands écrivains de la France*.

Nous croyons que les références eussent été plus commodes et plus directes, pour ce qui regarde les fragments inédits, si l'éditeur avait indiqué à quelle place ils doivent se mettre, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin, dans chacune des lettres publiées où ils doivent remplir des lacunes et s'y caser pour faire corps. C'eût été un moyen de restituer chaque lettre dans son plein et dans ses suites. Nous dirons encore que les notes de l'éditeur, qui y sont fort nombreuses, n'y ont pas toujours d'utilité, ou, si l'on aime mieux, qu'elles n'y sont pas toujours nécessaires. On semble y vouloir trop faire l'éducation du lecteur sur des points élémentaires qui ne touchent pas à Mme de Sévigné, ou trop accompagner et guider ce lecteur par des rapprochements qu'il peut très-bien faire de lui-même. Sur les points élémentaires, par exemple, à la lettre 135 où Mme de Sévigné dit qu'elle arrive de *Dol*, M. Capmas prend le soin de nous avertir que c'est une « ancienne ville fortifiée, dans le département d'Ille-et-Vilaine, à 5 lieues et demie de Saint-Malo. » Franchement, tout lecteur de Mme de Sévigné sait cela; ou s'il l'ignore, il n'a pas besoin de l'apprendre.

Si nous faisons ces observations, c'est parce que nous voyons

l'extension extrême que prennent, en augmentant tous les jours, ces annotations qui n'avaient d'abord pour objet et pour intérêt que d'offrir des variantes, des éclaircissements et des corrections aux textes, pour leur plus grande pureté. Les volumes s'enflent et se multiplient d'autant; l'œuvre de l'écrivain, du poëte, de l'historien ou du moraliste, qui est l'objet principal, court risque de devenir l'accessoire du commentaire (1).

Nous ne craignons pas d'en faire la remarque au sujet des lettres de Mme de Sévigné que vient de publier M. Capmas; c'est même le bon moment de la risquer, en général, à l'occasion de l'une des œuvres de notre littérature qui ont le plus de moyen de se défendre par elle-même et de tout surmonter. Et nous serons assez juste en même temps pour reconnaître tout ce que le travail et le talent de M. Capmas y ont apporté de soins, d'études, d'application et aussi de cette ardeur partagée dont sa *dédicace* nous offre une si touchante et si douloureuse révélation.

François MORAND.

LA PARTIE DE CHASSE PAR HERCULE STROZZI, poëme dédié à la divine Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare, trad. du latin en vers français et précédé d'une notice par M. Joseph Lavallée. *Paris, Léon Techener*, 1876; pet. in-8° de XLIV et 113 pages; 2 part. en un vol. papier vergé dit de Hollande — tiré à très-petit nombre (prix : 12 fr.).

Ce poëme, dédié à la *divine* (sic) Lucrèce Borgia, est un des plus curieux spécimens du latin élégamment contourné de la renaissance italienne. Il n'a jamais été imprimé que trois fois,

(1) C'est précisément à cause de cet immense inconvénient que les gens de goût préfèrent à toutes les autres l'édition publiée par les soins de M. Silvestre de Sacy; il s'est abstenu de notes inutiles qui entravent la lecture, détournent l'attention. Les *Lettres de madame de Sévigné* ne sont pas des *Mémoires sur l'histoire de France;* c'est pour tout le contraire qu'on les lit. Quant aux nouvelles lettres qu'on a retrouvées de Mme de Sévigné, il est intéressant certes de les recueillir et de les publier, mais augmenteront-elles sensiblement sa réputation, sa gloire? — C'est douteux. L. T.

dans des volumes du seizième siècle, dont deux rarissimes, et l'autre (édition originale d'Alde Manuce, 1513) absolument introuvable. La réimpression éditée par M. J. Lavallée est très-digne de l'attention des bibliophiles, et particulièrement des amateurs de littérature cynégétique.

La notice préliminaire, fort bien faite, contient beaucoup de faits curieux, sinon édifiants. On y voit que l'auteur de ce poëme était non-seulement un des littérateurs les plus distingués, mais l'un des plus élégants cavaliers de la cour de Ferrare ; qu'il périt assassiné à trente-sept ans, et que, selon toute apparence, le duc Alphonse d'Este ne fut pas étranger à cette mort. Les uns crurent que le bon duc avait soupçonné sa femme, la « divine » Lucrèce, de s'être trop humanisée avec le poëte ; d'autres, qu'il était amoureux d'une femme que Strozzi venait d'épouser. Ils avaient peut-être raison les uns et les autres. Ce qui est certain, c'est que Strozzi devait être en délicatesse avec le duc dès l'époque où il composa son poëme, car il affecte de ne pas y prononcer son nom, tandis qu'on y voit figurer, auprès du roi de France Charles VIII, les principaux personnages de la cour de Ferrare, y compris le propre frère du duc, le cardinal Hippolyte, qui, nonobstant sa barrette, chassait volontiers toute espèce de gibier. Il est fort possible aussi que l'éditeur posthume, Alde Manuce, ait fait disparaître quelque passage relatif au duc.

Le principal intérêt de cette pièce, c'est la description minutieuse des costumes de chasseurs et de piqueurs à la dernière mode de l'époque, des races de chiens les plus recherchées, des armes en usage de ce temps-là, notamment des flèches *enherbées*, c'est-à-dire trempées dans un suc vénéneux qui foudroyait le gibier sans rendre sa chair malsaine.

Le poëme de Strozzi paraît avoir été écrit et imprimé originairement avec assez de négligence. On y remarque plusieurs passages tronqués et tout à fait inintelligibles, par suite d'intercalations et aussi peut-être de suppressions faites après coup. L'un des plus curieux est celui qui se rapporte au défunt pape Alexandre VI, « l'honneur de l'Espagne, » que Strozzi ne s'était pas fait scrupule de vanter, pour l'amour de sa fille. Nous soupçonnerions encore volontiers le premier éditeur, Alde Manuce, d'avoir éliminé quelques vertus de ce pontife, et de n'avoir laissé subsister que l'éloge de sa bonne mine et de sa finesse (*Nare sagax*).

La traduction de cet opuscule offrait des difficultés de plus d'un genre. Celle de M. Lavallée est généralement exacte, et atteste des connaissances cynégétiques étendues. On peut en dire autant des notes, peut-être trop peu nombreuses. Comme tous les volumes publiés par la maison Techener, celui-ci joint à ses autres mérites celui d'une impression des plus soignées; il fait honneur aux presses de M. Jouaust. Le texte latin surtout est un pastiche très-réussi des plus belles éditions aldines.

BARON ERNOUF.

(*Revue de France.*)

BIBLIOTHECA AMICORUM

Liste d'ouvrages récemment publiés adressés au directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Les publications qui sont mentionnées ici nous ont été envoyées par les auteurs; la plupart des exemplaires sont sur papier particulier et avec des ex dono *autographes.*

— BAUDRIER. Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à Lyon en 1531, avec leurs actions de grâces; par Jean de Vauzelles, avec introduction, notes et glossaire, par H. Baudrier, président de la Cour d'Appel de Lyon. *Lyon, imprimerie de A. Louis Perrin*, 1875; in-8, de 27 ff. cart.

Tiré à 150 exemplaires, *non mis en vente*. Nous devons donc celui-ci à la libéralité de M. Baudrier, qui est, comme on sait, un des plus zélés bibliophiles lyonnais actuels. Offrons à nos lecteurs l'*Introduction* à cette jolie réimpression : c'est une véritable notice bibliographique sur un livre peu connu.

« Il m'a été donné de rencontrer un livret dont le souvenir s'était perdu depuis longtemps. L'exemplaire amené entre mes mains par la vicissitude des temps est, je le crois, unique. Je veux partager ma bonne fortune avec le petit nombre de mes concitoyens à qui peuvent plaire quelques pages de vieux français éminemment lyonnaises.

« Elles le sont, en effet, à un triple point de vue. Elles sont l'œuvre

d'un Lyonnais ; elles se réfèrent à un acte honorable de nos aïeux, les secours prodigués par eux aux malheureux étrangers, chassés de leurs foyers par la grande famine de 1531. Enfin, elles ont une teinte du vieux langage local qui n'est pas sans attrait. Il faut être complétement étranger à l'histoire de notre cité pour ne pas connaître Mathieu, Georges et Jean de Vauzelles, les trois illustres frères, ainsi nommés par leurs contemporains et qui brillèrent chacun d'un éclat différent : le premier sous la robe du jurisconsulte et la toge de l'échevin, le second par les armes, et le troisième, dans l'église et la littérature.

« Je ne m'étendrai pas sur leurs mérites. Un de leurs descendants, de l'amitié duquel je m'honore, a reproduit les traits principaux de leur vie dans d'intéressantes notices, dont ces pages sont le résumé et auxquelles je renvoie ceux qui seraient curieux de mieux connaître ces trois nobles figures du seizième siècle. »

« J'ai à m'occuper seulement de l'un d'eux, Jean de Vauzelles, le dernier des trois frères. C'est lui qui est l'auteur de la *Police subsidiaire*. Sa devise habituelle : « Dung vray zelle », se lit à la fin du titre.

« La plupart de ses œuvres ne sont pas autrement signées.

« On ne connaît, avec précision, ni la date de la naissance ni celle de la mort de Jean de Vauzelles. Né sur la fin du quinzième siècle, on est d'accord de placer le terme de sa vie vers l'année 1557. « Après avoir été curé ou recteur de l'ancienne église de Saint-Romain, puis curé de Tassin, il devint, en 1521, chevalier de l'église métropolitaine de Lyon, et, vers 1527, prieur commendataire de Montrottier. » Sa réputation lui valut, en outre, les titres, peut-être moins réels qu'honorifiques, de maître des requêtes de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, et d'aumônier de ce prince. »

« Doué d'une fortune assez grande pour l'époque, il en usait généreusement. Il possédait une bibliothèque précieuse et un cabinet d'objets rares et curieux, et se montrait libéral vis-à-vis des gens de lettres, bienfaisant envers les pauvres.

« La liste des ouvrages de Jean de Vauzelles a été donnée par son arrière-petit-neveu. Elle se compose de six articles, auxquels vient s'adjoindre notre récente découverte. On voit en lisant leur nomenclature qu'un des principaux efforts de Jean de Vauzelles a été de populariser par ses traductions les œuvres pieuses de l'Arétin. Personne n'ignore, en effet, quelles étranges oppositions se sont rencontrées dans cet homme singulier qui doit sa célébrité à des satires et à des écrits de la plus cynique immoralité, mais qui se révéla aussi à ses contemporains par de nombreuses productions religieuses. Qu'il dût son crédit à ses qualités ou à ses vices, l'Arétin n'en fut pas moins une des grandes renommées de son siècle. Il exerça sur lui une influence devant laquelle les plus puissants fléchirent. Ne reprochons donc pas au prieur de Montrottier de

l'avoir subie et d'avoir voulu initier ses concitoyens à la connaissance de ces petits livres qui avaient concouru à l'immense réputation de leur auteur, et qui, après avoir été justement oubliés, ne sont plus poursuivis que par les curieux qui les recherchent sans les lire.

« Ce ne sont pourtant pas ces traductions qui sont restées les œuvres les plus enviées de Jean de Vauzelles. Je suis même obligé d'en convenir, ce n'est pas à son mérite personnel que sa production aujourd'hui la plus appréciée doit le charme qui pousse à la conquérir à prix d'or. Je veux parler des « Simulachres et Historiées faces de la Mort », célèbres par de charmantes gravures sur bois dues au crayon d'Holbein, et représentant une danse des morts d'une inimitable expression.

« Les quatrains français qui les accompagnent sont de notre auteur. Ils ne lui sont plus disputés, après avoir été quelquefois attribués à Gilles Corrozet. Mais qui les rechercherait aujourd'hui sans les naïves figures dont ils sont précédés?

« Le nouvel écrit de Jean de Vauzelles, que j'offre à mes amis et compatriotes, a été composé par lui à la vue des souffrances dont il était témoin lors de la cruelle famine de 1531. C'est au commencement du mois de mai que la disette refoula vers nos murs la masse des populations environnantes décimées par la faim.

« Les secours, prodigués d'abord sans ordre, se régularisèrent le 18 mai. Huit jours après, au moyen des mesures adoptées par le consulat, l'existence de tous était assurée. Or, c'est avant la fin du même mois que le spectacle des maux soufferts sous ses yeux arrache à Jean de Vauzelles le cri de douleur exhalé dans les lignes qui vont suivre : « *Nous sommes en may,* » dit-il page 5. Et dans l'élan de sa charité, constatant, au courant de la plume. les prodiges opérés par le pieux dévouement de ses concitoyens, il les provoque à en continuer les merveilles et à les transformer en une fondation permanente. Nous surprenons la première idée de la création de l'*Aumône générale*, une des gloires de notre ville, le type des établissements destinés à lutter contre le paupérisme, celui à qui les lettres patentes données par Louis XV, en septembre 1729, rendent un juste hommage en proclamant qu'il a servi de modèle à tous les autres hôpitaux du royaume, même à l'hôpital général de Paris.

« Pourquoi cet écrit, si lyonnais dans son essence, est-il imprimé à Toulouse? A quel propos est-il dédié à Jean Barril, libraire de cette ville? Je l'ignore.

« A cet égard, cependant, rien n'est bien surprenant. Comme tous ses confrères de cette époque, Jean Barril était assurément un homme lettré. Il s'est dit l'auteur d'un petit *Traité de morale pour les dames de haut rang, dédié à très-illustre et puissante princesse et dame, madame Marguerite de France, royne de Navarre, par un sien très-humble serviteur, Jehan Barril, marchant de Thoulouze,* et je ne veux pas le contredire. Aux foires de

Lyon, où l'attiraient sans doute les soins de son commerce, il a dû naturellement entrer en relations avec le maître des requêtes de la princesse à laquelle il dédia son livre, et prendre part à la généreuse hospitalité dont il honorait les gens de lettres. D'ailleurs, en confiant à Barril le manuscrit de son opuscule, Jean de Vauzelles ne privait peut-être pas ses compatriotes des bénéfices de son impression. Eustache Maréchal, d'origine lyonnaise, travaillait alors à Toulouse. Après avoir succédé à la veuve de Jean de Guerlins, il a continué à employer la devise : « *Spes mea Deus,* » dont se servait ce vieil imprimeur toulousain, et cette même devise, placée à la fin de la *Police subsidiaire*, nous le désigne, avec d'assez grandes probabilités, comme l'artisan anonyme qui a fourni ses presses à la publication *dirigée à honeste homme Jehan Barril.*

« S'il n'est pas facile de pénétrer les motifs qui poussèrent Jean de Vauzelles à confier aux imprimeurs de Toulouze le soin de reproduire une exhortation adressée aux Lyonnais plus encore qu'aux Toulousains, on trouve du moins dans ce fait l'explication de l'anéantissement presque total de cet opuscule. Le plus grand nombre des exemplaires resta sans doute loin de notre ville, et disparut peu à peu dans l'indifférence. C'est cependant encore aux environs de Toulouse qu'a été trouvé celui qui me permet de rendre à la vie cette œuvre éteinte par l'oubli. Il grossissait un recueil de pièces d'origines diverses imprimées comme lui en vieux caractères. Je le crois l'unique survivant d'une édition probablement restreinte.

« Pour justifier au moins son excessive rareté, il me suffira de quelques mots. Son pareil n'existe ni à la bibliothèque nationale, à Paris, ni dans les collections publiques de Lyon, ni dans aucune autre à ma connaissance. Il a échappé aux longues et minutieuses recherches de MM. Coste et Yemeniz. MM. Breghot du Lut et Pericaud, aussi unis dans leur infatigable zèle à fouiller nos vieilles annales qu'ils l'étaient par les liens de famille, ont ignoré son existence, car autrement M. Breghot du Lut, énumérant avec soin toutes les étymologies du nom de Fourvières, n'aurait pas manqué d'y comprendre celle qui est donnée par Jean de Vauzelles.

« Seul, Paradin me semble avoir eu ce livret sous les yeux quand il écrivait, en 1573, ses *Mémoires sur l'histoire de Lyon.* Sa description de la famine de 1531 contient des passages qui rappellent certaines phrases de notre petit volume.

« Au surplus, que notre exemplaire soit cette unité si chère aux bibliophiles, ou que deux ou trois autres semblables existent encore enfouis dans la poussière de quelques bibliothèques, il n'en est pas moins d'une rareté suffisante pour mériter cette réimpression. Assez d'autres interrogent notre passé pour exalter à ses dépens l'époque à laquelle nous sommes parvenus. Moins fier du présent, j'évoque le souvenir de la manière

dont nos aïeux remplissaient leurs devoirs d'humanité envers les malheureux. Puissé-je l'affermir et contribuer à grouper autour de notre administration hospitalière les dévouements héréditaires dont son histoire offre tant d'exemples et dont jamais la nécessité n'a été plus urgente qu'aujourd'hui où nous avons à défendre contre d'aveugles novateurs ce vestige affaibli mais unique de nos vieilles institutions.

« La *Police subsidiaire* est un petit in-4° de 12 feuillets imprimé en caractères gothiques, sans pagination ni réclame, signatures A. B. C. Je donne le fac-simile des deux premières et des deux dernières pages, qui contiennent quelques figures et se terminent par la marque du libraire Jehan Barril. Les deux majuscules ornées de l'original sont également reproduites. J'espère avoir donné de la sorte une idée suffisante de ce petit livre. Sa réimpression en lettres gothiques aurait inutilement augmenté les difficultés inhérentes à la lecture d'un texte semé de locutions tombées en désuétude. J'ai tenu à en conserver cependant l'orthographe et la ponctuation. »

— Bergman. Catalogue de la bibliothèque Wallonne déposée à Leide; publié par ordre de la réunion des Églises Wallonnes des Pays-Bas, par le docteur J. T. Bergman. *Leide, Van der Hoek frères*, 1875; in-8, de XII et 202 pages.

Très-curieux travail sous le rapport du classement bibliographique auquel a donné lieu cette immense collection de documents imprimés, de manuscrits, de livres relatifs à l'histoire des églises Wallonnes en particulier des Pays-Bas. On remarque à la fin une table alphabétique des noms d'auteurs.

— Bonnassies. Daniel de Foe. Étranges aventures de Robinson Crusoé, traduction de l'édition princeps (1719) avec une étude sur l'auteur, par Battier. *Paris*, 1877; pet. in-8 de XIX et 399 pages, 8 planches sur cuivre, sur papier vergé. (Envoi de l'éditeur.)

— Bonnassies. Les éditions originales des Oraisons funèbres de Bossuet. *Paris*, 1877; pet. in-8, de 226 pages, portrait par Paquien, pap. vergé br. (Envoi de l'éditeur.)

— Cazin (*le docteur*). Discours admirable de la conversion de Jean Guillebert, natif de Péronne, religieux de Saint-Dominique qui s'estoit fait huguenot, puis voulut mourir en sa première religion (publié par le docteur Ch. E. Cazin). *Paris*, 1876; pet. in-8, de 55 pages, br.

Ce joli volume est imprimé avec soin par un docteur bibliophile; cet

exemplaire est un de ceux tirés sur papier vergé teinté imitant le *vieux papier.*

— CHAMPFLEURY. Balzac propriétaire, avec plan des Jardies et autographe; par Champfleury. *Paris*, 1875; in-8, carré, de 30 pages.

Tiré à 150 exemplaires, tous sur papier vergé.

— CHAMPFLEURY. Histoire de la caricature au moyen âge et sous la Renaissance, par Champfleury. *Paris*, 1876; 1 vol. in-12, de 332 pages, illustré de 100 gravures sur bois, br.

On peut lire sur ces deux petits livres un article intéressant inséré page 226 du *Bulletin du Bibliophile* de cette année.

— CHARLES (*Robert*). Les Chroniques de la paroisse et du collége de Courdemanche au Maine; par l'abbé Robert Charles. *Mamers*, 1876; brochure gr. in-8, de 36 pages, une planche.

— DESBARREAUX-BERNARD. Discours très merveilleux et espouventable advenu en la ville de Zélande, dix lieües de la ville d'Envers, de trois enfans lesquels ont parlé tost après leur nativité, et dit chose merveilleuse, puis à l'instant trespasserent, comme voirez cy après. *Bourdeaux*, *P. Ladine*, *suivant la copie imp. à Paris*, 1587; broch. pet. in-4, de 6 ff.

Réimpression faite à Toulouse en 1875, à cinquante-quatre exemplaires sur papier de fil, numérotés à la presse et distribués par l'éditeur, le docteur Desbarreaux-Bernard, *à ses amis*. Nous avons reçu le nôtre, il porte le nº 10. C'est une facétie en vers fort piquante, dont l'original se trouve à la bibliothèque de Toulouse et *totalement inconnu* jusqu'alors.

— DIDOT. Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise, par Ambroise-Firmin Didot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris*, 1875; un vol. gr. in-8 de 646 pages.

Cet exemplaire est enrichi de l'*envoi autographe*. Il n'y a plus à parler de ce livre; l'auteur a heureusement reçu de son vivant, toutes les appréciations, tous les éloges que méritait un travail aussi important, aussi ingrat, présenté de la manière la plus savante, la plus difficile. Il fallait être un érudit aussi consommé, un helléniste aussi passionné, un savant aussi profond, et enfin un bibliophile aussi éclairé sur cette intéressante époque, pour arriver à parfaire et à définitivement publier ce résultat de recherches de 30 années.

— DOUBLE. L'Empereur Claude, par Lucien Double. *Paris*, 1876; in-12 de 262 pages.

Exemplaire sur papier de Hollande.

— Double. L'Empereur Titus, par Lucien Double. *Paris*, 1877; in-12 de 242 pages.

Exemplaire sur papier de Hollande. Ces deux volumes sont accompagnés chacun d'une lettre d'envoi de l'auteur.

— Ernouf. Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie, d'après la relation de M. le baron de Thielmann, par le baron Ernouf. *Paris*, *Plon et Cie*, 1876; 1 vol. in-12 de 367 pages, illustré d'une carte et de 20 gravures, br.

Ce volume aussi intéressant qu'instructif est écrit avec facilité et élégance; le baron Ernouf, que le directeur du *Bulletin* s'honore d'avoir pour collaborateur et pour ami, est un bibliophile émérite, lisant et traduisant facilement l'anglais, l'espagnol, l'italien et connaissant à fond la langue allemande.

Page 190, nous retrouvons le bibliophile : « En quittant Thelavi, nous « eûmes une belle occasion de parfaire nos études comparées sur les vi- « gnobles de Cachétie, chez le *prince* Tzcholochajew, colonel d'un régi- « ment de Cosaques et riche propriétaire, qui nous fit magnifiquement les « honneurs de sa résidence. Pour fêter les nobles étrangers, il avait réuni « de nombreux convives, tous plus princes les uns que les autres et bu- « veurs émérites. Mais ils trouvèrent à qui parler; le plus solide d'entre « eux fut complétement désarçonné par l'un de mes compagnons. L'am- « phitryon, qui avait conservé quelque sang-froid, nous fit voir, entre « autres curiosités, un beau manuscrit de la *Peau de Panthère*, épopée « chevaleresque, écrit en anciens caractères Kaztevel, orné de miniatures « et d'arabesques d'une finesse remarquable. On prétend que ce manu- « scrit est contemporain de l'inévitable reine Tamar, qui vivait au « onzième siècle. »

— Ferdinand-Denis. Arte plumaria : les plumes, leur valeur et leur emploi dans les arts au Mexique, au Pérou, au Brésil, dans les Indes et dans l'Océanie. *Paris*, 1875; br. gr. in-8 de 76 pages.

— Franklin (*Alfred*). Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen âge (1100 à 1530). *Paris*, 1875; un vol. gr. in-8 de 683 pages.

Travail aride et ingrat, bien digne d'éloges.

— Franklin (*Alfred*). La Sorbonne, ses origines, sa bibliothèque, les débuts de l'imprimerie à Paris, et la succession de Richelieu, d'après les documents inédits; deuxième édition corrigée et augmentée. *Paris*, 1875; pet. in-8 de XIV et 279 pages.

— Haller (*Gustave*). Le Bleuet. *Paris* 1875; un vol. in-8.

— Haller (*Gustave*). Vertu. *Paris*, 1876; un vol. gr. in-8 de 363 pages.

— Jacquemart. Histoire du Mobilier, recherches et notes sur les objets d'art qui peuvent composer l'ameublement et les collections de l'homme du monde et du curieux, par Albert Jacquemart, avec une notice sur l'auteur, par H. Barbet de Jouy. *Paris*, *Hachette*, 1876; un vol. très.-gr. in-8, de IV et 665 pages avec 200 vignettes dessinées par Jules Jacquemart.

Ce beau volume nous a été donné par M. Jules Jacquemart, le fils de l'auteur et notre ami.

— Kerviller (*René*). Henri-François-Salomon de Virelade, et sa correspondance inédite (1620-1670). *Paris*, 1876; br. gr. in-8 de 58 pages.

— La Trémoille. Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille, pendant la guerre de Bretagne (1488) publiées d'après les originaux, par Louis de la Trémoille. *Paris*, 1875 : gr. in-8 de XII et 284 pages, br.

Ce beau livre a été imprimé, à Nantes, aux frais et par les soins de l'éditeur, M. le duc Louis de la Trémoille, membre de la Société des bibliophiles; il a été tiré à trois cents exemplaires dont aucun n'a été mis en vente. Celui-ci porte le n° 56 et l'envoi autographe de l'éditeur. M. Paulin Paris a consacré un article étendu à cette remarquable publication (voyez année 1875, page 273).

— Liotard (*Charles*). Étude philologique sur les serées de Guillaume Bouchet. *Nîmes*, 1875; br. in-8 de 60 pages.

Opuscule imprimé aux frais de l'auteur et non mis en vente.

— Meaume (*Édouard*). Sébastien Le Clerc et son œuvre. *Paris*, 1877; un vol. très-gr. in-8 de 367 pages, papier vergé.

Ouvrage couronné par l'Académie de Metz, orné d'une eau-forte rare et d'un fac-simile de l'écriture de Séb. Le Clerc. Tiré à 205 exemplaires (le prix est de 18 fr.). Exemplaire avec un envoi autographe de l'auteur sur le premier feuillet (faux titre).

— Moland (*Louis*). La Vie de Scaramouche, par Mezetin, réimpression de l'édition originale (1695) avec une introduction et des notes, par Louis Moland, et un portrait d'après Bonnart, par Eugène Gervais. *Paris*, *J. Bonnassies*, 1876; pet. in-8, de XXXII et 111 pages, pap. vergé, br.

— MONTESSON. Mémoires de François (1789-1859), recueillis par G. R. de M*** (Charles-Raoul de Montesson, et publ. par son fils). *Lemans*, 1876; br. in-8 de 52 pages.

Tiré à petit nombre pour être distribués aux amis de la famille.

— MONVAL. Le Théâtre françois, par Samuel Chappuzeau, accompagné d'une préface et de notes, par Georges Monval, artiste du théâtre national de l'Odéon. *Paris*, *J. Bonassies*, 1875; 1 vol. pet. in-8, de XVIII-183 pages.

Joli volume tiré à 300 exemplaires. La préface de ce volume est tout ce qu'on peut trouver d'intéressant sur Chappuzeau.

— PARIS (*Paulin*). Le Livre du Voir-dit, poëme du XIVe siècle, par Guillaume de Machaut; un vol. gr. in-8, papier vergé.

Belle et intéressante publication de la *Société des bibliophiles*. Cet exemplaire nous est surtout précieux par l'*envoi autographe* de M. P. Paris, qui se trouve sur le faux titre.

— PIFTEAU. Mémoires du comte de Grammont, histoire amoureuse de la Cour d'Angleterre sous Charles II, par Antoine Hamilton : préface et notes par Benjamin Pifteau. *Paris*, *J. Bonassies*, 1876; pet. in-8, avec six eaux-fortes; pap. vergé.

— POUY (*Ferdinand*). La Sainte Larme de Selincourt; notice historique et bibliographique. *Amiens*, 1876; br. in-8 de 16 pages. — Blasons et anagrammes picards. *Amiens*, 1866; in-18 de 71 pages. — Dourneau (Démophile), poëte à Roye, en 1793. *Amiens*, 1866; in-18 de 31 pages, papier vergé. — Histoire de la Cocarde tricolore. *Paris*, 1872; in-18, de 80 pages.

— TERREBASSE. Notice historique et critique sur l'origine de la première race des Dauphins de Viennois. — Histoire du Roi Boson et de ses successeurs. *Vienne*, *imprimerie de Savigné*, 1875; un vol. in-8 de XII et 139 pages pour le premier fascicule et de 311 pages pour le second.

Ce beau volume comprend une partie des *œuvres posthumes* de M. Alfred de Terrebasse; il a été imprimé aux frais de la famille par les soins de M. Paul-Émile Giraud, ancien député de Romans (Drôme). Nous avons reçu cet exemplaire de Mme veuve Alf. de Terrebasse, en témoignage des relations amicales que nous avions eues, mon père et moi, avec l'auteur, pendant de longues années. On sait que la bibliothèque de M. de Terrebasse, une des plus belles qui existent en Dauphiné, est conservée avec soin par son fils. Voyez sur M. de Terrebasse et sa biblio-

thèque la notice de M. Baudrier, imprimée dans le *Bulletin du Bibliophile* (année 1871, page 551).

— Travers. Regains, par Julien Travers. *Caen*, 1876; in-12, de 191 pages, br.

Ce volume, imprimé aux frais de l'auteur pour ses amis, n'a pas été mis dans le commerce. Pour donner une idée de ce volume de poésies, nous reproduirons la préface : « De 1858 à 1869, j'ai publié dix volumes « de poésies sous ce titre : Gerbes Glanées. Cent exemplaires du premier « furent destinés au public, qui n'y prit pas garde, et me traita comme « tant d'autres qui valent beaucoup mieux que moi. Les *Gerbes* suivan- « tes, tirées à un nombre assez restreint, furent distribués à des amis, à « eux seuls.

« La rareté de la collection a fait sa fortune. Elle atteint un prix rela- « tivement élevé dans les ventes, et le catalogue d'une grande librairie « l'a portée, l'année dernière, à cent vingt francs.

« Je suis loin de m'applaudir de cette exagération. Je tiens seulement « à constater que je n'en suis pas complice. Aujourd'hui je livre à la « presse un nouveau recueil, Regains, uniquement pour mes amis. C'est « un souvenir que je leur laisse, à la veille de les quitter. La plupart « des pièces qui le composent ne sont pas gaies : on devient sérieux « aux approches de la mort. Quelques-unes sont moins tristes, elles re- « montent à plusieurs années. Longtemps égarées dans mes papiers, elles « se sont retrouvées par hasard, et font contraste avec les dernières com- « positions. Le public sévère les condamnerait; l'amitié sera plus indul- « gente, sachant bien que le tout n'est que pour elle. »

« En commençant cette impression, je ne me flatte pas de la voir finir; « je la hâterai du moins avec calme, sans me dissimuler qu'elle sera « peut-être une œuvre posthume. »

Nota : Nous avions déjà reçu les années précédentes les opuscules suivants : Mémoires *de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, pour 1873 et 1874. (M Julien Travers, comme secrétaire de l'Académie, a été le *publicateur* de ces volumes et est auteur de plusieurs mémoires et notices qui s'y trouvent.) — Baudement *de la bibliothèque nationale* (notice nécrologique de 20 pages). — *Biographie de François-Gabriel Bertrand*, conservateur de la bibliothèque de Valognes, professeur distingué à Caen).

— Vidieu (l'abbé). Hincmar de Reims; études sur le IXe siècle. *Paris*, 1875; un vol. gr. in-8 de XI et 356 pages.

Le *Bulletin du Bibliophile* a consacré à cet ouvrage un article spécial, page 87.

(*A suivre.*) L. T.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Les savants et les amis de la littérature, désireux de posséder le Catalogue de tous les livres publiés en France pendant une année, étaient réduits jusqu'ici aux Tables du *Journal de la Librairie* qui paraissent tardivement et laissent beaucoup à désirer; aussi voyons-nous avec un véritable plaisir que la librairie O. Lorenz, connue par ses autres travaux bibliographiques, vient de publier un *Catalogue annuel de la Librairie française pour* 1876.

C'est un joli volume, grand in-8, contenant la liste de *tous* les livres français (au moins l'auteur le dit-il dans sa préface) publiés en France et ailleurs pendant l'année 1876, avec l'indication des éditeurs et des prix de publication. Le Catalogue est classé par ordre alphabétique des noms d'auteurs, et muni d'une Table par ordre des matières, dans laquelle les titres des ouvrages sont reproduits tout au long.

Combien de nouveaux livres français se publie-t-il par an? M. Lorenz estime ce nombre à 4,500 à peine.

Nous voyons dans la Table des matières, que la liste des Romans nouveaux se chiffre par 350! On pourrait donc lire un nouveau roman par jour, depuis le jour de l'an jusqu'à la Saint-Sylvestre. Messieurs les romanciers vont bien!

Les auteurs dramatiques sont plus discrets : ils ne fournissent qu'une centaine de nouvelles pièces, environ deux par semaine, ce qui est supportable.

On a publié beaucoup de livres de médecine, peu de mathématiques, passablement de livres militaires, et beaucoup d'ouvrages sur le phylloxera.

L'éditeur promet de publier dorénavant tous les ans un volume pareil, donnant le Catalogue des livres publiés pendant l'année écoulée, et ces volumes formeront la continuation de son grand *Catalogue général de la Librairie française depuis* 1840, qui renferme dans sa première partie de 4 volumes les publications de 1840 à 1865, et dans sa seconde en 2 volumes (en cours de publication) celles de 1866 à 1875.

— Le *Repos du Dimanche au point de vue hygiénique*, par A.

Eschenauer, lauréat de l'Académie française, membre de plusieurs sociétés savantes; mémoire couronné à Genève et publié par le Comité de la Société de Paris, pour l'observation du Dimanche. (Une brochure in-8, 1 fr.)

« Nous recommandons à l'attention de tous ceux qui s'occupent de questions économiques et sociales, ce travail substantiel et consciencieux qui envisage le repos dominical à son point de vue le plus général, comme un élément essentiel de prospérité publique et privée, et de manière à en inspirer le goût et la saine observation à tous ceux qui le négligent trop souvent. »

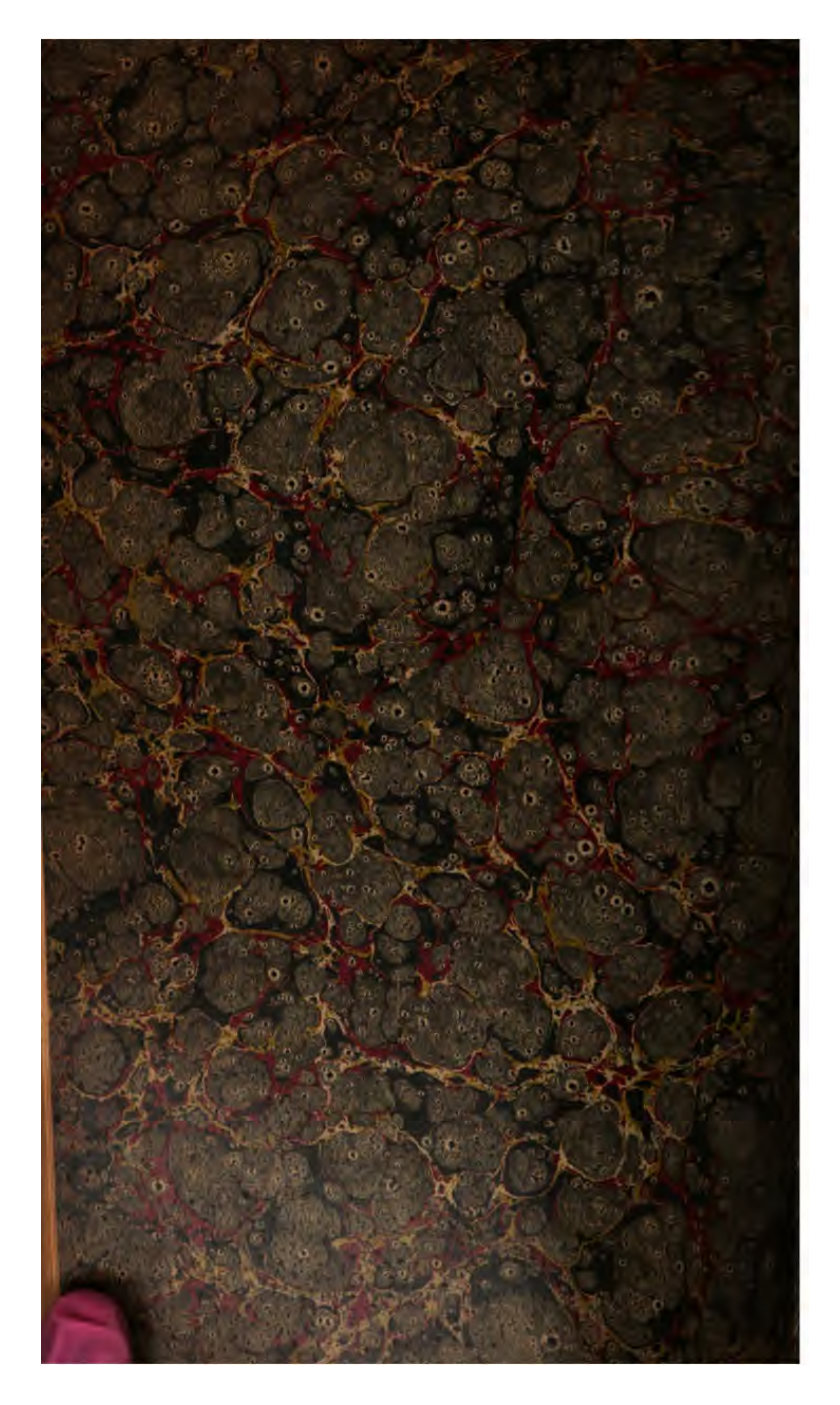
TABLE DES MATIÈRES.

LETTRES INÉDITES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Louis XV.
octobre
. p. 25
édite du
... p.
datée du
. p. 25
décem-
. p. 25
mes, du-
édite du
.. p.
tre iné-
.. p.
), lettre
5. p. 1
), pri-
inédite
p. 25
inédite.
p. 261
, lettre
p. 26
e iné-
. 20



This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

USE IN
BUILDING